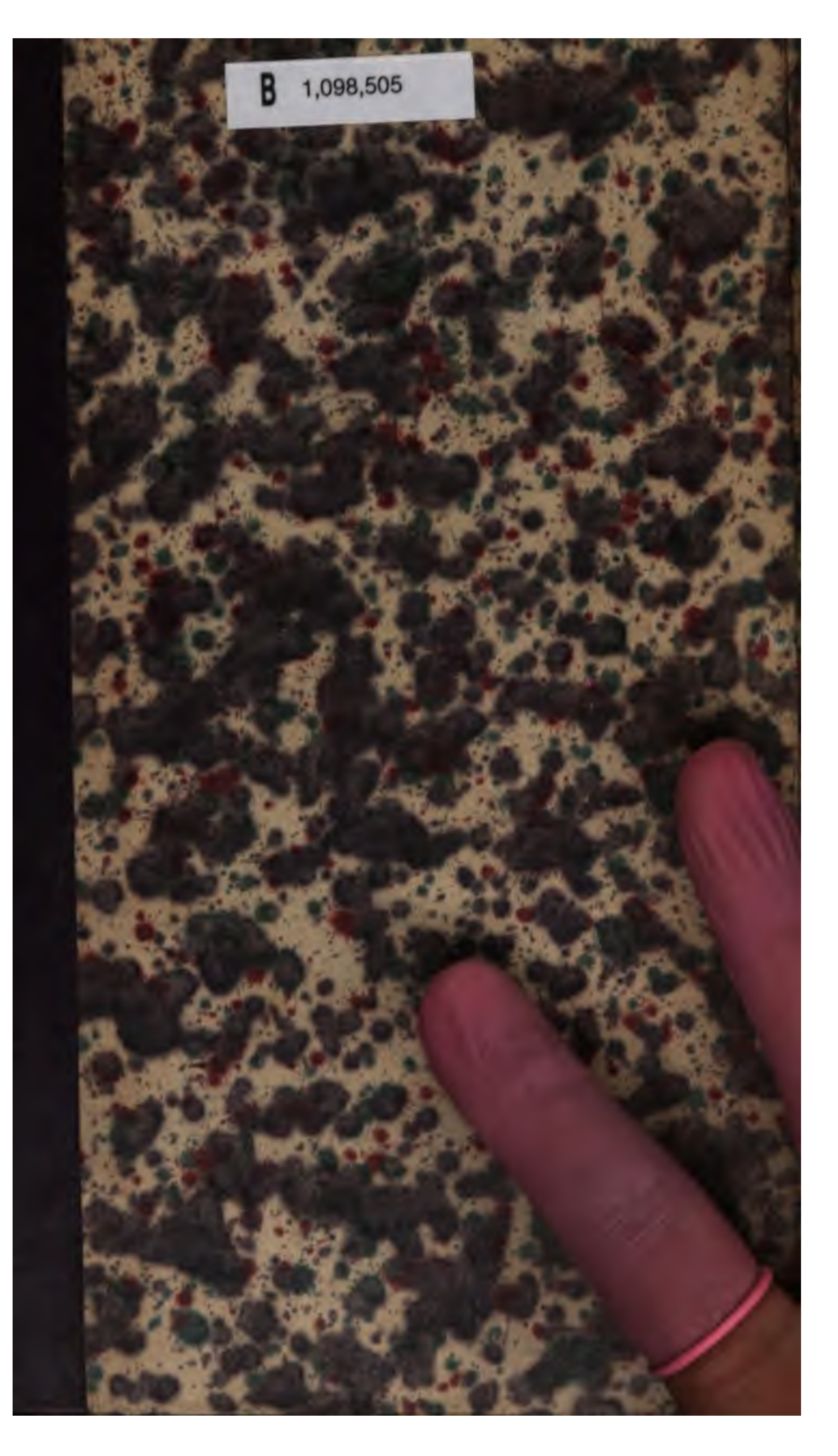
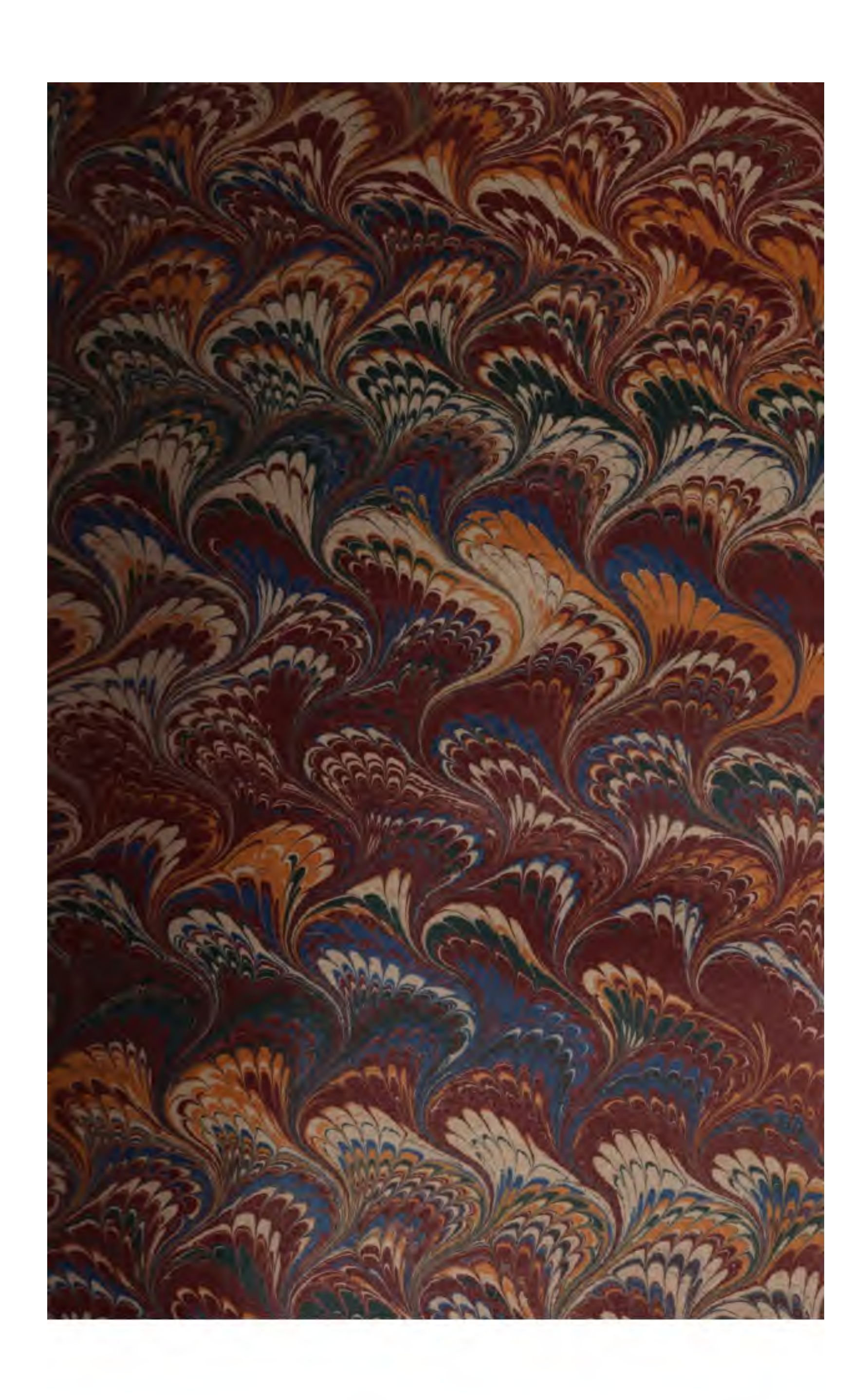

B 1,098,505





LE

RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

2me Année — 1862-1863

Homme, que cherches-tu?
— La vérité!
— Consulte ta raison!



GENÈVE
IMPRIMERIE BLANCHARD, GRENIER A BLÉ DE RIVE
1863

12 Juillet 1862. 2e Année. N° 1.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu ? — La vérité ! — Consulte ta raison !

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines.
Les Abonnements sont reçus :
Chez M. Daviet, Longemalle ; — à la Librairie étrangère, quai des Bergues ; — chez M. Caille, place Saint-Gervais, — et à l'Imprimerie Blanchard, à Rive, où l'on peut s'adresser pour communications et réclamations.
Prix de l'Abonnement : 5 fr. par an ; — 2 fr. 50 c. pour six mois ; — 1 fr. 25 c. pour trois mois.
Les numéros séparés continuent à se vendre 10 centimes aux trois premières adresses ci-dessus et chez M. Rosset-Janin.

Le sentiment religieux.

(9e article.)

La recherche, l'amour et la pratique du VRAI, du BEAU, du BIEN, dans tous leurs modes de manifestation, ne sauraient-ils suffire à donner pleine satisfaction au sentiment religieux, et faut-il y joindre la croyance à un dogme absolu ?

Voilà ce qu'il s'agit d'examiner.

L'empire de l'éducation, des idées reçues et de l'habitude est si fort que, de prime-abord, il nous semble impossible de séparer l'une de l'autre et, à plus forte raison, d'opposer l'une à l'autre ces deux idées : foi et religion. Tout naturellement et comme d'instinct, nous apprécions le degré de piété d'un homme d'après celui de ses croyances, et, par contre, être incrédule et irréligieux nous paraissent une seule et même chose.

Cependant l'analyse nous a montré, d'autre part, que la

raison a des aspirations identiques en principe à ce qui fait l'objet des dogmes soi-disant révélés, savoir : la connaissance des causes premières, etc., et que le sentiment religieux repose, avant tout, sur ces grandes aspirations de la raison.

Si donc la croyance à un dogme absolu était réellement une condition indispensable pour que le sentiment religieux fût satisfait, cette croyance pourrait se concilier avec la raison ; bien plus, elle lui serait inhérente. Or, cela est-il ? — Evidemment, quant à tous les dogmes anciens et présents, non, cela n'est pas. La raison repousse ces dogmes, de même que ces dogmes se constituent en hostilité radicale avec la raison.

Mais cela ne pourrait-il pas être pour des dogmes nouveaux, c'est-à-dire, n'arrivera-t-on pas à formuler, à annoncer, à révéler des dogmes tels que la raison y trouve son compte aussi bien que le sentiment, des dogmes tout rationnels et pourtant d'une certitude absolue, comme le sont les vérités scientifiques le mieux démontrées ? Nous savons qu'un certain nombre de rationalistes croient à la possibilité, à la nécessité de pareils dogmes, et que quelques-uns s'imaginent même les posséder. Mais nous craignons fort, pour notre part, que ces rationalistes ne soient dupes de leur sentiment et surtout que, sans s'en douter, ils ne subissent encore l'empire de la vieille religiosité de croyances surnaturelles.

Que serait un dogme, ou un ensemble de dogmes, fournissant la solution raisonnée, scientifique, des grands problêmes auxquels a trait la religion, savoir : compréhension de l'infini, causes premières, principe d'ordre universel, essence des choses et des êtres, nature intime et destinée de l'homme, etc. ? — Un pareil dogme, ou un pareil ensemble de dogmes, ne serait rien de moins que le dernier mot de toute étude, de tout progrès intellectuel, de toute science. Et c'était bien la prétention des révélateurs passés d'en être arrivés là ; et, afin que nul ne pût douter de leur omni-science, ils assuraient que Dieu lui-même avait tout révélé. Malheureusement procédé employé par les révélateurs n'est plus de mise

maintenant, et la raison ne se fiera désormais qu'à elle-même.

Or la raison se sent-elle en mesure de résoudre scientifiquement et d'une façon définitive tous les problèmes énoncés ci-dessus ? — Il ne faut pas craindre de le dire : non, la raison ne se sent point capable d'une semblable œuvre.

A coup sûr, rien n'est plus facile que de faire un petit système qui explique tout à sa manière ; mais quant à la démonstration dudit système, c'est autre chose.

Ainsi, par exemple, quoi de plus simple et de plus satisfaisant, au premier abord, que cet ensemble de dogmes qui porte le nom de *Religion naturelle* ou de *Déisme* ?

Un créateur qui a tiré le monde du néant par sa puissance et qui le gouverne par sa sagesse ; l'univers resplendissant de lumière, d'ordre et d'harmonie pour rendre témoignage aux divins attributs du Créateur ; l'homme, doué d'une âme immortelle et libre, s'élevant par sa raison à la connaissance de Dieu et pouvant conquérir par ses vertus un bonheur infini dans l'autre monde, tandis que la justice divine réserve des châtiments plus ou moins terribles au méchant ; telle est cette théorie honnête et simple en apparence que Rousseau voulait, après beaucoup d'autres, substituer aux mensonges des révélations.

Nous n'avons pas l'intention ni le loisir d'aborder ici l'examen du déisme (1).

Nous nous bornerons à faire observer que, comme dogme religieux, le déisme existe depuis fort longtemps dans le judaïsme et dans le mahométisme et que, comme théorie philosophique, il a été formulé depuis trois mille ans bientôt en Grèce et ailleurs ; que, dans les temps modernes, il a été professé de nouveau par divers philosophes, notamment, au dix-huitième siècle, par Voltaire et par J.-J. Rousseau, et que pourtant il n'a jamais rallié ni les croyants ni les libres-penseurs en un seul camp. Cela tendrait à prouver que, soit à titre de dogme religieux, soit à titre de doctrine raisonnée,

(1) Le *Rationaliste* doit consacrer prochainement une étude spéciale à cet important sujet.

le déisme n'a pas une valeur absolue. Et c'est là l'opinion de bien des rationalistes qui ne se croient pas moins religieux pour autant, mais ne veulent à aucun prix sacrifier les droits de leur intelligence à de prétendues nécessités de sentiment ou à des préjugés vulgaires.

Une autre remarque importante, c'est que le déisme est né bien avant la rénovation moderne de l'esprit scientifique, de sorte qu'il est resté en dehors du mouvement de la connaissance positive et qu'il n'en tient à peu près nul compte. C'est pourquoi la philosophie qui a correspondu à ce mouvement s'est lancée dans une direction tout autre que le déisme et, après avoir traversé le matérialisme, elle est arrivée au panthéisme qui lui-même a servi de base et de champ de développement à une série d'évolutions idéales d'un haut intérêt, mais dont aucune n'a pu jusqu'ici fixer la marche de l'esprit et fournir les éléments d'une conception définitive et démontrée touchant la vie universelle.

Il n'y a donc pas de théorie, de doctrine, de dogme, fournissant solution intégrale des problèmes qui sont l'objet commun du sentiment religieux et de la raison.

Nous irons plus loin. Il n'y en aura jamais.

Pourquoi?

Parce que ces problèmes se résument tout simplement dans celui de l'infini, et que l'esprit de l'homme étant fini ne saurait saisir, renfermer la connaissance de l'infini.

L'esprit de l'homme a conscience de l'infini: il le sent, il le voit existant; il tend à sa compréhension; il y tendra sans cesse comme vers son idéal; il agrandira sans cesse le cercle de ses connaissances; mais jamais il ne saura tout, parce qu'il n'y a pas de tout dans l'infini.

Or, qu'est-ce que serait un dogme, une doctrine qui donnerait, de science certaine, le dernier mot de tout? Ce serait évidemment la science de l'infini; c'est-à-dire que l'intelligence serait arrivée, en partant de l'analyse des détails, comme elle le fait dans chaque science particulière, et en généralisant de plus en plus, à embrasser l'universalité des

choses et des êtres, à réaliser la synthèse de ce qui est sans limites, en un mot, à renfermer l'infini dans le fini. Cela implique contradiction.

Mais si le dogme qui résoudrait le problème de l'absolu et de l'infini ne saurait naître d'une construction méthodique allant du particulier au général ou de l'analyse à la synthèse, peut-il sortir d'une construction inverse, c'est-à-dire d'une conception d'ensemble, métaphysique ou physique, s'appuyant d'ailleurs le mieux possible sur les données générales de la science positive ?

Un fait capital domine la question : c'est que tous les dogmes révélés ont procédé ainsi de l'absolu au relatif, de l'infini au fini, du Créateur à la Création. Or, tous les dogmes révélés sont faux. D'un autre côté, les théories philosophiques, tout en partant de l'analyse, ont cherché aussi à saisir l'absolu et à fournir une doctrine synthétique des causes premières, de l'essence des choses, de la nature humaine et de sa destinée.

Nous sommes loin de blâmer la philosophie ni de répudier ses conquêtes. Elle a rendu au monde d'immenses services et donné essor aux plus puissantes facultés de l'esprit humain. Cependant, il faut constater que jamais la philosophie n'est parvenue à l'unité de doctrines ni à la démonstration rigoureuse d'aucune de ses théories successives. Aussi a-t-elle eu toujours plus de puissance négative ou critique que d'efficacité dogmatique. Elle a battu en brèche, avec une irrésistible vigueur, les croyances révélées ; elle y a introduit progressivement une plus forte dose de raison, mais elle n'a pas fondé elle-même une synthèse définitive.

Et, à Dieu ne plaise qu'elle la fondât ! car c'en serait fait dès lors du progrès, dont toute doctrine absolue est nécessairement l'opposé, la contradiction, la mort. C'est pour cela que le croyant est fatalement anti-progressiste et intolérant. Quiconque croit posséder le vrai absolu ne saurait admettre qu'on ne pense pas comme lui ni qu'on songe jamais à changer de manière de voir. Le rationaliste lui-même devient aussi

Prenez-vous donc pour rien l'anéantissement de mon intelligence, la perte d'un temps précieux que j'aurais pu employer pour le bien de mes semblables et pour mon propre bonheur sur cette terre? Faites le compte des misères que produit, dans le monde catholique, le chômage d'un seul jour de fête religieuse. Demandez au paysan des campagnes romaines ce que lui coûte l'entretien de son armée de prêtres. Interrogez l'histoire, et voyez combien de malheureux ont sacrifié leur existence et le bonheur de leurs familles dans des guerres de religion dont la foi venait d'allumer le flambeau.

Si du moins vous donniez à l'homme la certitude absolue d'être éternellement récompensé, dans une vie future, du sacrifice qu'il vous fait de son intelligence, de son argent, de son labeur, de son bien-être ici-bas, je comprendrais votre argument; mais pour supputer les chances qu'il a de rentrer dans les avances qu'il fait à votre Dieu, il faut bien toujours qu'il se livre à un examen, qu'il compare ce qui se présente à lui, et vous n'avez rien gagné dès lors à substituer l'intérêt individuel au témoignage des prétendus représentants de la Divinité. Vous m'offrez un bœuf si je donne un œuf; mais trouvez bon qu'avant de lâcher ce que j'ai je m'assure de ce que j'aurai.

Le croyant. — Vous parlez à votre aise des avantages, mais vous oubliez les épouvantables conséquences que peut avoir pour vous l'incrédulité, si la religion, que vous repoussez, est vraie.

Le Raisonneur. — Dites-moi, vous qui connaissez à merveille les diverses théologies, les juifs ne menacent-ils pas d'une éternité malheureuse ceux qui ne partagent pas leur croyance? N'en est-il pas de même des mahométans et des adeptes de la plupart des autres religions?

Le Croyant. — Cela est incontestable; mais les auteurs de ces religions étaient de faux prophètes, et leurs doctrines n'ont rien à faire dans notre discussion.

Le Raisonneur. — Il se pourrait cependant que ces doctrines fussent les vraies, et si cela est, voyez-vous d'ici les terribles châtiments auxquels je m'expose si je ne m'empresse pas de

me faire juif, musulman, adorateur de Vischnou et du Grand-Esprit, en même temps que fervent chrétien?

Le Croyant. — Vous êtes cependant trop intelligent pour ne pas admettre l'immense supériorité du monothéisme chrétien sur le polythéisme ou le fétichisme des peuples sauvages, sur le dogme juif et la religion de Mahomet.

Le Raisonneur. — Ne dites pas : *trop intelligent;* dites : *trop instruit;* car il est clair que, malgré toute l'intelligence que vous voulez bien m'attribuer, je ne pourrais faire cette distinction entre les divers cultes si je ne les avais *examinés.* De là, néessité de l'examen.

Le Croyant. — Vous en revenez toujours à votre maudit examen.

Le Raisonneur. — Parce qu'il est impossible d'en sortir. La seule crainte des châtiments éternels dont me menace le christianisme ne me fera pas devenir chrétien par calcul. Il faudra auparavant que je me sois assuré que votre enfer est plus probable que celui des autres révélations, à moins que je ne consente à remplir à la fois les devoirs si divers qu'imposent toutes les religions à leurs adeptes. Mais ce n'est pas tout; quand je me serai fait circoncire ave les juifs, que j'aurai accompli le pèlerinage de la Mecque et fait les ablutions ordonnées par le Coran, que je me serai assis sur des clous comme les fakirs, que j'aurai brûlé des cierges et suivi régulièrement les messes et les vêpres du culte catholique, je n'aurai rien fait. Il me faudra encore lancer l'anathème contre les protestants, condamner avec ces derniers l'adoration de la vierge et des saints, persécuter les juifs, tout en repoussant du ciel ceux qui ne croient pas à la venue d'un messie futur, poursuivre les chrétiens le cimeterre au poing comme tout bon musulman. Et tout cela, pour risquer encore d'être éternellement damné parce que je n'aurai pas connu telle religion ou telle secte qui se trouvera être la bonne, et qui, du même droit que le christianisme, enverra dans son enfer ceux qui n'auront pas suivi ses préceptes. Vous avouerez qu'il est infiniment plus simple d'examiner et de comparer les religions en-

tre elles, en prenant le doute pour base au milieu de ces mille allégations contradictoires.

Le Croyant. — Et cela fait, que conclurez-vous quant à la meilleure religion connue?

Le Raisonneur. — Je conclurai que j'ai dû l'examiner pour la trouver ainsi (ce que je ne dis point pour le christianisme), et que ses prêtres ne l'ont jamais comprise, puisqu'ils interdisent l'examen, à plus forte raison les simples fidèles, qui n'ont pas les connaissances théologiques des prêtres.

Naissance et jeunesse de Moïse.

(Suite des Etudes sur l'*Exode.*)

Ce que nous raconte la Bible sur la jeunesse de Moïse n'est pas suffisant pour nous le faire connaître. Nous ne savons quels ont été son éducation, le genre de ses travaux et de ses études, la tendance de son esprit, ses rapports avec ses compatriotes. Tout ce qu'on nous dit, c'est qu'ayant quitté la cour de Pharaon pour visiter les Israélites, il commença sa carrière par un meurtre. « Il vit un Egyptien qui frappait un Hébreu d'entre ses frères; et ayant regardé çà et là, et voyant qu'il n'y avait personne, il tua l'Egyptien, et le cacha dans le sable. Et il sortit le second jour, et voici, deux hommes hébreux se querellaient, et il dit à celui qui avait le tort : Pourquoi frappes-tu ton prochain? Mais il lui répondit : Qui t'a établi prince et juge sur nous? Est-ce que tu veux me tuer, comme tu as tué l'Egyptien? Et Moïse craignit, et il dit : Certainement le fait est connu. » (Exode II, 11 à 14.)

Il y a là, sans contredit, tous les éléments d'un meurtre avec préméditation. Ce n'est pas une simple rixe, à la suite de laquelle un des deux combattants est tué. Moïse n'est pas non plus l'homme généreux qui vole au secours de l'opprimé par un mouvement spontané d'indignation, car il commence par regarder çà et là, et ce n'est que lorsqu'il s'est assuré que personne ne peut le voir, qu'il se jette sur l'Egyptien, le tue et l'enfouit dans le sable.

Si Moïse avait commencé sa mission par un acte de magnanimité, en s'exposant lui-même aux coups de l'Egyptien pour faire acte de solidarité sans toutefois commettre un acte pire que celui qu'il voulait réprimer; si, prêt à subir toutes les conséquences de sa généreuse action, il eût attendu bravement que justice se fît et profité de la position qu'il avait occupée auprès de Pharaon pour obtenir, sur le témoignage de ce qu'il

avait vu, un allégement aux charges de ses compatriotes, nous aurions compris que le Dieu d'Israël l'eût choisi plus tard comme le plus digne de remplir une mission divine auprès de son peuple. Mais il n'y a rien de cela dans son action brutale. Il tue par vengeance et par une sorte d'exagération de l'esprit national ; puis il a peur de ce qu'il a fait, il ensevelit le corps de sa victime et reste caché jusqu'à ce qu'il pense n'avoir pas été découvert.

Et pourtant quelle terrible conséquence pouvait résulter de ce meurtre ! Combien d'innocents devaient être soupçonnés, persécutés, maltraités pour la faute de ce Moïse qu'ils ne connaissaient pas. dont ils n'avaient jamais entendu parler ! C'était un beau service, vraiment, qu'il avait rendu à cet Hébreu, que de venger son affront en l'exposant au plus affreux supplice par le soupçon qui devait l'atteindre, en l'absence du vrai coupable, d'avoir assassiné un Egyptien ! Quand on ne peut supporter de voir frapper ses compatriotes, on ne doit pas non plus se cacher après les avoir gravement compromis.

L'historien juif, Flavius Josèphe, l'a si bien compris, qu'il n'a soufflé mot de cette aventure, bien qu'il ait puisé dans l'Ancien Testament ses principaux renseignements sur la vie de Moïse. Il a trouvé plus convenable, et nous le concevons sans peine, d'attribuer le courroux du roi d'Egypte au fait que l'enfant recueilli par sa fille aurait pris son diadème et l'aurait foulé aux pieds, de sorte que les prophètes de Pharaon auraient engagé ce dernier à le faire mourir. Mais ce n'est pas de Moïse seul que la légende raconte ce fait ; la mythologie nous en offre plusieurs exemples, et c'est là probablement que Josèphe est allé le puiser. Nous n'avons pas, d'ailleurs, à critiquer les allégations de cet écrivain, mais bien celles de la Bible, et nous nous en rapportons, par conséquent, à ce qu'elle raconte.

Après l'assassinat dont il venait de se rendre coupable, et ayant, par sa seconde aventure, acquis la conviction qu'il était découvert, c'est-à-dire qu'aucun de ses frères ne serait persécuté ou mis à mort à sa place, Moïse pensa que le séjour de ce pays ne valait rien pour lui, et il s'enfuit sur la terre de Madian, où il s'assit auprès d'un puits.

« Or, nous dit l'auteur sacré, le sacrificateur de Madian avait sept filles, qui vinrent puiser de l'eau, et elles remplirent les auges, pour abreuver le troupeau de leur père. Mais des bergers survinrent et les chassèrent. Alors Moïse se leva et les garantit, et abreuva leur troupeau. »

Voilà un exploit qui vaut mieux que le précédent, et Moïse ne pouvait mieux employer qu'en faveur des aimables opprimées le peu de courage et la force athlétique dont la nature l'avait doué. Nous ferons seulement observer en passant que le sacrificateur de Madian devait posséder bien peu d'influence

dans son pays, puisque ses propres filles, qui étaient nécessairement connues des bergers, ne pouvaient se rendre à l'abreuvoir public sans en être chassées par ces derniers.

Qu'était-ce que ce pays de Madian, et comment s'y trouvait-il un sacrificateur? Nous ne connaissons guère sa position géographique que sur l'indication que la montagne d'Horeb se trouvait à la portée de Moïse alors qu'il gardait les troupeaux de son beau-père. C'était un territoire qui s'étendait sur le bord de la Mer Rouge, sur la rive gauche en descendant depuis l'isthme de Suez, et tout à fait au nord. De quelle religion était sacrificateur celui que l'auteur du Pentateuque nomme Réhuel au chap. II, v, 18, puis Jéthro au chap. III, v 1, au chap. IV, v. 18, au chap. XVIII, v. 1, 5, 6, 9, 10 et 12 de l'Exode, puis de nouveau Réhuel ou Raguel au v. 29 du chap. X des Nombres? Il n'était pas du culte des Egyptiens, car ce n'est point ainsi que ces derniers appelaient leurs prêtres. D'autre part, les Hébreux n'avaient point encore de sacrificateurs, puisque c'est la loi de Moïse qui les a institués. Quant à l'état politique des Madianites, qui pouvaient recevoir chez eux un malfaiteur fuyant la vindicte des lois égyptiennes, on n'est pas plus instruit à cet égard que sur leur religion. Ce sont pourtant là des détails qu'il eût été fort intéressant de connaître, parce qu'ils auraient pu donner un certain poids au récit de l'Exode.

L'historien Josèphe n'a pas, d'ailleurs, suivi cette légende; il en a composé une autre infiniment plus romanesque, qui fait de Moïse un grand capitaine, vainqueur des Arabes pour le compte des Ethiopiens, dont il aurait épousé la reine et qu'il n'aurait quittés que contraint de céder la place au fils de l'ancien roi.

On voit qu'il est impossible d'accepter autrement que sous bénéfice d'inventaire les histoires plus ou moins invraisemblables qui s'attachent toujours au nom des grands hommes de l'antiquité, et qu'il est difficile de rien fonder de sérieux sur les données mythologiques de leur existence.

Nous allons maintenant suivre Moïse dans la partie de sa carrière où commence sa prétendue mission divine, et nous examinerons, avant d'entrer dans les détails, le point de vue général de la révélation judaïque.

Avis.

Nous prévenons les abonnés du *Rationaliste* qu'ils recevront, avec le numéro suivant, la Table des matières contenues dans les 50 premiers numéros parus (formant la 1re année de notre publication). Avec le N° 1 de ce jour commence la seconde année.

Imp. Blanchard, Rive.

19 Juillet 1862. 2e Année. N° 2.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de: 5 fr. par an; — 2 fr. 50 c. pour six mois; — 1 fr. 25 c. pour trois mois; — 10 cent. le numéro séparé.

S'adresser chez M. Daviet, Longemalle; — à la Librairie étrangère, quai des Bergues; — chez M. Caille, place Saint-Gervais, et chez Rosset-Janin, rues Croix d'Or et Mont-Blanc.

Le sentiment religieux.

(10e article.)

Nous avons montré que la foi à un dogme absolu, révélé ou non révélé, touchant les causes premières, n'est point nécessaire à la satisfaction du sentiment religieux. Comment, en effet, ce qui est illusoire, vain, anti-rationnel pourrait-il être nécessaire ou seulement utile à l'homme? Or, tels sont les caractères d'un pareil dogme, puisque les causes premières se perdent dans l'infini, dont notre raison a sans doute conscience, mais ne saurait acquérir une connaissance intégrale, de cela même que c'est l'infini.

Cependant, faut-il en conclure que toute croyance, généralement parlant, soit inconciliable avec la raison et ne puisse conséquemment trouver accès dans le domaine de la véritable religion?

Point du tout. Il s'agit seulement, comme nous le disions à

la fin du précédent article, de bien déterminer ce que doit être une croyance et quel rôle il lui appartient de jouer dans l'ordre rationnel et religieux.

En dehors du domaine de la révélation ou de la théologie, qu'est-ce que croire? — C'est adhérer par le sentiment et même par l'esprit à la réalité d'une chose, d'une idée, d'un fait dont on ne possède point la pleine certitude.

Lorsque la croyance repose sur des témoignages irrécusables et qu'elle a pour objet un phénomène naturel, logique, conforme aux lois de l'ordre général, elle équivaut à une quasi-certitude et prend rang dans nos acquisitions intellectuelles à la suite des connaissances démontrées et indubitables. Mais à mesure que l'objet de la croyance est moins vraisemblable, moins bien constaté et reconnu, cette croyance devient plus vague, plus arbitraire et relève d'une façon plus exclusive des opinions personnelles de son ou de ses promoteurs.

Ainsi, dans les sciences positives, au-delà de ce qui est dûment acquis, démontré, prouvé, il y a ce qui est encore à l'état d'hypothèse, ce qui est probable ou seulement possible, ce qui divise les savants et leur fournit matière à discussion entre eux. Au demeurant la science ne se compose que du certain et n'admet les croyances ou opinions individuelles, quelque bien patronnées qu'elles soient, que sous bénéfice d'inventaire, c'est-à-dire qu'elle les tient en suspicion jusqu'à production complète des preuves et intelligence analytique des causes.

Cette sévérité fait le salut de la science. Celle-ci serait frappée au cœur du jour où le *croire* y suppléerait au *savoir*, et où, sous prétexte de grossir les trésors de la connaissance on y ferait figurer des affirmations plus ou moins contestables.

Il est naturellement permis à chacun de supposer, d'imaginer, d'admettre comme réel ce que bon lui semble et même de révoquer en doute ce qui est admis par tout le monde, et ce rôle aventureux peut être utile au progrès; mais, nous le répétons, la croyance, la foi, l'opinion individuelle reste en dehors de la science tant qu'elle n'a pas conquis les caractè-

res de certitude auxquels est attaché l'assentiment forcé de tous.

Dans le monde des choses invisibles et abstraites, dans les études de l'ordre moral, idéal, philosophique, les mêmes principes dominent l'acquisition du vrai et y président. Mais la difficulté de prouver, en pareille matière, étant beaucoup plus grande que dans les sciences expérimentales, un champ infiniment plus vaste y reste dévolu aux croyances ou opinions individuelles. De là vient la lenteur dont le progrès de ces sciences est frappé. Leurs adeptes, si éclairés et si studieux qu'ils soient, ne parviennent qu'à former des systèmes qui peuvent être fort beaux et dénoter une portée d'esprit supérieure, mais auxquels les moyens de démonstrations rigoureuses faisant défaut, il n'est accordé qu'un degré de créance plus ou moins restreint.

Il faudrait donc renoncer, en quelque sorte, à ces sciences, si l'on n'admettait pas qu'il leur fût possible de vivre et de prospérer à l'aide des opinions ou croyances individuelles. Il faudrait proscrire la philosophie, si l'on exigeait d'elle, pour première preuve de légitimité et de valeur, une certitude absolue et, ce qui revient au même, une concordance entière d'idées entre tous ceux qui la cultivent.

Quelle difficulté n'y a-t-il pas à obtenir la certitude et l'accord dans une science qui a précisément pour objet la recherche des causes premières et de l'essence des choses, objet qui échappe, par sa nature même, comme nous l'avons précédemment montré, à la portée de l'esprit humain !

Cette impuissance de démontrer, qui est comme inhérente à la philosophie, est ce qui suscite contre elle les deux genres opposés d'attaques auxquels elle est en butte.

D'un côté les théologiens, les croyants de la révélation, croient triompher de la philosophie en lui reprochant ses divergences de systèmes, ses lacunes et ses variations. Ils ne s'aperçoivent pas, les malheureux, ou bien ils feignent de ne pas s'apercevoir que l'argument se tourne contre eux-mêmes avec cent fois plus de force encore, car les divergences et

porterons un regard plus hardi et plus sûr vers l'inconnu et surtout nous en distinguerons mieux la route ; car cette route, nous ne la demanderons plus à la révélation, au surnaturel, au miracle. Il n'y aura donc plus rien dans notre croyance dont le bon sens et la science puissent se plaindre et s'alarmer ; et aucun homme de sens ne pourra plus s'enivrer de ses opinions sur le problème des causes premières, au point de se croire, à cet égard, en possession du vrai absolu. Dès lors nous serons tolérants, et la liberté servira de palladium commun à toutes les croyances. Avec la liberté, la croyance se fera progressive ; chaque progrès des connaissances positives élargira les bornes de son horizon et lui fera distinguer des astres plus nombreux dans les profondeurs de son ciel. L'Idéal resplendira d'une lumière plus pure, plus éclatante et plus vaste, et conséquemment notre sentiment religieux augmentera d'intensité et d'ampleur.

La vie religieuse, ainsi comprise, sera inégale sans doute et multiple ; chaque âme y participera suivant sa puissance, chaque intelligence lui donnera sa forme. Pourquoi non ? Tous étant ralliés, en principe, au vrai et au bien tels qu'il nous peut être donné de les connaître, la multiplicité des opinions individuelles, dans tout ce qui est matière à croyance, ne fera qu'accélérer la marche commune vers l'agrandissement progressif du vrai, du beau et du bien, par celui de la science, de l'art et de la morale.

Voilà comment nous concevons les croyances. Nous les voulons libres, individuelles, tolérantes, progressives, multiples. Nous repoussons invinciblement tout ce qu'elles ont prétendu recevoir jusqu'ici de la révélation ; nous en éliminons tout caractère de surnaturel et d'affirmation absolue.

— « Mais alors que signifierait le culte, nous dira-t-on, et quel lien resterait-il entre les croyants ? »

Nous terminerons notre étude sur le sentiment religieux par la réponse à cette question.

Mission divine de Moïse.

(Suite des Etudes sur l'*Exode*.)

Il suffit de lire attentivement le texte de l'Exode pour s'assurer que la prétendue mission divine de Moïse n'offre aucun des caractères de moralité, de justice, qui devraient frapper dès l'abord dans une manifestation directe de la Divinité. Supposons admis comme exacts les principaux traits du récit de l'auteur sacré sur la vie de ce législateur, et voyons si le rôle qu'on fait jouer au Dieu des Hébreux, dans cette occasion, est bien conforme à l'idée que nous nous faisons d'un Etre suprême.

Le point de départ du second livre de l'Ancien Testament est la misère, l'état de servitude des Israélites dans la terre de Gossen, le but est leur sortie du pays d'Egypte. Si le moyen employé pour parvenir à ce but se trouve être à la fois le moins barbare, le plus pratique et le plus propre à donner au peuple privilégié une haute opinion de son divin protecteur, ce sera là une prévention en faveur de l'exactitude du récit mosaïque. Mais si nous rencontrons dans l'intervention surnaturelle de Dieu tous les caractères opposés à ses attributs essentiels, la sagesse, la justice et la bonté, nous devrons reconnaître que, sur ce point comme sur tant d'autres, l'écrivain plus ou moins sacré s'est joué de nous sur l'ensemble comme sur les détails de cette miraculeuse intervention.....

Or, toujours en supposant admis les faits rapportés dans l'Exode, nous voyons que Moïse occupait une place distinguée à la cour de Pharaon, qu'il était le favori de la fille du roi, son enfant adoptif, c'est-à-dire de tous les Hébreux le mieux placé pour obtenir par la persuasion la délivrance de ses concitoyens. D'autre part, les Egyptiens eux-mêmes n'étaient point hostiles aux enfants d'Israël, si nous en croyons la complaisance avec laquelle ils leur ont prêté leur vaisselle d'argent, ainsi qu'il est dit v. 36 du chap. XII. Enfin, le roi craignait avant tout qu'ils n'ouvrissent l'Egypte aux ennemis

et ne partissent après l'avoir vaincu (chap. 1er, v. 10); dès lors il devait souhaiter de les voir s'en aller le plus promptement et le plus loin possible.

Tout était donc disposé pour une entente amiable, pour une solution pacifique de la servitude des Hébreux; il eût suffi pour qu'ils pussent opérer en paix leur retraite, que Dieu amollît le cœur de Pharaon, au lieu de l'endurcir comme le rapporte le v. 21 du chap. IV et le v. 1 du chap. X. Puis, s'il voulait se manifester à son peuple chéri de manière à ce qu'il n'oubliât jamais ses commandements, il pouvait témoigner au grand jour sa puissance par un signe visible de sa protection, ou, ce qui eût été plus simple encore, en faisant subir aux cœurs des Hébreux la même opération qu'à celui du roi d'Egypte.

Au lieu de cela, que voyons-nous? L'Eternel se fait connaître de Moïse seul, dans un lieu sauvage, loin de la terre de Gossen. Il l'envoie vers Pharaon après avoir disposé ce dernier à repousser les demandes de son commissionnaire. Là commence une lutte ridicule entre le Dieu des Juifs et les magiciens du roi, qui répètent les uns après les autres tous les prodiges de Moïse et d'Aaron. Des malheurs de toute sorte frappent le pauvre peuple, dont tout le crime consistait à posséder un monarque dont Dieu avait malignement endurci le cœur. Les malheureux Egyptiens voient périr misérablement leurs bestiaux, leurs récoltes, leurs premiers-nés; ils souffrent des fléaux les plus atroces, sont décimés et réduits à la plus affreuse misère; plus tard, leurs chevaux, qui étaient déjà morts deux fois, sont engloutis avec les cavaliers dans les eaux de la mer Rouge, et tout cela, nous le répétons, parce qu'il avait convenu au Dieu d'Israël d'endurcir le cœur de Pharaon.

Mais du moins le peuple en faveur duquel se sont opérés tous ces prodiges en a-t-il été plus heureux, et le moyen choisi par l'Eternel pour obtenir sa délivrance était-il le meilleur possible par rapport à ses favoris? Le texte suivant nous dispensera de répondre à cette question: «Et ils dirent à

Moïse et à Aaron : Que l'Eternel nous regarde, et en juge, vu que vous nous avez mis en mauvaise odeur devant Pharaon et devant ses serviteurs, leur mettant l'épée à la main pour nous tuer. Alors Moïse retourna vers l'Eternel et dit : Seigneur ! pourquoi as-tu fait maltraiter ce peuple? pourquoi m'as-tu envoyé? car, depuis que je suis venu vers Pharaon pour parler en ton nom, il a maltraité ce peuple, et tu n'as point délivré ton peuple. » (Exode V, 21 à 23.) Rien n'est plus significatif que ce passage, et l'on peut dire que, n'étaient les couverts d'argent « butinés » par les Israélites avant leur départ pour la terre promise (XII, 36), il était impossible de faire payer plus cher à ce peuple la liberté de quitter la terre d'Egypte. Passe encore s'il en fût devenu meilleur, mais on dirait qu'une mauvaise chance poursuit le Dieu de la Bible : il a beau prendre tous les chemins de détour qu'il peut imaginer, il ne réussit à rendre libre qu'un peuple dont le premier soin, dans le désert, est d'offrir ses hommages au veau d'or, avec le plein consentement d'Aaron, le frère de Moïse, l'un des deux confidents de Jéhovah.

C'était jouer de malheur ; aussi, dans son légitime courroux, ce Dieu vengeur condamna-t-il ses chéris à laisser leurs os dans un affreux désert, où, durant quarante années, il fut obligé de violer chaque jour les lois de la nature pour leur fournir des aliments.

Donc la prétendue mission divine de Moïse auprès de Pharaon choque toutes les notions de la justice, puisque deux peuples souffrent pour la faute d'un seul homme ; de la sagesse, puisque Dieu n'a pas su prendre le chemin le plus sûr et le plus court ; de la bonté, puisqu'il a choisi de tous les moyens celui qui devait jeter le plus grand deuil sur des millions de familles; de la grandeur, enfin, puisqu'il ne présente à son peuple que le spectacle d'une lutte mesquine, absurde autant qu'inutile entre des magiciens idolâtres et les représentants de la divinité.

Nous verrons d'ailleurs, en examinant de plus près l'étrange récit de l'Exode, que les détails de cette histoire ne sont ni moins odieux ni plus raisonnables que l'ensemble.

Le libre examen.

Dialogue entre un Raisonneur et un Croyant.

III.

Le Croyant. — Vous parlez à votre aise de la nécessité de l'examen en matière de religion, comme s'il s'agissait d'une innovation, d'une doctrine toute récente, qui n'aurait pas déjà de profondes racines dans le sol de l'humanité; mais le témoignage de vos ancêtres, qui ont admis la révélation chrétienne, et l'autorité du plus grand nombre ont une valeur que vous devez reconnaître, que vous devez admettre, dans l'impossibilité où vous vous trouvez de faire concorder votre raison avec l'enseignement divin.

Le Raisonneur. — Je vous vois venir. A votre avis on doit rester fidèle à la foi de ses pères et se soumettre à l'avis de la majorité, laquelle, si j'en crois vos renseignements, se serait prononcée en faveur du christianisme.

Le Croyant. — Vous avez bien saisi ma pensée.

Le Raisonneur. — En ce cas, je ne vous féliciterai point sur la nature de vos arguments, car ils détruisent de fond en comble tout le système sur lequel l'Eglise chrétienne base sa suprématie.

En effet, si l'on doit rester fidèle à la foi de ses pères, ce devoir existe pour le mahométan, pour le boudhiste, pour le juif, aussi bien que pour le chrétien, et dès lors vous êtes obligé d'admettre ou que toutes les religions sont divines et renferment la vérité absolue malgré leurs divergences, ou qu'elles peuvent toutes êtres fausses malgré le témoignage des générations qui les ont pratiquées. Or, si vous admettez la première de ces deux alternatives, vous devez croire qu'il est vrai à la fois qu'il y ait plusieurs dieux et qu'il n'y en ait qu'un, que le Messie attendu par les juifs est venu et n'est pas venu, que l'usage du vin et de la viande de porc est en même temps interdit et autorisé par la loi de Dieu, etc. Vous ne me forcerez pas, je l'espère, à vous prouver que deux assertions contraires ne peuvent être vraies l'une et l'autre. Quant à la seconde alternative, d'après laquelle toutes ces religions peu-

vent être fausses malgré le témoignage des ancêtres de ceux à qui l'on prétend les imposer, c'est la seule admissible, la seule conforme aux notions de la saine logique.

Le Croyant. — Nierez-vous cependant que le christianisme ait fourni des hommes remarquables, des esprits d'élite, qui certainement vous valaient bien quant à la puissance du raisonnement?

Le Raisonneur. — De grâce, laissons de côté cet absurde argument, qui ne peut servir à personne parce que tout le monde peut l'invoquer. Si vous avez eu vos Bossuet, vos Bourdaloue, vos Châteaubriand et vos Montalembert, l'opinion contraire a le droit de citer les Voltaire, les Rousseau, les Diderot, les Leibnitz et les Hegel, de même que les anciens Romains s'enorgueillissaient des païens Cicéron, Tacite, Pline et Suétone, les Grecs des Aristophane, des Platon, des Démosthènes, des Hérodote et des Eschyle, les Chinois de Confucius, etc., etc. Du reste, il ne s'agit point encore, entre nous, de la comparaison des divers systèmes entre eux, mais uniquement de la question de savoir si j'ai le droit et le devoir d'examiner ce que vous m'affirmez être l'œuvre, la révélation directe de la divinité.

Le Croyant. — D'accord; mais je ne puis concevoir votre obstination à repousser, comme étant de nulle valeur, l'expérience et la conviction de vos pères, qui n'étaient pas des imbéciles.

Le Raisonneur. — Les prêtres des anciennes religions étaient en droit de leur faire la même observation et de leur imposer, au nom de leurs ancêtres, la nécessité de rester juifs ou polythéistes. Pourquoi se sont-ils faits chrétiens, abandonnant ainsi la foi des générations précédentes?

Le Croyant. — Parce qu'ils ont été convaincus de la supériorité de la religion chrétienne.

Le Raisonneur. — Ils avaient donc examiné cette religion, puisqu'ils la trouvaient supérieure aux autres?

Le Croyant. — Sans doute.

Le Raisonneur. — Et de quel droit, s'il vous plaît, si ce n'est du même droit que je possède, moi, d'examiner à mon tour ce qu'il me convient de croire ou de rejeter? Vous prétendez que

ce serait manquer de respect à mes pères, que de contrôler leurs croyances et d'admettre qu'ils ont pu se tromper; mais ils ont eux-mêmes fait bon marché des croyances de leurs ancêtres lorsqu'ils ont embrassé le christianisme et répudié ce que vous appelez les faux dieux et les fausses doctrines. Mais ce n'est pas tout: chaque siècle a apporté son contingent à l'ensemble des dogmes qui forment l'arsenal de l'Eglise d'aujourd'hui. Les premiers chrétiens croyaient devoir s'astreindre encore aux formalités du culte juif, suivant cette parole de leur maître: Le ciel et la terre passeront avant qu'il soit changé un iota à la loi. Plus tard un concile a condamné cette manière de voir et substitué des cérémonies nouvelles à celles du judaïsme. La trinité, l'adoration des saints, l'incarnation étaient inconnues des premiers Pères de l'Eglise, à plus forte raison la transsubstantiation et l'immaculée conception. Les dogmes, les coutumes, les principes du christianisme ont varié suivant les temps et les lieux; des conciles et des papes se sont mutuellement convaincus d'hérésie. Qui avait raison? Les premiers, selon vous, puisqu'on doit rester fidèle à la foi de ses pères. Luther, Calvin, Zwingli, Mélanchton ont donc, en raisonnant, usé d'un droit qui ne leur appartenait point, et les disciples de Jésus ont manqué à toutes les convenances à l'égard de leurs ancêtres païens ou juifs.

Le Croyant. — Ils ont longtemps tâtonné, je l'avoue; mais arrivés à la vérité ils s'y sont tenus, comme le voyageur qui parvient au terme de sa course.

Le Raisonneur. — Ceux qui ont vécu avant eux se sont crus aussi parvenus à destination, et cependant il n'en était rien. Pourquoi ne regarderais-je pas à l'horizon pour aller plus loin encore?

Le Croyant. — Parce que le voyage est accompli.

Le Raisonneur. — C'est vous qui le dites. Mais comment m'en assurerai-je?

Le Croyant. — En comparant...

Le Raisonneur. — Il faudra donc que j'*examine*.

Le Croyant. — On ne peut pas discuter avec vous.

26 Juillet 1862. 2e Année. N° 3.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu ? — La vérité ! — Consulte ta raison !

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de : 5 fr. par an ; — 2 fr. 50 c. pour six mois ; — 1 fr. 25 c. pour trois mois ; — 10 cent. le numéro séparé.

S'adresser chez M. Daviet, Longemalle ; — à la Librairie étrangère, quai des Bergues ; — chez M. Caille, place Saint-Gervais, et chez Rosset-Janin, rues Croix d'Or et Mont-Blanc.

Le sentiment religieux.

(11e et dernier article.)

Notre symbole religieux a du moins, on en conviendra, le mérite de la simplicité et de la précision.

Pas de doctrine soi-disant révélée, ni de dogmatisme absolu sur ce qui dépasse les bornes expresses de la compréhension humaine, sur ce qui ne peut être scientifiquement démontré, voilà sa face négative. Le vrai, le beau et le bien manifestés, réalisés progressivement par la science, l'art et la morale, et au-delà de ce terrain, déjà si vaste, si favorable même à tout développement individuel, le plus libre essor laissé aux croyances ou opinions particulières touchant les questions de l'ordre métaphysique et infini, voilà sa face positive.

Sa différence fondamentale avec celui de toute religion

supra-naturaliste, c'est que, suivant nous, la base commune et le lien des idées et des sentiments, de l'ordre religieux comme de tout autre ordre, doivent être fournis par la connaissance rationnelle, tandis que, suivant nos adversaires, cette base commune et ce lien se trouvent dans une croyance irrationnelle, arbitraire, indémontrable, mais soi-disant révélée.

Notre religion repose donc sur le CERTAIN, autant qu'il est donné à l'homme de le percevoir, tandis que la leur repose sur le faux convenu et imposé.

Notre religion doit donc grandir avec toutes les acquisitions de l'esprit humain; elle a pour drapeau le PROGRÈS. La leur doit au contraire s'amoindrir à mesure que l'esprit humain s'éclaire et s'enrichit; elle est forcément l'ennemi du progrès.

Cependant, comme on le voit aussi, nous n'éliminons pas, nous n'interdisons pas la croyance; nous la ramenons seulement à son rôle logique et justifiable, qui est d'ouvrir au sentiment carrière sur l'idéal ou l'infini.

On avait fait du sentiment le guide aveugle et le tyran de l'intelligence et l'on avait asservi le sentiment lui-même à la superstition matérielle, autrement dit à l'instinct. Nous renversons cet ordre factice issu de l'ignorance; ce sentiment subit la discipline de la raison et spiritualise l'instinct. La religion est avant tout science; mais elle est en même temps sainteté et poésie, d'abord parce que le vrai, vu de haut, s'identifie avec le beau et le bien, ensuite parce que l'Idéal commun de ces trois termes illumine et embrase l'être humain tout entier.

Un culte simple et grandiose surgit spontanément d'une telle synthèse religieuse, comme la fleur et le fruit naissent en leur temps des rameaux verdoyants au sein desquels circule la sève créatrice.

Qu'est-ce que le culte? — C'est la manifestation interne et externe, privée et publique des sentiments qui animent le *fidèle* envers l'objet de son adoration et de sa foi.

Le culte interne a pour temple l'âme humaine et pour

forme les vertus que la doctrine religieuse met en honneur et préconise comme l'objet supérieur de la vie ou de la destinée du croyant. Ainsi, dans les religions supra-naturalistes, le dogme prenant son point d'appui hors du monde réel et rattachant son idéal de vérité et de perfection morale à une existence transmondaine, sans rapports appréciables avec notre nature intellectuelle et physique, le culte interne se résout dans une sorte d'annihilation de tout sentiment humain et terrestre, dans l'immolation de toutes les facultés et de toutes les forces de l'être à un amour mystique de Dieu, qui ne souffre aucun partage ni aucun terme. Cette absorption du fini par l'infini est si complète chez le croyant que rien — pas même la vertu, pas même les actes du plus noble dévouement — ne conserve de valeur à ses yeux si la foi ne le domine et ne le vivifie, s'il n'a pour but exprès et exclusif le sacrifice de la créature à la volonté de l'Etre suprême. C'est ainsi que les théologiens catholiques attachent une espèce de réprobation à ce qu'ils nomment les *vertus humaines* et que les théologiens protestants déclarent stériles les œuvres sans la foi.

Sur une telle pente, on arrive vite et fatalement à éliminer toute morale positive des conditions de la vie religieuse. La détermination du bien n'ayant pas de base expérimentale, aucune lumière rationnelle ne luit plus dans la conscience, et le croyant commettra avec autant de sécurité des méfaits et des crimes que des bonnes actions; il nuira à ses semblables, il violera toutes les lois de la justice naturelle avec la persuasion intime qu'il accomplit le plus légitime et le plus saint des devoirs.

Tout est confondu et contradictoire du moment qu'il faut, avant et par-dessus tout, *croire* au lieu de *savoir* et de comprendre. Le christianisme nous dira que Dieu est tout amour « *Deus Caritas est* » en même temps qu'il nous imposera la foi à un dogme où tout part de la vengeance, de la cruauté et aboutit à l'implacabilité éternelle. Il fera marcher de front la fraternité humaine et les guerres de religion, la charité

Fêtes du travail: agriculture, industrie, commerce, etc.

Fêtes commémoratives des grands événements humanitaires et nationaux.

Fêtes des bienfaiteurs du genre humain: législateurs, philosophes, moralistes, savants, poëtes et artistes, patriotes, inventeurs, apôtres du progrès, martyrs de l'idée, etc.

La prédication religieuse est le corollaire obligé d'un tel culte. Il faut expliquer le but de chaque solennité; dévoiler l'harmonie supérieure des grandes choses; initier l'esprit des masses à la marche progressive des idées et des faits; inspirer l'amour du vrai, du beau et du bien, et montrer à quel prix s'obtient leur conquête; enseigner les bases de la morale; rappeler l'homme au sentiment de sa dignité et de son devoir; retracer les luttes du passé pour en faire comprendre la valeur ou en déplorer l'égarement; exposer la vie des grands hommes et raconter leurs travaux; expliquer les découvertes importantes et en faire ressortir la portée; plaider toutes les bonnes causes et combattre tous les préjugés; enfin élever les âmes vers l'Idéal, rapprocher les cœurs, aviver l'enthousiasme pour tout ce qui est vrai, beau et bon.

On conviendra que les enseignements de la chaire religieuse, élevés à cette hauteur, offriraient à l'art oratoire un champ bien autrement riche, varié et solide que les homélies de nos prédicants sur des sujets cent mille fois rebattus et où le talent consiste à enfermer le plus strictement possible l'intelligence des auditeurs dans les liens d'une phraséologie vide et stupéfiante, et à les mettre en hostilité contre tout ce que la raison, la science et le progrès s'efforcent d'ajouter chaque jour aux acquisitions antérieures de l'humanité.

Avec les religions supra-naturalistes, la prédication sacrée est nécessairement un arsenal de lieux-communs, de mensonges, de dénigrement de la raison, de niaiseries sentimentales, d'hallucinations mystiques, de figures et d'images idolâtriques, de tableaux fantastiques des joies ou des supplices imaginaires de l'autre monde, de perversion du sens moral à l'aide de textes apocalyptiques ou alambiqués; en un mot,

c'est l'art de capter le cœur des masses et d'exploiter leur sentiment religieux au profit d'un système basé sur l'ignorance et des intérêts corporatifs qui s'y rattachent.

Mais dire que nous comprenons l'importance des fêtes et de la prédication, c'est dire que loin de fermer les temples nous les voulons plus grands et plus beaux encore qu'ils n'ont été jusqu'ici. Qu'on fasse disparaître de leur sein les oripeaux du fétichisme, que l'art y étale toutes ses merveilles sous la forme la plus relevée, la plus sévère, la plus noble et la plus sympathique ; qu'ils soient le sublime panthéon de tout ce qui a droit au respect, à l'admiration, à la reconnaissance, de tout ce qui peut exercer une influence moralisante et civilisatrice sur la société ; que leurs voûtes retentissent des hymnes et des enseignements inspirés par l'amour du vrai, et les temples redeviendront le foyer des grandes émotions communes et le sanctuaire immaculé de la vie religieuse.

Nous ne pousserons pas plus loin cette étude. Elle demanderait des volumes ; mais notre but aura été atteint si nous sommes parvenus à faire comprendre que le sentiment religieux, loin de succomber dans le naufrage désormais irrémédiable des dogmes révélés, s'en dégagera plus pur, plus vivace et plus saint !

On croyait nous enfermer dans ce dilemme : « Croyance ou scepticisme absolus. Si vous supprimez la révélation, vous ne pourrez rien mettre à la place et vous laisserez l'âme vide et désolée. »

Nous avons montré qu'entre les deux abîmes s'ouvre une route large et sûre et que l'humanité, dédaignant les menaces dont on l'assiége, avance d'un pas ferme vers le but que lui assigne sa raison.

S'il en est ainsi, nous avons justifié cette parole placée aux premières lignes de la présente étude : « Le rationaliste est plus foncièrement religieux que le croyant. » C'est tout ce que nous voulions prouver.

Le libre examen.

Dialogue entre un Raisonneur et un Croyant.

IV.

Le Raisonneur. — En même temps que de la nécessité de rester fidèle à la foi de ses pères, vous m'avez parlé, n'est-il pas vrai, de l'*autorité du plus grand nombre*, auquel doit, à votre avis, se soumettre notre raison, ce qui nous épargnerait, je le conçois, la peine de nous servir de l'intelligence que nous a départie la nature.

Le Croyant. — Vous pourriez ajouter : le danger d'errer au gré de cette folle prétentieuse !

Le Raisonneur. — Folle prétentieuse est un peu fort ; mais passons ! l'intelligence est comme le savoir : on la dénigre d'autant plus qu'on en possède moins.

Le Croyant. — Je pourrais vous répondre que l'examen est comme le péché : plus on s'y livre et moins on le redoute.

Le Raisonneur. — Répondez seulement, cher ami ; ne vous gênez pas, ou revenons à nos moutons, si vous le préférez.

Le Croyant. — Je ne sais trop si je dois...

Le Raisonneur. — Ne craignez rien, personne ne vous entend.

Le Croyant. — Eh bien, soit ! Nous disions donc que plus il y a de personnes qui viennent témoigner d'un fait, d'une vérité, plus ce fait ou cette vérité prend de consistance et mérite de passer au rang des choses prouvées, qui n'ont plus besoin d'être soumises à l'examen comme pourrait l'être une assertion toute nouvelle sortie de la bouche d'un inconnu. Or, le christianisme est affirmé par des millions et des millions d'êtres humains, capables aussi bien que vous de discerner le vrai du faux, et si le témoignage de vos ancêtres n'a pas grande valeur pour vous, d'après les explications que vous m'avez données, vous devez ajouter plus de créance à l'opinion de l'immense majorité de vos contemporains.

Le Raisonneur. — Distinguons, s'il vous plait, et rétablissons les faits dans toute leur exactitude. D'abord, mes contemporains ne peuvent pas *témoigner* de la réalité des miracles puisqu'ils ne les ont point vus, de l'authenticité des évangiles puisqu'ils n'ont point assisté à votre prétendue révélation. Tout ce qu'ils peuvent faire, c'est de m'assurer qu'ils ont cru sans examen à ce que leur rapportaient d'autres hommes et de m'engager à les imiter. Vous me direz peut-être que les premiers chrétiens ont vu ces miracles et qu'ils ont entendu les paroles de Jésus-Christ conservées dans le Nouveau-Testament. Mais pour m'assurer d'abord si les apôtres ont écrit les livres qui portent leurs noms, il faut que je recherche dans les ouvrages des premiers pères de l'Eglise quelles étaient à cet égard les traditions de leur époque ; je trouverai que rien n'est plus hasardé que l'opinion qui attribue les quatres évangiles actuels à Mathieu, Marc, Luc et Jean ; que, dans les premiers siècles, il y avait une foule d'évangiles aujourd'hui regardés comme apocryphes, et que l'on ne trouve aucune trace certaine de ceux qui passent pour canoniques; que l'évangile de Jean, en particulier, n'est évidemment pas de l'apôtre de ce nom ; que Marc et Luc n'ont jamais compté parmi les premiers disciples de Jésus, etc., etc. Je chercherai ensuite si l'on peut admettre que ces livres aient été dictés par l'Esprit saint, et ces contradictions qu'ils renferment me convaincront du contraire. Puis, cherchant si les apôtres sont morts pour témoigner des miracles et de la résurrection de leur maître, je verrai que tout porte à croire, au contraire, malgré les traditions arrangées dans les couvents du moyen-âge, qu'ils ont tous fini tranquillement leur existence. Enfin, je constaterai que Paul, le plus zélé des premiers chrétiens, n'a point assisté aux travaux de Jésus, à sa mort, non plus qu'à sa résurrection, et que dès lors il n'a pas pu témoigner de la vérité de ces faits, mais seulement de sa croyance en leur réalité. Or comment, je vous prie, arriverai-je, à ces convictions-là ou aux convictions opposées, favorables au christianisme ?

Le Croyant. — En compulsant les ouvrages écrits sur ces

matières, mais avec de bons sentiments et sans parti pris de récuser les témoignages de leurs auteurs.

Le Raisonneur. — Et si je lis deux écrivains, hommes comme moi, dont l'un dit blanc et l'autre noir, lequel devrai-je croire ?

Le Croyant. — Celui dont les arguments vous paraîtront le plus convaincants.

Le Raisonneur. — Vous voyez qu'il me faudra bien toujours en revenir à l'examen, à la comparaison, à l'usage du raisonnement, enfin !

Le Croyant. — Cela n'est que trop vrai ; mais vous ne répondez pas à ce que je vous ai dit de l'autorité du témoignage de vos contemporains.

Le Raisonneur. — Prenez patience. Je viens de vous montrer que le monde chrétien ne témoigne pas et n'a jamais témoigné de faits qui se soient passés sous ses yeux. Peut-on dire qu'il témoigne d'une vérité mathématiquement démontrée ? Pas davantage, car vos apologistes chrétiens en se servant de la fameuse formule : « *Credo quia absurdum* » (Je crois *parce que* c'est absurde), ont eu soin de nous déclarer que ce qu'ils avaient à nous annoncer bouleversait les lois de la nature, les notions du possible et de l'impossible. Il témoigne donc tout simplement de sa foi en des dogmes qui lui ont été enseignés par des êtres humains et qui choquent la raison et le bon sens. Serait-ce là, je vous le demande, le premier exemple d'aberration d'esprit chez les masses, et la science n'a-t-elle pas constaté successivement la fausseté d'une foule de préceptes et de croyances que partageait l'immense majorité des hommes ? Quand Galilée soutenait que la terre tourne autour du soleil, il était seul contre tous ; quand Christophe Colomb démontrait l'existence de l'Amérique, on le bafouait : quand Parmentier travaillait à l'introduction de la pomme de terre en Europe, la multitude le prenait pour un empoisonneur ; enfin, quand l'inventeur de l'utilisation de la vapeur comme force motrice conçut les idées primitives sur lesquelles est basé le colossal réseau de nos voies ferrées, on le mit à

Charenton. Trouvez-moi l'inventeur d'une vérité quelconque, qui n'ait pas été seul contre tous à l'origine, et je reconnaîtrai avec vous l'autorité du plus grand nombre. Jusque-là, je soutiens que Galilée avait raison et que ses contradicteurs avaient tort, bien qu'il ne fût qu'un et que ces derniers fussent le monde entier; et que, par une conséquence toute naturelle, votre argument n'a pas plus de valeur que n'en aurait celui d'après lequel une doctrine serait d'autant meilleure qu'elle aurait moins d'adhérents.

Le Croyant. — Avouez cependant qu'un article de foi reconnu par la majorité acquiert par ce fait une valeur incontestable, en vertu du principe que les petits ruisseaux font les grandes rivières, et qu'un grand nombre de lumignons forment des illuminations colossales.

Le Raisonneur. — Cet argument a malheureusement le défaut d'être invoqué au même titre par toutes les religions et de ne pouvoir s'appliquer à aucune. En effet, si chacune d'elles réunit un nombre considérable de sectaires, toutes ont commencé par une faible minorité qui, pour le christianisme, se réduisait d'abord, d'après vos enseignements, à un seul homme, Jésus, et plus tard à une douzaine de disciples. Les chrétiens, comme les musulmans, les bouddhistes, etc., ont donc été forcés de fouler aux pieds, chacun à son tour, cette autorité du plus grand nombre sur laquelle les religions ne se sont appuyées que lorsqu'elles se furent considérablement développées.

Le Croyant. — J'en conviens; mais le christianisme seul peut invoquer aujourd'hui cet argument.

Le Raisonneur. — C'est là une grave erreur. Aucune des religions actuellement existantes ne réunit l'assentiment de la majorité des hommes; elles forment toutes des minorités. Le boudhisme se présente en première ligne avec 350 millions de sectaires; le christianisme vient ensuite avec trois cent dix millions; le mahométisme avec cent millions; le brahmanisme avec quatre-vingt-dix millions, etc., etc. Si vous additionnez le chiffre de toutes ces religions, vous

voyez qu'aucune d'elles n'arrive, même de loin, à la moitié du total ainsi formé. Ce serait bien plus fort, si je mentionnais toutes les sectes qui les divisent et dont chacune prétend être seule dans le vrai. Enfin, quand je parle de quatre cents millions de chrétiens, je devrais en supprimer, dès l'abord, un bon quart qui ne pratiquent aucun culte et sont considérés par vous comme ne faisant point partie de l'Eglise dans laquelle les range la statistique. Vous voyez à quoi se réduirait votre prétendue majorité, alors même que vous pourriez l'invoquer comme un motif pour l'homme d'accepter les yeux fermés ce que croient ses semblables, que ce soit le prétendu mouvement de tous les astres autour de notre grain de sable, ou le sacrifice que Dieu aurait fait de sa propre personne à sa propre vengeance, pour sauver des hommes dont tout le crime précédent consistait à avoir eu des ancêtres aimant fort les pommes, et tout le mérite subséquent à clouer Dieu sur une croix de bois.

Variétés.

Si un système est d'autant plus divin qu'il est plus incroyable, au lieu de chercher celui qui renferme le plus de vérité et qui, par conséquent, est le plus conforme aux lumières de notre raison, il faudra chercher quel est celui qui y est le plus contraire, et que, par conséquent, nous devons juger comme *le plus faux*, et c'est celui-là que nous déclarerons le plus divin et partant *le plus vrai*; plus il y aura de motifs de ne pas croire, plus nous devons croire; *plus c'est incroyable, plus c'est croyable;* il faudra, en d'autres termes, donner la palme au plus extravagant; ce sera une joute digne de celle par laquelle, au moyen-âge, on élisait le *roi des fous*. Mais les auteurs de ce beau raisonnement, quoique ayant des titres incontestables, seront-ils bien sûrs de remporter le prix? Le bœuf Apis, le Grand Lama, Vichnou, etc., auraient des chances brillantes; et parmi toutes les folies qui, sous le nom de religion, ont égaré les hommes, il serait peut-être difficile de décider quelle est la plus *incroyable*, et, par conséquent, la plus *divine*. (MIRON. *Examen du Christianisme.*)

Imp. Blanchard, Rive.

2 Août 1862. 2e Année. N° 4.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu ? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de: **5 fr.** par an ; — 2 fr. 50 c. pour six mois ; — **1 fr.** 25 c. pour trois mois ; — 10 cent. le numéro séparé.

S'adresser chez M. Daviet, Longemalle ; — à la Librairie étrangère, quai des Bergues ; — chez M. Caille, place Saint-Gervais, et chez Rosset-Janin, rues Croix d'Or et Mont-Blanc.

Les prétendus miracles permanents.

Quand les croyants sont à bout d'arguments et que, pressés par la raison, il ne peuvent plus prouver la doctrine par les miracles et les miracles par la doctrine, ils ont l'habitude de faire une sortie timide dans le domaine des faits perceptibles par l'esprit humain. Ils ressemblent assez au père qui, pendant 24 heures, aurait nourri son enfant d'espérances de souper, et qui comprendrait enfin qu'il faut à cet estomac quelque chose de solide, de réel, d'assimilable. Ils s'écrient donc: Mais vous demandez des miracles, n'en est-ce pas un que la dispersion des Juifs prédite par Jésus lui-même? n'en est-ce pas un que l'établissement du christianisme au milieu des dangers, des persécutions, des martyres, par le seul fait de la conviction et par la seule force de la prière? Deux miracles, deux preuves. Qu'avez-vous à répondre, et ne

sommes-nous pas bons de reste de vous raconter les miracles superflus, tels que ceux de Jonas, d'Isaïe et de Balaam?

Cet argument n'est pas nouveau. Nous en avons été ressassés dans l'instruction dite religieuse, dont on se servait jadis contre nos jeunes intelligences comme d'un bouchon pour fermer une bouteille de champagne. Il faisait même les délices du précepteur chrétien qui, toutes les semaines, venait verser sur notre classe des torrents d'ignorance et de foi; bonne âme, nous voulons bien le croire, mais qui avec nous, jeunes cervelles, ne se donnait guère de peine d'être logique.

La dispersion éternelle des Hébreux sur toute la surface de la terre, dispersion qui date de 1800 ans, serait donc la preuve de la divinité du christianisme. Mais que doit-on faire alors des prophéties de l'Ancien Testament, des déclarations expresses du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, qui toutes donnaient au peuple juif l'assurance d'une possession définitive du pays qui avait été promis à ses pères? Dieu ne dit-il pas à Abraham (Genèse XVII, 8) que ses descendants posséderont *à jamais* le pays *s'étendant depuis le grand fleuve d'Egypte jusqu'au grand fleuve d'Euphrate*? Jérémie n'affirme-t-il pas, chap. L, v. 4 et 5, que ces enfants d'Israël et de Juda retourneront tous ensemble à Sion, et qu'ils se réuniront au seigneur par *une alliance éternelle* dont la mémoire ne s'effacera jamais? Le même prophète ne prédit-il pas qu'après cette réunion Dieu maintiendra avec son peuple son ancienne alliance *qui durera éternellement*, que l'alliance de Dieu avec son peuple *sera éternelle* (chap. XXXII, v. 37 et suiv.), et que le temple de Jerusalem, qui sera rebâti, *ne sera jamais détruit*? Le livre de l'Ecclésiaste ne dit-il pas que cette alliance de Dieu avec son peuple *durera autant que les jours du ciel*? (XLV, 19). Amos n'est-il pas encore plus précis, lorsqu'il assure que Dieu *n'arrachera plus* les Israélites de la terre qu'il leur a donnée.

Si donc c'est en vertu d'une prophétie de Jésus-Christ que les Juifs doivent être éternellement errants sur la terre, cette prophétie détruit toutes celles de l'Ancien Testament et montre ou que Dieu a trompé son peuple chéri, en lui promettant

par la voix de ses anciens prophètes ce qu'il voulait lui enlever par l'organe des nouveaux, ou que les livres prétendus saints, sur lesquels se base le christianisme, sont une œuvre purement humaine puisqu'elle s'est trompée à ce point sur les desseins d'une divinité nécessairement infaillible.

On nous objectera peut-être que les Juifs n'avaient pas encore tué le fils de Dieu quand leurs prophètes leur assuraient, de la part de ce dernier, la possession éternelle de leur pays, et que ce déicide les a rendus indignes de profiter des faveurs qui leur étaient réservées. En ce cas, il faudrait avouer que Dieu est un être changeant dans ses desseins, sujet à l'erreur et ne possédant pas la prescience qu'on lui attribue. Dieu serait le pendant et la copie de l'homme, au lieu d'être l'omniscience, l'omnipotence, la souveraine sagesse et la suprême immuabilité, caractères essentiels de tout être infini. Il aurait fait des promesses à *son peuple* en le voyant sage, puis il les aurait retirées dans un moment d'humeur, après avoir vu que ce peuple n'était point ce qu'il avait cru d'abord. Ce qu'il y aurait encore de plus grave, c'est qu'il n'avait pas su d'avance que son fils serait mis à mort, et que cet évènement, imprévu pour lui comme pour de simples mortels, aurait bouleversé tous ses plans. Mais, alors, qu'est ce que la rédemption sans le sacrifice volontaire de Jésus et le désir de Dieu d'apaiser sa vengeance par le sacrifice de lui-même, c'est-à-dire par le suicide? Tous les dogmes chrétiens croulent devant cet aveu, sont battus en brèche par l'argument lui-même qui devait les exalter.

D'un autre côté, si les prédictions des écrivains de l'Ancien Testament sont une œuvre humaine, une erreur à laquelle Dieu n'avait aucune part, le christianisme, basé sur cette erreur, tombe de lui-même et ne présente plus que l'aspect d'un arbre sans racines, d'un effet sans cause, d'un palais bâti sur le sable, d'une anomalie enfin, que tout homme de sens doit rejeter loin de lui.

Dieu sans la prescience et l'immuabilité, c'est pis que l'automate de Vaucanson; c'est la nuit mariée aux ténèbres, la confusion de toutes les idées et la base de tous les scepticismes.

On ne peut être à la fois le juste et l'injuste, le géant et le nain, la vérité et l'erreur, le lynx et la taupe.

Donc, Dieu savait, au temps des anciens prophètes, que son fils serait, d'après sa propre volonté, mis à mort par les Juifs, et s'il avait l'intention de les en punir par la dispersion éternelle, il ne pouvait leur annoncer la possession éternelle du pays de Canaan. L'Ancien Testament est ainsi, par ce seul fait, convaincu de mensonge, et doit dès lors être mis à l'écart par ceux-là mêmes qui font de l'état actuel du peuple israélite la démonstration de la divinité, de l'authenticité des Evangiles

Miron dit à ce sujet avec beaucoup de justesse: « Si, par hasard, les Juifs, sortant de leur état d'abjection, étaient de nouveau réunis en corps de nation, reconstituaient en Palestine un royaume florissant, consacraient un nouveau temple sur les fondements de celui de Salomon, et y restauraient le culte de Moïse, alors on en serait quitte pour abandonner la prétendue prophétie de Jésus et pour retourner à celles des anciens prophètes qui brilleraient d'un nouvel éclat ; on fermerait les yeux sur une interruption de quelques milliers d'années dans l'effet des promesses divines, pour ne voir que le fait de la résurrection du judaïsme, et l'inspiration de la Bible n'en serait que mieux affirmée ; les évènements les plus contraires donnent raison à ses prophéties, le pour et le contre servent également la cause de l'Eglise, tous les vents favorisent la marche du vaisseau sacré. »

A ceux, d'ailleurs, qui croiraient être chrétiens tout en repoussant l'Ancien Testament, nous rappelons ces paroles expresses de leur maître, rapportées au chap. V, v. 17 et 18 : « Ne pensez point que je sois venu abolir la loi ou les prophètes, je suis venu, non pour les abolir, mais *pour les accomplir ;* car je vous dis en vérité que jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, il n'y aura *rien dans la loi qui ne s'accomplisse jusqu'à un seul iota, et à un seul trait de lettre.* »

Il serait impossible d'être plus positif que ne l'est cette partie du sermon sur la montagne, et comme, d'autre part, les

anciens prophètes *de la loi* ne sont pas moins affirmatifs quand ils disent que les enfants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob possèderont à toujours le pays de leurs pères, qu'ils n'en seront plus arrachés, etc., on doit en conclure que non-seulement Jésus n'a jamais prédit la dispersion perpétuelle des juifs sur toute la terre, mais qu'il n'a même jamais songé à faire cette prédiction, qui bouleversait de fond en comble et les prophètes et la loi. D'ailleurs, il n'est, dans les quatre Evangiles aujourd'hui considérés par l'Eglise comme livres canoniques, aucun passage renfermant une prophétie de ce genre. La ruine de Jésuralem s'y trouve bien indiquée, mais ces livres datant évidemment d'une époque postérieure à la dernière catastrophe qui a frappé les Juifs sous le règne de Titus, 70 ans après l'année où l'on place la naissance de Jésus-Christ, il est clair qu'une telle prédiction ne saurait avoir aucune valeur quant au fait auquel elle se rattache, et à plus forte raison quant à la dispersion des Israélites, ce prétendu miracle permanent.

Nous examinerons, dans un prochain article, le second de ces miracles, celui de l'établissement du christianisme, et nous verrons s'il a plus de valeur que le premier.

Mission divine de Moïse.

(Suite des études sur l'*Exode*.)

Silence, impies, qui refusez de croire à la mission divine du grand législateur des Hébreux ! Voici le premier acte qui commence ; écoutez et prosternez-vous devant les saints mystères !

Moïse était un berger ; mais quel berger ! Las des honneurs qu'on lui rendait à la cour du roi d'Egypte, il s'était tout-à-coup souvenu de sa nationalité. Son désir de revoir ses compatriotes, qui gémissaient dans la servitude, l'avait conduit sur la terre de Gossen, et là, ne voyant rien de mieux à faire pour leur salut, il avait mis à mort un Egyptien, après avoir

regardé çà et là si personne ne l'apercevait, puis l'avait enfoui dans le sable et s'était bravement enfui, laissant ses frères sous le coup de la prévention de meurtre à laquelle il échappait. Chose singulière ! un patriotisme si chaud qu'il s'était manifesté spontanément par l'argument de tous le plus saisissant, paraissait n'avoir plus laissé de traces dans le cœur du fugitif. Moïse s'était marié, dans le pays de Madian, avec la fille du sacrificateur, et le récit biblique nous le représente *longtemps après*, quand Pharaon fut mort, mais sans mentionner aucun désir de sa part de retourner dans son pays pour y travailler à l'émancipation de ses concitoyens (voyez *Exode* II, 23 et III, 1).

Il fallut un miracle, une intervention directe du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, pour le décider à sortir de cette somnolente quiétude. *Il vit* l'ange de l'Eternel lui apparaître dans un buisson ardent, et cependant *il ne le vit pas*, car il s'approcha pour voir comment il se faisait que ce buisson brûlât sans se consummer, ce qu'il aurait compris dès l'abord s'il avait aperçu l'ange de l'Eternel. Cet ange était-il le buisson ? était-il le feu ? Les théologiens informent ; mais jusqu'à ce jour aucune explication claire n'est sortie de leurs études. Il faut bien pourtant qu'il ait été l'un ou l'autre, car sans cela son rôle se serait décidément borné à trop peu de chose, puisque au moment où Moïse, qui ne l'avait pas encore aperçu, voulut s'approcher du buisson, le texte sacré nous apprend que *Dieu lui-même* s'adressa au futur législateur en lui disant : N'approche point d'ici. Déchausse les souliers de tes pieds, car le lieu où tu t'es arrêté est une terre sainte. Depuis ce moment il n'est plus question de l'ange, qui n'a pas même servi à faire connaître à Moïse la raison pour laquelle le buisson ne se consumait point.

Si l'ange de l'Eternel était le buisson ou le feu, lors de l'apparition qui frappa les yeux de Moïse sur le mont Horeb, les anges peuvent se transformer en objets matériels, et le culte de *dolie* rendu par l'Eglise chrétienne à ces êtres intermédiaires se transforme en un fétichisme complet, le moin-

dre brin de paille, la moindre amulette et la moindre statue pouvant être une sorte de Dieu avec sa volonté propre et son pouvoir surnaturel.

Si l'ange n'était pas le buisson ou le feu, à quoi servit-il, puisqu'il n'adressa pas la parole à Moïse, et que ce dernier ne l'aperçut point, ainsi que nous l'avons démontré plus haut?

Mais laissons cette difficulté; nous en trouverons de bien plus fortes encore.

« Dieu dit : N'approche point d'ici. Déchausse les souliers de tes pieds ; car le lieu où tu es arrêté est une terre sainte. » (*Exode* III, 5.)

Quelle niaiserie et quelle absurdité ! Comment ! il y aurait sur le globe une parcelle de terrain plus sainte qu'une autre, un rocher que les hommes devraient respecter plus que le rocher voisin pour être agréables à la divinité ! Mais la terre entière n'est-elle pas, d'après les docteurs chrétiens eux-mêmes, l'œuvre du Créateur, et peut-il exister entre deux montagnes une préférence de droit divin, l'une étant sainte et l'autre ne l'étant pas ? Dans le langage des Eglises, un lieu saint est celui qui est consacré au culte ; il est saint pour les fidèles, parce que c'est là qu'on a la coutume de leur parler de leur dieu, et pour bon nombre de prêtres parce c'est là qu'ils gagnent leur vie, y compris le superflu. Mais, nous le demandons, la montagne d'Horeb, dont les bestiaux seuls troublaient la solitude, pouvait-elle prétendre à ce caractère sacré ? Dieu, nous dit-on, l'avait choisie pour y donner des ordres à son serviteur Moïse et l'avait ainsi sanctifiée. Dieu ne serait donc pas esprit, il ne serait pas infini. Comme l'aigle, il se reposerait sur des sommités sauvages, il se trouverait sur un point du globe plutôt que sur l'autre, et, sur un grain de sable comme notre terre, il aurait encore des lieux privilégiés, de petis coins de prédilection. C'est faire de la divinité le plus étrange portrait et lui donner de bien microscopiques proportions.

Et sur cette terre sainte, Moïse ne doit pas marcher avec

ses souliers; c'est l'ordre exprès de Jéhovah, comme s'il était plus décent de fouler le sol les pieds nus que munis de bottines, et que l'être infini pût se complaire à de semblables puérilités !

Le reste de la conversation renfermée au chapitre III de l'*Exode* est conçue d'après les mêmes notions d'un Dieu personnel, matériel, qui a besoin des cris des Israélites pour savoir ce qui se passe dans la terre de Gossen ; qui descend du ciel (voyez *Tour de Babel*) afin de s'assurer mieux des faits, et qui ne peut exécuter spontanément, par un simple effet de sa volonté toute-puissante, ce qu'il a résolu de faire en dehors des lois de la nature et de la marche ordinaire des événements.

Du reste, Moïse ne paraît pas avoir grande confiance dans les promesses de son interlocuteur, car il ne cesse de soulever des objections et de mettre en doute l'heureux résultat de sa mission. Quand Dieu lui dit qu'il l'enverra vers Pharaon pour retirer son peuple du pays d'Egypte, il répond avec passablement d'irrévérence et comme un véritable prêtre qu'il était : « Qui suis-je, moi ! que j'aille vers Pharaon et que je retire les enfants d'Israël hors de l'Egypte ? » Il aurait mieux valu, semble-t-il, qu'il gardât ses souliers et qu'il montrât plus de foi dans le pouvoir de Jéhovah, qui daignait lui faire part de ses projets.

Mais ce qui peut expliquer cette étrange conduite, c'est l'ignorance dans laquelle se trouve Moïse du nom de celui qui lui parle. En effet, une réflexion subite traverse son esprit : « Quand, objecte-t-il, je serai venu vers les enfants d'Israël et que je leur aurai dit : Le Dieu de vos pères m'a envoyé vers vous, alors, s'ils me disent : Quel est son nom ? que leur dirai-je ? » Comme s'il ne savait pas quel nom ses compatriotes donnaient à leur Dieu, et que ce dernier ne lui eût pas dit, dès le commencement de la conversation : Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ! Evidemment il doutait, n'était pas convaincu de la réalité du miracle qui ve-

nait de s'accomplir sous ses yeux, et jouait au plus fin avec son interlocuteur.

Une réponse claire et catégorique eût été certainement ici à sa place. « *Je serai celui qui serai* ! » lui répond l'Eternel. Les chrétiens ont mis cette phrase au présent, ce qui la rend un peu moins obscure; mais ils n'ont pu le faire qu'en faussant le texte hébreu, qui porte le futur.

Il paraît que cette réponse satisfit Moïse, du moins quant au titre à donner à l'auteur de toutes choses, à l'infini, qui venait de se faire tout petit pour lui donner ses instructions.

(*La suite au prochain numéro.*)

Ce que c'est que le *Rationaliste*.

Nous recevons de l'un de nos abonnés, M. Roman, la communication suivante :

Nous dînions à table d'hôte, aux Trois-Couronnes. J'avais pour voisin un maigre vieillard, à l'œil malin, au visage voltairien. Il s'entretenait avec un autre commensal au sujet du journal le *Rationaliste*. Une dame demanda ce que c'est que ce journal, et le petit vieillard répondit avec une verve étonnante ce qui suit : « Les premières lueurs d'un beau jour après les ténèbres d'une nuit de six mille ans. Le chant mélodieux du rossignol couvert par les croassements des corbeaux. Le cri de la vérité au milieu du charivari assourdissant de l'imposture et du mensonge. Le nocher habile voguant hardiment à travers les écueils innombrables de l'Océan, en montrant le port. Le pionnier zélé qui applanit la voie de l'avenir en balayant les immondices que le fanastisme y entassa. L'épi doré perçant à travers les ronces et les orties. La ligne droite laissant à gauche, à droite, tous les détours, toutes les sinuosités, et arrivant au but comme une locomotive lancée à toute vitesse. Le doigt de la justice montrant les horribles turpitudes du fanatisme dévot, à travers les siècles; enfin, le flambeau éclairant les ossuaires encore palpitants des victimes de cent

mille brigandages consommés au nom d'une charité perfide et d'une religion sanguinaire. »

V. ROMAN.

Un Sermon à Bingen.

L'enseignement de la morale prend parfois, dans la chaire, des formes bien singulières, selon l'esprit et le goût de certains prédicateurs. On en pourra juger d'après le fragment suivant, extrait des *Mémoires de Gœthe*, t. II, page 3.

« Nous étions à Bingen, dit Gœthe, le jour de la fête de Saint-Roch, 16 août 1814. J'avais entendu dire plus d'une fois que, parmi les dignitaires ecclésiastiques, et même parmi les princes Electeurs, il s'était trouvé des buveurs capables de consommer, par jour, huit mesures du Rhin, et je demandai à mon voisin de table si en effet cela était possible. Pour répondre à ma question, il me cita le passage suivant d'un sermon de carême, par lequel l'évêque du pays s'efforçait de combattre le vice abominable de l'ivrognerie. »

« Je vous ai déjà prouvé, mes très-chers frères, que c'est « un très-grand péché que de se servir des dons de Dieu « pour s'enivrer; l'abus cependant n'exclut point l'usage, « bien au contraire, car il est écrit: *Le vin réjouit le cœur de « l'homme.* Il en est bien peu d'entre vous, mes frères, qui ne « puisse boire, par jour, deux mesures de vin au moins. Que « celui qui, à la troisième ou à la quatrième mesure, sent sa « raison se troubler au point de méconnaître sa femme, ses « enfants, ses amis, et de les maltraiter par des coups ou des « paroles injurieuses, s'en tienne à deux mesures, s'il ne veut « pas offenser Dieu et se faire mépriser de son prochain, Mais « que celui qui, après avoir bu quatre, cinq, six mesures, « reste en état de faire son travail, de se conformer aux com« mandements de ses supérieurs ecclésiastiques et séculiers, « et de secourir son prochain en cas de besoin, que celui-là « absorbe humblement et avec reconnaissance la part que « Dieu lui a permis de prendre. Qu'il se garde bien cepen-

« dant de passer les limites de six mesures, car il est rare que « la bonté infinie du Seigneur accorde à un de ses enfants la « faveur qu'il a bien voulu me faire, à moi, son serviteur in- « digne. Je bois huit mesures de vin par jour, et pas un de « vous cependant ne peut dire qu'il m'ait jamais vu livré à « une injuste colère, injurier mes parents ou mes commen- « saux, oublier ou même négliger un seul de mes devoirs. « Vous m'avez au contraire toujours trouvé prêt à faire tout « ce qui peut être agréable à Dieu et utile à mon prochain. « Que chacun de vous, mes frères, se fortifie donc le corps « et se réjouisse l'esprit, selon les limites que la bonté divine « a bien voulu lui accorder, a bien voulu lui permettre. »

Nous regrettons que Gœthe ne nous ait pas fait connaître le nom du vénérable prélat, aux capacités si prodigieuses.

Nouvelles religieuses.

Un missionnaire cherchait à prouver à un chef comanche qu'il n'y avait pas eu de race aborigène en Amérique, se fondant assez maladroitement, à notre avis, sur le passage de la *Bible* qui dit que Noé eut trois fils, dont l'un peupla l'Europe, le second l'Asie et le troisième l'Afrique, qu'ainsi il fallait que les habitants du Nouveau-Monde descendissent de l'un de ces enfants de Noé.

— Frère, dit l'Indien, le père a oublié ceci, c'est que ceux qui ont conservé la tradition de ce Noé ne lui ont donné que trois fils, parce que, à cette époque, notre terre n'était pas connue, sans cela il en eût certainement eu quatre.

Cette réponse vaut un gros livre.

Gustave AYMOND.

Il s'est formé à Baldenbourg, en Poméranie, une nouvelle secte religieuse, qui établit comme premier principe de foi que la réflexion en matière de religion est un péché mortel. Les nouveaux croyants s'escriment surtout contre le rationalisme, qu'ils appellent un enfant des ténèbres, et enseignent qu'une foi déraisonnable vaut mieux qu'une incrédulité raisonnable.

Les adeptes se font passer pour des âmes dignes de la révélation, et croient être appelés à convertir le monde entier. Ils rejettent et exècrent la prêtrise, et ne reconnaissent que l'autorité instituée par Dieu, c'est-à-dire les autorités que désignera comme telles leur grande-prêtresse, la femme d'un tailleur, qui s'entretient chaque nuit avec le Seigneur et a été revêtue par lui des insignes de la grande prêtresse, du capuchon et du tablier orné d'étoiles.

(*Journal de Francfort.*)

Variétés.

— La persuasion la plus invincible qu'on est réellement inspiré ne prouve rien, puisque tous les enthousiastes ont cette persuasion. (LAMENNAIS. *De l'indifférence.*)

— Une dévote pria son notaire de faire son testament et recommanda de le rédiger avec tant de clarté et de précision qu'il ne pût donner lieu à aucune difficulté. L'homme de loi lui répondit : Je ferai de mon mieux, mais je ne puis répondre de réussir, car je ne dois pas me flatter d'être plus habile que Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui n'a fait qu'un testament et qui l'a fait si peu clair, que cette œuvre est depuis dix-huit siècles un sujet de contestations inextricables. (MIRON.)

Nous devons croire que le grand architecte de l'univers, *summus opifex rerum*, n'a pu faire une machine imparfaite ; et elle l'eût été si le jeu naturel des lois auxquelles il l'a soumise, ne pouvait suffire dans tous les cas possibles, et si l'auteur était obligé d'intervenir, même une seule fois, pour le corriger, car on ne corrige que ce qui est défectueux. (MIRON. *Examen du christianisme.*)

— La superstition est plus injurieuse à Dieu que l'athéisme. J'aimerais mieux qu'on pensât qu'il n'y eût jamais de Plutarque au monde, que de croire que Plutarque est injuste, colère, inconstant, jaloux, vindicatif, et tel qu'il serait bien fâché d'être. (PLUTARQUE.)

Imp. Blanchard, Rive.

9 Août 1862. 2e Année. N° 5.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu ? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de: 5 fr. par an ; — 2 fr. 50 c. pour six mois ; — 1 fr. 25 c. pour trois mois ; — 10 cent. le numéro séparé.

S'adresser chez M. Daviet, Longemalle ; — à la Librairie étrangère, quai des Bergues ; — chez M. Caille, place Saint-Gervais, et chez Rosset-Janin, rues Croix d'Or et Mont-Blanc.

Les prétendus miracles permanents.
(Suite).

Le second des prétendus miracles permanents sur lesquels les chrétiens appuient la divinité de leur religion quand ils ne peuvent plus s'accrocher au principe de l'autorité pure et simple, est l'établissement soi-disant merveilleux du christianisme, son succès et son rôle actuel dans le mécanisme des sociétés civilisées.

« Voyez, disent les apologistes, ce grain de moutarde semé en terre par quelque ignorant, s'élever sous la forme d'un arbre gigantesque et couvrir le monde de son ombre ! Voyez avec quelle rapidité vertigineuse, au milieu des plus affreuses persécutions, la doctrine du Christ a triomphé d'une religion puissante, le paganisme, religion qui était celle des maîtres de l'univers ! »

Supposons un instant que cette exclamation soit d'une parfaite exactitude, ce qui n'est pas, qu'est-ce que prouve un tel argument ? N'a-t-on pas imaginé, pour [illegible] les projets [illegible] de déclarer qu'il y a intervention directe de la divinité dans tout ce qui, tout en restant dans la sphère des lois naturelles, sort du domaine des choses ordinairement accessibles ? Un homme, guidé par tel ou tel motif, quitte sa religion pour en prendre une autre, qui lui convient mieux sous le rapport de ses intérêts matériels ou moraux. Cela s'est vu très-fréquemment dans le moyen âge, et cela se voit encore aujourd'hui. Y a-t-il eu un miracle dans ce simple fait ? Non, car le miracle existerait aussi bien à l'égard du chrétien qui se fait musulman que de l'Israélite ou du païen qui devient chrétien. La conversion d'un roi, d'un grand monarque, ce n'est pas non plus une chose miraculeuse : c'est un fait ordinaire, qui ne nécessite en rien l'intervention directe d'une volonté surnaturelle. S'il en était autrement, il faudrait croire que l'empereur Julien, dit l'Apostat, a reçu des inspirations divines, aussi bien que l'empereur Constantin, le zélé protecteur du christianisme. Le résultat de cette conversion, c'est-à-dire le développement de la doctrine embrassée par le souverain, n'a rien non plus d'impossible, ni même d'étonnant, de telle sorte que l'établissement d'une religion quelconque est un événement complexe, remarquable peut-être, mais composé d'un ensemble de faits qui tous sont possibles sans aucun miracle, ou, en d'autres termes, sans aucun bouleversement de la marche naturelle des choses.

Du reste, tout argument qui peut être invoqué par plusieurs religions au même titre tombe de lui-même et reste sans valeur, puisque Dieu ne peut intervenir à la fois en faveur de plusieurs doctrines qui se contredisent et dont chacune prétend posséder exclusivement la vérité révélée. Or, le mahométisme a bien plus de droit que la religion chrétienne à réclamer le bénéfice d'un établissement surnaturel ; car ce que Mahomet avait rêvé, il l'a vu s'établir ; le puissant empire qu'il voulait créer, lui, pauvre Arabe sans autre puissance que celle de l'in-

telligence et de l'instruction, il l'a fait surgir du fond des déserts, tandis que Jésus est mort sans avoir vu seulement un commencement de réalisation à son œuvre.

Jésus n'avait pu convertir à sa doctrine la millième partie d'un petit peuple auquel il prétendait avoir été spécialement envoyé; Mahomet, couronné par les siens, non pas d'épines, mais de gloire et de puissance, avait des millions de disciples à sa mort, et sa doctrine, répandue par lui six siècles après que le Christ eût prêché la sienne, comptait, au bout de peu de temps, plus d'adhérents que cette dernière.

Toutes les religions, d'ailleurs, ont eu de faibles commencements; toutes ont germé dans quelques cerveaux isolés. Il en résulte que toutes peuvent invoquer en leur faveur le prétendu miracle permanent d'un développement immense, dont les apologistes chrétiens ont fait un si grand cas. Mais, d'après ces apologistes eux-mêmes, toute doctrine autre que la leur est fausse et mensongère; donc elles ont suivi sans aucune intervention divine les mêmes phases que le christianisme, et, par conséquent, le christianisme lui-même a pu s'établir par des voies toutes naturelles, en dehors du miracle ou du merveilleux.

Examinons maintenant dans les détails si l'on n'a pas, de parti pris, exagéré de beaucoup les difficultés de cet établissement. Autour de la petite secte chrétienne et lui fournissant les populations chez lesquelles elle devait se recruter, nous trouvons d'une part la nation juive, de l'autre le paganisme, dont les nombreuses subdivisions couvraient l'empire romain. Certes, le christianisme actuel aurait eu tout ce qu'il fallait pour être énergiquement repoussé par les israélites; mais il y a bien de la différence entre ce qu'il est aujourd'hui et ce qu'il était à son origine. Jésus, d'après les Evangiles, avait une conduite fort équivoque, relativement au maintien de la loi de Moïse. Il affirmait que le ciel et la terre passeraient avant qu'il fût changé un seul iota à la loi, et il déclarait ensuite que la loi et les prophètes n'avaient duré que jusqu'à Jean-Baptiste. Il pratiquait les coutumes juives, célébrait la Pâque, et disait que

« celui qui violerait un des moindres préceptes de la loi et enseignerait aux hommes à le violer, serait le moindre dans le royaume de Dieu. » Il ajoutait : « Les scribes et les pharisiens sont assis dans la chaire de Moïse; *observez donc et faites tout ce qu'ils vous disent*, mais ne faites pas ce qu'ils font. » Cela ne l'empêchait pas, il est vrai, de manquer fréquemment au repos du sabbat, d'afficher un certain mépris pour les distinctions légales entre les viandes pures et les viandes impures, et d'annoncer à la Samaritaine qu'à l'avenir ce ne serait pas seulement à Jérusalem et sur la montagne sainte qu'on adorerait Dieu. Il avait donc pour règle de conduite d'attaquer les détails de la loi de Moïse tout en protestant de la manière la plus énergique de son respect pour cette loi, «qu'il n'était point venu pour abolir, mais pour accomplir.»

Ses disciples n'ont pas manqué d'imiter son exemple. Si nous en croyons les Actes des Apôtres, ils commencèrent par fréquenter le temple et participer aux cérémonies juives, à tel point qu'Etienne, acusé de vouloir détruire le temple et changer les traditions mosaïques, crut devoir s'en défendre comme d'une calomnie. Ce ne fut que beaucoup plus tard, qu'un concile décida, quant à l'abolition de l'ancien rite, « de n'imposer aucune autre charge que celles qui sont nécessaires, savoir de s'abstenir de victimes sacrifiées aux idoles, de chairs étouffées et de fornication », ce qui n'empêcha pas les chefs de la secte de pratiquer encore la circoncision par égard pour les juifs, et d'imposer à ces derniers les observances légales, qu'ils n'imposaient pas aux païens convertis.

On voit par les explications qui précèdent, que les premiers chrétiens et Jésus lui-même se gardèrent de heurter de front le sentiment national et religieux des israélites, et qu'ils firent, au contraire, tout ce qui leur fut possible afin de représenter la nouvelle doctrine comme une secte du judaïsme, un perfectionnement qui n'entraînait en aucune façon l'abandon de l'ancienne loi. La difficulté de faire admettre cette doctrine dans une population qui comptait déjà plusieurs sectes, telles que celles des Esséniens, des Pharisiens et des Sadducéens, n'était

donc pas aussi considérable que le supposent les admirateurs du christianisme, et ce qui devrait surprendre plus que toute autre chose, c'est que les juifs ne se soient pas tous convertis au dogme nouveau, qui leur offrait, avec le maintien des bases de leur religion, des cérémonies plus simples, et ne les astreignait pas à des règles compliquées, à un culte extérieur gênant sous tous les rapports.

Nous examinerons, dans un prochain article, les conditions dans lesquelles le christianisme, à son origine, a trouvé les populations païennes et les circonstances qui ont favorisé son développement dans l'ancien monde romain.

Fragment d'une brochure de M. Renan.

Comme appendice à notre étude sur le sentiment religieux, voici un fragment de la brochure que vient de publier M. Renan sous le titre de: *La chaire d'hébreu au Collége de France.*

Nos lecteurs savent que M. Renan, l'un des orientalistes les plus éminents de France et libre-penseur, ayant été nommé l'année dernière professeur d'hébreu au Collége de France, fut l'objet d'une immense ovation de la part des étudiants parisiens le jour de l'ouverture de son cours. Son discours d'introduction était en effet un programme hardi de rationalisme historique que la jeunesse des écoles, fort peu semblable à celle de notre académie sous ce rapport, ne pouvait pas manquer d'accueillir chaleureusement. Mais le gouvernement impérial, qui croit de ses intérêts de soutenir les doctrines cléricales, suspendit aussitôt le cours de M. Renan à peine commencé.

Depuis lors, divers bruits coururent sur les causes secrètes de cette suspension et aussi sur la conduite qu'elle avait inspirée à M. Renan.

C'est afin de couper court à ces bruits, que cet illustre proscrit de la liberté d'examen a écrit la brochure dont nous extrayons le passage qui va suivre.

Il sera aisé à nos lecteurs de reconnaître combien les idées de M. Renan se rapprochent des nôtres et leur sont même conformes, quant à ce qui forme le fond du sujet qu'il traite ici et qu'indique le titre du fragment, à savoir qu'on n'est pas irréligieux pour séparer la religion du surnaturel.

Sans doute le langage de M. Renan est beaucoup plus réservé que le nôtre et beaucoup moins explicite, nous oserions dire beaucoup moins conséquent. C'est que, il faut se le rappeler, M. Renan écrit dans un pays où, pour le moment, il n'y a pas l'ombre de liberté de presse et de discussion, de sorte que si l'on doit s'étonner d'une chose, c'est qu'il ait osé dire ce qu'il a dit et surtout qu'on l'ait toléré.

Qu'on n'est pas irréligieux pour séparer la religion du surnaturel.

« Ceux-là ne me connaissent guère, qui pensent que je veux diminuer la somme de religion qui reste encore dans ce monde (1). Plus j'avance dans la vie, plus je me rattache au seul problème qui garde toujours son sens profond et sa séduisante nouveauté.

« L'infini nous déborde et nous obsède. Eclosions d'un moment à la surface d'un océan d'êtres, nous nous sentons avec l'abîme, notre père, une mystérieuse affinité. Dieu *ne se révèle pas par le miracle*; il se révèle par le cœur, où un gémissement inénarrable, comme dit St-Paul, s'élève sans cesse vers lui.

« C'est ce sentiment de rapports obscurs avec l'infini, d'une filiation divine, qui, gravé dans chaque homme en traits de feu, est ici-bas la source de tout bien, la raison d'aimer, la consolation de vivre (2).

« Jésus est à mes yeux le plus grand des hommes parce qu'il a fait faire à ce sentiment un progrès auquel nul autre ne saurait être comparé. Sa religion renferme le secret de l'avenir (3). Ne croyez pas que je rêve l'œuvre funeste de

(1) Le rationalisme veut au contraire accroître la religion, en lui donnant une base si large et si solide qu'elle devienne désormais inébranlable. (*Rédaction.*)

(2) Les origines du sentiment religieux nous paraissent plus vastes que ne le dit M. Renan et, en revanche, nous le trouvons exagéré quand il dit que ce sentiment est la source de tout bien.

(3) Ceci est plus que discutable. L'œuvre de Jésus est une pâle compilation des théories orientales ajoutée au judaïsme et à la morale philosophique. Son édifice religieux a d'immenses lacunes. Comment peut-on croire que le christianisme renferme le secret de l'avenir, quand on le voit lutter si implacablement contre la liberté, la science et le progrès ?

vait rien de respectueux pour la divinité. L'esprit scientifique n'est pas pour la religion ainsi conçue, un ennemi dont il faille se défier. *Il fait partie de la religion même, et sans lui on ne saurait être un véritable adorateur.*

«Voilà en quel sens j'estime, en suivant une ligne purement scientifique, servir la cause de la vraie religion, j'ajouterai même la cause du christianisme; car dans ma pensée le christianisme, tel qu'il résulte des discours et du type moral de son fondateur, comprend le germe de tous les progrès. A part l'esprit scientifique, dont Jésus ne pouvait avoir aucun élément, rien ne manque à sa religion pour être le pur royaume de Dieu. Toute l'Europe éclairée marche vers cet idéal susceptible d'épurations indéfinies. Le dix-neuvième siècle ne verra pas, comme on l'a dit souvent, la fin de la religion de Jésus. Il verra la fin de la religion de Mahomet (?), la fin de la religion temporelle, inséparable de la politique et le plein épanouissement de la religion de Jésus, de la religion de l'esprit..... »

On comprend que nous ne saurions, pour notre compte, accepter les conclusions de M. Renan à l'égard du christianisme. Sans professer le moins du monde une inimitié systématique contre cette religion, aucun rationaliste conséquent ne peut admettre, ce nous semble, que la doctrine chrétienne, fût-elle exclusivement ramenée « aux discours et au type « moral de son fondateur, » *comprend le germe de tous les progrès.*

Le progrès politique, par exemple, et le progrès industriel trouvent-ils leur germe dans l'Evangile? En fait de politique l'Evangile n'enseigne pas autre chose que la soumission aux pouvoirs établis, car, dit-il, « tout pouvoir vient de Dieu. » Faites donc sortir le développement des libertés politiques et civiles d'un tel dogme!...

Et quant au progrès industriel, que demande l'Evangile? Il demande un abandon complet des intérêts et même du travail productif pour se confier à la providence, qui « prend soin des petits oiseaux et du lys des champs, lesquels ne filent pas et ne sèment et ne sont, pour cela, ni plus mal nourris, ni plus mal vêtus. » Toute théorie évangélique sur ce sujet est résumé dans le verset célèbre : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et le reste vous sera donné par surcroît. »

amis de M. Radcliffe seraient affligés sans doute de rien faire qui pût nuire à un principe qui leur est si cher. Or, il n'est aucune liberté qu'on compromette plus facilement par des exagérations et des excentricités. Le canton de Vaud a fait, en matière de liberté religieuse, d'assez tristes expériences pour qu'il désire ne pas recommencer. Il faut pour cela que chacun y mette du sien. Ceux qui, sans qu'un véritable intérêt religieux soit en cause, imposent aujourd'hui M. Radcliffe à l'attention publique dans le canton de Vaud, sont dans l'erreur s'ils croient faire les affaires de la religion ; ils font celles des hommes qui n'ont jamais pu souffrir la liberté des cultes et qui se servent de la présence de M. Radcliffe pour réveiller de mauvaises passions. »

— Puisque nous parlons de M. Radcliffe, nous devons signaler un bruit qui est parvenu à nos oreilles, et d'après lequel ce zélé propagateur de la révélation chrétienne aurait demandé aux autorités compétentes, à Paris, l'autorisation de prêcher en plein air, dans des campagnes particulières. Cette autorisation lui aurait été accordée, à une seule condition... c'est qu'il n'aurait pas d'interprête.

— Un grand scandale se déroule actuellement à Paris, à propos d'un infanticide qui aurait été découvert dans un couvent de nonnes. Nous aurons sous peu des renseignements précis et fort intéressants à cet égard.

— Le chef spirituel de la religion musulmane vient de publier une sorte de manifeste qui ressemble à s'y méprendre à la dernière encyclique du saint-père, en ce sens qu'il se plaint amèrement de ce que la foi s'en va. Les pauvres gens ont bien de la peine à rassembler leurs troupeaux. Ne serait-ce point que les pasteurs ont conduit plus souvent ces derniers à la boucherie qu'au pâturage ?

Erratum. A la page 42 du numéro précédent, au lieu de *culte de dolie*, lisez : *culte de dulie.*

Les mesures nécessaires pour l'expédition régulière du *Rationaliste* ayant été prises, nous prions ceux de nos abonnés qui ne recevraient pas leur numéro de bien vouloir nous faire parvenir leurs réclamations à l'adresse de M Blanchard, imprimeur, à Rive.

Imp. Blanchard, Rive.

16 Août 1862. 2e Année. N° 6.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu ? — La vérité ! — Consulte ta raison !

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de : 5 fr. par an ; — 2 fr. 50 c. pour six mois ; — 1 fr. 25 c. pour trois mois ; — 10 cent. le numéro séparé.

S'adresser chez M. Daviet, Longemalle ; — à la Librairie étrangère, quai des Bergues ; — chez M. Caille, place Saint-Gervais, et chez Rosset-Janin, rues Croix d'Or et Mont-Blanc.

Les prétendus miracles permanents.

(Suite).

Nous n'avons pas la prétention de reproduire ici tous les documents historiques qui se rapportent à l'établissement du christianisme dans le monde payen. Des écrivains d'un grand mérite, Potter, Larroque, Miron, se sont livrés sur ce point à des études extrêmement sérieuses, que nous recommandons à la lecture des personnes décidées à percer le voile dont les auteurs ecclésiastiques ont couvert les premiers siècles de l'ère chrétienne. Nous nous bornerons, quant à nous, à rappeler en quelques mots l'état dans lequel la nouvelle doctrine a trouvé l'humanité, les circonstances qui en ont favorisé le développement et les moyens dont se sont servis ses adeptes pour la consolider, aussitôt qu'ils ont pu passer du rôle de victimes à celui de bourreaux.

Le monde romain était las; il s'affaissait sur lui-même et croulait sous le poids de sa propre grandeur. Sa gloire marchait côte à côte avec sa déchéance, et tous les germes de destruction se trouvaient dans ce grand corps qui avait possédé tous les éléments d'une puissance illimitée. La pourpre des Césars avait pris une couleur plus sombre au contact du sang; le commerce et les arts languissaient, l'antique liberté râlait, et la gangrène morale envahissait peu à peu jusqu'aux classes inférieures des populations.

Il semblait que l'humanité eût sur la poitrine un poids immense, l'esclavage, base des sociétés anciennes, l'esclavage, que le christianisme devait avoir pour mission de détruire, et qu'il conserve le dernier, comme s'il voulait se cabrer contre la plus noble et la plus logique de toutes les aspirations.

La doctrine du Christ, non point telle qu'elle a été comprise plus tard, mais dans son origine, avait la prétention de soulager le monde, malade d'une sorte de fièvre d'oppression. Elle s'adressait aux faibles, aux petits, aux malheureux, et leur donnait du moins une espérance, si lointaine et si décevante qu'elle fût. A ces pauvres âmes que la sujétion et la loi du plus fort avaient plongées dans le désespoir, une voix humaine disait: « Ayez confiance! le royaume des cieux vous appartient. » Et cette parole sympathique, traversant les classes opprimées, s'infiltrant de là jusque dans les sphères supérieures, où le malaise, la dissolution se faisaient sentir, était acceptée comme la bonne nouvelle, l'évangile, sans qu'on examinât de trop près si réellement les dogmes qui s'appuyaient sur cette idée de l'émancipation matérielle de l'individu, n'auraient pas, un jour ou l'autre, pour conséquence, de consolider le joug sous lequel on gémissait.

Les apologistes chrétiens nous représentent la société d'alors comme étant la perfection de la centralisation politique et ils ne songent pas que cet état de choses, le plus propre à provoquer des mécontentements et des défections, même de la part des grands, devait avoir pour résultat infaillible de faciliter la tâche de tous ceux qui, à l'ombre d'une doctrine re-

ligieuse quelconque, se posaient en révolutionnaires, en ennemis déclarés de l'état politique alors dominant.

Les Arabes étaient, avant Mahomet, dans un état d'impuissance tel qu'à la première lueur d'une ère plus glorieuse, leur patriotisme et leur besoin d'innovations les ont transformés en héros. Quel ne devait pas être l'enthousiasme du grand nombre des esclaves et des tributaires auxquels les disciples de la religion chrétienne prêchaient la destruction de l'ancien monde et l'avènement d'un jour nouveau ! Aux esclaves, on disait: « Nous sommes tous frères, enfants du même Dieu ! » avant de leur dire: « Soyez soumis à vos maîtres ! » Aux riches, on disait : « Partagez vos biens ! » avant de dire à la société chrétienne : « Il y aura toujours des pauvres parmi vous ! »

Les premiers chrétiens ont été des révolutionnaires, dont les doctrines exactes ne nous sont pas connues, parce que les premiers siècles du christianisme sont encore un mystère pour tout le monde. On nous dit qu'ils apportaient aux hommes une religion nouvelle. Pourquoi donc se faisaient-ils circoncire s'ils voulaient rompre avec la religion juive ? Pourquoi les plus anciens documents nous les représentent-ils comme profitant des moindres lacunes du culte alors existant, pour faire admettre leur dieu comme un tempérament des divinités officielles, tandis qu'il aurait dû être une protestation vivante contre les superstitions et les erreurs du siècle ?

Non, le christianisme n'a pas été, dans l'origine, une religion positive ; il était un composé des dogmes philosophiques empruntés aux nations les plus avancées et un manteau pour couvrir les aspirations libérales de gens que la décomposition du monde d'alors avait convaincus de la nécessité d'un changement dans l'ordre social.

Il résulte, du reste, de tous les documents de l'histoire ecclésiastique elle-même, que les pauvres, les opprimés, ont été les premiers à se faire recevoir dans la secte chrétienne, et que si quelques riches s'adjoignaient aux premiers disciples ils étaient singulièrement clair-semés, tandis que le peuple,

fait, n'ajournez pas l'accomplissement de ce devoir sacré vis-à-vis de votre raison et de votre conscience.

Qu'est-ce, en effet, que l'instruction dite religieuse qu'on donne aux jeunes gens destinés à grossir, sans trop les encombrer, les rangs des chrétiens fidèles et convaincus? Doit-elle se borner à des récits plus ou moins historiques dont vous n'avez que faire, tels que ceux de la révolte d'Absalom, de la guerre des Juifs contre les Philistins, de la défense des Macchabées? Quand vous saurez par cœur les noms de tous les fils de Jacob, le nombre des concubines de David et de Salomon, le total des pouces carrés que comprenait le territoire des 12 tribus israélites, en serez-vous meilleurs ou plus instruits sur les nécessités de la vie? Nous ne le pensons pas. Aussi n'est-pas à cela que doit se borner l'instruction religieuse qu'on vous donne en vous faisant perdre, pour cela, des heures précieuses de l'année la plus occupée peut-être de votre existence. On doit faire de vous non pas des chrétiens de pacotille, mais des chrétiens convaincus. Or, pour se convaincre il faut user de son jugement, il faut discuter, et pour discuter il faut d'une part des demandes et de l'autre des réponses. Si vous ne voulez pas que les objections que nous vous avons soumises dans notre journal se présentent plus tard à vous comme des dissolvants des impressions qui vous seront restées de votre instruction religieuse, exigez qu'on les réfute dès à présent devant vous, non pas avec des phrases vides de sens et des lieux communs, mais avec de bons arguments, des preuves palpables et convaincantes. On ne fera pas prêter à votre mémoire le serment de garder à toujours les insipides histoires du peuple juif; on réclamera de votre cœur et de votre volonté l'affirmation des dogmes. Et comment les connaîtriez-vous s'ils n'ont pas été, devant vous, discutés contradictoirement.

J'ai fait aussi mon instruction religieuse, et je l'ai commencée avec une entière bonne foi. Mes premiers doutes sont résultés de l'embarras dans lequel j'ai vu mes instructeurs toutes les fois qu'ils avaient à répondre aux objections sur lesquelles ma

raison demandait à être éclairée. L'éternité des peines, par exemple, n'a jamais pu m'entrer dans l'esprit, et j'ai trouvé si niaises les explications que m'en donnaient les ministres du Saint Evangile, que j'ai dû juger de l'ensemble de la doctrine par ce détail. Ce qu'il y a d'assez remarquable, c'est que sur vingt que nous étions, une quinzaine, à ma connaissance, ont été si fort édifiés de ces explications... qu'ils sont devenus rationalistes comme moi.

Je vous disais tout à l'heure que vous alliez prêter un faux serment. Je maintiens le mot dans toute sa rudesse, et j'ajoute que ceux qui vous font commettre cette méchante action savent fort bien ce qu'ils font.

Et d'abord, qu'est-ce qu'un serment? Si je ne me trompe, c'est un engagement formel, pris au nom de ce que l'on considère comme la chose la plus sacrée. Vous ne prêteriez pas serment sur le premier livre venu. Pour vous, que nous pouvons appeler des *chrétiens préventifs*, c'est sur la bible que vous prendrez cet engagement, au sujet duquel nous aurons à revenir. Mais savez-vous ce que c'est que la Bible, et ne serait-ce point parce que vous ne la connaissez pas, qu'on peut vous la faire considérer comme une chose trois fois sainte? Je doute fort qu'à l'exception de quelques chapitres choisis *ad hoc* on vous en ait donné une connaissance suffisante.

Prêteriez-vous serment sur le Talmud ou le Coran, livres sacrés des Orientaux? Certainement non, parce que vous ne savez pas ce qu'ils renferment. Apprenez donc, avant la grande journée où vous mettrez vos habits noirs et vos chapeaux de soie, ce que contient la Bible, sur laquelle vous allez prendre un engagement sérieux et qu'on vous représente comme digne de votre respect et de votre admiration. Procurez-vous un exemplaire des Saintes-Ecritures, que ceux d'entre vous qui comprennent le latin prennent la Vulgate, et qu'ils mettent leurs collègues en garde contre les erreurs volontaires de traduction. Puis, avec les yeux de la raison et de la conscience, examinez ce que valent les passages suivants:

Genèse, chap. XIX. Juges, chap. XIX. Ezechiel, chap. XVI.

Genèse, chap. XX. Proverbes, chap. XXX, v. 15, 16. Osée, chap. I, chap. III, v. 2. Cantique des cantiques en entier. Genèse, chap. XII, v. 11 à 20. Genèse, chap. XXVI, v. 7 à 10. Genèse, chap. XXX. Genèse, chap. XXXIV, chap. XXXV, v. 22. Ruth, chap. III. Josué, chap. VII, 24 et 25. Josué, chap. VIII, 1 et 2, 24 à 27. Juges, chap. XIV, 11, 19, XX et XXI. Samuel, chap. XI, XIII, XVI, 20 à 23; I. Rois. I. 2. Ezechiel, chap. IX, 6, XXIII, etc.

Je pourrais multiplier ces citations, mais cela suffit, vous trouverez vous-mêmes les autres quand vous aurez médité celles-là.

Je sais que vos instructeurs feront assez bon marché de l'ancien Testament, qu'ils l'abandonneront à son malheureux sort, ne pouvant faire mieux, et qu'ils s'attacheront aux quatre Evangiles, dont ils feront ressortir ce qu'ils appellent les admirables beautés. Mais si l'ancien Testament tombe, le nouveau n'a pas de base; si la loi de Moïse est une œuvre humaine, les prophètes qui prétendaient venir pour la consacrer étaient des imposteurs, et Jésus a commis une grave erreur ou peut-être plus que cela quand il s'est appliqué leurs prédictions. Dès lors, Jésus, succeptible d'erreur, est un mortel comme vous et moi, sa résurrection est un mythe, la rédemption une promesse sans fondement ni raison d'être, et la Bible n'a plus d'autre mérite que celui de contenir, à volume égal, le plus grand nombre possible d'inepties et de mensonges.

Du reste, voulez-vous que nous examinions un instant ce Nouveau-Testament pour lequel nos pasteurs demandent grâce quand ils ne peuvent plus défendre l'Ancien? Cet examen serait long si nous voulions le faire complet. Nous vous égargnerons un tel travail, et nous nous bornerons à vous rappeler les quelques faits suivants :

Un enfant de 12 ans se présente devant le Consistoire et prétend morigéner, sur un ton doctoral, les hommes d'un âgé mûr qui s'y trouvent. Et cependant, il est une maxime qui dit: Lève-toi devant les cheveux blancs! A Genève, ce présomptueux moutard aurait été mis à la porte de l'assemblée dans

laquelle il se trouvait... A Jérusalem, non seulement il n'est pas dit qu'il ait reçu quelque verte remontrance de la part de ceux qu'il apostrophait; mais encore on ne nous annonce pas que ses parents, qu'il avait mis dans la plus grande inquiétude pour se livrer à cette espièglerie, lui aient infligé le juste châtiment dû à ses écarts.

Treize ans plus tard, ce jeune homme, dont l'existence durant cette période nous est totalement inconnue, a fait de sensibles progrès: il a cru en sagesse et *en grâce* devant Dieu et devant les hommes. Il répond par exemple, à sa mère, qui lui demandait un service: *Femme, qu'y a-t-il de commun entre nous?* Une autre fois, il s'empare d'un fouet et s'amuse à chasser avec voies de fait et préméditation, les malheureux *revendeurs* qui avaient établi leurs magasins sur la place ou sur les degrés du temple, exactement comme s'il eût été chargé spécialement de la police municipale de Jérusalem. Quelque temps après, il commande à ses amis de mettre la main sur une ânesse et son ânon qui ne lui appartenaient point, et pour ajouter sans doute l'absurde à l'inconvenant, il dessèche un arbre qui ne lui appartenait pas davantage et qui avait le grand tort de ne porter aucun fruit à une époque de l'année où il n'en devait pas porter.

Certes, il n'y a pas positivement dans tous ces faits de quoi faire un dieu, voire même un demi-dieu, de leur auteur, et nous avons tout lieu de penser que s'il s'agissait de procéder à l'élimination de tout ce qui, dans la bible, choque le bon sens et la justice, les coupures seraient à peu près aussi nombreuses dans le Nouveau que dans l'Ancien-Testament.

Les médecins de vos âmes vous diront qu'il faut croire à la parole de Dieu sans l'examiner, que votre intelligence est faible et que d'ailleurs les passages difficiles que vous leur signalerez doivent être pris dans un sens figuré. Demandez-leur quels sont les certificats que Dieu leur a donnés pour justifier leur prétention à parler en son nom. Exigez qu'on vous prouve que la bible vient de Dieu, avant que vous renonciez au droit d'en examiner la valeur, puisque cette va-

leur est le seul moyen que vous ayez de constater si réellement une œuvre est divine. Ajoutez que si certaines choses sont des mystères, elles le sont aussi bien pour eux que pour vous, et que, par conséquent, il jouent un rôle ridicule quand ils prétendent expliquer ce qu'ils avouent ne pas comprendre. Enfin, objectez-leur que si une seule ligne de la bible peut être prise dans un sens figuré, alors qu'elle paraît vouloir rapporter un fait positif ou donner un ordre précis, il n'y a pas de raison pour que la phrase précédente, la phrase suivante, tout le chapitre, tout le livre, tout le Testament, ne soient pas pris aussi dans le sens figuré, que la naissance miraculeuse de Jésus, sa vie, son enseignement, sa mort, sa résurrection, ne soient des symboles, des images, et que, par suite, le monde chrétien n'ait jusqu'ici basé ses croyances sur l'erreur la plus grave, celle de prendre au propre ce qui ne devait être pris qu'au figuré.

Aussitôt que des discussions de ce genre vous auront éclairés sur la valeur de la bible dans son ensemble, et qu'un examen attentif vous aura fait connaître ce livre dans ses détails, vous saurez sur quoi l'on se propose de vous faire prêter un serment solennel. Jusque-là vous l'ignorez, et votre érudition de catéchumènes se borne à la négation de la plus noble faculté de l'homme, celle de se servir de son jugement et de sa raison pour traverser la carrière de la vie.

Dans ma prochaine épitre nous examinerons ensemble, si vous le voulez bien, les termes du faux serment que vous serez incessamment appelés à prêter.

(*Un ancien catéchumène.*)

Nouvelles religieuses.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que nous sommes en mesure de commencer, dès notre prochain numéro, une série d'articles sur la *Religion naturelle*, du même auteur qui s'est distingué par la publication, dans nos colonnes, d'un travail remarquable sur le *Sentiment religieux*.

— Il résulte de données récentes, qu'en 1861 les recettes pour l'association de la *propagation de la foi* se sont élevées à 4 millions 700,000 fr. La France a fourni 3 millions et la Suisse 51,000 fr., dont 17,000 fr. par le diocèse de Lausanne et Genève, et 15,000 fr. par celui de Bâle. Dans les dépenses, la Suisse figure pour 67,000 fr., reçus et employés pour subvenir aux besoins du culte et aux frais de desservance des paroisses catholiques dans les cantons protestants.

Il est sans doute inutile de rappeler que des sommes non moins considérables sont chaque année réclamées des protestants pour les besoins de la propagande dite évangélique parmi le troupeau de Rome. Les missions chez les Chinois, les Indiens, les Caffres et les Bassoutos en engloutissent une bonne part ; le reste sert au prosélytisme intérieur.

Ainsi, ne pouvant plus se combattre la dague au poing et le mousquet sur l'épaule, les disciples du Christ se font la guerre à coups d'écus, ce qui est infiniment moins dangereux et tout aussi peu profitable à l'une comme à l'autre des deux confessions.

Il serait curieux de faire la statistique de tous les individus qui figurent successivement à la partie du budget des deux cultes concernant les faveurs faites aux prosélytes. De curieuses révélations sortiraient de cette étude, et peut-être aurait-on plus de peine à obtenir des fidèles les offrandes destinées à être englouties dans le gouffre de la propagande.

Nous recommandons aux personnes chargées de distribuer les fonds dont il s'agit cet intéressant détail administratif.

Variétés.

Fontenelle avait un frère abbé. On lui demandait un jour : « Que fait Monsieur votre frère ? *Mon frère*, dit-il, *il est prê-* « *tre.* — A-t-il des bénéfices? —*Non.* — A quoi s'occupe-t-il? « — *Il dit la messe le matin.....* — Et le soir ? — *Le soir* « *il ne sait ce qu'il a dit.* »

Gœthe, curieux de voir officier le pape, le 1er novembre à Rome, en l'honneur de la fête de tous les Saints, se rendit au Quirinal. Le pape et les cardinaux étaient déjà dans la chapelle et l'office venait de commencer. « Je brûlais d'envie, « dit-il, de voir le saint-père ouvrir sa bouche d'or et de « l'entendre parler du bonheur des élus.... Mais en le « voyant passer d'un côté de l'autel à l'autre en gesticulant et « en marmottant comme aurait pu le faire un simple moinil- « lon, le péché originel me revint... Que dirait le Christ, « qui, selon les Evangiles aimait tant à parler, si tout à coup « entrant dans le temple, il voyait son image sur cette terre, « trépignant et marmottant ainsi, sans rime ni raison ? »

GŒTHE. *Mémoires*.

« Tout culte, quelque pur qu'il puisse être, prend une teinte d'hypocrisie, dès qu'on le renferme dans un lieu et qu'on le limite dans un temps donné. » GŒTHE. *Mémoires*.

Ménage raconte qu'un cordelier, prêchant la passion dans un couvent, se mit à genoux selon la coutume, après la première pause, pendant que les religieux chantaient : *O crux ave*. — Comme il se relevait, des veaux, qui passaient dans la rue, se mirent à beugler d'un ton si semblable au chant qui venait de finir, que le prédicateur, croyant que c'étaient les religieux qui commençaient la seconde strophe : *Te summa*, se rejeta aussitôt à genoux. MÉNAGIANA.

« Le moment le plus attrayant d'un culte est celui où il vient de naître » dit Gœthe. Sa physionomie est bien changée quand il tire à la fin.

Imp. Blanchard, Rive.

23 Août 1862. 2e Année. N° 7.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de: 5 fr. par an; — 2 fr. 50 c. pour six mois; — 1 fr. 25 c. pour trois mois; — 10 cent. le numéro séparé.

S'adresser chez M. Daviet, Longemalle; — à la Librairie étrangère, quai des Bergues; — chez M. Caille, place Saint-Gervais, et chez Rosset-Janin, rues Croix d'Or et Mont-Blanc.

La religion naturelle.

I.

Lorsque l'esprit humain échappe par son développement logique et par l'exhaussement de dignité morale qui en résulte aux rêves insensés et au joug dégradant du supra-naturalisme; lorsqu'il a reconnu, une bonne fois, que toute religion se disant révélée est, par cela seul, convaincue de mensonge, il lui semble facile et doux de se construire une doctrine philosophique et religieuse en même temps, qui puisse concilier les aspirations enthousiastes du sentiment avec les exigences légitimes de la raison.

Ne paraît-il pas aisé, en effet, d'extraire de toutes les croyances passées et présentes ce qu'il y a de commun et de fondamental en elles, savoir ces dogmes innés, pour ainsi dire,

que les révélateurs ont tour-à-tour amplifiés et travestis, mais sans pouvoir les détruire parce qu'ils ont été gravés par la nature au fond de notre âme, et dont l'imposante certitude n'a besoin, pour éclater à tous les yeux, que du déchirement des voiles de la superstition?

En d'autres termes, n'existe-t-il pas une sorte de religion naturelle ou un ensemble de vérités premières sur l'origine et la fin des choses, accessible à l'homme par le seul effort de son entendement, une religion à laquelle le spectacle de l'univers et le cri de notre conscience rendent pareillement témoignage, une religion enfin qui rallie les ignorants et les savants, les masses illettrées et les penseurs, dans la majestueuse simplicité de son credo?

Nous le répétons, la possibilité, la convenance, le bien fondé d'une telle conception se présente spontanément à l'esprit, quand il est parvenu à un certain degré d'indépendance et de possession de lui-même. Dans tous les temps nombre d'hommes ont pensé ainsi; à l'époque surtout du déclin des cultes régnants, beaucoup de nobles cœurs et d'intelligences droites se réfugient dans la religion naturelle comme dans un asile sacré qui les préserve à la fois des atteintes du scepticisme et du tyrannique asservissement d'une aveugle croyance. Cicéron, chez les anciens, et J.-J. Rousseau, dans l'âge moderne, ont été d'éloquents apôtres de la religion naturelle. On peut dire que la philosophie platonicienne et la philosophie cartésienne, ou même plus généralement, toute la philosophie spiritualiste, y aboutit.

Mais comment se fait-il, dès lors, que la religion naturelle n'ait pas été, depuis des siècles, acclamée par tout le genre humain? Pourquoi ne triomphe-t-elle pas, au sein d'une civilisation aussi avancée que la nôtre, de toutes les résistances? Pourquoi tout ce qu'il y a au monde de sages, de grands esprits et de belles âmes, ne s'accordent-ils pas à en faire la base de leurs idées, de leur vie morale et de leur culte?

Que nos docteurs en révélation combattent l'avénement d'une telle religion, cela se conçoit: elle saperait les fonde-

ments de l'autorité qu'ils s'arrogent et ferait disparaître le prestige dont la crédulité populaire les environne.

Qu'il soit même très-difficile d'élever à ce point de pureté et de *rationabilité*, pour ainsi dire, le sentiment religieux des masses incultes, pour lesquelles croire à l'impossible et au miracle est encore une nécessité de l'instinct, on le comprend. Mais que la religion naturelle rencontre de l'opposition jusque dans les rangs des plus hautes intelligences, et que le progrès ne vienne pas en aide à son expansion, voilà qui a lieu de surprendre et impose l'obligation de soumettre le problème à un examen attentif.

Qu'est-ce que la religion naturelle? quels principes, quels dogmes la constituent? Comment l'esprit arrive-t-il à déterminer ces dogmes et à en faire le choix? Quel degré de démonstration comportent-ils, et quelles objections peut-on soulever contre eux?

Mais avant d'aborder ces divers points nous devons faire une observation capitale. Nos sentiments vis-à-vis de la religion naturelle sont et demeurent, quelle que soit l'issue de la présente étude, tout autres que ceux dont nous avons dû invariablement faire preuve à l'égard des religions révélées. La religion naturelle n'exige pas une foi aveugle et ne se prétend pas descendue miraculeusement du ciel; c'est donc dans les facultés pensantes et dans le cœur de l'homme qu'elle puise ses inspirations et ses lumières, cela suffit pour l'empreindre, à nos yeux, d'un caractère respectable et pour lui assurer notre sympathie. Un rationaliste peut donc, sans renier son drapeau, adhérer à la religion naturelle. Et pourvu que, réciproquement, l'adepte de cette religion ne condamne point les rationalistes qui pensent autrement que lui, le lien de fraternité intellectuelle et religieuse ne sera pas rompu entre eux.

Ce que nous poursuivons avant tout et par dessus tout, c'est le triomphe de la liberté de conscience, et si nous déclarons une guerre implacable aux religions soi-disant révélées, c'est parce que révélation et liberté de conscience sont deux choses inconciliables par essence. Mais la liberté de

conscience une fois sauvée des embrassements mortels de la révélation, le rationalisme n'est plus qu'une méthode de recherches qui appartient à tous et dont chacun fait le meilleur emploi qu'il peut pour la découverte du vrai.

II.

Nous venons de définir implicitement la religion en disant qu'elle ne procède point d'un principe supra-naturaliste et que tout en elle relève des facultés pensantes et du cœur de l'homme.

Jeté sur le globe terrestre, sans savoir pourquoi ni comment, mais doué d'une intelligence curieuse et hardie, l'homme aspire à pénétrer le principe des causes premières, les lois de l'ordre général et le secret de sa destinée. La religion naturelle résoud de la façon que voici ces formidables problèmes. Elle explique l'existence des choses par celle d'un Etre tout puissant qui a créé le monde et le gouverne providentiellement. Le Dieu de cette religion est distinct de l'univers, qu'il a tiré du néant par un acte de libre volonté et quand il a jugé bon de le faire. Le monde n'est pas coéternel à Dieu et n'a aucun de ses attributs. Le monde est fini, Dieu est infini. Le monde est imparfait, Dieu est parfait. Le monde est un composé d'éléments divers qui se ramènent à des substances primordiales, matière et esprit; Dieu est pur esprit.

La religion naturelle a donc pour premier dogme l'existence d'un Dieu personnel pur esprit, infini, parfait, tout puissant, immuable et souverainement bon.

Le second de ses dogmes est la spiritualité de l'âme humaine. Tout, dans l'univers connu, sauf l'âme humaine, est matière. L'animal même, avec ses instincts, son intelligence et ses sentiments, n'est que le résultat d'une combinaison organique et sensible. L'homme seul contient deux principes: l'un matériel, l'autre spirituel, l'homme est une intelligence servie par des organes. Par son esprit, l'homme s'élève à la connaissance du créateur et de ses œuvres, il a conscience de lui-

même, il se sent libre et responsable, il forme un être moral. S'il fait le bien, sa conscience lui rend bon témoignage et il plaît à Dieu; en faisant le mal, il se dégrade à ses propres yeux et attire sur lui la colère du ciel.

Mais il faut à la pratique du bien et du mal ou aux lois de la morale, une sanction effective. La religion naturelle attache cette sanction à l'immortalité de l'âme qui, dans une existence transmondaine et sans fin, recueillera la récompense ou subira le châtiment dû à sa conduite ici-bas. L'immortalité de l'âme est, suivant la religion naturelle, une croyance innée à l'homme : tous les peuples l'ont professée. Elle justifie Dieu de l'existence du mal en ce monde et soutient le juste au milieu des épreuves de sa vie terrestre.

Voilà tout le crédo de la religion naturelle. Le culte qui y correspond possède les mêmes caractères de simplicité et d'idéalisme. Adorer le créateur, le remercier de ses bienfaits, élever nos âmes vers lui par la prière, non dans l'espoir qu'il voudra changer, en notre faveur, quelque chose à l'ordre universel, mais pour nous retremper moralement et nous fortifier contre l'adversité, tel est ce culte.

Ainsi l'existence de Dieu, la spiritualité et l'immortalité de l'âme composent toute la substance dogmatique de la religion naturelle. Et, à vrai dire, qu'y a-t-il de plus dans les religions révélées ? Rien d'essentiel pour qui veut aller au fond des choses.

Mais sous la simplicité apparente des dogmes de la religion naturelle bien des questions ardues, bien des difficultés se cachent. La révélation ne diminue pas à coup sûr ces difficultés, elle les multiplie au contraire. Si donc il n'y avait qu'à choisir entre la religion naturelle et les religions révélées, l'hésitation ne serait guère possible.

On est assez généralement porté à confondre la religion naturelle avec le déisme. Cependant c'est à tort. Le déisme peut être conçu de diverses manières. D'abord il n'est pas exclusif de l'idée d'une révélation. Le judaïsme, par exemple, est un déisme révélé. Le mahométisme en est un autre.

*

D'autre part, le déisme philosophique est susceptible de modifications nombreuses suivant la conception sur laquelle il repose quant à la nature de Dieu et quant à ses rapports avec le monde. Il n'est pas absolument nécessaire d'admettre la dualité de substances dans l'homme, ni par conséquent l'immortalité de l'âme pour être déiste. Certains déistes croient à l'éternité et à l'infinité du monde, tout en le distinguant du Créateur (1). Il y a même un panthéisme, celui de Spinosa, qui se ramène au déisme, puisque suivant ce philosophe, Dieu est le seul être réel et permanent, tandis que toutes les créatures n'ont qu'une existence éphémère, illusoire même, selon Mallebranche.

La religion naturelle se tient en dehors de toutes ces spéculations et redoute les entraînements de la métaphysique. Elle estime que les faits parlent plus haut que le raisonnement, et que l'homme n'a qu'à descendre dans sa conscience et son cœur pour y trouver les principes de la religion véritable.

Mais nous ne saurions, pour notre compte, adopter bénévolement un pareil optimisme, et nous croirions manquer à notre mission en ne soumettant pas les affirmations de la religion naturelle au contrôle de la raison.

Le Pape, le grand Schérif, et les libres penseurs.

Lors du dernier concile tenu à Rome (9 Juin 1862) pour la canonisation, disait-on, de certains martyrs du Japon, le chef du catholicisme, entouré de cardinaux, d'archevêques, d'évêques etc., signalait entre autres choses, au zèle de ce nombreux clergé : 1° *la marche envahissante de cette science qui ose s'affranchir de la révélation et de l'autorité de l'Eglise*; 2° le développement, partout croissant, de la libre pensée et du rationalisme. Dans *l'allocution* du Pontife, il y a pour le clergé, un programme à suivre, des instructions pour une

(1) M. Emile Saisset, *Essai de philosophie religieuse.*

nouvelle entrée en campagne ; pour les libres penseurs, c'est un avertissement dont ils sauront tirer profit.

Que le rationalisme et la libre pensée dans la science menacent de faire le vide dans l'église de Pierre, il n'est pas nécessaire que le Saint-Père le dise pour qu'on le sache : le vide se fera ; ce n'est là qu'une affaire de temps. Et grâce à ... bien des choses, tout ne va pas si mal, aujourd'hui, pour l'affranchissement de la pensée, et pour la liberté de conscience, qu'il y ait beaucoup à redouter des foudres de l'Eglise.

Un examen de l'allocution du Saint-Père n'entrant pas dans le but que nous nous proposons pour le moment, nous nous bornerons à faire observer qu'il aurait pu parler à ses adversaires dans des termes un peu plus convenables et moins injurieux. Certainement la position du successeur de Saint-Pierre n'est ni très-belle, ni très-bonne ; mais ce n'est pas une raison pour qu'il puisse se permettre de s'affranchir tout-à-fait des convenances les plus élémentaires.

D'ailleurs, que le Pape se console ; ce n'est pas seulement en Europe que la libre pensée lutte contre les vieux dogmes, menaçant l'autorité et les pouvoirs ecclésiastiques. Des nouvelles de la *Cité sainte* nous apprennent qu'il en est de même parmi les enfants de Mahomet, et que les mêmes symptômes se manifestent dans les Indes contre la doctrine du grand Prophète. Voici ce que nous lisons dans le journal *La Réforme littéraire :*

« Le grand Schérif de la Mecque vient d'adresser aux Musulmans de l'Inde une espèce de monitoire pour réchauffer leur zèle religieux. Dans ce document pontifical on trouve presque mot pour mot les plaintes de la Cour de Rome contre les lumières et les philosophes modernes. »

L'Islamisme a douze siècles d'existence ; le catholicisme en dix-huit. — De combien l'Eglise de la Mecque survivra-t-elle à celle de Rome ? — Nous laissons les Mahométans résoudre ce problème.

Mais dans leur adversité commune, le Pape et le grand Schérif se tendront-ils la main? Oubliant le passé, se pardonneront-ils le mal qu'ils se sont fait? — Nous n'osons l'affirmer. L'un et l'autre se font peut-être une égale illusion sur l'avenir: ils se croient encore pleins de vie parce qu'ils peuvent, l'un soulever, à un moment donné, un certain reste de fanatisme, et l'autre, commander à un nombreux clergé, ruser contre les institutions et l'esprit des temps modernes, et insulter à la liberté. Peut-être, l'un et l'autre, quand les libres penseurs ne sont pas le sujet de leurs préoccupations, rêvent-ils encore à leurs faits et gestes du moyen âge! ... Pauvres Pontifes!... Mais à chacun sa tâche: aux Musulmans, le grand Schérif de la Mecque; à nous, envers les grands et petits pontifes d'Europe, de remplir notre mission, dans la part qui nous est échue, pour l'affranchissement de la pensée, et pour hâter le règne de la science dans le monde moral et physique.

Que l'Eglise continue donc; qu'elle profite du temps et du peu de puissance qui lui restent; qu'elle tonne contre cette science qui lui déplaît et la menace; qu'elle décrie et insulte par la bouche de son chef et de ses vicaires les philosophes et les libres penseurs. — Elle peut aller comme cela encore un demi siècle, peut-être plus, peut-être moins. — Elle peut même encore aujourd'hui, remplacer quelques petits triomphes sur quelques libres penseurs isolés et malheureux. — Mais les jours de cette église sont comptés! — Car s'il est difficile de se rendre compte du commencement de la formation de ses vieux dogmes, il n'en est pas de même pour savoir comment ils finissent. Nous assistons à leur déclin, et les moments de la décadence ne passent pas si vite, qu'on n'ait le temps de les étudier, de les signaler, et de suivre attentivement, les appréciant à leur juste valeur, les vains efforts entrepris pour redonner à ce grand corps la vie qui lui échappe, et la puissance qu'il n'a plus.

Nous le répétons, nous n'avons pas la prétention de voir finir cette Eglise demain; certes non : il ne faut pas se nourrir

d'illusions. Elle peut vivre encore un certain temps, déclinant toujours plus, jusqu'au moment où elle doit finir.

« Les religions, dit M. Quinet, ressemblent à ces vieux ar-
» bres qui n'ont plus que l'écorce: Ils ne laissent pas de vé-
» géter et de couvrir au loin le sol d'une ombre noire, jus-
» qu'à ce que le bucheron ou la foudre les atteigne; alors ce
» n'est plus que poussière. »

Seconde épître aux catéchumènes.

Ainsi donc, catéchumènes, vous avez lu et médité les passages de la Bible qui sont les plus propres à faire connaître l'esprit de ce livre sacré, en même temps que les hauts faits du chef de la religion chrétienne. N'êtes-vous pas pénétrés d'un zèle ardent pour cet enseignement si pur, si chaste, si conforme aux notions de la justice et du sens commun? J'en doute fort, bien que vous soyez prêts, pour en finir, à vous rendre au temple tout de noir habillés, pourvus de chapeaux de soie et de bottes vernies, parties essentielles de la réception, comme le disait un ex-pasteur de notre ville, le même qui affirmait, afin de prouver l'omnipotence divine, que Dieu pourrait faire un carré rond.

Depuis quelques jours vous avez des doutes, votre foi éprouve des défaillances. Mais, soldats intrépides, il faut marcher. Du reste, vos proches sont là, qui ne vous permettraient pas de reculer, et qui, les bonnes âmes, aimeraient mieux vous voir prêter un faux serment que manquer à l'usage. Force est donc d'en arriver là si l'on ne veut passer sous le feu des charitables appréciations de M. le pasteur du quartier.

Après avoir soigneusement déposé l'étrenne de votre chapeau neuf dans les mains du marguiller, vous prenez place sur les bancs du sacrifice. Vos familles vous entourent, les yeux humides d'émotion, les jeunes admirant votre belle mise, les vieux se souvenant de la fragilité des promesses d'ici-bas.

Vous vous demandez peut-être si vous êtes réellement disposés à la mise en scène qui se prépare ; l'appréhension vous saisit : mais qu'importe? l'usage et les grands parents sont là! Vous tiendrez ce que vous voudrez, mais il faut promettre, la décence l'exige.

Après un sermon pendant lequel vos rêveries vont leur train, si j'en juge d'après mes souvenirs, le moment solennel arrive. « Levez-vous pour prendre devant Dieu et en présence de l'Eglise *les engagements que le Seigneur vous impose.....* » par l'organe de ses ministres, cela va sans dire.

« 1° Avez-vous une foi sincère aux vérités de l'Evangile, et êtes-vous si bien persuadés de ces vérités, que vous soyez prêts à tout souffrir plutôt que d'en abandonner la possession? »

Ici vous vous inclinez, quelles que soient d'ailleurs vos opinions sur la création de la lumière avant le soleil, sur l'ouverture des bondes des cieux au moment du déluge, sur la suffisance de l'arche pour contenir toutes les espèces d'animaux avec de la nourriture pour plus d'une année, sur Josué arrêtant le soleil, sur Jonas vivant trois jours dans le ventre d'un poisson, sur les plaies d'Egypte, pendant lesquelles les chevaux sont tués trois fois de suite, sur la conférence de Jésus avec le diable, sur la division de ce dernier en 2000 parties destinées à 2000 pourceaux, etc. etc. Vous vous êtes inclinés ; vous voilà donc engagés à supporter le martyre pour soutenir l'exactitude de tous ces contes à dormir debout.

« 2° Voulez-vous aimer le seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de toute votre pensée ? »

Vous avez 17 ans ; vous n'êtes plus des enfants et n'êtes pas encore des hommes, vous allez entrer dans la vie, que vous connaissez à peine, et vous devez promettre de sacrifier, jusqu'à votre mort, toutes les jouissances que vous entrevoyez, pour n'aimer et n'adorer que Dieu seul, qui ne s'est jamais découvert à vous, et sur la nature duquel vous n'avez que des idées extrêmement vagues et incertaines. Allons! inclinez-vous!

« 3° Voulez-vous aimer votre prochain comme vous-mêmes et vivre avec tous vos frères dans la paix, dans la charité, dans la communion de Jésus ? »

Combien y en a-t-il qui passent leur vie sans haïr personne, sans avoir jamais de querelles avec leur prochain ? Si vous ne prêtez pas là un faux serment, avouez que c'est au moins un serment téméraire !

« 4° Etes-vous résolus, en vous appuyant sur les secours du Saint-Esprit, à combattre le péché et à régler toute votre vie sur les commandements de Dieu ? »

Hélas! hélas! Encore un serment téméraire! l'esprit est fort est la chair et faible, et il est dit dans la bible, sur laquelle vous jurez, que le plus juste d'entre les hommes pèche jusqu'à septante fois sept fois par jour. Quand vous aurez fait votre inclination de tête, demandez un peu au pasteur qui représente, en ce moment, pour vous, Dieu sur la terre, qu'il vous raconte les particularités de son apprentissage au saint ministère, lorsque étudiant en théologie, il n'était encore que l'humble chrysalide du brillant papillon noir qui étend maintenant sur vous ses sombres ailes. S'il est sincère (ce qui se rencontre de temps en temps), il vous en apprendra suffisamment pour que vous soyez édifiés sur la manière dont il a tenu lui-même le serment qu'il avait prêté peu d'années auparavant. A cette époque de sa vie il disait comme vous le direz plus tard: « Tout ce que Dieu a créé est bon, et l'on n'en doit rien rejeter, pourvu que tout soit pris avec actions de grâces ! 1 Tim. IV, 4.

5° « Pour affermir toujours plus votre foi et votre piété, promettez-vous de vous appliquer à la prière, de lire avec soin la parole de Dieu et de fréquenter assidûment les saintes assemblées ? »

Comptez là-dessus ! Sur cent que vous êtes-là, 90 au moins se réjouissent de sortir de ce purgatoire qu'on appelle l'instruction religieuse, et de pouvoir enfin employer gaîment leur dimanche sans être astreints à paraître au sermon. C'est donc un faux-serment. Seulement ce n'est pas vous qui en êtes

[illegible], vos pasteurs [illegible].

[illegible] à 10 ans et ils [illegible] pour la vie est [illegible] plus sensés ont [illegible] encore quelques [illegible] de la vie? Ah! s'ils [illegible] est formé au physique [illegible] de savoir combien, malgré [illegible] chaque année dans la milice [illegible].

En attendant, [illegible]-vous! Votre instruction religieuse est [illegible]. Il était temps que cela finît [illegible], quelle qu'elle soit, parait toujours [illegible].

Variétés.

« Nous nous en allons tous, hommes et dieux, croyan et traditions..... C'est peut-être une œuvre pieuse que préserver ces dernières d'un oubli complet en les embauma non selon le hideux procédé Gannal, mais par l'emploi d' ces qui ne se trouvent que dans la pharmacie du poète. O les croyances, et avec elles les traditions, s'en vont. Elles s teignent, non-seulement dans nos pays civilisés, mais jusq dans les contrées du monde les plus septentrionales, où guère florissaient encore les superstitions les plus coloré Les missionnaires qui parcourent ces froides régions se pl gnent de l'incrédulité de leurs habitants. Dans le récit d' voyage au nord du Groënland fait par un ministre dano celui-ci nous raconte qu'il a interrogé un vieillard sur croyances actuelles du peuple groëlandais. Le bon hom lui répondit: « Autrefois on croyait encore à la lune, mais jourd'hui l'on n'y croit plus. »

HEINE.

Imp. Blanchard, Rive.

30 Août 1862. 2e Année. N° 8.

LE

RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de: 5 fr. par an; — 2 fr. 50 c. pour six mois; — 1 fr. 25 c. pour trois mois; — 10 cent. le numéro séparé.

S'adresser chez M. Daviet, Longemalle; — à la Librairie étrangère, quai des Bergues; — chez M. Caille, place Saint-Gervais, et chez Rosset-Janin, rues Croix d'Or et Mont-Blanc.

La religion naturelle.

(2e article.)

L'infini. — La cause créatrice.

I.

Nous avons dit que la religion naturelle a pour premier dogme l'existence d'un seul Dieu, pur esprit, infini, parfait, immuable créateur de l'univers, qu'il conserve et gouverne providentiellement. Essayons de reconnaître la route qui a conduit à ce dogme.

Nous existons et nous faisons partie de l'univers, qui existe aussi indubitablement que nous. Sur ces points toute vaine subtilité s'évanouit devant l'évidence des faits. La question est de savoir si l'univers existe par lui-même ou s'il a été créé, fait de rien, par un Etre supérieur et antérieur à lui.

Constatons, au préalable, que l'existence de l'univers emporte diverses conséquences qui s'imposent à notre esprit autant par la perception externe que par les lois intimes du raisonnement.

La première de ces conséquences est l'idée d'infini dans le temps, c'est-à-dire d'éternité. Puisque l'univers existe, il s'en suit que toujours quelque chose a existé — soit l'univers, soit l'Etre supérieur qui l'a créé — car, si l'on pouvait supposer un moment du passé où rien n'existait, éternellement il en fût demeuré ainsi. L'éternité d'existence de l'univers ou de sa cause créatrice est donc certaine.

L'idée d'infini dans tous les sens paraît le corollaire obligé de celle d'infini dans le temps, mais elle n'est pas aussi facile à démontrer. Si l'Etre suprême est pur esprit, la substance spirituelle ne comportant aucune des qualités essentielles de la matière, telles que l'étendue et la divisibilité, nous ne trouvons de point d'appui ni dans l'expérience ni même dans la raison pour concevoir l'infinité d'un esprit. En appliquant cette idée à l'univers, nous nous trouvons mieux en mesure de raisonner. Si l'univers est infini, il en résultera forcément que sa cause l'est aussi; si, au contraire, l'univers est fini, l'infinité de sa cause restera une affirmation dépourvue de preuves.

L'univers perceptible à nos sens s'étend dans l'espace sans limites déterminables. Sans doute le globe que nous habitons est borné ; sans doute le tourbillon solaire dont notre globe fait partie a lui-même des bornes; mais, au-delà de ce tourbillon, où s'arrête la vie sidérale? Peut-on limiter le nombre des astres qui roulent et brillent dans les profondeurs de l'espace, au-delà comme en deçà de la portée de nos regards?... Tout ce qu'il est permis de dire à ce sujet, c'est que notre entendement répugne beaucoup moins à admettre que le développement de l'univers est sans limites, que d'admettre des limites à ce développement.

Chose singulière, l'infini de substance éclate plus visiblement pour nous dans le petit que dans le grand. Divisez et subdivisez par la pensée un corps, voire une simple molécule,

aussi longtemps que vous le voudrez, jamais vous n'arriverez à l'anéantissement d'aucune parcelle. Il restera toujours quelque chose.

On peut dire encore que la notion du nombre nous entraîne invinciblement à l'affirmation de l'infini, car, à une quantité numérique, si immense qu'elle soit, il est toujours possible d'ajouter une quantité de plus. Il est vrai que le nombre, conçu isolément des choses, est une pure abstraction.

En résumé, l'existence de l'univers contient la démonstration implicite de l'éternité de l'être et la présomption de son infinité; mais elle ne tranche pas la question de savoir si l'univers existe par lui-même ou s'il a été créé.

Voyons quels renseignements nous fournira sur ce problème le mode d'existence de l'univers.

L'univers se compose d'être finis et distincts que relient les uns aux autres des lois de génération, de succession, de combinaison, de groupement. 1° Tout être animé ou inanimé procède d'un ou plusieurs autres êtres par voie de génération, de dégagement, de dérivation, etc. 2° Les êtres se succèdent et se remplacent incessamment dans l'univers. 3° Les êtres se combinent, se groupent, se transfusent les uns dans les autres. De la génération et de la transfusion mutuelles des êtres résulte l'idée d'unité de nature générale ou de substance; de leur succession incessante résulte l'idée de perpétuité d'existence; de leur groupement l'idée d'unité de système.

Ces caractères indélébiles d'unité dans l'existence de l'univers, et que résume ce mot même d'UNIVERS, forment pour notre entendement les relations essentielles du fini avec l'infini.

Ils sont en même temps et par cela même les caractères fondamentaux de la vie et les lois premières de son mécanisme. D'où il suit que la vie pour l'être particulier n'est que le résultat de l'action de ces lois; de même que la vie universelle n'est que la manifestation de l'infini par la production incessante du fini.

II

C'est ici que viennent se placer logiquement les considérations dont la philosophie spiritualiste et la religion naturelle déduisent l'existence d'un Dieu distinct de l'univers. Ces considérations peuvent être ramenées à trois objets principaux : la cause créatrice, le principe du mouvement, la Providence.

Les êtres, avons-nous dit, se génèrent, se succèdent et se combinent entre eux. Or, la force ou l'ensemble de forces qui préside à ce développement peut-il être conçu comme inhérent aux êtres finis ? Ne semble-t-il pas que l'être fini obéisse passivement à ces forces, qui tour à tour le forment et le détruisent ? Ne semble-t-il pas que l'être fini ne fasse que recevoir la dose de vie — substance, organisation, forme — qui lui est dévolue par une volonté supérieure, pour en jouir pendant un temps dont la fixation est également du ressort de cette volonté et pour la transmettre comme il l'a reçue sans en pouvoir rien retenir ? Il est clair que si l'être fini avait puissance sur les conditions de son existence il modifierait ces conditions au profit de son individualité, il s'attribuerait la plénitude de l'être, et, une fois né, il ne mourrait pas. N'est-ce point la preuve que l'être fini n'existe pas par lui-même, qu'il ne contient pas la cause première de son existence, que cette cause, par conséquent, est distincte de l'univers ?

Reste, il est vrai, la perpétuité et l'identité de substance qui tour à tour réalise les êtres finis : mais, si les êtres finis ne possèdent qu'à titre d'emprunt et de propriété transitoire la vie et les divers attributs qui la caractérisent, comment la substance dont ils sont formés contiendrait-elle plus qu'elle ne donne ? D'ailleurs la substance n'existe pas en dehors des êtres finis, et si nous l'en distinguons, c'est par un effort d'abstraction qui anéantirait la substance elle-même s'il avait prise sur elle.

Il semble donc rationnel de penser que l'existence des êtres finis procède d'une cause créatrice qui, par sa toute-puissante volonté, a créé la substance de l'univers et la fa-

çonne incessamment selon les lois dont se compose le mécanisme de la vie individuelle et générale.

Cette argumentation, que nous avons cherché à produire dans toute sa force, comporte encore d'autres éléments. Voici un des principaux. Chaque être particulier a une organisation propre qui détermine sa destinée et son mode de vivre, qui marque sa place, son rang, sa fonction dans l'ordre universel. D'où vient tout cela ? L'être n'en sait rien et fournit sa carrière avec une complète insouciance du but auquel il tend. L'homme seul, sur le globe terrestre, s'élève lentement, par un labeur douloureux de réflexion et d'étude, à la conscience de son être et à l'intelligence de sa nature, mais sans cesser pour cela de sentir que l'un et l'autre sont indépendants de sa volonté et supérieurs à son entendement, et sans pouvoir trouver à l'emploi de ses forces physiques et morales un autre but que l'accomplissement des lois que lui intime sa nature. L'homme n'est donc qu'un produit plus raffiné que les autres êtres terrestres de la cause créatrice, et toute sa supériorité sur eux vis-à-vis de cette cause gît dans les caractères d'intelligence et de liberté dont sa soumission doit être empreinte.

Les prétendus miracles permanents.

(Suite).

Etablie sous les auspices que nous avons indiqués dans notre précédent article, la religion chrétienne dut nécessairement prendre, dès l'origine, un développement considérable. Ce n'est pas qu'elle instituât positivement la liberté sur les ruines du despotisme ou qu'elle répandît une lueur éclatante au milieu de l'obscurité. Ses tendances libérales n'allaient pas jusqu'à l'abolition de l'esclavage, et si, avant de dire : Soumettez-vous aux puissances de la terre ! elle avait rehaussé le pauvre, encouragé le faible, relevé l'affligé, ce n'était que bien timidement qu'elle avait formulé ses idées de progrès. Quant à la lumière qu'elle prétendait jeter dans le monde, elle

[illegible] et [illegible] d'un reflet de celle [illegible] telles [illegible] comme [illegible]

Mais le [illegible] personne le mystère qu'il [illegible] que et, vis-à-vis des [illegible] ne s'[illegible] pas les dogmes [illegible] philosophie [illegible] à l'état [illegible] de la foule [illegible] maximes qui [illegible] avec [illegible] l'air de [illegible] de [illegible] propres à le faire [illegible] par l'intelligence et l'instruction. Nous [illegible] cette partie des populations [illegible] sur la masse [illegible] prédominante, ayant un grand avantage pour elle [illegible] dans l'établissement de nouveaux rites [illegible] d'adresse dans le sein d'une organisation [illegible] à laquelle, un jour ou l'autre, les [illegible] hommage. Les [illegible], en effet, que le christianisme [illegible] dès les premiers temps, de que [illegible] toutes les sociétés secrètes, tous les cultes politiques ou religieux, c'est-à-dire qu'avant de former les degrés inférieurs, composés des initiés vulgaires, on avait institué la [illegible] supérieure, à laquelle le [illegible] les moyens d'action de la société naissante étaient réservés d'une manière complète. [illegible] la chrysalide et le papillon [illegible] les saints et [illegible] les demi-profanes [illegible] Cette organisation [illegible] toujours pour résultat de procurer un développement immense aux sociétés qui l'ont adoptée, parce qu'en attirant à l'œuvre les savants et les simples, elle exploite à la fois les passions les plus puissantes chez l'homme, l'ambition et la vanité.

[illegible] les persécutions [illegible] pas atteint l'Église [illegible] dans son enfance : [illegible] le temps de [illegible] de se fonder [illegible] comme la [illegible] avant que [illegible] vint effrayer les [illegible] à la mort les chefs [illegible] de la secte. Quand la

première persécution eut lieu, il était déjà trop tard pour écraser le germe de la nouvelle religion, et le martyre de quelques fanatiques dut avoir nécessairement pour résultat de porter à l'enthousiasme les partisans d'une école qui pouvait et devait avoir confiance dans sa force au milieu du croulement général des anciens dogmes.

Le nombre des martyrs de la foi chrétienne a été de beaucoup exagéré. Le fait est que jamais le christianisme n'a souffert sous l'empire des Césars des persécutions de moitié aussi longues et cruelles que celles qu'il a plus tard fait subir aux Israélites. Et cependant ces derniers sont restés fidèles à leur culte ; loin de diminuer en nombre ils se sont considérablement accrus, conservant envers et contre tous leurs usages, leurs cérémonies et leurs traditions nationales. Si donc l'inutilité des actes de barbarie commis contre les disciples du Christ sont la preuve de la divinité de la religion chrétienne, il doit en être de même à l'égard de la religion de Moïse, et l'on doit admettre qu'il est vrai à la fois que Jésus était le Messie annoncé par les prophètes et qu'il ne l'était pas.

Les apologistes chrétiens ont souvent insisté sur le fait que les martyrs de leur religion avaient marché résolument à la mort, tandis qu'ils auraient évidemment abjuré s'ils n'avaient pas été dirigés par la conviction profonde de l'excellence de leur cause. Ils ont eu tort, à notre avis, de donner de l'importance à ce fait, car il n'est pas spécial au christianisme, toutes les religions et tous les partis politiques ont eu leurs héros, les druides comme les brahmanes, les fakirs comme les moines, les protestants des Cévennes comme les partisans de Jean Ziska, les défenseurs de la fleur de lys comme les républicains de 1793.

Une visite du bon Dieu sur la terre, un jour de jeûne genevois.

Un jour le bon Dieu s'éveillant, comme dit Béranger, jeta un rapide coup d'œil sur notre terre, grain de sable qui tour-

[illegible]

[illegible] l'assemblée [illegible] écoutait les paroles d'un pasteur [illegible] dans une chaire. On était à Genève, et l'on célébrait le jeûne genevois.

Que peuvent bien faire ces gens-là ? se dit le bon Dieu, et il s'approcha le plus qu'il put [illegible] sur lequel il se passait tant de choses [illegible].

Il était 9 heures du matin, le pasteur, les yeux levés au ciel, prenant un air de componction qui [illegible] le bon Dieu, se mit à lire une prière, dont le Père Éternel ne perdit pas un mot.

« Dieu tout puissant, Père céleste, lui disait-on, nous l'avons reconnu, et nous le confessons encore : nous ne sommes pas dignes de lever les yeux vers toi, car nous sommes des créatures rebelles qui t'avons offensé de mille manières (1). »

Tiens, se dit-il, voilà des gens qui ne sont guère de mes amis ! Ils font bien de m'en avertir, car je n'ai jamais pris garde à leur rébellion, qui ne pouvait m'être bien préjudiciable !

« Et tu es un juste juge, qui détestes le vice, et qui punis les transgresseurs de tes lois. »

Les transgresseurs de mes lois ? Voyons, ne plaisantez pas ! mes lois sont celles de la nature, et je ne sache pas qu'aucun de vous ait eu jamais le pouvoir de les transgresser. Vous laisser transgresser les lois que j'ai établies ? Il n'aurait plus manqué que cela pour que vous vous imaginiez être mes supérieurs !

(1) Ces textes sont copiés textuellement sur la liturgie de l'Église nationale protestante, p. 125 et suiv.

« Distingués par les faveurs les plus signalées, nous ne le sommes point par notre reconnaissance et notre piété. »

Et c'est à moi que vous venez le dire, drôles que vous êtes!

« Trop souvent les temples sont déserts. »

Je ne demande pas mieux, s'il n'y va que des gens de votre acabit, manquant totalement de reconnaissance et de piété, des Sainte-Nitouche qui déclarent, pour se faire bien venir de moi, qu'ils m'ont offensé de mille manières!

« Les jours saints sont profanés. »

Qu'est-ce que vous me chantez avec vos jours saints? J'en ai fait 365 par année; ils étaient tous égaux; je n'entends pas qu'on gâte mon ouvrage par des catégories et des compartiments. C'est votre œuvre qu'on profane et non la mienne. Distinguons!

« Il est parmi nous des familles où ton Evangile ne s'ouvre jamais, où ton nom n'est point invoqué, etc. »

Ah çà! mes amis, est-ce pour me dire ces choses désagréables que vous m'entretenez là depuis un bon quart d'heure? Vous pourriez vous en abstenir sans aucun inconvénient, car je n'aime guère les rapporteurs, et je n'ai pas besoin de mouchards qui me disent ce qu'on fait ou ne fait pas dans telle ou telle famille!

« A toi donc est la justice, ô notre Dieu, et à nous la confusion de face! »

Vous voulez dire la confusion de farce; car vous m'avez tout l'air de vous moquer de moi avec votre contrition de commande!

« Quand nous voudrions nous justifier, notre conscience nous accuserait, et nos péchés sont là pour nous condamner. »

Eh! qui vous parle de vos péchés, mes enfants? Tâchez d'en commettre le moins que vous pourrez, vivez en bonne harmonie les uns avec les autres, accomplissez, autrement qu'à votre corps défendant, la grande loi du progrès que j'ai établie dans l'univers. Surtout n'écrasez pas vos semblables par la calomnie, la persécution sourde, l'usure et le mensonge, et tout ira pour le mieux!

« Cependant, ô Dieu, tu es notre Père, et nous sommes tes enfants. Tu es notre Dieu, et nous sommes ton peuple. »

Un de mes peuples, voulez-vous dire, car je n'ai pas de préférence et j'aime tous les globes d'un même amour.

« Ne t'irrite donc point contre nous pour nous consumer. »

Un instant! Si je veux m'irriter, je m'irriterai sans demander votre permission; mais ce n'est pas mon habitude, quoi que vous en pensiez. D'ailleurs, il me semble que vous feriez bien de garder pour vous vos admonestations, car si j'en juge par ce que je vois tous les jours, vous ne vous irritez que trop vous-mêmes les uns contre les autres! Quant à vous consumer, je n'y ai jamais songé. Pourquoi vous aurais-je créés si je voulais vous détruire? Ces caprices sont bons pour vous, mais non pas pour moi. On prétend, je le sais, que je vous aurais noyés dans un jour de colère, et que je vous réserve des flammes de soufre pour l'avenir; mais vous ne le croyez pas plus que moi, je l'espère. Et tenez, je veux vous donner deux excellents conseils: si vous craignez d'être consumés, ce qui ne viendra jamais de moi, commencez par prendre de bonnes précautions: supprimez d'abord vos châteaux branlants, puis assurez-vous auprès des compagnies chargées de ce genre d'opération, mais choisissez les plus solides!

« Si tu juges à propos de nous châtier, souviens-toi encore d'avoir compassion! »

Encore! Vous tenez donc à me rendre meilleur et à me dicter la conduite que j'ai à tenir vis-à-vis de vous! Qu'est-ce qui peut, au nom du ciel, vous faire supposer que je manque de mémoire ou de compassion?

« Nous fondons notre unique espoir sur l'alliance de grâce que tu as bien voulu traiter avec nous par Jésus-Christ notre Sauveur, et qu'il a ratifiée de son sang. »

Ta, ta, ta! Tout cela est de l'hébreu pour moi, et je vous prierai bien, si cela ne vous dérangeait pas trop, de me parler d'une manière un peu plus intelligible! Il y aurait avantage et pour vos auditeurs habituels et pour moi.

« Sois apaisé envers-nous; laisse-toi fléchir à nos ardentes

prières; jette sur nous un regard propice, et nous annoncerons avec un nouveau zèle tes grandes miséricordes! »

Bon! Des cajoleries et des promesses à présent! Ces bonnes gens veulent bien, conditionnellement toutefois, se charger de faire ma réputation sur leur planète microscopique! Il ne leur manquait plus que ce ridicule! Allons, je n'y tiens plus! S'ils vont encore longtemps de ce train, je leur souhaite beaucoup de plaisir; mais, pour moi, je remonte là-haut, car j'en ai suffisamment de leur petites histoires!

Et il partit, non sans s'être promis toutefois de revenir entre midi et une heure, après avoir repris des forces pour cette nouvelle épreuve.

(*La suite au prochain numéro.*)

Nouvelles locales.

Il circule depuis quelques semaines à Genève une pétition ainsi conçue, demandant que l'Assemblée constituante veuille bien consacrer la séparation des cultes et de l'Etat :

« Monsieur le Président et Messieurs les Membres de l'Assemblée constituante.

« Les soussignés, électeurs Genevois ou Suisses d'autres cantons, ont l'honneur d'exposer, avec respect, leur désir sincère de voir consacré, dans la nouvelle Constitution, le grand principe de la séparation des cultes et de l'Etat.

« Ils reconnaissent qu'en 1815, lorsque Genève est entrée dans ses voies nouvelles, on a pu statuer, en toute équité, qu'il y aurait deux cultes reconnus et salariés par le Gouvernement, parce qu'à cette époque on avait l'habitude des religions d'Etat, et qu'il n'y en avait que deux existant réellement sur le territoire de la République.

« Mais depuis que la liberté a été proclamée et mise en pratique parmi nous, à côté des deux cultes anciens il s'en est élevé un grand nombre de nouveaux, tels que ceux des Juifs, des Russes, des Luthériens, des Anglicans, des Quakers, des frères Moraves, des Méthodistes, des Darbystes, etc., etc.

« Or, Messieurs, les citoyens qui professent ces opinions diverses, ne paient pas moins leur part des contributions publiques que les catholiques et les protestants de l'Eglise nationale; par conséquent ils ont les mêmes droits qu'eux aux

faveurs de l'Etat. Si donc vous voulez que l'égalité subsiste entre tous les citoyens, il est nécessaire ou que vous salariiez ces diverses religions, ainsi que toutes celles qui, dans l'avenir, pourront se faire leur place au soleil, ou que vous les laissiez toutes à la charge particulière de leurs adhérents. Il est évident que le premier parti n'est pas fait pour remettre nos finances en voie de prospérité ; mais il n'est pas moins clair que le second contribuerait puissamment à les rendre florissantes.

« La considération de l'égalité de tous les citoyens devant la loi n'est pas la seule, Messieurs, qui doive influencer votre jugement dans la solution d'une question aussi importante. Il en est une autre d'un ordre encore plus élevé, que vous devez envisager avec l'attention la plus sérieuse : c'est celle de la sincérité et du respect de la conscience. Que fait l'Etat, quand il salarie plusieurs cultes, et qu'en retour il prend le droit de se mêler activement de leur administration ? Il proclame hautement ou bien qu'il les regarde tous comme également bons, ou bien qu'il les tient tous également pour des faiblesses de l'esprit humain, qu'il faut ménager, tant qu'elles ont des partisans assez nombreux. Certainement il y a là quelque chose d'éminemment propre à froisser les convictions sincères, et à altérer, dans les jeunes âmes, le sentiment de la droiture et l'amour de la vérité.

« Ne croyez pas, Messieurs, qu'en soumettant les cultes à ce régime, vous les livriez à des dangers menaçants pour leur existence. Si vous avez quelques doutes à cet égard, considérez ce qui se passe aux Etats-Unis d'Amérique. Là, les cultes ont toujours été complétement abandonnés à eux-mêmes, sans que l'Etat leur ait jamais accordé ni solde ni protection spéciale. Cette indépendance absolue a-t-elle eu le moindre résultat fâcheux que l'on puisse signaler ? Aucunement : nulle part les religions n'ont une activité plus grande et leurs partisans plus de respect pour leurs opinions particulières.

« Nous espérons, Messieurs, que ce grand exemple exercera une influence triomphante sur vos déterminations. Vous aurez à cœur d'effacer les dernières traces de l'autorité qui tenait autrefois les consciences plus ou moins captives ; et cette heureuse innovation sera certainement une des gloires de la Constitution que vous offrirez au peuple de Genève. »

Nos opinions sur les cultes en général sont assez connues pour qu'il nous suffise de déclarer que nous approuvons cette pétition, de quelque côté qu'elle vienne.

Imp. Blanchard, Rive.

6 Septembre 1862. 2e Année. N° 9.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu ? — La vérité ! — Consulte ta raison !

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de : 5 fr. par an ; — 2 fr. 50 c. pour six mois ; — 1 fr. 25 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications à M. Blanchard, imprimeur, à Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 10 centimes chez M. Daviet, Longemalle ; — à la Librairie étrangère, quai des Bergues ; — chez M. Caille, place Saint-Gervais, et chez Rosset-Janin, rues Croix d'Or et Mont-Blanc.

La religion naturelle.

(3e article.)

EXISTENCE DE DIEU.

Preuves tirées du principe du mouvement et de la Providence.

I

La nécessité d'une cause créatrice, distincte de l'univers, pour expliquer tout ce que présente de passif, de fatal, l'inconscient et de borné l'individualité de chacun des êtres dont se compose cet univers, est le premier argument qu'on invoque, au nom de la religion naturelle, en faveur du dogme de l'existence d'un Dieu. Passons au principe du mouvement.

Voici comment raisonnent à cet égard les représentants de la religion naturelle :

Par mouvement, on entend d'ordinaire le transport d'un lieu à un autre. Mais, en raisonnant philosophie, il faut étendre ou creuser davantage le sens de ce terme. Les phénomènes de succession, de génération, de combinaison, en un mot tous les modes généraux de l'évolution vitale des êtres impliquent l'idée de mouvement sous les deux aspects du temps et de l'espace. Pris dans ce sens, le principe du mouvement se confond avec la cause créatrice ; cependant on peut le considérer à part pour en mieux saisir la portée.

Il y a deux sortes de mouvements : le mouvement spontané et le mouvement communiqué. Le premier est celui qui procède de lui-même à savoir lorsque l'être se meut par sa propre énergie ; le second est celui qui procède d'une force ou d'une impulsion extérieure à l'être mu. Un exemple nous fournira la notion précise des deux genres de mouvement rapprochés l'un de l'autre. L'oiseau qui vole se meut par son impulsion propre : voilà le mouvement spontané. Mais cet oiseau, atteint par une flèche ou par une balle, perd sa puissance d'impulsion et, cédant aux lois de la pesanteur, tombe à terre : voilà le mouvement communiqué.

Cet exemple montre que le mouvement spontané suppose une *volonté* inhérente à l'être qui se meut, tandis que le mouvement communiqué suppose inertie naturelle chez l'être mis en mouvement. Or l'homme et les animaux possèdent seuls la faculté de se mouvoir au gré de leur volonté. Tout le reste de l'univers ne réalise donc que du mouvement communiqué.

Cependant l'univers présente l'image d'un perpétuel mouvement. La matière paraît, de son essence, inerte, et pourtant tant elle marche. On a découvert le principe de la gravitation terrestre et sidérale ; on sait que les globes célestes obéissent à une double force d'attraction et de répulsion les uns à l'égard des autres, qui a reçu les noms de force centriptèe et force centrifuge ; donc, une fois mis en branle, les astres tourbillonnent mathématiquement sur la tangente de leur orbite ;

mais cela explique-t-il la première impulsion? Les deux forces contraires dont nous venons de parler ne se neutraliseraient-elles pas de façon à amener l'immobilisme, si une main invisible, après avoir imprimé le premier élan, ne continuait à en faire prévaloir les effets? En un mot, nous est-il possible de concevoir un mouvement mécanique se créant et se perpétuant de lui-même, et sans l'action d'une VOLONTÉ libre et active par essence? L'homme et les animaux recèlent, il est vrai, une faculté de ce genre, qui leur permet de produire du mouvement; mais c'est dans des limites fort restreintes. Les mouvements organiques desquels résulte la vie de l'être animé échappent à sa volonté. Il a encore moins de prise sur les mouvements généraux de l'univers, qu'il subit lui-même avec une complète inertie. Et si, pour créer la petite puissance de mouvement propre dont sont capables les êtres animés, il faut l'intervention d'une Volonté, comment ne pas admettre que les mouvements gigantesques et passifs à la fois de l'univers matériel, supposent une VOLONTÉ supérieure ne relevant que de sa propre énergie?

II.

Si la matière mue nous montre une volonté, la matière mue selon certaines lois nous montre une intelligence, et la concordance de ces lois en vue de l'existence harmonique des êtres, de leur production successive et simultanée, de leur ordination, de leur groupement, de leur conservation, de leur bien-être, etc., nous révèle, dans cette intelligence, tous les attributs qu'exprime, en les résumant, le mot de Providence. On ne saurait mieux faire pour développer ce sujet que d'emprunter le langage du plus puissant des apôtres de la religion naturelle, J.-J. Rousseau. (*Profession de foi du Vicaire savoyard.*)

« Je juge de l'ordre du monde, quoique j'en ignore la fin, parce que, pour juger de cet ordre, il me suffit de comparer les parties entre elles, d'étudier leur concours, leurs rapports, en remarquer le concert. J'ignore pourquoi l'univers existe;

mais je ne laisse pas de voir comment il est modifié ; je ne laisse pas d'apercevoir l'intime correspondance par laquelle les êtres qui le composent se prêtent un mutuel secours. Je suis comme un homme qui verrait pour la première fois une montre ouverte et qui ne laisserait pas d'en admirer l'ouvrage, quoiqu'il ne connût pas l'usage de la machine et qu'il n'eût point vu le cadran. « Je ne sais, dirait-il, à quoi le tout est bon ; mais je vois que chaque pièce est faite pour les autres. J'admire l'ouvrier dans le détail de son ouvrage, et je suis bien sûr que tous ces rouages ne marchent ainsi de concert que pour une fin commune qu'il m'est impossible d'apercevoir.

« Comparons les fins particulières, les moyens, les rapports ordonnés de toute espèce, puis écoutons le sentiment intérieur : quel esprit sain peut se refuser à son témoignage ? A quels yeux non prévenus l'ordre sensible de l'univers n'annonce-t-il pas une suprême intelligence ? Et que de sophismes ne faut-il pas entasser pour méconnaître l'harmonie des êtres et l'admirable concours de chaque pièce pour la conservation des autres ?.....

« On ferait un livre gros comme le monde des merveilles de la nature, qui montrent la sagesse de son auteur, sans épuiser le sujet ! Et sitôt qu'on entre dans les détails, la plus grande merveille échappe, qui est l'harmonie et l'accord de tout. La seule génération des corps vivants et organisés est l'abîme de l'esprit humain. La barrière incommensurable que la nature a mise entre les diverses espèces, afin qu'elles ne se confondissent point, montre son intention avec la dernière évidence. Elle ne s'est pas contentée d'établir l'ordre, elle a pris des mesures certaines pour que rien ne pût le troubler.

« Il n'y a pas un être dans l'univers qu'on ne puisse, à quelque égard, regarder comme le centre commun de tous les autres, autour duquel ils sont tous ordonnés, ensorte qu'ils sont tous réciproquement fins et moyens les uns relativement aux autres. L'esprit se confond et se perd dans cette infinité de rapports, dont pas un n'est confondu et perdu dans la foule. Que d'absurdes suppositions pour déduire toute cette harmonie de l'aveugle mécanisme de la matière mue fortuitement ! Ceux qui nient l'unité d'intention qui se manifeste dans les rapports de toutes les parties de ce grand tout, ont beau couvrir leur galimatias d'abstraction, de coordination, de principes généraux, de termes emblématiques ; quoi qu'ils fassent, il m'est impossible de concevoir un système d'êtres si constamment ordonnés, que je ne conçoive une intelligence qui l'ordonne. Il ne dépend pas de moi de croire que la matière passive et morte a pu produire des êtres vivants et sentants,

qu'une fatalité aveugle a pu produire des êtres intelligents, que ce qui ne pense pas a pu produire des êtres qui pensent.

« Je crois donc que le monde est gouverné par une volonté puissante et sage. Je le vois, ou plutôt je le sens et cela m'importe à savoir......

« Que la matière soit éternelle ou créée, qu'il y ait un principe passif ou qu'il n'y en ait point, toujours est-il certain que le tout est un et annonce une intelligence unique; car je ne vois rien qui ne soit ordonné dans le même système et qui ne concoure à la même fin, savoir la conservation du tout dans l'ordre établi. Cet être qui veut et qui peut, cet être actif par lui-même, cet être, enfin, quel qu'il soit, qui meut l'univers et ordonne toutes choses, je l'appelle Dieu. Je joins à ce nom les idées d'intelligence, de puissance, de volonté, que j'ai rassemblées, et celle de bonté qui en est une suite nécessaire. Mais je ne connais pas mieux l'être auquel je l'ai donné. Il se dérobe également à mes sens et à mon entendement. Plus j'y pense, plus je me confonds. Je sais très-certainement qu'il existe et qu'il existe par lui-même. Je sais que mon existence est subordonnée à la sienne, et que toutes les choses qui me sont connues sont absolument dans le même cas. J'aperçois Dieu partout dans ses œuvres; je le sens en moi, je le vois tout autour de moi; mais sitôt que je veux le contempler en lui-même, sitôt que je veux chercher où il est, ce qu'il est, quelle est sa substance, il m'échappe et mon esprit troublé n'aperçoit plus rien.

« Pénétré de mon insuffisance, je ne raisonnerai jamais sur la nature de Dieu, que je n'y sois forcé par le sentiment de ses rapports avec moi. Ces raisonnements sont toujours téméraires; un homme sage ne doit s'y livrer qu'en tremblant, et sûr qu'il n'est pas fait pour les approfondir; car ce qu'il y a de plus injurieux à la Divinité n'est pas de n'y point penser, mais d'y mal penser. »

Tout ce que nous ajouterions à ces belles pages serait superflu. Qu'y a-t-il d'ailleurs de plus connu, de plus ressassé que les arguments employés par tous les champions du déisme pour démontrer et célébrer la Providence. « *Cœli enarrant gloriam Dei,* » dit le psalmiste.

Aux petits des oiseaux il donne la pâture
Et sa bonté s'étend sur toute la nature,

dit le poëte.

Nous n'avons, pour notre compte, aucune raison d'infirmer l'importance de ces preuves; nous voudrions seulement qu'on

dît en même temps quelque chose des objections qui s'élèvent en face du témoignage éclatant de la bonté providentielle. C'est ce que nous ferons au moment convenable.

Une visite du bon Dieu sur la terre, un jour de jeûne genevois. (Fin.)

Vers une heure de l'après-midi, au moment où le bon Dieu sentit le soleil brûler sous ses pieds, il s'empressa d'expédier ses affaires courantes, et il descendit sur la terre, désireux qu'il était de voir enfin joyeuses et satisfaites les fourmis qu'il avait trouvées le matin si contrites et si repentantes. Son visage n'avait rien de rude ni même de sévère. D'un œil bienveillant il regardait son œuvre, et ne paraissait pas le moins du monde d'accord avec certains poëtes et théologiens qui, sans doute pour flatter le créateur, croient faire une bonne œuvre en dénigrant la créature. Il y avait bien çà et là des apparitions qui le surprenaient, mais en somme il trouvait que rien, dans notre système solaire, ne marchait en dehors des lois de la nature. Il en éprouvait la satisfaction du chimiste qui vient de faire une expérience dont les résultats ont été parfaitement conformes à ce qu'il en attendait.

Arrivé sur le point de notre globe qu'il avait visité le matin, il retrouva dans la même église à peu près les mêmes gens, répétant la même prière avec le même visage composé de modestie et de componction.

On en était à la prière finale du sermon de midi.

« Dieu tout puissant, disait le pasteur, nous voulons encore reconnaître et déplorer devant toi nos transgressions. »

Auriez-vous donc péché depuis ce matin? pensa le bon Dieu. Ce serait un peu fort, mais il ne faudrait vraiment pas vous en tourmenter outre mesure, mes enfants. Quand je vous ai créés, je ne vous ai faits ni très-bons ni très-mauvais; je vous ai faits susceptibles de vous élever parfois au-dessus de la matière dont vous êtes formés, soumis toutefois à d'impé-

rieux besoins, sans l'existence desquels vous eussiez passé votre temps dans une contemplation stérile, sans progrès et sans utilité pour vous, non plus que pour vos descendants. Je sais ce que vous êtes et ce que vous valez, mieux que vous ne le savez-vous-mêmes. Si donc, chers amis, vous êtes retombés dans les transgressions depuis le sermon de ce matin, voyez dans ce fait la preuve que vos mortifications n'avancent pas à grand'chose, et consolez-vous en tâchant de prendre des moyens plus efficaces de vous perfectionner !

La voix nasillarde du pasteur continua : « Que nous sommes loin, Seigneur, de ce que nous devrions être, et si tu entrais en compte avec nous, qui pourrait subsister devant toi ? »

Pardon ! fit-il. Si j'avais eu l'intention de vous demander jamais des comptes, je me serais arrangé de manière à ce que vous n'en eussiez jamais que de bons à me rendre, afin de m'épargner les mouvements de colère que vous m'attribuez si gratuitement. Le potier s'en prend-il au vase et le rend-il responsable de sa forme ou de sa dureté ? Je vous en prie, ne me prêtez donc pas des ridicules que je n'ai point : ne suffit-il pas que vous m'adressiez le reproche indirect, assez désagréable pour moi qui vous ai faits, que vous n'êtes pas ce que vous devriez être ?

« Environnés de toutes parts de tes bienfaits, nous y sommes restés insensibles, et souvent nous avons abusé de tes dons. »

Ah çà ! voyons ! Allez-vous recommencer ? Vous m'avez dit tout cela ce matin. Vous pourriez, sans inconvénient, changer de thème ! Pour moi, je ne m'en plaindrais pas.

« Faits à ton image, nous avons laissé s'effacer en nous les traits divins de la ressemblance. »

Mon image ! Ma ressemblance ! C'est vous qui le dites. Mais avez-vous jamais vu mon portrait ? Vos plus habiles photographes n'en prennent qu'une infime partie, qu'un point imperceptible, quand ils soumettent à la puissance reproductrice de leur appareil ce que vous appelez le géant des Alpes. Comment voulez-vous que le perfectible ressemble au parfait ab-

solu, le fini à l'infini, si ce n'est de la même manière que le globule d'air ressemble à l'universelle harmonie dont il est un atome?

« Au lieu de vivre en communion avec toi, au lieu de chercher notre bonheur en toi, nous nous sommes attachés aux faux biens de ce monde, nous n'avons écouté que notre égoïsme, notre vanité, notre orgueil, et notre volonté rebelle s'est souvent élevée contre la tienne. »

Vous avez eu tort, mes enfants, très-tort, car, entourés de tout ce qu'il faut pour subvenir à vos besoins, vous devez en user, mais non pas en abuser, si vous ne voulez vous rendre malheureux par les conséquences naturelles de votre intempérance. Tâchez d'être sages pour votre propre bonheur, car, quant à votre rébellion contre ma volonté, je vous assure qu'elle m'inquiète fort peu, ma volonté étant immuable, si j'en crois ce que vous affirmez vous-mêmes. Si donc j'ai voulu de toute éternité ce que je veux aujourd'hui et que je veuille aujourd'hui ce que j'ai toujours voulu ; si, d'autre part, rien ne peut échapper à ma puissance, vous êtes ce que j'ai voulu que vous soyez. Restez logiques, mes amis, et servez-vous de votre jugement pour dire autre chose que des absurdités : C'est tout ce que je vous demande pour le moment.

« Grand Dieu! que serions-nous devenus dans cet abîme de péché, si tes compassions n'avaient couvert nos égarements d'un voile de miséricorde. »

Encore! Ils y tiennent décidément. Au revoir, bonnes âmes, au revoir! Vous me paraissez en avoir encore pour un bon moment à vous livrer à d'inutiles jérémiades; nous verrons ce soir ensemble si elles vous ont rendus meilleurs!

Et, quittant précipitamment la sainte assemblée, le bon Dieu se perdit dans nos rues, dont quelques noms, ceux de Purgatoire, de Toutes Ames, d'Enfer et de Paradis surtout lui parurent n'avoir pas plus de signification que la prière qu'il venait d'entendre. « Voilà, fit-il, d'étranges personnages, qui ont singulièrement perdu la notion de l'utile et du com-

13 Septembre 1862. 2e Année. N° 10.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu ? — La vérité ! — Consulte ta raison !

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de : 5 fr. par an ; — 2 fr. 50 c. pour six mois ; — 1 fr. 25 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications à M. Blanchard, imprimeur, à Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 10 centimes chez M. Daviet, Longemalle ; — à la Librairie étrangère, quai des Bergues ; — chez M. Caille, place Saint-Gervais, et chez Rosset-Janin, rues Croix d'Or et Mont-Blanc.

La religion naturelle.

(4e article.)

EXISTENCE DE DIEU.

Preuves métaphysiques et morales.

Dans les deux articles précédents nous avons exposé, quoiqu'en peu de lignes, le plus fortement qu'il nous a été possible les preuves que fournit le spectacle de l'univers sur l'existence de Dieu. Il nous a semblé, en effet, que ce genre de démonstration était le mieux en rapport avec l'ordre d'idées qui conduit à la religion naturelle. « C'est le plus populaire, le plus fréquemment employé, le plus facilement admis », dit l'au-

[illegible] domination politique et ma-térielle de cette armée mercenaire [illegible] pour tous.

La raison a parlé, la vérité s'est fait jour, et pour tout homme éclairé, il est démontré maintenant que le centre de la papauté est le centre du despotisme en même temps que le quartier-général de toutes les réactions. L'occupation étrangère, reconnue comme la plus grande misère, le plus grand fléau d'un État, protège seule le prétendu vicaire du Christ, qui, s'il était réellement le représentant de la Divinité sur la terre, devrait avoir d'autres armes que les canons rayés pour défendre son autorité divine.

Les champions de l'indépendance italienne ont été vaincus, leur général, blessé, partage la captivité de plusieurs milliers de ses compagnons d'armes; mais la cause de la papauté n'en est pas plus avancée et la solution de la grave question qui s'agite dans les masses se fait encore attendre.

Galilée était condamné au mutisme par les prêtres de Rome; mais la terre n'en tournait pas moins autour du soleil. L'antiquité d'une erreur n'est pas un titre pour elle, non plus que ses succès momentanés. Ce qui doit être sera!

Du reste, partout où le cléricalisme règne sans conteste, la valeur morale du clergé décroît avec une effrayante rapidité. En France même, où la foi n'existe plus dans les masses qu'à l'état d'habitude, l'indignation publique a bien souvent l'occasion de s'exercer contre les actes immoraux de cette partie de l'humanité qui n'a ni patrie ni famille. La préoccupation pour les intérêts terrestres et, par suite, le désir immodéré des richesses, sont le caractère principal de ce monde parasite, qu'on prenne individuellement ceux qui le composent ou qu'on les prenne en communautés.

A Lyon, par exemple, l'attention de la foule est encore, en ce moment, absorbée par les curieux détails de l'affaire scandaleuse qui vient de se juger. On commente surtout le rôle plus qu'étrange qu'ont joué les trois frères de l'ordre de la Croix dans l'ignoble chantage exercé sur les époux Favre. Que ceux-

Dieu ce caractère d'infinité en le distinguant de l'univers qui lui sert dès lors de limite.

Le même fond de raisonnement se trouve dans la plupart des preuves métaphysiques de l'existence de Dieu.

Tel est l'argument, dit de *Saint-Anselme*, développé et fortifié par Descartes et Leibnitz, et qui consiste, en principe, à conclure directement l'existence de Dieu de l'idée de Dieu. Voici, dit M. Jules Simon, comment on peut le résumer : « J'ai en moi l'idée de Dieu, c'est-à-dire d'un être qui a toutes les perfections. Or, l'existence étant une perfection, je ne puis, sans absurdité, supposer que l'être parfait n'existe pas. »

Les formules diverses de cet argument, fournies par saint Anselme, Descartes et Leibnitz, sont trop abstraites et trop difficiles à bien comprendre pour trouver place dans un travail du genre de celui-ci. Mais Bossuet l'a rendu accessible à tout le monde, sans lui rien ôter de sa force, par les développements oratoires que voici :

« Pourquoi l'imparfait serait-il et le parfait ne serait-il pas ? C'est-à-dire, pourquoi ce qui tient plus du néant serait-il, et ce qui n'en tient rien du tout ne serait-il pas ?... Mon âme, âme raisonnable, mais dont la raison est si faible, pourquoi veux-tu être, et que Dieu ne soit pas ? Hélas ! vaux-tu mieux que Dieu ? Ame faible, âme ignorante, dévoyée, pleine d'erreur et d'incertitude dans ton intelligence, pleine, dans ta volonté, de faiblesse, d'égarement, de corruption, de mauvais désirs, faut-il que tu sois, et que la certitude, la compréhension, la pleine connaissance de la vérité et l'amour immuable de la justice et de la droiture ne soient pas (1)?... Dis, mon âme, comment entends-tu le néant, sinon par l'être ? Comment entends-tu la privation, si ce n'est par la forme dont elle prive ? Comment entends-tu l'imperfection, si ce n'est par la perfection dont elle déchoit ?..... Il y a une perfection avant qu'il y ait un défaut. Avant tout dérèglement, il faut qu'il y ait une chose

(1) *Première semaine, première élévation.*

qui est en elle-même sa règle et qui, ne pouvant se quitter soi-même, ne peut ni faiblir ni défaillir (1). »

La première partie de cette argumentation revient au raisonnement de Descartes ; la seconde repose sur l'idée que la vie des êtres finis étant contingente entraîne l'existence de l'être infini et absolu. Cette idée est en effet très-forte. Malheureusement elle n'explique pas comment, de l'être absolu et parfait, ont pu sortir, par voie de création libre et volontaire, les êtres non seulement contingents et imparfaits, mais *déréglés*, autrement dit le mal et le désordre. Il est vrai que Bossuet, en sa qualité de théologien, invoquera le pêché originel, fruit prétendu de la liberté. Triste expédient qui, loin d'absoudre Dieu, ajoute l'iniquité de sa sentence contre le genre humain à l'imperfection de son œuvre primitive!

On tire une autre preuve de l'existence de Dieu, « très-simple, dit M. Jules Simon, de l'existence des axiomes ou vérités premières ». Cette preuve peut se résumer en ces termes: puisqu'il y a des vérités premières et éternelles qui sont la source, la base de toutes les idées acquises, il faut qu'il y ait une intelligence éternelle à laquelle ces vérités sont inhérentes. Donc Dieu existe. Bossuet a aussi employé cette preuve: « Toutes ces vérités et toutes celles que j'en déduis par un raisonnement certain, subsistent indépendamment de tous les temps... Si je cherche maintenant où, en quel sujet elles subsistent éternelles et immuables comme elles sont, je suis obligé d'avouer un être où la vérité est éternellement subsistante, et où elle est toujours entendue; et cet être doit être la vérité même, ce doit être toute vérité (2) ».

M. Cousin a également tiré des idées premières et rationelles sa preuve principale de l'existence de Dieu (voir le livre intitulé *le Vrai, le Beau, et le Bien*). Cette conception remonte, du reste, au père du spiritualisme antique, à Platon

(1) *Première semaine, deuxième élévation.*

(2) *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, chap IV, § 5.

13 Septembre 1862. 2e Année. N° 10.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu ? — La vérité ! — Consulte ta raison !

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de : 5 fr. par an ; — 2 fr. 50 c. pour six mois ; — 1 fr. 25 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications à M. Blanchard, imprimeur, à Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 10 centimes chez M. Daviet, Longemalle ; — à la Librairie étrangère, quai des Bergues ; — chez M. Caille, place Saint-Gervais, ét chez Rosset-Janin, rues Croix d'Or et Mont-Blanc.

La religion naturelle.

(4e article.)

EXISTENCE DE DIEU.

Preuves métaphysiques et morales.

Dans les deux articles précédents nous avons exposé, quoiqu'en peu de lignes, le plus fortement qu'il nous a été possible les preuves que fournit le spectacle de l'univers sur l'existence de Dieu. Il nous a semblé, en effet, que ce genre de démonstration était le mieux en rapport avec l'ordre d'idées qui conduit à la religion naturelle. « C'est le plus populaire, le plus fréquemment employé, le plus facilement admis », dit l'au-

consentement universel, vient s'ajouter à toutes les autres et les couronner.

. Il est vrai que ce consentement universel s'est traduit par des cultes bien peu dignes de leur objet et terriblement changeants. La notion de Dieu a subi un travail immense de transformation dans la suite des siècles, depuis le stupide fétichisme du sauvage jusqu'au déisme épuré de la philosophie spiritualiste et de la religion naturelle. L'humanité commença par donner à l'idée divine les plus grossières figures : elle adora tour à tour des idoles de pierre, des animaux immondes, des plantes et toutes les forces aveugles de l'univers. Ce fut un immense progrès quand on en vint à revêtir l'Etre suprême d'une face humaine et qu'on émietta les attributs divins dans une multitude de personnalités héroïques. Ce fut encore un plus grand progrès que de ramener la mythologie polythéiste à une conception d'unité idéale qui nous montre toutes les harmonies physiques et morales, toutes les splendeurs, toutes les formes, tous les trésors de la vie universelle rapportées à l'essence d'un seul être, âme, principe, loi, raison, but des choses!

En présence d'une conception si épurée, si simple et si vaste à la fois, de l'Etre suprême, d'un perfectionnement, pour ainsi parler, poussé à un tel degré de la notion de Dieu, le dernier terme de la marche religieuse de l'humanité n'est-il pas atteint? Pourrait-on désormais ajouter ou retrancher quelque chose à cette notion? Ne serait-il même pas téméraire et impie de le tenter?

Vaines protestations! La destinée de l'esprit humain est de marcher toujours, d'agrandir sans cesse sa sphère de connaissance et de *rationaliser* de plus en plus sa religion. Comment en serait-il autrement, puisque l'infini s'étend devant nous?

Or le déisme épuise-t-il l'infini? C'est ce qu'il s'agit de savoir. Pas ne suffit de dire : « Dieu est infini; » de ceci nous sommes tous d'accord. Il faut s'assurer si tous les éléments qui constituent la notion de Dieu, telle que le déisme l'affirme et l'enseigne, sont adéquates de la conception de l'infini, telle

que l'intelligence humaine la possède maintenant. Sans doute nous ne saurions embrasser réellement l'infini; mais il est nécessaire du moins que rien ne soit contradictoire ni inférieur à l'idée que nous avons aujourd'hui de l'infini, dans la notion de Dieu.

Voilà sur quelle base roulent les objections que le rationalisme moderne se croit fondé à faire contre la personnalité divine qui sert de premier dogme à la religion naturelle.

Le mystère et l'alphabet ou la leçon du maître.

— Bonjour, Monsieur le régent.

— Serviteur très-humble, Monsieur.

— Je viens pour constater les progrès de mon fils.

— Fort bien, Monsieur, vous ne pouviez mieux arriver. J'interrogeais précisément M. Henr, sur le catéchisme.

— Ah!... et vous en étiez?...

— A la Trinité.

— Peste! déjà?... Vous rappelez-vous, Monsieur le régent, la prière que j'eus l'honneur de vous faire en confiant mon fils à vos soins?

— Sans doute, vous me dîtes de lui donner toujours du beurre à goûter, ce supplément devant être par vous payé...

— Ce n'est point de cela qu'il s'agit: Je vous recommandai, d'abord, de n'enseigner à mon fils que ce que vous saviez bien vous-même, afin de ne point fausser ses jeunes idées, afin aussi de pouvoir lui répondre si parfois il vous demandait une preuve à l'appui de vos démonstrations.

— Sur ce point, vous pouvez être tranquille, je suis ce qu'on appelle *ferré*.

— Je n'en doute plus, Monsieur le régent; or, vous vous sentez capable d'expliquer la Trinité *ad rem*.

— Mieux que cela, Monsieur, à tout le monde.

— Et Henri vous comprend? sa raison peut saisir sans

trop d'efforts toute la série de *principes* et d'*arguments*, d'*induction* et de *déduction*, de *causes* et d'*effets*, d'*axiomes* et de *corollaires*, sur lesquels vous basez la solution de ce problème mystique! Mais alors, Monsieur le régent, vous avez élevé mon fils à la hauteur de Pic de la Mirandole!...

— Pas encore, Monsieur, nos promenades du jeudi sont toujours, en cette saison, dirigées vers la plaine...

— Régent, je vous trouve de plus en plus *ferré*.

— Oh! j'ai réponse à tout! A quinze ans, tel que vous me voyez, je lisais couramment dans la bible.

— Vraiment!

— Oui, du reste vous faites erreur si vous pensez qu'il soit difficile d'expliquer le fait de la Trinité: c'est simple comme deux et deux font quatre...

— Ou comme trois et un font un.

— Comme vous voudrez... c'est la même chose.

— Comment?

— Sans doute, les chiffres sont des signes purement conventionnels; il est permis de les prendre pour la valeur qu'on leur prête.

— Voyez-vous cela! Savez-vous que vous êtes un hardi mathématicien, Monsieur le régent!

— Peuh!...

— Et que mon fils doit être, comme vous, supérieurement ferré sur cette branche.

— Non pas! M. Henri est trop jeune. Avant 17 ans point de sciences exactes; elles sont les siccatives du cœur!

— Fort bien! mais revenons, je vous prie, à notre question. Comment démontrez-vous la Trinité?

— Vous allez voir: Henri, approchez! Je vais vous étonner, Monsieur.

— Etonnez-moi, Monsieur le régent.

— Monsieur Henri, combien y a-t-il de lettres dans le mot: *Lui*?

— Trois.

— Combien de personnes en Dieu?

— Trois.

— Donc trois lettres pour un mot, et trois personnes pour un Dieu?

— Oui.

— Mais ces trois lettres ne font qu'un seul mot comme ces trois personnes ne font qu'un seul Dieu?

— Oui, Monsieur.

— C'est clair! Voilà la Trinité parfaitement expliquée par le mot: *Lui*. C'est ainsi qu'un enseignant habile va des petites choses aux grandes. Tout se lie dans l'univers avec de la bonne volonté: le ciel et la terre, Dieu et l'homme, l'éléphant et le chiron!...

— Ciron, Monsieur le régent.

— Oui, je dis bien: l'éléphant et le chiron!

Je ne sus que répondre! Cette démonstration fut pour moi la massue d'Hercule. Tant de savoir m'effraya. Je craignis que mon enfant ne devînt trop savant et je le retirai de l'école.

Aujourd'hui je lui enseigne à adorer Dieu en *une* personne.

Chronique de la semaine.

Le général Garibaldi continue à être l'objet principal des préoccupations. Sera-t-il jugé et condamné? Les prêtres de Rome disent : Oui! Les patriotes italiens répondent : On n'osera pas! Quant à être jugé, nous pensons qu'il le sera, car le gouvernement français exerce en ce moment une grande influence sur le cabinet de Turin. Mais autre chose est prononcer une sentence, autre chose l'exécuter, et l'on ne voudra pas mettre le feu aux poudres en commettant un acte que l'Italie entière réprouverait. On préfèrera l'amnistie pour Garibaldi, quitte à compenser cet hommage rendu à l'opinion publique, par quelques rigueurs de plus contre les journaux libéraux.

Il paraît, d'ailleurs, impossible que des promesses n'aient pas été faites à Victor-Emmanuel par le gouvernement fran-

çais, quant à une cessation plus ou moins prochaine de l'occupation étrangère à Rome, sous des conditions dont ni le pape, ni l'Autriche n'auraient trop à se plaindre. C'est ce qu'un prochain avenir nous apprendra.

L'Orient nous offre en ce moment le spectacle de dissentions non moins profonde et menaçantes que celles qui divisent l'Ocident. La guerre du Montétégro et de la Servie, cette lutte à la fois politique et religieuse, qui a sa base dans les intrigues de la Russie et son aliment dans les haines confessionnelles, semble, il est vrai, devoir se terminer par un arrangement soit entre les Serbes et la Porte, soit entre cette dernière et les Monténégrins. Après un combat dans lequel les Turcs ont été battus, un armistice a été convenu, et, le lendemain, on a jeté les bases de la paix. Les troupes du Sultan évacueraient plusiers villes Serbes, mais continueraient à occuper la forteresse de Belgrade, dont le rayon serait élargi. Les habitants turcs de Belgrade auraient, contre une indemnité, à quitter tous cette ville. Quant au Monténégro, l'arrangement se bornerait au maintien des frontières de 1859 et à la création d'une route de commerce conduisant à Cettigne.

Mais l'expérience de plusieurs années a montré que les jours de paix sont, dans ces pays et sous l'influence du clergé grec, des jours de préparation à la guerre.

Les troubles de la Syrie ont recommencé. Cette fois, toujours d'après les rapports des chrétiens, ce sont les musulmans qui ont provoqué la guerre civile en massacrant un certains nombre d'Albanais avec leur évêque. Il sera bon d'entendre la version turque avant de former un jugement définitif, car les chrétiens de ces contrées ne brillent ni par leur amour de la paix, ni par l'exactitude de leurs informations.

Une bataille importante dans le Mexique, entre Orizaba et Puebla, est attendue d'un jour à l'autre. Le président Juarès défendra le passage en y concentrant la plus grande partie de son armée, et s'il est vaincu, le siège du gouvernement quittera Mexico pour être transporté dans une localité du Nord, où

la défense sera plus facile que dans la capitale de la République.

Aux Etats-Unis, la guerre continue avec des alternatives de succès et de revers pour les deux armées en présence. Les dernières depêches étaient plutôt favorables aux fédéraux.

En glanant les nouvelles qui se rapportent plus directement à la lutte entre la libre pensée et l'oppression cléricale, nous trouvons deux faits qui ont leur signification. A Paris, deux journaux littéraires qui avaient une tendance rationaliste, la *Réforme littéraire* dirigée par M. Laurent Pichat, et le *Matin*, organe des étudiants avancés, ont été sinon supprimés, du moins mis dans l'impossibilité de continuer leur publication.

A Rome, l'opposition aux tendances libérales prend, dans l'armée des prêtres, une tournure assez originale. La thèse suivante a été soutenue, dans le sein de l'Académie religieuse et politique par l'abbé Fabris, préfet des études et bibliothécaire du séminaire archiépiscopal d'Udine:

« L'Eglise en s'opposant aux principes modernes du pro-
« grès, du libéralisme et de la civilisation, sauve la civilisa-
« tion, le progrès et la liberté. »

Oui, à peu près comme la corde sauve le pendu!

Nouvelles locales.

Le silence avait succédé à l'orage dans le camp de nos adversaires. On n'entendait plus le moindre champion de l'intolérance protestante élever la voix pour nous signaler à la vindicte publique, et, si l'on nous combattait, c'était en petit comité. Le Jeûne genevois est venu faire diversion et fournir aux pasteurs de l'Eglise nationale l'occasion de nous battre à peu de frais, dans des sermons que, suivant l'antique usage, ils ne sont pas obligés de soumettre à la critique de la vénérable compagnie.

Ce qui s'est dit dans les temples, durant cette journée de componction, on le conçoit sans peine. Le refus de croire aux

fables de la trinité, de l'incarnation et de la résurrection de Jésus-Christ, a été représenté comme la cause de tous les maux qui affligent le globe. Les libres-penseurs ont été, sous le titre d'athées ou d'incrédules, flagellés de la belle manière, et la victoire est restée, comme de juste, à ceux qui seuls avaient le droit de parler.

Disons cependant, à la gloire d'un ou deux prédicateurs, qu'il n'y a pas eu complète unanimité dans ce chœur d'indignés, et que plusieurs d'entre eux se sont abstenus de parler des absents, sans doute parce qu'ils se souvenaient de certaine polémique, dans laquelle les dits absents n'avaient pas eu positivement tort.

Quoi qu'il en soit, et malgré ces rares exemples de délicatesse, on s'en est donné tout son saoûl et l'on a ressenti l'avant-goût des joies célestes en disant, sans le moindre danger d'être convaincu d'imposture, une grande partie de ce qu'on avait sur le cœur. Quant aux fidèles, ils ont ouvert un nouveau compte avec le ciel, ou du moins ils le supposent, et cela les réjouit fort. Tout le monde est donc satisfait..... et le diable n'y perd rien.

L'Assemblée constituante n'a pas encore abordé les sujets concernant le culte; elle en est encore aux principes généraux sur la liberté de la presse, l'inviolabilité de la propriété, etc.... Il est impossible de se faire des illusions sur le sort qui est réservé à la pétition pour la séparation des cultes et de l'Etat; mais cette question sera du moins débattue, et elle ne peut qu'y gagner. Comme le disait M. Amberny, en comptant les 10 voix obtenues par les ennemis de la peine de mort: Cela fera des petits!

On nous assure que, dans une des communes catholiques de notre canton, les femmes se sont refusées à ce que leurs enfants fussent vaccinés au moyen du vaccin pris sur un enfant protestant, et que M. le curé n'était point étranger à ce mouvement de fanatisme.

Imp. Blanchard, Rive.

20 Septembre 1862. 2e Année. N° 11.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de: 5 fr. par an; — 2 fr. 50 c. pour six mois; — 1 fr. 25 c. pour trois mois.— S'abonner et adresser les communications à M. Blanchard, imprimeur, à Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 10 centimes chez M. Daviet, Longemalle; — à la Librairie étrangère, quai des Bergues; — chez M. Caille, place Saint-Gervais, ét chez Rosset-Janin, rues Croix-d'Or et Mont-Blanc.

La religion naturelle.

(5e article.)

EXISTENCE DE DIEU.

Critique de la personnalité divine.—Considérations générales.

Chose bien étrange, au premier abord: l'existence de Dieu, tant de fois et si vaillamment démontrée, semble réclamer toujours une démonstration nouvelle!

Comment expliquer cela?

On répondra peut-être que la négation de Dieu, l'athéisme se reproduisant lui-même sous des formes toujours nouvelles et avec des arguments imprévus, il faut sans cesse restaurer et exhausser les digues qui préservent l'âme et l'ordre social contre l'envahissement du fléau.

Nous croyons, pour notre compte, que c'est faire beaucoup d'honneur à l'athéisme que de le croire digne de tant d'efforts. Jamais la raison n'appartiendra à l'athéisme. Existe-t-il même réellement des athées, c'est-à-dire des gens qui nient le principe suprême de causalité, ou les attributs intellectuels et moraux qui lui appartiennent, et dont la nature entière offre l'irréfragable manifestation ? Des gens qui attribuent à l'aveugle hasard, à des combinaisons fortuites et purement physiques ou mécaniques les merveilles de la vie et de l'odrre universels ? — On peut en douter.

Au dix-huitième siècle, quelques *beaux esprits* poussèrent, il est vrai, assez loin, dans ce sens, la manie de l'originalité, d'Holbach et Helvétius entr'autres. Mais ils démentaient incontinent leurs sophismes, en créant un être de raison qu'ils appelaient la Nature, et auquel ils redonnaient tous les mérites dont leur scepticisme superficiel avait dépouillé l'Etre suprême.

Cette philosophie sans racines n'a pas laissé de rejetons. Elle peut avoir encore des partisans isolés, elle ne compte plus dans l'ordre des idées philosophiques.

Mais, est-ce que le panthéisme n'a pas remplacé, en les résumant, tous les essais d'athéisme, de matérialisme et de naturalisme antérieurs ? Cela se dit dans un certain monde ; cependant, sans vouloir entreprendre ici l'apologie du panthéisme, nous ferons observer que sa première expression, dans les temps modernes, celle qu'a fournie Spinoza, bien loin de rejeter le principe absolu ou l'Etre essentiel et créateur, lui subordonne au contraire les êtres finis, au point de mettre en péril leur réalité. La dernière évolution du panthéisme, qui forme le système de Hégel, dénommé par lui *Idéalisme transcendental*, n'est pas moins éloignée de l'athéisme. Suivant ce profond penseur, « l'objet de la philosophie est le même que celui de la religion ; c'est la vérité éternelle, Dieu, rien que Dieu et l'explication de Dieu (1). »

(1) *Dictionnaire des sciences philosophiques.*

Sans nul doute, la conception de Dieu, proposée par Spinoza et par Hégel, diffère assez notablement de celle des partisans de la religion naturelle. A-t-on le droit d'en conclure qu'ils nient son existence ? Pas plus que les catholiques n'auraient le droit d'accuser les protestants ou même les mahométans d'irréligion, parce que les croyances de ceux-ci diffèrent plus ou moins de celles des premiers.

Ces considérations nous mettent, du reste, sur la voie du secret que nous cherchons. La manière de concevoir Dieu change, se transforme incessamment. L'histoire des religions, ainsi que celle de la philosophie le prouvent. Voilà pourquoi les moyens de démonstration de son existence changent et doivent se renouveler aussi.

Ce travail perpétuel de reconstruction de l'idéal divin témoigne à la fois de l'incompréhensibilité intégrale, complète de son objet et de l'impossibilité où se sent la raison humaine de renoncer à s'en occuper.

Absolument parlant, la nature de Dieu est pour nous incompréhensible. Comment une intelligence finie pourrait-elle embrasser dans sa plénitude l'infini ? Il ne faut pas se faire d'illusion sur la portée de nos connaissances. L'essence intime de toutes choses nous échappe ; nous saisissons seulement des faits et des rapports, sans pouvoir pénétrer au fond de quoi que ce soit. Nous constatons et nous mesurons les manifestations de la vie, du mouvement, etc. ; savons-nous ce que c'est que la vie et le mouvement ? — Point du tout. Nous ignorons la raison, la cause première des phénomènes. Comment donc pourrions-nous discerner, analyser, posséder scientifiquement l'être essentiel, universel, infini ?

Et pourtant, un irrésistible besoin de l'intelligence et du cœur nous ramène sans relâche vers l'étude, la recherche et la possession de cet être, comme vers le but suprême de notre activité morale. C'est pourquoi l'humanité a tour à tour accepté et rejeté tant de notions diverses et contradictoires de Dieu, sans se décourager, sans renoncer à l'espoir de résoudre le sublime et incommensurable problème. C'est pourquoi la

notion de Dieu a suivi pas à pas les développements de l'esprit humain et représenté les synthèses progressives de ses acquisitions.

D'où il résulte que cette notion, comme nous le disions tout-à-l'heure, est toujours à refaire.

Mais, puisque Dieu est, par essence, incompréhensible, chercher à le comprendre n'est-il pas une entreprise chimérique? Ne serait-il pas plus sage d'abandonner enfin cette entreprise, ou, du moins, de nous contenter de la notion que nous en avons actuellement?

Ni l'un ni l'autre n'est possible.

Premièrement, Dieu, sans cesser d'être incompréhensible, se laisse apercevoir et surtout distinguer des fausses images qu'on en a faites, de plus en plus, à mesure que la raison s'élève et s'éclaire. Secondement, s'il est impossible à l'homme de mettre de côté une pareille question, de renoncer à posséder une notion quelconque de Dieu, il ne lui est pas moins impossible de se résigner à en avoir une notion fausse, à conserver celle qu'il possédait, une fois qu'elle a été reconnue insuffisante. Et ceci caractérise spécialement le rôle de la raison dans cet ordre de recherches. Le sentiment s'attache à quelque notion de Dieu que ce soit; il y adhère par la foi, il ne veut pas s'en dessaisir; mais la raison calme, impartiale, amie du vrai par dessus tout, soumet sans cesse à un examen nouveau les croyances ou notions de sentiment, et passe outre pour en chercher d'autres quand les anciennes ne peuvent soutenir cet examen.

D'ailleurs, il n'y a rien de plus funeste à la société que les notions de Dieu convaincues de fausseté ou d'insuffisance par le contrôle de la raison. D'une part, ce sont les fausses notions de Dieu qui font les athées. Pour échapper au joug d'une croyance irrationelle, tout esprit positif est porté à se réfugier dans un scepticisme à outrance. D'autre part, on peut regarder l'idée de Dieu comme le résumé et le couronnement de toutes nos autres idées, comme la clef de voûte de l'édifice des connaissances. Mais si cette idée n'est point assez forte, assez

haute, assez complète pour remplir son rôle dans notre destinée intellectuelle ; si la clef de voûte est trop petite pour s'adapter exactement à l'envergure des arceaux dans leur point de rencontre, ou bien la bâtisse est tout à refaire, ou bien il faut que la clef de voûte soit agrandie.

Il faut donc agrandir la notion de Dieu à mesure que l'édifice devient plus vaste. Il faut éliminer de cette notion tout ce qui ne concorde pas avec l'ensemble des acquisitions positives de l'esprit, tout ce qui est contradictoire à la raison, eu égard à son degré de développement actuel.

L'incompréhensible n'est point le contradictoire. Le premier est au-dessus de la raison; le second est au-dessous. Nous ne pouvons pas embrasser l'infini, cela est vrai; mais nous pouvons bien en distinguer ce qui est fini.

Or, dans le fond, tout est là. Dieu est infini ou il n'est pas ; il faut donc, de toute rigueur, que la notion qu'on nous en donne possède les caractères essentiels de l'infini.

L'infini nous enveloppe, nous presse, nous déborde. Partout nous le sentons, sous chaque forme, sous chaque manifestation de la vie, dans les lois de son évolution, dans le temps, dans l'espace, dans la substance et dans ses modes.

Il en a toujours été ainsi ; mais jamais le sentiment, la perception de l'infini n'a revêtu dans l'esprit humain des caractères aussi nets qu'aujourd'hui. C'est peut-être le plus grand progrès des temps modernes ; c'est du moins le résumé métaphysique de tous les progrès. Voyons donc si l'idée de Dieu, fournie par la religion naturelle, est adéquate de celle que l'esprit moderne a de l'infini.

La religion naturelle définit Dieu un pur esprit, distinct de l'univers. Dans ce cas, que devient l'infinité de Dieu ? S'il est pur esprit, la substance tangible de l'univers est étrangère, extérieure à son essence; s'il est distinct de l'univers y compris ses éléments spirituels, tels que l'âme humaine, la vie, l'être ne se résoud pas dans l'unité, mais dans la dualité. Cette conception n'est-elle pas contradictoire à l'idée d'infini ? Peut-il y

avoir deux infinis coexistant côte à côte, pour ainsi dire, ou bien un fini s'ajoutant à l'infini ?

En premier lieu, si l'univers est infini comme Dieu, comment concevoir que l'un ne soit pas la borne de l'autre et que, par conséquent, l'infinité de l'un et de l'autre ne se trouve pas ainsi détruite ? On objectera que l'infinité d'un esprit n'a point de rapport avec celle de la substance étendue et divisible. Soit; mais de cela seul que vous distinguez, séparez l'esprit divin de la substance universelle, vous opérez une division dans l'infini, qui en détruit l'essence. Dès que vous reconnaissez en Dieu un MOI personnel ou psycologique, ce moi a pour limite le NON-MOI — que représente, par rapport à Dieu, l'univers. Il n'est pas besoin de faire intervenir la notion d'étendue pour mettre à nu cette antinomie de l'infinité de Dieu et de l'infinité concomitante de l'univers. L'antinomie du moi et du non-moi suffit.

Passons à l'autre hypothèse, celle de l'univers fini s'ajoutant à l'infini divin. Puisque Dieu est infini, que peut-on y ajouter ? L'infini a été, est et sera toujours égal à lui-même; où placer l'univers fini sinon dans cet infini unique et éternellement égal à lui-même ? L'univers est une substance, deux, si l'on veut, matière et esprit, si là où les substances qui forment l'univers ne sont pas en Dieu, il y a dualité ou trinité de substances, savoir : la substance divine et les substances créées par lui. Dans ce cas, Dieu n'était pas infini avant la création, puisqu'alors l'univers était en moins, et il n'est pas infini maintenant, puisque l'univers est en plus, de sa propre substance.

Ces objections paraissent des subtilités parce qu'elles sont abstraites. Cependant elles renferment une valeur si réelle, que les théosophes les plus déterminés n'ont pu les aborder sérieusement sans leur donner gain de cause. Jamais panthéiste n'a plus nettement affirmé l'unité et l'identité du fini avec l'infini, que St-Paul s'écriant : « *In eo vivimus, et movemur et sumus* (en lui nous vivons, nous nous mouvons, nous sommes). »

Mission divine de Moïse.

(Suite des études sur l'*Exode*.)

Nous avons vu, dans un précédent article, de quelle étrange manière le dieu des Juifs se fit connaître de Moïse sur la montagne d'Horeb, et quel colloque, non moins étrange, s'entama entre ces deux personnages. Nous devons examiner maintenant, dans ses détails, le mandat que l'Eternel donna à son élu et les caractères de probabilité qu'il offre à la raison humaine.

Voilà l'Eternel qui s'est donné la peine de descendre de son trône céleste, de se transformer en un buisson ardent et de converser avec un berger poursuivi pour meurtre dans son pays. Il fallait qu'il eût en perspective quelque plan bien arrêté, quelque vaste projet, pour violer ainsi les lois naturelles et morales. Voyons ce qu'il en est.

« Maintenant donc, viens, dit-il à Moïse, et je t'enverrai vers Pharaon, et tu retireras mon peuple, savoir les enfants d'Israël hors d'Egypte. »

Que va répondre Moïse à cette vague énonciation d'un projet qui ne paraissait pas avoir été suffisamment mûri? Moïse répond avec la défiance qui forme le fond de tous ses discours au dieu de ses pères. Il lui dit : « Qui suis-je, moi, que j'aille vers Pharaon et que je retire les enfants d'Israël hors d'Egypte? » Evidemment il n'y avait pas en lui la foi que l'Eternel s'attendait à trouver chez son serviteur, et c'était le moment de faire naître cette foi par un prodige que personne au monde ne pût imiter.

Ce n'est point là cependant ce que fit l'Etre infini qui s'était transformé en de modestes broussailles. « Va, dit-il, car je serai avec toi et tu auras ce signe que c'est moi qui t'ai envoyé: quand tu auras retiré mon peuple hors d'Egypte, vous servirez Dieu près de cette montagne. »

Le beau signe, en vérité! Quand tu auras retiré mon peuple hors d'Egypte, vous servirez Dieu près de cette montagne! Comme cela devait rassurer Moïse sur les moyens qu'il avait

à prendre pour libérer ses concitoyens et sur la puissance du dieu qui l'envoyait! Il ne s'agissait pas de ce qu'ils feraient après avoir quitté l'Egypte, et les preuves postérieures de la puissance de Dieu devaient être d'un bien faible secours pour des gens habitués à courber la tête devant des oppresseurs qui allaient jusqu'à massacrer leurs enfants. Ce qu'il importait de fournir à Moïse, c'était la puissance de convaincre ses compatriotes d'abord et les Egyptiens ensuite, de la supériorité de Jéhovah sur les autres divinités qu'on adorait alors.

C'est pourquoi le futur législateur des Hébreux objecta à cette naïve promesse: « Mais quand ils me demanderont quel est ton nom, que leur répondrai-je? » ce qui provoqua de la part de Jéhovah cette explication incompréhensible et sans signification: « Je serai celui qui serai, celui qui sera m'a envoyé vers vous! » Autant valait dire: Si l'on te le demande, dis que tu n'en sais rien!

Il est probable que Moïse n'a rien répondu à cet argument terrifiant. En tout cas, l'auteur de l'Exode fait reprendre immédiatement la parole à l'Eternel, qui ajoute:

« Va et assemble les anciens d'Israël et leur dis: L'Eternel, le Dieu de vos pères, m'est apparu, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et m'a dit: Certainement, je vous ai visités et j'ai vu ce qu'on vous fait en Egypte. Et j'ai dit: Je vous ferai remonter de l'Egypte, où vous êtes affligés, au pays des Cananéens, des Héthiens, des Amorrhéens, des Pharisiens, des Héviens et des Jébusiens, dans ce pays où coulent le lait et le miel. »

Le dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob! On retrouve bien là cette idée primitive dont nous avons eu déjà l'occasion de parler, et d'après laquelle le Dieu infini, créateur des cieux et de la terre, ne considérait comme ses enfants que ceux qui, en son honneur, ou pour cause de salubrité personnelle, s'étaient mutilé le prépuce; que les descendants de quelques hommes d'une immoralité flagrante, dont tout le mérite consistait à avoir livré leurs femmes pour de l'argent, chassé avec un

pain et un pot d'eau la servante qu'ils avaient séduite, trompé et massacré tout un peuple, pour la prétendue faute de son prince, subtilisé leur frère et leur père par une indigne supercherie, commis, en un mot, tous les abus que réprouve l'humanité !

Mais si ce dieu n'était que celui d'Abraham, d'Isaac, de Jacob et de leurs descendants, il avait alors d'autres idées que celles que lui prête le christianisme, ou son but était de tromper ce misérable peuple pour le livrer aux tortures de 40 années passées dans un affreux désert.

Ce qui semblerait appuyer cette dernière supposition, c'est la mauvaise plaisanterie contenue dans ces mots : Je vous ferai remonter de l'Egypte, etc., dans ce pays où coulent le lait et le miel. Ce pays tant désiré, cette terre promise, était un territoire inculte, dont St-Jérôme, l'un des pères de l'Eglise, disait lui-même : « Je prie ceux qui prétendent que le peuple juif, après sa sortie d'Egypte, prit possession de ce pays, de nous faire voir ce que ce peuple a possédé. Tout son domaine ne s'étendait que depuis Dan jusqu'à Bersabé (cinquante lieues de long). J'ai honte de dire quelle est la largeur de la terre promise. On ne compte que quinze lieues depuis Jeppé jusqu'à Bethléem, après quoi on ne trouve plus qu'un affreux désert habité par des nations barbares. »

Et voilà, selon les hommes les plus intéressés à soutenir l'exactitude des récits bibliques, ce que c'était que ce pays où découlaient le lait et le miel, cet Eldorado qu'on a fait payer aux Israélites par 40 ans de souffrances dans le désert, après leur avoir annoncé comme une délivrance leur sortie du pays d'Egypte.

En vérité, le dieu d'Abraham ne connaissait guère la Judée, d'où il avait fait sortir Jacob, ou il se moquait singulièrement de son peuple.

(*La suite au prochain n°.*)

Chronique de la semaine.

La semaine qui vient de s'écouler a été moins que les autres riche en événements de .quelque importance. Le plus saillant est la publication du programme de M. de la Guerronnière pour la solution de la question romaine, programme qu'on dit inspiré par l'empereur Napoléon. Il s'agirait de consolider le pouvoir temporel du pape, qui deviendrait l'un des trois princes de la Confédération italienne, le Nord et le Sud de la péninsule formant deux royaumes distincts, et la Vénétie restant à l'Autriche en dehors de la Confédération projetée.

Il est facile de comprendre que cette solution n'en est pas une, quelque analogie qu'elle ait avec celle qu'on attribuait l'année dernière au chef de l'empire français. Le pouvoir temporel du pape a fait son temps. Formé par des violations successives du droit des gens, ce qu'on appelle « le patrimoine de St-Pierre » doit retourner aux peuples auxquels il a été arraché par la ruse ou la voie des armes. Aucune autre solution n'est durable, et il faudra bien qu'un jour ou l'autre on en passe par là.

Quant à Garibaldi, l'état de sa santé a plutôt empiré qu'il ne s'est amélioré, et des craintes sérieuses sont venues remplacer les espérances qu'on avait conçues pour son rétablissement. Tout espoir de le sauver n'est pourtant pas abandonné, et il est vrai de dire que le parti ultramontain seul désire sa mort, parce que les partisans du ministère de Turin seraient aussi embarrassés de ce malheur, que les patriotes en seraient affligés.

En Suisse, nous avons à signaler plusieurs faits concernant exclusivement le domaine religieux.

Le décès de l'évêque de St-Gall, Mgr Mirer, ne doit pas être de nature à ramener la concorde entre les deux confessions qui divisent ce canton. Son successeur, le chanoine Greith, est un prêtre intolérant, qui dirigeait le défunt et se prononçait trop souvent pour les mesures rétrogrades. La paix religieuse n'a rien à gagner à son avènement à l'épiscopat, et

comme pronostic des luttes qui se préparent, nous voyons son avènement lui-même faire naître un conflit, dans lequel, suivant l'usage, le pouvoir ecclésiastique cherche à se mettre au-dessus de l'autorité civile en négligeant de lui demander le placet gouvernemental exigé pour toutes les nominations d'évêques.

Il existe en Suisse une société d'étudiants catholiques dont la devise est : Dieu et la patrie! Ces Messieurs devraient dire : Le clergé d'abord, la patrie ensuite! car leur manière de se produire n'est guère en rapport avec le sentiment patriotique qu'ils affichent. Cette société s'est réunie samedi dernier à Sion, l'un des anciens chefs-lieux du Sonderbund, et le discours prononcé par son président, M. Comte, de Fribourg, a montré, dès l'abord, ce qu'on doit attendre de cette jeunesse fanatisée. Voici ce que dit de ses paroles le *Confédéré du Valais :*

« Il est fort regrettable de voir un jeune homme instruit, « que la position qu'il occupait en ce moment et le caractère sacerdotal qu'il se prépare à revêtir, auraient dû, ce « nous semble, retenir dans une sphère plus élevée, se laisser aller à des digressions aussi peu véridiques, et de nature, en tout cas, à froisser la juste susceptibilité de confédérés qui ne partagent pas ses tendances politiques et « religieuses. Au lieu du toast à la patrie suisse sans distinction, par lequel on inaugure ordinairement des fêtes, « l'orateur a raconté les spoliations des ennemis du Saint-Siége, l'héroïsme de Castelfidardo, et son indignation est « retombée de tout son poids sur cette prétendue démocratie qui tend à bouleverser les institutions divines et « humaines. »

Du reste, il est facile de voir que les hommes exagérés des deux confessions ont formé, dans nos vingt-cinq Etats, une sorte d'assurance mutuelle contre les progrès de la tolérance et de la vérité. A leur tête se trouvent les ultramontains fribourgeois et valaisans, ainsi que les piétistes de Berne, de Neuchâtel et de bien d'autres cantons qu'il est inutile de nommer. Cela se conçoit et n'offre rien d'anormal, car les oiseaux de nuit détestent tous au même point la lumière.

A propos de piétistes, nous devons annoncer la mort de la

célèbre Dorothée Trudel, dans le canton de Zurich. Cette pieuse personne avait fondé un établissement de santé où elle prétendait guérir toutes les maladies par la prière, ce qui ne l'a pas empêchée de mourir de la fièvre nerveuse avec trois autres personnes de son institut, situé dans le village de Mænnedorf. Heureusement pour le succès si bien assuré de son système, elle laisse, dans la personne d'un nommé Samuel Zeller, d'Argovie, un digne successeur, qui a trouvé, lui aussi, le remède à tous maux, et qui commande au Père éternel comme Jésus au démon.

En Amérique, les mormons ont fort à faire, dit le *Courrier des Etats-Unis*, pour vivre en paix au milieu des tribulations de toute sorte qui battent en brèche leur communauté naissante. En outre des agitations politiques qui les placent dans une situation de plus en plus délicate vis-à-vis du gouvernement fédéral, et qui un jour ou l'autre leur mettront quelque lourde affaire sur les bras, ils ont constamment des démêlés avec leurs voisins les Indiens, non moins turbulents qu'eux.

Il y a quelques semaines, au dire d'une lettre écrite de Fort-Bridger, à la date du 14 Août, les Serpents ont enlevé 150 chevaux et mules appartenant à un colon, M. Jack Robertson. Les troupes mormonnes, sous les ordres du capitaine Smith, se sont mises à leur poursuite et ont poussé jusqu'à 300 milles au nord sans pouvoir les atteindre. Dans ces courses du désert, les Indiens ont sur leurs adversaires l'avantage de la vie sauvage; ils connaissent toutes les ressources d'un pays qui semble n'en présenter aucune, et vivent au besoin de l'air du temps. Ils fuient, parcourent des espaces immenses et disparaissent, et les blancs ne peuvent suivre leurs traces qu'en emmenant avec eux tous les objets nécessaires à la vie civilisée. Dans la dernière occasion que nous venons de rapporter, les mormons ont été une semaine entière sans vivres et ont dû abattre leurs mules et les manger pour ne pas mourir de faim.

Imp. Blanchard, Btve.

27 Septembre 1862. 2e Année. N° 12.

LE

RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de: 5 fr. par an; — 2 fr. 50 c. pour six mois; — 1 fr. 25 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications à M. Blanchard, imprimeur, à Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 10 centimes chez M. Daviet, Longemalle; — à la Librairie étrangère, quai des Bergues; — chez M. Caille, place Chevelu et chez Rosset-Janin, rues Croix-d'Or et Mont-Blanc.

Messieurs les Abonnés qui n'ont pas encore réglé le montant de leur abonnement sont prévenus qu'il leur sera réclamé par remboursement sur la poste à dater de samedi prochain.

La religion naturelle.

(6e article.)

EXISTENCE DE DIEU.

Eternité de la création. — Ses conséquences.

Dieu étant nécessairement infini, dans tous les sens du mot: immensité, éternité, perfection, unité, il s'en suit que cette notion de l'infini est la pierre de touche de toutes les conceptions qui peuvent être fournies de l'Etre suprême. Ces conceptions commencèrent par être aussi éloignées de l'infini que possi-

ble. Dieu fut d'abord renfermé, concrété dans une individualité étroite et palpable, réduit à un fragment de substance inanimée ou animée. Par les efforts de la philosophie, la *personnalité* divine s'est graduellement élargie jusqu'à devenir l'Esprit créateur du monde, qu'adore la religion naturelle.

Cependant, si forte et si grande que soit la conception d'un seul Dieu, pur esprit, cette personnification satisfait-elle pleinement aux exigences de la notion d'infini? L'idée de personnalité, par cela même qu'elle exprime un être distinct de tout autre, n'assigne-t-elle pas une limite à cet être et ne le ramène-t-elle pas conséquemment aux proportions du fini? L'univers restant ainsi séparé — comme essence — de Dieu, il n'y a plus, ce semble, d'infini et plus d'unité, puisque nous voyons ainsi coexister Dieu et l'univers distincts l'un de l'autre et se bornant l'un l'autre.

Mais supposons, pour le moment, que cette difficulté soit applanie et admettons l'idée d'un Dieu personnel, créateur libre et tout-puissant de l'univers.

Nous avons, dans un article précédent, reconnu que l'existence des êtres finis présente des caractères d'assujétissement, de faiblesse et de mutuelle dépendance qui conduisent presque nécessairement l'esprit à l'idée d'une cause créatrice antérieure, supérieure et unitaire. Nous ne songeons nullement à amoindrir l'importance de cet argument, qui nous paraît toujours le plus puissant de tous ceux qu'on peut fournir en faveur de l'existence d'un Dieu créateur, distinct de l'univers. Mais la puissance créatrice rapprochée des autres attributs inhérents à l'Etre suprême implique, à nos yeux, une condition d'absolue nécessité, c'est que la création ait été éternelle. Peut-on concevoir, en effet, que Dieu, ayant voulu un jour créer l'univers, ne l'ait pas toujours voulu? A ce compte, la création ne devrait être tenue que pour une fantaisie passagère et éphémère dans l'esprit divin? Cela serait-il digne d'un être parfait? — On reconnaît que Dieu est immuable; et comment ne le serait-il pas, puisqu'il possède la plénitude de toute intelligence et de tout pouvoir? Ce qu'il veut, il l'a donc toujours voulu; ce

qu'il fait, il l'a donc toujours fait ; ayant voulu créer une fois, il a donc toujours voulu créer ; la création est donc coéternelle à Dieu.

Nous ne croyons pas qu'il soit possible de répondre à cette argumentation, à moins de s'abandonner aux rêveries de la révélation et du supranaturalisme. Mais la religion naturelle répudie ces grossiers artifices. Il nous semble donc indubitable que, pour tout esprit sensé, l'éternité de la création est une idée de la plus complète évidence.

Or, quelles sont les conséquences qui en résultent ?

La première, c'est que l'univers n'a pas commencé. Dieu étant éternel et ayant éternellement créé, il est impossible de concevoir un moment où le monde n'existait pas encore, car il eût fallu pour cela que Dieu lui-même ne fût pas. L'éternité de l'univers et l'éternité de Dieu se confondent donc dans une indissoluble unité.

La seconde conséquence est que la substance dont se forme l'univers n'ayant pas pris commencement, n'ayant pas été tirée, un beau jour, du *néant*, comme on nous le raconte, est également coéternelle à la substance divine et, par conséquent, ne saurait être conçue comme extérieure à elle, comme distincte et différente. Pour concevoir une distinction de ce genre, il faudrait en effet admettre la préexistence de l'une par rapport à l'autre, ou bien que la substance divine fût limitée, finie, ce qui détruirait le caractère fondamental de la divinité.

Enfin, une troisième conséquence de l'éternité de la création est que l'ensemble de lois qui préside à l'évolution vitale des êtres finis, dans le temps et l'espace, et qui forment le système de l'univers, a le même rapport d'éternité et d'unité que la création de l'univers avec l'être suprême.

Ainsi la création est la manifestation éternelle, incessante, immuable et infinie de Dieu. On peut encore distinguer par la pensée la cause de l'effet, la volonté de l'acte, la substance divine de la substance produite ; en fait, tout se ramène forcément à l'identité et à l'unité.

Mais que devient la personnalité propre de Dieu au sein de cette unité substantielle à laquelle rien n'échappe? Incontestablement elle est beaucoup plus difficile à concevoir que dans le système de distinction absolue de Dieu et du monde et de création temporaire. Deux écueils se dressent ici en face de l'intelligence : celui d'absorber totalement l'univers en Dieu, comme l'ont fait les panthéistes spinozistes, ce qui imprègne tout d'un caractère d'absolu et de fatalisme, et celui de fondre Dieu dans l'univers, comme l'ont fait d'autres panthéistes, ce qui anéantit presque l'Idéal divin. Ni l'une ni l'autre de ces solutions ne satisfait l'esprit. Mais ce n'est pas une raison pour revenir en arrière. Avec la coéternité et l'éternité substantielle de Dieu et du monde, la conception de l'Etre suprême ne se heurte plus, du moins, à des contradictions palpables, et ce qu'elle a d'incompréhensible n'est que la conséquence rationnelle de sa nature même, puisqu'il s'agit de l'infini ou de l'incompréhensible par essence.

Cependant, on a cherché, de notre temps, à saisir un milieu entre l'unification de l'univers avec l'Etre suprême et la personnalité restreinte d'un Dieu distinct de la création et antérieur à elle.

M. Emile Saisset, éminent métaphysicien de l'école spiritualiste, concède que la création est éternelle et même infinie, mais qu'il n'en faut pas moins distinguer très-fermement Dieu de l'univers. Voici comment : « Le monde, dit M. E. Saisset, possède, à la vérité, une étendue et une durée illimitées ; seulement cette étendue est divisible, cette durée est successive. Or, ce qui constitue l'unité absolue, ce n'est pas l'absence de limites, caractère qui n'est pas inconciliable avec l'idée de création, c'est l'absence de division et l'absence de succession c'est l'éternité et l'immensité. Ainsi la véritable infinité consiste à être en dehors de l'espace et du temps, formes de l'existence finie, et l'infinité relative, contingente, communiquée consiste à s'étendre sans limites dans le temps et dans l'espace. Quant au temps et à l'espace considérés en eux-mêmes, ce sont de pures catégories, des conceptions idéales

comme les conceptions géométriques, auxquelles ne correspond aucun objet effectif et réel. » Fort de ces distinctions, peut-être un peu factices, ou tout au moins un peu frêles pour supporter le fardeau qu'il leur confie, M. Saisset conclut que Dieu se distingue du monde par la pensée et par la conscience de soi.

Au reste, nous n'entrerons pas dans un examen approfondi de ce système, qui nous paraît plus proche déjà des théories panthéistiques que du déisme professé dans la religion naturelle, et nous y voyons seulement une preuve de l'insuffisance dont la pure conception du déisme personnel est désormais convaincue, aux yeux mêmes de ceux qui s'en constituent les défenseurs.

Ainsi la notion d'infini n'est conciliable avec aucun des articles du *credo* de la religion naturelle relatifs à l'existence de Dieu. Il y a un infini et il ne peut y en avoir qu'un : cet infini embrasse donc, dans son unité substantielle et dans son éternité, Dieu et l'univers.

Considéré à part, l'univers n'est point Dieu ; il ne fournit point, à lui seul, sa raison d'être, et si Dieu n'était pas, l'univers ne serait pas. Mais nous ne saurions pas mieux concevoir Dieu se manifestant autrement que par l'univers et même existant en dehors de l'univers ; car du moment où nous acceptons une telle conception, ce n'est plus Dieu que nous possédons, c'est une vaine et mesquine idole dépouillée du caractère essentiel de la divinité, l'infini, c'est un personnage de fantaisie, calqué sur le type humain et paré de ses attributs que nous croyons rendre divins en les agrandissant.

Mais la consubstantialité de Dieu avec l'univers laisse-t-elle concevoir un mode d'existence distinct entre l'une et l'autre ? Pour l'univers cela est bien évident ; car, à prendre chacun des êtres dont il se compose, la dépendance, l'imperfection, l'instabilité, la souffrance, le mal caractérisent son apparition. L'ensemble de l'univers triomphe, il est vrai, par sa persistance et son unité, par le renouvellement perpétuel de ses formes, des vicissitudes qui maîtrisent la vie de chaque in-

dividualité; mais déjà l'impersonnalisme et l'indifférence sont comme la condition et la rançon de cette supériorité d'existence du tout sur les parties. Quelle doit donc être l'existence de Dieu? C'est ce que notre raison ne peut concevoir; car toute analogie et toute induction entre le mode d'être du fini et celui de l'infini étant radicalement fausses, aucun mot du langage humain ne saurait s'appliquer à la détermination de l'existence divine.

Ce qui nous importe véritablement, c'est l'intelligence des rapports de Dieu avec le monde. Notre sentiment nous pousse avec une irrésistible énergie à voir en Dieu une puissance tutélaire qui veille sur nous, qui préside au mouvement régulier des choses, qui exerce une influence active et souveraine sur notre destinée. C'est à Dieu que nous rapportons la cause de tout ce qui nous arrive en bien, et nous implorons son aide contre le mal auquel les conditions de notre existence sont en butte. La nécessité d'une action providentielle semble tellement inhérente à l'ordre général, que toute la croyance en Dieu en est comme le résumé, l'expression et le symbole. C'est ce qui faisait dire à Voltaire: « Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer. » Et, par contre, jamais la négation de Dieu ne s'est produite sans invoquer pour justification première et décisive les lacunes que présente l'ordre général, les contradictions que suscite contre l'idée d'une providence l'existence du mal au sein de la création. Nous aborderons dans notre prochain article l'examen de ce grave sujet.

Chronique de la semaine.

La semaine qui vient de s'écouler a vu naître plusieurs projets d'arrangement des affaires romaines, et celle qui commence en verra d'autres s'épanouir au soleil de la publicité pour durer aussi peu que leurs devanciers. On a parlé du transfert du siége papal dans l'île de Sardaigne; puis d'une reconnaissance mutuelle du pouvoir temporel par l'Italie et du royaume d'Italie par tous les États de l'Europe. Qui sait

encore quels rêves de pacification sont sortis des esprits? Tout cela pèse singulièrement peu dans la balance de l'avenir, car il ne s'agit pas d'un conflit de frontières ou d'une lutte de deux opinions conciliables : les armées en présence s'appellent l'intolérance catholique et le libéralisme des peuples, la civilisation du moyen-âge et celle des temps modernes. Quand un édifice menace de s'écrouler, ce n'est pas en le replâtrant qu'on le préserve de la ruine.

Il suffit, d'ailleurs, de suivre pas à pas les démarches de l'ultramontanisme pour se convaincre qu'il n'est guère d'humeur à se payer de mots, et que pour lui l'existence elle-même est en jeu. Nous avons, à ce sujet, signalé l'étrange conduite de la Société des étudiants suisses catholiques réunie à Sion du 12 au 18 de ce mois. De nouvelles révélations sur le discours du président de cette Société nous le présentent sous un jour encore plus sombre et nous donnent un aperçu de ce que réservent aux progrès de l'intelligence humaine ceux qui se sont fait de la doctrine chrétienne un instrument d'obscurantisme et d'oppression. « Qu'est devenu, s'est écrié ce prê-
« tre en herbe, qu'est devenu le patrimoine de St-Pierre?
« Il est tombé entre les mains de ces impies qui se décorent
« du vain titre de patriotes pour anéantir la religion et cor-
« rompre la jeunesse, de ces brigands qui essaient par la vio-
« lence de renverser tout ce qu'il y a de plus saint au monde
« au profit d'une irréligion qu'ils décorent du titre usurpé de
« civilisation.

« Périsse notre nom si Rome devait tomber entre ces mains
« impures.

« Périsse notre mémoire si les étudiants suisses n'étaient
« prêts à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour
« cette défense sacrée. Ce sang, est-il plus noble que celui des
« héros de Castelfidardo? »

Et, après cette menace, l'orateur est arrivé à cette étrange profession de foi républicaine : « Je le déclare, le pou-
« voir temporel du pape est le pouvoir le plus ancien qui ait
« jamais existé sous la voûte du ciel, et tellement ancien que

« je défie qui que ce soit de m'en opposer un plus ancien,
« *partant plus incontestable !* »

Triste ! triste ! dirait Hamlet.

Cet exemple n'est malheureusement pas le seul que nous ayons à signaler en Suisse. Dans un village du canton d'Argovie, un curé, ancien élève d'un pensionnat de jésuites, paraît avoir été plus loin encore en supprimant de la publication gouvernementale, à l'occasion du Jeûne fédéral, toutes les parties où il était question de confraternité fédérale, de tolérance mutuelle, d'union de tous les Suisses dans un même sentiment de patriotisme, etc. Ces lacunes très-significatives dans la lecture faite en chaire d'un acte officiel ont, dit-on, causé une grande rumeur dans tout le canton, et nous voyons la plupart des journaux suisses s'en occuper successivement.

Un autre prêtre argovien, le nommé Mellinger, a poussé si loin le perfectionnement de l'intolérance et de l'ardeur ultramontaine, que son cerveau n'a pu résister à cette lave ardente de pensées peu charitables, et qu'il a complètement perdu l'esprit. Après avoir exorcisé une jeune fille qu'il prétendait possédée du démon, il est resté convaincu que le diable était entré en lui, et ses proches ont dû le confier sans délai aux soins d'une maison de santé.

Il paraît, d'ailleurs, que chez les piétistes protestants les cerveaux ne sont guère plus solides, car nous apprenons que le fameux missionnaire Hebich va recommencer ses prédications vagabondes, mais cette fois dans un état tout à fait voisin de la démence.

Un certain seigneur d'Andlaw, membre de la Société de Pie IX, et qui était venu récemment à la réunion de cette Société à Soleure parler au nom de l'Allemagne, a, dans une grande assemblée des associations catholiques allemandes tenue à Aix-la-Chapelle, pris la parole au nom de ses coreligionnaires de la Suisse et fait de la persécution dont ils sont l'objet un tableau capable de faire fondre en larmes les cœurs les moins sensibles. A l'entendre, toutes les églises catholiques, en Suisse, sont profanées, les écoles sont fermées, les

couvents violés, les prêtres et les saintes sœurs ou mutilés ou incarcérés ou dispersés, les confesseurs laïcs traqués, emprisonnés, leurs biens confisqués, etc., etc.

Il est vrai de dire que les protestants ne se font pas faute d'exagérer aussi de leur côté les vexations dont ils disent être l'objet de la part de leurs frères de l'autre confession chrétienne. « Chrétiens réformés de la Suisse, disent-ils dans » un appel en faveur d'une commune du Hanovre, depuis la » Réformation, les protestants, et principalement les pro- » testants de l'Allemagne, ont eu beaucoup à souffrir des Jé- » suites. »

Un fait curieux à constater, c'est la tendance de l'Allemagne à se scinder de plus en plus en deux parties, dont chacune cache sous le manteau de la politique la haine confessionnelle. Le Nord, avec la Prusse à sa tête, se range sous la bannière de la société dite de la *Petite Allemagne*, fondée à Gotha et dont les tendances sont libérales. Le Sud, catholique et soumis à l'influence de l'Autriche, forme une société rivale sous le nom de *Grande Allemagne*, et met en avant un programme négatif diamétralement opposé à celui du Nord. Son siége est à Francfort ; celui de la *Petite Allemagne* est à Weimar. Nous lisons dans une correspondance très-catholique que l'association anti-prussienne « ne veut pas de ces aspirations d'une Allemagne révolutionnaire livrée aux influences rationalistes et protestantes. » Nous avions donc raison de dire qu'il y a plus encore de religion que de politique dans cet antagonisme. Il y a même des gens qui appréhendent pour la Confédération germanique le sort des Etats-Unis d'Amérique, tant la scission est rendue profonde par les intrigues des intolérants des deux partis.

En France, sous le rapport religieux, on se recueille, et l'on semble se préparer à une lutte opiniâtre entre la raison et la foi stupide, lutte qui existe à l'état latent et à laquelle il ne manque qu'une occasion pour se produire au grand jour.

Nouvelles locales.

Les préoccupations confessionnelles sous l'empire desquelles ont eu lieu les élections des Députés à la Constituante se sont manifestées d'une façon remarquable dans les récents débats de ce Corps sur l'article concernant la naturalisation des natifs étrangers. La déclaration du premier magistrat de la municipalité de Genève, suivant laquelle un candidat à la bourgeoisie, homme dont on reconnaissait d'ailleurs le caractère de probité, de moralité, a dû être repoussé parce qu'on le supposait trop catholique, a fait hocher bien des têtes, dans l'intérieur desquelles on aurait pu trouver cette question : En sommes nous donc encore là ?

Oui, pour bien des personnes nous en sommes encore là, pour elles la nationalité genevoise n'a pas d'autre expression que le protestantisme. Il est fâcheux d'avoir à s'occuper de pareilles questions, en pleine Genève de la dernière moitié du XIX[e] siècle, mais il faut dire une bonne fois pour toutes ce qui est vrai, c'est que, depuis l'admission, dans la famille genevoise, des citoyens catholiques appartenant aux territoires cédés par la France et la Sardaigne, il est absurde et dangereux de faire d'une opinion religieuse exclusive, le symbole de notre nationalité : *absurde*, parce que cela ne répond plus à l'esprit de notre époque, *dangereux*, parce qu'une telle erreur ne peut que préparer des représailles de la part de l'autre fraction des citoyens, si jamais elle arrivait à être la plus forte dans le pays.

Le sentiment national ne saurait plus dépendre d'une croyance confessionnelle. Cherchez, Messieurs les chrétiens, pour établir la base de ce sentiment, des points de contact plutôt que des points de divergence. Usez enfin, les uns à l'égard des autres, de cette charité dont vous faites parfois un si bel étalage, et si vous n'êtes tolérants par caractère, soyez-le du moins par nécessité. Pour nous, rationalistes, nous vous rappelerons constamment que vous êtes des frères, quoi

que vous en pensiez, et, jusqu'à ce que vous soyez devenus charitables et généreux, nous ne cesserons de prendre la parole au nom du principe éternel de la justice pour tous.

Le jeûne fédéral a été célébré dimanche dans toutes nos Eglises. Le *jeûne fédéral*! Quelle singulière combinaison d'idées! Qu'il y ait un jour où tous les Suisses élèvent, par une fête fédérale, leurs pensées vers le lien de confraternité qui les unit, nous ne voyons rien de plus beau et de plus digne; mais, autant nous approuvons cette démonstration patriotique, autant nous trouvons déplacée la forme qu'on a jugé bon de lui donner. A quoi donc répond ce *jeûne?* Chez les catholiques, on n'y attache, au point de vue religieux, qu'une bien mince importance, quelque habitué qu'on soit à des jeûnes réels qui se répètent à plusieurs époques de l'année. Ce qui le prouverait, au besoin, c'est le fait que, dans le canton du Valais, par exemple, on a réservé, cette année, pour le lendemain du 21 Septembre, c'est-à-dire pour le jour de la fête de St-Maurice, toutes les solennités imposantes, toute la pompe de l'Eglise. Chez les protestants, le jeûne n'est qu'un mot, et tout le monde sait que, loin de se priver de nourriture, on en prend le plus qu'on peut ce jour-là. Chez les rationalistes, qui forment maintenant une partie respectable de la population, les privations de nourriture pour plaire à la divinité sont des actes ridicules et contraires au sens commun.

Pour qui donc a-t-on métamorphosé en une fête purement religieuse un anniversaire essentiellement politique de sa nature? Dans tous les cantons frontières, le jeûne fédéral est devenu « un jour où l'on fait des parties de plaisir » au dehors de la Suisse. Est-ce convenable et logique? Nous ne le pensons pas, mais nous devons voir dans ce fait la conséquence de la forme absurde donnée à la célébration de l'heureuse alliance conclue entre les vingt-deux cantons, alliance confirmée par la communauté des intérêts aussi bien que par la mutualité des sympathies et des convictions républicaines.

Le *Pauvre d'esprit* a lancé une nouvelle lettre, qui dit exactement ce que disaient les premières. Nous attendrons

pour lui répondre qu'il ait publié les deux autres épîtres actuellement sous presse.

Dans une commune de notre canton, le curé a donné l'ordre à tous les élèves couronnés aux dernières promotions, d'avoir à lui livrer les ouvrages qui leur ont été décernés comme prix sous les auspices de l'Etat. C'est tout simplement l'autel qu'on se propose de hisser sur le trône!

Variétés.

Le *Siècle* du 20 Août 1862 publie la curieuse pièce suivante, qui lui est communiquée de source certaine :

Pour une aumône de cinq sous, soixante messes, ou douze messes par an pendant cinq ans.

L'aumône sera employée, sous la surveillance de Mgr l'évêque de Laval, à l'achèvement et à l'ameublement de l'église paroissiale de Notre-Dame de l'Immaculée Conception d'Andouillé (Mayenne).

Les 60 messes seront célébrées en la dite église, à partir du 1er mai 1861, aux jours et aux intentions ci-contre, et en l'honneur de Marie Immaculée et de saint Prosper, martyr.

Intentions..... des messes.

I. Intentions particulières des donateurs.

II. Pour les enfants, parents et amis défunts des donateurs.

III. Pour la conservation des biens des donateurs.

IV. Pour la paix et le triomphe de l'Eglise.

Et ainsi, pendant cinq ans, cinq sous seulement donnent droit au fruit de 60 messes!

Le curé d'Andouillé, J.-B. HESLOT.

— On raconte le fait suivant, comme exemple de la férocité que peut inspirer le fanatisme religieux :

« A Madras (Inde), la fille d'un Brahmine étant devenue adulte et n'étant pas encore mariée, son père construisit une hutte sur la rivière qui coule hors de la ville pour l'y laisser mourir, une prescription religieuse prescrivant d'immoler les filles qui parviennent à l'âge adulte sans être mariées. La jeune fille fut placée dans cette hutte pour y être noyée par une inondation de la rivière. Les Hindous sont persuadés que c'est là un acte méritoire et les Musulmans se garderaient bien de s'y opposer. »

Imp. Blanchard, Rive.

4 Octobre 1862. 2e Année. N° 13.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu ? — La vérité ! — Consulte ta raison !

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de : 5 fr. par an ; — 2 fr. 50 c. pour six mois ; — 1 fr. 25 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications à M. Blanchard, imprimeur, à Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 10 centimes chez M. Daviet, Longemalle ; — à la Librairie étrangère, quai des Bergues ; — chez M. Caille, place Chevelu et chez Rosset-Janin, rues Croix-d'Or et Mont-Blanc.

Le progrès en matière religieuse.

Les faits qui se sont passés dans l'Eglise allemande réformée, et dont nous donnons une courte esquisse dans notre chronique locale, sont une preuve irrécusable de ce que nous n'avons cessé de répéter quant à la position actuelle des protestants vis-à-vis des catholiques d'une part et des libres penseurs de l'autre.

La Réformation a eu pour but de rendre progressiste le christianisme étouffé dans les langes des superstitions antiques. En déclarant que « tout chrétien est pape une bible à la main, » Luther a posé les bases de la libre discussion en

matière religieuse, et, comme les premiers penseurs qui ont réclamé l'abolition du servage au nom de l'égalité des hommes, il avait ouvert la porte à toutes les améliorations, à tous les progrès dans le domaine intellectuel. Il est probable que les uns et les autres n'avaient pas embrassé d'un seul coup d'œil tous ces progrès, toutes ces améliorations; mais, en faisant un pas en avant, ils ont justifié et préparé tous ceux qui devaient se faire après eux pour le plus grand bien de l'humanité.

Ceux qui leur ont succédé n'ont pas tous compris cette noble aspiration. Bon nombre d'entre eux, imitant ceux dont ils affectaient de détester le déplorable entêtement, ont reculé devant les conséquences de leurs propres actes et se sont imaginés que le progrès d'un siècle pouvait s'immobiliser plus que celui du siècle précédent. Ils sont retombés dans le catholicisme, en ce sens qu'ils ont péniblement reconstitué des dogmes absolus, et qu'ils ont dit : On n'ira pas plus loin!

D'autres, et les membres actuels de l'Eglise allemande sont de ce nombre, ont voulu que la Réformation fût une vérité. Le libre examen et le libre arbitre n'ont pas été par eux escamotés comme ils l'ont été par d'autres sectes, et, moins présomptueux mais plus conséquents que les apôtres de la foi protestante, ils ont compris que le principe de la perfectibilité d'une croyance religieuse entraîne une série de perfectionnements; que le moins faux est une des étapes du vrai, de même que le mieux est une des étapes du bien.

De là, deux opinions diamétralement contraires et deux courants d'idées chez les protestants, les uns sympathiques au progrès, les autres antipathiques à tout ce qu'ils n'ont pas conçu, classé, pétri dans leur moule. Les premiers sont les vrais *protestants,* ceux du libre arbitre, du droit d'examen, les autres sont des semi-catholiques, qui n'ont jamais compris la Réformation que comme une substitution de certains symboles, de certaines adorations, à d'autres adorations et à d'autres symboles aussi peu susceptibles de progrès que les premiers.

Ce double courant se manifeste partout, en France comme en Allemagne, en Suisse comme en Hollande, en Angleterre comme en Prusse, et la scission devient de jour en jour plus profonde.

Doit-on le regretter? Non, pas plus qu'on ne regrettait, avant la Révolution française de 1789, de voir une partie de la bourgeoisie renoncer au maintien des anciens préjugés et faire cause commune avec le peuple pour proclamer les grands principes qui dirigent aujourd'hui toutes les nations civilisées.

Nous ne pouvons, quant à nous, que sympathiser pleinement avec les hommes de cœur et de conviction qui ne prétendent point absorber en eux toutes les réformes de l'avenir, et qui profitent des acquisitions de l'humanité sans vouloir priver cette dernière du droit d'en faire de nouvelles.

Mission divine de Moïse.

(Suite des *Etudes sur l'Exode.*)

Ce que le Dieu des Juifs dit à Moïse après lui avoir promis, pour ses concitoyens, une terre de délices qu'il ne leur a jamais donnée, est non moins extraordinaire que le reste:

« Tu iras, toi et les anciens d'Israël, vers le roi d'Egypte, « *et vous lui direz*: L'Eternel, le Dieu des Hébreux, est venu « *au devant de nous*. Maintenant donc nous te prions *que nous* « *allions le chemin de trois jours au désert, et que nous sacri-* « *fions à l'Eternel notre Dieu.* (V. 18, chap. III.)

« Or, *je sais* que le roi d'Egypte ne vous permettra point de « vous en aller, sinon par main forte. (V. 19.) Mais j'étendrai « ma main et *je frapperai l'Egypte* par toutes les merveilles « que je ferai au milieu d'elle, et, après cela, il vous laissera « aller. (V. 20.) Et je ferai que *ce peuple trouvera grâce en-* « *vers les Egyptiens*, et il arrivera que quand vous partirez « *vous ne vous en irez point à vide.* (V. 21.) Mais chaque

« *femme doit demander à sa voisine et à l'hôtesse de sa maison,*
« *des vaisseaux d'argent et des vaisseaux d'or, et des vête-*
« *tements que vous mettrez sur vos fils et sur vos filles; ainsi*
« *vous dépouillerez les Egyptiens.* (V. 22.) »

Nous avons rarement lu quelque chose de plus odieux que ce passage de l'Ecriture sainte, ou du moins de ce qu'on est convenu d'appeler ainsi. Un voleur de grands chemins ne dirait pas mieux à ses complices en les dressant au mensonge et au larcin.

Remarquez d'abord, cher lecteur, que les anciens d'Israël, auxquels Dieu ne jugeait pas convenable de se montrer, devaient témoigner auprès de Pharaon qu'il était venu au devant d'eux. Ensuite, ce qui est plus grave, et semble prouver que l'Etre tout puissant avait besoin de subterfuges pour tirer *son peuple* du pays d'Egypte, la mission des délégués n'est point de déclarer franchement au monarque que leur Dieu leur étant apparu, ils désirent se retirer définitivement de la terre de Gossen pour aller occuper le territoire promis, « où *dé*coulent le lait et le miel » ; mais bien de demander modestement un congé de quelques jours pour accomplir une cérémonie de leur culte.

Cependant, il est à présumer qu'un Dieu « dont les yeux ne peuvent voir le mal » et qui, suivant les chrétiens, fit dire plus tard à l'auteur des Proverbes que « celui qui profère des mensonges n'échappera point » et que « le déloyal sera la rançon des hommes droits, » n'aurait pas, sans aucune utilité, donné l'ordre de mentir à ceux dont il voulait faire un peuple pieux et saint par dessus tous les autres.

Que penser, d'autre part, du même Etre tout puissant, qui dit : « Je sais que le roi d'Egypte ne vous permettra point de vous en aller, mais je frapperai l'Egypte, etc. » S'il n'était pas expressément raconté plus loin, et à plusieurs reprises, que « l'Eternel endurcit le cœur de Pharaon, » et si l'on ignorait quel genre de *merveilles* il se proposait d'opérer au milieu des Egyptiens, on pourrait encore, à la rigueur, se rabattre sur le libre arbitre et prétendre que Pharaon était

mauvais parce qu'il avait voulu l'être et que sa dureté devait entraîner un léger châtiment pour ses sujets ; mais, quelque forcée qu'eût été cette déduction, elle n'est pas même possible en présence des incroyables aveux de l'auteur de l'Exode.

C'est bien, d'après le texte, le Dieu des Hébreux qui met volontairement des obstacles à l'exécution de ses propres volontés, afin de se réserver le plaisir de détruire ceux qui n'avaient été que les instruments passifs d'un jeu cruel.

Quant à la dernière partie des passages cités plus haut, où l'ordre est donné aux femmes israélites d'abuser de la bienveillance des Egyptiennes et de pratiquer le vol de confiance sur une large échelle, nous ne pensons pas avoir besoin de nous y arrêter. Dieu pouvait fournir à son peuple des vases d'or et d'argent ou des vêtements, sans le pousser au crime et le rendre méprisable.

Nous ferons remarquer, seulement, que ce détail a été sans doute introduit au chapitre III de l'Exode, pour expliquer comment, dans le désert, les Israélites ont pu trouver l'or nécessaire à la confection d'un veau. Si notre observation est juste, l'abus de confiance et le vol commandés par l'Eternel seraient d'autant plus odieux, qu'ils n'auraient eu d'autre but que de fournir à ce malheureux peuple l'occasion de faire massacrer 3,000 des siens, pour complicité des velléités idolâtres d'Aaron, frère de Moïse.

Enfin, que l'on compare les versets 19 et 20 avec les versets 21 et 22 du même chapitre, et l'on verra que si Dieu a puni les sujets de Pharaon par suite de ce qu'il avait endurci le cœur de ce dernier, il n'a pas manqué de les punir encore par la privation de leur vaisselle et de leurs vêtements, de ce qu'une opération justement contraire avait été faite sur leurs âmes, par la divinité même qui les châtiait ainsi à tout propos. En effet, l'Eternel dit : « Le roi ne vous laissera pas aller et *je frapperai l'Egypte,* » et plus loin il ajoute : « *je ferai* que vous trouverez grâce devant les Egyptiens... ainsi *vous dépouillerez les Egyptiens.* »

des autorités cantonales. Enfin, la commission qui proposait des changements à ces statuts avait été nommée régulièrement, et la séance de dimanche étant générale, tous les membres de l'Eglise réformée qui avaient à protester contre une décision quelconque, pouvaient y prendre la parole à leur loisir, et personne d'autre n'avait à se mêler de ces questions intérieures.

Variétés.

En relisant les *Constitutions synodales de François de Sales*, publiées à Annecy, en 1773, par Mgr Jean-Pierre Biord, se disant évêque et prince de Genève, nous sommes tombés sur l'article suivant (p. 72):

« Les ecclésiastiques apprendront à leurs paroissiens que c'est une espèce de superstition d'ajouter foi aux songes. »

Il suffit cependant d'ouvrir la Bible pour y trouver des passages glorifiant la divination des songes. Joseph, le vertueux Joseph, ce ministre intelligent qui ruina les Egyptiens au profit de leur roi, commit donc un acte que réprouve aujourd'hui l'Eglise catholique, en expliquant les rêves de ses compagnons de captivité, puis ceux de Pharaon. Mais alors, comment la sainte Eglise allie-t-elle le respect pour les livres canoniques avec une déclaration aussi formelle que celle de François de Sales?

Le même ouvrage donne aux prédicateurs un ordre qui mérite d'être enregistré: « Ils ne rapporteront point, est-il « dit à la page 211, les opinions des incrédules ou des hé- « rétiques dans les lieux où elles sont peu connues. »

C'est probablement en vertu du même principe, que les chrétiens ont fait disparaître les ouvrages de Celse et de Porphire, rationalistes des premiers siècles, afin de pouvoir affirmer que la divinité de la religion du Christ n'avait point été contestée jusqu'à « l'envahissement de la philosophie moderne. »

Imp. Blanchard, Rive.

11 Octobre 1862. 2e Année. N° 14.

LE

RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu ? — La vérité ! — Consulte ta raison !

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de : 5 fr. par an ; — 2 fr. 50 c. pour six mois ; — 1 fr. 25 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications à M. Blanchard, imprimeur, à Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 10 centimes chez M. Daviet, Longemalle ; — à la Librairie étrangère, quai des Bergues ; — chez M. Caille, place Chevelu et chez Rosset-Janin, rues Croix-d'Or et Mont-Blanc.

La religion naturelle.

(7e article.)

Existence de Dieu.

La Providence.

Nous le disions en finissant notre dernier article : ce qu'il importe à l'homme de connaître, ce n'est pas la nature ou le mode d'existence de Dieu, question insoluble et, par cela même, chimérique, ce sont les rapports de Dieu avec le monde.

Le problème des rapports de Dieu avec le monde comprend deux termes : l'origine de ce monde et son gouverne-

extra-légale en quelque sorte et surnaturelle. Ainsi, par exemple, Dieu voyant, au dire de la Bible, que le genre humain se corrompait de plus en plus, bouleversa la création terrestre, au moyen du déluge, pour exterminer la race coupable. Ainsi, à chaque instant, suivant les théologiens, Dieu exauce les prières de ses fidèles en faisant des miracles physiques ou moraux, c'est-à-dire en dérangeant, pour le besoin du moment, pour le triomphe de la foi, pour la répression du mal, etc., quelque chose à l'ordre préétabli, ordre que la malice de l'homme et celle du diable auraient, suivant eux, puissance de troubler.

Il suffit d'énoncer froidement une pareille théorie pour faire toucher du doigt sa révoltante absurdité. On sent qu'elle impute à Dieu un rôle tellement misérable, si contradictoire à sa toute puissance, à sa prévoyance et à son immuabilité, qu'il faut avoir honte pour l'Etre suprême du degré d'abaissement auquel l'imbécilité ou la fourberie théologique le rabaisse. Faiblesse, caprice, colère, jalousie, cruauté, orgueil, en un mot toutes les imperfections et toutes les passions que peut posséder un despote humain, mettant et forcé de mettre constamment sa volonté et les suggestions du moment au-dessus des lois qu'il a promulguées lui-même, telle est la providence théologique. Par elle, l'homme est à la fois exhaussé au-dessus et abaissé au-dessous de sa nature. D'un côté, il lui est donné de pouvoir lutter contre Dieu !! D'un autre côté, sa raison est convaincue d'impuissance pour comprendre et pour réaliser sa destinée; il lui faut en tout et partout l'assistance surnaturelle (révélation, Bible, rédemption, etc.) et la foi au miracle doit primer la connaissance rationnelle.

La théorie du providentialisme naturel consiste à croire que Dieu gouverne le monde régulièrement, en conformité des lois qu'il a faites dès l'origine, et que tout, dans l'univers, obéit fatalement à ces lois, excepté l'homme, qui, par sa raison et sa liberté, se trouve investi du redoutable privilége d'avoir à

ces saints attributs ne se manifestent-ils pas plus victorieusement dès ce monde-ci ? Quel père, pouvant disposer du sort de son enfant, voudrait ajourner son bonheur à la suite de longues souffrances?

Puis, à qui échoiront les félicités de l'autre monde? Aux bons ? Alors l'immense majorité des humains n'y auront guère part. L'immortalité sera donc, pour le plus grand nombre, une continuation ou une aggravation sans fin des maux terrestres.... D'ailleurs, s'il y a des méchants, à qui, encore une fois, l'imputer? au premier chef.

On s'écriera: « Quoi! vous osez imputer à Dieu la responsabilité du mal, même de celui qui émane de la volonté humaine ? »

Non, nous n'imputons à Dieu la responsabilité d'aucun mal; c'est vous-mêmes, vous, les champions du gouvernement personnel de l'univers, du providentialisme, qui commettez ce blasphème. C'est votre conception étroite et antropomorphique des rapports de Dieu avec le monde, qui y aboutit invinciblement; c'est votre religiosité sentimentale qui, en donnant à Dieu un rôle et des attributs calqués sur ceux d'un souverain à face humaine, rend Dieu étroitement responsable de tout le mal qui se fait et de tout le bien qui ne se fait pas dans son petit royaume.

Eh bien, répliquera-t-on, comment expliquez-vous le mal, vous-mêmes ?

Nous n'avons pas besoin de l'expliquer pour voir et pour prouver que le providentialisme n'explique rien. N'est-ce point avoir déjà fait un grand pas sur la vérité, que d'avoir écarté des erreurs ?

Nous pourrions hasarder une explication encore plus erronée que la vôtre, sans que, pour autant, vous eussiez moins tort.

Notre seule conclusion, en ce moment, sera donc celle-ci: Le providentialisme naturel est convaincu d'impuissance aux yeux de la raison, pour rendre témoignage à Dieu et à l'homme mêmes. Il tourne dans un cercle vicieux et, au lieu de

le providentialisme théologique?... Si l'ordre et le mouvement universels ne sont pas conçus comme l'enchaînement logique des causes et des effets jusqu'à l'infini, au sein duquel la raison première et suprême des choses se perd à nos regards, si Dieu est là, présent et agissant à la façon d'un génie tutélaire, d'une fée, ne voit-on pas combien on se rapproche des religions antropomorphiques, c'est-à-dire faisant de la divinité une sorte de personnage humain, et ne comprend-on pas que la liberté de l'homme devient à peu près illusoire, à moins d'être une négation de la toute-puissance divine?

Raisonnons sur les faits. Nous célébrons Dieu dans la création, exactement comme nous admirerions le talent d'un peintre dans les produits de son pinceau; nous chantons sa gloire, nous bénissons sa bonté, nous proclamons qu'il faut se confier à sa protection. Très-bien. A coup sûr, on n'en saurait trop dire sur les prodiges de puissance et d'intelligence que dévoile à nos yeux l'œuvre divine. Mais il y a des ombres au tableau. Pourquoi s'obstine-t-on à n'en pas tenir compte? Le mal existe en regard du bien. A qui donc l'attribuerons-nous, si ce n'est à celui que nous déclarons personnellement l'auteur du bien?

Le mal existe, hélas, qui peut le nier? Il est moins grand, sans doute, que le bien, puisque l'ordre l'emporte sur le désordre, mais il n'en est pas moins immense et perpétuel. Comment le providentialisme *personnel* explique-t-il et justifie-t-il l'existence du mal? On dit d'abord que tout le mal vient de l'homme et n'existe que par lui. Calomnie ridicule! Est-ce par le fait de l'homme que la nature animée et inanimée offre le spectacle d'une guerre incessamment déchaînée entre les éléments et les êtres? que mille fléaux naturels troublent l'ordre général, font avorter les germes vitaux par milliards, brisent sans pitié d'innombrables existences? que tous les animaux, du ciron à l'éléphant, se dévorent les uns les autres sans autre alternative que celle de mourir de faim quand ils ne peuvent pas, un seul jour, saisir leur proie? N'est-ce point pousser l'aveuglement de l'optimisme

tesse que le cimetière n'est ni juif, ni protestant, ni catholique, mais qu'il est communal.

Nous avons plusieurs faits à glaner dans la partie de nos notes qui se rapportent à la Suisse.

Et, d'abord, nous pouvons annoncer que le curé de Rohrdorf, en Argovie, qui s'était permis de supprimer de la proclamation gouvernementale pour le Jeûne fédéral tous les passages où il était question de bonne harmonie entre confédérés, de tolérance et d'affection mutuelle, a été, pour ce fait, déféré aux tribunaux par le Conseil d'Etat. De là, naturellement, grande rumeur chez les ultramontains.

A propos du Jeûne, on promet la publication d'un discours *très-fort* prononcé à cette occasion par le chanoine Tanner, de Lucerne. Ce digne ecclésiastique s'est efforcé, dans un langage qui faisait pâmer d'aise les dévotes, de prouver que le christianisme seul est de la civilisation, tandis que la libre pensée doit conduire le monde à la barbarie, à l'état sauvage, parce que les chrétiens seuls sont moraux, justes, et peuvent être considérés comme les enfants de Dieu. Si les lions savaient peindre! dirait Lafontaine.

Les journaux pieux du canton de Neuchâtel entretiennent leurs lecteurs d'une édifiante cérémonie, qui a réuni, ces jours derniers, les pasteurs et le troupeau dans une des églises du chef-lieu. Il s'agissait de la consécration d'un apprenti missionnaire, « qui vient de terminer ses études à l'institut des missions de Paris et va partir pour l'île Maurice, qui lui a été adjugée comme champ de travail. » Cela nous rappelle involontairement l'île tant désirée qui avait été adjugée aussi à l'illustre Sancho Pança, le fidèle écuyer de don Quichotte. Après l'allocution inévitable, prononcée par M. Casalis, directeur de la Société des missions de Paris, et ancien missionnaire chez les Bassoutos, le candidat a prêté le serment d'usage, « puis quinze pasteurs lui ont imposé les mains. » Les protestants, qui étaient d'abord ennemis des cérémonies extérieures, marchent à grandes journées, on le voit, du côté du catholicisme. Nous ne pouvons que leur souhaiter un bon voyage... et un prompt retour, exactement comme au jeune missionnaire.

Nouvelles locales.

L'œuvre de la révision se traîne péniblement, au milieu des luttes confessionnelles. Les protestants disent qu'il faut s'entendre et se concilier; les catholiques tiennent le même langage, et jamais cependant ces derniers n'ont été plus catholiques et les premiers plus protestants qu'aujourd'hui. La méfiance et l'intolérance sont décidément les caractères distinctifs des sectes chrétiennes; quand donc les hommes resteront-ils sourds à la voix des clergés qui les divisent?

Les dernières lettre du *Pauvre d'esprit* viennent de paraître. Nous ne manquerons pas d'y répondre dans notre prochain numéro.

La révision des statuts de l'Eglise allemande réformée menace d'amener un feu roulant de discussions fort intéressantes, grâce à l'ardeur que met un agent d'affaires de notre ville dans ses attaques contre les membres de cette communauté. Non content d'avoir, par une annonce dont nous avons fait connaître le texte à nos lecteurs, cherché à provoquer du trouble à l'occasion de l'assemblée générale régulièrement convoquée en vue de la révision dont il s'agit, ce personnage, que nous ne connaissons d'ailleurs que de nom, vient de publier un long *factum*, dans lequel il jette chrétiennement à la face des amis de la liberté de conscience les épithètes les plus mal sonnantes. Il affirme que, les fondateurs de l'Eglise allemande réformée ayant suivi les dogmes d'un protestantisme orthodoxe, et les membres actuels de cette Eglise proclamant dans leurs nouveaux statuts l'irreligion, l'impiété, etc., il y a dans ce dernier fait une violation flagrante de tout droit, un détournement de fonds de leur véritable destination.

Or, il est faux que les nouveaux statuts posent des principes de ce genre, et l'auteur de la lettre insérée dans le *Journal de Genève* le sait mieux que personne. Le seul point sur lequel il peut exister une divergence entre lui et les membres de la communauté, est la condition suivante, exigée de ceux qui veulent en faire partie: « accepter les principes du pro-

18 Octobre 1862. 2e Année. N° 15.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu ? — La vérité ! — Consulte ta raison !

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de : 5 fr. par an ; — 2 fr. 50 c. pour six mois ; — 1 fr. 25 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications à M. Blanchard, imprimeur, à Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 10 centimes chez M. Daviet, Longemalle ; — à la Librairie étrangère, quai des Bergues ; — chez M. Caille, place Chevelu et chez Rosset-Janin, rues Croix d'Or et Mont-Blanc.

La religion naturelle.

(8e article.)

Existence de Dieu.

Résumé et conclusion sur l'existence de Dieu.

Nous avons soumis à l'analyse rationnelle le dogme de l'existence de Dieu tel que la religion naturelle le professe.

Nous avons exposé tour à tour les considérations qui militent à l'appui de ce dogme et celles qui en infirment la valeur. Nos lecteurs peuvent donc se déterminer, sur cet important sujet, en connaissance de cause. Cependant, avant de

qui tout est, se meut, se maintient et se transforme incessamment dans l'immense univers.

On aboutit à des conclusions analogues, si, au lieu de raisonner sur l'existence du monde, on interroge directement la raison elle-même. Nous portons en nous l'idée de l'absolu, de l'infini, du parfait. D'où nous vient cette idée? Est-elle une donnée radicale et comme la molécule organique ou le centre de gravité de notre raison? N'est-elle que le produit logique de nos facultés de généralisation et d'abstraction s'exerçant sur les choses visibles? Cela est difficile à décider; mais, dans l'un et l'autre cas, l'idée du parfait, de l'absolu, de l'infini nous indique celle de l'être en soi, de l'être idéal, et, conséquemment, nous fournit la démonstration métaphysique de sa réalité. Nous sentons invinciblement que l'imparfait suppose le parfait, que le relatif implique l'absolu, que le fini dénonce l'infini, de même que l'univers contingent et multiple accuse un principe commun et nécessaire de vie, de mouvement et d'ordre.

Avons-nous besoin d'ajouter que DIEU est l'expression synthétique qui résume toutes ces virtualités de l'être en soi, parfait, absolu, nécessaire, immuable, producteur du fini, source intarissable de la vie universelle, raison initiale et dernière des choses, hors de laquelle rien ne peut se concevoir, et dont l'infinitude, sous tous les modes perceptibles à notre esprit: substance, intelligence, puissance, durée, etc., est l'essence même.

Ainsi conçue, l'existence de Dieu nous paraît un dogme irréfragable, et nous y adhérons de toutes les forces de notre entendement, par toutes les fibres de notre être physique et moral, de nos sens, de notre cœur et de notre raison.

Si la religion naturelle bornait sa théodicée à des énonciations de ce genre, nous n'aurions donc pas d'objection à lui faire. Mais elle va plus loin, ou du moins elle affiche la prétention de pénétrer plus avant dans la connaissance de l'Etre suprême. La religion naturelle définit Dieu un pur esprit, possédant une personnalité propre, ayant tiré le monde du néant à un certain moment et le gouvernant providentiellement. Or,

chacune de ces affirmations n'est pas seulement une hypothèse gratuite et indémontrable, elle offre une contradiction manifeste avec les attributs fondamentaux de l'Etre suprême : infinitude, perfection, immutabilité et unité. Il est facile de s'en convaincre.

Dieu est, dit-on, un pur esprit. Qu'est-ce qu'un esprit et, surtout, qu'est-ce qu'un esprit existant sans appareil organique, en dehors de toute notion de substance appréciable par elle-même ? On tire, pour expliquer cette conception, une analogie de l'être humain, dans lequel on veut voir aussi un esprit totalement distinct, comme substance, de son organisme sensible. Mais, d'abord, toute analogie entre un être fini et l'être infini est radicalement fausse. Secondement, l'âme humaine, comprise de la sorte, forme déjà par elle-même un inconnu, un problème insoluble ; c'est donc bâtir hypothèse sur hypothèse. Troisièmement, en admettant l'analogie, il faudrait voir entre Dieu et le monde le même rapport qui existe soi-disant entre l'esprit et le corps de l'homme; Dieu serait donc l'âme de l'univers, et l'univers le corps de Dieu. Dieu ne serait donc pas plus un pur esprit que l'homme n'en est un. Il le serait même moins, car, dans la théorie spiritualiste, l'homme doit dépouiller, grâce à la mort, son enveloppe matérielle ; or, Dieu, ne pouvant pas mourir, conserverait éternellement le dualisme de substance.

Si, abandonnant tout essai d'analogie, nous nous évertuons à maintenir la spiritualité divine, pure de toute adjonction sensible, il faudra expliquer comment la notion d'un tel Dieu peut suffire pour épuiser les idées de substance, de perfection et d'unité infinie qui sont l'essence de l'Etre suprême. Ou la substance de l'univers n'est rien, ou elle enlève à la substance de Dieu, pur esprit, sa perfection, son infinitude et son unité. Je conçois bien un cercle idéal, abstraction complète des cercles existants ; cependant, ce cercle idéal suppose l'existence des cercles réels dont il est le type. Le parfait, quoique distinct de l'imparfait, puisqu'il en est le contraire, manquerait de toute réalité si celui-ci n'était pas. La perfection divine serait

donc pour nous un vain mysticisme si les êtres finis ne lui donnaient, pour notre entendement, sa raison d'être par leur imperfection même, si, en un mot, il n'y avait pas identité substantielle entre l'imparfait et le parfait, entre l'infini et le fini. Ainsi, à force de vouloir raffiner Dieu, on met en péril son existence.

Sa réduction à un personnalisme formel est encore plus insoutenable. Ne saute-t-il pas aux yeux qu'un Dieu personnel devient immédiatement un être fini, limité et, partant, le contraire de Dieu? N'est-il pas évident que la co-existence d'un Dieu et d'un monde, se bornant l'un l'autre, anéantit tout concept d'infinitude et d'unité? Ne voit-on pas enfin que la personnification de Dieu est une théorie purement humaine, étroite et misérable, et la dernière forme des idolâtries qui ont tour à tour défiguré l'Etre suprême et qui justifient si bien ce mot de nous ne savons quel philosophe : « Si Dieu fit l'homme à son image, l'homme le lui a bien rendu! »

On nous objectera que, dépourvu de personnalité, l'Etre divin n'est qu'une abstraction ou que la somme des êtres finis; que, pour voir en lui la volonté créatrice et ordonnatrice du monde, il faut bien le distinguer de ce monde; qu'enfin on ne saurait refuser la conscience de soi à l'être par excellence, quand une créature aussi faible que l'homme possède un pareil privilége.

Ces objections ne nous ébranlent pas. En les supposant fondées, on se trouverait placé dans l'alternative de choisir entre une conception de Dieu qui lui donne tous les caractères de l'imparfait, du multiple, du fini, et la conception qui repose sur les attributs opposés, ainsi que nous l'avons établi précédemment. Les dites objections ne prouvent donc, en définitive, qu'une chose, c'est que la nature de Dieu est incompréhensible pour nous, ce qui concorde parfaitement avec son infinitude. Si Dieu a une personnalité, s'il possède conscience de lui-même, ces attributs ne peuvent avoir aucun rapport avec le sens que toute langue humaine y attache.

Voilà ce qui est indubitable. Ce point admis, nous concédons tout ce qu'on voudra en sus.

Une seule observation à ajouter est que la cause principale des erreurs de la théodicée naturelle réside en ce que ses représentants semblent croire qu'il suffit, pour s'élever à l'intelligence de Dieu, de partir des conditions d'existence et des attributs de l'être humain, et d'agrandir indéfiniment ces conditions et ces attributs. Rien n'est plus illogique et plus illusoire que cette méthode de raisonnement. On a beau agrandir le fini, jamais il n'est possible d'en faire l'infini, et si l'on y parvenait, tous les éléments du point de départ se trouveraient faussés et annihilés. Entre l'infini et le fini la distance reste, quoiqu'on fasse, infinie elle-même, et il n'y a ni terme de comparaison ni moyen de rapprochement qui diminue cette distance. Il faut donc se contenter d'affirmer l'existence de l'Etre suprême comme celle de l'infini, de l'idéal, de l'absolu, du parfait, de la force créatrice et ordonnatrice, sans vouloir déterminer plus explicitement sa nature.

Il n'est même pas possible de concilier rationnellement la création et le gouvernement du monde, comme la religion naturelle les entend, avec les virtualités essentielles de l'Etre suprême.

Le mot de création, dans son sens ordinaire, exprime une production soudaine et accomplie sans matériaux. On dit: « Dieu a tiré le monde du néant. » Mais ces modes d'action peuvent-ils s'appliquer à l'œuvre divine?... D'une part, Dieu a-t-il pu commencer à agir, à produire ? si on le suppose, immédiatement son immuabilité, son unité, sa toute-puissance, sa perfection enfin sont sacrifiées. Il est déjà bien assez difficile de concevoir comment de l'immuable sort le mouvement, du parfait l'imparfait, de l'infini le fini. Mais ajouter à ce problème d'inconciliabilité la contradiction palpable d'un Dieu commençant à faire tout cela à un moment donné plutôt qu'à tout autre, c'est combler la mesure de l'absurde. Dieu n'a donc pas *commencé* à créer le monde puisqu'il l'a éternellement créé. Il ne l'a donc pas tiré du néant, car Dieu et

NÉANT sont les deux mots les plus impossibles à accoupler, l'antinomie la plus irréductible, la contradiction la plus invincible que puisse formuler notre esprit. Dieu ayant été nécessairement, de toute éternité, égal et identique à lui-même, complet, parfait, infini et un, tout ce qui pouvait et devait exister a *toujours* existé. Les formes seules changent, parce que les formes sont précisément le caractère essentiel du fini. Le principe producteur et la substance ont l'éternité, l'infinité et, conséquemment, l'identité ou l'unité pour conditions nécessaires.

Le gouvernement providentiel du monde, comme le comprennent les partisans de la religion naturelle, est un dogme aussi et plus inacceptable encore que la création temporaire. Si l'on voulait dire que tout, dans la marche des choses et dans l'ordre universel, se développe et fonctionne conformément au plan attaché à l'acte créateur, cela se concevrait. Mais si l'on entend par Providence une intervention directe et personnelle de l'Etre suprême dans le monde, en vue de protéger, gouverner, récompenser et punir les créatures, on tombe de contradiction en contradiction, et c'est à la fois le créateur et les créatures qui sont immolés sur l'autel de la fantaisie. Dieu protégeant le monde, qu'est-ce que cela veut dire? Contre qui le protégerait-il? Tout n'est-il pas comme il l'a voulu et le veut sans cesse? Il le protégerait donc contre lui-même?

Les manichéens, qui croyaient à la co-existence éternelle d'un principe bon et d'un principe mauvais, se tiraient aisément d'affaire. Le malheur est que la co-existence de ces deux principes est la négation formelle et radicale de Dieu. Les chrétiens, plus manichéens qu'ils ne croient l'être, évoquent la sinistre figure du diable et disent que Dieu protége ses créatures contre les piéges du *Malin*. Mais les partisans de la religion naturelle, qui ne croient pas au diable, ne sauraient justifier en aucune façon le besoin que peut avoir l'univers d'une protection providentielle.

Veulent-ils dire que Dieu veille paternellement sur ses en-

fants et sur l'ordre général, par les lois harmoniques et bienfaisantes qu'il a établies et qu'il maintient? Comment alors expliquent-ils l'existence du mal? En général, les apôtres de la religion naturelle sont fort enclins à l'optimisme et ferment tant qu'ils peuvent, les yeux sur l'existence du mal ou, du moins, sur son universalité et sa perpétuité. Mais c'est un naïf aveuglement qui fait plus d'honneur à leur sentiment qu'à leur raison. Jamais on ne pourra concilier l'existence du mal avec la théorie du providentialisme, même à l'aide de l'ingénieux subterfuge d'une autre vie où tout serait rétabli dans l'ordre et où le bien triompherait sans limites. Une seule iniquité, une seule douleur imméritée, un seul cas de désordre ici-bas, est un acte d'accusation sans réplique contre cette *providence*, dont la bonté arrache des larmes aux philosophes du naturalisme. On connaît le dilemme: Ou bien Dieu ne peut pas empêcher l'existence du mal, ou bien il ne le veut pas. Dans le premier cas, que devient sa toute-puissance et, dans le second, sa bonté? D'ailleurs, nous le répétons, d'où sort le mal si Dieu a tout fait suivant sa volonté immuable et parfaite?

Enfin le providentialisme ne dégrade pas seulement l'Etre suprême, il frappe de déchéance le plus relevé des êtres créés, l'homme.

Que serait la liberté morale de l'homme en face de la Providence? un jouet, un fantôme, une pure illusion. Dieu n'a pas seulement fait l'homme à sa guise, il ne lui a pas seulement donné tout ce qui est en lui: raison, sentiment, passions, instincts, besoins, organes; il le guide encore, l'inspire, le soutient, l'éclaire, le pousse à telle ou telle détermination. Que reste-t-il donc, dans la destinée de cet être, qui lui appartienne en propre? Quelle sphère d'action est laissée à sa liberté et que signifie cette liberté elle-même? Est-ce que tous les actes humains, jusque dans leurs plus extrêmes conséquences, ne sont pas le résultat combiné de sa nature et de l'intervention providentielle? Une fois cette intervention admise, oserait-on lui assigner des limites? et, s'il n'y en a pas, que peut

contre elle la volonté humaine? Pourquoi y a-t-il des bons et des méchants, des actes vertueux et des crimes? Quoi qu'on fasse, l'homme, dans le système du providentialisme, ne saurait être qu'une machine ou le jouet d'une inexorable fatalité, puisque Dieu a tout fait et dirige tout sans que la moindre petite opposition puisse jamais surgir à son omnipotence et à son omniscience

Ce sujet demanderait de bien plus longs développements, mais en voilà assez, croyons-nous, pour motiver nos réserves touchant le premier dogme de la religion naturelle, qui est seule en question ici. Comme elle nous croyons à l'existence de Dieu; mais nous ne saurions accepter ses affirmations, soit sur la nature intrinsèque de Dieu, soit sur les rapports de ce Dieu avec l'univers.

Nous aborderons maintenant l'examen du second dogme professé par la religion naturelle: la spiritualité de l'âme.

Retour de Moïse.

(Suite des *Etudes sur l'Exode.*)

Moïse, convaincu tant bien que mal que la vision qu'il avait eue sur le mont Horeb, en gardant ses troupeaux, était une apparition divine, ou, suivant une autre hypothèse, se trouvant las du métier de berger, qu'il n'avait pris que pour échapper aux conséquences juridiques du meurtre dont il s'était rendu coupable, Moïse, disons-nous, s'en alla vers son beau-père, devenu Jéthro au chapitre IV après avoir été Réhuel au chapitre II de l'Exode. Il semble qu'ayant eu l'honneur de voir Dieu lui-même en face, et d'avoir conversé avec lui très-familièrement, son premier soin devait être d'instruire sa famille des hautes destinées auxquelles il se trouvait appelé, d'autant plus que son divin interlocuteur ne lui avait pas recommandé le silence sur leur conversation. A sa place, tout le monde eût

agi de cette façon, afin d'intéresser au moins sa famille à son œuvre. Ce n'est point, cependant, ce que fit Moïse, il chercha, au contraire, dans son esprit, quelque petit mensonge qui lui permît de quitter décemment son beau-père le sacrificateur, et il lui dit : « Je te prie, que je m'en aille et que je retourne vers mes frères qui sont en Egypte pour voir s'ils vivent encore. » (Exode, IV, 18.)

Si ses frères, c'est-à-dire ses concitoyens, ne vivaient plus, il est clair qu'il n'avait rien à faire en Égypte, et que le Dieu d'Abraham, d'Israël et de Jacob s'était moqué de lui en l'invitant à les aller délivrer du joug des Pharaons. Il ne le pensait pas, puisqu'il se disposait à remplir le mandat qui lui avait été confié ; mais alors il mentait à sa famille et lui contait des balivernes au lieu de l'instruire du véritable état des choses. Devons-nous, dès lors, ajouter plus de confiance au récit de son entrevue avec Dieu, qu'au prétexte qu'il crut devoir prendre pour quitter Jéthro, son bienfaiteur et son parent le plus rapproché? Evidemment non.

Mais poursuivons notre étude.

Jéthro, bonne âme s'il en fut, dit à Moïse : « Va en paix ! » Et Moïse retourna en Egypte avec sa femme et ses fils montés sur un âne. Il n'oublia pas la « verge de l'Eternel » qui devait lui faire opérer les miracles au moyen desquels il comptait mener son projet à bonne fin. On voit que nous sommes ici en plein royaume des fées, dans un monde fantastique, aussi réel que celui qu'inventa l'auteur des Mille et une nuits ou d'Oberon. Ce n'est plus à un homme que Dieu transmet ses pouvoirs surnaturels, c'est à une branche de saule ou une baguette de coudrier.

Du reste, Moïse était averti de ce qui devait se passer. L'Eternel lui avait dit : « Tu feras ces miracles devant Pharaon, *mais j'endurcirai son cœur* et il ne laissera point aller le peuple. (IV, 21.) » Chose odieuse ! paroles dignes de la déesse Bowanie ou du dieu Shiva, puisque le résultat de cet endurcissement devait être, en premier lieu, la mort d'un innocent,

du premier-né de Pharaon, puis le massacre d'un nombre immense d'Egyptiens, auxquels on ne saurait cependant imputer l'action directe de Dieu sur le cœur du roi. En effet, l'Eternel se hâte d'ajouter (V. 23) qu'il fera mourir le fils de Pharaon pour punir le père de son endurcissement.

Ainsi préparé à son saint ministère, Moïse entre dans une hôtellerie. « Or il arriva, dit l'Exode, que *l'Eternel le rencontra et chercha de le faire mourir.* »

De le faire mourir? Pourquoi? n'exécutait-il pas la volonté de celui qui l'avait délégué? Le Dieu qui l'envoyait au pays d'Egypte après l'avoir chargé d'un mandat tout spécial, avait donc changé d'idée, puisqu'il voulait le faire mourir.

Du reste, qu'est-ce que ce Dieu qui a besoin de hanter les auberges et d'y rencontrer les gens pour leur ôter la vie?

Arrêtons-nous! Discuter de telles inepties, c'est perdre son temps et faire croire aux admirateurs de la Bible qu'il est possible de les prendre au sérieux. Il y a des siècles déjà qu'on a demandé aux théologiens des éclaircissements sur cet inconcevable récit; les explications sont toujours à venir et elles se feront longtemps attendre.

Ce qui suit est encore plus inintelligible: « Séphora prit un couteau tranchant, et en coupa le prépuce de son fils et le jeta à ses pieds et dit: Certainement tu m'es un époux de sang. Alors l'Eternel le laissa. Et Séphora dit: Tu m'es un époux de sang, à cause de la circoncision. »

On tirerait, au hasard, des mots au fond d'un sac pour en former des phrases, qu'on n'arriverait pas à composer de telles absurdités.

Moïse ne tarda pas à rencontrer son frère, Aaron, auquel l'Eternel avait donné l'ordre de se rendre dans le désert. Lui avait-il donné cet ordre avant ou après avoir cherché de faire mourir Moïse? On l'ignore. Dans le premier cas, il risquait fort de lui faire faire un voyage inutile; dans le second, il paraît avoir oublié bien longtemps une des mesures essentielles pour l'exécution de son plan.

Nous allons voir maintenant les deux frères à l'œuvre, et

passer en revue les efforts qu'ils ont dû faire pour lutter contre l'endurcissement du cœur de Pharaon, que Dieu lui-même leur opposait.

(*La suite au prochain n°.*)

Chronique de la semaine.

Le fait le plus saillant de la semaine est le remplacement de M. Thouvenel par M. Drouin de Lhuys, au ministère français des affaires étrangères.

Cet événement a sans doute quelque corrélation avec la cause italienne, dont M. Thouvenel était, tant bien que mal, un des défenseurs.

Il semblerait que la retraite de ce diplomate est le signal d'une nouvelle ère politique encore plus défavorable à l'unité italienne, que le Saint-Père s'efforce d'entraver par tous les moyens d'influence dont il dispose.

Dans le domaine religieux, on s'occupe, en France, d'un projet du Gouvernement qui consisterait à séparer l'évêché de Versailles en deux diocèses, celui de Versailles et celui de Poissy. Ce projet aurait pour but de placer avantageusement M. Lecourtier, évêque de Montpellier, devenu odieux au parti clérical depuis l'affaire qu'il a eue avec un prêtre de son diocèse qui voulait faire le voyage de Rome.

Un acte incroyable d'intolérance s'est accompli récemment à Milan, où plusieurs protestants étaient entrés dans l'Eglise catholique pour entendre une prédication contre eux, annoncée par le curé. Aussitôt que leur présence eut été signalée, il n'y eut qu'un cri : A la porte les protestants ! et ce fut à coups de poings qu'ils durent quitter la place, où l'on se proposait de parler contre eux, mais sans qu'ils pussent se défendre. A quelles violences se serait-on porté, s'il se fût agi de rationalistes ?

Imp. Blanchard, Rive.

25 Octobre 1862. 2e Année. N° 16.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de: 5 fr. par an ; — 2 fr. 50 c. pour six mois; — 1 fr. 25 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications à M. Blanchard, imprimeur, à Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 10 centimes chez M. Daviet, Longemalle; — à la Librairie étrangère, quai des Bergues; — chez M. Caille, place Chevelu et chez Rosset-Janin, rues Croix-d'Or et Mont-Blanc.

La tolérance et le christianisme.

Nous recevons les lettres suivantes :

Messieurs les Rédacteurs,

Puisque vous ajournez toute réponse nouvelle au *pauvre d'esprit* jusqu'à l'achèvement de sa publication, ce dont je suis loin de vous blâmer, peut-être ne jugerez-vous pas hors de propos d'accorder une place dans le *Rationaliste* aux réflexions que m'a suggérées la huitième lettre dudit personnage, lettre qui fait digression dans l'ensemble de son travail et qui, par suite, peut donner lieu à un débat spécial. A l'instar de votre antagoniste, j'ai choisi, pour ce débat, la forme

épistolaire et, comme lui aussi, je garderai l'anonyme, quoique par des motifs différents mais qui ne manquent pas de rapport avec le sujet dont je vais m'occuper, l'intolérance chrétienne. A bon entendeur salut.

Lettre au champion de la foi qui s'intitule dévotement le PAUVRE D'ESPRIT.

Monsieur,

Faisant trève un moment à votre interminable et peu compréhensible polémique contre la raison, vous consacrez une de vos lettres à justifier le christianisme du reproche d'intolérance qui lui est si souvent adressé, et vous posez, sur ce sujet, aux rédacteurs du *Rationaliste*, une série de questions que vous avez l'air de croire embarrassantes.

La réponse à ces questions me semble, au contraire, tellement facile que, malgré mon inexpérience de ce genre de controverse, je crois pouvoir vous satisfaire, sous réserve de votre indulgence pour le manque d'habileté que je montrerai, sans doute, dans la conduite de mon entreprise.

Dès le début, je vais probablement commettre, à vos yeux, une grande maladresse. Au lieu de vous prêter des façons de penser et de dire autres que les vôtres propres — procédé dont vous usez si largement envers vos antagonistes — ou bien de ne citer, comme vous, que des mots, des bouts de phrases arrêtés juste à temps pour que vos lecteurs ne comprennent qu'à demi et ne sachent point sur quel ensemble de raisons s'appuie ce que vous combattez, je vais, moi, reproduire votre thèse dans son ensemble avant d'y répondre.

Vous affirmez que l'intolérance est contraire à l'esprit du christianisme et au texte formel de la Bible. Vous avancez même que la foi chrétienne est la seule et véritable base de toute liberté quelconque. En conséquence, les faits d'intolérance que l'on reproche au christianisme, faits dont vous ne niez pas la réalité, vous les imputez aux passions des hommes, aux préjugés, à l'ambition et point du tout à la doctrine

chrétienne. Tout vrai chrétien est, suivant vous, tolérant et d'esprit libéral. C'est le protestantisme, dites-vous, qui a inauguré dans le monde moderne ces principes, lesquels ne règnent que dans les pays où le protestantisme a triomphé. Les pays, au contraire, où le rationalisme a jeté le plus de racines, sont très-inférieurs aux premiers sous ce rapport.

N'est-ce point là en gros, Monsieur, ce que vous soutenez? Quant à vos moyens de démonstration, quant aux preuves, il me serait difficile de les relater, car je n'en vois guère dans votre lettre. Des affirmations superbes, une audace héroïque, maints traits lancés d'une main plus adroite que forte à vos adversaires, voilà tout votre bagage. J'espère le montrer.

Et, d'abord, ne faut-il pas un degré de hardiesse — la politesse m'interdit tout autre mot — bien remarquable, pour oser dire que le christianisme est tolérant de sa nature et, plus encore, qu'il n'y a de tolérance et de liberté de conscience que par lui! Dans ma naïveté, je reste confondu devant un tel langage.

De quel christianisme parlez-vous donc, Monsieur? Car ce ne peut être de celui dont nous connaissons l'histoire, histoire souillée à chaque page, à chaque ligne, du sang que le fanatisme chrétien a versé, sans parler des supplices non-sanglants qu'il infligea de tout temps à ses victimes!

Il est vrai qu'afin de rendre votre thèse moins fabuleusement paradoxale, vous vous résignez à de bien larges sacrifices. Comme ces négriers qui, pour échapper à la police des mers, allégent leur bâtiment en jetant, sans pitié, par dessus bord une partie de sa cargaison humaine, vous retranchez du christianisme tout ce qui ne le comprend comme vous, en matière de tolérance, notamment l'église catholique entière, passée et présente.

La raison que vous me semblez donner des habitudes d'intolérance dont a toujours fait preuve le catholicisme, serait l'union du pouvoir temporel au pouvoir spirituel dans la personne du Pape; cela vous donne l'occasion d'accuser hautement et éloquemment d'inconséquence un protestant illus-

tre, M. Guizot, pour l'appui qu'il prête, à cette heure, au maintien du pouvoir temporel à Rome.

Je ne puis qu'applaudir à vos sentiments sur ce point et je reconnais la valeur de votre raison, mais sans lui donner une portée aussi générale, ceci dans l'intérêt du protestantisme lui-même, aussi bien que de la vérité historique. Vous n'ignorez pas que l'union des pouvoirs se retrouve dans les pays protestants. En Angleterre, en Allemagne, en Suède, etc., le prince est chef de la religion en même temps que de l'État. Si donc il y a plus de tolérance dans le christianisme réformé que dans l'autre, cela ne doit pas tenir à la séparation des pouvoirs, puisqu'elle n'existe guère plus dans celui-là que dans celui-ci.

Revenons. Vous admettez et déclarez donc que le catholicisme a été, est et sera toujours intolérant, car, dites-vous, « il n'a jamais répudié les coupables traditions de son his-« toire; il proclama plus que jamais son droit de fouler aux « pieds tous les droits,.... et, couvant dans son sein tous les « éléments de la tyrannie, il n'attend que l'heure de les éma-« ner de nouveau, de les ramifier, de les étendre en longs « replis sur tous les peuples....» Voilà qui est catégorique. Mais si, en votre qualité de protestant, il vous semble permis et logique de parler ainsi, vous y comprendrez sans doute que les libres-penseurs ne puissent pas accepter tout-à-fait une pareille manière de poser la question. Lorsqu'il s'agit d'apprécier l'esprit et les tendances du christianisme, nous ne saurions faire une élimination aussi capitale que celle de la forme du christianisme la plus puissante à tous égards. Le catholicisme, quels que soient ses abus, demeure très-supérieur au protestantisme par le nombre de ses adhérents, par sa force organique, par son autorité religieuse, par l'unité et la précision de ses doctrines, etc. Quoique cela ne nous plaise pas plus qu'à vous, il faut bien l'admettre et en tenir compte. Dès lors de quel droit voudrait-on dénier au catholicisme l'intelligence et la pratique du véritable esprit chrétien, pour ne les attribuer qu'au protestantisme?

— Au nom de l'Evangile, direz-vous.

— Mais est-ce que le catholicisme n'entend pas suivre les préceptes de l'Evangile en déclarant que la liberté de conscience et la tolérance sont des inventions du diable?

— Eh bien, prenons les textes sacrés et raisonnons, allez-vous répondre.

— Ah! prenez garde, Monsieur l'ennemi de la raison individuelle ou générale, c'est une arme bien dangereuse pour vous que celle dont vous voulez vous servir. Nous discuterons donc les textes, puisque vous le voulez; mais constatons auparavant les faits.

« Le catholicisme, dites-vous, s'est éloigné du christianisme primitif; la Réforme a rétabli les choses suivant leur vrai sens chrétien, en remettant en honneur les principes de la tolérance et de la liberté de conscience. » Voyons un peu.

Quant au christianisme primitif, pourriez-vous établir que ses habitudes de tolérance ont survécu à sa période d'impuissance? Est-ce qu'il ne commença pas à persécuter du jour où il commença à régner? Témoins Arius et ses sectateurs, Hypate, les Donatiens, les Pélagiens, etc., etc.

A partir de là, vous le savez et vous en convenez, l'intolérance fut l'un des caractères essentiels de l'esprit chrétien, tel que la presque totalité des croyants le comprenait, jusqu'au seizième siècle.

Enfin voici la Réforme et l'on va revenir aux bons principes. Mais quoi! Monsieur, ignorez-vous que la plupart des promoteurs de ce grand redressement professaient des idées aussi intolérantes que leurs adversaires? Que Luther, Calvin, Œcolampade, Théodore de Bèze, etc., ont fait à cet égard des déclarations explicites et que leur conduite s'est montrée fidèle à ces déclarations? Ignorez-vous que dans tous les pays où la Réforme a prévalu et exercé une action sur les institutions publiques en même temps que sur les mœurs, l'intolérance a été énergiquement pratiquée pendant les 16e, 17e et 18e siècles? Pourriez-vous nous citer un pays protestant où le principe formel, clairement énoncé, de la liberté de con-

science pour tous : protestants des diverses sectes, catholiques, juifs et sceptiques, ait été inscrit dans les lois, avant la Révolution française? Je ne prétends pas qu'aucun apôtre du protestantisme n'ait émis de 1550 à 1800 des idées de tolérance. Zwingle et d'autres firent honorablement exception à l'esprit général de leurs corréligionnaires. Mais le catholicisme pourrait aussi se prévaloir d'exceptions semblables, de celle d'un Fénelon, par exemple.

Vous citez l'Angleterre, l'Amérique (Etats-Unis) et la Hollande comme « les seuls pays où le principe de la liberté de « conscience subsiste, vit, progresse et où, ajoutez-vous, il est « devenu comme une seconde nature des populations... » En Angleterre, je crois qu'il existe vraiment une grande tolérance légale en matière religieuse, comme en toute autre matière; mais y a-t-il bien longtemps que cet état de choses y règne? Si nous ouvrions l'histoire de ce pays, aux deux derniers siècles, que d'actes d'intolérance poussée jusqu'à la cruauté n'y trouverions-nous pas!... Que dites-vous de la politique chrétienne de l'Angleterre vis-à-vis de l'Irlande catholique, jusqu'à ces derniers temps?....N'est-ce point hier aussi que la Chambre des lords opposait une furieuse résistance à l'entrée d'un juif dans le Parlement? Et puisque je prononce le mot de juif, dites-nous, Monsieur, dans quel pays protestant la nation juive a été complètement affranchie du régime d'humiliations et d'injustices que l'esprit chrétien a fait peser sur elle depuis quinze à seize siècles, et admise au droit commun politique et social? Je ne connais qu'un grand Etat en Europe qui ait accompli cet acte de réparation, et cet Etat est catholique... de nom. J'ai désigné la France. Notre petite république a suivi cet exemple, depuis une quinzaine d'années, malgré la résistance du parti protestant. Mais dans plus d'un canton suisse, comme vous le savez, il reste encore beaucoup à faire sous ce rapport.

Les États-Unis d'Amérique nous présentent le spectacle d'un magnifique développement de liberté en tous sens, et où la liberté religieuse a sa place, j'en conviens. Seulement je

doute qu'il faille en faire honneur à l'esprit chrétien. Pourrait-on expliquer, dans cette hypothèse, comment ce même esprit aurait tourné le dos à ses principes dans la question de l'esclavage, que le clergé protestant des Etats du Sud n'a jamais cessé de justifier, au nom même de la Bible, ni plus ni moins que le clergé catholique? J'ajouterai que si la liberté de conscience existe légalement en Angleterre et aux Etats-Unis, cette précieuse liberté est loin d'avoir pénétré dans les mœurs de ces deux pays, au point de devenir pour eux, comme vous le dites, une seconde nature, car tout le monde sait combien il y a peu de tolérance dans les mœurs et dans les relations sociales des Anglais et des Américains.

Il y en a plus en Hollande; je le crois du moins. Mais un examen approfondi de son histoire nous montrerait peut-être que les inspirations pures de l'esprit chrétien n'ont que faiblement contribué à ce résultat.

D'ailleurs qu'avons-nous besoin de chercher au loin nos moyens de démonstration? Nous habitons la Rome du protestantisme et nous y avons sous la main tous les renseignements utiles pour savoir si la Réforme a réellement inauguré l'avénement de la tolérance et de la liberté religieuse. Que vous en semble, Monsieur? Le protestantisme genevois a-t-il professé et pratiqué ces principes, depuis Calvin jusqu'à M. le pasteur Martin et consorts? Je lisais, ces jours derniers, le dossier du procès fait à Rousseau, il y a juste cent ans, à propos de l'*Emile*. Que pensez-vous de cette affaire?

Je ne suis point un érudit et je n'ai ni le temps ni la volonté de le devenir. C'est pourquoi je dois me borner à des indications sommaires que leur notorité rend incontestables. Mais on sent que ces indications disent beaucoup à tout homme de bonne foi, parce qu'elles sont les indices d'un état général des choses. Cet état de choses ne pouvait manquer de se traduire, dans la pratique de chaque-jour, en une multitude de faits de détails, et surtout de produire une pression permanente sur les idées et sur les mœurs qui rendait presque impossible toute indépendance d'opinions religieuses, en de-

hors du cercle des sectes chrétiennes, et imposait un joug écrasant à toutes les manifestations de la pensée humaine.

En résumé, je crois donc, Messieurs, que les faits déposent, dans leur ensemble, contre votre thèse, et que si le protestantisme a, le premier et plus que le catholicisme, accepté les nécessités de la civilisation moderne en matière de tolérance et de liberté de conscience, il n'y est pourtant pas venu de lui-même, mais par suite des concessions que le principe du libre examen oblige bon gré malgré le protestantisme de faire à la raison. Je reconnais que le protestantisme se montre moins universellement et moins irrévocablement intolérant que le catholicisme. Reste à savoir si c'est *parce que* ou *quoique* chrétien qu'il présente cette supériorité sur son rival.

(Suite et fin au prochain n°.)

Moïse et Pharaon.

(Suite des *Etudes sur l'Exode.*)

Le résultat de l'arrivée de Moïse auprès de ses concitoyens fut une belle et bonne révolte pour commencer. (Voy. ch, V, v. 4 et 5.) Le peuple, fanatisé par les discours d'Aaron, « qui avait la parole facile », et par les miracles plus ou moins réels de son frère, « apprit que l'Eternel avait visité les enfants d'Israël », et, sur le refus de Pharaon de « les laisser aller pour trois jours dans le désert, » il abandonna ses travaux. S'il s'était mis immédiatement en route pour la terre promise, voire même pour l'affreux désert où il devait laisser ses os, on aurait compris cette insurrection. Mais leur dieu, celui de l'auteur de l'Exode, n'entendait pas les choses de cette façon ; il lui fallait une démonstration éclatante de sa puissance, démonstration qui ne devait, il est vrai, servir ni aux Egyptiens, gens condamnés d'avance à ne point connaître le dieu d'Israël, ni aux Hébreux, prédestinés au culte du veau d'or.

Il s'ensuivit une recrudescence des exactions commises par les fonctionnaires égyptiens sur les Israélites : il furent mis

dans la dure nécessité de faire le même nombre de briques qu'auparavant, tout en recueillant eux-mêmes la paille qui leur était nécessaire. Il semble, puisqu'ils avaient besoin de paille, qu'ils fabriquaient du pisé ou du béton et non de la brique; mais puisque l'auteur sacré a parlé de briques, il faut bien qu'on en passe par là.

Tous les Israélites, au nombre de six cent mille hommes de pied, se livraient à cette occupation. En admettant que chacun d'eux faisait 100 briques par jour, ce qui n'est pas exagéré, l'ensemble arrivait à 18 milliards 240 mille briques par année, soit une surface de 5 milliards de pieds carrés, ce qui, au bout de peu de temps, aurait couvert l'Egypte entière d'une colossale maçonnerie, d'autant plus qu'il n'y avait pas alors d'exportation régulière pour ce genre de produit.

Il faut donc admettre ou que les enfants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob avaient beaucoup de chômage, ce qui ne paraît guère d'après le texte de l'Exode, ou qu'ils étaient employés, pour la plupart, à d'autres métiers qu'à celui de tuilier, ce que Pharaon avait complétement perdu de vue quand il se proposait d'aggraver leurs charges.

Quoi qu'il en soit, cette première campagne du peuple israélite contre ses oppresseurs ne fut pas heureuse, car « en sortant d'auprès de Pharaon les commissaires des enfants d'Israël rencontrèrent Moïse et Aaron, qui se trouvèrent devant eux, et ils leur dirent : Que l'Eternel vous regarde et en juge, vu que vous nous avez mis en mauvaise odeur devant Pharaon et devant ses serviteurs, en leur mettant l'épée à la main pour nous tuer. »

Donc, ils n'avaient pas grande confiance dans les miracles de Moïse non plus que dans les discours d'Aaron, et il s'agissait bien ici d'une simple révolte basée sur des espérances aléatoires plutôt que sur une révélation positive.

Aaron et Moïse étaient-ils plus convaincus? Non, car l'auteur de l'Exode nous raconte que Moïse « retourna vers l'Eternel et dit : Seigneur, pourquoi as-tu fait maltraiter ce peuple ? Pourquoi m'as-tu envoyé? Car, depuis que je suis venu

... pour parler en ton nom, il a maltraité ce peuple, ... point délivré ton peuple. » (Exode V, 22, 23.)

Les théologiens actuels lui auraient répondu sans sourciller : Les voies de Dieu sont impénétrables ! et l'auraient renvoyé sans autre explication à l'exécution du mandat qu'il avait reçu. L'Eternel n'agit pas tout à fait de même : il répète ... qu'il avait donnée à son messager, lui dit son nom à plusieurs reprises afin qu'il ne l'oubliât pas, et, lui réitérant l'assurance « qu'il endurcirait le cœur de Pharaon » (chap. VI, ...), le charge de nouveau de lutter contre cet endurcissement. Notons en passant que, cette fois, il daigna lui confesser que, pour jurer alliance avec Abraham, Isaac et Jacob, il avait levé la main (chap. VI, 8). Il peut paraître singulier qu'un être immatériel puisse lever la main devant les hommes comme les hommes devant lui ; mais tout est possible au Dieu des chrétiens, même l'absurde.

Il va sans dire que Moïse, qui avait bien pu faire des miracles tels que celui de l'engourdissement du serpent, n'avait pu se délier la langue, de sorte que nous voyons se répéter, au chap. VI, v. 30, l'objection qu'il avait faite précédemment à l'Eternel quant au défaut de prononciation dont il était atteint. Son interlocuteur lui répond invariablement qu'Aaron parlera pour lui : « Alors les Egyptiens sauront que je suis l'Eternel, quand j'aurai étendu ma main sur l'Egypte, et que j'aurai retiré les enfants d'Israël d'entre eux. » (Chap. VII, v. 5.)

A quoi cela devait-il servir ? A convertir les Egyptiens ? Non, puisqu'ils n'ont jamais adoré le dieu des Israélites. Silence, incrédules ! Tout est mystère dans la Bible, ce livre divin par excellence, que les hommes doivent prendre pour règle de conduite.

(*La suite au prochain n°.*)

Chronique de la semaine.

Les nouvelles religieuses sont rares cette semaine. Nous ne pouvons que glaner quelques faits, qui nous paraissent

ter la publicité du *Rationaliste*, en laissant de côté ceux qui e touchent qu'au côté politique des questions.

Le bruit avait couru que le cardinal Antonelli et M. de Mérode allaient quitter le ministère et seraient remplacés par les ecclésiastiques plus disposés aux réformes dans l'administration des Etats de l'Eglise. Ce bruit n'avait aucun fondement, et le pays placé sous la direction temporelle du prétendu successeur de Saint-Pierre continuera à être le moins libre, le moins prospère et le plus corrompu de tous ceux qui se disent civilisés.

Les nouvelles de Garibaldi sont toujours plus mauvaises, et l'on craint fort que tout espoir ne doive prochainement s'évanouir devant les progrès de la fièvre qui le tue.

A Rome, les régions officielles sont au comble de la joie du remplacement de M. de Lavalette par M. de la Tour d'Auvergne, en qualité d'embassadeur français. M. de Lavalette était considéré par le pape et son cardinal-ministre Antonelli comme un ennemi sournois de la « sainte église catholique, » tandis que M. de la Tour est un croyant, lui, comme le sont tous les rejetons de l'ancienne noblesse française, c'est-à-dire par opposition au peuple d'une part et au bonapartisme de l'autre.

En Suisse, deux faits seulement sont à signaler dans notre chronique de cette semaine.

Le fameux missionnaire protestant Hebich ne paraît pas récolter des lauriers dans le canton de Berne. A la suite d'un de ses discours enthousiastes, des démonstrations hostiles, que nous n'approuvons pas, d'ailleurs, parce que nous sommes partisans de la plus grande liberté possible, sont venus lui prouver que ses démonstrations fanatiques n'avaient qu'un médiocre succès.

Le second fait est plus important. Il s'agit du Père Roh, jésuite, qui a prêché à Altorf après avoir été interdit à Bâle. Ce révérend apôtre des doctrines que l'on sait, a reçu, dit-on, de l'autorité cantonale, un sérieux avertissement, venu, par contre-coup, du Conseil fédéral. Un rapport est demandé au

gouvernement d'Uri sur les faits et gestes de cet ecclésiastique, dont la secte est expulsée du territoire suisse par la Constitution.

Nouvelles locales.

Un ecclésiastique de notre canton, M. Gavairon, curé de Collonges-Bellerive, a lancé dans le public une brochure intitulée: *Appel à MM. les Constituants de 1862 et à tous les partis qui scindent Genève à l'heure de crise présente, pour la conciliation universelle.* Fidèles à notre programme de neutralité en matière purement politique, nous n'aurions pas parlé de cette publication si son but n'était essentiellement religieux. M. Gavairon réclame avant toute chose la suppression de l'enseignement mixte, l'enseignement sans couleur confessionnelle, dit-il, et par là même matérialiste, anti-chrétien.» Il voudrait donc le rétablissement des écoles placées sous l'influence directe des prêtres non seulement pour ce qui concerne l'enseignement religieux, lequel est aussi confessionnel qu'il peut l'être, puisqu'il est remis aux soins du Consistoire d'une part, et du Vicaire général de l'autre, mais encore pour l'enseignement de la lecture, de l'écriture, de l'arithmétique, de l'orthographe, de la géographie, de l'histoire, etc. Nous ne pensons pas qu'il y ait beaucoup de citoyens qui acceptent un tel retour au passé; mais nous comprenons fort bien qu'il soit réclamé par des gens qui partent, comme M. Gavairon, de l'idée que le christianisme, avec ses dogmes, sa hiérarchie, ses prétentions, «c'est Dieu lui-même», et qu'on ne peut «sans un attentat énorme» résister à l'immixtion de Dieu dans toutes les affaires de ce monde.

Nous avons vu avec plaisir qu'après avoir réformé les nouveaux statuts de l'Eglise allemande réformée, statuts qui posent en principe la reconnaissance du libre examen et de la liberté de conscience, le Conseil d'Etat s'est assuré qu'ils ne contiennent rien de contraire à la Constitution ou aux lois et les a, dès lors, déclarés exécutoires de plein droit.

Nous voulions répondre, dans le présent numéro, à notre ancien adversaire, le Pauvre d'Esprit; mais trois nouvelles brochures de sa part ayant fait leur apparition, nous avons dû prendre le temps de les examiner, afin de répondre à la fois à l'ensemble de son argumentation aussitôt qu'il nous sera possible de savoir où il veut en venir. Nous avons donc provisoirement accepté une correspondance sur un point tout spécial de la huitième lettre, en nous réservant de réfuter prochainement notre adversaire sur l'objet principal du débat.

Imp. Blanchard, Rive.

1er Novembre 1862. 2e Année. N° 17.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu ? — La vérité ! — Consulte ta raison !

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de : 5 fr. par an ; — 2 fr. 50 c. pour six mois ; — 1 fr. 25 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications à M. Blanchard, imprimeur, à Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 10 centimes chez M. Daviet, Longemalle ; — à la Librairie étrangère, quai des Bergues ; — chez M. Caille, place Chevelu et chez Rosset-Janin, rues Croix-d'Or et Mont-Blanc.

La tolérance et le christianisme.

Suite de la Lettre au champion de la foi qui s'intitule dévotement LE PAUVRE D'ESPRIT.

Nous touchons, Monsieur, au fond de votre thèse. Les représentants du christianisme, catholiques ou autres, n'ont pu, selon vous, se montrer intolérants qu'en tournant le dos à la doctrine positive de cette religion. Il n'y a donc, pour mettre à nu cette illogisme, qu'une chose à faire : exposer la doctrine. « La religion chrétienne, dites-vous, n'est point une de ces « tendances vagues dont les éléments sont indéterminés. Ses « principes sont écrits dans la Bible. Elle est là, rien que là. « Cela étant, nul ne saurait, sans injustice, la chercher ail-

« leurs. Nul surtout n'a le droit, s'il veut être vrai, de pren
« dre pour le christianisme les parodies odieuses ou ridicu
« les qu'en a faites le génie du mal et qu'il a répandues sur l
« terre, en divers temps, en divers lieux, à plusieurs exem
« plaires, gigantesques parfois. »

On pourrait objecter qu'une doctrine ne se connaît pas seu lement par les textes écrits qui la renferment, mais encor par l'interprétation que ces textes ont reçue de leurs prédi cants officiels d'une façon constante, et qu'à cet égard l'into lérance du christianisme est une question jugée, quoi qu'e puissent dire les textes.

Cependant je ne refuse pas le débat sur ce terrain. Vous soutenez donc que « le principe de la libre manifestation des « convictions est formulé en termes précis dans la Bible e « ne l'avait été nulle part auparavant: que ce principe es « soit posé, soit supposé, soit déclaré, soit sous-entendu dans « l'Evangile et consacré presque à chaque page de ce livr « par les enseignements et les actes du Christ et des Apô « tres, plus clairement, plus complètement et plus fortemen « qu'il ne l'a jamais été en aucun temps, en aucun lieu et dan « aucun pays. »

Plusieurs choses me frappent dans le passage que je vien de citer. C'est, d'une part, le prodigieux aplomb avec lequ vous affirmez toujours sans rien prouver, sans rien justifier c'est, d'autre part, l'étonnante naïveté qu'il faut avoir ou fein dre d'avoir pour ne pas comprendre que si le principe de l liberté de conscience et celui de la tolérance religieuse étaien aussi clairement, aussi indubitablement formulés dans la Bi ble que vous le dites, il eût été impossible à l'Eglise de fou ler aux pieds universellement et atrocement ces principe pendant tant de siècles. Expliquer cette contradiction par l *génie du mal*, appeler la politique du catholicisme et cell des fondateurs du protestantisme « une bonne politique d'a thée, » ce sont des excès de controverse qui sentent le sec taire, mais n'ont que peu de poids sur des esprits impartiaux.. Enfin je ne puis m'empêcher de remarquer l'ingénieux rem

part d'échappatoires dont vous vous environnez, au sein même de vos plus audacieuses affirmations. Quoi donc, « soit posé, soit supposé, soit déclaré, soit sous-entendu... ! » c'est là ce que vous appelez une formulation, claire, précise, forte, etc?... Ici, je ne crois plus entendre un sectaire, mais un avocat subtil, se préparant la ressource de chicaner sur les mots dans une cause embrouillée. Heureusement celle que nous plaidons ici contre vous ne l'est pas, embrouillée, et à rien ne vous servira votre élasticité d'expressions.

La Bible professe les principes de liberté de conscience et de tolérance mieux qu'ils ne l'ont été nulle part ailleurs, voilà ce vous prétendez.

Permettez-moi, d'abord, de m'étonner, Monsieur, qu'un homme si peu *pauvre d'esprit* que vous, n'ait pas senti l'inconvénient d'employer indifféremment et tour-à-tour, en pareille occurrence, les mots de *Bible* et d'*Evangile*. La Bible se compose, je crois, de l'Acien et du Nouveau Testament. Or, si loin que vous poussiez l'héroïsme de l'affirmation, vous n'allez pas, sans doute, jusqu'à prétendre que l'Ancien Testament soit un code de tolérance ou de liberté religieuse. Les farouches prescriptions de la loi mosaïque, en matière de fidélité à la croyance et au culte, sont trop connues. Il suffit de rappeler en passant ces versets du *Deutéronome* où il est ordonné, je dis ordonné, « de tuer son frère, son fils, sa fille, sa mère, sa femme, même prophétisant des choses vraies, s'ils s'éloignent du culte reçu. » On sait à quel point, chez le *peuple de Dieu*, la pratique correspondait, sous ce rapport, à la théorie. Ce n'est d'un bout à l'autre de son histoire que vengeances formidables tirées par Géhovah, le Dieu jaloux, des tentatives d'apostasie qui se feraient jour dans Israël. Ce qui signifie, à nos yeux, que le gouvernement sacerdotal de ce peuple noyait dans le sang, comme fit Moïse à propos du veau d'or, toute manifestation d'opinions religieuses non conformes à son monopole théologique.

Mais il est inutile d'insister; c'est l'Evangile que vous avez uniquement en vue, je suppose, en disant que la Bible pro-

un texte formel à citer. De même, quand nous disons que Luther pensait à cet égard comme Rousseau, nous avons aussi, vous le savez, nos textes précis. Celui-ci entre autres : « Là où « l'autorité découvre des erreurs honteuses par lesquelles « l'honneur du Seigneur Christ se trouve blasphémé et le sa- « lut des hommes empêché, l'autorité temporelle doit inter- « venir en toute sécurité. Elle doit se persuader qu'il lui in- « combe d'employer le glaive et toute force pour maintenir « la doctrine pure et le culte sans taches, et pour conserver « la paix et l'union. »

S'il s'agit de Calvin, pàs n'est besoin même de recourir aux textes. Prononcer le nom de Michel Servet suffit pour trancher le débat.

Pourquoi adopteriez-vous une autre méthode lorsqu'il s'agit des enseignemets du Christ ou de ceux de ses disciples immédiats ? — Nous ne saurions y consentir. D'autant qu'aux textes vagues, par rapport au sujet en litige, que vous pourriez invoquer, grâce à la faculté d'interprétation, nous en aurions d'aussi plausibles pour le moins à opposer, comme le fameux *compelle intrare*, dont les intolérants du christianisme ont toujours fait un si bel usage ; comme ceux-ci encore : « Je ne suis pas venu apporter la paix, mais la guerre.— Le royaume des cieux souffre violence, » etc., etc.

Nous attendrons donc vos textes, Monsieur ; mais nous les voulons assez clairs et assez précis pour n'avoir pas besoin d'interprétation complaisante et pour justifier votre dire : que « les principes de la liberté de conscience et de la tolérance » (telles que nous les comprenons et les réclamons, vous et nous), « ont été plus clairement et plus complètement proclamés dans l'Evangile que dans aucun autre écrit, en aucun temps et en aucun lieu. »

Jusque-là nous maintiendrons, nous, que le christianisme n'a jamais professé ces principes, sauf à titre d'exception. Nous ferons plus encore : nous allons prouver que le christianisme, sincèrement réalisé, ne peut pas accepter ces principes.

(*La fin au prochain n°.*)

*

passé, qu'il faut s'appliquer aujourd'hui à éliminer, mais aussi celles que propagent de fausses philosophies, comme la philosophie hégélienne, par exemple. J'ai cru voir, dans quelques passages de vos articles, et je désire bien m'être trompé, que vous n'auriez pas assez d'éloignement pour cette doctrine ténébreuse dont le nom exprime bien la tournure d'esprit de ceux qui l'ont imaginée : ils l'appellent *idéalisme transcendental.* Ce mot seul de *transcendental* dit assez clairement que cette doctrine ne s'adressait qu'à un public fort restreint d'intelligences se croyant fort au-dessus des intelligences vulgaires, ce qui est intolérable quand il s'agit des grands problèmes religieux sur lesquels les plus pauvres d'esprit ont aussi besoin d'avoir des solutions que les plus éclairés, et qui doivent être énoncés, traités et résolus avec la plus grande simplicité et la plus grande lucidité ; ou bien ce mot veut dire, ce que j'accorde volontiers, que la doctrine passe par dessus les facultés et les données de l'esprit humain, et qu'ainsi ceux qui la proposent ont fait laborieusement une œuvre stérile. Cette doctrine, je le sais, séduit aujourd'hui beaucoup d'écrivains des plus distingués et parmi lesquels je compte des amis. Comme ce n'est pas ici le lieu de la discuter, permettez-moi de renvoyer vos lecteurs aux écrits récents où j'en ai signalé les vices principaux. Les Vacherot, les Renan et tant d'autres sont des hommes éminents par le talent autant que par le mérite littéraire : vous voyez, Monsieur, qu'en supposant que vous leur donniez la main, vous êtes en bonne compagnie. Mais venons aux points sur lesquels nous divergeons manifestement. J'essaierai de montrer que, de vos diverses objections contre la religion naturelle, pour laquelle cependant vous venez de combattre vaillamment, les uns ne sont pas faisables ou du moins ne s'adressent pas à tous les déistes rationalistes, et qu'il y a réponse aux autres.

Et d'abord, plusieurs de vos objections contre la religion naturelle ne peuvent être adressées à tous les déistes rationalistes. Vous nous rangez tous sur la même ligne et nous attribuez d'une manière générale et sans distinction diverses

assertions dont tous les partisans de la religion naturelle sont loin d'accepter la responsabilité. Par exemple, nous enseignerions tous que Dieu a créé le monde *de rien* et à un instant précis de la durée avant lequel il existait solitaire et inactif (pages 76, 85 et 158) ; qu'il est un être *personnel* de la façon dont nous le sommes nous-mêmes (pages 76, 115, 126 et 134); qu'on lui *plaît* en faisant le bien et qu'on excite sa *colère* en faisant le mal (page 77); que les peines de l'autre vie seront *sans fin* (pages 77 et 164). Dites que de telles propositions ne répugnent point à certains philosophes qui ne sont pas encore parvenus à se dégager entièrement des liens de la doctrine chrétienne, à laquelle ils font en toute rencontre des révérences impatientantes, tout en les accompagnant parfois de réflexions qui ne témoignent pas précisément d'une profonde estime, à la bonne heure; mais beaucoup de déistes, et je tiens à honneur d'être de ce nombre, repoussent ces propositions aussi énergiquement que vous pouvez le faire vous-même. Pour nous, la création *ex nihilo* est une claire absurdité, et un Dieu qui existerait solitairement serait un être aussi à plaindre que s'il dépendait de nous pour éprouver du *plaisir* et que si nos actions le mettaient en *colère*. La peine qui suit le mal moral aussi nécessairement que la récompense suit le bien, étant avant tout un moyen de réhabilitation, nous ne concevons pas de peines *sans fin*, et un Dieu qui les infligerait, serait, à nos yeux, un exécrable tyran au lieu d'être souverainement juste et bon. Quant à la *personnalité*, nous pensons que ce mot, introduit ici malencontreusement, y est une source de malentendus ; il répand de nouvelles ténèbres sur un sujet qui déjà par lui-même n'en manque pas. Nous pensons que Dieu n'est pas un être personnel, si l'on entend la personnalité telle qu'elle est chez nous, qui nous sentons bornés sur tous les points, et dont l'activité propre éprouve de continuelles et pénibles résistances de la part de l'extérieur. Mais si par personnalité on entend simplement la conscience qu'un être a de sa pensée et de son action, comment ne pas reconnaître qu'elle existe aussi en Dieu ? S'y re-

fuser reviendrait à dire que l'être infiniment intelligent et puissant sait tout excepté lui-même. Or cette dernière assertion est tellement insoutenable que jamais celui qui croit véritablement en Dieu ne l'acceptera. Un Dieu inconscient ne servirait en effet de rien pour expliquer la moindre des choses; autant vaudrait prendre l'aveugle fatalité des matérialistes ou la négation des philosophes hégéliens, dont le Dieu devient toujours et n'existe jamais.

J'arrive maintenant à celles de vos objections qui s'adressent réellement à nous tous.

(*La fin au prochain numéro.*)

Chronique de la semaine.

La question romaine se trouve en ce moment exactement au point où nous l'avons laissée. Le pape continue à se méfier de tout le monde sauf de l'Autriche. Du reste, les éléments qui l'entourent dans la « ville éternelle » ne sont pas de nature à lui promettre un appui bien efficace au cas où le danger de perdre son pouvoir temporel deviendrait imminent. Si nous en croyons un dénombrement publié par plusieurs journaux, et emprunté, dit-on, à la grande prévôté de l'armée française à Rome, la population de cette ville se décomposerait comme suit:

48,000 cardinaux, hommes d'église, moines, etc., vivant dans le luxe, les intrigues et l'oisiveté;

10,000 religieuses;

1,000 mendiants payant patente de première classe pour exercer leur profession sur les marches des escaliers de St-Pierre;

5,000 mendiants payant patente de deuxième classe pour exercer leur profession à la porte des autres églises ou théâtres, dans les rues ou places;

2,000 femmes servant de modèles aux peintres et aux sculpteurs: elles mendient quand la palette ou le ciseau viennent à chômer;

30,000 domestiques.

4,000 soldats de tous pays ;

20,000 parias israélites ;

50,000 Romains censés citoyens, mais ne participant en quoi que ce soit à l'administration ni au gouvernement, et, pour la plupart dans la misère.

Or, ce sont justement ces 50,000 Romains qui, aux trois quarts, détestent le gouvernement des prêtres. Quant aux autres éléments de la population, sauf les hommes d'église eux-mêmes, ils seront du parti du plus fort comme ils l'ont toujours été.

D'après les journaux des provinces méridionales de l'Italie, on remarque une recrudessence dans le brigandage. Plusieurs bandes ont été cependant dispersées, et quelques-uns des chefs ont été passés par les armes, mais la répression sera toujours plus ou moins impuissante, tant que Rome alimentera ces légions de bandits par de nouvelles recrues et par le produit du denier de St-Pierre.

Nous voyons par les données que nous fournit un journal allemand, la *Feuille du Dimanche*, que le mouvement hostile aux intolérants des deux cultes suit une marche ascendante dans la patrie de Luther. De toutes parts, dans le Nord surtout, l'indépendance de la pensée se développe, prend un corps et des allures déterminées. Cette attitude, comme on le suppose bien, a pour contre-coup un redoublement de fanatisme chez les partisans de la religion révélée, et il s'en suit parfois, comme cela est arrivé à Düsseldorf, des conflits où les apôtres de la foi jouent rarement un rôle de conciliation et de charité.

Plusieurs membres d'un synode protestant réuni à Brandebourg, ont été jusqu'à s'adresser au roi de Prusse pour lui exprimer l'horreur que leur font éprouver les impiétés commises par l'esprit moderne, telles que le mariage civil et d'autres détestables innovations.

A Magdebourg, un prêtre catholique s'est refusé à baptiser un enfant, parce que le parrain n'avait pas l'habitude de fréquenter l'église.

Mais ces démonstrations intolérantes des prêtres des deux confessions n'aboutissent qu'à rendre plus profond et plus large le fossé qui les sépare des amis de l'humanité. Les temps sont proches! amis de la raison, champions du bon sens, marchons d'un pas ferme dans la voie qui nous est tracée!

Nouvelles locales.

Le départ de M. Radcliffe pour l'Angleterre est enfin expliqué. Grâces en soient rendues à ce grand convertisseur, car les pauvres âmes dont il n'avait fait chez nous qu'ébaucher l'éducation mystique, se demandaient déjà s'il les avait trouvées faites à point pour entrer dans le royaume des cieux, ou s'il avait remarqué sur elles le cachet d'une réprobation céleste qu'aucun effort, aucune bonne œuvre ne peut, paraît-il, effacer. « En Suisse, a-t-il dit dans une récente allocution, le peuple venait en foule aux réunions, et les auditeurs pourvoyaient eux-mêmes à préparer des estrades et des siéges pour les Assemblées en plein air, lorsque je fus arrêté par le départ de mon interprête, et, en attendant d'en trouver un autre, je partis pour venir passer quinze jours en Angleterre. »

Quel dommage que Dieu ne fasse plus de miracles! Il lui eût été pourtant bien facile de trouver un interprête à M. Radcliffe, si nous en jugeons par le don des langues aux apôtres. Peut-être a-t-il pensé que dans *cette foule* qui assistait aux discours de M. Radcliffe il se trouverait bien une personne comprenant l'anglais et se dévouant à suivre ce pieux personnage. Hélas! trois fois hélas!...

Le système de la « bienfaisance systématique » mis en avant par les membres de l'Alliance dite évangélique, porte des fruits de plus en plus dorés.

Il ne se publie plus maintenant un seul numéro de la *Semaine religieuse* qui ne soit assaisonné de plusieurs demandes d'argent. C'est un véritable steeple-chase aux deniers des fidèles. Ainsi, dans les deux numéros du 4 et du 11 octobre de ce journal, nous trouvons des appels de fonds pour le Consistoire central de l'Algérie, ponr les protestants de Philadelphie (Amérique) qui parlent la langue française, pour le Comité de refuge, pour les protestants de Naples, pour les ouvriers du Lancashire et pour M. Radcliffe.

Nous comprenons de mieux en mieux cette devise de la *Semaine* : « Que ton règne vienne! » basée sans doute sur ces paroles de Paul aux Corinthiens : *Si nous avons semé parmi vous des biens spirituels, est-ce une grande chose que nous recueillions de vos biens charnels?*

Imp. Blanchard, Rive.

8 Novembre 1862. 2e Année. N° 18.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu ? — La vérité ! — Consulte ta raison !

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de : 5 fr. par an ; — 2 fr. 50 c. pour six mois ; — 1 fr. 25 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications à M. Blanchard, imprimeur, à Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 10 centimes chez M. Daviet, Longemalle ; — à la Librairie étrangère, quai des Bergues ; — chez M. Caille, place Chevelu et chez Rosset-Jenin, rues Croix-d'Or et Mont-Blanc.

La tolérance et le christianisme.

Fin de la Lettre au champion de la foi qui s'intitule dévotement LE PAUVRE D'ESPRIT.

Non, Monsieur, le christianisme ne peut pas, sans se démentir ou, tout au moins, s'amoindrir lui-même, professer la pleine liberté de conscience ni même une tolérance sincère.

Il y a de cela une première raison, qui est commune à toutes les religions révélées.

Toute religion soit-disant révélée se tient pour seul et unique dépositaire de la vérité absolue, divinement communiquée à son fondateur. Quiconque ne croit pas comme elle, est

ment et cruellement intolérantes. Cela dépend de la nature des dogmes qu'elles professent. Si ces dogmes sont philosophiquement ou théologiquement larges, souples, ils pourront supporter ou accepter des opinions plus divergentes. Si, d'un autre côté, ces dogmes sont aimables, doux, cléments, l'intolérance qu'ils inspireront sera moins âpre. A ce double point de vue le christianisme doit être la plus intolérante des religions.

Quant à la largeur du dogme, on comprend que le polythéisme soit accommodant envers une multitude de conceptions théologiques. Pour qui admet beaucoup de dieux, un de plus ou de moins n'est pas une affaire. Le déisme peut présenter, par l'extrême contraire, des résultats analogues! C'est presque une religion naturelle et une forme de rationalisme; que d'idées philosophiques sont conciliables avec cette croyance! Mais le christianisme ne possède ni l'une ni l'autre de ces garanties d'un certain degré de tolérance relative. Ses dogmes sont à la fois d'une étroitesse révoltante et d'une sombre cruauté. Il croit à un seul Dieu, mais en trois personnes, — pourquoi pas en cent? — et il distribue à chacune de ces personnes des rôles contradictoires. Le Père a proscrit tout le genre humain pour la faute du seul Adam; le Fils, au contraire, aime le genre humain au point de se dévouer à la mort pour lui. Joignez-y le caractère sinistre de la conception que résument tous les dogmes chrétiens. Il faut du sang, et le sang de Dieu le Fils, pour appaiser Dieu le Père; puis, en dépit de ce sacrifice barbare autant qu'absurde, l'immense majorité de l'espèce humaine sera livrée pendant l'éternité aux supplices infernaux. « Beaucoup sont appelés mais peu sont élus, » dit l'Evangile. — « Allez, maudits, dans le feu éternel » s'écrie le Christ lui-même, en décrivant le jugement dernier. Faites donc sortir, je vous prie, l'ombre de tolérance de dogmes semblables! Comment les ministres d'un Dieu si implacable seraient-ils disposés au pardon envers quiconque offense ce Dieu par le *blasphème*, comme ils disent, c'est-à-dire par le doute ou le blâme? Un seul péché mortel suffit pour la damnation! Qu'importe, après cela, que la morale évangélique prêche l'oubli

des injures, la paix, la fraternité? Dans l'ordre des
mondaines ces préceptes peuvent avoir leur applicat
sont nuls aucune dans les rapports de l'homme avec
avec Dieu. Le dogme prime forcément la morale, —
enseignez que, sans la foi, les œuvres n'ont pas de val
les plus doux des chrétiens doivent être fatalement
matière religieuse. Le plus pieux sera le plus cruel. I
rance ne commencera qu'avec le déclin de la foi. C'e
cela que les protestants sont un peu moins intolérant
les catholiques; leur foi est moins complète, moins
moins pure de tout mélange rationel. Ils le sont e
encore et nécessairement dans la mesure où leur libre
s'arrête devant la révélation.

Tenez, Monsieur, je vous dirai, pour finir, ma pen
entière. C'est faire preuve de bien peu de sens histori
ne pas comprendre que la liberté de conscience et la t
religieuse sont des fruits de la raison moderne, et
sortent directement du doute philosophique. Rien
blable n'a donc pu exister aux époques de pleine foi
gique. En Grèce même, dans la polythéiste Athènes,
fut mis à mort pour crime de non croyance aux dieu
Comment le christianisme qui ranima, dans le monde,
théologique et prolongea de quinze à dix-huit sièc
des croyances surnaturelles, grâce à la chute de l
civilisation et à la barbare ignorance du moyen-âge,
pu professer ou seulement supporter la liberté reli
On ne saurait ni le supposer, ni le lui imputer à crim
riquement parlant. Le chistianisme a été ce qu'il pou

portable à l'humanité, ces demi-croyants arborent plus ou moins résolûment le drapeau de la liberté et de la tolérance. Prévoyant le jour où l'on pourrait bien appliquer aux croyants la politique qu'ils ont appliquée eux-mêmes, aussi longtemps qu'ils l'ont pu, aux non-croyants, ils prennent l'avance et se préparent un refuge. Ils s'avisent enfin de reconnaître que, dans une société raisonneuse, le respect de l'opinion des autres est une garantie de sécurité pour la sienne propre, et de dignité pour toute manière de voir quelle qu'elle soit. Voilà pourquoi nous entendons des voix éloquentes et écoutées, parmi les chrétiens, prêcher aujourd'hui la tolérance et préconiser la liberté religieuse.

Je veux croire, je crois sincèrement, Monsieur, que c'est votre cas, à vous même, et je vous en félicite. Cependant vous me permettrez de ne pas présumer aussi favorablement de la conversion de vos coréligionnaires aux tendances nouvelles et de garder, jusqu'à plus ample informé, un prudent anonyme.

Lettre de M. Patrice Larroque sur la religion naturelle.

(*Suite et fin.* Voir le N° 17.)

Ce que vous dites (pages 86, 87 et 88) des caratères de l'infini me semble plus subtil que solide. Bien plus, j'y vois une équivoque sur les diverses acceptions dont ce mot d'*infini* est susceptible. Considérant l'être suprème en tant qu'esprit, vous ne trouvez aucun point d'appui ni dans l'expérience ni dans la raison pour concevoir l'infinité d'un esprit. C'est-à-dire qu'après avoir conçu Dieu comme spirituel, vous voudriez lui donner les caractères d'un être matériel, qui aurait une étendue sans limites, ce qui serait anéantir la spiritualité dont vous l'auriez doté. Quand on dit, par exemple, que Dieu est infini en science, en justice, en puissance, en bonté, on veut tout simplement dire qu'en lui ces attributs sont parfaits et qu'on ne saurait sans contradiction concevoir qu'il pût s'y trouver aucune défectuositê, aucune borne. C'est là une no-

tion fort claire, tandis que rien ne me semble plus obscur que ce que vous ajoutez, à savoir que, si l'univers est fini, l'*infinité de sa cause reste une affirmation dépourvue de preuves*. Toujours même confusion d'acceptions différentes d'un même mot. En voici un autre exemple. La divisibilité *à l'infini*, comme on dit ordinairement, d'un corps ou d'un nombre fait apparaître à vos yeux l'infini de substance *plus visiblement dans le petit que dans le grand*. Mais, lorsque, dans le langage métaphysique ou mathématique, on parle de divisibilité à l'infini d'un corps ou d'un nombre, on entend l'infini improprement dit, c'est-à-dire l'*indéfini*, qui est tout autre chose que l'infini proprement dit. Vous demandez comment la substance dont les êtres finis sont formés *contiendrait plus qu'elle ne donne*. A mon tour, je demande quelle nécessité logique il y a à ce qu'une cause communique à son effet absolument tout ce qui la constitue et tout ce qu'elle possède : je confesse que je ne la vois pas.

Vous avez réservé votre septième article pour une critique spéciale (pages 160, 161, 162 et 163) de toute théorie de providentialisme, non-seulement du providentialisme des théologiens, mais de celui que vous appelez naturel, quoique vous ayez, dans ce même article, établi entre ces deux conceptions une distinction parfaitement juste et qui devait en entraîner une dans l'attaque. Vous reprochez à toute idée de providence d'amoindrir l'idée de Dieu. Un pareil reproche ne va qu'à l'adresse des docteurs qui représentent Dieu intervenant dans le gouvernement du monde par des actes particuliers, bien plus, bouleversant miraculeusement et pour satisfaire à des demandes impies ou à des fantaisies insensées les lois qu'il a établies et d'où résulte cette harmonie universelle qui excite d'autant plus notre admiration que nous l'étudions davantage. Mais on ne saurait évidemment intenter un tel grief aux philosophes rationalistes, qui donnent de la providence divine la définition que vous avez vous-même reproduite exactement. Où trouver dans cette définition quelque chose qui amoindrisse l'idée de Dieu, et comment fau-

lettre. La science se réduit à peu de chose! Ce n'est pas seulement la question de la nature de Dieu qui est entourée d'obscurités impénétrables; à leur point initial, toutes nos connaissances, en mathématiques aussi bien qu'en physiologie, en physique et en chimie aussi bien qu'en psychologie et en théologie, ont des abymes qui nous donnent le vertige quand nous voulons en sonder la profondeur. Il y a des gens qui croient connaître mieux la matière que l'esprit. Je dirai presque que l'inverse serait plus vrai; car enfin l'esprit c'est nous, et non pas ce corps qui se défait et se répare à chaque instant de la durée et auquel il est impossible d'attribuer, dans ce va et vient d'élément matériels, la charge de conserver le sentiment de notre identité. Demandez aux physiciens et aux chimistes, peu nombreux, qui vont au fond des questions, s'ils savent le premier mot de la nature intime de la molécule élémentaire et de ces prétendus atomes qu'ils sont obligés de supposer pour faire quelques pas dans la soience. Ils vous répondront qu'en étudiant le monde matériel, ils se bornent à constater les rapports que nous soutenons avec une substance parfaitement inconnue dans son être essentiel, et les lois suivant lesquelles s'opèrent ces phénomènes, mais qu'ils ne savent rien de ce qu'ils désireraient connaître avant toutes choses. Quant à la foule des savants qui, parqués étroitement dans les coins et recoins de la connaissance universelle, se montreront si satisfaits et si fiers de leur petite science, le plus souvent science de mots et de sèches nomenclatures, ils ne comptent pas dans les questions philosophiques.

Vous excuserez, Monsieur, la longueur de cette lettre, qui témoignera auprès de vos lecteurs de la haute estime en laquelle je tiens le recueil, si utile, que vous enrichissez, en société de colaborateurs aussi méritants, de vos savantes études. C'est dans cette espérance que je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

P. LARROQUE.

Chronique de la semaine.

La démarche d'un certain nombre d'ecclésiastiques prussiens auprès du roi Guillaume, pour stigmatiser « l'esprit

moderne, » a provoqué, de la part de leurs collègues, jaloux, eux aussi, d'être bien en cour, des réclamations et des adresses vraiment furibondes contre la Chambre des Députés. Ainsi, non contents d'insulter le peuple confié à leur soins pastoraux, ces étranges ministres de paix prennent à tâche de l'irriter en le blessant dans la personne de ses représentants, et d'exciter contre lui le pouvoir monarchique. Chacun récoltera ce qu'il aura semé.

La *Feuille du Dimanche* blâme vigoureusement les protestants fanatiques du Hanovre, qui parlent à chaque instant de l'Eglise, du régime ecclésiastique, de l'autorité pastorale, etc.

« Tous ces gens-là, dit-elle, devraient se faire catholiques. Ils auraient alors une *Eglise* qui ne souffre pas qu'on discute avec elle, et où ils trouveraient un édifice suranné, à la tête duquel est placé un chef, le pape, entouré d'une infinité de gouvérneurs, les prêtres, tandis que le troupeau n'a pas autre chose à faire que d'obéir. Mais dans la chrétienté protestante, qui a commencé, avec Luther et Zwingli, par briser l'autorité de l'Eglise, il est par trop ridicule de songer encore à ces choses-là. »

A combien de nos calvinistes pourraient s'appliquer ces paroles!

Un cimetière vient d'être ouvert à Naples pour les nouveaux-nés non baptisés. Sous la dynastie bourbonnienne on précipitait ces enfants dans une cave située au-dessous de l'église de Santa-Maria la Nuova, et des milliers de rats dévoraient les cadavres abandonnés sans sépulture. La junte municipale a fait cesser ce scandale et ces horreurs; mais elle a eu à lutter contre le vicaire du cardinal de Naples, qui a protesté avec énergie.

Le *Siècle* demande, à ce sujet, si la religion exige que les corps des enfants morts sans baptême soient jetés aux gémonies. Nous estimons, quant à nous, qu'au point de vue du dogme catholique rien n'est plus logique que cet abominable mode d'ensevelir les damnés.

Dans le Mexique, le parti national se voit obligé de prendre des mesures de rigueur contre le clergé, qui se montre, en général, partisan de l'invasion étrangère. C'est ce que prouve un récent décret de M. Juarez, président de la république mexicaine.

En Suisse, l'événement le plus remarquable que nous ayons à signaler sous le point de vue religieux est la défaite électorale des ultramontains de Lucerne, cette clef du Sonderbund.

Imp. Blanchard, Rive.

16 Novembre 1862. 2e Année. N° 19.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de: 5 fr. par an; — 2 fr. 50 c. pour six mois; — 1 fr. 50 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications à M. Blanchard, imprimeur, à Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 10 centimes chez M. Doriet, Longemalle; — à la Librairie étrangère, quai des Bergues; — chez M. Caille, place Chevelu et chez Rosset, rues Croix-d'Or et Mont-Blanc.

Situation.

L'œuvre de régénération philosophique et morale entreprise par le *Rationaliste* a déjà porté des fruits. Sans parler des discussions instructives qu'elle a provoquées de la part des adversaires les plus distingués de la révélation, nous voyons le christianisme puritain de Genève perdre de l'assurance qui le poussait de plus en plus vers le catholicisme en immobilisant ses dogmes. On était resté longtemps sans nous répondre, dans l'espérance que notre publication serait éphémère. Puis, voyant sans doute que nous ne tomberions pas de nous-mêmes, M. le pasteur Martin s'était armé de sa massue pour nous assommer d'un seul coup; mais son

arme lui avait échappé de la main, et ses amis comprirent que pour défendre la place assiégée, il fallait des sorties plus heureuses.

Le clergé protestant de Genève voyait bien que force était d'arriver un jour ou l'autre à discuter publiquement ses croyances, et, chose inouïe, à fournir les preuves de la révélation chrétienne. Toutefois, il lui en coûtait de sortir de la quiétude dont il avait joui jusqu'à nos jours, et d'entrer lui-même en lice dans cette Rome calviniste où, durant plusieurs siècles, son autorité n'avait point été contestée.

Il suscita donc M. Puaux, le Pauvre d'esprit et d'autres missionnaires de second ordre, chargés de s'avancer en tirailleurs dans le camp de la libre pensée; mais il ne retira pas de cette manœuvre l'avantage qu'il en avait espéré. Le rationalisme n'était pas, comme il l'avait pensé, l'expression d'un mécontentement passager, le caprice de quelques personnes isolées. On ne pouvait le combattre par des fins de non-recevoir ou des paroles d'anathême : il fallait raisonner, c'est-à-dire avancer dans la lutte les troupes les plus aguerries, les généraux les plus expérimentés.

C'est ce qu'on a fait en appelant à donner des cours publics sur la philosophie et la religion deux hommes d'un grand mérite, d'une vaste érudition, M. Secretan, de Lausanne, et M. Naville, de Genève. Le premier fait un cours contre la religion naturelle, le second donne une série de leçons sur les divers systèmes philosophiques, et il est facile de voir que, quelque différents que soient les titres de ces deux cours, ils se rattachent au même plan, forment deux rayons partant d'un même centre.

Evidemment, on a senti l'impérieuse nécessité de combattre avec les meilleures armes les progrès du rationalisme, et nous ne pouvons que nous applaudir de voir porter sur ce terrain un débat qui touche aux intérêts les plus chers de la vie intellectuelle de l'homme.

Nous aurons à suivre pas à pas les deux orateurs dans leurs démonstrations; mais auparavant nous devons consta-

ter le point de vue élevé auquel s'est placé M. Secretan dans sa première séance. Ce n'est plus le fanatique partisan d'un culte, l'aveugle sectaire qui méprise ses antagonistes et ne sait invoquer à son aide que la foi passive ou le courroux du ciel. Non, M. Secretan ne se fait pas d'illusion sur l'état actuel des esprits sous le rapport du christianisme; il a jeté autour de lui un coup d'œil scrutateur et, sans faiblesse, il a mesuré le terrain perdu par la révélation depuis un certain nombre d'années. A ses yeux, le catholicisme n'attire plus les masses ; on pratique, mais on ne croit pas, et le monde romain ne saurait être jugé par les écrits optimistes de ses littérateurs. Chez les protestants on trouve, dans les églises nationales, autant d'idées que de têtes, depuis le rationalisme le plus complet jusqu'à la foi la plus absolue. Les dogmes ne sont plus rien, et les pasteurs ne sont pas à l'abri de ces diversités d'opinions, car ils discutent entre eux de la divinité même de leur religion. Le temps est passé où le christianisme n'avait qu'à s'affirmer pour être cru sur parole; il doit maintenant se démontrer par le raisonnement, et, s'il a le droit d'être entendu, il n'a pas celui de s'imposer.

M. Secretan avoue, d'ailleurs, qu'on ne trouve pas seulement des esprits exaltés, des hommes de peu de valeur intellectuelle parmi les adversaires de la religion révélée, mais qu'on y rencontre aussi des philosophes d'un grand mérite, des publicistes instruits, capables et convaincus. Le christianisme est profondément ébranlé, il a perdu beaucoup de terrain, et sa position est actuellement ce qu'elle était dans les premiers temps, c'est-à-dire incertaine et chancelante.

Cet exposé de l'état du christianisme et de la valeur des attaques qu'il subit en ce moment nous a prouvé le sérieux que M. Secretan se propose de mettre dans ses démonstrations. C'est une lutte courtoise qui nous est offerte, et que nous acceptons avec le plus grand plaisir.

qu'il supposerait un pouvoir surnaturel agissant à côté et en dépit du pouvoir divin, limitant sa puissance, et dont la mission serait de tromper les hommes avec ou sans la coopération du créateur de toutes choses.

Ou les magiciens étaient tout simplement des hommes versés dans les sciences physiques, ou ils avaient reçu le don des miracles. Dans le premier cas, le Dieu des Hébreux trompait les Egyptiens et son peuple favori en leur donnant comme un prodige ce qui n'en était pas un ; dans le second, il permettait qu'on se servît d'un pouvoir surhumain pour tromper les mortels, puisque étant tout-puissant il était le seul qui pût permettre une dérogation aux lois de la nature.

Il est vrai que le dragon de Moïse dévora les dragons des enchanteurs égyptiens, si nous en croyons l'auteur de l'*Exode* ; mais notre objection n'en subsiste pas moins dans toute sa force, et tout ce qu'on peut conclure de ce fait, c'est qu'aux yeux des personnes adonnées à des croyances superstitieuses, Moïse devait passer pour un magicien plus habile que les autres, rien de plus et rien de moins.

Nous avons entendu demander comment les magiciens de Pharaon purent changer l'eau en sang avec leurs baguettes après qu'elles eurent été toutes dévorées par la verge de Moïse, et comment ce dernier put encore tenir à la main une verge devenue si pesante. Nous laissons à la sagacité de nos théologiens le soin de répondre à ces observations de détail, et nous arrivons à la première plaie d'Egypte.

L'Eternel avait dit à Moïse (chap. VII, v. 3) qu'il endurcirait le cœur de Pharaon. Il a soin de le lui répéter après chacun des supplices infligés à la nation égyptienne, comme s'il prenait à tâche de justifier d'avance ses victimes de toute provocation à ces mesures rigoureuses. Nous ne reviendrons donc pas sur ces répétitions, et nous nous bornerons à signaler à ceux qui croient à la bonté comme à la justice du dieu des Juifs qui fut plus tard celui des chrétiens, les chap. III, v. 19; IV, 11 ; VII, 3, 13 ; VIII, 15; IX, 12, 30, 35; X, 1, 20, 27 et XIV, v. 8, qui leur en diront plus sur l'endurcissement du cœur

ire des dragons, car leurs grenouilles, pour être aperçues, durent former une couche sur celles de Moïse.

A la demande de Pharaon, le serviteur de l'Eternel extermina les grenouilles, mais il les remplaça par des poux, ce que ne purent pas faire les magiciens, qui s'écrièrent d'un commun accord : C'est ici le doigt de Dieu !

Le doigt de Dieu était donc dans les poux et n'était pas dans les grenouilles. Ceci devrait former un article de foi à ajouter comme appendice au symbole des apôtres. Pourquoi les sorciers qui avaient créé des batraciens, se trouvèrent-ils impuissants à créer de la vermine? Nul ne le sait, mais il est à présumer qu'après avoir tant bu de sang les Egyptiens avaient besoin qu'on leur en tirât quelque peu.

Un mélange d'insectes vint ensuite, puis, l'Eternel persistant à endurcir le cœur de Pharaon, les bestiaux des Egyptiens périrent tous, chevaux, ânes, chameaux, bœufs et brebis (chap. IX, v. 3 et 6). Les ulcères sur les hommes succédèrent à la mortalité chez les bêtes, à tel point que les sorciers, non compris Moïse et Aaron, en furent atteints eux-mêmes.

Mais tout-à-coup voici que l'auteur de l'*Exode* oublie qu'il a fait périr tous les bestiaux des Egyptiens, et qu'il les fait mourir de nouveau (chap. IX, v. 25) par une grêle terrible « qui tue depuis les hommes jusqu'aux bêtes. » Hâtons-nous d'ajouter que, cette fois, la calamité frappa les plantes, seul aliment qui restât aux habitants de l'Egypte après la perte de leurs bœufs, de leurs moutons, de leurs ânes, de leurs chameaux et de leurs brebis.

Les sauterelles ne devaient pas être oubliées. Elles firent les frais de la huitième plaie, et broutèrent tout ce que la grêle n'avait pas anéanti. Il ne devait pas leur rester grand'chose, si nous en croyons le récit de l'auteur sacré ; mais il est de fait qu'elles travaillèrent avec tant de zèle à l'œuvre que l'Eternel leur avait confiée, qu'il « ne resta plus aucune verdure aux arbres, ni aux herbes des champs, dans tout le pays d'Egypte » (X, 15).

Des ténèbres si épaisses « qu'on pouvait les toucher de la

main » (v. 21) couvrirent alors le malheureux pays, et cela pendant trois jours; « mais », ajoute l'Exode, « tous les enfants d'Israël jouirent de la lumière dans le lieu de leurs demeures. » Il aurait, en ce cas, mieux valu dire que les Égyptiens avaient été frappés de cécité, à moins que les ténèbres dont il s'agit ne fussent que de simples brouillards, car, qui dit ténèbres, dit absence de lumière pour les uns comme pour les autres, et nous n'avons jamais entendu dire que l'absence de lumière puisse se toucher avec la main.

Nous voici arrivés à la dixième plaie d'Égypte, la plus terrible de toutes, qui frappa les hommes et les bêtes déjà mortes deux fois et réussit à amollir à la fois le cœur de l'Éternel et celui de Pharaon.

(La suite au prochain n°.)

Chronique de la semaine.

Nous n'avons, cette semaine, que peu de faits à glaner dans les événements qui se sont accomplis, obligés que nous sommes de nous restreindre aux événements portant un caractère purement religieux ou philosophique.

Nous devons mentionner néanmoins la tolérance dont ont fait preuve récemment les Chambres du grand-duché de Bade en accordant aux israélites les mêmes droits politiques qu'aux autres habitants. En commémoration de cette mesure, une réunion de délégués de toutes les communautés israélites badoises a résolu de fonder une institution pour venir en aide à tous les précepteurs peu aisés de tous les cultes, tant il est vrai que la tolérance engendre la tolérance, et le fanatisme un fanatisme plus opiniâtre.

Une circulaire de M. de Persigny sur la question romaine mérite une mention toute spéciale. Cette circulaire a pour prétexte et pour point de départ la plainte formulée, l'an dernier, par l'archevêque de Bordeaux, au sujet des mesures prises par le gouvernement français à l'égard de la Société de

St-Vincent de Paule. M. de Persigny fait, dans sa circulaire, sortir la position temporelle du pape de l'absolue nécessité où se trouvait la France d'empêcher que l'Autriche ne dominât en Italie et de proclamer l'indépendance d'un pays que le gouvernement de l'Empire ne pouvait asservir.

« C'est là, ajoute-t-il, une situation étrange, car, tandis « que, d'un côté, l'intérêt de la France veut que l'Italie se « gouverne librement, sans que nous ayons à dépenser notre « argent et à sacrifier le sang de nos enfants à une mission « odieuse ; de l'autre, l'intérêt de la religion, c'est que le « pape, qu'il puisse exercer ou non son pouvoir temporel, « soit également indépendant. De là cet intérêt mi-politique « et religieux de la France de ne sacrifier ni l'Italie au pape, « ni le pape à l'Italie. De là cette double cause, si difficile, si « délicate, mais non pas impossible à concilier ; de là, enfin, « cette espérance criminelle des partis, que l'empereur se « laissera entraîner, ou à trahir l'intérêt de la France en sa- « crifiant l'indépendance de l'Italie, ou à trahir l'intérêt de la « religion en sacrifiant l'indépendance du pape. »

Pour nous, qui ne voyons pas en quoi le pouvoir tempo- rel du Pape et le maintien à Rome d'une myriade de prêtres peuvent servir la cause des peuples en général, et de l'Italie et de la France en particulier, nous sommes obligés de nous demander quand donc cessera cet état de choses contraire à la raison, au bon sens, à l'esprit du siècle, et préjudiciable pour tous.

Le canton de Fribourg se débat contre l'invasion des jé- suites qui viennent en tapinois dans ce canton, d'où ils ont été expulsés à la suite de leurs menées anti-nationales.

Un journal fribourgeois dit à ce sujet :

« Lorsque nous avons dit qu'il y avait des jésuites au Col- « lége, on s'est fort récrié au Capitole. Et cependant n'y « voit-on pas aujourd'hui rétablir une à une toutes les pra- « tiques des révérends père? Non contents de ressusciter la « *bonne mort*, les gros bonnets carrés du lieu donnent une « retraite de trois jours aux élèves, à l'instar des *Exercices*

ıbre 1862. 2e Année. No 20.

LE

TIONALISTE

RNAL DES LIBRES PENSEURS

que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

ionaliste paraît régulièrement toutes les semaines,
: 5 fr. par an; — 2 fr. 50 c. pour six mois; — 1 fr.
trois mois. — S'abonner et adresser les communi-
M. Blanchard, imprimeur, à Rive.
iéro séparé se vend au prix de 10 centimes chez
Longemalle; — à la Librairie étrangère, quai des
— chez M. Caille, place Chevelu et chez Rosset-
Croix d'Or et Mont-Blanc.

---

es observations sur les lettres d'un Pauvre d'esprit.

1o *Comment il est humble.*

le Pauvre d'esprit signa sa première lettre de ce
emment évangélique, nous soupçonnions très-fort
milité était du même aloi que celle du pape, quand
le serviteur des serviteurs de Jésus-Christ. Il
lait bien que, s'il s'était assis à la dernière place
t, c'était dans l'espérance de s'entendre dire de
, suivant la réponse du Maître : O mon ami, vous
où vous devez être! montez plus haut, plus haut

Ajoutons que sur les 68,543,573 francs figuraient naguère les revenus de l'Ombrie, des Marches et de l'Emilie, aujourd'hui provinces italiennes, sur lesquelles le Gouvernement pontifical n'a pas à compter pour contribuer à ses dépenses, qui ont été en augmentant au lieu de diminuer.

Si, quand les Etats de l'Eglise étaient dans leur intégrité, on avait déjà constaté un déficit de 15 millions, qui s'augmentait tous les ans, à quel chiffre monte aujourd'hui ce déficit, avec de riches provinces en moins et des dépenses excessives? Supposons que le denier de Saint-Pierre ait fourni quelques millions; quel qu'ait été le zèle de ses propagateurs et quel qu'il soit encore, cette source a été bientôt tarie; l'argent obtenu par cette voie a été employé à semer des intrigues, à donner, à l'occasion, des fêtes avec un luxe et une magnificence scandaleuses, à offrir à tous les évêques de l'Europe une hospitalité toute païenne, enfin, et c'est là surtout qu'il a passé, à soutenir le brigandage dans les provinces méridionales; le denier de la veuve et de l'orphelin, comme on l'a dit avec beaucoup de raison, a servi à faire des orphelins et des veuves. Il n'y a pas encore un mois que la police française arrêtait aux portes de Rome un malfaiteur des plus dangereux, armé jusqu'aux dents et ayant sur lui 3,000 écus romains sortant de la Monnaie pontificale.

Aujourd'hui le denier de Saint-Pierre est épuisé. La bourse des fidèles ne s'ouvre plus. On songe aux emprunts, mais les banquiers, qui craignent que le gouvernement italien ne veuille pas donner un jour sa ratification, refusent net d'ouvrir leurs caisses.

On peut voir, d'après l'exposition sommaire qui précède, que le gouvernement pontifical est à bout de ressources. Chaque jour il augmente ses dettes sans rien ajouter à son actif. Le jour viendra où il n'aura plus même de quoi payer les services publics qui constituent son fantôme d'administration. La détresse est à sa porte, et elle viendra très-probablement avant que la question romaine soit diplomatiquement vidée

---

Imp. Blanchard, Rive.

22 Novembre 1862. 2e Année. N° 20.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de: 5 fr. par an; — 2 fr. 50 c. pour six mois; — 1 fr. 25 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications à M. Blanchard, imprimeur, à Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 10 centimes chez M. Daviet, Longemalle; — à la Librairie étrangère, quai des Bergues; — chez M. Caille, place Chevelu et chez Rosset-Janin, rues Croix d'Or et Mont-Blanc.

Quelques observations sur les lettres d'un Pauvre d'esprit.

1° *Comment il est humble.*

Lorsque le Pauvre d'esprit signa sa première lettre de ce titre éminemment évangélique, nous soupçonnions très-fort que son humilité était du même aloi que celle du pape, quand il s'intitule le serviteur des serviteurs de Jésus-Christ. Il nous semblait bien que, s'il s'était assis à la dernière place du banquet, c'était dans l'espérance de s'entendre dire de tous côtés, suivant la réponse du Maître : O mon ami, vous n'êtes pas où vous devez être! montez plus haut, plus haut

Ici vous me faites mille objections diverses qui ne témoignent que de vôtre mauvaise volonté : ainsi vous dites que vous pourriez risquer de vous élever au niveau des pauvres d'esprit protestants, si vous ne voyiez déjà, bien au-dessus de leurs têtes, dans un ballon voguant en plein dans les espaces imaginaires, des pauvres d'esprit catholiques, qui crient à toutes leurs forces que c'est jusqu'à eux qu'il faut monter, si l'on veut voir enfin la vérité entière; que les pauvres d'esprit protestants touchent encore par le bout des pieds à la terre, c'est-à-dire à la raison humaine, tandis qu'eux, pauvres catholiques, n'y tiennent pas par la moindre ficelle; et qu'en conséquence, si leurs adversaires voient dans un jour sup la Trinité, le péché originel, la prédestination, et autres mes semblables, ils voient, eux, resplendissants de cl non moins vives, la transsubstantiation, l'infaillibilité du P l'immaculée conception de la Vierge, etc., etc. Vous aj que les voix qui partent du ballon ont une autorité beau plus écrasante que celles qui viennent du Chamalari, par qu'elles sont l'écho d'un bien plus grand nombre de siècles et d'une foule innombrable de génies infiniment supérieurs à ceux devant lesquels on veut que vous courbiez la tête, tels que MM. Vinet, Merle d'Aubigné, de Gasparin, de Pressensé, dût-on les renforcer de M. Puaux, et du grand pasteur Martin. Et de là vous concluez que si, parce que ces Messieurs sont des grands hommes, vous êtes obligé, vous chétif, de vous abdiquer vous-même et de subir leurs opinions religieuses, le pauvre d'esprit qui vous impose cette règle devrait bien vous donner l'exemple, en se l'appliquant à lui-même; qu'enfin, à quelque hauteur qu'il se soit placé au-dessus de votre tête, il est probable qu'il ne se met pas encore au niveau d'un Bossuet et d'un Fénelon ; et cependant il ne se croit pas coupable d'outrecuidance, parce qu'il ose avoir une autre foi que celle de ces prélats illustres. Et là-dessus vous demandez si vous êtes d'une condition inférieure à la sienne, et si en usant de la liberté qu'il prend lui-même, vous méritez bien ce titre d'esprit fort qu'il vous donne avec des airs si

charitables dans sa première lettre, tandis que lui peut s'appeler, avec toute la complaisance possible, un pauvre d'esprit dans le sens expliqué plus haut.

Mais, mon cher ami, vous ne comprenez donc pas que vous faites là des confusions épouvantables, qui ne vous permettent pas d'apprécier les hommes et les choses à leur juste valeur. Vous mettez absolument sur la même ligne les protestants, les catholiques, et vous autres rationalistes. Mais d'abord les catholiques sont des crétins (voir les lettres du Pauvre d'esprit) et non pas des chrétiens; et par conséquent leurs prétendus grands hommes ne peuvent pas entrer en ligne de compte. Quant à vous, vous êtes bien moins chrétiens encore, puisque vous vous glorifiez de ne pas l'être du tout; d'ailleurs vous n'êtes ni pasteurs, ni avocats, ni banquiers, ni rentiers: vous devez donc vous tenir tranquilles dans votre petit coin, et vous borner à y ruminer le livret de multiplication, qui est et doit rester la mesure de votre devoir.

Cette manière de vous traiter vous fâche, n'est-il pas vrai? Eh bien, je m'en vais vous dire certaines choses qui pourront vous consoler un peu. Si les pauvres d'esprit prennent encore de grands airs et ont le verbe haut, cela ne durera plus bien longtemps. Ils sont moins solides sur leur base qu'ils ne veulent en avoir l'air. Il y en a certainement parmi eux qui ont de l'esprit, de la science, du talent, en un mot tout ce qui peut faire des hommes remarquables ou même éminents: non pas parce qu'ils voient la vérité où nous n'apercevons que l'erreur, mais parce qu'ils *veulent* avoir la foi. Quant à ceux chez qui la volonté ne tient pas lieu de conviction, soyez-en sûr, il y a en eux quelque chose que vous ne voudriez pas avoir. Quoi qu'il en soit, on peut regarder comme très-malencontreuse l'idée que ceux-ci ont eue de s'appeler *Pauvres d'esprit*. Tout porte à croire que ce titre leur restera, et si vous m'en demandez la raison, je vous dirai que c'est parce que l'instinct public prétend qu'ils ne l'ont pas volé.

Dernière plaie d'Egypte... et la suivante.
(Suite des études sur l'*Exode*.)

Nous nous sommes arrêtés, dans notre dernier article, à la dixième et dernière plaie d'Egypte.... nous devrions dire à l'avant-dernière, car l'engloutissement de toute l'armée de Pharaon dans les flots de la mer Rouge peut certes être rangé parmi les peines les plus terribles qui aient affligé ce malheureux pays.

Au risque de répéter une appréciation précédente, nous devons, tant le sujet a d'importance, retracer ici la situation que venait de faire au peuple égyptien la colère de l'Eternel. Frappés en peu de semaines des fléaux les plus redoutés et les plus dégoûtants, obligés de boire du sang au lieu d'eau, malgré l'allégation évidemment inexacte du chapitre VII, v. 24 de l'Exode, couverts d'ulcères et de poux, momentanément privés de l'usage de la vue, les Egyptiens avaient perdu sans retour leurs bêtes de somme, leurs moutons, le produit de leurs champs, leurs arbres fruitiers, et jusqu'aux poissons (VII, 21), dont ils auraient, à la rigueur, pu faire leur nourriture.

Savaient-ils seulement d'où venaient tant de désastres, par quels péchés ils se trouvaient condamnés à des souffrances si cruellement imaginées? Hélas non! sauf les magiciens et les courtisans de Pharaon, ils devaient tous ignorer que l'opiniâtreté de leur monarque était la cause de ces malheurs, et à plus forte raison que le Dieu des Israélites se jouait d'un endurcissement dont il était seul coupable.

Le peuple souffrait et se mourait, privé de tout, dans l'agonie du désespoir, mais le dieu qui le frappait sans relâche ne daignait pas lui faire connaître les motifs d'une telle sévérité de la part d'un « père sage, bon et miséricordieux par excellence. » Or, l'Egypte avait une étendue trente-neuf fois plus considérable que celle de la terre de Gossen, pour les habitants de laquelle s'opéraient ces prodiges inutiles.

Quant à Pharaon, nous n'avons pas besoin de répéter qu'il n'était pour rien dans l'endurcissement de son cœur, opéré par une puissance supérieure à la sienne, par « le doigt de

Dieu, » que les magiciens avaient si judicieusement remarqué dans la production de la vermine.

Comment, à ce moment-là, ne se trouva-t-il pas dans le peuple chéri de l'Eternel un nouvel Abraham qui intercédât en faveur de la population égyptienne désolée par neuf fléaux consécutifs, et qui s'écriât : Seigneur, épargne ce pays s'il y reste dix justes, car son peuple a déjà bien souffert jadis de la fantaisie qui te prit de le faire gouverner par notre ancêtre Joseph, et tu le vois maintenant réduit à l'état le plus triste qui se puisse imaginer. Tu sais qu'il nous prêtera sa vaisselle d'argent, que nous ne lui rendrons pas ; ménage-le, fût-ce qu'en récompense de ses bonnes dispositions envers nous, car, tu le sais aussi, nous qui prétendons valoir mieux que lui, nous ne lui prêterions pas même nos pauvres vases d'argile !

Il ne se rencontra personne qui tînt ce langage au Dieu de la Bible, et, tandis que plus tard les coupables de Ninive furent épargnés au grand regret du prophète Jonas, les enfants des Egyptiens, plus innocents encore que leurs pères des décisions d'un roi qui ne s'appartenait plus, furent sacrifiés à la cruauté du Dieu d'Israël. Que voulait-il, ce Dieu si fécond en inventions cruelles? Si nous comparons entre eux les textes de l'Exode, cette question ne souffre qu'une réponse : il voulait savoir au bout de combien de temps son action pour la délivrance des Israélites finirait par triompher de l'action contraire qu'il exerçait sur le cœur de Pharaon.

Aucune autre explication n'est possible si l'on admet la divinité de l'ancien Testament et si l'on compare le récit des dix plaies avec le résultat obtenu comme avec l'absence complète de volonté, de la part de Pharaon, dans les actes qui attirèrent la vengeance du ciel sur ses sujets.

Laissons ici parler l'auteur sacré :

« Et Moïse dit : Ainsi a dit l'Eternel : Environ le minuit, je *passerai* au travers de l'Egypte ; et tout premier-né mourra au pays d'Egypte, depuis le premier-né de Pharaon, qui devait être assis sur son trône, jusqu'au premier-né de la servante qui est au moulin, même tout premier-né des bêtes. Et il y

29 Novembre 1862. 2e Année. N° 21.

LE

RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de: 5 fr. par an; — 2 fr. 50 c. pour six mois; — 1 fr. 25 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications à M. Blanchard, imprimeur, à Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 10 centimes chez M. Daviet, Longemalle; — à la Librairie étrangère, quai des Bergues; — chez M. Caille, place Chevelu et chez Rosset-Janin, rues Croix d'Or et Mont-Blanc.

Réponse à la lettre de M. Larroque.

La lettre bienveillante que nous a adressée M. P. Larroque relativement aux sept premiers articles de notre étude sur la religion naturelle a été accueillie par nous avec toute la déférence et lue avec toute l'attention que méritent le nom de son auteur et l'importance du sujet. Nous sommes heureux de saisir cette occasion pour témoigner à notre éminent correspondant les sentiments d'estime et de sympathie que nous avons de longue date voué à son caractère comme à ses travaux. Ces sentiments, la discussion soulevée par M. Larroque ne les affaiblira point. Il y a d'ailleurs tant de points d'accord entre lui et nous, que les dissidences qui nous séparent n'au-

[illegible]

[illegible] M. Larroque [illegible]. [illegible] la nature et les attributs de Dieu [illegible] l'immortalité de l'âme [illegible] le travail dans son ensemble.

Une autre observation générale [illegible] est que la critique présentée par [illegible] la religion naturelle, en regard à son premier [illegible] d'une réfutation et surtout [illegible] conception dogmatique différente [illegible] que professent [illegible] partisans de la religion naturelle sur l'Être suprême. [illegible] nous sommes bornés à soulever des objections [illegible] réserves. La seule idée affirmative [illegible] consiste à dire que [illegible] ces qu'il présente à l'esprit humain, est [illegible] point de départ nécessaire et commun de toute conception [illegible] l'Être suprême digne de la raison. De [illegible] M. Larroque est d'accord avec nous. Notre [illegible] donc été de soumettre la notion de Dieu [illegible] professent [illegible] adeptes de la religion naturelle [illegible] Il n'y a pas lieu par conséquent de [illegible] par telle ou telle doctrine philosophique, comme le [illegible]

théisme et l'hegelianisme, auxquelles nous n'avons de fait rien emprunté et que nous ne nous sommes proposé ni de faire prévaloir ni de combattre. Nous croyons bien que le jugement sévère porté par M. Larroque sur l'*Idéalisme transcendental* d'Hegel serait susceptible d'être discuté, mais ce n'est pas ici le lieu de le faire, puisque nous n'avions point en vue d'examiner ce système.

Enfin, pour mieux circonscrire encore, s'il est possible, le champ du présent débat, nous ferons observer à M. Larroque qu'il se trompe en nous accusant de ranger sur la même ligne les partisans de la religion naturelle et tous les déistes rationalistes et d'attribuer aux uns et aux autres des assertions identiques. Nous avons au contraire admis spontanément, dès le début de cette étude, la distinction qu'il réclame entre les nombreuses nuances que présente le déisme théologique et rationaliste. Et si, dans le cours du travail, la distinction a paru quelquefois compromise, cela tient essentiellement à ce que, de notre temps, cette théorie parcourt une phase de transformation qui rend de plus en plus indécises les limites auxquelles finit et commence chacune de ses expressions spéciales.

Nous n'en voulons pas d'autre preuve que les réserves formulées par M. Larroque à l'égard de l'ancien déisme, et ceci nous conduit d'emblée au cœur du sujet.

M. Larroque se déclare tout à fait contre l'idée de création du monde telle qu'on l'entendait autrefois. Il n'admet ni que Dieu ait tiré le monde du néant, ni qu'il ait commencé à créer à un moment quelconque du temps. Or toutes nos objections relativement à la personnalité divine comme l'admettent les partisans de la religion naturelle sortent de là et s'y bornent. Puisque Dieu, disons-nous, a créé de toute éternité et qu'il n'a pas fait le monde *de rien*, il s'ensuit que le monde est coéternel et cosubstantiel à Dieu. Comment ne pas aboutir à ces conclusions en partant de l'idée que Dieu a de toute éternité fait ce qu'il fait maintenant et que la matière dont est pétri le monde n'est pas sortie du néant? Dès

lors on pourra bien encore distinguer Dieu du monde, comme on distingue une détermination particulière de la volonté qui se détermine, mais sans leur donner une existence, une essence, une réalité substantielle distincte et séparée. En d'autres termes, nous reconnaissons que chaque être fini émane, procède d'un principe supérieur ou antérieur à lui, et que la somme des êtres finis, quelque innombrables qu'ils soient, n'épuise pas l'idée d'infini, par cela même que qui dit somme dit totalité de quantité finie, mais concevoir Dieu d'un côté et l'univers de l'autre, l'univers venant s'ajouter à Dieu infini et parfait, ou encore Dieu existant sans l'univers, nous paraît [illegible] aussi [illegible] inconséquence qu'à concevoir l'univers sans Dieu.

[illegible]

par son seul énoncé. Il l'implique même plus puissamment que toute notion d'étendue matérielle, car la destination de l'être s'accroît avec le développement de son individualité consciente.

Ainsi, pour nous résumer, admettre que le monde n'a pas été créé dans le temps, c'est admettre que le monde n'a pas commencé, qu'il est éternel, et partant que le mot *création* doit disparaître de notre langue théologique. Reconnaître que Dieu n'a pas fait le monde de rien *ex nihilo*, c'est reconnaître que la substance du monde est incréée, éternelle. Mais ces deux points dûment établis, il nous paraît que tous les termes d'une personnalité divine, telle que l'esprit humain pourrait la concevoir, sont éliminés. On ne saurait plus dire que Dieu ait CRÉÉ, ni que Dieu soit un pur esprit radicalement antinomique à la substance du monde, car cette substance n'ayant pas commencé d'être, annihilerait l'infinitude et la perfection de Dieu, si elle était hors de Dieu.

Nous savons bien qu'ici se présente le terrible problème de la coexistence du parfait et de l'imparfait, problème également insoluble aux partisans de la création et à ses adversaires. Les premières, en effet, ne parviennent point à expliquer comment l'être parfait a pu ou voulu produire l'imparfait; les seconds n'arrivent pas mieux à savoir comment le parfait et l'imparfait peuvent coexister dans un seul et même être.

Aussi nous sommes-nous abstenus de conclure. Nous ne disons qu'une chose: le déisme de la religion naturelle ne nous semble pas résister à l'examen de la raison. Que pourtant des rationalistes très-sincères et très-francs y adhèrent, cela ne nous étonne et ne nous afflige point. — Nous jugerions même fort heureux que la majorité de nos contemporains en fût arrivée là. Cependant nous réclamons pour la libre-pensée le droit de ne pas être enfermée dans cette conception, et de chercher au delà des solutions nouvelles, sans qu'on vienne l'accuser de méconnaître les bases du vrai rationalisme et de perdre sa cause. Elever de telles prétentions serait prouver que le

c'est une question qui se rattache intimément à celle de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme, et que nous étudierons en même temps. Mais quelles que puissent être nos conclusions sur ces points, il n'en restera pas moins logique, à nos yeux, de repousser la théorie du providentialisme comme incompatible avec les attributs essentiels de l'Etre suprême.

Nous croyons donc devoir terminer ici notre réponse aux observations de M. Larroque, dans la crainte de prolonger outre mesure une discussion qui, en matière si difficile, causerait peut-être plus de fatigue à nos lecteurs qu'elle ne leur apporterait de lumière. Nous sommes bien aise, d'ailleurs, de les laisser, dans une certaine mesure, sous l'influence des graves et éloquentes considérations présentées par notre honorable correspondant, en regard de celles que renfermaient nos propres articles, afin qu'ils se déterminent librement dans le sens qui leur paraîtra le plus rationnel. Faire réfléchir sur de pareils sujets, c'est tout le devoir que nous croyons avoir ici à remplir.

Philosophie et christianisme.

Dialogue entre un rationaliste et un chrétien.

(Un ami nous communique le dialogue suivant, auquel nous n'hésitons pas à donner l'hospitalité de notre feuille.)

Je me trouvais, il y a quelques jours, dans une réunion d'amis qui, quoique ne partageant pas tous les mêmes opinions religieuses, théologiques et métaphysiques, n'en étaient pas moins unis par le cœur pour la recherche de la vérité par les seules forces de l'intelligence et de la raison. Tous leurs efforts tendaient à poser les bases de la philosophie universelle et seule vraiment *catholique* appelée à débarrasser l'esprit humain des langes de l'ignorance et de la superstition et à le faire marcher dans toute la puissance de sa force et de sa liberté. Il y avait, parmi les amis, un homme des plus

estimables, qui, faisant profession de foi chrétienne, poussait son espèce de protestantisme philosophique, jusqu'au *libre examen le plus absolu* des livres sacrés sur lesquels, néanmoins, il appuyait sa foi. Je me permis quelques observations à ce sujet et voici quel fut le dialogue qui s'engagea entre nous deux.

Moi. — Je vous avoue, mon cher Monsieur, que je n'ai jamais compris la possibilité d'un examen sans limite des principes religieux qui sont fondés sur une révélation surnaturelle et divinement inspirée, qui ne me paraît devoir admettre aucune contradiction, par cela même qu'elle est surnaturelle et divine, et que Dieu ne peut avoir livré sa parole à nos disputes, *disputationibus eorum*... Tout doit être clair et net dans la parole de Dieu ; la raison doit s'anéantir devant une intelligence suprême dont l'incompréhensibilité même ne prouverait que la faiblesse de l'intelligence bornée de l'humanité. Trier à plaisir, choisir ou rejeter ce qui plaît ou déplaît, ce qui paraît juste ou injuste, ce qui est conforme ou non avec les règles de notre raison finie dans des livres divins, c'est faire un acte de philosophie ou d'insurrection contre la raison infinie, et après un tel acte révolutionnaire doit-on encore se dire chrétien ?

Luther, Zwingle, Calvin, fort peu d'accord entre eux sur le libre examen, lui ont, en définitive, imposé des limites que chacun d'eux ne voulait pas qu'on franchît. Calvin fit brûler Servet qui voulait passer outre. La philosophie allemande démolissant rationnellement l'œuvre des évangélistes; Strauss admettant tout au plus l'existence du Christ comme homme, et professant la théologie chrétienne; Schleiermacher réduisant tous les sacrements à des symboles moraux, concluant que ce que l'homme adore en Dieu n'est autre chose que son idéal et lui-même, et néanmoins se disant chrétien, etc., etc., etc. — tout cela m'a toujours paru absurde. Le christianisme, c'est l'évangile en son entier, c'est tout ou rien. C'est le *tout est dans tout* de certain professeur. Il faut tout prendre, sans choisir, dût-on étouffer de cette pâture indigeste ; mais, en

core une fois, il ne faut plus se dire chrétien si l'on se permet de n'absorber que ce qui convient à l'esprit de chacun, l'esprit étant de nature si capricieuse et si diverse, que quelques-uns pourraient fort bien se passer du tout pour choisir un aliment qui leur paraîtrait plus convenable. Oui, tout ou rien, et saint Augustin avait raison : il faut croire quand même : parce que c'est absurde. C'est d'un commencement de libre examen que sont sorties dix mille sectes qui se sont fait une guerre implacable et souvent atroce.

En deux mots, disais-je en terminant, *philosophie* ou *rationalisme* et *christianisme* sont deux mots qui hurlent de se trouver accouplés, surtout quand on considère les dogmes et les articles de foi qui ont eu la prétention de poser les bornes de l'esprit humain. Orthodoxie ou incrédulité, droit divin tel quel ou révolte, salut ou damnation, il n'y a pas de milieu avec la parole de Dieu.

Le *Chrétien*. — Permettez-moi de vous dire, mon cher ami, que vous êtes dans une profonde erreur à l'égard du christianisme. Quant à moi, après l'avoir examiné dans ses sources, après en avoir rejeté l'œuvre de l'imposture, la partie merveilleuse, après l'avoir purgé du mysticisme et de l'exagération de quelques doctrines ascétiques et orientales, je le crois encore la synthèse la plus complète des progrès de la raison humaine pour l'époque où il a paru, ainsi que le ésumé le plus sublime des doctrines antiques. Il est, pour moi tradition des sages passés, à laquelle doit s'ajouter successivement l'œuvre des sages à venir. Ainsi expurgé des supertations de la superstition et des restes de pratiques anciens, il est parfaitement d'accord avec la *philosophie* et ne rle pas de se trouver en si bonne compagnie.

Moi. — Veuillez me démontrer un peu cela, mon cher.

Le *Chrétien*. — Il y a, si je ne me trompe, quatre principes, tre autres, qui paraissent incontestables à la raison, qui n'ad· t que ce qui est incontestable.

1o Une cause première, suprême, éternelle, incréée, source tous les phénomènes de la nature, *comme que chacun la*

comprenne; car le Rationaliste, sans faire de métaphysique et de théologie, peut se contenter d'affirmer *l'être qui existe par lui-même*, sans prétendre le définir, attendu d'incompréhensibles anomalies, d'après cet axiôme que *rien ne vient de rien*, *rien ne se produit en vertu de rien.*

2° L'immortalité du principe de vie, *quelle que soit sa destinée future*, attendu que rien *ne s'anéantit dans la nature et ne retourne à rien*, et qu'il est certain, au contraire, *que tout se transforme*.

3° L'amour de l'humanité, ou mieux, si l'on veut, la *justice envers nos semblables*, source de l'égalité, de la liberté, de la fraternité, seule et vraie morale, seule et vraie civilisation par elle-même.

4° La *révélation* successive par l'*entendement humain*, selon les lois immuables de l'univers, en vertu desquelles l'homme découvre progressivement et librement les lois particulières de son bonheur ici-bas.

Eh bien ! mon cher, et d'abord, toutes les philosophies ont eu pour but de *révéler*, de *consigner* les vérités primordiales acquises par l'esprit humain à un moment donné, chez les nations et chez les races diverses. Ces vérités étaient dans le cœur des sages et des hommes expérimentés, longtemps avant d'avoir été plus ou moins bien développées dans des livres devenus sacrés et fort respectables, d'ailleurs, en ce qu'ils ont été, à chaque époque, des instruments de civilisation, abstraction faite de ce qu'ils contenaient d'erreurs ou d'impostures destinées à frapper l'imagination de peuples crédules et ignorants, fort peu propres, du reste, à recevoir subitement l'éclat de la lumière.

La *révélation* de Jésus n'est pas d'une autre nature que les autres révélations, elle n'est que la constatation du progrès accompli, le résumé des révélations identiques, isolées dans quelques sectes religieuses, avec cette différence qu'elle aspirait à devenir universelle, au lieu de se renfermer dans une secte exclusive, nationale et intolérante.

Cette révélation, au reste, n'offre rien de nouveau que sa disposition à se généraliser.

En effet, sur la première proposition, *cause première*, *une*, *éternelle*, etc., Jésus a été devancé par tous les autres révélateurs.

Ecoutez le *Credo* de l'ancien Sehosta, écrit des milliers d'années avant Jésus : « Dieu est celui qui fut toujours, il créa « tout ce qui est... il anime et gouverne toute la création « par la providence générale de ses principes invariables et « éternels ; ne *sonde point* la nature de celui qui *fut toujours*, « vaine et criminelle recherche... ses ouvrages t'annoncent « sa sagesse, sa puissance, sa miséricorde ; tâche d'en profi- « ter.

Ecoutez le *Credo* des Brahmes purs : « J'adore cet être « qui n'est sujet ni au changement, ni à l'inquiétude, dont la « nature est indivisible... qui est l'origine de toutes choses « et la cause de tous les êtres...

Ecoutez le *Credo* des Brahmes de toutes les sectes : « Le « vrai Dieu est incréé, spirituel, invisible, omnipotent, juste, « miséricordieux, présent partout ; il sait tout, entend tout ; « il récompensera les bons, punira les méchants...

Ecoutez un des *Védas* de l'Inde : « A l'origine tout cet uni- « vers n'était qu'une âme divine,... l'âme pensa : Je créerai « les mondes ! tout apparaît... » c'est le *fiat lux et lux facta* « *est.*

Ecoutez un autre *Véda* : « Au commencement rien n'exis- « tait ;... mais il y avait *lui* (Dieu), *lui* seul respirait sans res- « pirer, absorbé dans la solitude de sa propre pensée con- « templée par elle même... cet univers fut produit par la « force de son expression et de son attraction à lui... d'a- « bord, le *désir* de former, et ce fut le premier germe de la « création... Mais *lui*, qui peut savoir d'où il surgit lui- « même, si ce n'est *lui* ? Celui qui des *profondeurs du ciel*, « voit d'un regard les mondes qu'il domine, *peut seul savoir* « *si cela est ainsi ou si cela n'est pas.* »

(*La suite au prochain n°.*)

Il suffirait, pour s'en convaincre, de passer en revue la multitude d'opinions contradictoires qui se sont produites au sein du monde philosophique, et même parmi les théologiens, touchant la nature de l'esprit et ses caractères fondamentaux ou distincts de l'organisme sensible et du monde visible. Nous ferons grâce à nos lecteurs de cet historique dont le seul fruit à tirer pour eux serait qu'il est bon de réserver tout jugement définitif sur la matière jusqu'au jour où les gens compétents, les spécialistes, parviendront à se mettre d'accord. Nous ne ferons donc guère que nous borner à exposer, aussi impartialement que possible, l'état présent de la question.

Mais peut-on se montrer impartial en pareil cas? — Oui, pourvu qu'on veuille bien faire abstraction, pour un moment, des conséquences bonnes ou mauvaises qui sortent ou paraissent sortir de tel et tel système. Une des causes principales de l'immobilisme du débat, c'est, en effet, qu'on refuse presque toujours d'étudier son objet en lui-même, sans parti pris, sans préoccupation des conséquences qui y semblent attachées. Ainsi, beaucoup de gens défendent la spiritualité de l'âme, moins par conviction de sa certitude, qui laisse peut-être bien des doutes dans leur esprit, que parce qu'ils considèrent la moralité et la liberté humaine comme étroitement solidaires de cette doctrine; d'autres veulent réduire l'âme au rang d'une aggrégation de parties, ou à un phénomène d'organisme matériel, précisément parce qu'ils veulent en finir avec les exigences de la morale, et ramener tout, dans l'homme et dans la société, aux appétits sensuels et à l'intérêt. En outre, matérialistes et spiritualistes partent d'idées préconçues, et se retranchent dans ces idées comme dans des camps ennemis, sans soupçonner que leur prétendue science de l'esprit et de la matière pourrait bien ne reposer que sur de pures hypothèses, également contraires à la réalité des choses, et aussi peu déduites les unes que les autres de l'observation analytique des phénomènes de la vie.

Quant à nous, qui sommes fort éloignés de cette confiance superbe dans un savoir que nous n'avons pas, et qui, d'autre

part, tenons pour parfaitement distincts des hypothèses de spiritualité ou de matérialité de l'âme, les droits sacrés de la conscience, de la morale et de la liberté, il nous en coûtera peu de garder toute indépendance d'esprit et toute impartialité dans l'examen du sujet. Répétons-le dès l'abord, afin d'éviter tout malentendu : nous croyons fermement à la morale, au devoir, à la prédominance légitime des mobiles rationnels sur les passions, les sens et l'intérêt, ou, pour mieux dire, nous affirmons avec pleine conviction l'existence des principes moraux et la nécessité de leur triomphe dans l'ordre social. Mais ce que nous n'admettons pas, c'est que le sort de ces principes dépende de la question de substance, telle que l'ont posée spiritualistes et matérialistes. Nous espérons le prouver.

Ces réserves bien et dûment faites, entrons dans la lice.

L'homme est-il composé de deux substances entièrement différentes comme essence, opposées même et incompatibles, de deux êtres pour ainsi dire d'une nature radicalement contraire l'un à l'autre, l'âme et le corps ? Voilà ce dont il s'agit.

Incontestablement l'homme diffère beaucoup, par un côté et le plus important de sa nature, de tout le reste de la création. Il pense et il a conscience de sa pensée ; il est doué de moralité, c'est-à-dire qu'il aime le bien et hait le mal ; enfin il se détermine librement selon sa pensée et son sentiment moral.

Ce sont là des faits, des phénomènes indéniables et qui caractérisent éminemment l'être humain. Or, comme ces faits ne se manifestent ou ne semblent se manifester que dans l'homme, on en conclut que leur production émane d'une substance, ou d'une force, n'ayant aucune analogie avec les substances ou les forces qui constituent la façon d'être ou la vie des autres créatures. On dit donc que tout dans l'univers, hors de l'homme, est matière ; mais que dans l'homme, il y a, outre la matière qui lui fournit son organisation sensible, une essence à part, créatrice de la pensée, de la conscience, de la liberté morale, et à laquelle on donne le nom d'âme ou d'esprit.

tualistes de vieille roche dans cette doctrine de compromis, c'est qu'en associant les destinées de l'âme à celles du fluide vital, il devient beaucoup plus difficile de soutenir le dogme de l'immortalité de l'âme, c'est-à-dire la survivance de l'âme après l'extinction de la vie physiologique. En attendant que nos docteurs se soient mis d'accord sur ce point délicat, passons à l'examen du pur spiritualisme.

En quoi réside essentiellement la spiritualité de l'âme? Descartes l'attache tout entière à la faculté de penser dont l'homme seul, suivant ce philosophe, est pourvu. Les fonctions vitales dépendent de lois purement mécaniques, mais la sensibilité même est un phénomène psychologique. Il suit de cette doctrine, 1° qu'il n'y a aucune corrélation entre l'âme et le corps, aucune influence de l'une sur l'autre; 2° que les animaux, n'ayant pas d'âme selon les spiritualistes, sont de purs automates. L'école cartésienne n'a pas reculé devant ces conséquences plus qu'étranges de sa doctrine. Pour expliquer la concomitance ou le parallélisme des sensations avec les idées, on a eu recours au système des *causes occasionnelles*, en vertu duquel les phénomènes de chaque ordre, intellectuel et physique se produisent en concordance ou à l'occasion les uns des autres, sans qu'il y ait véritablement dépendance entr'eux. Les *idées* sont donc innées dans l'homme. Elles se développent par la force propre de l'esprit et nullement par les moyens de perception dont il est doué.

Mais il est facile de voir que tout, dans cette théorie, est hypothèse ou pétition de principe, et que les problèmes qu'elle soulève sont encore plus difficiles à résoudre que celui même dont elle prétend fournir la solution. Dire que la spiritualité de l'esprit réside dans la pensée, c'est confondre une faculté avec une substance. Ainsi, par exemple, de ce que la sensibilité est un attribut éminent de l'organisme, concluera-t-on que l'organisme réside dans la sensibilité? D'un autre côté, si nos idées sont innées, ou en d'autres termes, si nous les apportons toutes faites en naissant, notre intellgence devient

sens dans la formation des idées. A l'esprit sont dues les idées premières et générales qui constituent, sinon l'essence, du moins la manifestation propre et comme le mode d'être de la raison ; à la sensation sont dues les notions relatives, les acquisitions intellectuelles sur le monde extérieur, dont la raison recèle et dévoile les lois idéales et absolues.

Philosophie et christianisme.

Dialogue entre un rationaliste et un chrétien.
(Suite.)

Ecoutez le *Credo* chinois de l'empereur Cam-hi : « Dieu,
« vrai principe de toutes choses, n'a point eu de commence-
« ment et n'aura point de fin. Dès *le commencement* il a pro-
« duit toutes choses ; il les gouverne, il en est le *Seigneur* ;
« il est infiniment bon, infiniment juste ; il éclaire, soutient,
« règle tout avec une suprême autorité et une souveraine
« justice. »

Ecoutez le *Credo* des Israélites : « Un seul Dieu tu ado-
« reras, etc., » dont le fond appartient aux mystères égyptiens auxquels Moïse avait été initié.

Ecoutez le *Credo* des anciens mystères grecs, issus des mystères égyptiens : « Marchez dans la voie de la justice ;
« adorez le seul maître de l'univers ; il est *un*, il est seul par
« lui-même ; tous les êtres lui doivent l'existence ; il agit
« dans eux et par eux ; il voit tout et jamais il n'a été vu des
« yeux mortels. »

Ecoutez le *Credo* des Perses, sectateurs de Zoroastre :
« Adorez Ormusd, auteur de tout ce qui est bon, qui anéan-
« tira un jour Ahriman, auteur de tout ce qui est mal, etc. »

Le *Credo* des mystères modernes, notre *Credo* chrétien, n'est qu'une imitation des mystères antiques : « Je crois en
» un seul Dieu, *facteur* du ciel et de la terre, etc. »

Eh bien! mon cher, vous voyez dans toutes ces révéla-ns les tentatives successives de l'esprit humain pour dé-ir ce qui, jusqu'à ce jour, est indéfinissable. Les évangiles renferment rien de plus profond et de plus positif : ils font que résumer toute la doctrine antique; mais, enfin, principe *rationaliste* s'y trouve : une *cause suprême*, l'*être i existe par lui-même*, et à défaut de définition plus com-ète que les anciennes, je me trouve parfaitement libre d'exa-ner s'il n'y en a pas de meilleure, tout en admettant le ncipe de l'*être*, et afin de découvrir *si cela est ainsi ou si n'est pas*, comme dit avec sagesse le *véda* indien.

Quant à l'immortalité de l'âme, il n'est besoin de vous rien r; la croyance à une autre vie ou à une transformation lconque de l'esprit vital, soit individuellement, soit comme ant partie de l'océan universel de l'*esprit*, était répandue s toute l'antiquité la plus reculée. Jésus n'a rien dit de veau à ce sujet encore; il a emprunté ses opinions aux risiens qu'il détestait, aux Esseniens qui vivaient à Naza-où il habitait avec sa famille et dont il faisait probable-t partie, opinions que les Juifs avaient rapportées de Ba-ne; que les Grecs et les Latins avaient brodées de telle ière que les chrétiens n'ont pu mieux faire que de les dre pour modèle. Notre paradis et notre enfer ne sont autre chose que leur Elysée et leur Tartare. Dans le va-où nous laisse l'Evangile à ce sujet, je reste donc encore aitement libre dans mon *examen* sur cette grave question *état des âmes après la mort*, tout en admettant le principe lu de l'*immortalité*, *attendu que rien ne peut s'anéantir*. uis, à cet égard, le principe que personne ne devrait ja-s oublier : *Fais ce que dois, advienne que pourra.*

Reste l'amour de l'humanité, ou la justice envers nos sem-les, traduite par l'*égalité*, la *liberté* et la *fraternité*, jus-que le christianisme spécifie plus particulièrement sous le de *charité*. Eh bien! écoutez encore les sages de l'anti-té :

Brahma s'écrie : « Le premier devoir de l'homme est d'ho-

norer Dieu; mais la *bienveillance envers la créature*, C'EST LA RELIGION. L'homme n'est pas fait seulement pour adorer Dieu, et c'est tuer la société, ouvrage de Dieu même, que de vouloir renoncer aux actions civiles. »

Fô ou Fot, le Dieu-homme des Chinois, dit aussi : « qu'il « faut aimer Dieu... et que l'amour de nos semblables se té- « moigne par la pratique de l'égalité et par la destruction des « castes. »

Bouddha, dans les Indes, s'écrie à son tour : « Celui qui « abandonne son père et sa mère pour me suivre devient un « parfait samanéen (homme céleste). Le samanéen rejette les « richesses, n'use que du strict nécessaire, mortifie ses pas- » sions, ne s'attache à rien, *souffre patiemment les injures*, et « *n'a point de haine contre son prochain.* » On retrouve ici toutes les aberrations orientales qui ont passé dans le christianisme; mais enfin, au milieu de ces aberrations, on remarque les principes d'une morale rigide, épurée, quoique souvent contraire au cœur humain.

« Rends le bien pour le mal, disent encore les livres indous, « imite le bois de sandale quii t'embaume quand tu lui fends « le cœur. »

« On est obligé de nourrir son prochain avec le même soin « que son fils. »

« La terre enrichit ceux qui lui déchirent le sein avec « la charrue ; ainsi, l'on doit rendre le bien pour le mal. »

Sommana-Codom, le dieu sauveur des Siamois et le même que Fô et Bouddha, était un modèle de *désintéressement*, de *charité*, de *sainteté*, de *pénitence*. Il fut *roi* et se dévouant pour le *salut* de son peuple, il lui *sacrifia sa vie* et disparut comme une étincelle qui s'évanouit.

Ajouterai-je que le même Dieu sauveur était fils d'une *vierge* du sang royal, qui n'avait cessé d'être vierge en devenant mère, que le roi du pays voulut le faire périr et fit massacrer tous les *enfants mâles* nés dans cette époque ; — qu'il fut trouvé par des pâtres, qu'il mena la vie dans le désert jusqu'à l'âge de *30 ans*, où il commença sa mission d'*éclairer les hommes* et de chasser les démons ; qu'il fit une foule de

miracles et qu'il est une *incarnation* du Dieu conservateur de la *trinité* indienne? C'est la partie merveilleuse d'une légende que les évangélistes semblent avoir copiée et qui prouve, du reste, qu'il est bien permis *d'examiner librement* un livre où se rencontrent de si singulières coïncidences avec des livres de beaucoup antérieurs.

Zoroastre, dans le Zend, développe ses principes de philosophie: « Pureté dans la foi, dans la sincérité et honnêteté des « paroles, dans la justice et la sainteté des actions; pardon « des offenses; ne soyons ni ambitieux, ni vains; instruisons « les ignorants, repoussons les méchants, disons la vérité aux « souverains, etc., etc... »

Confucius dit quelque part: « Le *Tien*, ou le ciel, c'est la « raison primitive, et la suivre c'est *l'adorer suffisamment.* « On honore partout Dieu par *la pratique de la vertu.* »

Il dit encore ailleurs: « L'être souverain est le principe de « tout ce qui existe; il est le *père de tous les hommes*, tous « *les hommes sont les enfants du ciel.* — Faites ce qui est « convenable entre *frères et sœurs* de différents âges. — On « se rapproche de Dieu en perfectionnant sa raison et en « *servant l'humanité.* — Aimez votre prochain comme vous-« même; *aimez, aimez, voilà le premier point.* L'amour d'un « homme pour ses semblables, est la source de perfection de « toutes les vertus sociales. — La charité est une affection « consolante et raisonnée qui nous immole au genre humain, « comme s'il ne faisait qu'un seul individu, et qui nous associe « à ses malheurs et à ses prospérités. — Il n'y a qu'un prin-« cipe, c'est de se conformer de toute son âme et de toutes « ses forces à la mesure universelle: *Ne faites pas à autrui* « *ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse.* — Ne vous con-« tentez pas d'*oublier les injures*, répondez-y par des bien-« faits. Imitez le palmier qui donne son ombre et ses fruits à « ceux qui lui jettent des pierres, imitez le coquillage qui en-« richit de ses perles ceux qui l'ont écrasé! »

Je vous le demande, mon cher, y a-t-il rien de plus sublime dans l'Evangile?

(*La suite au prochain n°.*)

La relique de Charroux.

Nous lisons ce qui suit dans le *Courrier du grand-duché de Luxembourg*, 27 novembre 1862 (correspondance de Paris):

« Vous pouvez vous attendre à rencontrer un de ces jours dans le *Siècle* un article sur la loterie dont l'autorisation est demandée pour bâtir une église à la relique de Charroux (Vienne). Cette relique, unique dans le monde entier, est le seul morceau de chair que Jésus-Chris ait laissé sur la terre, c'est-à-dire ce qu'on lui a enlevé dans l'opération de la circoncision. Ce précieux document a été confié à la garde des Ursulines, formant une congrégation spéciale. Une adoration exceptionnelle a été instituée, et tous les sept ans ces reliques seront promenées en grande pompe dans la ville. C'est aux efforts particuliers de Mgr Pie, l'èvêque de Poitiers, connu hors du monde religieux par l'ardeur de son ultramontanisme, qu'on doit l'institution de ces cérémonies édifiantes. Lui-même, lors de l'inauguration de l'ostension de la précieuse chair, a fait un discours fort remarqué, dans lequel il a donné à son auditoire, en grande partie féminin, et qu'il supposait sans doute assez ignorant de la cérémonie de la circoncision, tous les détails nécessaires pour bien lui faire comprendre à quelle partie du corps de Jésus-Christ appartenait la *sainte chair* qu'on allait adorer et que les siècles s'étaient plu à conserver pour l'édification des races futures.

« L'histoire rapporte qu'autrefois on baisait cette relique pour procurer des accouchements faciles aux femmes enceintes et pour guérir de la stérilité. Nous espérons qu'elle n'aura rien perdu de ces remarquables vertus. »

Si nos renseignements sont exacts, les faits rapportés par le *Courrier de Luxembourg* sont vrais. Nous nous refusions d'abord d'y croire tant il nous paraissait impossible que des turpitudes, des saletés, rappelant le culte dégénéré de Priape ou de Phallus, puissent être renouvelées en plein dix-neuvième siècle.

Nous transmettrons à nos lecteurs tous les renseignements qui nous parviendront sur cet intéressant sujet et nous ferons nos efforts pour en traiter dans des termes qui ne blessent pas la délicatesse et les convenances.

Imp. Blanchard, Rive

13 Décembre 1862. 2e Année. N° 23.

LE

RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de: 5 fr. par an ; — 2 fr. 50 c. pour six mois ; — 1 fr. 25 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications à M. Blanchard, imprimeur, à Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 10 centimes chez M. Daviet, Longemalle ; — à la Librairie étrangère, quai des Bergues ; — chez M. Caille, place Chevelu et chez Rosset-Janin, rues Croix-d'Or et Mont-Blanc.

La religion naturelle.

(10e article.)

Unité et identité du MOI.

Dans l'impuissance de s'entendre entre eux sur la nature essentielle de l'esprit et, encore plus, d'expliquer comment deux substances, deux êtres, l'âme et le corps, que l'on a déclarés *a priori* opposés et incompatibles, peuvent vivre si intimement unis, agir l'un sur l'autre et se manifester l'un par l'autre, les philosophes spiritualistes, surtout à notre époque, s'accordent assez généralement pour présenter, comme principal argument de la spiritualité de l'âme, l'*unité* et l'*identité* du MOI. Ces mots ont besoin d'explication.

Par MOI on entend l'être pensant, ayant conscience de sa pensée, s'affirmant lui-même et se distinguant nettement du *non-moi*, c'est-à-dire des autres hommes et, à plus forte raison, de tout l'univers inférieur. Cependant, sur ce mot lui-même, il y a encore divergence d'opinions entre les psychologues spiritualistes. MM. Cousin et Maine de Biran voient, avant tout, dans le MOI, l'activité libre ou la volonté, et, pour ce dernier surtout, la spiritualité de l'âme gît essentiellement dans la volonté, les facultés intellectuelles n'étant que des instruments ou des modes subsidiaires du MOI, et les idées, tant le produit de ces facultés, que des vérités premières mises en nous par le Créateur. Jouffroy estime, au contraire, que la volonté seule ne peut donner la connaissance, qu'il faut placer d'abord dans l'essence de l'âme une faculté intelligente, pouvant recevoir le secours de la volonté, mais pouvant aussi se passer d'elle. C'est donc l'intelligence, tantôt spontanée ou passive, tantôt volontaire, l'intelligence s'affirmant, qui constitue le MOI. Tenons-nous-en là, sans prétendre intervenir plus directement dans le démêlé.

Par *unité* du MOI on veut exprimer que c'est toujours un seul et même être qui se sent et se voit pensant, comprenant, jugeant, aimant et voulant; que la variété des facultés et des opérations se ramène à un centre commun tantôt passif, tantôt actif, mais toujours *un*.

Enfin, par *identité* du MOI, on constate qu'il y a non seulement unité, mais permanence, mais continuité de cette unité. Ainsi, mon esprit se trouve toujours semblable à lui-même dans ses diverses évolutions, hier, aujourd'hui, demain.

Tel est le sens donné en psychologie à l'unité et l'identité du MOI.

On devine dès lors comment cette formule sert d'argument pour prouver la nature spirituelle de l'âme. Le MOI nous apparaît comme un fait indécomposable, indivisible, et comme une activité s'appartenant en propre, comme une force se mouvant elle-même. « Or, dit-on, rien de semblable n'existe dans le monde matériel; la matière est étendue, divisible,

inerte : donc le MOI est immatériel. Notre organisme physique, nos sens, ont tous les attributs constitutifs de la matière : ils sont étendus, divisibles ; ils se meuvent, non par eux-mêmes, mais en vertu de lois mécaniques ou physiologiques pour ce qui est des mouvements passifs, tels que la circulation du sang, la digestion, etc , et par l'impulsion de notre MOI pour ce qui est des mouvements volontaires. Nos sensations sont successives, diverses, multiples, intermittentes ; mais elles se concentrent dans un foyer commun qui les résume, les apprécie et en fait des moyens de perception pour l'esprit un et identique. Ce sont des instruments, des organes distincts de la personne qui sent, qui comprend, qui connaît, qui veut. N'y a-t-il pas aussi en nous des faits qui ne relèvent que de la conscience, qui sont inhérents au MOI, et dont la connaissance nous est acquise directement par notre sens intime, par la possession et l'activité propre de notre être moral ? En présence de tant de manifestations d'une force différente de toutes les forces physiques, est-il possible de récuser l'existence substantielle de cette force, et sa radicale opposition d'essence avec tout ce qui est étendu, divisible et inerte ?.... »

Voilà en abrégé le théorème spiritualiste, autant qu'il peut être donné de le formuler dans quelques phrases et sans se perdre dans les abîmes d'abstraction de la psychologie. Rien n'est, en effet, plus nuageux, plus subtil et plus difficile à saisir que le langage de cette science, ce qui laisse beau jeu à l'obscurité pour faire l'effet de la profondeur et pour donner au fictif l'apparence du réel.

Nous ne refusons point du tout de reconnaître que l'unité du MOI est un phénomène réel et merveilleux, très-différent de tout autre, et qu'il crée à l'esprit humain un mode d'existence supérieur à ceux que manifesta, autant que nous pouvons en juger, le monde inorganique et organique. Cependant il y aurait une réserve très-grave à faire sur ce dernier point, quant aux animaux. L'unité et l'identité, non-seulement physiologique, mais encore psychologique, ne sont pas moins évidentes dans les animaux que dans l'homme ; car, chez l'a-

nimal, les perceptions aboutissent de même à un centre commun qui en tire des impressions, lesquelles, comparées entre elles, fournissent des jugements et des déterminations, aussi bien que chez l'homme. Le cercle est plus restreint, sans doute, mais il possède, en abrégé, tous les éléments essentiels du grand. L'unité et l'identité du sujet sentant, percevant, pensant, voulant, brillent aussi irréfragablement dans l'animal que dans l'homme. C'est pourquoi aucun psychologue conséquent n'ose plus, de nos jours, dénier à l'animal sa parcelle d'âme ou le reléguer au rang d'être purement matériel, suivant le sens ancien et d'ailleurs si inexact que l'on attache à l'expression de *matière*. Ce qui manque, ou semble manquer à l'animal, c'est la conscience de lui-même, la vue et l'affirmation de sa propre pensée, et voilà le principe de son infériorité vis-à-vis de l'homme. Mais est-ce là une question d'antinomie de substance? Non, puisque l'animal sent, se souvient, pense, comprend, juge, veut et aime, c'est-à-dire accomplit toutes les opérations fondamentales de l'esprit. C'est donc seulement une question de degré. Au reste nous reviendrons sur ce sujet.

Nous admettons que l'unité et l'identité du MOI fournissent un argument décisif pour prouver qu'il y a une vie psychologique dans l'homme, distincte de la vie physiologique. Mais *différence* est-ce la même chose qu'*incompatibilité* et *opposition*? La distance qui sépare la vie psychologique de la vie physiologique est-elle plus grande que celle qui sépare la vie physiologique de la vie végétale, et celle-ci de la vie minérale? En d'autres termes, la différence dont il s'agit implique-t-elle nécessairement l'antinomie des substances? Peut-on dire qu'elle démontre la spiritualité de l'âme? Nous ne le croyons pas, et ce doute se retrouve au fond de l'esprit des plus habiles psychologues spiritualistes eux-mêmes. N'était-ce pas la disposition intime de l'Ecole écossaise, lorsqu'elle reconnaissait que l'affirmation d'une substance immatérielle ou matérielle est une hypothèse? « La matière, tout comme l'esprit, dit Dugald Stewart, ne nous est connue que

par ses qualités et attributs, et nous sommes dans une ignorance complète sur ce qui constitue l'essence de l'un et de l'autre. » Jouffroy est encore plus explicite: « Si, par substance, on entend un *substratum* qui serait nécessaire à l'existence de la cause que nous sommes, il est permis de douter qu'une cause ou force suppose un pareil substratum. » Ce qui signifie qu'on saurait remonter, par l'analyse de l'esprit, plus haut que l'idée de force. Or, nous verrons tout-à-l'heure que la notion de force, loin d'être exclusivement applicable à l'esprit, appartient, avec autant d'exactitude, à d'autres choses qu'à l'esprit.

En résumé, nous disons, avec Kant, que la conscience de la pensée, du MOI pensant un et identique, ne fait qu'attester un fait, le fait de la pensée, et nullement la nature substantielle de l'être pensant. Pour soutenir que la pensée contient la manifestation d'une substance spéciale et antinomique à toute autre, il faut d'avance avoir formé la supposition de l'existence de cette substance; ou bien, il faudrait posséder la certitude que la ou les substances connues d'autre part sont inaptes à réaliser cet ordre de manifestations. C'est, en effet, la prétention des spiritualistes de prouver l'existence d'une substance spirituelle par ses contradictions avec ce qu'ils nomment la matière. Mais voilà précisément où se montre à nu le défaut de la théorie. On s'est fait, de la substance intime des choses visibles, une notion grossière, superficielle, et l'on a donné à cette notion le nom de matière; puis, on s'est servi de cette notion comme de repoussoir ou de contraire pour établir la notion de l'esprit. C'est en vain que le progrès de toutes les sciences a, depuis longtemps, renversé les limites qui séparaient soi-disant les deux essences, et convaincu, d'une part, de fausseté le prétendu concept de la matière, et, d'autre part, d'inanité les mille hypothèses formulées sur la nature de l'esprit; on a maintenu imperturbablement les vieux cadres et les vieilles fictions. Des arguments triomphants contre le matérialisme ont continué à défrayer l'éloquence des psychologues bien pensants et de leurs alliés, sous ce rapport, les théologiens,

malgré qu'il ne reste plus trace, dans le domaine de la science réelle, de ce qu'on entendait autrefois par les attributs essentiels de la matière, et qu'il n'y ait pas un homme tant soit peu au courant de l'état des connaissances humaines, qui ne sache que l'on ne connaît le fond de quoi que ce soit, et qu'on ignore également ce que c'est que la matière et ce que c'est que l'esprit.

Quels sont, au dire des spiritualistes, les attributs constitutifs de la matière? Ce sont l'étendue, la divisibilité, l'inertie. Eh bien, il est facile de montrer qu'il n'y a là rien de fondamental. En géométrie, on définit les surfaces des réunions de lignes; la ligne, une série de points, et le point, quelque chose qui n'a ni profondeur, ni épaisseur. L'étendue et la divisibilité sont donc des façons d'être et non des caractères essentiels. — Consultons, d'autre part la physique. Elle nous montre que le même corps passe de l'état solide à l'état liquide, et de l'état liquide à l'état gazeux par un simple phénomène de dilatation. Avec un degré de subtilisation de plus nous arrivons aux fluides impodérables, électricité, éther, etc., qui ne sont plus saisissables que par leurs effets. Puis, nous nous trouvons en présence des forces, comme l'attraction, le calorique, etc., qui expriment le dernier terme, à nous connu, de la constructivité et du mouvement des choses. Dans le minéral, l'attraction moléculaire est la loi suprême de composition et de décomposition; la même force, l'attraction, fait graviter harmoniquement l'astre, dans les immenses profondeurs de l'espace. Qu'est-ce donc que la matière, en réalité?—Une force ou une aggrégation de forces; ce qui n'implique, comme nécessaire, aucune des notions d'étendue, de divisibilité et d'inertie qu'on lui regardait comme essentielles. Or, remarquez que cette idée de force est précisément le terme où aboutit de son côté l'analyse de l'esprit, avec Leibnitz et tous les spiritualistes conséquents. Où donc trouver un point d'appui réel pour la doctrine de l'antinomie absolue des substances? — Nous ne le voyons pas.

On prend, ce nous semble, des états, des situations, des

façons d'être plus ou moins durables, pour des attributs essentiels. C'est ainsi qu'on nomme inertie l'équilibre temporaire que présentent les forces dont se compose un corps. Mais l'inertie absolue n'existe pas plus que le néant; il n'est point, dans l'immense univers, un seul atome qui ne soit, par essence, force et mouvement. Qu'est-ce que l'étendue? un simple rapport des corps entre eux, au point de vue de l'espace. Considérée en elle-même, en dehors de toute idée de comparaison, l'étendue n'est qu'une abstraction, comme l'espace lui-même.

A cet égard, l'esprit présente plus de points de contact avec les êtres tangibles qu'on ne veut le reconnaître.

Notre esprit est un, mais ses facultés sont distinctes et ses idées souvent contradictoires. Le MOI se modifie avec l'âge et avec la culture intellectuelle. Le souvenir seul fait lien. Mais le souvenir est commun aux animaux et à l'homme. Il est impossible de nier le rapport qui existe entre les fonctions cérébrales et la vie intellectuelle. La supériorité d'une race sur une autre dérive de la conformation du cerveau, manifestée par le plus ou moins d'ouverture de l'*angle facial*. Le développement ascendant et descendant de l'esprit individuel est en concordance étroite avec l'évolution vitale : enfance, maturité, vieillesse. L'unité du MOI se révèle aussi nettement dans la sensation que dans la pensée. Quand un de mes organes est affecté c'est moi qui souffre ou jouit. Quelle serait la vie de l'âme privée des moyens de perception qu'elle trouve dans l'organisme? Nul ne saurait le dire. On nous parle des luttes de l'esprit contre la matière et l'on va jusqu'à identifier le bien avec l'esprit et le mal avec la matière. Mais est-ce que l'erreur, l'ignorance, les idées fausses ne sont pas le mal de l'esprit? Est-ce que, d'autre part, le sentiment du beau aurait la moindre réalité sans les formes visibles qu'il revêt et qui constituent tout le domaine de l'art?

En résumé, nous ne savons rien de la substance, nous ne percevons que des phénomènes et des rapports. Matérialisme

et spiritualisme nous semblent donc des entités égal
vaines et dont la science moderne a rejeté irrévocablem
joug.

Philosophie et christianisme.

Dialogue entre un rationaliste et un chrétien.
(Suite.)

Osius disait, d'après Hérodote: « pour honorer les
sois vertueux. »

Orphée dit aussi: « Il ne suffit par d'honorer Die
des sacrifices et des cérémonies pompeuses ; il faut en
pureté du cœur ; il se laisse plutôt fléchir par *la vertu* q
les offrandes. »

Numa disait: « Nous devons moins honorer les die
« des sacrifices, des vœux et des prières, que par *la pu*
« *nos pensées* et *la sagesse de notre conduite.* »

On fait dire à Odin, le Dieu sauveur du Nord: « L
« mier principe de morale est de servir les dieux, et
« *honorer par la justice.* »

On trouve dans les livres de Moïse, de Tobie, de Ph
juif philosophe, dans les traditions des Esseniens, des
pes comme ceux-ci:

« Il n'y aura parmi vous *aucun pauvre.* — ce que
« veux pas qu'on te fasse, prends garde de ne pas le
« autrui. — Si tu as beaucoup donne beaucoup ; si tu
« donne un peu de bon cœur. — Pardonne à ton proch
« quand tu prieras tu seras pardonné. — L'amour des
« mes embrasse la charité, l'égalité, et la communau
« biens, — etc., etc., etc. »

Lisez les poëtes et les philosophes de l'antiquité
serait trop long de vous citer les noms, vous y trouve
maximes qu'on dirait arrachées à l'Evangile, tandis qu
l'Evangile qui les leur a arrachées:

« Les pauvres sont sous la garde du roi des cieux. -

« conque donne dans un élan du cœur; éprouve un doux ra-
« vissement, même lorsqu'il se dépouille pour donner. —
« Tous les hommes sont frères par la nature. — Vous êtes
« tous frères. — Si tu peux le bien, tu le dois. — Partage
« tes richesses avec les malheureux. — Puissent les hommes
« n'avoir qu'un cœur, une fortune, une vie. — Tant que nous
« serons parmi les hommes, pratiquons l'humanité. — Si tu
« veux imiter les dieux, répands tes bienfaits, même aux in-
« grats. — Qu'y a-t-il de meilleur, de plus grand que la bonté
« et la bienfaisance ? — N'existe-t-il pas une charité naturelle
« entre les hommes de bien ? — C'est par la bienfaisance que
« nous approchons le plus de Dieu. — Le peuple a-t-il froid,
« c'est moi qui en suis la cause ; a-t-il faim ? c'est ma faute ;
« tombe-t-il dans quelque crime ? j'en dois être regardé comme
« l'auteur, etc. etc. »

Vous voyez donc, mon cher, que les anciens ont connu la charité aussi bien que les chrétiens et, comme les chrétiens, ils avaient des établissements et des institutions destinés à secourir les malheureux, les blessés et les malades.

Tous les peuples primitifs jouissaient de la *liberté*, et ce sont particulièrement les dogmes inventés par les prêtres qui ont maintenu les castes, les maîtres et les esclaves, constitués par la conquête et le despotisme des peuples vainqueurs. J'ai bien le droit d'*examiner* l'Evangile à ce sujet, car il est si obscur que des chrétiens l'invoquent encore aujourd'hui pour justifier la plus abominable des propriétés, celle de l'homme devenu l'égal d'une bête de somme.

L'égalité de nature entre les hommes était virtuellement reconnue, longtemps avant notre ère, dans cette loi des Egyptiens qui assimilait le meurtre d'un esclave à celui d'un homme libre, et, sous ce rapport, les Egyptiens étaient plus avancés que certains peuples chrétiens.

La légitimité de l'esclavage était positivement contestée chez les Grecs, dès le temps d'Aristote, et, au nom de l'Evangile, elle est encore attestée de nos jours comme un droit divin.

Corondas, Licurgue, Pythagore, avaient établi les lois de l'égalité. Les disciples d'Epicure vivaient en commun dans la plus intime égalité, et l'on ne vit jamais une société mieux réglée que la leur.

Platon avait adopté le principe de l'égalité dans la communauté, quoiqu'il n'en fît pas toujours une heureuse application.

Socrate ne cessait de dire que l'inégalité est la cause de tous les maux.

Les Esseniens, dont Jésus paraît avoir fait partie, vivaient dans la plus parfaite égalité et dans la communauté.

Les anciens Germains ne connaissaient pas la propriété individuelle; ils alléguaient, dit César: « que chacun voudrait « étendre ses possessions et que les plus forts dépouilleraient « les plus faibles; qu'avec l'amour des richesses naîtraient « les factions et les discordes; que le sentiment de l'egalité « maintient la paix parmi les hommes. »

Il existait, dès l'antiquité la plus reculée, une secte d'Indiens qui avait devancé tous les philosophes de la Grèce et qui proscrivait l'esclavage en voulant que les hommes se traitassent en égaux.

La Chine avait aussi une secte antique qui pratiquait la communauté des biens.

Zoroastre disait: « Quelque favorisés que nous soyons par « la richesse et les honneurs, ne nous considérons jamais « comme sortis du cercle d'égalité naturelle établi par le « Créateur..... »

Je pourrais multiplier ces citations à l'infini; mais en est-il besoin pour prouver que Jésus n'a rien dit de plus que ses prédécesseurs, les sages de l'antiquité, quand il s'écrie: « Aimer « Dieu et le prochain, c'est toute la loi et les prophètes. — « Bienheureux les pauvres et ceux qui souffrent. — Malheur « aux riches, ils seront infailliblementd amnés. — Faites aux « autres ce que vous voudriez qui vous fût fait. — Vous êtes « tous frères et enfants du même Dieu, etc. »

Je le répète, tous ces *révélateurs* célèbres de l'humanité

20 Décembre 1862. 2e Année. N° 24.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu ? — La vérité ! — Consulte ta raison !

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de : 5 fr. par an ; — 2 fr. 50 c. pour six mois ; — 1 fr. 25 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications à M. Blanchard, imprimeur, à Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 10 centimes chez M. Daviet, Longemalle ; — à la Librairie étrangère, quai des Bergues ; — chez M. Caille, place Chevelu et chez Rosset-Janin, rues Croix-d'Or et Mont-Blanc.

La religion naturelle.

(11e article.)

Spiritualité de l'âme. — Dernière objection.

Pour dire toute notre pensée, ce qui nous inquiète le plus dans la théorie des deux substances, esprit et matière, c'est que nous trouvons à cette théorie quelque chose des allures d'un dogme surnaturel. Cette essence mystique et incompréhensible, ce je ne sais quoi de céleste dont on pétrit l'âme, nous fait l'effet d'émaner des vieux et ténébreux sanctuaires de la révélation bien plutôt que d'une observation calme et rationnelle des phénomènes de la vie morale. Que l'idéal divin, inaccessible par son infinitude et sa perfection à la portée de no-

sans bornes, vis-à-vis de son créateur, au point de mériter des supplices éternels, pour peu qu'elle se montre indocile à la voix de ses guides sacrés. Ainsi les théologiens font notre âme, à la fois de la même essence que Dieu et stupide, libre et esclave, corrompue et immortelle.

On ne devrait rien rencontrer d'analogue dans les doctrines qui comptent avec la logique. Cependant nous avons vu que la théorie des deux substances fourmille d'hypothèses et de paradoxes. Elle suppose d'abord résolue la question même de substance, qui ne l'est pas du tout, de l'aveu des psychologues; elle livre la philosophie à une divergence stérile de systèmes; elle rend totalement inexplicable l'harmonie qui éclate entre les diverses forces constituant l'être humain, et l'influence manifeste de ces forces les unes sur les autres. Pour mieux assurer mon unité et mon identité, on commence par scinder ma personne en deux essences opposées, antinomiques et incompatibles. Mes organes, mes passions, mon caractère, ma mémoire, mon imagination, une partie même de mes idées et la meilleure, ce qu'on nomme les *idées innées*, rien de tout cela n'est proprement moi ni ne vient de moi, car l'âme gît simplement dans ma faculté de penser, ayant conscience d'elle-
ême, ou dans ma volonté, ou dans les deux puissances réu-
s.

n se plaindra ensuite que la philosophie soit stationnaire;
ccusera de tourner dans un cercle monotone de systè-
e remplaçant à tour de rôle. Il nous semble cependant
visager d'un peu haut le mouvement philosophique
s derniers siècles, et si l'on veut tenir compte de ses
ultats, le prétendu cercle n'enferme plus que ceux
lent pas en sortir. Au seizième siècle, la Réforme in-
le principe du libre examen au sein du monde théo-
ui tenait alors sous sa dépendance toutes les sphè-
ensée. Au dix-septième, le spiritualisme représen-
rnier degré d'affranchissement de la philosophie du
royances révélées et créait la méthode d'analyse
ue. Au dix-huitième siècle, le sensualisme ache-

Et maintenant les théologiens du christianisme tout entier ne jurent plus que par Descartes, en matière philosophique.

Les partisans de la religion naturelle ne devraient-ils pas ressentir quelque embarras de se trouver si bien d'accord avec la théologie ?... Ils objecteront, peut-être, que Voltaire et Rousseau, qui n'étaient rien moins qu'amis avec les théologiens de leur temps, professaient le spiritualisme. Mais, d'abord, Voltaire et Rousseau sont déjà d'un siècle en arrière de nous. Secondement, le spiritualisme de ces deux illustres écrivains avait bien peu de consistance. Voltaire y mêlait, sans grand scrupule, le sensualisme de Locke; Rousseau, homme de sentiment par dessus tout, flottait sans cesse entre la raison et la foi. Nous dirons, enfin, qu'au dix-huitième siècle, il n'y avait guère à choisir, vu l'état général des esprits, qu'entre le spiritualisme et le sensualisme, et que si, aujourd'hui encore, tout se réduisait à cette alternative, nous ferions, probablement, ce que firent Voltaire et Rousseau. Mais la philosophie et les sciences ont marché depuis lors ; la question se trouve posée sur un nouveau terrain ; les deux systèmes contraires sont également dépassés. Il ne s'agit plus de choisir entre l'esprit et la matière, car, nous ne saurions trop le répéter, les notions d'esprit et de matière sont également convaincues d'étroitesse et d'inanité ; la grande loi d'unité se dégage chaque jour, avec plus d'éclat, de tous les travaux de la pensée, comme de toutes les manifestations de la vie universelle.

Oui, l'unité de principe dans l'infinie variété des modes et des formes, et dans la gradation ascendante des évolutions, voilà ce qui caractérise éminemment le concept rationnel de notre temps sur la nature et sur l'homme. De même que l'idée d'infini est désormais la base, l'élément organique de toute notion de Dieu, de même l'unité est le point de rencontre, ou, si l'on veut, le terme d'arrivée de toutes les routes que s'est frayées la connaissance moderne dans chaque branche d'études. Et combien cette idée satisfait mieux la raison, porte

leurs pasteurs en tête. cette égalité n'était qu'une imi
des Esséniens, des Spartiates, des Pythagoriciens, des E
riens, des Indiens, des Chinois ; c'était une copie de la r
blique de Platon, comme plus tard on a copié sa *Tri*
C'était une tradition de la vieille philosophie et de cet â
d'or rêvé par les imaginations malades, qui cherchaient c
idées de bonheur dans le passé, ne les trouvant pas dans
présent et désespérant de l'avenir.

Mais ce qu'il y avait de plus rationnel dans les idées c
Jésus, c'est qu'il rejetait les pratiques indifférentes et mult
pliées du culte Mosaïque, ainsi que les hiérarchies qui rapp
laient un culte devenu intolérable. Point de sacerdoce, poin
de cérémonies pompeuses, point de temple où l'on claquemur
Dieu, point de jeûnes, point de viandes défendues, point d
jours d'abstinence, agapes fraternelles où tout est mis e
commun et où le riche fait le sacrifice de son superflu au
profit de tous. Voilà par où commence le christianisme.

La prière même est réduite par Jésus à une simple aspiration
à une humble formule de respect pour la volonté suprême. Il ne
veut pas qu'on demande rien à Dieu, *qui sait mieux que nous ce
qu'il nous faut*, et il frappe d'avance, dans cette objurgation,
d'un fouet sanglant, les nouveaux scribes et pharisiens qui ont
altéré sa doctrine au point d'en faire le code de l'abrutisse-
ment, du fanatisme et de la mendicité devant Dieu : « Mal-
« heur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que,
« sous prétexte de longues prières, vous dévorez les maisons
« des veuves et des orphelins. »

Jusque-là, vous voyez, mon cher, que les mots *christianisme*
et *philosophie* ne hurlent pas trop de se trouver accouplés.

Les évangiles, tels qu'ils nous ont été transmis postérieu-
rement, avec les mélanges introduits par leurs rédacteurs, avec
la légende merveilleuse, les miracles, etc., etc., ne disent d'ail-
leurs rien de la *trinité* chrétienne, institution sacerdotale pos-
térieure, imitée de la trinité indienne et platonicienne, et Jé-
sus aurait été fort étonné si on lui eût annoncé qu'il devien-

drait Dieu, troisième personne de cette trinité, et ne faisant qu'un seul et même Dieu avec les deux autres personnes.

Je ne vous ferai pas l'histoire de la formation des dogmes qui mirent des siècles à se former successivement, jusqu'au dix-neuvième siècle, où l'on a eu le courage presque insolent de proclamer un dogme nouveau sans lequel on ne peut plus être sauvé : celui de l'immaculée conception de Marie, toujours vierge, ainsi que le culte de cette espèce de déesse qui, avec des milliers de saints, a fait du christianisme catholique une véritable religion mythologique et idolâtrique.

Je ne chercherai pas à vous peindre la formation de la théocratie aristocratique la plus despotique et la plus inégalitaire, dans la religion de l'égalité et de la fraternité, qui sanctifie le pauvre et qui condamne implacablement le riche et le dominateur.

C'est ici surtout que le christianisme cesse d'être d'accord avec la *philosophie*, que ses prêtres maudissent avec imprécations, et qu'il se montre antipathique avec les progrès de la civilisation.

C'est ici, particulièrement, que le *libre examen* devient une nécessité, sous peine de voir l'esprit humain arrêté dans son essor pour retomber dans les catacombes de la superstition et de l'abrutissement.

Moi. — Tout cela est fort bien; vous vous dites *chrétien et rationaliste*; mais, suivant moi, vous vous donnez un titre de trop, celui de *chrétien*. Car enfin, si vous ramenez le christianisme à la pure tradition philosophique de l'humanité, si vous n'en acceptez que ce qui est inaccessible à la contradiction, l'idée de l'être infini, universel, la religion des droits et des devoirs, de la justice, de la morale; un culte intérieur assez compréhensible pour contenir ce qu'il y a d'essentiel dans toutes les croyances, assez rationnel pour correspondre au degré d'éducation où se trouve arrivée l'élite du genre humain; une religion enfin, qui cimente le lien entre tous les hommes par le bon sens universel, vous n'êtes pas *chrétien*, vous êtes

moments. Les récentes funérailles de M. Th. Ver Haegen, l'un des hommes les plus considérables de la Belgique, ont appelé de nouveau l'attention sur cette Société.

« M. Verhaegen, ancien président du Parlement belge, administrateur de l'Université de Bruxelles, grand-maître de la maçonnerie de Belgique, et l'un des principaux chefs du parti libéral, est mort comme il avait vécu. Il a légué cent mille francs à l'Université de Bruxelles, qu'il avait fondée; cinquante mille francs à la loge des Philanthropes, et cinquante mille francs aux hospices de la capitale de la Belgique.

« Malgré des instances réitérées, les membres du clergé de Bruxelles n'ont pu être admis auprès du mourant. Il n'y avait point de prêtre non plus à son convoi, et les dignitaires des loges belges, en grand costume, y ont remplacé la pompe religieuse ordinaire. Enfin, la Société des Solidaires était tout entière à ce cortége funèbre, où la cour était représentée.

« On conçoit que les feuilles cléricales de Paris jettent les hauts cris à ce sujet. Le *Monde* s'étonne de ce que le roi se soit fait représenter à ces funérailles, « où le catholicisme a « été bafoué depuis le commencement jusqu'à la fin. »

« C'est toujours le même raisonnement : liberté pour les catholiques exclusivement. Les autres croyances n'ont aucun droit. Se passer du prêtre, c'est injurier la religion. La présence même du roi Léopold, qui est protestant, à ce convoi d'un des hauts fonctionnaires de l'Etat, est, d'après cette manière de voir, une impiété. »

Pour nous, nous ne voulons tirer qu'un enseignement de cette scission qui se fait de plus en plus profonde entre les amis des idées modernes et le catholicisme. C'est une lutte ouverte désormais, et elle ne peut que s'étendre. Que les âmes pacifiques, que les esprits religieux en gémissent, nous le comprenons. Mais à qui la faute ? L'humanité suit sa marche providentielle. Elle ne saurait rétrograder.

Imp. Blanchard, Rive

27 Décembre 1862. 2e Année. N° 25.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de: 5 fr. par an; — 2 fr. 50 c. pour six mois; — 1 fr. 25 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications à M. Blanchard, imprimeur, à Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 10 centimes chez M. Daviet, Longemalle; — à la Librairie étrangère, quai des Bergues; — chez M. Caille, place Chevelu et chez Rosset-Janin, rues Croix d'Or et Mont-Blanc.

La religion naturelle.

(12e article.)

Le vrai spiritualisme.

Toutes les incertitudes, toutes les divergences, toutes les aberrations de la psychologie viennent d'une seule cause. On a voulu raisonner sur des hypothèses au lieu de s'en tenir à l'observation des faits. Ce n'est pas que l'étude des faits ait été négligée : rien de plus attentif, de plus pénétrant, de plus raffiné que l'analyse dont les facultés et les opérations de l'esprit humain ont été l'objet; mais des idées préconçues dominaient cette analyse. On supposait connue la nature, la substance intime des choses. Bien avant que la science posi-

tive eût abordé avec succès l'examen des problèm
mentaux de la vie organique et même inorganique,
tout décidé par le sentiment ou d'après l'apparence.
la théologie était là, impérieuse, menaçante, com
raison, proscrivant l'étude impartiale, au profit du su
Les philosophes avaient fort à faire pour échapper à
cueils et ne pouvaient guère arriver du premier co
malheur, plus que leur tort, fut d'accepter les théori
nues et de conclure trop vite. Ils ne se dirent pas ass
leur appartenait de découvrir les lois du monde
une telle œuvre réclamait pourtant le concours des
teurs au monde visible, ou, en d'autres termes, que,
voir s'il y a pluralité de substance première, s'il y a
matière, il faudrait non-seulement connaître à fon
mais encore la matière, posséder la notion complèt
des caractères inhérents à chaque substance, voir c
où finit l'une et où commence l'autre, avoir saisi l'es
principe vital sous ses manifestations multiples et g
savoir ce que c'est qu'une force, comprendre le lien
le minéral à la plante, la plante à l'être animé, etc. (
der de la nature de l'être humain avant de savoir s
comment pousse un brin d'herbe et comment se me
secte, c'est faire preuve d'une étrange précipitation.

De là est venu l'antagonisme funeste qui s'est pr
puis un ou deux siècles, entre les sciences physiques
logie. A mesure que le naturaliste, le géomètre, le
l'astronome, etc., pénétraient plus avant, grâce aux
analytique et expérimentale, dans la connaissance
réels et tangibles, ils s'éloignaient davantage des ph
creusant subtilement de stériles abstractions et

même pas le pouvoir de faire cesser ce dédain. Le sensualisme n'était qu'une réaction contre le spiritualisme; il ne possédait pas des bases plus solides. Il procédait aussi d'une hypothèse, savoir la matérialité de toute chose et, partant, de l'esprit. Mais la matérialité n'est pas plus un principe essentiel et démonstrable que la spiritualité; et, certes, s'il fallait absolument faire son choix entre les deux hypothèses, nous l'avons déjà dit, nous ne balancerions pas à préférer celle qui donne le spiritualisme pour essence aux facultés intellectuelles et morales de l'homme à celle qui ne voit là que matière, dans le sens ordinaire du mot.

Heureusement l'époque de la réaction est passée et le jour s'avance où l'on pourra, à l'aide même de la méthode des sciences physiques, construire une théorie de l'esprit qui soit l'expression sincère et complète de tous les phénomènes de notre vie morale.

Nous pensons, nous sentons, nous voulons, ou, en d'autres termes, nous sommes doués d'intelligence, de sensibilité et d'activité libre. Voilà qui est certain, indubitable. On peut ignorer la substance première dont nous sommes faits, mais on ne peut pas douter que notre nature se caractérise par les attributs que nous venons d'indiquer et qui forment, pour l'homme, un mode d'existence très-supérieur à celui dont jouissent tous les autres êtres. Il y a déjà intelligence, sensibilité et volonté chez les animaux, mais à un degré infiniment moindre que chez l'homme et, surtout, sans que l'animal paraisse se rendre bien exactement compte de son existence intellectuelle ou en avoir nettement conscience. La supériorité de l'homme sur l'animal se montre encore par la puissance qu'il possède de généraliser et d'abstraire, c'est-à-dire de comparer ses perceptions entre elles, de manière à en tirer une conclusion d'ensemble et des idées pures, ce qui lui permet d'arriver à la science et de progresser. Une autre supériorité encore de l'homme est la faculté de parler ou de manifester sa pensée et ses sentiments au moyen du langage articulé.

Mais la plus importante de toutes les supériorités de

l'homme sur l'animal réside peut-être dans cette faculté qu l'on nomme RAISON.

Le mot *raison* s'emploie en divers sens : tantôt c'est l'en semble de nos facultés pensantes agissant sous le gouverne ment de la logique, tantôt c'est spécialement la puissance lo gique elle-même ou l'art du raisonnement, tantôt c'est un faculté-mère contenant en germe tous les éléments essentiel de notre vie intellectuelle et morale.

Il ne faut d'ailleurs ni s'étonner ni s'alarmer de la va riété des sens attachés au mot raison : cela tient à ce que création et son emploi ont de beaucoup précédé sa détern nation scientifique, laquelle détermination n'est même pas e core complètement faite et ne le sera que lorsque la psycl logie aura extirpé de son sein toute idée préconçue et to hypothèse.

La raison, entendue suivant le dernier sens, se car térise par trois tendances fondamentales qu'on nomme philosophie le *Vrai*, le *Beau* et le *Bien*. Aspirer au vrai, beau et au bien, c'est la nature propre de notre raison, et nous avions à donner une définition du rationalisme, tels seraient les termes essentiels. Ils constituent aussi, à yeux, le véritable spiritualisme.

Il y a, en effet, dans l'homme, bien d'autres tendances d'autres mobiles. Nous convoitons le bien-être matériel et jouissances des sens ; nous recherchons des satisfactions d mour-propre; nous ressentons des sympathies de divers g res; mais, au-dessus de tout cela, apparaît ce groupe d'as rations qui représente l'objet propre de la raison et qui se sume dans la possession du vrai, du beau et du bien. N comprenons, nous voyons que la dignité, la grandeur, l' cellence de notre nature réside dans cette possession et d la subordination de tous les autres mobiles à la poursuite ce but.

Bien plus, nous nous sentons obligés intérieurement de s mettre notre vie au gouvernement des mobiles rationn nous méprisons quiconque méconnaît cette obligation ; n

nous estimons nous-mêmes en proportion de l'obéissance volontaire que nous obtenons des autres mobiles à la recherche du vrai, du beau et du bien.

Tel est, pour nous, le véritable spiritualisme. Le matérialiste consiste à ne pas admettre cette subordination des mobiles inférieurs à la raison ; à dire que l'homme gît tout entier dans les sens, les satisfactions physiques et les passions ; que la morale, ou le bien, est un vain mot; que la vérité n'est pas, ou reste inaccessible à notre intelligence; qu'aucun devoir ne prévaut contre notre égoïsme et qu'il n'y a même pas de devoir au-delà des exigences de l'intérêt personnel.

Une pareille théorie ne saurait résister à l'évidence des faits, à la lumière irréfragable de notre raison et au cri de notre conscience. L'ordre social sert de contre-épreuve à la réalité du spiritualisme ainsi compris; car il est évident que la sociabilité humaine serait dénaturée, avilie, frappée au cœur par la prédominance du matérialisme. Il n'est pas jusqu'à une association de malfaiteurs qui ne se voie contrainte de subir l'empire des principes rationnels pour les rapports entre eux des individus qui forment cette association. Et si l'existence même de la société est attachée à celle des mobiles rationnels, à plus forte raison le progrès social en dépend-il. Accroître la somme des connaissances, ou du vrai, et développer l'amour du beau et du bien, c'est l'âme de ce progrès.

Mais remarquons toujours que le dogmatisme de substance ne change en aucune façon cet état de choses. Tout repose ici sur des phénomènes authentiques, indubitables et dont chacun de nous peut vérifier en lui-même l'existence. Je me sens un être intelligent, moral et libre, indépendamment de toute hypothèse sur l'essence de mon être; de quelque substance que je sois pétri, je me vois également fait pour aller au vrai, au beau et au bien.

Reste la question de responsabilité ou de sanction du bien qui nous conduit à l'examen du troisième dogme de la religion naturelle, l'immortalité de l'âme.

Philosophie et christianisme.

Dialogue entre un rationaliste et un chrétien.

(Suite et fin.)

Pour terminer, je veux vous citer quelques exemples de pères de l'Eglise qui vous prouveront qu'à leurs yeux *christianisme* et *philosophie* étaient une seule et même chose.

Origène et Minutius Félix attestent que la primitive Eglise proscrivait les temples et les autels, attendu que Dieu habite l'univers et qu'on ne peut le renfermer entre quatre murs. C'était le développement de l'idée de Jésus : « Priez dans votre « chambre... dans le secret... ne parlez pas beaucoup, ne « demandez rien... » — Aussi les païens traitaient les premiers chrétiens, vrais philosophes, d'athées, parce qu'ils ne les voyaient s'adonner à aucun culte extérieur.

Tertulien disait : « Nous sommes tous prêtres et rois ; » c'est-à-dire *prêtres* par notre conscience, *rois* par notre liberté.

Je crois que c'est lui qui disait aux païens : « Pourquoi nous persécutez-vous à cause de notre *philoso-* « *phie?* »

Saint-Clément d'Alexandrie pensait : « que le juste ne diffère « point du juste, qu'il ait ou qu'il n'ait pas vécu sous la loi ; » c'est-à-dire que tout honnête homme est suffisamment chrétien.

Saint Justin dit que tous les hommes qui vivent *selon la raison sont véritablement chrétiens*, et c'est l'expression la plus large et la plus philosophique du christianisme. Sous ce rapport vous conviendrez que les *rationalistes* seraient d'excellents *chrétiens* et que les chrétiens ne devraient être que des rationalistes.

Saint Jean Chrisostôme s'écrie : « Honneur et paix à tous « ceux qui ont fait le bien, soit juifs, soit chrétiens ! » — N'est-ce pas le cri du rationaliste?

Je pourrais multiplier ces citations. Il en résulte que le vrai culte, la vraie religion, consistent dans la pratique de la raison, qui a créé la loi morale et nous entraîne à l'amour de l'humanité par le sentiment de la justice. C'était là l'opinion des sages de l'antiquité, recueillie par le christianisme, qui lui a donné son nom, parce qu'il l'a fait triompher. Voilà pourquoi je me dis *chrétien.*

Moi. — Merci de vos explications, mon cher ami, je ne veux pas insister davantage ; que m'importe que vous vous disiez chrétien, puisque vous êtes philosophe et que votre religion, à vous, ne met aucun obstacle au progrès de la raison, puisqu'elle n'est que la raison même, sous un autre nom.

Vous êtes d'accord avec le philosophe Confucius : « On se « rapproche de Dieu en perfectionnant sa raison. »

Vous êtes d'accord avec Brahma : « La bienveillance en« vers la créature, c'est la religion. »

Vous êtes d'accord avec le philosophe Kant, qui n'admettait pas même l'existence du Christ : « Tout ce que, indépen« damment d'une vie honnête, l'homme croit devoir offrir à « Dieu pour se le rendre favorable, constitue un faux « culte. »

Vous pensez que la morale est la seule religion légitime.

J'avais cru et je crois encore que la religion chrétienne n'existe point à l'état de sentiment vague et indéfini, de piété quelconque ; qu'elle est *positive, dogmatique, déterminée* ou qu'elle *n'est rien* ; je voudrais m'être trompé comme vous.

Je suis heureux d'apprendre que les sages de l'antiquité étaient chrétiens ; que Brahma, Bouddha, Fô, Confucius, Orphée, Numa, Odin, Socrate, Platon, Pythagore et *tutti quanti* étaient de bons chrétiens et que les bons chrétiens n'étaient que des philosophes et des rationalistes sous un nom nouveau et sous une idée mystique.

Ma foi, vous êtes en tous cas dans la voie de la vérité et de la raison, je ne puis rien exiger de plus. Qu'importe le nom traditionnel qui vous sert de drapeau, puisque cela ne change

l'imagination vierge des enfants et leur imprimer dans le cerveau, à l'aide des bougies et des noix dorées, l'histoire de l'enfant Jésus, né d'une vierge, fils de Dieu, Dieu lui-même, annoncé miraculeusement aux mages, etc., etc. Les sucreries ont servi de recommandation aux petits livres pieux, et les rubans aux sermons plus qu'inintelligibles des organisateurs de ces fêtes. Dans les familles, on a préparé l'arbre de Noël, mais par suite d'une habitude acquise, sans y mêler l'idée religieuse, et plutôt pour éviter Challande et la dame de Noël que pour célébrer la naissance du second Dieu de la Trinité.

Un fait attristant et qui montre combien on est encore éloigné de la tolérance dans le monde chrétien, s'est passé tout récemment. Un prêtre, chargé de prononcer quelques paroles sur la tombe d'un malheureux père de famille écrasé sous les décombres d'une maison en démolition aux Eaux-Vives, a pris l'occasion de ce que cet accident était arrivé un dimanche, pour apostropher le défunt en disant : Si tu n'avais pas travaillé le dimanche, tu ne serais pas là ! On nous assure que l'auteur de ces paroles malencontreuses a eu grand'peine à se soustraire au ressentiment des ouvriers présents, qui faisaient observer que leurs familles mangent le dimanche comme les autres jours, et que certains travaux ne peuvent être ajournés.

Un conflit intéressant s'est élevé à Leipzig, entre la commune, qui demande pour son pasteur un libre-penseur, M. Krebs, et le gouvernement, qui veut imposer au candidat une profession de foi orthodoxe. La victoire restera nécessairement à l'autorité royale ; mais cette victoire elle-même laissera dans la population de Leipzig un germe de rationalisme qui ne tardera pas à féconder.

Imp. Blanchard, Rive

se rendre visible aux mortels qu'en se fixant à la matière terrestre et en prenant la forme humaine par la *médiation* de Mithra, roi *de la ville du soleil*, *dominus sol*, seigneur soleil.

A Saïs, le temple d'Isis, la grande déesse égyptienne, portait cette inscription : « Le fruit que j'ai engendré est le soleil. »

Saint Jean-Baptiste, suivant la tradition, prononce une parole qui exprime la même idée : « Il faut qu'il *croisse* et que je *diminue*, dit-il à ses disciples. Or, saint Jean, conçu *six mois* avant Jésus-Christ, était né en solstice d'été, au moment où les jours commencent à *diminuer*, et Jésus-Christ, au contraire, est né en solstice d'hiver, au moment où les jours commencent à *croître*. Cette explication tend à faire de l'enfant Jésus une personnification du soleil naissant. C'est déjà, évidemment, une tradition de la religion des Perses, adorateurs d'Ormusd, dieu de la *lumière*, intelligence première incarnée dans le soleil et du soleil dans l'homme.

(*La fin au prochain n°.*)

Chronique de la semaine.

S'il est une semaine chrétienne par excellence, c'est sans contredit celle qui vient de s'écouler. Noël est, aux yeux de beaucoup de gens, le trait d'union qui joint le ciel à la terre, le symbole de Dieu se faisant homme, le rapprochement entre la divinité matérialisée et la matière divinisée. Il leur est difficile, sans doute, de se rendre compte d'un dogme aussi contraire à la nature même des choses ; mais les prêtres ont entouré de tant de poésie enfantine, d'un vernis d'amour si bien préparé, cette inconséquence monstrueuse, ce rêve fantastique, que les formes agréables ont fait passer trop souvent avec légèreté sur l'absurdité du principe.

Les arbres de Noël ont abondé. Plus que jamais, les pasteurs et leurs diacres se sont donné du mal pour agir sur

vait un million d'âmes, soit 200,000 ménages, et qu'en particulier l'armée égyptienne ne pouvait pas s'élever à plus de 100,000 hommes. Ils en concluent tout naturellement que l'histoire de la sortie d'Egypte telle qu'elle est rapportée par l'écrivain sacré est une fable ridicule, parce qu'il est inadmissible que les Hébreux, trois ou quatre fois plus nombreux que les Egyptiens, d'après le calcul ci-dessus, se soient laissé réduire à l'état de bêtes de somme par ceux qu'ils pouvaient anéantir ou subjuguer, et que, protégés par les miracles effrayants de Jéhovah, ils se soient, eux 600,000 hommes de pied, enfuis comme des voleurs de vaisselle devant une armée épouvantée déjà par dix fléaux consécutifs.

Pour nous, rien ne nous surprend plus dans les livres de l'ancien comme du nouveau Testament. Nous avons entrepris d'en montrer les absurdités et les contradictions, et plus nous avançons plus aussi nous voyons s'accumuler devant nous les éléments de notre travail. Continuons donc à comparer entre elles les allégations des auteurs sacrés, et laissons à nos lecteurs le soin d'en trouver les explications les plus logiques et les plus simples !

Le commencement du Chap. XIV de l'Exode est bien digne du reste. « *J'endurcirai* le cœur de Pharaon, et il vous « poursuivra, dit l'Eternel ; mais *je serai glorifié en Pharaon* et dans toute son armée, et les Egyptiens sauront « que je suis l'Eternel. » Singulière glorification, que celle qui consiste à provoquer un désastre pour se donner la satisfaction de le voir se produire ! On le comprendrait à la rigueur d'un enfant qui détruirait, dans un moment d'emportement, un homme de neige qu'il aurait fait de travers ; mais Dieu ne doit ni se fâcher ni rien faire qui ne soit juste et parfait, et nous ne pensons pas être démenti par aucun homme de bon sens quand nous disons que le rôle qu'on donne à l'Eternel dans les livres saints est à la fois odieux et pitoyable.

Le cœur de Pharaon bien et dûment endurci pour la onzième fois, ce monarque parla à ses serviteurs en leur exprimant son regret de voir s'enfuir les Israélites. Il fallait qu'il

d'un esprit. Ainsi la nature spirituelle de l'âme est le premier témoignage, le premier gage de son immortalité.

« En voici un second. Tout être a une destinée dont son organisme physique ou moral est à la fois la révélation et l'instrument. Or l'homme porte en lui des facultés, des aspirations, des besoins que la vie terrestre est impuissante à satisfaire. Il s'élève par la pensée jusqu'à l'idée de l'infini, du parfait, et y tend sans cesse; il croit au bonheur, il a soif de vérité et de justice. Rien de tout cela n'est réalisable ici-bas. Le complément ou l'objet final de sa destinée se trouve donc ailleurs. Ce serait accuser Dieu de cruauté et de mensonge que d'en douter.

« L'existence seule du mal suffirait pour démontrer la nécessité d'un monde meilleur. L'Etre suprême ne permettrait pas que tant de désordres vinssent troubler l'harmonie de ses œuvres, livrer la conscience humaine aux angoisses du doute, soumettre notre raison à de si rudes épreuves et notre vie à d'incessantes afflictions, abandonner enfin d'innombrables victimes au dur fatalisme des destinées terrestres, s'il ne se réservait pas, ce Dieu bon et juste, de tout redresser, de tout faire rentrer dans l'ordre prévu et voulu par sa sagesse, au sortir de la vie présente. Sans l'immortalité de l'âme, le problème du mal est insoluble; avec elle, le mal s'explique par la grandeur même de notre destinée. C'est l'obstacle à vaincre, la lutte à soutenir pour développer notre énergie, nous rendre vertueux et nous faire mériter une félicité sans bornes.

« Ne faut-il pas aussi que la morale trouve définitivement sa sanction? Qui voudrait se résigner à pratiquer le bien ici-bas, à préférer le sévère accomplissement du devoir aux jouissances de l'égoïsme, aux sollicitations de l'intérêt, à l'attrait des plaisirs sensuels, etc., etc., sans l'espoir d'une récompense ultérieure?... Quand nous voyons le juste méconnu, sacrifié, succombant sous le poids d'inexprimables souffrances, et le méchant heureux, pouvons-nous douter que l'heure des réparations doive venir? Notre raison ne proclame-t-elle pas invinciblement que le triomphe de la vertu, pour être

ajourné, n'est que plus certain? Et, puisque ce triomphe ne réjouit point toujours nos yeux sur cette terre, n'est-ce pas la preuve qu'il existe un monde meilleur où chacun recevra le juste prix de ses actions, bonnes ou mauvaises? Autrement, la liberté ne serait qu'un piége, les plus saintes prescriptions de la conscience une illusion et un leurre!...

« Le dogme de l'immortalité de l'âme se présente donc à nous comme un foyer lumineux qui éclaire notre esprit, échauffe notre cœur, nous rend léger le fardeau du malheur, explique les anomalies, les contradictions, les désordres de la nature visible, justifie Dieu et nous le fait aimer, confond l'incrédulité et glorifie la conscience !

« Nous ne savons pas, il est vrai, en quoi consistera positivement cette existence supérieure, ce bonheur sans fin, réservé à nos efforts. Nous ne pouvons pas non plus déterminer en quoi consistera le châtiment des coupables, et si ce châtiment sera temporaire ou éternel. La religion naturelle incline à croire que l'âme parcourra une série de développements ayant pour but de la perfectionner et de l'épurer de plus en plus, et que les méchants eux-mêmes trouveront, dans la miséricorde divine, un refuge qui abrégera les temps de l'expiation. Car il n'appartient qu'aux religions révélées de concevoir un Dieu implacable.

« Enfin l'immortalité de l'âme ne rencontre-t-elle pas un argument suprême et irrésistible dans l'unanimité de sa croyance à toutes les époques et chez presque tous les peuples? Le sauvage croit à une autre vie aussi bien que l'homme civilisé. Il n'est pas une théologie qui ne consacre ce dogme. Les cérémonies funèbres, instituées partout, dès la plus haute antiquité, la religion des morts, consacrée par le respect de l'univers entier et par les cérémonies de tous les cultes, en font foi. Les plus hautes doctrines philosophiques y ont adhéré; les plus grands génies lui ont rendu hommage. En un mot, c'est le cri, l'espoir, la consolation du genre humain ! »

Telle est la thèse.

Est-il donc possible de révoquer en doute le dogme de l'immortalité de l'âme? Et, en supposant que les considérations qui lui servent de support laissent prise à la controverse, peut-il y avoir utilité à entreprendre cette controverse? Ne vaudrait-il pas mieux respecter et confirmer, dans l'âme des hommes, la croyance à une autre vie, à une vie meilleure, dût cette croyance ne compter que pour une pieuse et salutaire illusion, que de tenter froidement de la combattre?

Voilà ce que nous nous sommes dit avant d'entreprendre le présent travail. Et pourtant nous allons passer outre. Nous allons faire subir, sans scrupule, au dogme de l'immortalité de l'âme, l'épreuve d'une sévère et impassible analyse. Nous allons reprendre un à un les arguments invoqués en sa faveur, pour en sonder la valeur. Notre raison d'agir ainsi est bien simple. Si l'immortalité de l'âme repose sur des bases solides, la discussion, loin d'affaiblir ces bases, ne pourra que les fortifier. Si, au contraire, elles ne résistent point à l'examen, aucune considération de sentiment ne saurait nous déterminer à les respecter.

Un poète a dit :

« Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable. »

Nous ajouterons que le vrai seul est utile; et c'est là une conviction qui, dans notre pensée, domine tout. Nous ne saurions croire que le salut du genre humain dépende d'une erreur, si douce et si consolante qu'elle paraisse. Pour des libres penseurs, la question se résume uniquement dans ces termes : l'immortalité de l'âme porte-t-elle les caractères de la certitude, autant qu'il est possible d'y atteindre en pareille matière? Au cas où elle ne possèderait pas ces caractères, nous ne verrions plus de motifs suffisants pour l'admettre, et nous croirions trahir la cause du rationalisme en le faisant.

Noël.

Naissance de l'enfant divin Jésus.

(Suite et fin.)

Entrons davantage au fond du sujet.

Au temps de Jules-César, le solstice d'hiver était fixé au 25 décembre, jour supposé de la naissance du Christ. A cette époque, les jours recommencent à *croître*, le soleil n'est qu'un faible enfant qui, allégoriquement, vient de *naître*. C'est le phénomène céleste que les anciens mystagogues ont figuré par la naissance d'un *enfant divin*.

Cet enfant se nommait *Horus* en Egypte, *Chrisna* et *Christen* aux Indes, Mithra en Perse, Bacchus en Grèce, Adonis en Phénicie, Athis en Phrygie et Jésus parmi les chrétiens.

Il naissait au milieu de la nuit, dans une grotte, ou *étable* ou *crèche*, où il était exposé, comme Jésus, à l'adoration du peuple. Cette circonstance nocturne avait d'abord pour but d'exprimer la prédominance des ténèbres sur la lumière à cette époque de l'année.

Chez les Perses, Mithra, au moment de sa naissance, était enfermé dans un souterrain ténébreux, image de la partie inférieure de l'univers, que le soleil occupait alors. Ce souterrain représentait alors les attributs de la nature, ses divisions astronomiques; c'était un emblême du monde.

Mais ce réduit obscur reçoit une nouvelle explication dans la position que le soleil occupait au milieu de la sphère céleste le 25 décembre. Il entrait alors dans la station du bouc Œgipan, dans l'*étable* d'Augias, *in stabulo Augiæ.* Ainsi, au début de sa carrière, il était censé habiter l'*étable céleste*. Or, la naissance de l'homme-Dieu sur la terre eut aussi lieu dans une *étable*; « il naquit, dit saint Justin, le jour où le soleil « prenait naissance dans la station du bouc céleste à laquelle répond l'*étable* d'Augias. »

Singulier rapprochement!

C'est également le 25 décembre, à minuit, que le calendrier romain annonçait la naissance du *soleil invincible, solis invicti* ; les Gaulois célébraient aussi la même fête, connue sous le nom de *vierge qui doit enfanter, virginis pariture, etc., etc.*

On voit que, pour la naissance du Christ, on a fait une légende surnaturelle avec le phénomène astronomique.

L'étoile d'*Orient* n'est que la constellation de la *vierge*, qui, à ce moment, s'élevait sur l'horizon. Elle était représentée dans les sphères par une *jeune fille allaitant un nouveau-né* et semblait concourir à la naissance du *Dieu-lumière*, en le produisant dans ses chastes flancs, sans le secours de l'homme et sans cesser d'être vierge.

C'est la *vierge mère* Isis, c'est Cérès qualifiée de « sainte vierge » et donnant naissance au jeune Bacchus des mystères, c'est « la vierge Persique, » toute belle, à la longue chevelure, « portant en ses mains deux épis et assise sur un trône, tenant « un enfant qu'elle allaite et nourrit, » ainsi qu'elle est représentée sur des sphères.

Dans tous les temples on voyait la figure de cette vierge, tenant l'enfant mystique qui devait détruire le mal et confondre le prince des ténèbres, c'est-à-dire le soleil nouveau qui remontait vers notre hémisphère pour « régénérer la nature. » Ce thème céleste sert de base à la moralisation chrétienne, qui a la prétention de régénérer l'espèce humaine.

Enfin, les Mages sont précisément des prêtres de Mithra, *adorateurs du soleil*, venus de Perse, berceau de la religion de Zoroastre, à laquelle les prêtres catholiques empruntèrent plus tard leurs sacrements, leurs cérémonies et leur costume. Qu'offrent-ils à l'enfant Jésus ? *l'or et l'encens*, consacrés au soleil, et de la *myrrhe*, arbuste dans lequel avait été métamorphosée la nymphe Myrrha, mère du bel *Adonis*, personnification du soleil !...

La Légende du Christ s'explique donc parfaitement par la symbolique céleste de la plus haute antiquité, indépendamment de l'existence douteuse du héros de la Légende, qui,

pourrait n'être qu'un de ces personnages mystiques semblable à Oziris, à Adonis, à Bacchus, etc., auxquels on prêtait aussi des aventures miraculeuses et des législations.

Les preuves pourraient se multiplier sous notre plume; mais il faut savoir se borner. Nous y reviendrons à l'occasion.

Les Litanies de Jésus sont, mot pour mot, celles du soleil, il n'y a que le nom à changer. Nous les expliquerons un jour.

Les Litanies de Marie sont tout ensemble celles des Grandes Madones de l'antiquité qui représentaient la nature et dont elle a tous les attributs, et celles de la vierge céleste et celles des mers du ciel, *Maria* (les mers), nom que les anciens donnaient aux immensités des espaces célestes qui semblaient engendrer, toujours *vierges*, la lumière qui donne l'intelligence et la vie. Nous expliquerons encore ces litanies.

On peut donc chanter, *très-rationnellement*, avec les hymnes catholiques de l'Avent:

« Le Seigneur va venir, il paraîtra une grande lumière ce « jour-là.

« Notre Seigneur descendra du plus haut des cieux et y « retournera.

« La terre, qui était déserte (pendant l'hiver), se réjouira; « elle abondera en fleurs et en fruits et elle sera dans une « effusion de joie et de louange.

« Le Seigneur a placé sa demeure dans le *soleil*, qui sort « comme un époux de la chambre nuptiale ; il parcourt l'es« pace des cieux d'une extrémité à l'autre.

« Une nouvelle lumière nous éclairera aujourd'hui parce « que le Seigneur est né.

« *Le Soleil est né de l'Etoile*. (*Communiqué.*)

La relique de Charroux.

Ce n'est pas au journal le *Siècle*, ainsi que l'annonçait le *Courrier de Luxembourg*, mais à l'*Indépendance belge*, qu'on

été adressés les faits concernant la fameuse relique de Charroux. Voici, d'après l'*Opinion nationale*, la correspondance adressée à l'*Indépendance belge :*

« On nous écrit de Charroux (Vienne) :

« Le 31 juillet dernier, M. Malapret, maire de notre commune, a signé, au nom de l'administration municipale, une pétition adressée à S. Exc. M. le ministre de l'intérieur, afin d'obtenir son autorisation pour une loterie au capital de 500,000 fr., offrant au public la chance de gagner des lots jusqu'à concurrence de 125,000 fr. et réservant 375,000 fr. pour l'accomplissement d'une œuvre de piété.

« L'abbaye de Charroux, fondée en 785 par l'empereur Charlemagne, reçut de sa munificence des dons considérables en terres, en argent, etc.,.. en reliques précieuses, et, parmi celles-ci, la plus précieuse de toutes, un fragment de la chair du Christ *(caro rubra)*, *merveilleuse relique*, comme le dit M. le maire, à laquelle la tradition attribue le nom moderne de Charroux (corruption de chair rouge).

« Ce morceau de chair donné par Charlemagne était le fragment de la chair du Christ détaché dans la cérémonie de la circoncision et merveilleusement conservé pour l'édification des races futures. Des bulles de plusieurs papes, et une entre autres de Clément VII, concédaient des indulgences à tous ceux qui assistaient à son ostension, une fois en sept ans. On la baisait pour procurer des accouchements faciles aux femmes enceintes et guérir de la stérilité. — Au 16me siècle, la sainte relique disparut à la suite de la prise de Charroux par les huguenots.

« En 1856, un ouvrier maçon, en abattant un pan de mur, découvrit deux reliquaires. L'évêque fut aussitôt prévenu, et le prélat, après avoir rassemblé une commission, composée d'ecclésiastiques et d'antiquaires, déclara par un acte public, en 1859, que les reliques providentiellement retrouvées étaient celles dont il était question dans les chartes de l'abbaye.

« Par le même acte, Mgr Pie ordonna que la relique *Caro*

de cette polémique que « le Saint Père n'a jamais repoussé les conseils amicaux de l'Empereur des Français, qu'il les a au contraire, toujours reçus avec une grande déférence ; » mais qu'il ne les a pas suivis jusqu'à présent et qu'à l'avis des organes ultramontains il a bien fait d'agir ainsi, parce qu'il a montré qui ne cédait à aucune pression. Bravo ! Voilà ce qui s'appelle faire bonne mine à mauvais jeu !

A Genève, rien de nouveau cette semaine sous le rapport religieux, si ce n'est l'apparition des *Etrennes* de Messieurs les Pasteurs. Nous aurons à les disséquer prochainement.

A propos d'étrennes, on a beaucoup remarqué, le jour de l'an, sur la place de la Fusterie et touchant au Temple, un panorama, représentant, entr'autres sujets, la passion de Jésus-Christ, avec cette inscription : « *Le rédempteur expire sur la croix, mis en mouvement par un mécanisme très-ingénieux.* » Que pensaient de ce *mécanisme ingénieux* les âmes pieuses de la paroisse ?

ERRATA PRINCIPAUX AU N° 25, ET A L'ARTICLE NOEL.

P. 296, ligne 7 : lisez *ésotérique* au lieu d'isotérique.

Ligne 16, au lieu de : *et le verbe du ciel avait été fait*, lisez : et *le verbe du ciel ; tout avait été fait par cette parole divine.*

P. 297, ligne 3 : lisez *Devas* au lieu de *Devos.*

Ligne 35, lisez *sous* au lieu de *sans.*

P. 298, ligne 1re ; lisez *revoilement* au lieu de *revoisement.*

P. 299 ligne 10 : au lieu de : *en* solstice, lisez *au.*

Imp. Blanchard, Rive

10 Janvier 1863. 2e Année. N° 27.

LE

RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de: 6 fr. par an; — 3 fr. pour six mois; — 1 fr. 50 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications chez M. Blanchard, imprimeur, à Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 15 centimes: à la Librairie étrangère, quai des Bergues; — chez M. Caille, place Chevelu, — et chez Rosset-Janin, rue de la Croix-d'Or et place du Mont-Blanc.

Avis aux abonnés du *Rationaliste*.

La Direction du *Rationaliste* a le plaisir d'annoncer aux abonnés de ce journal qu'elle a pris les mesures nécessaires pour que dorénavant chaque numéro ait 16 pages au lieu de 12. Cette modification aura pour effet, nous l'espérons, d'apporter une plus grande variété dans les articles, et nous permettra, ce à quoi nous tenons surtout, de publier désormais sans interruption les Etudes d'un de nos collaborateurs sur l'Ancien Testament.

Une légère augmentation d'un franc par année sur les abonnements nouveaux sera une faible compensation des sacrifices que nous devons faire pour pousser toujours plus

vigoureusement la publication de l'organe de la libre-pensée à Genève.

Certes, les sympathies qui ont, dès l'abord, accueilli notre entreprise et qui nous ont permis de faire une œuvre durable de ce qui paraissait devoir être une œuvre éphémère et sans avenir, les succès que nous avons obtenus depuis notre première apparition, sont de nature à réjouir tous les amis du rationalisme, sous quelque bannière philosophique qu'ils se rangent. Néanmoins, ce ne sera que par un redoublement d'efforts de toute espèce qu'ils pourront soutenir haut et ferme le drapeau du libre examen que nous avons résolument planté sur le sol genevois.

Vigilance et courage! L'avenir est pour nous, mais à la condition que nous unirons nos forces pour atteindre notre but, et que pas un de nous ne se retirera sous sa tente, au risque de voir ses amis succomber à la brèche!

La dernière plaie d'Egypte.... et la suivante!

(Suite des *Etudes sur l'Exode.*)

Nous venons d'examiner les absurdités qui se présentent les premières à la raison dans le récit de la délivrance des Israélites tel qu'il est rapporté aux chap. XII, XIII et XIV de l'Exode. Il nous reste maintenant à voir, sur la foi du Saint-Esprit, inspirateur des livres sacrés, comment s'est opéré ce grand événement.

L'Éternel n'avait pas négligé la moindre infraction aux lois de la nature pour conduire son peuple hors d'Egypte. Une colonne de nuée marchait devant les Hébreux pendant le jour, une colonne de feu durant la nuit, et, grâce à ce secours divin, les descendants de ce patriarche qui était venu en ligne droite du pays de Canaan dans celui de Gossen, eurent le rare bonheur de s'éloigner de plus en plus de leur but, pour atteindre la mer Rouge, juste à l'opposé de la terre promise. Ils arrivèrent, toujours munis de la vaisselle plate des Egyptiens, qu'ils

vaient eu le bon esprit de ne point oublier, jusqu'à Pi-hahiroth, entre Migdol et la mer, vis-à-vis de Bahal Tséphon.

On nous demandera sans doute où étaient placées ces localités, dont l'auteur biblique parle avec tant d'assurance. Jusqu'ici toutes les recherches faites pour en retrouver les traces ont été vaines. On n'a pu réunir à ce sujet que de vagues hypothèses, et l'on serait tenté de croire que cette véridique histoire se passait avant le déluge, ou que les voyageurs qui ont exploré cette terre classique des miracles ont été tellement aveuglés par la fameuse colonne de feu, qu'ils sont revenus sans avoir rien pu trouver de ce qu'ils cherchaient.

Quoi qu'il en soit de ce que peuvent alléguer les incrédules, les Egyptiens n'en poursuivirent pas moins, d'après le texte sacré, les enfants d'Israël, avec tous les chevaux des chariots e Pharaon, ses gens de cheval et son armée, jusqu'à ce qu'ils les eussent atteints au bord de la mer Rourge. Il est vrai qu'au verset 6 du chap. IX tout le bétail des Egyptiens avait péri, *y compris les chevaux et les ânes*, et qu'à moins que les mots de « chevaux des charriots de Pharaon » ne serrent à disigner des autruches ou des chameaux attelés au matériel de guerre du roi d'Egypte, il est impossible de ne pas être frappé de la contradiction qui existe entre ces deux parties du récit. Mais le dieu d'Israël, qui avait créé des poux afin de tourmenter les Egyptiens, pouvait bien avoir spontanément créé des chevaux destinés à poursuivre les Hébreux. Rien n'est incroyable pour ceux qui veulent croire *parce que c'est absurde*.

« Or l'Eternel avait dit à Moïse: Que cries-tu à moi? Parle aux enfants d'Israël, qu'ils marchent. Et toi élève ta verge et étends ta main sur la mer, et la fends, et que les enfants d'Israël entrent au milieu de la mer à sec. Et quant à moi, voici, je m'en vais endurcir le cœur des Egyptiens, afin qu'ils entrent après eux; et je serai glorifié en Pharaon et en toute son armée, en ses charriots et en ses gens de cheval. Et les Egyptiens sauront que je suis l'Eternel,

fit reculer la mer toute la nuit par un vent d'orient fort véhément, et mit la mer à sec, et les eaux se fendirent. »

Voyons, entendons-nous ! Que Moïse ait étendu sa main sur la mer, nous le voulons bien ; que l'Eternel ait fait reculer la mer toute la nuit par un vent d'orient fort véhément, nous n'y voyons aucun inconvénient, dès qu'il s'agit de miracles ; mais que la violence du vent d'orient, qui devait rassembler les eaux sur la côte occidentale, où se trouvaient justement les Hébreux, leur ait facilité la traversée, voilà ce qu'il nous est impossible d'admettre. Nous ne comprenons pas non plus que des eaux puissent *se fendre*, à moins que le souffle ne vienne perpendiculairement à la surface, auquel cas il doit conserver, jusqu'à la fin, une telle violence, que l'être vivant qui s'y opposerait ne manquerait pas d'être foudroyé. Au lieu de chercher une explication impossible, l'auteur sacré aurait donc mieux fait de dire simplement ceci : Dieu fit ce que bon lui sembla, et les Israélites traversèrent la mer à pied sec.

« Et les Egyptiens les poursuivirent, et ils entrèrent après « eux au milieu de la mer, savoir tous les chevaux de Pha- « raon, ses charriots et ses gens de cheval. Mais il arriva « que, sur la veille du matin, l'Eternel étant dans la colonne « de feu et dans la nuée, regarda le camp des Egyptiens et « le mit en déroute. Il ôta les roues de ses charriots et fit « qu'on les menait bien pesamment. »

Admirez avec quelle sollicitude le Dieu de l'univers s'occupe des détails les plus puérils ! Il ôte les roues des charriots, de peur que les Egyptiens ne poursuivent de trop près les Hébreux, et que ses prévisions ne se trouvent démenties par les faits. On dirait aujourd'hui avec la même raison : l'Eternel encloua les canons des Russes, afin que les Français pussent les battre à leur aise.

« Alors les Egyptiens dirent : Fuyons de devant les Israé- « lites, car l'Eternel combat pour eux contre nous ! »

Ce n'était pas trop mal pensé, et ce sentiment de déférence pour la volonté du Dieu des Juifs, de la part d'un peuple idolâtre, devait être de nature à lui faire trouver grâce devant

ce même Dieu, qui avait cru lui endurcir le cœur san
sir tout à fait, Mais la destruction des Egyptiens étant
dans les Conseils du Très-Haut, rien ne pouvait la c
car, dans l'Exode, Jéhovah n'a pas la même indulge
dans le livre de Jonas. Aussi dit-il à Moïse : « Etends
« sur la mer, et les eaux retourneront sur les Egypti
« leurs charriots et sur leurs gens à cheval. Moï
« étendit sa main, etc., etc., *et il n'en resta pas un*

Arrêtons-nous à ce mot, qui renferme à lui seul t
absurdités du récit. Les Egyptiens étaient convaincus
puissance surnaturelle combattait contre eux, et ce
ils se hasardent tous, sans aucune exception, au mili
mer, afin de poursuivre des gens dont ils ne demanda
mieux que de se débarrasser. Evidemment ils mettai
la bonne volonté possible à la réussite de ce dernier
onzième bien qu'il n'y en ait eu que dix !

La religion naturelle.

(14e article.)

I

L'âme peut-elle mourir ?

Après avoir lu notre dernier article, on nous rend
justice que, si nous n'adhérons pas, en fin de com
dogme de l'immortalité de l'âme, ce ne sera ni par ig
des raisons qu'il est possible d'invoquer à l'appui de ce
ni par légèreté d'esprit. Nous avons exposé la questi
le sens du spiritualisme le plus convaincu, sans rien
ler, sans rien amoindrir, avec gravité et bonne foi. N
pérons avoir gagné, par une telle façon d'agir, la c
de nos lecteurs et même celle de nos adversaires. Ils
fuseront donc pas de prêter une oreille attentive, mai
que le tour est venu pour l'inflexible logique d'élever

et de demander compte au sentiment du bien-fondé de ses allégations.

« L'âme, dit-on, ne peut pas mourir. Mort signifie, non destruction, mais décomposition ou séparation ; or l'âme est simple, une, sans étendue, sans parties ; elle ne saurait donc se décomposer. Elle ne fait que se séparer du corps, à l'heure où celui-ci se dissout, pour vivre pleinement de sa vie propre, de la vie d'un esprit. »

Il est, d'abord, à peine besoin de faire observer que ce raisonnement n'a de valeur, n'existe même que pour ceux qui admettent la dualité complète et absolue de substances, esprit et matière, dans l'homme, et qui supposent ces deux substances vivant côte à côte, sans développement commun, sans rien tenir l'une de l'autre, sans besoin de recours réciproque, ne fût-ce que pour se manifester. Car si, tout en procèdant d'une essence distincte, l'âme recevait quelque chose du corps ou de l'organisme, si elle lui empruntait ses moyens de perception et de manifestation, si la formation des idées ou seulement d'une certaine catégorie d'idées réclamait le concours des sens et du cerveau, il est bien clair que la dislocation de cet appareil diminuerait d'autant la vie de l'âme. Il ne lui resterait plus, après la mort du corps, que ce qu'elle avait en propre au moment de sa naissance, c'est-à-dire ces idées premières et vagues, qu'on nomme *inneés*, précisément pour exprimer qu'elles ne sont dues en rien à l'action de l'organisme. Or, se représente-t-on bien ce que serait l'âme privée ou débarrassée, si l'on veut, de cet arsenal de notions, de sentiment et de formes bien déterminés qu'elle tire du monde extérieur, et réduite aux seules idées générales et pures qu'elle tire, soi-disant, du fond de son essence?...

De deux choses l'une. Ou bien les idées innées forment toute l'existence de l'âme, et alors la vie réelle, celle du monde tangible, celle qui nous fournit nos affections terrestres, nos connaissances positives, etc., n'est, pour l'âme, qu'un hors-d'œuvre, qu'un rêve passager dont rien ne restera au réveil, pas même le souvenir. Le souvenir est, en effet, un phéno-

mène beaucoup plus sensible qu'abstrait, et que sa présence dans les animaux, qui ne sont que matière suivant tout bon spiritualiste, relègue au rang des attributs de l'organisme sensible. Ou bien la perception externe joue un rôle nécessaire pour l'existence de l'âme, et alors cette perception cessant, l'existence de l'âme succombe dans les mêmes proportions.

L'alternative nous paraît embarrassante. C'est pourtant à cela qu'aboutissent tous ces efforts de conciliation, tentés par les écoles modernes, entre le spiritualisme radical et hautain de Descartes, ne concédant rien aux sens et ne tenant au monde qu'à l'aide des *causes occasionnelles* ou de l'*harmonie préétablie* (1), et un spiritualisme mitigé, hybride, construisant la vie psychologique d'éléments matériels et spirituels. Pour ces dernières écoles, l'immortalité de l'âme devient forcément un amoindrissement de son existence. Quant au spiritualisme pur, il se trouve si rapproché, à ce point de vue de la théologie surnaturelle, que ce n'est guère la peine de l'en distinguer.

Du reste, peu nous importent les inconséquences du spiritualisme. Nous pourrions nous borner à dire que la preuve de l'immortalité de l'âme, qu'on veut tirer de sa prétendue nature simple, indécomposable et antinomique au corps, n'existe que pour ceux qui admettent cette nature. Or comme nous ne croyons pas à une doctrine qui ferait de l'homme un contre-sens et une impossibilité au sein de la vie universelle, — nous croyons l'avoir démontré dans nos précédents articles, — nous ne sommes que conséquents en regardant cette preuve comme non avenue.

Telle est la simplicité de notre entendement, que nous ne saurions nous faire la moindre idée d'une existence pour l'être humain, indépendamment de ses organes. Nous ne comprenons pas que l'homme puisse voir sans yeux, entendre sans oreilles, parler sans voix, sentir sans nerfs, penser

(1) Voir le n° 22 du *Rationaliste* (6 Décembre.)

sans cerveau, aimer sans sensibilité, etc. Bien que nous ne confondions pas l'intelligence et le cœur avec les organes, nous ne parvenons point à nous figurer que tout cela puisse exister séparément. En un mot, jusqu'à ce qu'on nous démontre qu'il y a autre chose que des *phénomènes* dans les actes de la vie pensante, nous aurons beaucoup de peine à croire que la dissolution des parties constituant l'être humain n'entraîne pas la cessation de ces phénomènes.

II

Il faut aller plus loin. En admettant même la dualité de substances ou la *spiritualité* essentielle de l'âme, aurait-on le droit de conclure logiquement à son immortalité ? « L'âme, dit-on, ne peut pas mourir parce qu'elle est une, simple, non composée de parties. » Cependant elle a commencé... Or, pourquoi ce qui a pu commencer, ne pourrait-il pas finir? Nous dirons mieux : comment ce qui a commencé, ne *devrait*-il pas finir?... Voilà, ce nous semble, un axiome de logique aussi élémentaire qu'irréfragable. TOUT CE QUI COMMENCE, FINIT. Dieu seul est éternel. Nous défions qui que ce soit de répondre sérieusement à cela. Attribuer au fini une durée sans bornes, c'est donc tomber dans la contradiction, c'est, nous paraît-il, affirmer l'absurde.

Sans doute, rien ne périt, rien ne s'anéantit dans la nature ; mais il sagit seulement ici de la substance générale dont les êtres sont tour-à-tour formés ; quant à ces êtres eux-mêmes, quant aux individualités finies, elles paraissent et disparaissent successivement, et c'est en cela que réside leur condition essentielle d'existence.

Les seuls spiritualistes logiques sont donc ceux qui disent que l'âme ne naît pas, qu'elle a toujours existé, et que, par conséquent, elle ne meurt point... Leibnitz inclinait à cette idée. Seulement, sur cette pente, on arrive bien vite à l'athéisme ; car, si l'âme de chacun de nous est éternelle, que devient le principe supérieur et commun duquel tout émane, c'est-à-dire Dieu?

Le panthéisme, tout l'école spiritualiste et la théologie
à grande peine, ne pousse pas les choses à un pareil de
de raison. Il ne voit dans l'être humain qu'une seule su
tance et il identifie cette substance avec celle de l'Etre di
vins, sous la réserve unique que l'homme, ainsi que to
autre créature, n'est qu'un mode, une manifestation passag
de la substance même, et n'a qu'une existence ou qu'
personnalité restreinte, bornée, transitoire. Nous ne prét
ions pas que cette conception satisfasse pleinement l'esp
cependant elle est, à coup sûr, moins irrationnelle que l'
ordinaire du spiritualisme.

Jamais, par exemple, on n'en pourrait faire sortir la m
tude d'hypothèses que verse sur le monde la doctrine de l'e
tence distincte de l'âme, après la dissolution du corps. Ai
en conséquence de cette doctrine et pour lui donner des
plications agréables au mysticisme, les prêtres font monter l'
au ciel — qu'est-ce que le ciel? — ou la font descendre
enfers — qu'est-ce que les enfers? — D'autres placent
âmes dans l'air, en attendant qu'elles prennent de nouve
corps; d'autres les font revenir pour effrayer ou pour ser
ner les vivants. D'où est née la jonglerie des *esprits f*
peurs et les hallucinations du *spiritisme*, ou celles des
sions, des revenants, etc. etc. D'autres nous font transmi
dans le corps des bêtes, selon la vieille doctrine dite *mét*
sychose. D'autres enfin assurent que nous voyageron
sphère en sphère, d'étoile en étoile, pour nous purifie
plus en plus, — quoiqu'on ne voie pas qu'il soit nécessaire
ler si loin pour se purifier, — et, finalement, nous rendr
gnes de voir Dieu *face à face*, et de nous abîmer dans sa
templation.

Franchement, est-ce bien la peine de s'appeler rationa
et de rejeter le bagage de la révélation, pour y substitue
semblables *croyances?*...

Mais, à défaut de bonnes preuves directes, l'immort
de l'âme possède, assure-t-on, des preuves indirectes: la
t' *iée* de l'homme, la bonté de Dieu, la sanction du bien

ral, l'assentiment universel. Nous examinerons tour-à-tour ces différents points, bien que le renversement de preuves directes porte aux indirectes une rude atteinte, pour ne pas dire qu'elle les entraîne d'emblée dans sa chûte.

La relique de Charroux.

II

Nous aurions pu nous en tenir à la lettre de M. le maire de Charroux, mais voici des pièces autrement importantes publiées dans le *Journal de la Vienne*: c'est l'*ordonnance* même *de récognition* de la précieuse relique, rendue le 14 juin 1859, par Mgr Pie, et une bulle du pape Clément VII accordant des indulgences particulières à tous les ADORATEURS du précieux fragment.

« *Ordonnance de récognition et de réintégration des saintes reliques de l'église de Saint-Sauveur de Charroux.*

« Louis-François-Désiré-Edouard Pie, par la grâce de Dieu et du Saint-Siége apostolique, évêque de la sainte Eglise de Poitiers, comte romain, assistant au trône pontifical, etc.;.....

« Considérant qu'un des soins de notre charge épiscopale consiste à veiller au maintien du *culte qui est dû aux saintes reliques* et à faire tous les actes conservatoires destinés à établir leur identité et leur authenticité .... suit l'exposé de la découverte des reliquaires de Charroux en 1856; leur description; celle, entre autre, du vase en forme de fiole de cristal monté d'argent, au fond duquel se voit une matière qui nous a paru, est-il dit, ainsi qu'à tous nos témoins, être de la *chair desséchée* ou du *sang coagulé*; .... suit encore la consultation des archives de l'abbaye et de la ville de Charroux, les traditions encore subsistantes dans la contrée, moyennant lesquelles il est déclaré :

« Que le vocable (nom sous le patronage duquel est une église ou une abbaye) et la célébrité de la royale abbaye de

Saint-Sauveur de Charroux provenait originairement du grand nombre et du grand prix de ses saintes reliques, et spécialement des reliques de Notre Seigneur, dues à la piété, etc., de Charlemagne et de Charles-le-Chauve......

« Qu'entre toutes les autres reliques, celle qui portait le nom de SAINT-VŒU ou de SAINTE-VERTU de Notre Seigneur (c'est-à-dire *prépuce*, voir la Bulle de Clément VII), mentionnée par le pape Innocent III, etc., était spécialement en renom, et excitait une piété et une confiance toute spéciale ;... suivent plusieurs considérants à la suite desquels Mgr déclare AVOIR ORDONNÉ ET ORDONNE ce qui suit :

« *Art. 1.* Les reliques de l'ancienne église abbatiale de Charroux seront réintégrées dans ladite ville de Charroux le 23 juin prochain....

« *Art. 2.* Les reliques trouvées dans ces reliquaires sont *déclarées identiques* à celles qui ont été honorées durant plusieurs siècles dans l'église du Saint-Sauveur de Charroux; de plus, nous déclarons l'authenticité des autres reliques qui y ont été ajoutées par nos ordres..... (Ici Mgr distingue un reliquaire N° 1 portant le nom de *reliquaire du Saint-Sauveur*, contenant la *chair desséchée*, à laquelle on a joint des fragments du manteau de pourpre, du saint suaire et de l'éponge. Un *reliquaire* N° 2 portant le nom de reliques de Notre-Dame... Enfin un reliquaire N° 3, trouvé vide, et dans lequel on a placé quelques parcelles des Nos 1 et 2, etc.).....

« *Art. 3.* Ces divers reliquaires seront habituellement conservés dans la chapelle de l'établissement religieux qui occupe l'emplacement de l'ancienne abbaye. (Cet établissement religieux est occupé par les dames Ursulines.)

« *Art. 4.* Il y aura une ostension solennelle des deux reliquaires.... tous les sept ans, à partir de 1862. Cette solennité durera neuf jours...

« *Art. 5.* En dehors de l'époque de l'ostension et des processions exceptionnelles qui seraient indiquées par l'ordinaire, les deux reliquaires ... pourront être montrés aux étrangers....

mais ils ne devront pas être tirés de leur châsse, ni encore moins sortir du monastère.

Pour satisfaire à la dévotion quotidienne des fidèles, le reliquaire N° 3 pourra être donné à *vénérér* et à *baiser* à ceux qui se présenteront aux jours et heures convenables.

« *Art. 6.* Les jours de dévotion plus spéciale aux saintes reliques de Charroux seront annuellement le premier jour de l'an, fête de la circoncision, le 3 mai et le 14 septembre, etc....

« Et sera la présente signée de nous, etc...., conservée dans les archives de notre évêché, dans celle de la communauté des Ursulines de Charroux, et dans celle de la fabrique de l'église paroissiale de Saint-Sulpice de cette même ville.

« Donné à Poitiers, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire de notre évêché, le 14 juin de l'an de N. S. 1859. »

Nos lecteurs remarqueront l'habileté qu'apporte Mgr. à confondre la *grande relique* avec des reliques nouvelles, et a éviter de se prononcer sur l'authenticité particulière de celle nommée *Sainte-Vertu*, que la tradition place si haut. Mgr. invoque l'autorité des deux pays en faveur de l'authenticité du Saint-Prépuce : il y croit donc lui-même ? Alors pourquoi ne pas led ire nettement ? Mais de ces deux autorités qu'il invoque, il ne prend pas garde que le témoignage d'Innocent III qu'il veut faire porter sur la relique de Charroux, ne concerne que celle de Saint-Jean de Latran, qui est adorée *aujourd'hui* à Calcata, près de Rome. Quand à la bulle de Clément VII, Mgr. Pie peut s'en servir légitimement, elle est évidemment concluante.

Clément VII, le dernier membre de l'ancienne race masculine de la famille des Robert, comte de Genève, quoique antipape, avait autorité sur la moitié de la chrétienté, et son autorité, en ce cas, est moins contestable que la régularité de ses mœurs ; voici la bulle :

touché à la politique. « Il ne faudrait, a-t-il dit, se faire aucune illusion : il y a peu de chose à espérer des hommes; il faut avoir confiance en Dieu seul! On voit par là combien le pape lui-même croit peu aux réformes qu'il a décrétées. (*La Presse*, 7 Janvier 1863.)

Les Juifs dans les Etats romains. — Si l'on avait besoin de preuves pour se convaincre que la Cour de Rome est incapable de se réformer, que pour elle le type idéal du gouvernement est celui dont elle a tracé les règles pendant le moyen-âge, et que cette conception est absolument le contrepied de la saine morale et du bon sens, on les trouverait dans le document suivant, sur lequel nous attirons toute l'attention de nos lecteurs.

« Le vicaire général de Velletri, vu et reconnu réguliers les passeports exigés par la loi, concède la permission à l'Israélite N... de séjourner dans cette ville pendant l'espace de ... jours, dans l'unique but d'y faire un commerce loyal et honnête; lui enjoignant, pendant tout le temps de son séjour, d'avoir à se retirer dans le domicile par lui élu, au plus tard une heure après le coucher du soleil, et de n'en pas sortir avant l'aurore; lui interdisant l'accès à tout monastère, conservatoire ou autre lieu pie soumis à la juridiction épiscopale, ainsi que l'usage de toute espèce de *termes affectueux et familiers* en conversant ou en traitant avec les chrétiens. Le contrevenant à quelqu'une des susdites dispositions encourra irrémissiblement la peine de la prison et celle de cinq écus (27 francs) d'amende au profit des causes pies. » Velletri, de la résidence vicariale, le... 1862. L. Veser, vicaire général. Giov. Lessenghi, secrétaire criminel de l'évêché. (Cachet du vicaire de Velletri.)

Ainsi c'est un crime, digne d'amende et de prison, que des hommes se servent de termes *affectueux* et *familiers* en *conversant* ou *en traitant* avec d'autres hommes. Voici un singulier moyen de faire régner entr'eux la paix et la concorde. Si c'était pour établir sur la terre cet état de choses, que Dieu y envoyait son fils unique, il aurait certainement aussi bien fait de le garder chez lui. Et l'on se récrie contre nous, quand nous disons que la morale chrétienne a autant besoin de réformes que le gouvernement pontifical! On peut voir, par ce exemple, si notre assertion est un paradoxe.

Imp. Blanchard, Rive

17 Janvier 1863. 2e Année. N° 28.

LE

RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu ? — La vérité ! — Consulte ta raison !

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de : 6 fr. par an ; — 3 fr. pour six mois ; — 1 fr. 50 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications chez M. Blanchard, imprimeur, à Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 15 centimes : à la Librairie étrangère, quai des Bergues ; — chez M. Caille, place Chevelu, — et chez Rosset-Janin, rue de la Croix-d'Or et place du Mont-Blanc.

Institution du culte israélite.

(Suite des Etudes sur l'*Exode*.)

Laissons maintenant le peuple égyptien et revenons aux Israélites.

Leurs patriarches paraissent avoir eu une idée plus ou moins nette, plus ou moins fixe, de l'unité de Dieu ; mais le culte qu'ils rendaient à leur Jéhovah, ne présentait aucun caractère particulier. C'était surtout par des sacrifices sanglants et par des offrandes de comestibles qu'ils prétendaient lui rendre leurs devoirs. Chaque chef de famille était son prêtre ; les hauts-lieux leur servaient de temples, et pour autels ils élevaient constamment un monceau, plus ou moins régulier,

« Et ils prendront du sang de l'agneau et le mettront sur les poteaux et sur le linteau de la porte des maisons où ils le mangeront... Car je passerai cette nuit-là par le pays d'Egypte, et je frapperai tout premier-né, depuis les hommes jusqu'aux bêtes, et j'exercerai des jugements sur tous les dieux de l'Egypte ; je suis l'Eternel. Et le sang vous sera pour signe sur les maisons dans lesquelles vous serez, car je verrai le sang, et je passerai par-dessus vous, et il n'y aura point de plaie à destruction parmi vous, quand je frapperai le pays d'Egypte. »

On a lieu de s'étonner de ce que personne n'ait demandé comment Dieu pouvait avoir besoin qu'un signe matériel lui indiquât la demeure de ses élus, et surtout quel mode il avait employé précédemment pour reconnaître soit les bêtes, soit les individus du peuple d'Israël, afin de leur épargner les neuf premières plaies, puisqu'il ne pouvait frapper, à la dixième plaie, les malheureux Egyptiens sans risquer d'appesantir en même temps son bras terrible sur ses enfants adoptifs.

Mais il est probable que le peuple selon le Seigneur ne comptait point alors de rationalistes, et, que l'on croyait d'autant mieux à ce miracle, qu'il n'existait plus aucun témoin oculaire qui pût en raconter les détails.

Ou le culte israélite, dont la pâque fut la première manifestation, a été la révélation surnaturelle d'un dieu spécialement attaché à la nation juive, et tout ce que rapporte l'Exode à cet égard est exact depuis l'Alpha jusqu'à l'Oméga, ou quelque chose dans cet ensemble est inexact, et dès lors le tout n'est plus qu'une œuvre humaine, plus ou moins imparfaite, le résultat des enseignements d'un clergé dont la véracité n'était pas la vertu dominante.

Or, nous demandons à tout homme de sens et de moralité, s'il croit que le Dieu qu'il adore en son cœur, a pu jamais dire à Moïse d'engager les Israélites à emprunter, avant leur départ de Gossen, les vaisseaux d'argent et d'or à leurs voisins pour les dépouiller, et disposer le cœur des Egyptiens pour que ce vol, par abus de confiance, pût s'accomplir sans en-

traves? Tels sont pourtant la lettre et l'esprit des v. 2 et 3 du chap. XI, 35 et 36 du chap. XII de l'Exode. Ces deux derniers versets présentent surtout la chose dans sa plus grande clarté :

« Or, les enfants d'Israël avaient fait selon ce que Moïse » leur avait dit, et avaient emprunté des Egyptiens des vais- » seaux d'argent et d'or, et des vêtements. Et l'Eternel avait » fait trouver grâce au peuple auprès des Egyptiens, qui les » leur avaient prêtés ; de sorte qu'ils dépouillèrent les Egyp- » tiens. »

Quel petit rôle on fait jouer, là comme ailleurs, au principe de toute grandeur, de toute gloire et de toute beauté ! L'esprit humain se révolte à la pensée d'une telle monstruosité, et peut-être devons-nous, à ce sentiment de répulsion, le fait que la cérémonie allégorique du vol de la vaisselle plate des Egyptiens ne se trouve pas, dans les cérémonies hébraïques, accolée à celle du sacrifice de l'agneau pascal, toutes deux représentant au même titre un commandement de l'Eternel.

Du reste, pour ce qui concerne les habitants de l'Egypte, le vol de leurs métaux précieux dut leur être peu sensible [illegible]

[illegible]

La religion naturelle.

(15e article.)

Le théorème de la destinée.

Le plus éloquent des philosophes spiritualistes de notre temps, M. V. Cousin, a dit de l'immortalité de l'âme: « sublime et consolante probabilité! » Ces mots contiennent assez clairement l'aveu que l'immortalité de l'âme ne repose, aux yeux du fondateur de l'Eclectisme, sur aucun principe certain et démonstrable, et ne doit être tenue que pour une hypothèse; mais ils signifient aussi qu'ajouter foi à cette hypothèse est chose douce et belle, et même qu'il y a rapport de vraisemblance ou de probabilité entre elle et notre nature. C'est ce qu'il s'agit d'examiner.

Nous avons déjà énoncé le théorème de la destinée. « Tout être a sa fin, manifestée, prédite, en quelque sorte, par l'organisme, les facultés, les propriétés dont il est pourvu. Or, l'organisme humain ne correspond pas uniquement aux conditions de la vie présente, il déborde sur l'infini; notre raison aspire à l'absolu, à l'éternel, au parfait; la réalisation de cet idéal est donc notre destinée. Il y aurait manque d'équilibre ou contradiction entre la fin et la nature de l'homme, s'il n'était pas immortel. Dieu nous aurait cruellement trompé en nous donnant cette soif de vie, de vérité et de bonheur sans termes que ressent notre être, si toute la destinée humaine était contenue dans le cercle étroit de son évolution terrestre. »

Cette argumentation paraît tellement concluante à quelques philosophes spiritualistes, tel que Jouffroy, qu'ils ne craignent pas de la fournir comme une démonstration directe de l'immortalité de l'âme. Cependant elle pèche par la base.

De ce que l'homme aspire à l'infini et qu'il a conscience de la réalité de l'infini, conclure qu'il est fait pour l'infini, c'est un étrange abus d'induction. Autant vaudrait dire que

l'homme est, de fait, infini; autant vaudrait dire que l'homme est Dieu.

Vous affirmez que la vie présente ne peut pas réaliser la destinée de l'homme; mais, en ajoutant à la vie présente une vie ultérieure et sans bornes, est-ce que l'homme sera rendu capable d'arriver à la possession de l'infini, de l'absolu, du parfait? Est-ce que, pour autant, il cessera d'être fini dans sa nature? — Non, à moins de devenir Dieu. Quel que soit, par hypothèse, la grandeur de développement moral qu'atteigne l'homme dans un autre monde, ce développement restera toujours fini, borné, comme l'est sa nature. L'homme demeurera toujours à une distance incommensurable de l'infini et du parfait, car il n'y a nulle possibilité pour le fini de devenir l'infini ou de le posséder. Si donc vous voyez une preuve de l'immortalité de l'âme dans le manque d'équilibre que laisse la vie présente entre nos aspirations et notre développement, l'immortalité de l'âme ne détruira pas ce manque d'équilibre, puisqu'elle ne saurait nous procurer qu'un développement fini, nos aspirations demeurant infinies.

« Dieu nous a donc trompé, répondra-t-on, en nous donnant la perception de l'infini et le désir d'y atteindre, en faisant du parfait l'objet, le but, la fin de notre raison. »

Il est toujours dangereux de mettre Dieu en cause dans l'appréciation directe des évènements et des conditions de l'existence humaine. C'est de la pure théologie, et la théologie n'a pas d'autre lumière que la foi. Notre raison a, en effet conscience de l'infini, de l'absolu, du parfait et y tend sans cesse, voilà sa grandeur; mais, en même temps, notre raison est finie et par conséquent incapable de posséder l'infini, l'absolu et le parfait, incapable même de le concevoir pleinement. Tel est le véritable état des choses.

Il n'y a là aucune tromperie de la part de Dieu; l'illusion ou la déception ne peut venir que de la prétention de changer une aspiration en capacité de possession.

Chaque homme désire aussi être riche, beau, spirituel, puissant, heureux entre tous; est-ce une raison pour que

chaque homme soit apte à réaliser cet idéal de ses désirs? Et nous vient-il à l'esprit d'accuser Dieu de mensonge à ce propos?... Les théologiens et les philosophes spiritualistes seraient les premiers, en pareil cas, à défendre la Providence, à déclarer que c'est l'insatiabilité de nos désirs qu'il faut seule accuser, que Dieu a tout fait pour le mieux, que chacun doit se contenter de son sort, etc. Qui sait même s'ils ne trouveraient pas, pour le besoin de leur cause, le vrai secret de l'erreur qu'ils commettent, à leur tour, au sujet du rapport de notre destinée avec une autre vie? Ce secret est du reste facile à découvrir. Il gît dans le faux sens qu'on attribue au mot *destinée* ou *fin* d'un être. La destinée d'un être réside, non pas dans ses aspirations, mais dans la puissance réelle, positive de développement, de possession, de vie, que contient son organisme. Or l'organisme, c'est-à dire les facultés de l'homme sont finies, bornées; donc elles ne sauraient embrasser l'infini; donc la destinée de l'homme est finie. Loin, par conséquent, que Dieu eût trompé l'homme en le restreignant à l'existence terrestre, ce serait, au contraire, en lui promettant la possession de l'infini, au moyen de l'immortalité de l'homme, qu'il le tromperait, car il lui promettrait l'impossible.

Quoi! nous nous croyons faits pour comprendre et pour posséder l'infini, et chaque jour éclate davantage notre insuffisance pour comprendre et pour posséder le fini! A tous les pas que fait notre intelligence dans l'étude du monde réel, dans les recherches et la vérité pratique du vrai, du beau, du bien, l'horizon s'élargit, la carrière devient plus immense, les obstacles grandissent! N'est-il pas surprenant qu'un être qui n'est point encore parvenu, en y appliquant toutes ses forces physiques et morales, pendant des milliers de siècles, à se faire une existence passable ici-bas, à pénétrer le comment et le pourquoi des moindres choses, à remplir honorablement sa mission sur ce petit globe dont le sceptre a été si manifestement remis en ses mains, n'est-il pas surprenant qu'un tel être s'estime capable d'arriver à l'absolu et au parfait, et

qu'il rende l'Être suprême responsable des illusions de son orgueil ?

« Les biens du monde, sa science, son progrès, ses affections, ses devoirs et ses joies ne me suffisent point, s'écrie le mystique, mon âme a soif de l'Infini !... » — Mais, glorieux pygmée, connaissez-vous réellement tout cela ? avez-vous puisé le fini ?... Alors seulement votre besoin se comprendrait. Jusque-là c'est vous qui ne suffisez pas à votre destinée mortelle. Comment donc seriez-vous apte à une destinée immortelle ?..

Et, certes, il n'est pas besoin d'imputer à Dieu ce grief imaginaire, en présence des reproches beaucoup mieux fondés que l'esprit et la conscience seraient en droit de lui adresser, si l'on adoptait la doctrine du providentialisme. Est-ce que l'immense majorité des êtres animés réalise la fin ou destinée qui dérive de son organisme ? Les germes avortent par milliards avant [illegible] les nouveaux-nés, de toutes espèces, six au moins sur dix succombent en bas-âge ; les vivants se servent de pâture entre eux. Dieu a-t-il donné à la gazelle pour destinée d'être dévorée par le tigre, et plus généralement au [illegible] la proie du fort ?... Cela est [illegible] Si la renaissance [illegible] justification nécessaire [illegible] l'immortalité serait du [illegible] l'homme [illegible] les créature[illegible]

[illegible] faire in[illegible] pro[illegible]

[illegible] que celle

perspective du néant que vous mettez à la place de l'espérance d'immortalité qui le consolait et le soutenait?....»

De prime abord, nous en convenons, il faut de la force de caractère pour abandonner une illusion, basée sur tout l'ensemble des croyances religieuses et largement développée par l'éducation. Mais ce dont nous sommes encore plus profondément convaincus, c'est que les charmes d'une illusion, quelle qu'elle soit, ne sauraient prévaloir contre les avantages positifs de la réalité. L'espoir d'une autre vie, loin de développer notre énergie morale, ne fait que l'énerver. Cet espoir engendre la résignation et non le courage. Il tend à nous rendre indifférent aux choses de ce monde, au lieu de nous pousser à leur amélioration; il endort la souffrance et fait négliger le soin de sa guérison. Les privilégiés du sort s'arrangent très-bien d'une doctrine qui milite en faveur du *statu quo*, qui berce la multitude famélique et si longtemps exploitée d'un rêve de compensation transmondaine; mais, par la même raison, cette doctrine tourne contre l'œuvre suprême et vraiment religieuse du progrès social, en affaiblissant le sentiment de son urgence dans l'âme de ceux qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire des masses deshéritées, c'est-à-dire de l'immense majorité du genre humain.

Ne parlons pas tant d'une autre vie, et occupons-nous mieux du perfectionnement de la vie présente. Faisons moins appel à la justice et à la bonté divines pour le triomphe définitif du bien... dans le ciel, et travaillons plus vaillamment à faire régner la justice, l'ordre, la morale et le bien-être au sein de la société dont nous faisons partie. Dieu nous a donné la raison, la conscience, l'amour du vrai, du beau, du bien; obéir à ces mobiles et les glorifier, c'est là le CIEL. Si nous avons pû goûter ses joies et en ouvrir l'accès à nos semblables, nous aurons vraiment accompli notre destinée. Nous troquerons ainsi des espérances plus que douteuses contre de généreuses et salutaires réalités.

Ces considérations n'ont point, du reste, pour but de faire

[illegible]

[illegible] Voit-on que l'approche du [illegible] l'autre vie, [illegible] Voit-on qu'ils soient moins [illegible] de leurs proches, et que la séparation suprême soit moin[illegible] déchirante ?... Le courage et une bonne conscience, voil[illegible] vrais consolateurs. Une bonne conscience, surtout, fa[illegible] mort calme et sainte. Le reste tient à cette part du mal [illegible]versel qui échoit à l'humaine nature, et que le libre pe[illegible] accepte virilement : car il sait qu'aucune croyance, qu'a[illegible] dogme, révélé ou non révélé, ne saurait l'y soustraire.

Nous achèverons de le prouver dans un article s[illegible]quent.

La relique de Charroux.

III

Petite revue historique des saints prépuces.

De la question traitée au point de vue de la morale, allons passer à une petite revue historique de quelque[illegible]

des *saints prépuces* offerts, soit en adoration, soit en vénération, à la superstition et à la bêtise humaine. Nous allons voir de bien gros nuages se répandre sur l'authenticité de la *sainte vertu* de Charroux... Nous le regrettons pour la foi robuste de M. Malapret. — Que Jésus-Christ ait été circoncis... Oh! nous l'admettons tant qu'on voudra. — Mais que la sainte chair se trouve en même temps ici et là, tout aussi authentique, tout aussi puissante en miracles et en vertus; qu'elle ait été même conservée en un seul lieu pour être offerte plus tard en relique, c'est une autre question; question, disons-le, qu'il est triste et honteux de traiter encore au XIX[e] siècle!...

Le *prépuce* de Charroux est loin d'être *unique*, comme on se plaît à le dire; il a des concurrents nombreux, dont quelques-uns ne sont pas sans être très-redoutables. Quelques auteurs en comptent quatre, d'autre six; Delaure en porte le nombre jusqu'à douze. Il y a d'abord celui des dames Ursulines de Charroux; on en montrait un autre chez les moines de *Coulombs*, près de Nogent-le-Roi; un troisième, à *Hildesheim*, en Allemagne; un quatrième à *Rome*, dans l'église de Saint-Jean de *Latran*; un cinquième à *Anvers*; un sixième au Puy-en-Velai, dans l'église de Notre-Dame, etc., etc.

Les moines de *Citeaux*, dans le diocèse de C..., dit ... *Trait. des superst.*, I, 109, se vantent d'avoir le prépuce de Notre Seigneur, que les bonnes gens de ce pays-là ...t le *saint prépuce*, et ils le montrent aux femmes ... enchâssé dans un reliquaire d'argent, afin qu'elles ... accoucher sans peine; ce qui leur attire des oblations, ...ndes), des évangiles et des messes en grande quantité. On peut cependant juger de la certitude de cette ... par ce que rapporte le jésuite Sautarel, dans son livre ... de Notre Seigneur était à Rome ... au de Latran, lorsque cette capi- ... V, en 1525. »

... *les reliques*, 1599, p. 11 et 73, ... *oux*, au diocèse de Poitiers, qui

qui, âgée de 7 ans, avait encore tout ce qu'il fallait d'innocence pour débarrasser le *saint prépuce* de ses enveloppes.

En effet, l'opération réussit à souhait, et, tant les doigts de l'enfant que ceux de la mère, probablement guéris de leur torpeur, furent pendant deux jours imprégnés d'une odeur délicieuse.

Les reliques, rendues à la vénération des fidèles, firent les mêmes miracles qu'elles avaient fait avant leur enlèvement. »

Cette historiette merveilleuse, ajoute Potter, qu'à regret nous abrégeons, fut mise à profit par un écrivain, dont l'ouvrage fut réimprimé à Rome en 1797, avec approbation, et sous le titre de : Narration critique et historique de la relique très-précieuse du très-saint prépuce de N. S. J.-C., etc. L'auteur, après plusieurs objections qu'il se fait à lui-même et qu'il résout avec la bonne et dévote intention qui est en lui, nous apprend que la vierge Marie fut la première dépositaire du prépuce, parce que la charité naturelle la portait à conserver soigneusement cette « *très-sainte chair*, » dont elle connaissait tout le *prix : cet argument*, dit l'écrivain, *est sans réplique.* Il ne trouve pas la même certitude dans ce qu'avancent quelques-uns, savoir que, lors de son assomption, la Vierge confia le prépuce à Marie-Madeleine, et il semble même pencher pour saint Jean l'évangéliste, lorsque, tout-à-coup, il passe à Charlemagne, qui reçut le *saint prépuce* des mains d'un ange expédié exprès du ciel. — Après cela, la relique se trouve à la fois à Anvers et à Rome, difficulté que l'auteur fait bientôt disparaître, en disant que celle de Rome était la vraie *chair rouge*, donnée par Charlemagne... et que celle d'Anvers n'était que du sang. — Quoiqu'il en soit, la sainte pellicule fut volée, comme nous l'avons vu..; ce qui fournit au pieux critique une belle occasion de faire une sortie contre les luthériens... Il raconte ensuite sa découverte par Clarisse, « jeune vierge innocente »..., donne une description du prépuce, « gros comme un pois chiche et rouge » ; et voulant donner une légère idée des miracles opérés par son moyen,

il ajoute que la comtesse Madeleine, ayant rendu compte au pape de ce qui était arrivé, le pontife envoya des chanoines à Calcata, et que l'un d'eux, en cherchant trop scrupuleusement à s'assurer de l'authenticité de la relique, essaya de l'étendre, et la rompit en deux parties inégales, ce qui occasionna à l'instant (ô prodige! s'écrie l'auteur, ô stupeur!) une tempête affreuse qui réduisit tous les spectateurs à l'agonie. Sans doute que les chanoines envoyés de Rome n'avaient pas, comme la jeune Clarisse, toutes les qualités voulues pour pouvoir toucher à la sainte relique.

Tous les saints prépuces devant nécessairement pâlir un peu devant celui de Calcata, nous clôrons la série à celui d'Anvers, assez maltraité, comme on vient de le voir, par le narrateur de celui de Rome.

Si l'humble et modeste *prépuce* d'Anvers n'est pas arrivé à une aussi grande renommée que d'autres, comme compensation il n'a pas eu à subir les mêmes vicissitudes; il a bien été volé, mais non rompu; la critique surtout lui a fait du tort. Voici, d'après J.-G. Becani, Orig. Antw. I, 26 et 201 comment il est arrivé sur les bords de la rive droite de l'Escaut: — « Pour faire disparaître les invocations superstitieuses à Priape, répandues parmi les femmes d'Anvers, Godefroi de Bouillon, marquis de cette ville, envoya de Jérusalem le *prépuce* de J.-C... pensant détourner les habitants d'Anvers de leurs coutumes honteuses; mais, dit-il, ce présent profita peu. » — Le baron Le Roi, dans la *Notice du Marquisat d'Anvers*, ch. 20, compromet fortement l'authentité du d prépuce, et rend très-suspect de fausseté l'*acte du chapitre* d'Anvers qui le concerne, et sur lequel la tradition commune est fondée. Voy. *Bayle*, *Rep. des lettres*. Quant à savoir ce qu'il est devenu, c'est assez difficile; *Costet*, *Med.* 14, rapporte qu'il a été à Anvers jusqu'en 1566, mais que les hérétiques l'en ont enlevé alors.

Telle est, à quelques variantes près, l'histoire de tous les *saints prépuces;* aller au delà serait superflu. Nous terminerons donc par quelques indications bibliographiques pou

ceux qui seraient curieux de connaître les spéculations mystiques singulières et les pratiques bizarres auxquelles les dites reliques ont donné lieu (soit dans la messe du saint prépuce, soit pour savoir l'état actuel de J.-C. dans le ciel, considéré sous le rapport de la circoncision, etc., etc.) Voy., outre les ouvrages cités dans cet article : Guibert, Traité des Gages ou Reliq. II. Suarès *II, 9, 54, art. 4. Disp. 47, sect. 2.* J. de Voragine, *Légende 13.* Thiers, *Traité des superst. II, 414* suiv. Theophylacte, *Comm. II. Luc.*, etc., etc.

Chronique de la semaine.

Nous croyons devoir insérer ici le discours adressé par le pape aux officiers de l'armée française à l'occasion du nouvel-an. C'est un document qui mérite d'être connu de nos lecteurs, parce qu'il exprime, de la manière la plus authentique et en même temps la plus naïve, les sentiments et les idées qui animent l'une des parties contendantes dans la question romaine.

« Je suis bien sensible, mon général, aux vœux que vous « m'adressez, au nom de l'armée française, que vous comman- « dez si dignement ; et je suis content de saisir cette occasion « de vous exprimer ma reconnaissance pour l'appui que vous « prêtez à la défense des droits de l'Eglise, qui sont les droits « de la justice et de la vérité.

« L'armée française est glorieuse sur les champs de bataille « pour sa valeur ; elle est aussi glorieuse en temps de paix « pour sa discipline : mais permettez-moi de vous dire qu'elle « doit être bien plus glorieuse encore pour la mission qu'elle « remplit maintenant, c'est-à-dire de défendre le vicaire de « Jésus-Christ contre les efforts des révolutionnaires, des « impies qui sont les ennemis de la religion, les ennemis de « la justice, les ennemis de Dieu.

« Quand Dieu créa les océans, il voulut que leurs eaux ne « pussent dépasser les limites qu'il leur avait tracées; et il dit « à ces eaux : *Usque hic venies; hic confringes tumentes* « *fluctus tuos.* C'est ainsi, mes chers enfants, que Dieu se « sert de vos bras pour empêcher les impies de dépasser les « limites qu'ils voudraient franchir, pour faire de Rome la « capitale de *je ne sais quel royaume* ; ces impies, qui ont

Nous arrivons maintenant à la partie du récit biblique qui forme la base des croyances israélites et chrétiennes, restée en dehors des connaissances humaines durant plusieurs siècles, et dont les annales de l'antiquité ne nous ont pas légué le moindre vestige à côté des livres prétendus sacrés. Ici, nous n'aurons plus en présence que l'Éternel et le peuple qu'il est accusé de s'être choisi entre tous comme le modèle de toutes les vertus, ce peuple israélite que nous venons de suivre dans ses rapports avec les autres nations.

Il y a deux sortes de croyants, ceux qui, prenant au pied de la lettre, d'une manière absolue, l'histoire renfermée dans l'Exode, se sont habitués à l'idée d'un dieu qui protége et dirige quelques milliers d'hommes au détriment de millions de leurs semblables, et ceux qui ne voient, dans ces contes d'un autre âge, que des annales fort imparfaites et nullement inspirées, de temps qui ne sont plus.

Il nous est, quant à nous, parfaitement indifférent, que les Hébreux aient ou non souffert dans les contrées arides qui entourent le Sinaï ; qu'un des leurs, nommé Moïse, se soit attribué le rôle d'intermédiaire entre eux et leur dieu ; qu'ils aient erré pendant 40 ans au milieu de localités sauvages qui devenaient leur tombeau après avoir été leur berceau. Bien des peuples ont eu des destinées plus romantiques encore, et nous ne voyons pas plus d'utilité dans la conservation de ces monuments très-contestables d'une existence problématique, que dans celle de la compilation de chants poétiques à laquelle on a donné le nom d'Odyssée.

Ce qui nous importe, c'est de détruire l'appareil de révélation dont on a fait un piédestal divin à l'histoire de Moïse, et de montrer que si cette histoire doit constituer un culte, c'en est un, du moins, que le bon sens repousse et que n'admettra jamais le sentiment du vrai, du bien et du beau.

Il avait fallu au dieu de la Bible onze manifestations successives de sa puissance, pour déterminer les Hébreux à se confier en lui. La mort seule, dans les eaux de la mer Rouge, avait fait taire l'incrédulité des Égyptiens, et Moïse se trou-

vait en face de la nation qu'il avait délivrée par l'intervention inhumaine d'un dieu partial et toujours courroucé. Les théologiens nous affirment, pour justifier ce long séjour des Israélites dans le désert, que ce peuple avait besoin d'une leçon sévère avant d'entrer dans la terre de délices qui lui était réservée. Les prophètes juifs ont même été jusqu'à prononcer contre ce peuple les paroles les plus rudes, en l'accusant de tous les crimes et de toutes les turpitudes.

Mais si les élus du Seigneur devaient périr tous avant l'exécution des promesses divines, qu'était-ce que l'humanité d'alors, que les amis du passé nous posent sans cesse comme un exemple à suivre? Comment Dieu donnait-il des commandements qu'il savait devoir ne pas être respectés, et comment sa prescience se fourvoyait-elle au point de se trouver en défaut à chaque pas?

Il faut l'avouer, les Hébreux se sentirent saisis d'admiration pour Jéhovah dès qu'ils eurent atteint la rive asiatique. Soit inspiration divine, soit étude, ils entonnèrent un chœur, un cantique, sans doute sur un air national, cantique fort beau, du reste, sous le point de vue littéraire, et que l'Exode nous donne en son entier. Ce cantique, exécuté par 600,000 hommes de pied et le triple de femmes et d'enfants, devait, en l'absence de tout accompagnement d'orgues, produire un effet acoustique que nous ne dirons pas agréable, mais qui certainement dut faire un sensible plaisir à la colonne de nuée où se cachait l'instigateur de cette cérémonie.

Il est à regretter seulement que cette confiance des Hébreux en leur directeur céleste, ait été de si courte durée, et que l'incrédulité se soit si vite emparée de ces âmes pieuses, préparées *ad hoc* par de prétendus miracles.

Nous voyons, en effet, que trois jours après l'exécution spontanée du beau cantique de Moïse, les Israélites commencèrent à murmurer. Les pauvres gens n'avaient à boire qu'une eau saumâtre, à laquelle leurs gosiers ne pouvaient s'accoutumer. Aussi s'écriaient-ils, oubliant le dieu qui ne cessait de les conduire: Que boirons-nous dans ce désert? orce fut

donc à Moïse de s'adresser à l'Eternel, qui, en véritable professeur de chimie, lui enseigna un bois dont la présence dans l'eau devait la rendre potable. Etait-ce un miracle? Les voyageurs qui ont vu maintes fois les gens de ces localités se servir d'un moyen semblable, bien qu'ils soient évidemment damnés, prétendent qu'il n'y avait besoin ni de sorcellerie, ni de miracle pour en arriver là. D'autres affirment que le Saint-Esprit s'était glissé dans le bois en question.

Il est à croire que les Hébreux n'étaient pas de ces derniers, car s'ils avaient cru à la vertu surnaturelle de l'arbuste désigné par Moïse, ils n'auraient pas, quelques jours après, murmuré contre leur législateur et contre Dieu, en disant: « Ah ! que ne sommes-nous morts par la main de l'Eternel « au pays d'Egypte, quand nous étions assis près des potées « de chair, et que nous mangions notre soûl de pain; car « vous nous avez amenés dans ce désert pour faire mourir « de faim toute cette assemblée. »

Certes, les Egyptiens n'avaient jamais fait preuve d'une si petite foi; cependant la colère de l'Eternel s'était allumée contre eux et les avait détruits sans miséricorde.

Mais il s'agissait des Hébreux, et les choses devaient se passer tout différemment. En effet, au lieu de les exterminer, comme cela se serait fait infailliblement à l'égard d'autres peuples, Jéhovah fit pleuvoir des cailles et de la manne sur tout le camp d'Israël. Des cailles, passe encore; mais de la manne! n'avait-il pas de meilleure nourriture à fournir à ses élus? Manger de la manne tous les jours pendant 40 ans..... il faut avouer que c'était payer bien cher la délivrance de la servitude d'Egypte; mais les pauvres Hébreux devaient désirer, avec d'autant plus d'ardeur, après cette longue épreuve, le pays d'où découlaient le lait et le miel.

Etait-ce bien de la manne, et les écrivains sacrés ne se sont-ils point trompés sur la nature de l'aliment que Dieu servit tous les matins à ses élus? Le texte de l'Exode ne nous renseigne que bien imparfaitement à cet égard, car il nous affirme que « il y eut une couche de rosée à l'entour du camp,

« et que cette couche étant évanouie, la superficie du sol était « couverte de quelque chose de menu et de rond, comme du « grésil sur la terre. »

Nous ne connaissons rien de menu et de rond qui se trouve sous la rosée, et nous sommes donc forcés de croire que si les traducteurs du Pentateuque ont parlé de manne, c'est qu'ils y étaient autorisés par le Saint-Esprit, et que le droit d'interprétation n'appartenant point aux fidèles, ce qui est manne doit rester manne, en dépit de ceux qui voudraient infliger un erratum à l'inspiration divine.

(La suite au prochain numéro.)

La religion naturelle.

(16e article.)

L'immortalité de l'âme justifie-t-elle la Providence de l'existence du mal?

Les partisans de la religion naturelle font un aveu important. « Sans l'immortalité de l'âme, disent-ils, l'existence du mal serait inexplicable, et la providence ne pourrait pas être justifiée; avec l'immortalité de l'âme, tout s'explique et se justifie: le mal n'est plus que l'épreuve imposée à l'homme pour développer son énergie morale et pour mériter un bonheur sans termes et sans mesure. « Voilà le fruit délicieux « que porte la souffrance... elle est pleine d'immortalité. « Bénissons Dieu d'avoir permis... que chaque journée « nous apporte l'occasion ou le spectacle d'un martyre. Ce « renversement du vrai et du juste signifie que la vie n'est « qu'un commencement, une épreuve, une heure avant l'éter- « nité. Que m'importent les autres démonstrations? Ceci est « tout. Non-seulement je me console de l'injustice que je vois, « mais je trouve une douceur dans l'injustice que je souffre. « Je suis juste et je suis persécuté: donc Dieu m'attend. »

On ajoute: « la liberté n'est réelle et féconde que par l'antagonisme du bien et du mal. Supprimez la souffrance, le plai-

sir sera bientôt sans saveur; supprimez le combat, l
complissement du bien devient sans mérite.

Cette thèse a du moins l'avantage d'être claire et pré
On voit, par exemple, sur-le-champ, en quoi la conceptio
mal, telle que l'énonce l'école spiritualiste, diffère de cell
est professée par la théologie. Suivant la théologie, le m
était sorti des mains du Créateur, pur de tout mal; mais,
vint le péché originel, et l'œuvre de Dieu fut souillée
mais. Quant au péché originel, sa source est connue: c'e
liberté. Telle est, en quelques mots, l'absurde et imm
théorie sur laquelle repose tout l'édifice du christianism
qui domine l'esprit humain depuis dix-huit siècles! Com
ne saute-t-il pas aux yeux de tout homme sensé que si
berté humaine pouvait suffire pour expliquer l'apparitio
mal dans le monde, il faudrait en conclure, ou bien que
liberté contenait fatalement le mal en elle, ou bien
l'homme primitif recelait déjà des inclinations vicieuses
sa liberté n'a fait que permettre le développement? Dan
et l'autre cas, le mal était donc inhérent à la création.

La philosophie déiste et spiritualiste a compris cela
avoue que le mal existe antérieurement au péché, qui
qu'une de ses conséquences; mais afin d'absoudre la I
dence elle dit: le mal ne doit compter que comme un
dent passager dont l'immortalité de l'âme fait justice.

Cette explication, pour être moins impudente que la
trine du péché originel, satisfait-elle mieux la raison? —
ne le croyons pas.

On confesse donc que le mal fait partie de l'œuvre d
Et comment ne pas le confesser, du moment qu'on pa
l'idée d'un Dieu personnel, ayant créé et façonné le m
comme un architecte bâtit une maison, et intervenant sans
directement dans la production et dans le gouvernemen
choses finies? Or, cela admis, toute justification du m
point de vue providentiel, devient impossible. Dieu se t
avoir créé spontanément, *proprio motu*, un monde défect
où le mal se produit, non comme punition, mais comme épr

et sachant que l'homme y succomberait neuf fois sur dix. Encore sommes-nous très-conciliants en ne disant pas tout net, que Dieu ayant construit l'homme tel qu'il l'a voulu, la prétendue liberté de celui-ci n'est pas plus réelle, vis-à-vis de son Créateur, que celle d'une montre vis-à-vis de l'horloger qui l'a faite. Nous reviendrons plus tard sur ce point.

Dieu a donc, de propos délibéré, soumis l'homme à l'épreuve du mal, sachant que, le plus souvent, il y succomberait. Cela nous remet en mémoire la scène finale d'un roman célèbre, *Notre Dame de Paris*, par M. Victor Hugo. L'auteur nous représente Quasimodo saisissant le moine Claude Frollo et le précipitant du haut d'une des tours de l'église. Frollo, en tombant, s'accroche des mains, des ongles, des dents, des pieds, aux moulures et aux gouttières dont sont bordées les parois de la tour. Quasimodo, appuyé tranquillement sur la balustrade qui garnit la plate-forme du monument, contemple sa victime luttant, avec l'énergie du désespoir, contre une mort certaine. Spectacle déchirant!... L'impassibilité de Quasimodo glace le lecteur d'effroi ! C'est pourtant l'image du providentialisme de la religion naturelle. Dieu nous a jetés sur cette terre à la merci du mal, soumis aux embûches de la tentation et, du haut de son trône, il examine curieusement, une couronne dans une main et une verge dans l'autre, quelle sera l'issue de la lutte. D'aucuns triompheront; le grand nombre succombera, d'où récompense à ceux-ci, punition à ceux-là. Voilà ce qu'on ose présenter au rationalisme comme une solution du problème du mal, comme une justification de la bonté divine, comme le glorieux apanage de la liberté humaine!...

On oublie toutefois un *détail*. Le mal n'est pas seulement humain, il est universel dans la création. Le mal n'est pas accidentel et transitoire, il est inhérent à la nature de tous les êtres créés, il durera autant que lœuvre divine, c'est-à-dire toujours. Ces propositions sont d'une évidence irrésistible.

Premièrement, ne paraît-il pas manifeste que le mal est universel, que tous les êtres créés en supportent leur part?

Étant concédée la nature de l'homme défectueuse, vacillante, inclinée au désordre, à l'abus, au vice, et, en même temps, sa raison avec les attributs intellectuels et moraux qu'elle possède, il est effectivement vrai que notre vie, notre développement, notre destinée comporte la souffrance et la lutte et que, même, l'homme ne pourrait être autrement, sans cesser d'être homme. Mais qu'est-ce que tout cela signifie par rapport à la responsabilité providentielle vis-à-vis de l'existence du mal? — Absolument rien.

Imaginons, par hypothèse, que le soleil et les étoiles soient des globes habités — comme on ne saurait en douter — et que leurs habitants soient doués d'une intelligence, d'une vitalité, d'une force, d'une beauté, en un mot, d'une nature physique et morale aussi supérieure à notre nature, que leur immense et lumineux séjour l'emporte sur notre obscure petite planète, la Providence aura-t-elle agi moins paternellement envers ces fortunés citoyens des grands astres, parce qu'ils échappent aux misères et aux luttes qui sont notre lot ici bas?... Tâchons de voir le bon côté de notre sort et d'en tirer le meilleur parti possible; mais il n'appartient qu'à l'optimiste le plus aveugle de faire, des afflictions qui fondent sur nous comme grêle, le sujet d'un cantique d'actions de grâce à la providence!

Au reste, l'optimisme est le préjugé propre des déistes: et voilà peut-être le secret de leur impuissance. La théologie a du moins le courage d'aborder le problème avec décision. Le mal, suivant elle, est sorti du péché; le mal est une punition. Dieu ne le voulait pas primitivement; c'est l'homme qui l'a voulu. Il y a là quelque chose de spécieux qui peut donner le change à la conscience, la foi aidant. Quant au déisme, quel est son refuge? — On ne le voit pas. Dieu a mis le mal dans son œuvre, de prime-abord; il nous y condamne, il nous verse à pleins bords la souffrance, pendant tout le cours de la vie présente, à seule fin de nous rendre heureux... plus tard. Eh! que ne commençait-il par nous faire tout de suite heureux! Nous aurions mieux compris sa bonté, à coup sûr, et peu re-

gretté l'acquisition de la vertu, si toutefois il était indispensable d'y renoncer pour avoir le bonheur dès l'abord.

Il reste vrai, toutefois, que, dans notre condition terrestre, le mal est l'aiguillon qui nous pousse au bien. Mais qu'y fait l'immortalité de l'âme? La question ne demeure-t-elle pas absolument la même sans ce dogme? En tout état de cause, c'est par la lutte contre le mal que nous améliorons notre sort terrestre. L'intervention d'une espérance céleste, loin d'accroître notre ardeur, ne peut produire en nous que la résignation et l'énervement. C'est ce qui a été montré dans l'article précédent.

II.

Nous prévoyons une dernière réplique. On dira: « Puisque l'immortalité de l'âme ne résout pas le problème du mal, quelle est, à votre sens, la solution de ce redoutable problème? »

Notre réponse sera bien simple. Nous n'avons pas pour mission ici de résoudre ce problème. Notre seul but et d'écarter les fausses solutions. On ne saurait rendre, à cette heure, au rationalisme un plus important service.

Il faut absolument que les libres penseurs cessent de courber le genou devant le fameux dicton: « Que mettrez-vous à la place?... » Il y a des questions qui, de leur nature, sont insolubles; il y en a d'autres dont la solution n'est pas prête; il y en a enfin dont la solution sera toujours à renouveler.

A laquelle de ces catégories appartient la question du mal? Nous ne saurions trop le dire; mais incontestablement elle est une des plus ardues que puisse se poser la raison humaine. Débarrassons donc notre esprit et notre cœur des préjugés que la superstition et l'ignorance leur ont jusqu'ici imposées, afin d'être mieux aptes à aborder cette étude aussi bien que celle des autres éléments de notre destinée morale.

Variétés.

Les Rationalistes de Genève, ayant résolu de fixer au solstice d'hiver le commencement de leur année sociale, ont célébré par un banquet l'inauguration de cette ère nouvelle. Voici un des tostes qui ont été portés dans cette circonstance :

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous proposer un toste sacré pour tous les libres penseurs :

A la grande et perpétuelle martyre de l'humanité! à la raison!

Depuis que le monde est monde, la raison a toujours été la victime des exploiteurs politiques et religieux des peuples. Elle est le véritable Prométhée de la fable, cloué sur son rocher, pendant que le vautour du despotisme et de l'intolérance lui déchire les entrailles.

A toutes les époques, la vérité a fait peur aux tyrans, aux égoïstes et aux imbéciles; les maîtres du monde ont trouvé des appuis incroyables dans les multitudes même, asservies par l'ignorance et la superstition. La persécution est venue aussi bien d'en-bas que d'en-haut, le peuple reflétant l'image de ses dominateurs. Socrate et ses imitateurs furent autant sacrifiés par la tourbe que par les prêtres.

Si le paganisme dépossédé persécuta les apôtres d'une idée religieuse et sociale nouvelle, le christianisme triomphant fut plus cruellement intolérant encore. Il persécuta ceux qu'il voulait remplacer, ceux dont il tenait son origine et ceux qui n'admettaient pas toutes les conséquences qu'il tirait de ses doctrines. Ses sectes se dévorèrent entre elles, et celle qui se dit la seule orthodoxe, chercha à dévorer toutes les autres. Les catholiques se ruèrent sur les hérétiques, les hérétiques se ruèrent sur les catholiques; la force et la violence dictèrent leurs lois à la raison et à la conscience. L'inquisition brûla sans pitié (argument sans réplique des représentants d'un

Dieu de paix et de miséricorde) tous les libres penseurs, et parmi ceux-ci il en est qui brûlèrent aussi leurs adversaires. Si les uns firent monter sur le bûcher fatal Wiclef, Jean Huss, Jérôme de Prague, Savonarole, Thomas Morus et tant de milliers de chercheurs de vérité, les autres livrèrent aux flammes Servet et ceux qui les devançaient dans la recherche du vrai.

Les siècles s'écoulèrent ainsi au milieu des massacres et des horreurs des guerres civiles et religieuses. La révolution, la grande révolution française elle-même, faite au nom de la philosophie, a, comme Saturne, dévoré ses propres enfants, tout en cherchant à mettre un terme aux saturnales du fanatisme; toujours, toujours l'intolérance, partout l'intolérance: pense comme moi, ou je te tue!... Telle est l'histoire de l'humanité, c'est le bourreau fait roi du monde; c'est le supplice divinisé; c'est le parti le plus fort imposant sa parole comme un verbe éternel et absolu.

Aujourd'hui encore les peuples et les rois cherchent à dévorer la philosophie, qui fait ombrage à leur fanatisme ou à leur domination; ce n'est qu'à travers le tissu inextricable de lois absurdes, que la vérité parvient avec peine à couler goutte à goutte, insuffisante à désaltérer ses adeptes.

Notre siècle ne fait plus brûler, sans doute, malgré la bonne envie de quelques-uns; c'est déjà un immense progrès: mais il martyrise encore, et la révolution, opérée au nom de la liberté et de la raison, après avoir répandu les torrents de son sang le plus pur pour cette conquête sacrée, se voit menacée d'être réduite à l'état des castrats de l'Eglise romaine; on voudrait la destiner à chanter d'une voix aigre-douce les louanges des coupeurs de virilité.

Tous les martyrs de la libre pensée, martyrs sans nombre, c'est la raison sous ses mille formes diverses, cherchant la vérité, essayant de circuler librement dans toutes les fibres du corps social; c'est la raison incarnée partout dans l'homme, et partout méconnue et traquée par ceux qui vivent de l'ignorance, de l'erreur et du mensonge.

Nous vivons, Messieurs, dans un heureux pays, pays exceptionnel, où tous les efforts des bourreaux et des geoliers de la pensée sont impuissants.

Sachons en profiter; poursuivons notre œuvre avec courage et persévérance, sans haine, sans crainte; ayons la foi et l'espérance dans la lumière qui ne saurait éternellement être étouffée par les ténèbres.

Buvons donc au triomphe de cette cause trois fois sainte, inscrite sur notre étendard: le *Rationaliste* ! Pour la faire triompher, profitons de l'expérience des siècles; que ce soit par la conviction, par l'évidence de la vérité, par l'étude, par la science, et jamais par la violence et l'intolérance. Instrument de paix et de bonheur pour l'avenir, elle sera le seul messie, le seul véritable sauveur de l'homme.

A la grande et perpétuelle martyre de l'humanité! à la raison! Tout par la raison ! rien que par la raison !

L'esprit humain a deux plaies toujours béantes que les religions révélées se chargent d'envenimer, ce sont l'ignorance et le fanatisme.

—

Il y a plus de rationalistes qui se cachent que de chrétiens qui se montrent.

—

Puisqu'on prétend que Dieu est le père de tous les hommes, je n'ai nulle peine à croire que Jésus-Christ soit son fils.

—

Les croyants qui, de bonne foi, négligent les affaires et les plaisirs d'ici-bas pour s'attirer les biens du ciel, me font l'effet du quadrupède qui lâche la proie pour l'ombre.

—

Les prêtres ont de préférence choisi le costume noir; c'est sans doute qu'ils ont voulu symboliser les ténèbres!

—

sacré par des traités, qu'ils emploient pour se maintenir tout ce que la politique humaine peut leur fournir d'armes, même la force des baïonnettes, s'ils peuvent en réunir assez pour combattre le Piémont, rien de mieux, tout cela est de la politique humaine; mais la diplomatie luttera contre la diplomatie, les soldats contre les soldats. Pourquoi faire intervenir, par un abus de mots déplorable et qui fait un effet étrange dans un siècle instruit, Dieu lui-même, tous les souvenirs de la foi, dans cette lutte temporelle, qui doit être vidée définitivement, comme l'ont été, comme le seront toutes les révolutions humaines? »

« Il serait temps, bien temps, pour le respect que les hommes sérieux, croyants ou non, portent à ce qui touche à la religion, qu'on renonçât, une fois pour toutes, à cet amalgame d'armes spirituelles mises en jeu au profit d'une discussion politique. Tout serait à sa place; le fanatisme ne serait pas excité dans toute l'Europe, la question romaine suivrait les phases de toutes celles que la diplomatie a eues à traiter dans des cas semblables, et, le jour de la solution, il ne resterait que ce malheureux souvenir d'un clergé nombreux répandu sur la surface du monde, qui se sera compromis en dénaturant une pure question politique pour en faire une question spirituelle. »

« Ou je me trompe fort, ou, dans quelques années il y aura un sentiment pénible sur toutes les âmes droites, de l'étrange abus qui aura été fait des armes religieuses pour la cause de la souveraineté temporelle des papes. »

Erratum.

Dans le numéro du 8 novembre 1862, page 212, ligne 5, au lieu de: *Dieu ne* peut pas *en tenir compte*, lisez: *Dieu ne peut* pas ne pas *en tenir compte*.

Imp. Blanchard, Rive

31 Janvier 1863. 2e Année. N° 30.

LE

RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de: 6 fr. par an; — 3 fr. pour six mois; — 1 fr. 50 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications chez M. Blanchard, imprimeur, à Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 15 centimes: à la Librairie étrangère, quai des Bergues; — chez M. Caille, place Chevelu, — et chez Rosset-Janin, rue de la Croix-d'Or et place du Mont-Blanc.

A nos abonnés de l'extérieur.

Il nous parvient fréquemment des réclamations de nos abonnés étrangers et même locaux sur l'inexactitude qui se produit trop souvent dans l'expédition du *Rationaliste.* Parfois les numéros n'arrivent que tardivement à leur destination; quelquefois ils n'arrivent pas du tout. Nous le savons et nous prions nos abonnés de croire que si le mal provenait de nous, il cesserait immédiatement. Mais qu'on veuille bien comprendre qu'une œuvre comme la nôtre a à lutter contre tant de mauvais vouloirs et rencontre dans les préjugés et l'intolérance, encore si enracinés au sein du monde social, tant d'opposition, que nous nous voyons contraints de subir mo-

mentanément beaucoup d'ennemis et d'injustices. Dans notre cher pays, les institutions nous fournissent une liberté d'écrire dont nous usons hardiment pour l'avancement de notre cause; mais les mœurs, il faut bien le reconnaître, sont moins avancées que les institutions ; il en résulte, pour tout ce qui ne dépend pas uniquement de nous, des difficultés d'action qu'il nous faut savoir supporter jusqu'à ce que nous soyons parvenus à en triompher. Patience et dévouement, telle doit être la devise des rationalistes, quelque mission qu'ils se soient donné d'accomplir.

Bataille de Réphidim.

(Suite des Etudes sur l'*Exode*.)

Le récit du séjour des Hébreux dans le désert est une longue suite de murmures, qui témoignent incontestablement, ou du peu d'évidence des prétendus miracles qu'on faisait devant eux, ou du mauvais naturel de ce peuple favori de l'Eternel. « Donnez-nous de l'eau pour boire ! » disaient-ils à Moïse *en le querellant*, alors que tous les matins la manne tombée du ciel devait raffermir leur confiance en leur Dieu et en son serviteur Moïse. Et, comme l'eau n'arrivait pas, ils s'écriaient : « Pourquoi nous as-tu fait monter hors d'Egypte, pour nous « faire mourir de soif nous et nos enfants et nos troupeaux ? » Ils allaient même jusqu'à menacer Moïse de le lapider (v. 4, chap. XVII), ce qui semble établir à la fois les deux alternatives dont nous venons de parler.

Mais pour eux l'Eternel n'avait point de colère; obéissant aux ordres de son peuple qui demandait : l'Eternel est-il au milieu de nous ou n'y est-il pas? il se donna le peine de descendre sur un rocher du mont Horeb, pour en faire couler des eaux potables.

Qui le croirait? au milieu de ce désert, où l'on ne pouvait trouver ni à boire ni à manger sans l'intervention directe du dieu des Hébreux, il y avait une armée commandée par un

certain Hamaleck, ennemi des Israélites, et qui se trouvait là tout exprès pour livrer bataille à ces derniers (v. 8 et suiv.). Cette armée était même si nombreuse, qu'elle disputa tout un jour la victoire au peuple béni, qui pouvait mettre sur les rangs six cent mille guerriers, si nous en croyons le chap. XII, v. 37. Plus d'un million d'hommes se battaient donc, et vivaient dans cette affreuse contrée, qui ne nourrirait pas cinq cents personnes. Il faut avoir une foi bien rude pour croire de telles choses, et supposer que la manne et les eaux vives ne descendaient pas du ciel pour les Israélites seuls, mais qu'il y en avait autant pour leurs adversaires que pour eux.

Le récit de la bataille est des plus burlesques. Il est impossible de le lire sans admirer la naïve confiance de ceux qui peuvent digérer de telles fables. « Moïse, Aaron et Hur « montèrent au sommet du coteau. Et il arrivait que, lorsque « Moïse élevait sa main, Israël alors était le plus fort ; mais « quand il faisait reposer sa main, alors Hameleck était le plus « fort. Et les mains de Moïse étant devenues pesantes, ils « prirent une pierre et la mirent sous lui, et il s'assit dessus ; « Aaron et Hur soutenaient aussi ses mains, l'un deçà et « l'autre delà ; ainsi ses mains furent fermes jusqu'au soleil « couchant... » qui était sans doute le terme assigné à cette horrible boucherie.

Donc, l'Eternel voulait bien intervenir en faveur de son peuple pour le rendre victorieux ; mais il lui plaisait de voir son serviteur se fatiguer toute la journée dans une position gênante, au risque de faire couler inutilement, par ce jeu puéril, le sang de milliers d'Israélites, au moment où la lassitude faisait retomber le bras de Moïse.

« Ainsi Josué défit Hamaleck et passa son peuple au fil de « l'épée. »

Voilà ce qui s'appelle commencer dignement une campagne, et certes les Hébreux ne se sont pas fait faute de poursuivre une si noble carrière ! Cinq à six cent mille hommes, tout un peuple égorgé près du mont Horeb ! Les historiens de cet âge antique auraient dû nous conserver un si précieux souve-

nir, et nous leur en voulons vraiment d'avoir gardé le silence sur ce choc des deux armées les plus formidables qui jamais, jusqu'aux temps modernes, se soient rencontrées sur un champ de bataille ! !

On nous objectera peut-être que les Israélites, et par conséquent les guerriers d'Hamaleck, n'étaient point aussi nombreux que nous l'avons supposé ; que les six cent mille hommes de pied dont parle le Chap. XII de l'Exode ne doivent pas être pris au pied de la lettre ; qu'il y a là une exagération évidente, dont nous avons mauvaise grâce à tirer parti dans nos études ; que le peuple d'Israël ne devait pas compter plus de 12,000 individus, y compris les femmes et les enfants, si l'on considère qu'une population qui pouvait doubler tous les cinquante ans durant les périodes de prospérité, devait se trouver réduite au tiers à peine de son chiffre normal par les souffrances qu'elle avait endurées sous les rois d'Egypte ; que, sur 12,000 individus, 3,000 à peine devaient se trouver en état de porter les armes ; que 1,500 Amalécites bien nourris pouvaient disputer la victoire à 3,000 Hébreux nourris de manne ; que ces chiffres ainsi réduits rendent beaucoup moins invraisemblable l'histoire de la bataille dont nous nous occupons ; enfin, que, laissant de côté la fable de l'assistance divine intermittente et de la force musculaire du bras de Moïse décidant du sort de la bataille, le conducteur des Hébreux a bien pu se montrer sur une colline élevant ses bras vers le ciel pour invoquer le Dieu des combats.

Nous n'aurions pas un mot à répondre à tout cela, si ce n'est que l'inspiration divine de la bible est infaillible ou sujette à l'erreur; que dans le second cas on peut tout supposer, voire même la fausseté des récits sacrés dans leur entier, et que dans la première hypothèse, il faut s'en tenir à la lettre même de ce qui est écrit, sous peine de tomber dans l'hérésie et le rationalisme.

Nous nous bornerons donc à engager ceux qui croient aveuglément, à comparer avec la fin du chap. XVII de l'Exode l

chap. XLVI, v. 27 de la Genèse et le chap. XII, v. 37 de l'Exode.

Du reste, les vainqueurs ne gagnèrent pas grand'chose à leur triomphe, qui aurait dû les conduire au cœur de la terre promise, car ils n'en laissèrent pas moins leurs os dans le désert, après 40 ans de souffrances. On peut dire qu'en cette occasion ce ne furent pas les battus qui payèrent l'amende.

(La suite au prochain numéro.)

La religion naturelle.

(17e article.)

L'immortalité de l'âme fournit-elle à la morale sa vraie sanction?

Nous avons montré combien il est chimérique de voir dans l'immortalité de l'âme une explication de l'existence du mal ici-bas et sa justification au point de vue providentiel, tel qu'il résulte de la conception déiste, professée par la religion naturelle. Mais le sujet a une autre face qu'il importe aussi de mettre en lumière. L'immortalité de l'âme a pour corollaire le dogme des peines et des récompenses transmondaines. Or, ce dogme ne contribue-t-il pas, du moins puissamment, à diminuer la somme du mal et à accroître celle du bien dans le monde humain, en fournissant à la morale sa succession suprême et définitive?

Les peines et les récompenses de l'autre vie forment, en effet, une croyance commune à toutes les religions et, par là, des plus accréditées dans les masses. C'est l'argument favori des théologiens et même des philosophes de sentiment en faveur de l'immortalité de l'âme. « Quoi! s'écrie-t-on, le juste est opprimé dans ce monde, le méchant y triomphe, et tout serait dit!.. Il n'y a que des athées qui puissent le croire.. Supprimez les peines et les récompenses de l'autre vie, la morale est frappée au cœur! Ce sera folie de faire le bien en ce

vaises ; que l'un obéit au sentiment du devoir, et que l'autre cède à ses passions; que l'un est doué d'une belle âme, et que l'autre manque de raison, de lumières, de conscience, etc. Enfin, on pourra dire que l'un a été bien élevé, a sucé les principes d'une bonne éducation, etc., tandis que l'autre a été perverti, dès l'enfance, et poussé au crime par suite des funestes conditions où la destinée le plaça.

Mais, si l'on veut y prendre garde, il n'est aucune de ces façons d'expliquer le désordre, l'immoralité, le crime, qui dégage la responsabilité du Créateur, dans l'appréciation des actes de la créature. Que l'homme cède aux impulsions mauvaises, soit par faiblesse de caractère, soit par violence de passions, soit par l'influence du milieu social, rien n'est changé à la question, car aucune de ces circonstances n'est son fait à lui, et ne relève de sa propre volonté.

On nous répondra que l'homme a été doté du libre-arbitre, c'est-à-dire du pouvoir de choisir entre le bien et le mal, et que, tout le premier, il se sent coupable, lorsqu'il se détermine pour le mal en dépit des injonctions de sa conscience. — Je ne le nie pas, et loin de nous la pensée d'affaiblir le sentiment de liberté morale qui fait la dignité de l'être humain. Mais cette liberté n'a rien d'absolu, parce que l'homme ne s'est pas créé lui-même et que tout ce qu'il contient de raison, de facultés etc., est fini, borné, et lui a été mesuré par la cause suprême dont il émane. Que signifie donc ce mot *libre-arbitre?* Il signifie simplement que l'homme a mission de se gouverner lui-même, par ses impulsions propres, se pondérant plus ou moins exactement entr'elles; il ne signifie pas que l'homme porte en lui une puissance supérieure et étrangère à ces impulsions, une puissance ne dérivant point de sa nature telle qu'il a reçue.

Plus vous affirmez un Dieu personnel, ayant expressément créé le monde par un acte libre de sa toute puissante volonté, plus l'irresponsabilité de l'homme vis-à-vis de son Créateur paraît évidente. Bien ou mal dotée, l'âme n'est que ce qu'il a plu à Dieu de la faire ; elle ne possède donc aucune indépendance

par rapport à lui. Si l'âme peut être entraînée au mal, c'est qu'apparemment elle est peccable par essence ; donc la responsabilité en remonte tout d'abord à celui qui l'a créée telle.

— Mais, dit-on, si Dieu n'avait pas fait l'homme peccable, la liberté de celui-ci serait illusoire.

— La liberté de l'homme est, en effet, illusoire par rapport à Dieu, vû que, tout dans la nature humaine, aussi bien que dans la nature physique, est comme Dieu l'a voulu et établi de toute éternité, et que supposer un degré quelconque d'indépendance pour l'être créé à l'égard du Créateur, ce serait diminuer d'autant la toute puissance de celui-ci.

Il faut rappeler d'ailleurs que la perpétration du mal par l'homme ne vient point de sa liberté, mais des mauvais penchants qui sont en lui, ou de l'imperfection de sa nature. Supposez cette nature pétrie exclusivement de bonnes impulsions, la liberté n'en fera pas sortir le mal ; c'est donc la présence des éléments défectueux dans notre constitution physique et morale qui explique l'accomplissement du mal, et non la liberté. Comment, dès-lors, Dieu aurait-il le droit de punir l'homme, dans un autre monde, des méfaits qui résultent, avant tout, de la nature qu'il lui a donnée et des circonstances au milieu desquels il l'a placé dans ce monde-ci ? Ce serait le comble de l'injustice et de la cruauté !

La liberté morale est un phénomène réel, mais de l'ordre fini, relatif. Elle exprime la prédominance que doit prendre en nous la raison sur les passions, le sentiment du devoir sur les mobiles inférieurs. Nous sentons qu'en cela réside notre destinée morale, et que nous ne pouvons pas être réellement heureux autrement. La liberté dont nous jouissons est donc un problème d'équilibre rationnel entre nos diverses tendances ; elle a trait à notre vie personnelle et à nos rapports sociaux. C'est donc dans la même sphère, et non au delà, que s'étend la responsabilité attachée, pour nous, au bon emploi de nos mobiles. Nous sommes responsables à l'égard les uns des autres et vis-à-vis de nous-mêmes, parce que nous revendi-

ms notre liberté dans les mêmes limites. Vis-à-vis de l'ab-
ı, notre responsabilité est nulle comme notre liberté.

II.

Le dogme des peines et des récompenses transmondaines saurait servir de sanction à la morale pour une autre raison ore.

Celui qui fait le bien par espoir d'une récompense ou par inte d'un châtiment, n'est point répréhensible sans doute ; s il agit sans désintéressement. Sa bonne conduite est le iltat d'un calcul. Elle est conséquemment sans mérite, mo- ment parlant. Eviter le mal par peur d'un supplice, dans tre monde, équivaut à être honnête homme, dans ce monde- par crainte de la prison ou de l'échafaud. Peut-on appeler ı de la moralité? Est-ce être réellement vertueux? Si la rale réside dans de pareilles considérations, à quoi bon la science? que signifie le sentiment du devoir?...

On déroule sous nos yeux le tableau d'une existence rem- ; de belles actions, poussées jusqu'à l'héroïsme. Nous nous tons envahis, pénétrés par l'admiration et l'estime, Mais si qu'un mobile secret d'ambition, de cupidité, de vanité, se sse apercevoir dans la conduite du personnage mis en scène : sitôt tout change d'aspect à nos yeux :

« Le masque tombe ; l'homme reste,
« Et le héros s'évanouit !

Ce peu de mots suffisent pour faire comprendre que le gme des peines et des récompenses transmondaines, loin de rnir à la morale sa sanction légitime, ne tend qu'à la dé- turer et à l'avilir ; car la vertu ne nous paraît belle qu'au- it qu'elle est pure de tout calcul d'intérêt ou de satisfaction sonnelle et qu'on la pratique pour elle-même. Or le dogme nt il s'agit ramène la pratique du bien à une spéculation. croyant à l'autre vie qui sacrifie son plaisir ou ses intérêts bas, en vue d'une récompense dans le ciel, n'est qu'un habile nme plaçant son capital moral à un intérêt sans bornes. On

Or, maintenant, voulez-vous savoir à quoi abouti
cette comptabilité, toutes ces quêtes, ces administr
tiples ? Je voudrais pouvoir résumer le rapport q
les yeux, mais cela ne me semble guère intéressan
lecteurs. Cependant il en résulte que les maisons
à former des missionnaires indigènes pour la Chi
des, etc., ne se soutiennent qu'avec peine, ces j
sont en général, d'après le rapport lui-même,
d'un travail soutenu et succombant généralement
ladie inévitable, causée par le changement d'air,
ture, d'habitudes, d'affections.

D'autre part, les conversions sont annoncées
tant d'emphase et de mise en scène, qu'il est
croire qu'elles sont assez rares. Mais aveugle q
croire un instant que l'évangélisation de la Chine
et autres lieux, indigènes, est le but que se propose
des missions de [illegible].

Il suffit, pour se convaincre du contraire, de je
[illegible]

ropage, même chez nous, par ces moyens, de vous citer actuellement une anecdote racontée par une des brochures [illegible]loises, qui a été distribuée à tous les *souscripteurs du sou*, [illegible] fin de Novembre dernier. La voici:

LE JEUNE CAFRE.

Un jeune Cafre, le petit Napet, entendit parler de Jésus, [illegible] en lui et l'aima de tout son cœur. Un jour de printemps, [illegible] l'avait envoyé dans les champs pour éloigner des épis de [illegible] les pigeons sauvages. Près de là se trouvait une petite [illegible]te de paille où Napet se blottit pour attendre le retour [illegible] pigeons. Comme l'air était vif, il alluma un feu au milieu [illegible] la hutte. Une étincelle gagna la paille, et en un clin-d'œil [illegible] était en feu. Le pauvre Napet ne pouvait plus sortir de [illegible]utte embrasée.

Quelques femmes, qui étaient aux champs, virent le feu et [illegible]oururent; mais elles ne pouvaient plus sauver le pauvre en[illegible]. Elles entendaient encore sa voix au milieu des flammes. [illegible] mon Sauveur! s'écriait-il, je dois mourir! Je t'en prie, [illegible]rmets que mon corps seul soit brûlé, mais sauve mon âme [illegible] feu éternel. Reçois-moi dans ton ciel! » — La voix se tut. La hutte s'affaissa en faisant tourbillonner des gerbes de feu, [illegible] bientôt il n'y eût plus qu'un monceau de cendres fumantes. [illegible] femmes s'empressaient de les écarter pour chercher les res[illegible] calcinés de l'enfant, lorsque celui-ci se releva sain et sauf et [illegible]ança auprès d'elles. La joie et la frayeur des femmes leur [illegible]ent la parole. « Comment es-tu sauvé? » s'écrièrent-elles [illegible]fin. L'enfant leur répondit: Pendant que je priais, Dieu m'ins[illegible]ra l'idée de m'étendre sur le sol et de me couvrir de l'épaisse [illegible]au de bœuf qui était dans la hutte. C'est ce qui m'a sauvé. [illegible] tard Napet, le visage rayonnant, disait au missionnaire: « J'étais persuadé que j'allais mourir; mais tout aussi certain [illegible]e mon Sauveur me recueillerait dans son ciel, car *il est mort pour moi.* »

Après de telles histoires, que dire des reliques de Char[illegible]roux?

Rien, si ce n'est que le Christianisme est partout le même, dans les mains des protestants comme dans celles des catholiques, une arme pour asservir les peuples, les faire payer, un instrument pour faire vivre grassement les prêtres, et pour empêcher la lumière, comme la raison humaine, de se faire jour.

Agréez, chers amis, etc.

AD. C.

plaisir du dimanche. Ces remontrances contiennent quatre objections principales: 1° C'est une dérogation aux lois religieuses que de ne pas consacrer le septième jour de la semaine à des exercices purement sacrés; 2° ces excursions sont une source de tentations pour le peuple, et le portent à la dissipation; 3° il serait plus utile aux classes laborieuses de leur procurer l'occasion de voyager à bon marché d'autres jours de la semaine; 4° enfin les excursions du dimanche privent les employés du chemin de fer eux-mêmes de leur jour de repos. »

Les classes ouvrières de Londres se sont émues de ces remontrances épiscopales. Elles préparent un contre-mémoire dans lequel sera exprimée la confiance que les administrations ne renonceront pas aux trains de plaisir du dimanche. Ce mémoire invoque, comme argument, que ce n'est point blesser la religion de procurer aux hommes de travail manuel toutes les facilités nécessaires pour soutenir leur santé, en allant, le dimanche, respirer l'air des campagnes. Les trains de chemins de fer, y est-il dit, en procurant une saine distraction à la population oisive, l'enlèvent aux dissipations et aux tentations des villes. L'intelligence et l'instruction des ouvriers gagnent à ces excursions, non moins que leur santé, et ces déplacements les rendent plus aptes à supporter l'immobilité laborieuse de la semaine.

Ici c'est vraiment Gros-Jean qui en remontre à son curé. Malheureusement pour M. le curé, c'est lui qui a tort, et c'est Gros-Jean qui a raison. Plus malheureusement encore, il en est de même neuf fois sur dix dans les contradictions incessantes qu'ils ont l'un avec l'autre. Or, quand celui qui est chargé de faire la leçon, est convaincu par une expérience continuelle d'en savoir moins que celui qui est dans le cas de la recevoir, il est évident que le maître n'a rien de mieux à faire que de laisser son élève tranquille et d'aller planter ses choux.

—

Voici le paragraphe d'une adresse que les chanoines de

Saint-Maurice en Valais, ont envoyée tout récemment au sai
père.

« Qu'il est beau le spectacle de l'Eglise catholique en f
de l'Eglise de Satan, qui s'efforce de porter partout le tr
ble et le désordre, dans les intelligences par la liberté de p
ser, dans les cœurs par la liberté de conscience, dans la
ciété par la souveraineté des sujets ou la liberté de la ré
lution ! »

Nous devons tirer notre chapeau à Messieurs les chano
de Saint-Maurice, car c'est bien nous quils désignent sous
qualification d'Eglise de Satan: seulement nous ne croy
pas jouir d'une aussi grande influence que celle qu'ils nous at
buent. Si tous ceux qui admettent la liberté de penser, la lib
de conscience et la souveraineté des sujets, doivent être regar
comme étant des nôtres, il est clair que tout le monde civilisé n
appartient, du moins à très-peu de chose près. Quoiqu'il en s
on peut voir, par ce morceau, jusqu'à quel point l'Eglise cath
lique est propre à former des républicains et à favoriser
progrès des peuples sous tous les rapports.

Errata.

Dans le numéro du 22 Novemdre 1862, lisez:

Page 229, ligne 27, *parole* au lieu de *réponse*;
Page 231, ligne 24, *dans le Christianisme* après *aperçoives*;
Page 232, ligne 10, *pauvres d'esprit catholiques*, au lieu de
pauvres catholiques;
Page 233, ligne 17, *savoir* au lieu de *devoir*;
Page 233, ligne 25, *mais la plupart croient*, avant, non pas
parce qu'ils voient, etc.

Imp. Blanchard, Rive

7 Février 1863. 2e Année. N° 31.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu ? — La vérité ! — Consulte ta raison !

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de : 6 fr. par an ; — 3 fr. pour six mois ; — 1 fr. 50 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications chez M. Blanchard, imprimeur, à Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 15 centimes : à la Librairie étrangère, quai des Bergues ; — chez M. Caille, place Chevelu, — et chez Rosset-Janin, rue de la Croix-d'Or et place du Mont-Blanc.

Lettre sur le passage de la mer Rouge.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de vous signaler une difficulté grave, qui e trouve dans le récit biblique du passage de la mer Rouge, t que vous avez omis de faire ressortir.

Suivant l'auteur de l'Exode, au moment où les Hébreux ortirent de l'Egypte, ils étaient au nombre de six cent mille ommes de pied, sans compter les petits enfants. De plus, s avaient avec eux un grand nombre de *toutes sortes de gens*, t du menu et du gros bétail, en fort grands troupeaux. Exode, chap. XII, v. 37 et 38.)

Lorsque les Egyptiens les atteignirent, ils étaient sur le

bord de la mer, et il est dit expressément que les uns et les autres restèrent dans leurs positions durant toute la nuit. Cette nuit fut même employée par l'Eternel à faire reculer la mer et à la mettre à sec au moyen d'un vent d'Orient fort vé-hément. Les enfants d'Israël ne purent donc entrer dans la voie miraculeuse qui s'ouvrait devant eux, qu'à la fin de la nuit et très-peu de temps avant la veille du matin, qui est dési-gnée par le livre sacré comme le moment où les Egyptiens s'ébranlèrent pour se mettre à la poursuite de leurs esclaves fugitifs.

Or, pense-t-on qu'il n'ait fallu qu'un clin-d'œil pour qu'une masse de six cent mille personnes, sans compter les petits enfants, et beaucoup d'autres gens, et de très-nombreux troupeaux de menu et de gros bétail, ait pu quitter son camp avec tous ses bagages, et s'engager dans le lit de la mer Rouge, qui venait seulement d'être mis à sec, et que proba-blement Dieu n'avait pas pris la peine de rendre pareil à une grande et belle route carossable?

Si l'on veut juger du temps qu'il a fallu à cette multitude confuse, indisciplinée et ahurie de peur, pour quitter son camp et descendre sur le terrain précédemment occupé par les eaux il n'y a qu'à se rappeler le temps qu'ont mis à défiler les trois cent mille hommes de gardes nationaux que le gouvernement provisoire a voulu passer en revue dans les premiers temps de la république de 1848.

Ces troupes partaient de la Bastille et marchaient jusqu'à l'Arc de triomphe de l'Etoile. Il n'y avait naturellement ni femmes, ni enfants, ni vieillards, ni troupeaux. Elles n'avaient même pas les bagages qu'une armée en campagne est obligée d'emmener avec elle. Tous les hommes qui les composaient étaient valides, lestes, exercés à la marche militaire. De plus ils étaient organisés en colonnes de marche, et même chaque bataillon était placé à l'avance dans un poste déterminé, avec l'ordre de partir à un moment précis, de manière qu'il ne pou-vait y avoir ni confusion, ni désordre, ni retard pour former les rangs. Enfin, une fois qu'on était en route, il n'y avait qu

marcher d'un pas militaire, devant soi, sur un vaste boulevard tout uni et n'offrant aucune difficulté, aucun encombrement.

Eh bien! malgré tant d'avantages, la colonne, qui avait commencé son mouvement à neuf heures du matin, ne le termina qu'à minuit. Elle avait mis quinze heures à défiler!

En supposant les circonstances égales en tous points, la colonne des Hébreux en aurait donc mis trente, c'est-à-dire un jour, une nuit et un demi jour encore. Croit-on que les petits enfants de toute cette troupe, et toutes les autres personnes qui s'étaient jointes à elle, et les nombreux troupeaux de menu et de gros bétail qui devaient être proportionnés au nombre des familles fugitives, croit-on, dis-je, que cet épouvantable tracas fût de nature à diminuer le temps nécessaire seulement pour aller du camp où l'on avait passé la nuit jusqu'à l'endroit où l'on devait être au moment où les Egyptiens furent atteints par les eaux? Car remarquez bien que toute l'armée de Pharaon avait pu entrer dans le lit de la mer à la suite des Hébreux, puisqu'il est dit qu'ils y trouvèrent une fin déplorable. La masse des Hébreux avait donc dû s'y avancer encore assez loin pour présenter entre eux et le rivage assez de place pour qu'une armée pût s'y développer comme il faut; encore doit-on supposer qu'il restait un certain intervalle entre les Hébreux et les Egyptiens.

Evidemment, pour que la fuite d'une pareille masse d'hommes et de bêtes fût possible en un aussi court espace de temps, il n'y avait qu'un seul moyen : c'était que Dieu, retournant d'Orient en Occident le vent qu'il avait fait souffler pour dessécher la mer Rouge, l'employât à la soulever comme une nuée de sauterelles, et la transportât ainsi tout d'un coup d'un bord à l'autre de la mer Rouge.

La conclusion à tirer de tout ceci, c'est que l'auteur de l'Exode n'a pas été témoin du passage qu'il décrit, et même qu'il n'a jamais réfléchi sur la tradition dont il prétendait faire une histoire. Cette tradition est donc purement légendaire, c'est-à-dire qu'elle a pu avoir pour base un fait réel ayant quelque analogie avec celui que nous venons de discuter;

mais ce fait primitif a certainement été complètement dénaturé par l'imagination des générations qui se le sont transmis. Aucun homme de bon sens ne nous contredira sur ce point. Or, si cette conclusion est aussi rigoureuse que nous l'affirmons, jugez si la Bible ne renferme que des vérités, et par conséquent si l'on peut la regarder comme la parole de Dieu.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, etc.

La religion naturelle.

(18e article.)

De la croyance universelle à l'immortalité de l'âme — Ses causes.

Il nous reste un dernier témoignage, en faveur de l'immortalité de l'âme, à interroger : le consentement universel. Voici comment nous constations ce témoignage dans un article précédent. « Enfin l'immortalité de l'âme ne trouve-t-elle pas un argument suprême et irrésistible dans l'unanimité de sa croyance, à toutes les époques et presque chez tous les peuples? Le sauvage croit à une autre vie aussi bien que l'homme civilisé. Les cérémonies funèbres, instituées partout, dès la plus haute antiquité, la religion des morts, consacrée par le respect de tous les peuples et par tous les cultes, en font foi. Les plus hautes doctrines philosophiques y ont adhéré; les plus grands génies lui ont rendu hommage. En un mot, c'est le cri, l'espoir, la consolation du genre humain! »

Nos lecteurs pourront juger peut-être que l'affirmation d'une hypothèse, cette affirmation partît-elle du genre humain tout entier, ne constitue point par elle-même un argument réel; que bien des erreurs, avérées maintenant, ont de même régné sur l'opinion publique, pendant une infinité de siècles, comme par exemple, celle d'une chute ou péché originel, ou bien, dans l'ordre physique, celle de l'immobilité du globe terrestre au centre de l'univers etc., etc.; qu'enfin il nous suffit d'avoir réfuté tous les arguments directs et indirects qu'on a coutume

d'alléguer en faveur du dogme de l'immortalité de l'âme, pour que nous ayons le droit de ne plus regarder que comme un préjugé la croyance générale dont ce dogme a été l'objet. D'ailleurs, si l'on voulait examiner la chose de près, on découvrirait qu'il y a beaucoup à rabattre de la prétendue universalité de cette croyance. Ainsi, il est fort douteux, sans aller plus loin, que les Juifs de l'Ancien Testament eux-mêmes, connussent le dogme de l'immortalité de l'âme. Il faut en dire autant des Chinois. Les peuples qui ont professé la doctrine de la métempsychose ne songeaient pas non plus à une existence céleste. Une bonne partie des philosophes grecs, Aristote en tête, n'y croyaient guère. Les Stoïciens, qui ont enseigné et pratiqué une morale plus austère et plus raffinée que celle du christianisme, n'admettaient l'immortalité de l'être que dans un sens panthéistique, c'est-à-dire sans réalité personnelle. Aux beaux temps de Rome, les libres-penseurs n'acceptaient pas l'opinion vulgaire sur une autre vie, et César déclarait en plein Sénat qu'il n'y croyait pas. Dans les temps modernes, il n'y a, en dehors du monde théologique, que l'école spiritualiste qui admette l'immortalité personnelle de l'âme. Les sensualistes et les panthéistes la nient. On peut ajouter que l'immense majorité des naturalistes, des physiciens, des astronomes, des géomètres, des médecins, en un mot, de ceux qui ont fait des études scientifiques, repousse cette croyance. Ainsi les rationalistes, disposés à penser comme nous sur ce point, ne manquent pas plus d'auxiliaires que de motifs sérieux pour résister à l'empire du préjugé supra-naturaliste de l'existence de l'âme, privée de tout moyen de perception sensible et intelligible.

Cependant nous ne passerons point condamnation, sans coup-férir, sur l'apparente autorité que donne au dogme de l'immortalité, non pas l'unanimité, mais l'incontestable étendue de croyance dont il a toujours joui. Bien que cette croyance se rattache beaucoup plus à la théologie qu'à la philosophie et à la science, elle mérite d'être prise en considération. Nous y voyons comme la traduction en doctrine mystique d'un en-

semble de données réelles, que fournissent à l'intelligence humaine le spectacle de la nature et divers éléments de sa propre destinée. Ça été, en effet, le caractère général de toutes les connaissances de revêtir d'abord une forme surnaturelle, miraculeuse, avant de subir l'autorité de la logique. Le sentiment religieux lui-même n'a-t-il pas dû parcourir tout le cycle du dogmatisme théologique et soi-disant révélé, depuis le fétichisme jusqu'au déisme, avant de prendre définitivement pied sur le terrain rationnel?

Mais si les fantastiques doctrines qui asservirent, pendant tant de siècles, l'espèce humaine sont enfin détrônées, cela ne veut point dire que le sentiment religieux dont elles furent la grossière et fausse interprétation, doive être tenu pour chimérique. Nous avons au contraire montré, dans un travail spécial et approfondi (1), que ce sentiment correspond aux aspirations et aux facultés les plus hautes de notre nature morale. De même, nous estimons que la croyance à l'immortalité de l'âme trouve sa raison d'être et son explication dans des faits véritables, mais exagérés et défigurés par l'influence du symbolisme et de la superstition.

Le premier de ces faits et le plus grave, c'est ce vague instinct de l'infini qui forme l'attribut culminant de notre raison et qui, assez naturellement, devait porter l'homme à se croire fait pour posséder cet infini qu'il entrevoit au-delà de l'horizon intellectuel réellement accessible pour lui.

Le second réside dans la véritable immortalité des choses finies, par leur reproduction et leur succession sans fin. Tout renaît sans cesse dans la nature ; grâce à une perpétuelle transformation, tout revit et se continue. De là ces images si chères aux apologistes de l'immortalité humaine, telles que le papillon brisant le tombeau de sa chrysalide pour s'élancer joyeux et brillant dans les plaines du ciel. A ce point de vue tout panthéistique, l'homme est en effet immortel, ainsi que

(1) Voir l'étude sur le sentiment religieux publiée par le *Rationaliste*.

le reste de la création, mais en tant que race ou que substance, et non comme personnalité.

La solidarité des générations entre elles, cette unité d'évolution historique du genre humain, qui faisait dire à Pascal: « On peut considérer la suite des hommes, dans tous les « temps et dans tous les lieux, comme un seul et même « homme qui vit toujours et qui apprend continuellement, » est une autre des sources où le sentiment a puisé la croyance à l'immortalité, en transportant simplement à l'existence individuelle l'idée de l'existence collective.

Le lien des générations entre elles devient encore plus palpable dans la continuité familiale. L'enfant n'est-il pas comme un prolongement de la personnalité du père et de la mère et, par eux, de tous les ancêtres?

L'illusion acquiert un degré nouveau de justification, quand, à cette immortalité matérielle, mais indirecte, du sang, se joint cette immortalité non-matérielle, mais directe et personnelle, que conquiert par ses travaux, ses exploits, ses grandes actions, l'homme supérieur! N'est-ce pas vivre toujours que d'éclairer des lumières de son génie les siècles futurs et de tenir perpétuellement une place dans le souvenir ou la reconnaissance de la postérité la plus reculée? Ajontez à ce sentiment honorable et fécond, au suprême degré, les prétentions et les appétits insatiables de l'orgueil, et vous comprendrez le besoin impérieux de se croire immortel qui dévore l'être humain. Joignez-y encore l'effroi du néant, la difficulté de comprendre et d'admettre sa non-existence personnelle, effroi et difficulté d'autant plus grands que l'être a plus conscience de sa vie. Pour l'animal, indifférent à son passé et à son avenir, cette inquiétude, ce besoin d'existence future n'a pas de raison d'être; mais pour l'homme, sans cesse en quête d'un bonheur que la vie réelle ne lui donne pas, quoi de plus attrayant que l'espoir d'une satisfaction absolue et sans termes de ses désirs, dans un monde meilleur!

Enfin, la profonde et mystérieuse loi du progrès ne pouvait manquer, sous l'influence des idées théologiques, de

prendre la forme d'une aspiration transmondaine, tant qu'elle n'avait pas acquis la valeur lumineuse d'une conception scientifique et expérimentale. L'homme se sent fait pour réaliser incessamment l'idéal de vrai, de beau et de bien qu'il porte en germe dans sa raison ; mais soumis au joug de doctrines révélées, qui lui enseignent qu'au lieu de marcher vers son but rationnel il a commencé par déchoir, qu'il n'y a plus rien de bon à fonder sur sa destinée terrestre et sur les facultés de son esprit, qu'il est condamné à pleurer, à souffrir et à végéter en ce monde, force lui était bien de reporter vers une autre vie toute la puissance de ses efforts, toute l'efficacité de ses mérites intellectuels et moraux. Ainsi, la plus sublime prérogative de notre nature, l'ancre de salut de notre destinée, le progrès, devint, par la substitution du mystique au réel, du surnaturel au rationnel, une croyance illusoire et, conséquemment, l'obstacle essentiel à la réalisation de ce progrès lui-même. L'espoir de la perfection imaginaire de l'autre vie nous fait oublier et fouler aux pieds la recherche du perfectionnement possible dans la vie présente. Nous sommes induits à ajourner le triomphe du bien et l'épanouissement complet de la connaissance, et à nous en remettre à l'action miraculeuse et illogique d'une Providence, éclose dans notre imagination, de la satisfaction des besoins intimes de notre entendement, de notre conscience et de notre cœur.

En résumé, la croyance à l'immortalité de l'âme produit sur notre être moral l'effet que produit l'opium sur l'organisation physique, elle nous verse l'oubli des chagrins présents avec l'illusion d'un rêve, mais c'est au prix de ce qu'il y a de meilleur en nous, savoir le sentiment de nos forces et l'énergique volonté de nous sauver nous-mêmes.

[illegible]e la sanctification du dimanche.

Monsieur le Rédacteur,

[illegible] nouvelle barraque à mômerie, qui vient de s'établir [illegible]e ville, fait en ce moment sa parade d'une manière

distinguée. Cultivant toujours les saltimbanques (goût qui ne m'a pas passé depuis sir Radcliffe), j'ai voulu assister à une partie des exercices, et je viens chercher à vous en rendre compte. La *sanctification du dimanche*, telle est l'enseigne sous laquelle nos anciens amis de l'Alliance évangélique cherchent à attirer le public. Cette importation anglaise, préconisée à grands frais en séances publiques, en annonces de journaux, en brochures, a-t-elle quelque chance de faire fortune chez nous ? je ne le crois point. En tout cas voici ce que c'est.

Comme toujours, l'Ancien Testament, si divinement inspiré (voir les études sur la Genèse et l'Exode), est la base de l'affaire. Dieu, ayant travaillé six jours, se reposa le septième; de là l'origine du sabbat des juifs, transporté par les chrétiens du samedi au dimanche. Les peuples anciens ne connaissaient pas le sabbat; aussi l'industrie, nous dit-on, était méprisée chez eux, comme elle l'a été jusqu'au dix-huitième siècle chez les chrétiens. Les Chinois non plus ne connaissent pas le jour de Dieu ; aussi sont-ils profondément matérialistes et reçoivent-ils mal les missionnaires.

Et cependant le repos absolu du dimanche est une nécessité de la création, sans laquelle l'homme ne peut pas vivre et meurt misérable, si ses parents ne lui ont pas laissé des rentes suffisantes.

Les heureux du siècle, qui n'ont nullement besoin de travailler ce jour-là, voudraient, pour la gloire de Dieu, que chacun en fit autant, et ils énumèrent les avantages énormes qu'il y aurait pour la classe ouvrière à sanctifier le dimanche par une inaction absolue.

« C'est, disent-ils, l'observation du jour du repos qui a fait l'illustration de Genève dans les siècles derniers. Il est vrai que quelques citoyens ne l'observaient pas scrupuleusement et n'ont pas été bénis ; mais leurs œuvres, par la volonté de Dieu, ont contribué à faire de leur patrie un petit monument dans le souvenir duquel se mirent sans cesse nos vieux de la vieille.

« Ah ! c'est que maintenant la foi s'en va et la vieille Ge-

nève avec elle. Ce n'est plus qu'un monstre que nous avons à présent. Le Consistoire et la Vénérable ne gouvernent plus le pays; aussi il faut voir comme la morale déménage. »

Une brochure que nous avons sous les yeux pousse, à ce sujet, des lamentations auprès desquelles Jérémie, de pleureuse mémoire, n'est que de la St-Jean.

« Voyez, dit-elle, ces travailleurs (qui n'observent pas le repos du dimanche) revêtir ce jour-là leurs plus brillantes toilettes et parcourir gaiement la campagne en s'arrêtant en famille dans quelque guinguette. Quelle immoralité! au lieu de faire comme nous et nos dames, qui mettons, le saint-jour ce que nous avons de plus simple en fait de vêtements, qui d'un air béat, la tête baissée, nous rendons au temple en nous efforçant de ne pas être vus. Grand Dieu voulant!

« Puis, au lieu de réfléchir toute la semaine au dernier sermon, ces familles d'impies, plongées dans l'immoralité la plus épouvantable, pensent parfois, au milieu de leurs rudes labeurs, aux instants de plaisir qu'ils ont pu goûter ou qu'ils goûteront le dimanche suivant. Abomination de la désolation! »

Eh! nos bons amis, si vous ne voulez pas travailler, au moins n'en dégoûtez pas les autres, ceux pour qui l'oisiveté est un vice capital.

Ce que nous voulons, nous, travailleurs, c'est la liberté pour tous, aussi bien pour vous, chrétiens, de vous tourner les pouces en braillant des cantiques dans une église, toute la sainte journée, si ça vous fait plaisir, que pour nous d'employer nos loisirs comme bon nous semble, ne vous en déplaise.

Croyez-vous, de bonne foi, que le niveau moral soit moins élevé maintenant que du temps de votre saint Calvin? J'en doute fort. Consultez un peu à ce sujet les règlements de police et les ordonnances ecclésiastiques de cette époque.

Lisez, par exemple, quelques pages d'histoire exacte par M. Galiffe. Ce qui est vrai, c'est que l'on va beaucoup moins au sermon, parce que l'on n'y est plus forcé par des peines

corporelles. C'est là que le bât vous blesse : l'autorité vous échappe.

Hélas ! dites-vous, du temps de nos grands-pères, les poires étaient bien plus grosses et meilleures qu'à présent. Qu'est devenu le temps où, le dimanche, les portes de la ville ne s'ouvraient qu'à quatre heures, où, pendant le service divin, les chaînes se tendaient par les rues et la circulation était interdite, ensorte que le peuple, ne sachant que devenir, en était réduit à assister à vos sermons ! Quelles belles assemblées c'était alors !

Heureux le temps des lois disciplinaires, où, pour un gros mot lâché, même dans l'intérieur de la maison, le clergé genevois et les gens bien pensants faisaient fouetter, tout le tour de la ville, hommes, femmes et enfants.... de la classe ouvrière, bien entendu.

Oui, vous le regrettez, ce temps-là ; je le comprends, mais vous devez penser aussi que nous, les descendants des pauvres libertins martyrisés par Calvin-le-bourreau et son Consistoire, nous préférons notre Genève actuelle, tolérante, sensée et libérale, à votre vieille Genève, où le front de nos pères était courbé sous une odieuse tyrannie matérielle et morale.

En somme, faut-il vous dire le fin mot de votre histoire de la sanctification du dimanche, dans laquelle le bien-être des pauvres est le cadet de vos soucis? C'est que vous n'êtes pas sans vous apercevoir depuis longtemps que la foi s'en va, que les églises se remplissent un peu, les jours seulement où les orateurs en vogue haranguent *le troupeau*. C'est que ces fameux chrétiens, qui prêchent le repos du dimanche aux autres et flânent, eux, toute la semaine, vivant grassement par notre travail, voient partir leur clientelle. Aussi voudraient-ils bien faire fermer la boutique du voisin pendant que la leur est ouverte. Jalousie de métier par suite de concurrence malheureuse. Voilà toute l'affaire. Gare à la banqueroute ! « La sanctification du dimanche nous assure, dites-vous, la bénédiction de Dieu. » Eh bien! que Dieu vous bénisse! Amen.

Un horloger rationaliste.



[illegible], et la mémoire des choses corporelles est corpore[illegible]
L'âme raisonnable est une forme immatérielle quant au[illegible] [illegible], et matérielle quant à l'être. — St-Thomas a écri[illegible] mille pages de cette force et de cette clarté. Vous[illegible]

—

Une parole de St-Charles de Borromée disait souven[illegible] [illegible] — Mes amis, avant de nous [illegible] mais [illegible] [illegible] [illegible] sans la [illegible] de notre [illegible] [illegible] la [illegible]. —

—

[illegible]

—

[illegible]

urait pris ombrage, et des instructions venant de Londres uraient prescrit à lord Cowley de provoquer à ce sujet une xplication du ministre des affaires étrangères de France. Des xplications, très-amicales d'ailleurs, données à cette occaion par M. Drouyn de Lhuis, auraient été de nature à satisaire le cabinet anglais, en se sens que le ministre français auait donné à entendre que Rome pourrait bien être évacuée, e corps d'occupation réduit à trois mille hommes, et que ces rois mille hommes occuperaient Civita-Vecchia jusqu'à ce que a question ait une solution satisfaisante » (*Nation Suisse.*)

Il est probable que ces renseignements doivent être rectifiés lans ce sens, que c'est seulement après la conclusion de l'arrangement *satisfaisant*, que les Français évacueraient Rome, et se borneraient à occuper Civitta-Vecchia avec trois mille hommes pendant un temps déterminé. On peut être sûr qu'ils resteront à Rome jusqu'à ce que l'arrangement soit fait. Maintenant il s'agit de savoir s'il pourra se faire à la satisfaction les deux parties.

On écrit de Madrid à l'*Indépendance belge* :

« M. Calameno a présenté au sénat un projet de loi pour mettre fin aux abus commis par le clergé dans le prélèvement de droits exorbitants pour les actes de baptême, de mariage et d'enterrement. Il a cité, à ce sujet, des faits d'olieuse exaction, et il a expliqué que, par suite de ces impôts rbitraires, un grand nombre de familles n'étaient pas unies ar les liens du mariage, et que bien des individus ne receient pas les honneurs de la sépulture chrétienne.

« M. Pastor Diaz lui a répondu que le clergé espagnol it trop pauvre pour se priver des ressources de son cal, et que le budget n'était pas assez élevé pour pouvoir fournir des indemnités convenables. Je crois que M. Pas- Diaz aurait dû se montrer plus libéral en cette circons- ce, et se joindre plus franchement à M. Calameno pour rimer les abus réellement révoltants du clergé, surtout as un pays où tous les actes civils sont aux mains du curé.

« Amis! cette morte est une malheureuse petite fille de six ans, innocente encore et sans crime, dont le père est un pauvre ouvrier cordonnier, trop pauvre, hélas! pour payer les pompes catholiques d'un convoi funèbre. La charité du prêtre lui a manqué; mais la vôtre, amis, ne tarit point. Vous avez aujourd'hui religieusement suivi jusqu'à la tombe la dépouille mortelle de cette enfant, comme vous l'avez fait, il y a quinze jours pour l'ouvrier Perreau. Vous protestiez alors contre l'intolérance catholique au nom de la liberté religieuse; vous protestez aujourd'hui contre la cupidité du prêtre au nom de la charité! Merci à vous tous, frères! Vous savez pratiquer la fraternité d'une manière sublime: l'avenir est à vous! Quant à toi, pauvre infortunée! ta misère t'a rendue indigne devant eux; mais tu seras méritante aux yeux du Tout-Puissant: puisse-t-il te rendre l'éternité légère! »

« Immédiatement après la cérémonie, un noble vieillard s'est spontanément chargé de faire une collecte en faveur de la malheureuse famille dont on venait d'inhumer l'enfant. Alors seulement les nombreux assistants se sont retirés, satisfaits d'avoir pris part à cette œuvre de bienfaisance et à la cérémonie qui l'avait précédée.

Voilà depuis quinze jours, M. le rédacteur, deux enterrements faits avec l'autorité communale, et cela par suite des refus du clergé. Nous marchons à grands pas, vous le voyez, vers l'enterrement civil, qui sous peu, nous l'espérons, sera définitivement organisé chez nous. » (*Indépendance Belge.*)

L'espoir du correspondant de la *Gazette de Mons* n'a pas été trompé. Non-seulement, à la suite des incartades du curé de Quiévrain, il s'est formé dans cette commune une société pour l'enterrement civil; mais encore on annonce que, dans le Borinage et le pays de Charleroi, des sociétés semblables sont également en voie de formation. Au reste, en Belgique, il y a maintenant un mouvement universel pour affranchir la vie humaine de toute intervention cléricale.

Imp. Blanchard, Rive

14 Février 1863. 2e Année. N° 32.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS.

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de: 6 fr. par an; — 3 fr. pour six mois; — 1 fr. 50 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications chez M. Blanchard, imprimeur, à Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 15 centimes: à la librairie étrangère, quai des Bergues; — chez M. Caille, place Chevelu, — et chez Rosset-Janin, rue de la Croix-d'Or et place du Mont-Blanc.

Visite de Jéthro.

(Suite des Etudes sur l'*Exode*.)

Le chapitre XVIII de l'Exode est consacré au récit d'une visite que Jéthro, beau-père de Moïse, fit à ce dernier aussitôt qu'il eut connaissance de son séjour dans le désert. Ce récit ne laisse pas que de nous fournir d'amples matières à des observations critiques sur l'authenticité des livres saints, et tout particulièrement des notions historiques qu'ils renferment. Nous devons insister d'abord sur un fait qui a préoccupé maint théologien de mérite, et qui, pour cela, n'en a pas été mieux expliqué. Nous voulons parler de l'abandon que fit Moïse de sa femme et de ses enfants, avant d'entrer dans le

désert, peut-être même avant de se présenter à ses compatriotes dans la terre de Gossen.

« Jéthro, dit la Bible, sacrificateur de Madian, beau-père « de Moïse, ayant entendu toutes les choses que l'Eternel « avait faites à Moïse et à Israël son peuple, savoir que l'E- « ternel avait retiré Israël de l'Egypte, prit Sephora, la femme « de Moïse, *après qu'il l'eût renvoyée*, et les deux fils de cette « femme, l'un desquels s'appelait Guersçom..... et l'autre » Eliézher. »

Si la principale qualité des œuvres divines est d'être claires, ceci est évidemment une œuvre humaine. Il est impossible, en effet, de comprendre comment un homme aussi saint que Moïse avait renvoyé son épouse légitime et délaissé les deux enfants qu'il avait d'elle, sans que l'historien chargé de rapporter jusqu'aux moindres détails de son existence, ait fait mention d'un acte qui devait le déconsidérer aux yeux de ses compatriotes, mais dont le dit historien parle comme d'un fait déjà relaté par lui.

On sait qu'à l'exception de la plupart de leurs rois et roitelets, les Israélites ont généralement tenu beaucoup à la vie de famille ; aussi le renvoi de Sephora par Moïse devait-il donner une idée assez défavorable de la moralité de la religion dont il se proposait d'être l'initiateur. Peut-être même trouverait-on là, si l'on voulait bien chercher, l'une des causes de l'extrême difficulté qu'il rencontra dans l'origine à faire adopter son nouveau culte.

En tout cas, Moïse ne fit guère en cela qu'imiter la conduite d'Abraham, qui, sans façon, renvoya l'une de ses femmes, Agar, avec un pain et un pot d'eau pour toute provision. Comment blâmer, après un tel exemple, les chrétiens qui laissent leur épouse à la charge de ses parents après avoir rompu tous les liens de la famille ? Isaac et Jacob élevaient très-mal leur progéniture, mais du moins ils l'élevaient, et leurs beaux-pères n'avaient pas à leur rappeler qu'ils avaient une femme et des enfants.

« Jéthro donc, beau-père de Moïse, vint vers lui, avec ses

« enfants et sa femme, au désert, où il était campé près de la « montagne de Dieu. Et il fit dire à Moïse : C'est Jéthro, ton « beau-père, qui vient vers toi, avec ta femme et ses deux fils « avec elle. Et Moïse sortit au-devant de son beau-père, et « s'étant prosterné, le baisa, et ils s'enquirent l'un de l'autre « touchant leur prospérité ; ensuite ils entrèrent dans la « tente. »

Le reste du chapitre est à l'avenant. Moïse paraît avoir complètement oublié ceux qui lui touchaient de plus près ; il parle de sa gloire, du choix que l'Eternel a fait de lui, de la sortie d'Egypte, de la destruction de l'armée de Pharaon, mais il ne dit pas un mot de sa femme, il ne demande point à voir ses enfants. Le chapitre se termine par ces mots : « Et Moïse laissa aller son beau-père, qui s'en retourna dans son pays. » On ignore s'il emmena avec lui la famille de Moïse ; le fait est que l'auteur n'en parle plus dès ce moment, tandis qu'il cite fréquemment Aaron et ses fils.

On peut se demander, en ce cas, ce qu'était venu faire Jéthro près de son gendre, puisqu'il ne paraît pas qu'il ait été question entre eux d'une réconciliation avec l'épouse légitime du législateur. Le voici :

Moïse avait établi parmi les Israélites une organisation judiciaire qu'on nous permettra de qualifier de primitive au premier chef : « Il siégeait pour juger le peuple, et le peuple se » tenait devant lui depuis le matin jusqu'au soir. » Si l'on croit que nous inventons cette phrase amusante, on peut, par la lecture du chapitre XVIII, v. 13, s'assurer qu'il n'en est rien ; l'esprit et la lettre s'y trouvent, quelque étonnant que cela paraisse.

Oui, Moïse, du matin au soir, jugeait le peuple, et comme il n'est pas dit que personne se plaignît de cette manière de rendre la justice, il est à croire qu'il suffisait à ce travail herculéen. Et pourtant, il passait tous les jours en revue les procès, les chicanes, les contestations de plus de deux millions d'individus qui, n'ayant pas d'occupations sérieuses, devaient nécessairement être enclins à se chercher querelle. Qu'on s'i-

magine un juge de paix pour la Suisse entière, et tous les habitants des vingt-deux cantons se tenant debout, du matin au soir, pour ouïr les débats ou pour attendre leur tour ; on se fera par cette comparaison une idée assez juste de la procédure civile et pénale des Israélites au désert.

Et Dieu, qui dictait à Moïse les détails puérils de l'organisme sacerdotal, tels que les cinquante crochets d'airain, devant entrer dans les cinquante lacets en poil de chèvres, n'avait pas encore eu l'idée de faire cesser un si pitoyable système !

Ce fut Jéthro qui le premier s'aperçut que deux millions d'individus, debout devant un juge depuis le matin jusqu'au soir, pour entendre plusieurs milliers de sentences sur des objets la plupart indifférents, devaient se fatiguer singulièrement, et que le juge lui-même « ne pouvait subsister » avec un tel travail (v. 23). Ce sacrificateur de Madian, qui croyait en un grand nombre de dieux (v. 11), se crut transporté dans un pays d'insensés, quand il vit fonctionner ce rouage si digne de toutes les autres inventions bibliques, et il ne put s'empêcher de combler cette lacune importante dans les inspirations divines, en lui donnant un bon conseil, dont Moïse s'empressa de profiter. « Choisis-toi, lui dit-il, d'entre tout le peuple des
» hommes vertueux, craignant Dieu, des hommes véritables,
» haïssant le gain déshonnête, et établis sur eux des chefs de
» milliers, des chefs de centaines, des chefs de cinquantaines,
» et des chefs de dixaines ; et qu'ils jugent le peuple en tout
» temps ; mais qu'ils te rapportent toutes les grandes affaires
» et qu'ils jugent toutes les petites causes. »

S'il fallait des chefs de *dixaines* pour juger les causes, c'est qu'elles étaient nombreuses, car sans cela des chefs de centaines ou de milliers auraient suffi. Supposons que chaque dixaine de familles n'ait eu qu'un procès par année, ce qui n'aurait pas encore justifié suffisamment la nomination de son chef, il y aurait eu 60,000 procès par an, c'est-à-dire qu'en y passant douze heures par jour, Moïse aurait eu à prononcer une sentence toutes les quatre minutes, ce qui était certaine-

ment exiger beaucoup d'un homme de plus de 80 ans. Et puis, que devenaient le peuple et les procès, tandis que Moïse perdait son temps dans de prétendues conversations avec l'Eternel?

Tout cela est évidemment composé par un homme qui, voulant concilier les écarts de son imagination avec les récits légendaires antérieurs à lui, n'a pu s'empêcher de tomber d'une contradiction dans l'autre et d'une absurdité dans une plus grande.

(La suite au prochain numéro.)

La religion naturelle.

(19e article.)

Résumé et Conclusion.

Nous touchons à la fin de l'œuvre difficile et grave que nous nous étions proposé d'accomplir, l'examen analytique de la théorie à laquelle on donne le nom de religion naturelle. Il nous avait paru d'autant plus important d'aborder cette étude que la religion naturelle est considérée par beaucoup de bons esprits, émancipés du joug des croyances révélées, ou qui croient sincèrement l'être, comme l'expression définitive et nécessaire, en quelque sorte, du rationalisme.

Rien ne serait plus heureux, à coup sûr, pour les amis de la raison, que de pouvoir se rallier tous à une doctrine homogène, résolvant d'une façon concluante les problèmes fondamentaux des causes premières et de la destinée humaine, et donnant satisfaction à ce sentiment religieux, qui tient une place si large et si relevée dans notre vie morale, sans faire de concession au supra-rationalisme et à la foi. Mais plus nous scrutons les dogmes de la religion naturelle, moins nous la jugeons capable de produire ce ralliement suprême entre les libres penseurs, et moins, par conséquent, nous nous sentons disposés à abdiquer en sa faveur cette indépendance de

discussion et de recherche qui forme, après tout, le véritable attribut du rationalisme.

C'est maintenant à nos lecteurs de décider si nous nous trompons. Ce dont nous sommes sûrs, en tout cas, c'est qu'on ne nous accusera pas d'avoir manqué ni de loyauté ni de franchise. Nous avons tout dit, dans la mesure de nos forces, le *pour* aussi bien que le *contre*, en mettant les devoirs de l'impartialité au-dessus de nos inclinations personnelles. Nous n'aurions pas pu agir de la sorte, on en conviendra, si le besoin et l'amour du vrai n'eussent point été nos seuls guides.

Pour clore ce travail, rappelons brièvement les idées qui en ont fait l'objet et les conséquences auxquelles il nous a conduits.

La religion naturelle professe trois grands dogmes : l'existence d'un Dieu personnel, la spiritualité et l'immortalité de l'âme. Dieu est esprit; il a créé le monde par un acte libre de sa toute-puissante volonté, et il le gouverne par sa providence infiniment bonne. Dien a fait l'homme à son image, c'est-à-dire esprit comme lui, avec addition d'un corps, instrument des volontés de l'âme, mais son ennemi, en même temps, et cause trop fréquente de sa perdition. Aussi la véritable existence de l'esprit ne commence-t-elle qu'après la mort du corps, pour durer toujours, heureuse ou malheureuse, ou bien plus ou moins heureuse, suivant que l'âme aura su résister ou non, en cette vie, aux entraînements vers le mal de son partenaire matériel.

Voilà, en somme, ce que la religion naturelle nous présente comme le dernier mot du progrès de la raison dans l'ordre philosophique et religieux. Voici la part que nous avons cru devoir faire, dans cet ensemble, à l'hypothèse et aux illusions du sentimentalisme.

L'existence de Dieu, conçu en tant que première raison d'être de toutes choses, que force productrice et ordonnatrice de l'univers, et, par conséquent, éternel, infini, un et parfait lui-même, s'impose à l'esprit humain avec une irrésistible évidence. Mais là s'arrête notre puissance de concep-

tion de l'Etre suprême. Tout ce qu'y ajoute la religion naturelle ne nous paraît pas seulement hypothétique ; nous le jugeons contradictoire aux données essentielles qui viennent d'être formulées. Dieu étant éternellement identique à lui-même, ne peut pas avoir commencé à créer le monde ni l'avoir tiré du néant ; donc le monde a toujours existé ; donc il tire sa substance du sein de Dieu ; donc la distinction d'esprit et de matière, dans l'Absolu, est fausse, car autrement l'essence de Dieu serait double, et, par conséquent, imparfaite. Tout cela paraissant d'une invincible certitude, nous ne saurions nous faire aucune idée intelligible de la personnalité divine, soit physiquement, soit métaphysiquement, parce que toute personnalité implique, pour notre raison, distinction et délimitation de l'être qui la possède. Un Dieu personnel serait donc fini, borné, ce qui ne saurait se concilier avec l'infinitude de l'Etre suprême. L'action providentielle de Dieu sur le monde, c'est-à-dire son intervention *immédiate* dans le gouvernement des choses, d'une manière soit générale, soit accidentelle, ne nous semble pas plus admissible. D'un côté, elle convainc l'Etre suprême soit de variabilité de volonté, soit d'imprévoyance ; de l'autre, elle lui impose la responsabilité directe du mal qui existe et se produit sans cesse au sein de la vie universelle. En ce qui regarde spécialement l'homme, elle réduit à une pure illusion théologique le principe de sa liberté morale.

Nos objections et nos réserves à l'endroit de la spiritualité de l'âme peuvent se ramener à une simple distinction. Nous admettons cette spiritualité en tant que phénomène ; nous la repoussons, ou plutôt nous ne la comprenons pas en tant que substance. Cela veut dire que, si nous distinguons très-clairement, dans l'homme, le mode d'existence psychologique, ou intellectuel et moral, du mode d'existence physiologique et du mode d'existence purement physique, nous ne voyons pas qu'il en résulte nécessairement coexistence en lui de deux substances contraires et antinomiques. Cette prétendue coexistence, sans fournir aucune lumière nouvelle pour expli-

quer le mécanisme de la vie psychologique, détruit l'unité de l'être humain et soulève des problèmes insolubles, tels que celui de l'union même de l'âme avec le corps. Elle rend inintelligible l'action réciproque et évidente de ces deux éléments l'un sur l'autre; elle conduit à nier toute faculté intellectuelle chez les animaux, en dépit d'une non moins grande évidence du contraire : elle est en désaccord flagrant avec le caractère de nos connaissances réelles, qui consiste à ne percevoir que des faits et les relations de ces faits entre eux, sans jamais pénétrer jusqu'à la substance intime et première des choses; enfin elle brise l'harmonie des lois de l'ordre universel, en faisant de l'homme un être sans lien et sans rapport de nature, de construction et de destinée avec les autres créatures.

Mais si la spiritualité *substantielle* de l'âme n'est qu'une hypothèse indémonstrable et invraisemblable, son immortalité, c'est-à-dire sa continuité, sans bornes, d'existence, après la dissolution du corps, n'a plus aucune base de certitude ni même de possibilité. Les considérations de sentiment qu'on invoque en sa faveur, telles que la destinée rationnelle de l'homme, la justification, au point de vue providentiel, de l'existence du mal, la sanction transmondaine de la morale, n'ont donc pas de fondement. Bien plus, ces considérations, examinées avec soin, tournent contre le dogme en question. Tout cela une fois établi, on comprend que l'apparente unanimité de croyance qui s'attache, dit-on, à l'immortalité de l'âme, ne prouve qu'une chose : c'est qu'elle a été l'interprétation mystique et surnaturelle des termes réels et progressifs de la destinée humaine; de même que toutes les doctrines théologiques n'ont été que les formes allégoriques et, partant, sans réalité, au fond, du développement religieux de la raison.

II

Quelles seront donc nos conclusions? — Les voici :

La religion naturelle, envisagée par rapport aux religions basées sur une révélation miraculeuse, marque un progrès

très-réel dans les voies du rationalisme. Du seul fait que ses partisans se reconnaissent soumis au libre examen, sans restrictions et sans réserves, il y a un abîme entre eux et le monde de la théologie. A ce titre, les partisans de la religion naturelle sont nos amis, nos coopérateurs, des soldats de la sainte cause que nous servons. Ils peuvent même rendre des services d'autant plus grands à cette cause que leurs idées et leurs dispositions morales semblent plus acceptables à la foule d'hommes qui s'efforcent de secouer l'empire des croyances révélées et auxquels une doctrine plus hardie et des négations plus radicales inspirent encore un certain degré de répugnance instinctive, par suite de l'éducation qu'ils ont reçue ou de la nature de leur esprit. Un auteur contemporain a dit : « Le déisme est le système qu'on construit en sortant » du christianisme, celui du Vicaire savoyard. Sur vingt hom» mes qui pensent, il y en a dix-neuf qui, en quittant leur » religion d'enfance, tombent dans cette philosophie; elle » n'est qu'un christianisme tempéré et amoindri (1)... »

Telle nous paraît être, en effet, la vraie signification du déisme moderne ou de la religion naturelle. Ses bases philosophiques sont à peu près les mêmes que celles du christianisme. Un Dieu personnel, pur esprit, ayant créé le monde et tout à fait distinct de lui, une providence veillant paternellement sur ses créatures; l'homme fait à l'image de Dieu et pourtant peccable, à cause de sa liberté, composé d'esprit et de matière, destiné à un bonheur ou à un malheur transmondain : tout cela est commun à la religion naturelle et au christianisme. Il reste, en plus, à celui-ci, les doctrines abominables du péché originel et de la rédemption par le sang de l'Homme-Dieu. Mais prenez une des formes avancées du protestantisme et vous verrez ces différences s'amoindrir considérablement. On peut affirmer que l'élite des théologiens protestants n'accepte plus, dans leur sens littéral, les dogmes de la chute originelle et de l'expiation du sacrifice de la croix. Elle repousse

(1) H. Taine. *Les philosophes français du dix-neuvième siècle*, page 215.

également la solidarité imposée à tous pour le crime prétendu d'un seul individu, la divinité absolue du Christ et l'éternité des peines de l'enfer.

Eh bien, ces interprétations et ces éliminations une fois faites, le christianisme se trouve si rapproché de la religion naturelle qu'il n'y a plus guère que des questions de symbolisme qui les séparent. Et, dès lors, nous ne savons trop si le christianisme ne serait pas, mieux que la doctrine un peu sèche du déisme, en mesure, aux yeux de bien des gens, même éclairés, de donner satisfaction au sentiment, sans blesser davantage la raison, et de représenter les traditions religieuses de l'humanité.

Nous répétons d'ailleurs, que cette proximité du déisme spiritualiste et du christianisme, grâce à laquelle les nuances avancées du protestantisme inclinent peu à peu à la religion naturelle, donne à celle-ci aisément prise sur les chrétiens philosophes et leur facilite la transition de la foi au rationalisme. Mais il est naturel aussi que ces circonstances agissent en sens inverse sur les libres-penseurs qui ne veulent plus rien accepter sans démonstration. Or qu'y a-t-il de scientifique et d'exempt d'hypothèse dans la religion naturelle ? N'y sent-on point, à chaque pas, le sol trembler, c'est-à-dire le sentiment, autant vaut dire la croyance, dominer le sévère raisonnement ? L'ensemble de la théorie n'offre-t-il pas quelque chose d'étroit, de terre-à-terre et de conventionnel ? Cette théorie ne prétend-elle pas résoudre avec une facilité inquiétante et superficielle une foule de questions que les progrès de la science positive ne font que creuser chaque jour davantage ? Enfin l'intervention *providentielle* de Dieu dans les événements, en dehors de l'ordre essentiel et absolu, l'essence mystique de l'âme et son existence ultra-mondaine ne constituent-elles pas encore une façon de supra-naturalisme ?

Nous confessons donc nos scrupules et notre scepticisme à l'endroit de la religion naturelle. Rien en elle ne nous semble prouvé ni même prouvable. Nous n'y voyons qu'un compromis temporaire entre le sentiment et la raison, un pont

spendu entre la foi et la science. Mais, à coup sûr, ce n'est s la science, et ce n'est qu'à moitié la raison.

Or, au point où nous sommes arrivés aujourd'hui, l'esprit main peut-il se contenter de compromis et de demi-conction? Parviendra-t-on à passionner les masses pour une ctrine que la plupart de ses apôtres regarderaient comme moyen-terme entre le passé et l'avenir? Nous croyons donc e les pionniers du rationalisme ont une mission plus harle à remplir, et c'est parmi eux, c'est à l'avant-garde que us nous faisons gloire de marcher!

Le Fils de Giboyer.

Ce n'est point d'une pièce de théâtre que nous voulons renlre compte. La charmante comédie de M. Emile Augier, qui ient d'être représentée à Genève, ne doit point être consilérée par nous, rationalistes, au point de vue littéraire ; et, l'un autre côté, la question politique qu'elle traite, amoinrie par les exigences de la scène, est réduite à des proportions rudimentaires. Reste la partie religieuse et rationnelle le la pièce; c'est la plus considérable, à notre avis, et celle qui est surtout appelée à faire du *Fils de Giboyer* une œuvre méritoire, sérieuse et durable.

Le *Fils de Giboyer* est un courageux cri de ralliement qui retenti par toute la France; c'est un drapeau autour duuel se sont groupés, en un clin d'œil, tous les esprits qui nnent par quelque lien au monde philosophique, mais qu'il tait pas sans danger d'arborer au moment où nous sommes; t le Tartuffe actuel... le Tartuffe politique et multiple, n ne peut démasquer qu'en masse. Aussi a-t-on plus crié du temps de Molière.

Ors de la première représentation de cette spirituelle sa-onnue probablement avant qu'elle fût éditée, le cléricae se compta, et l'on vit, le soir de ce grand jour, la salle a Comédie française presque envahie par une foule si par-

faitement identique d'allures et de physionomies, qu'il fut aisé de s'apercevoir que rendez-vous avait été pris dans les salons du *Noble faubourg*, sinon par la voie des organes dont il dispose.

Dirons-nous que, dès les premières scènes, les manifestations antipathiques commencèrent ? Cela se devine de reste, — si grand était le zèle des mécontents à gages, que les clé forées n'attendaient point, pour agir, la réplique des acteurs. On sifflait, *ad majorem Dei gloriam*, comme on remplit un devoir, comme on se défend d'une attaque, comme cela, tout simplement, sans haine personnelle pour l'auteur. C'est un principe qu'on défendait.

Et quel principe!

Mais il y a cela de consolant à constater, c'est qu'à Paris, comme à Lyon, à Bordeaux, à Marseille, à Toulouse, à Rennes, à Nantes, etc., etc., la pièce obtint un succès incontestable, bien que toujours contesté avec la fureur que nous savons.

D'abord les *cléricaux* avaient accepté le Tartuffe moderne avec plus de résignation qu'on ne devait s'y attendre. Ils comptaient sur une chute, provoquée par leur cabale, et qui devait, à leur avis, asseoir plus solidement leur puissance. Ils avaient bravement pris leur parti, acceptant une lutte dont, pensaient-ils, le résultat ne pouvait être douteux pour personne.

Le *Fils de Giboyer* était la pierre de touche de leur supériorité, une sorte de ballon d'essai, qu'à la rigueur leur parti eût pu lancer d'initiative, pour éprouver ses propres forces, de même que l'on brûle une double charge de poudre dans un canon nouvellement fondu.

Tout éclata! — Ce ne fut, durant quelques semaines, qu'un immense applaudissement parti de tous les coins de la France. C'est que chaque libre penseur, à quelque parti politique qu'il appartînt, voyait surtout, dans cette pièce, une manifestation rationaliste, voilée sans doute pour les besoins de la cause, et en vue des ciseaux de la censure, mais assez évi-

leste pour que chacun y reconnût en substance sa pensée et ses aspirations.

« La pire des utopies, — dit Giboyer à son fils qui le blâme de caresser des chimères, et lui demande ce que la démocratie prétend mettre à la place de ce qu'elle attaque, la pire des » utopies est celle qui veut faire rebrousser chemin à l'hu- » manité. — Où as-tu vu dans l'histoire qu'une société en ait » remplacé une autre, sans apporter au monde un dogme su- » périeur ? — L'antiquité n'admettait l'égalité ni devant la » loi humaine, ni devant la loi divine ; le moyen-âge l'a pro- » clamée au ciel, 89 l'a proclamée sur la terre. »

A côté de ces belles paroles qui sont, à elles seules, la raison d'être du rationalisme, voici venir la profession de foi du député Maréchal, ou plutôt du parti auquel il s'est accidentellement affilié : « La seule chose solide dans l'ordre politi- » que comme dans l'ordre moral, c'est la foi ! Ce qu'il faut » enseigner au peuple, ce ne sont pas les droits de l'homme, » ce sont les droits de Dieu ; car les vérités dangereuses ne » sont pas des vérités... »

Toute la pièce est là. Les deux camps sont aux prises avec des arguments dont un seul homme, Giboyer, tient les fils. Déodat est mort, Déodat, le champion gagé de l'ultramontanisme, l'âme damnée de la presse cléricale ; il a fallu le remplacer, et c'est Giboyer qu'on appelle, Giboyer à qui l'on donnera mille francs par mois pour qu'il *crache* et qu'il *éclabousse*. Mais possèderra-t-il la faconde de son prédécesseur ? La voici, c'est Giboyer qui répond à son examinateur : « *Rou-* » *ler* le libre penseur, *tomber* sur le philosophe, tirer la canne » et le bâton devant l'arche, la facétie employée à la dé- » fense des choses saintes, le *Dies iræ* sur le mirliton. »

Qui n'a reconnu l'homme de l'*Univers* et des *Vainqueurs du lendemain* à ces traits si largement dessinés ; l'*insulteur*, comme l'appelle Emile Augier dans sa préface ? et qui ne se dit qu'une société est bien malade, quand elle s'étaye sur de tels soutiens.

Nous ne multiplierons pas les citations, tout le monde

connaîtra bientôt le *Fils de Giboyer*, et nous avons la certitude qu'à chaque nouvelle représentation sur notre scène, le succès ne fera que grandir comme à Paris, comme à Lyon, comme partout.

Pour contraste à ces bravos passionnés de tout ce que la France renferme d'intelligences désintéressées et de généreuses aspirations, les clameurs s'élevèrent. On feignait de ne point comprendre le but de l'auteur, on l'accusa de frapper un ennemi désarmé. Tous ces gens titrés qui, dans la vie ordinaire, comme dans la vie politique, ne voient autour d'eux rien qui arrive à leur taille, se firent petits, et d'un commun accord, afin de pouvoir se plaindre, ils osèrent même s'intituler les *vaincus*.

C'était adroit, mais cette manœuvre n'abusa personne: tout le monde savait trop bien que ces soi-disant vaincus étaient réellement les vainqueurs, et que seulement les fruits de la victoire n'étaient pas restés entre leurs mains : aussi la diatribe de M. Victor de Laprade n'a fait tout au plus que tranquilliser son entourage.

Au contraire, la pièce de M. Emile Augier a servi à mettre au grand jour un fait que nous répétions sans cesse, mais qui trouvait beaucoup d'incrédules : c'est qu'en France les idées semées par le dix-huitième siècle étaient bien loin d'avoir été étouffées par la neige qui les a recouvertes momentanément. Elles reparaissent maintenant avec une vigueur nouvelle, et on les verra bientôt déployer un luxe de végétation qui nous préparera une récolte des plus abondantes.

Quant au parti clérical, sa force est plus apparente que réelle : il est encore debout, parce que ses membres, unis jusqu'à ce jour dans une même pensée de domination, dans l'espoir de voir se réaliser un rêve impossible, se sont mutuellement soutenus ; mais écoutez ce qu'en dit Giboyer, qui est payé pour le connaître :

« Légion de colonels sans régiment, état-major sans trou-
» pes. Ils prennent pour leur armée les curieux qui les re-
» gardent caracoler, ils passent des revues de spectateurs ;

» mais, le jour d'une levée sérieuse, ils battraient le rappel » dans le désert. »

Or, que les événements d'Italie s'accomplissent, que la presse française obtienne enfin les prérogatives qu'elle réclame, et tout sera dit. — La Bastille intellectuelle aura son 10 Juillet comme sa sœur bien-aimée, mais sans coup férir et par la seule loi pacifique du progrès et de la civilisation.

Chronique.

On lit dans l'*Echo d'Oran*:

« MM. les officiers du train, le chef d'escadron en tête, accompagnaient, au lieu du repos éternel, un jeune soldat du corps, décédé à l'hôpital militaire, lequel n'avait pas voulu recevoir les consolations de la religion à ses derniers instants. Au moment de la levée du corps, l'aumônier refusa son ministère, ainsi que le drap mortuaire pour couvrir le cercueil. M. le commandant du corps fut aussitôt prévenu ; il fit prendre un drap blanc, et s'empressa de réunir ses officiers pour rendre un hommage public à la liberté de conscience. »

Une lettre particulière adressée au *Siècle*, ajoute ce qui suit :

« Les honneurs militaires rendus, le cercueil descendu dans la tombe, le chef d'escadron s'est avancé, et, la tête nue, il a dit le dernier adieu à cet homme, nouvel habitant d'un monde inconnu. Dans une improvisation simple et touchante, bien dite et bien sentie, dans laquelle la question d'intolérance était délicatement élaguée, M. le chef d'escadron terminait en disant: Soyons tolérants, Messieurs, même pour les intolérants; imitez-moi, adressons au ciel une prière, qui pour n'être pas sortie de la bouche d'un prêtre, n'en sera ni moins fervente ni moins bien accueillie... » Alors il s'est mis à genoux, et tous les assistants se sont réunis dans une prière commune. »

Dans ces faits, il y a une confusion d'idées que nous serions heureux de pouvoir débrouiller d'une manière définitive. On

ne peut pas accuser le prêtre d'intolérance, quand il refuse son assistance au convoi d'une personne qui a repoussé son ministère à ses derniers moments ; alors il est dans la plénitude de son droit : vous n'avez pas voulu faire acte de chrétien avant de mourir, nous ne pouvons pas réclamer la sépulture chrétienne après votre mort. Il n'y a intolérance de la part du prêtre que dans les cas où il ne respecte pas la liberté d'autrui ; or ici elle ne reçoit aucune atteinte. Bien au contraire, l'intolérance existerait dans ceux qui voudraient forcer le prêtre à répandre ses prières et ses bénédictions sur celui qui s'est mis ouvertemement en opposition avec sa foi. En pareille circonstance, au lieu de vexer l'homme d'église, il faut tout simplement savoir s'en passer, non-seulement sans récriminations contre lui, mais encore avec une véritable satisfaction d'avoir une nouvelle occasion d'affranchir la vie humaine des étreintes dont le clergé l'avait enveloppée depuis des siècles.

Variétés.

Je doute un peu de la persuasion de ces *prêcheurs* qui nous offrent le royaume des cieux en public, et qui, en particulier sollicitent un petit bénéfice avec le dernier empressement.

SAINT EVREMONT.

—

Chez la plupart des chrétiens, l'envie de croire tient lieu de croyance. La volonté leur fait une espèce de foi par le désir, que l'entendement leur refuse par ses lumières.

SAINT EVREMONT.

—

Un pauvre demandant l'aumône à un soldat, lui disait : « Donnez-moi quelque chose pour l'amour de Dieu, et je le prierai pour vous. » Le soldat lui donna quelques pièces de monnaie, et lui dit : « Prends et prie Dieu pour toi-même ; je ne prête point mon argent à usure. » *Dict. anecd.*

Imp. Blanchard, Rive

21 Février 1863. 2e Année. N° 33.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu ? — La vérité ! — Consulte ta raison !

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de : 6 fr. par an ; — 3 fr. pour six mois ; — 1 fr. 50 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications chez M. Blanchard, imprimeur, à Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 15 centimes : à la Librairie étrangère, quai des Bergues ; — chez M. Caille, place Chevelu, — chez Rosset-Janin, rue de la Croix d'Or et place du Mont-Blanc, — et chez Mme Préaux, rue de Grenus.

Le Décalogue.

(Suite des Etudes sur l'*Exode*.)

Pris dans son ensemble, le Décalogue est un des beaux monuments de l'antiquité. Nous ne le nions point et notre intention n'a jamais été de nous livrer à d'amères critiques contre ce que la raison et la justice nous font un devoir d'approuver. On trouve, en effet, dans cette œuvre d'un autre âge, des idées morales d'une grande valeur, exprimées avec éloquence, parfois même avec une naïveté toute poétique.

Mais il ne suffit pas, pour prétendre à l'inspiration divine,

de renfermer quelques beautés ; encore ne faudrait-il ne renfermer que des beautés, et des beautés tellement supérieures au génie de l'homme, qu'elles ne pussent être attribuées qu'à l'intervention directe d'un être surnaturel.

En est-il ainsi du décalogue? Evidemment non ; c'est ce que nous allons démontrer.

Et d'abord, si nous comparons ce fragment de l'Exode avec les autres parties du même livre, il nous est impossible de ne pas reconnaître qu'il n'a pas dû, dans l'origine, former corps avec elles, et qu'il est d'un autre âge, ou tout au moins d'un autre auteur que les ordonnances de l'Exode sur les formes du culte. L'idée générale qui y domine est bien celle d'un Dieu spécial pour les Juifs, Dieu jaloux, vindicatif, personnel, qui lutte contre les autres dieux et s'est choisi un petit peuple sur lequel il entend régner sans conteste. Néanmoins on ne rencontre plus dans le décalogue cet amour des détails, cette coquetterie de rubans, de boucles et de pierreries, en d'autres termes, cette assimilation complète de l'amour-propre divin à la vanité mondaine que révèlent trop souvent les quatre derniers livres du Pentateuque. Dans le décalogue, non seulement Dieu ne parle pas comme un homme préoccupé de l'ameublement et de l'ornementation de sa chambre, mais il semble même ne vouloir pas qu'on s'en occupe pour lui : c'est le moraliste, ce n'est plus l'enfant devant un magasin de joujoux (Voy. chap. XXXV entr'autres).

L'irrévérence à l'égard des parents, le meurtre, l'adultère, le faux témoignage, sont interdits dans des termes catégoriques et dont la simplicité revêt un certain caractère de grandeur. Au contraire, tout est mesquin dans les paroles de Jéhovah qui précèdent et qui suivent cette déclaration plus ou moins complète des principes humanitaires. Ainsi, le Dieu qui semble repousser tout culte extérieur en défendant à Israël de se faire aucune image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont en haut dans les cieux, en bas sur la terre ou plus bas encore dans les eaux, et de se prosterner devant ces images, n'est évidemment pas le même que celui qui ordonne

à Moïse (chap. XXV, v. 18 et suivants) de faire « deux chérubins d'or d'ouvrage étendu au marteau, tirés des deux bouts du propitiatoire, l'un au bout de deçà, l'autre au bout de delà, » puis d'ajouter au chandelier d'or « quatre petits plats en forme d'amande, ses pommeaux et ses fleurs, » le tour en or fin (XXV, v. 34); enfin, de prendre soin que les sacrificateurs se lavent les pieds et les mains en entrant au tabernacle d'assignation (XXV, v. 20). Si, du moins, c'est le même Dieu, ce n'est pas le même interprète de ses volontés qui le fait si grave dans le Décalogue et si puéril dans l'organisation de son culte.

Nous n'avons certes pas la prétention de fixer à coup sûr l'époque où ces deux œuvres si différentes ont vu le jour. Peut-être sont-elles contemporaines ; peut-être l'une est-elle la relation de traditions ecclésiastiques empruntées aux Chaldéens, et l'autre le résultat des compilations d'un législateur plus jaloux de moraliser ses concitoyens que de leur enseigner exactement l'histoire de leurs ancêtres. Peut-être enfin le décalogue seul doit-il être attribué à Moïse, qui l'aurait fait graver sur la pierre pour le conserver dans une arche, tandis que les parties légendaires et descriptives de l'Exode n'auraient eu du législateur que son nom plusieurs siècles après l'époque où l'on fixe sa mission parmi les Hébreux. Mais cette dernière hypothèse fût-elle la vraie, la morale du Décalogue n'en aurait acquis par cela aucun titre à l'origine divine qu'on lui attribue, car elle ne serait toujours qu'une imitation ou tout au moins une doublure de celle de beaucoup d'autres peuples auxquels les Juifs et les chrétiens nient formellement que Dieu se soit révélé.

Nous chercherons à le démontrer en examinant l'un après l'autre chacun des dix commandements.

(*La suite au prochain numéro.*)

Allocution du Pape aux évêques.

Certaines circonstances nous ont empêché de reproduire en temps convenable, l'allocution que le Pape adressa aux

évêques rassemblés auprès de lui pour la canonisation des martyrs du Japon. Aujourd'hui nous nous faisons un devoir de la publier, afin que nos lecteurs sachent au juste ce que le Saint-Père pense de nous et ce qu'il daigne en dire, lorsqu'il dégonfle son cœur au milieu des siens.

« Vénérables Frères,

« Nous avons ressenti la plus grande joie, quand, avec l'assistance de Dieu, nous avons, hier, accordé les honneurs et le culte réservés aux saints à vingt-sept invincibles héros de notre divine religion, alors que nous pouvions le faire entouré de vous tous, qui, doués d'une vertu et d'une piété peu communes, appelés à partager notre sollicitude et combattant avec courage pour la maison d'Israël en ces temps si difficiles, êtes pour nous la cause d'un grand soulagement et d'une grande consolation. Plût à Dieu que, tandis que nous jouissons de ce bonheur, aucun chagrin, aucune tristesse ne vînt d'ailleurs affliger notre âme. Nous ne pouvons, en effet, nous défendre d'une amère douleur et de cruelles angoisses à la vue des maux terribles et des dommages qu'on ne saurait trop déplorer, et qui, au grand détriment des âmes, tourmentent et déchirent d'une manière si déplorable l'Eglise catholique et la société civile. Vous savez parfaitement, Vénérables Frères, quelle guerre implacable ont soulevée contre la catholicité tout entière ces hommes ennemis de la croix du Christ, et qui, ne supportant pas la sainte doctrine, s'unissent par des liens coupables, blasphèment ce qu'ils ignorent, et s'efforcent par tous les moyens les plus pervers d'ébranler les fondements de notre très-sainte religion et ceux de la société humaine; bien plus, ils s'efforcent, s'il était possible, de les renverser de fond en comble, de pénétrer les esprits et les cœurs des erreurs les plus pernicieuses, de les corrompre et de les détourner de la religion catholique.

« Et en effet, ces rusés artisans de fraudes, ces ouvriers de mensonges ne cessent de tirer de l'obscurité de monstrueuses et antiques erreurs tant de fois déjà combattues et réfutées par de savants écrits, condamnées par les ju-

[illegible]ments de l'Eglise, et s'efforcent de les exagérer sous la nouveauté, la variété et la fausseté des formes et des expressions, employant tous les moyens pour les répandre partout. Par ces funestes et diaboliques artifices, ils corrompent et souillent la connaissance de toutes choses, distillent un venin pernicieux aux âmes, encouragent la licence effrénée des mœurs et toutes les passions perverses, renversent l'ordre religieux et social, s'efforcent d'étouffer toute idée de justice, de vérité, de droit, d'honnêteté et de religion, les saints enseignements du Christ, se jouent de la doctrine, la méprisent et la combattent. L'esprit s'effraie, il recule, il craint de toucher même légèrement aux principales de ces erreurs empestées, dont les sectateurs, en ces temps malheureux, bouleversent toutes les choses divines et humaines.

« Nul de vous n'ignore, Vénérables Frères, que de tels hommes détruisent complètement cette union intime et nécessaire que la volonté de Dieu a mise entre les deux ordres, dont l'un est dans la nature, l'autre au-dessus de la nature; et que par eux est changé, renversé et anéanti le propre, véritable et certain caractère de la révélation divine, aussi bien que la constitution et le gouvernement de l'Eglise. Et, dans la témérité de leurs opinions, ils vont jusqu'à ne plus craindre de nier audacieusement toute vérité, toute loi, toute puissance et le droit d'origine divine. En effet, ils ne rougissent pas d'assurer que la science des choses philosophiques et celles des mœurs, aussi bien que les lois civiles, peuvent et doivent être séparées de la révélation divine, de l'autorité de l'Eglise; que l'Eglise n'est pas une société véritable, parfaite, réellement libre; qu'elle ne jouit pas de droits propres et inébranlables dont l'a dotée son divin fondateur; mais qu'il appartient à la puissance civile de définir quels sont les droits de l'Eglise et les limites dans lesquelles elle peut exercer ces mêmes droits.

« Delà, ils prétendent faussement que le pouvoir civil peut s'immiscer dans les choses qui appartiennent à la religion, aux mœurs et au gouvernement spirituel des âmes, et même em-

pêcher les évêques et les fidèles de communiquer li
et réciproquement avec le Pontife romain, établi p
souverain pasteur de toute l'Eglise, et cela afin de d
complètement cette union nécessaire et très-étroite
exister tout-à-fait entre les membres du corps mys
Christ et celui que le Christ a divinement institué l
visible. Ils ne craignent pas non plus, à l'aide de to
tes de mensonges et de fraudes, de répandre que les 1
sacrés de l'Eglise et le Pontife romain doivent être ex
réserve de l'exercice de tout pouvoir et de tout doma
porel.

« En outre, ils ne se font pas scrupule d'affirme
plus grande impudence que non-seulement la divin
tion ne sert de rien, mais encore qu'elle nuit à la p
de l'homme, et que cette divine révélation est mêm
faite et par conséquent qu'elle est soumise au progrè
et indéfini qui correspond au développement progre
raison humaine.

« De là ils ne craignent pas de proclamer que
phéties et les miracles exposés dans les Saintes Lett
des fictions de poëtes, que les mystères sacrés de l
sont le résumé des recherches philosophiques, que l
divins des deux Testaments ne renferment que des
et que Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même (chose
à dire!) n'est qu'un mythe et une fiction. Aussi ces
de troubles, ces docteurs de pervers enseignement
bien haut que les lois morales n'ont pas besoin de la
divine, et qu'il n'est nullement nécessaire que les lois
nes soient conformes au droit naturel ou qu'elles reço
Dieu la force d'obliger De là, ils concluent qu'il n'ex
cune loi divine. Bien plus, ils osent nier toute action
sur les hommes et le monde, et ils affirment avec tém
faisant abstraction de Dieu, que la raison humaine es
arbitre du vrai et du faux, du bien et du mal, que cet
raison humaine est à elle-même sa propre loi, et
seules forces suffisent à procurer le bien des hommes

des peuples. Mais comme ils osent tirer de la raison humaine laissée à ses propres forces toutes les vérités de la religion, ils accordent à l'homme une sorte de droit inné d'après lequel il peut parler et penser librement sur la religion et accorder à Dieu l'honneur et le culte qu'il juge être le meilleur à son gré.

« Et ils en viennent à cet excès d'impiété et d'audace qu'ils attaquent le ciel lui-même, et cherchent à en bannir Dieu. Avec une perversité insigne et une folie égale, ils ne craignent pas d'affirmer qu'il n'existe pas de puissance suprême, très-sage et très-prévoyante, une essence divine distincte de l'universalité des choses, et ils concluent que Dieu est la même chose que la nature matérielle, sujet par conséquent aux changements, que Dieu se forme en réalité dans l'homme et dans le monde, que tout est Dieu et possède même la substance de Dieu, et que Dieu est une même chose avec le monde; ils confondent ainsi l'esprit avec la matière, la nécessité avec la liberté, le vrai avec le faux, le bien avec le mal, le juste avec l'injuste. Assurément on ne peut rien inventer, rien imaginer de plus insensé, de plus impie, de plus contraire à la raison. Touchant l'autorité et le droit, ils se laissent aller à de telles erreurs qu'ils disent témérairement que l'autorité n'est autre chose que le droit du nombre et la somme des forces matérielles, que le droit consiste dans le fait matériel, que tous les devoirs de l'homme ne sont qu'un vain nom, et que tous les faits humains ont force de droit.

« Déjà, accumulant mensonges sur mensonges, extravagances sur extravagances, foulant aux pieds toute autorité légitime, tous droits incontestés, toute obligation, tout devoir, ils ne craignent pas de remplacer le droit de la vérité et de la légitimité par le droit faux et injuste de la force brutale, et de soumettre l'ordre moral à l'ordre matériel. Ils ne reconnaissent d'autres forces que cette force matérielle; ils mettent toute science et toute vérité à accumuler et à augmenter leurs richesses de toute manière et à se rassasier de tous les plaisirs honteux.

« Par tous ces principes impies et abominables, le sens réprouvé de la chair rebelle à l'esprit est protégé, entretenu, exalté, et c'est à lui qu'ils attribuent les facultés naturelles et les droits, qui, disent-ils, sont foulés aux pieds par la doctrine catholique, méprisant complètement cet avertissement de l'apôtre qui nous crie : « Si vous vivez selon la chair, vous mour-
« rez; mais si vous mortifiez par l'esprit les œuvres de la
« chair, vous vivrez. » En outre, ils s'efforcent d'attaquer et de détruire tous les droits de toute légitime propriété; ils inventent et imaginent, faussement dans leur esprit et dans leur pensée, je ne sais quel droit, qui n'est renfermé dans aucune limite, sur lequel ils pensent que l'Etat doit s'appuyer, et qu'il croient être, dans leur témérité, l'origine et la source de tous les droits.

(*La fin au prochain numéro.*)

Solution de la question romaine selon la logique de l'Evangile, à propos de l'allocution du Pape aux officiers français.

(Un de nos amis nous adresse la lettre suivante, qui nous paraît toucher juste) :

Mes chers amis,

En relisant dans le *Rationaliste* l'allocution du Pape aux officiers français et les réflexions de l'*Indépendance belge* au sujet de cette allocution, je ne puis m'empêcher de penser à l'immense quantité d'encre, par trop mélangée de sang, qu'a fait couler cette déplorable question du pouvoir temporel. On élèverait, en vérité, une montagne, si l'on voulait entasser les brochures, les articles de journaux, les discours législatifs, les allocutions papales précédentes, les mandements des évêques, les correspondances diplomatiques, etc., etc., qui se sont succédé comme la grêle, dans le but d'assommer les consciences catholiques ou de les éclairer. Le pour et le contre ont été soutenus avec chaleur, talent, passion et fu-

reur. Le clergé, particulièrement, oubliant sa mission de paix, d'humilité, de résignation et de soumission aux décrets de la Providence, s'est distingué, comme soldat du Pape, par cette *furia francese* dont on a qualifié l'ardeur des soldats de la France. Il n'a reculé ni devant la guerre de plume, ni devant la guerre à la poudre et aux balles.

Au milieu de cette espèce de déluge d'arguments plus ou moins catholiques, chrétiens ou rationnels, il m'a toujours paru que les écrivains cléricaux et laïques n'ont oublié qu'une chose, dans cette lutte digne du moyen âge : c'est de bourrer leurs armes avec les feuillets de l'Evangile.

Or, le catholicisme, probablement, a la prétention d'être chrétien par-dessus tout; il se pose même comme seule expression véritable du christianisme.

Permettez-moi donc de le suivre sur ce terrain et de lui demander compte de l'observation de la loi qu'il qualifie de divine. La logique s'applique aussi bien aux prétentions de la raison révélée, du *verbe incarné*, qu'aux investigations de la raison pure; on est chrétien ou on ne l'est pas, on croit aux Evangiles ou on n'y croit pas; mais dès l'instant qu'on pose les livres *sacrés* comme vérité absolue, on est bien coupable de ne pas en admettre toutes les conséquences logiques et de ne pas s'y soumettre avec l'aveuglement qui est l'essence du christianisme, c'est-à-dire avec une foi absolue. La Providence, si souvent invoquée par les chrétiens pour expliquer les grands désastres, les calamités publiques et privées, la Providence n'est-elle plus la volonté de Dieu, quand elle s'applique à blesser les intérêts de ceux qui se disent les représentants de Dieu sur la terre? Les prêtres qui veulent nous consoler de nos infortunes en invoquant l'arbitraire divin, ne se consoleront-ils donc jamais eux-mêmes par les mêmes arguments dont ils cherchent à frapper notre imagination?

Il serait bien temps, en vérité, que le clergé appliquât à l'inverse le précepte si familier de l'Evangile et qu'il se dît enfin : « Faisons pour nous-mêmes ce que nous faisons pour

réjouir d'être réduits, comme le peuple romain, à l'état de castration politique et morale. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que, par un décret inconcevable de la Providence chrétienne, tous les hommes regimbent contre cet idéal de perfection mystique, et que, par un singulier mélange de religion et de rat ionalisme politique, tout en professant une haute vénération pour le pouvoir spirituel qui emmaillotte les consciences, ils ne veulent plus être emmaillottés par le pouvoir temporel. Bizarre contradiction de la foi ; mais enfin, c'est comme ça.

Faut-il les contraindre à entrer? suivant l'Evangile.

Faut-il, au contraire, bénir ceux qui maudissent? encore selon l'Evangile.

La diplomatie ne paraît pas disposée à *contraindre*, et je l'en félicite ; malheureusement, elle ne paraît pas non plus être disposée à céder aux vœux des peuples, et je ne l'en félicite pas.

Quant à la bénédiction des ennemis, le Pape la refuse jusqu'à ce que les rebelles soient tombés aux *pieds de l'ange* (et cet ange, c'est le Pape lui-même). La bénédiction se fera longtemps attendre!

Si les peuples ne cèdent pas à la voix de l'Evangile, on devrait croire que ceux qui enseignent la parole divine donneront l'exemple de la soumission à la loi. Il n'en est rien, et les princes de l'Eglise, non contents du *non possumus*, y ajoutent les anathèmes, les injures, les apostrophes violentes, les accusations d'*insigne hypocrisie*, *d'ignobles contradictions*, *d'hérésie*, *d'impiété*, etc., etc.

Eh bien! l'Eglise a tort. Si les peuples méconnaissent les bienfaits de la loi divine, ce n'est pas à elle à violer cette loi, qui doit être sacrée, pour elle surtout. Il faut que l'Eglise, si elle veut paraître conséquente, en revienne au Verbe révélé, et mette en pratique les principes qu'elle recommande aux autres.

(*La fin au prochain numéro.*)

Réponse de l'évêque à la requête d'un curé de village.

(Voir le n° 12 de la première année.)

I.

Monsieur l'abbé, *Pax vobiscum* !
Vous m'avez fait (que Dieu vous garde!)
Un *requiem* d'un *Te Deum*:
Vous n'avez pas l'humeur gaillarde!
En mains vous avez un trésor;
Mais vous voulez doubler la mise,
Et tuer la poule aux œufs d'or
Que vous donna la Sainte Eglise! } *bis.*

II.

On rit, on dort, quand vous prêchez,
Et l'on vous critique après boire,
En vous parlant de vieux péchés
Communs, dit-on, dans notre histoire.
Laissez aux dupés les regrets...
Ils ont payé la marchandise.
Mangez bien chaud, buvez bien frais,
Et vénérez la Sainte Eglise! } *bis.*

III.

Sur vous l'on jase, et quelquefois
La langue est un emporte-pièce.
Vous croyez donc, par Saint-François!
Que l'on ne dit rien sur ma nièce!
Aux méchants propos il paraît
Que tous les deux nous donnons prise.
Que dirait-on, si l'on savait
Tous les secrets de notre Eglise? } *bis.*

IV.

Eh! quoi, Monsieur, vous discutez,
Vous dévoilez le saint mystère;
J'apprends que vous vous emportez,
Vous allez gâter notre affaire.
Calmez donc un fatal courroux
Ou vous direz quelque sottise.
Parlez latin ou taisez-vous, } *bis.*
Que diable! imitez notre Eglise!

V.

Avec vous j'ai tremblé, mon cher,
En voyant la raison maudite
Souffler les feux de notre enfer
Et renverser notre eau bénite.
Mais l'habitude à nos genoux
Amènera ceux qu'on baptise;
Le jour est encore loin de nous } *bis.*
Qui verra crouler notre Eglise.

VI

Croyez-moi, vivez pour le mieux,
Notre avant-garde est l'ignorance,
Et par coupons vendez les cieux
Sans redouter la concurrence.
Pourquoi songer au lendemain?
Si Dieu croit en nous, qu'il le dise!
Nous n'en tournerions pas la main: } *bis.*
Son nom suffit à notre Eglise.

Chronique.

a été fortement question, dans ces derniers temps, de parlers diplomatiques qui ont eu lieu entre le Pape et)do Russell, représentant du gouvernement anglais à

a demandé à M. Odo Russell, s'il pourrait se retirer à Malte, dans le cas où il serait obligé de quitter Rome. Il y a environ deux ans que cette idée est en circulation, et il est à croire qu'elle finira par aboutir d'une manière ou de l'autre.

L'auteur des articles sur *Le Sentiment religieux* et sur *la religion naturelle*, nous annonce un travail complet sur *la Morale*, considérée au point de vue rationaliste. Cette bonne nouvelle nous cause une extrême satisfaction : nos lecteurs de bonne foi verront enfin combien est fondée l'accusation de nos ennemis, qui ne cessent de répéter qu'en renversant les religions, nous détruisons les bases de la morale, et que par là nous préparons au monde le règne d'un affreux désordre. Si quelqu'un a fait courir des périls à la morale, ce sont ceux qui lui ont donné pour fondement d'absurdes hypothèses, dont la fausseté ne pouvait manquer tôt ou tard d'éclater aux yeux de tout le monde : quant à ceux qui l'établissent sur l'expérience et sur l'observation, ainsi que toutes les autres sciences, bien loin de l'ébranler, ils la raffermissent et lui préparent un empire plus puissant que jamais.

Variétés.

Le mot *croyance* ne devrait désigner qu'une espèce de maladie : on dirait d'un homme qu'il est atteint de croyance, comme on dit qu'il est atteint d'hypocondrie ou d'aliénation mentale. Pour les gens bien portants de corps et d'esprit, le mot *croire* n'a pas de sens. On sait ou on ne sait pas ; et, quand on ne sait pas, au lieu de croire ou de ne pas croire, on suspend son jugement, jusqu'à ce qu'on ait appris.

(P. Poulin.)

Mieux vaut une bonne vérité, même grosse, pourvu qu'elle ne soit pas grossière, qu'une dizaine de petits mensonges, quelques légers, délicats et harmonieux qu'ils puissent être.

(Albert Leroy.)

Imp. Blanchard, Rive

28 Février 1863. 2e Année. N° 34.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu ? — La vérité ! — Consulte ta raison !

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, prix de : 6 fr. par an ; — 3 fr. pour six mois ; — 1 fr. 50 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications à M. Blanchard, imprimeur, à Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 15 centimes : à la librairie étrangère, quai des Bergues ; — chez M. Caille, place Chevelu, — chez Rosset-Janin, rue de la Croix-d'Or et place du Mont-Blanc, — et chez Mme Préaux, rue de Grenus.

Le Décalogue.

(Suite des Etudes sur l'*Exode*.)

« Ecoute, Israël, je suis l'Eternel, ton Dieu, qui t'ai retiré du pays d'Egypte, de la maison de servitude. Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face. »

Est-ce bien là, comme on l'a si souvent prétendu, le témoignage d'une croyance monothéiste, et peut-on dire que celui qui a mis ces paroles dans la bouche du dieu de sa nation ne croyait qu'en un dieu, ce qui le rendait infiniment supérieur aux fondateurs de toutes les autres religions de son époque ?

Si nous n'avions, pour asseoir nos convictions à cet égard, que cette simple phrase, nous avouons qu'elle ne nous paraîtrait concluante ni dans un sens ni dans l'autre, car il serait aussi facile d'affirmer que ces mots : *Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face*, signifient : *Je serai le seul parmi mes pareils auquel tu rendras un culte!* que de prétendre qu'elles veulent dire : *Tu n'auras pas de faux-dieux devant moi qui suis le seul vrai, le seul existant dans l'univers!*

Mais, ici comme partout, il est bon d'examiner un ensemble de citations, et de ne se prononcer sur la signification d'un passage qu'après l'avoir comparé avec d'autres plus explicites.

« Vous serez *comme des dieux*, connaissant le bien et le mal, » dit le serpent à la première femme en l'engageant à manger du fruit défendu. Genèse III, 5.

« J'exercerai, dit l'Eternel, des jugements *sur tous les dieux de l'Egypte.* » Exode XII, 12.

« Je connais maintenant, dit le beau-père de Moïse, que « l'Eternel est grand *par-dessus tous les dieux*, car, en cela « même en quoi *ils se sont enorgueillis, il a eu le dessus sur « eux.* » Exode, XVIII, 11.

« L'Eternel avait exercé ses jugements sur les dieux *des « Egyptiens*, » dit l'auteur des Nombres, chap. XXIII, v. 4.

« Le prophète, dit l'Eternel, qui aura agi si fièrement que « de dire quelque chose en mon nom, que je ne lui aurai point « commandé de dire, ou qui aura parlé *au nom des autres « dieux,* ce prophète-là mourra. » Deutéronome XVIII, 20.

L'auteur du livre des Juges fait dire à la vigne, dans une parabole : « Me ferait-on quitter mon bon vin, qui réjouit *les dieux* et les hommes ? » Juge IX, 13.

« Seigneur, dit le roi David dans ses psaumes, il n'y a « aucun *entre les dieux* qui soit semblable à toi. » Ps. 86, 8.

« L'Eternel, dit-il plus loin, est un Dieu fort et grand, « et il est un grand roi *par-dessus tous les dieux.* » Ps. 95, « 3... » « *Vous, dieux, prosternez-vous* tous devant lui. » Ps. 97, 7. « Car tu es l'Eternel, haut élevé sur toute la terre; « tu es fort élevé *au-dessus de tous les dieux.* » Ps. 97, 9.

Le récit biblique de la création du monde fournirait, au besoin, des preuves plus fortes encore de l'exactitude de notre assertion, car, malgré une erreur volontaire de traduction qui se rencontre dans tous les exemplaires du livre saint mis entre les mains des fidèles, les premiers mots de la Genèse [illegible], dans l'original : « *Au commencement les dieux*, etc., » si plus tard la personnalité de l'Eternel reste seule, l'em[illegible] ne tarde pas à se peupler de nouveau, quand le créa[illegible] dit : « *Voici, l'homme est devenu comme l'un de nous*, » [illegible] loin : « *Venez, descendons et confondons leur lan[illegible]* »

[illegible] est inutile de multiplier ces citations, desquelles il nous [illegible] résulter évidemment que le prétendu monothéisme [illegible] auteurs successifs de l'Ancien Testament n'était qu'une [illegible] de polythéisme hiérarchique, au sommet duquel se trou[illegible] Jéhovah, le Zeus des Grecs, le Jupiter des Romains, avec [illegible] différence, toutefois, que Jupiter ou Zeus était le dieu [illegible] univers entier, sans acception de nationalités, tandis que [illegible] était le dieu spécial, le protecteur exclusif du peu[illegible] israélite.

[illegible] orgueil national, en matière de religion, a dû précéder [illegible] présomption individuelle, surtout chez les peuples de race [illegible], où les liens de la famille étant en général fort in[illegible] l'individu ne comptait guère que comme partie inté[illegible] de la famille d'abord, de la tribu ensuite et, en dernier [illegible] la nation, qui réunissait en elle les espérances de [illegible] de chacun.

[illegible] l'Hébreu disait-il : le *Dieu d'Israël*, pour désigner [illegible] que le chrétien appelle *son* Dieu.

[illegible] place de la présomption personnelle, les Juifs met[illegible] la présomption collective ou nationale ; mais, chez eux [illegible] chez les Chrétiens la croyance en un dieu rigoureuse[illegible] juste envers tous les hommes et incapable de favori[illegible], n'avait pu vaincre le séduisant mensonge des interven[illegible] spéciales de la divinité en dehors des lois naturelles.

[illegible] ailleurs, il convenait aux législateurs juifs, à Moïse en

particulier, de développer ce sentiment national, de lui donner un corps, une existence légale, plutôt que de l'amoindrir. Sans cet élément d'enthousiasme, il eût été souvent bien difficile de conduire au combat et de maintenir compacte dans vie politique un peuple très-changeant, enclin aux murmures aux divisions intestines, oublieux du passé et peu soucieux de l'avenir. On lui disait: Le Dieu d'Israël vous accompagne comme les prêtres disent aux soldats modernes : Le Dieu armées combat dans vos rangs! L'édifice politique et soc ligieux des Lévites se trouvait ainsi placé sous l'égide pouvoir surnaturel, qu'on s'efforçait de montrer au p comme étant plus puissant que le pouvoir du même genre tribué aux dieux des autres nations.

C'est ce qui explique cet exorde du Décalogue: Ecoute Israël, je suis l'Eternel *ton Dieu*, qui t'ai retiré du pays d'gypte, de la maison de servitude! On croit aisément à ce qu' désire, et certes, la prétention des Juifs à confisquer à le profit le dieu de tout l'Univers, n'est pas plus surprenante q celle des Chrétiens qui prient leur Dieu de faire des miracles leur faveur, comme d'envoyer de la pluie quand le beau te les chagrine, ou de faire, quand ils se laissent choir, que l de la pesanteur suspende pour eux ses effets.

En résumé, nous ne voyons pas, par l'énonciation d qu'on est convenu d'appeler un principe de monothéisme part de Moïse, que ce dernier fût de beaucoup plus ava les autres législateurs de son temps. S'il ne voulait pas q rendit un culte à d'autres dieux qu'à Jéhovah, ce n'était p qu'il ne crût qu'en l'existence de ce dernier, mais plutôt p qu'il lui attribuait une plus grande puissance qu'aux au et qu'il ne voyait pas, en définitive, quel avantage les J pourraient retirer en adressant leurs hommages à des di tés égyptiennes ou cananéennes, qui n'étaient chargées de p téger que les Egyptiens ou les Cananéens.

(*La suite au prochain numéro.*)

Allocution du Pape aux évêques.

(Suite et fin.)

« En vous racontant brièvement et avec douleur ces prin-
ales erreurs de notre malheureuse époque, nous ne rap-
ons pas ici, Vénérables Frères, une foule d'autres menson-
et de fraudes presque innombrables et que vous connais-
parfaitement. Les ennemis de Dieu et des hommes s'en
ent pour troubler et renverser la religion et la société.
passons aussi sous silence bon nombre de très-graves
ces, de calomnies et d'insultes dont ils ne cessent de
er et de poursuivre les ministres sacrés de l'Eglise et
ège apostolique.

ous ne parlons pas de cette odieuse hypocrisie avec la-
e, en Italie surtout, les chefs et les satellites de ces trou-
et de ces rébellions si funestes déclarent hautement qu'ils
ent que l'Eglise jouisse de la liberté, et qui, en même
s, avec une audace sacrilége, foulent aux pieds de plus
, tous les jours, les droits et les lois de cette même
; pillent ses biens, vexent de toutes manières les évê-
les ecclésiastiques qui s'acquittent avec honneur de
inistère, les jettent en prison, arrachent violemment
rs couvents les novices des ordres religieux et les vier-
sacrées à Dieu, les dépouillent de leurs propres biens,
loient tout pour réduire l'Eglise dans la plus affreuse
tude et la livrer à l'oppression. Et tandis que votre pré-
si désirée nous procure une joie bien grande, vous pou-
voir par vous-mêmes de quelle liberté jouissent nos vé-
bles frères les évêques d'Italie. Ils combattent avec per-
érance les combats du Seigneur, et n'ont point pu, à notre
de douleur, et par les efforts de leurs ennemis, venir à
s, se trouver avec vous, assister à cette assemblée, ce qu'ils
raient ardemment souhaité; car les archevêques et les
vêques de la malheureuse Italie, dans leurs lettres, ont té-

moigné hautement de leur amour et de leur obéissan
vers nous et ce siége apostolique.

« Vous voyez qu'aucun évêque de Portugal n'est
sent, et ce n'est pas pour nous une médiocre douleur
songer à la nature des obstacles qui les ont empê
prendre la route d'Italie. Nous avons oublié de rappe
d'autres crimes horribles et déplorables que ces faut
doctrines perverses ont accomplis à notre regret et a
au deuil de tous les gens de bien. Nous ne disons
plus de la conspiration impie et des entreprises perv
tout genre, des perfidies par lesquelles ils veulent ren
détruire la principauté temporelle de ce siége apostc
nous est plus doux de vous rappeler le merveilleux
avec lequel vous et nos autres vénérables frères, les
du monde catholique tout entier, vous n'avez pas c
vos lettres à nous écrites et par vos instructions p
adressées aux fidèles, de découvrir de pareils menso
les réfuter et d'enseigner tout ensemble que le pouv
porel du siége apostolique a été accordé au Pontife
par un conseil particulier de la divine providence,
pouvoir est nécessaire, afin que ce même Pontife,
dant de tout prince et de toute puissance civile, puis
cer le pouvoir souverain qu'il a d'enseigner et de gou
troupeau du Seigneur, exercer l'autorité qu'il a r
l'institution divine du Christ lui-même avec une entièr
dans toute Eglise, et procurer le plus grand bien
de cette même Eglise et des fidèles qui la composen

« Les maux que jusqu'ici nous avons déplorés,
rables Frères, nous offrent un spectacle vraiment
ble. Qui ne voit, en effet, que sous l'influence funest
de croyances mauvaises, de tant d'extravagances et
nations indignes, de jour en jour le peuple chrétien se
misérablement, qu'il est entraîné à sa perte, que l'E
tholique, sa doctrine salutaire, ses droits et ses lo
tables, ses ministres sacrés, sont en but à toutes so
taques, et qu'ainsi tous les désordres et tous les

ortifient, se propagent, et que la société civile elle-même en st ébranlée.

« C'est pourquoi, nous souvenant de notre ministère apostolique, et plein de sollicitude pour le bien spirituel de tous les peuples et pour leur salut, qui nous a été confié par Dieu; comme d'ailleurs, pour nous servir des paroles de notre très-saint prédécesseur Léon : « Nous ne pouvons gouverner ceux qui nous sont confiés, si nous ne poursuivons avec le zèle de notre divine religion tous ceux qui perdent les autres u qui sont perdus, et si, pour en garantir les esprits sains, s ne frappons cette peste avec toute la sévérité qui us est possible, pour l'empêcher de s'étendre davange, » élevant notre voix apostolique dans votre très-nte assemblée, nous réprouvons, proscrivons et condams spécialement les erreurs que nous venons de citer, nonlement celles qui attaquent la foi et la doctrine catholique, lois divines et ecclésiastiques, mais encore celles qui sont irement contraires à la loi éternelle et naturelle, à la juset à la droite raison.

Et vous, Vénérables Frères, qui êtes les docteurs, les s du troupeau du Seigneur et ses pasteurs, nous vous ons de plus en plus, et nous vous encourageons à conr dans votre religion et dans votre zèle épiscopal, comme l'avez fait jusqu'ici, au grand honneur de votre ordre, à re tous vos soins, toute votre application et votre dilice à écarter de ces pâturages empoisonnés les fidèles qui sont confiés, et à réfuter et renverser, tantôt par des ours, tantôt par des écrits opportuns, tant de monstrueuet perverses erreurs.

« Vous le savez, en effet, il s'agit de tout ce qu'il y a de s important quand il est question de notre très-sainte yance de l'Eglise catholique, de sa doctrine, du salut des uples, du bonheur et de la tranquilité de la société huine. Aussi, autant qu'il est en vous, appliquez-vous à dérner les fidèles de la contagion d'un fléau si terrible, loignez de leurs regards et de leurs mains les mauvais livres

et les mauvais journaux, retrempez assidûment leurs cœurs dans les préceptes de notre auguste religion, instruisez-les, avertissez-les, exhortez-les à fuir ces docteurs d'iniquité, comme on fuit la présence du serpent. Que tous vos soins, toutes vos pensées soient dirigées vers ce but : de donner à l'Église des ministres saints et instruits; qu'on voie briller en eux l'é- clat des vertus; que les fidèles des deux sexes apprennent de vous à vivre honnêtement, à pratiquer la piété et les vertus; que la direction des études de la jeunesse soit salutaire; veil- lez avec le plus grand soin, et prenez garde qu'au sujet des belles-lettres et des études sérieuses il ne se glisse des cho- ses contraires à la foi, à la religion, aux bonnes mœurs.

« Courage, Vénérables Frères, ne vous laissez pas abat- tre dans ces temps où le trouble et l'iniquité sont à leur com- ble; mais, confiants dans le secours de Dieu, prenant le bou- clier invincible de la justice et de la foi, armés du glaive de l'esprit, qui est la parole de Dieu, ne cessez pas de vous op- poser aux efforts de tous les ennemis de l'Eglise catholique et de cę siége apostolique, de repousser leurs traits, de refouler leurs attaques,

« Cependant, élevant jour et nuit nos yeux vers le ciel nous ne cessons, Vénérables Frères, de prier et de supplier sans cesse, dans l'humilité de notre cœur, par les prières les plus ferventes, le Père très-clément des miséricordes et le Dieu de toute consolation, qui fait éclater la lumière du sein des ténèbres, et dont la puissance suscite du milieu des pier- res des fils d'Abraham, afin que par les mérites de son Fils uni- que, N. S. J.-C., il daigne tendre le secours de sa main à la république chrétienne et à la société civile, confondre toutes les erreurs et les impies, et par la lumière de sa grâce divine éclairer les esprits de tous ceux qui s'égarent, les convertir et les ramener à lui, pour que la sainte Eglise arrive à une paix tant souhaitée, qu'elle s'accroisse chaque jour davantage par toute la terre et qu'elle obtienne la prospérité, la force et la gloire.

« Mais afin que nos demandes et nos prières puissent être

plus facilement exaucées, ne cessons de recourir à l'intercession de l'Immaculée et Très-Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu; elle est pour nous tous une mère pleine de miséricorde et d'amour; elle a toujours détruit toutes les hérésies; elle est notre patronne la plus puissante auprès de Dieu. Demandons aussi les suffrages de saint Joseph, époux de la Très-Sainte Vierge, des saints apôtres Pierre et Paul, et de tous les saints; particulièrement de ceux dont les noms viennent d'être inscrits dans les Fastes des saints, pour être l'objet de notre culte et de notre vénération.

« Mais nous ne pouvons nous empêcher, avant de finir, de vous témoigner et de vous répéter de nouveau combien est grande notre consolation, et combien votre présence à tous nous remplit de joie, Vénérables Frères, qui, avec tant de foi, de piété et respect, demeurez fermement attachés et à nous et à cette chaire de saint Pierre. Fidèles aux devoirs de votre ministère, vous mettez tout votre zèle à procurer la plus grande gloire de Dieu et le salut de vos âmes; et avec un soin et un amour admirables, vous et les autres évêques du monde catholique, et les fidèles soumis à vos soins, vous ne cessez d'adoucir et de soulager les angoisses et les amertumes dont nous sommes accablé.

« C'est pourquoi, dans cette circonstance, nous exprimons publiquement, à haute voix et de toutes nos forces (*amplissimis verbis*), nos sentiments d'amour et de gratitude à vous, à tous nos autres vénérables frères et à tous les fidèles.

« Nous vous demandons de vouloir bien, à votre retour dans vos diocèses, exprimer en notre nom à tous les fidèles confiés à votre vigilance ces sentiments de notre cœur; assurez-les de notre paternelle affection, et faites-leur part de la bénédiction apostolique que nous sommes heureux de vous donner du fond de notre cœur, à vous, Vénérables Frères, et à ces mêmes fidèles, en même temps que de tous les vœux que nous formons pour votre véritable félicité. »

Salution de la question romaine selon la logique de l'Evangile, à propos de l'allocution du Pape aux officiers français.

(Suite et fin.)

Citons la parole réputée divine :

« Bienheureux sont ceux qui pleurent, car ils seront consolés. » (Matth., chap. V, v. 4). — Vous pleurez ! de quoi vous plaignez-vous ? ne seréz-vous pas consolés ?

« Bienheureux sont les débonnaires, car *ils hériteront la terre* » (v. 5). — Repoussez donc toute idée de violence et de contrainte ; n'armez plus de mercenaires, ne donnez pas le second acte du massacre de Pérouse, n'encouragez pas le brigandage napolitain... et vous *hériterez de la terre*, y compris le patrimoine de St-Pierre et le reste, qui en font partie. Vous voyez bien que votre *débonnaireté* ne sera pas un métier de dupes.

« Bienheureux sont ceux qui sont affamés et altérés de justice, car ils seront rassasiés » (v. 6). — Si vous avez la justice pour vous, pourquoi vous plaindre, puisqu'un jour vous serez rassasiés ? Faites donc ensorte que votre justice « ne ressemble pas à celle des scribes et des pharisiens » (v. 29).

« Bienheureux sont les miséricordieux, car miséricorde leur sera faite » (v. 7). — N'avez-vous jamais abusé de votre pouvoir pour opprimer et pour torturer les corps et les pensées ? Que redoutez-vous ? Miséricorde vous sera faite, soit en ce monde, soit dans l'autre.

« Bienheureux sont ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés les enfants de Dieu » (v. 9). — N'avez-vous causé aucune des guerres qui ont désolé la terre ? n'êtes-vous point un obstacle à la paix, à la tranquillité de l'Italie et de l'Europe ? n'attisez-vous pas le feu du fanatisme ? méritez-vous d'être appelés les *enfants de Dieu* ? que faut-il donc de plus pour vous satisfaire ?

« Bienheureux ceux qui sont persécutés pour la justice,
» car le royaume des cieux est à eux » (v. 10). — Vous vous prétendez justes ; vous vous dites persécutés et vous n'êtes pas contents.... hommes de peu de foi !

« Bienheureux quand on vous aura injuriés et persécutés
» et quand, à cause de moi, on aura dit *faussement* contre
» vous toute sorte de mal » (v. 11). — Vous assurez qu'on vous injurie, qu'on vous persécute et que l'on dit faussement du mal de vous... « Réjouissez-vous donc et tressaillez de
» joie, parce que votre récompense sera grande dans les
» cieux, car on a ainsi persécuté les prophètes (v. 11), et vo-
» tre Dieu lui-même » ajouterai-je.

« Quiconque se met en colère contre son frère sera punis-
» sable par le jugement, et celui qui aura dit *Racha* à son
» frère sera punissable par le conseil, et celui qui lui dira *fou*
» sera punissable par la géhenne de feu » (v. 22). — N'avez-vous jamais rien dit de pareil ? C'est là peut-être le motif de votre irritation... vous avez peur de la géhenne de feu !

« Ne *résistez point au mal ;* mais si quelqu'un vous frappe
» à la joue droite, présentez-lui aussi l'autre, et si quelqu'un
» veut vous ôter votre robe, laissez-lui encore votre man-
» teau » (v. 39 et 40). — Et cependant vous *résistez* à la révolution qui emporte votre puissance matérielle en vous laissant toute la puissance de l'Esprit saint. A supposer que cette révolution soit un *mal*, vous oubliez la parole du maître. Les Italiens vous ont frappé sur une joue, présentez l'autre joue ; ils vous ont enlevé votre *robe*, eh bien ! laissez encore votre *manteau*, le patrimoine de St-Pierre. Ce précepte de l'Evangile renferme à lui seul toute la solution de la question romaine.

« Donne à celui qui te demande » (v. 42). « Vendez tout
» ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, et vous aurez un
» trésor dans le ciel, puis venez et me suivez ayant chargé
» la croix. » (Marc, chap. X, v. 21.) — Les peuples vous ont demandé des institutions dignes de la civilisation ; les leur avez-vous données ? avez-vous vendu tous vos domaines, dont

on vous offre le prix, pour vous faire un trésor dans le Ciel seulement ? avez-vous chargé ainsi votre croix ? Ce sublime désintéressement ne paraît pas vous avoir convenu jusqu'à ce jour.

« Aimez vos ennemis et *bénissez ceux qui vous maudissent*, afin que vous soyez les enfants de votre père qui est » aux cieux.... car si vous aimez seulement ceux qui vous aiment, quelle récompense en aurez-vous? » (Math., id., v. 42 à 46.)

Avez-vous suivi ce précepte? n'avez-vous pas emprisonné vos ennemis? ne les avez-vous pas traînés au supplice? n'enlevez-vous pas les petits enfants à leurs mères, quand elles sont juives? N'avez-vous pas refusé la bénédiction aux *impies et révolutionnaires.* Représentants du Christ, est-ce ainsi que vous vous montrez les enfants de votre père qui est aux cieux?

Ah! « si vous ne pardonnez point aux hommes leurs « offenses, votre père ne vous pardonnera pas non plus » (chap. VI, v. 15).

« Ne vous amassez point de trésors sur la terre, car où « est votre trésor, là aussi est votre cœur » (v. 19 à 21). — Chrétiens trop oublieux, ne vous plaisez-vous pas dans vos palais somptueux, au milieu du luxe et de l'abondance, tandis que vos frères manquent du nécessaire? — Votre cœur ne tient-il pas plus à la motte de terre de saint Pierre qu'à la parole divine?

Le royaume de votre maître *n'est pas de ce monde*, et vous vous attachez avec ténacité à une royauté terrestre qui vous fera perdre le royaume de Dieu!

A ces textes de la *parole divine*, qui démontrent logiquement ce que devrait faire le St-Siége et ce qu'il ne fait pas, je pourrais en ajouter beaucoup d'autres; mais ce serait du superflu. Je me contenterai d'y joindre, pour complément, les épitres de saint Pierre, dont la succession, invoquée par la papauté, ne sera pas, sans doute, répudiée en ce qui concerne ses écrits apostoliques.

« Soyez soumis à *tout établissement humain*, pour l'amour
« de Dieu, soit au roi..., soit *aux gouvernements*, *comme à*
« *ceux qui sont envoyés de sa part*... C'est une chose agréa-
« ble à Dieu, si quelqu'un, à cause de la conscience, endure
« des afflictions, souffrant injustement. Autrement, quel hon-
« neur auriez-vous, si, recevant des soufflets pour avoir mal
« fait, vous les souffriez patiemment? mais si, en faisant bien,
« vous êtes affligés et que vous le souffriez patiemment, voilà
« où Dieu prend plaisir. » (Ep. de saint Pierre, chap. XI,
v. 13 et suivants.)

« Si vous souffrez quelque chose pour la justice, vous êtes
« bien heureux... Sanctifiez le Seigneur dans vos cœurs et
« soyez toujours prêts à répondre *avec douceur et avec respect*
« *à chacun* » (chap. III, v. 14 à 17).

« Ne trouvez point étrange quand vous êtes dans une four-
« naise pour votre épreuve, comme *s'il vous arrivait quelque*
« *chose d'extraordinaire*; mais, en ce que vous participez aux
« souffrances de J.-C., réjouissez-vous » (v. 12 à 13).

« Paissez le troupeau du Christ... non *point* par *con-*
« *trainte*, mais *volontairement*; non point par un *gain des-*
« *honnête*, mais par un principe d'affection et *non point*
« *comme ayant domination sur les héritages du Seigneur*...
« vous recevrez la couronne incorruptible de gloire » (chap.
V, v. 1 à 4).

« ... Humiliez-vous donc sous la puissance de Dieu, *afin*
« *qu'il vous élève quand il en sera temps*, *lui remettant tout*
« *ce qui peut vous inquiéter*, car il a soin de vous » (v. 6 à 7).

« Or, la fin de toutes choses est proche... ayez surtout
« une ardente charité, car la charité couvrira une multitude de
« péchés » (v. 7 et 8).

Et quant à cette charité que recommande saint Pierre, voici comment en parle St-Paul: « Elle est douce et bien-
« faisante, elle n'est point envieuse, elle n'est point insolente,
« elle ne s'enfle point d'orgueil, elle n'est point dédaigneuse,
« elle ne cherche point ses propres intérêts, elle ne se pique
« et ne s'aigrit de rien, elle ne pense point au mal, elle en-

« dure tout, elle croit tout, elle espère tout, elle supporte « tout... » (1 Cor., chap. XIII, v. 4 et suivants.) — Cela n'a pas besoin de commentaires.

Résumons-nous en quelques mots :

Si l'Eglise avait suivi les préceptes de l'Evangile, si largement commentés par le porteur des clés du paradis et par saint Paul, le véritable fondateur du christianisme, la lutte entre l'Italie et le Pape, entre le pouvoir temporel et le peuple, aurait cessé depuis longtemps. L'Eglise aurait accompli tous les sacrifices matériels avec humilité, résignation, charité, sans se plaindre, sans murmurer, fière de porter sa croix et d'obéir à la volonté de Dieu qui fait et défait les puissances. Forte de sa justice, de sa conscience, de sa débonnaireté, de sa miséricorde, de son amour de la paix, heureuse d'être persécutée comme les prophètes et comme Jésus, d'avoir pleuré, souffert, elle aurait été, suivant l'Ecriture, le digne enfant de Dieu; frappée sur une joue, elle aurait présenté l'autre; volée de sa robe, elle aurait encore offert son manteau ; loin de maudire ses ennemis, elle n'aurait pas hésité à les bénir.... et le royaume des cieux qu'elle nous promet, si nous nous soumettons à tous ses préceptes lui aurait été infailliblement assuré avec la *couronne incorruptible de gloire*. En abandonnant le domaine matériel qu'il lui est défendu de posséder, elle aurait centuplé la valeur de son domaine spirituel qui lui assure une bien autre domination.

L'Eglise ne paraît pas être de cet avis ; contrairement à l'Evangile, « elle est semblable aux païens, elle ne veut pas vi« vre comme les oiseaux du ciel et les lis des champs ; elle « suppose que Dieu ne connaît pas ses besoins ; elle s'inquiète « du lendemain, comme si le lendemain ne prenait pas soin « de ce qui le regarde et comme si à chaque jour ne suffi« sait pas sa peine. L'Eglise, en un mot, oublie qu'il faut « avant tout chercher le royaume de Dieu et sa justice, et « qu'alors toutes choses lui seront données par surcroît. » (Math., chap. VI, v. 25 à 34). Elle ne veut en définitive, renoncer ni à Satan, ni à ses pompes, ni à ses œuvres.....

vienne que pourra pour elle dans ce monde ; mais gare à la benne de feu dans l'autre.

Au reste, je ne sais plus quel père de l'Eglise primitive dit qu'il était impossible qu'un roi fût chrétien et qu'un chrétien fût roi. Le pape veut rester roi... est-il chrétien ? Et tout bien considéré: qui peut se flatter d'être chrétien?

Chronique.

Depuis longtemps déjà les patriotes romains avaient résolu de prendre aucune part aux réjouissances du carnaval, en signe du deuil que leur cause le maintien de la domination temporelle du Pape et leur séparation du reste de l'Italie. En même temps ils s'efforçaient de faire partager leur abstention au plus grand nombre possible de leurs concitoyens. Il paraît que, cette année, le parti clérical s'est donné beaucoup de mouvement pour entraîner en sens contraire la masse de la population. Cette circonstance a déterminé le comité national à publier une proclamation chaleureuse, dans laquelle il rappelle aux Romains qu'en se livrant aux plaisirs du carnaval, ils donneraient lieu de croire aux étrangers qu'ils portent sans douleur le joug d'une servitude honteuse, et qu'en même temps ils se rendraient complices de l'ignominie du prêtre, prêtant à son ministère en les invitant à des divertissements profanes qu'il avait l'habitude de condamner.

Cet appel a été entendu des vrais Romains : toute la population indépendante s'est renfermée dans une abstention imposante et sévère; mais les étrangers, les cléricaux de tous les pays, les réfugiés bourboniens, la masse ignorante et superstitieuse des lieux d'alentour, et enfin les habitants de la ville même qui sont sous la main des prêtres et des patriciens, ont célébré le carnaval avec un entrain qui pouvait faire illusion aux yeux peu exercés. C'est ce qui a fait dire aux journaux cléricaux que les fêtes avaient été fort brillantes, tandis que les journaux libéraux affirmaient que l'abstention avait été générale.

comme pourraient l'être les images des Satyres, des Faunes ou des Fleuves sur des bahuts ou des peintures du XVIIIe siècle ; elle était hypothétique, nous voulons bien l'admettre, mais elle répondait à l'idée qu'on se faisait chez les Israélites d'une classe d'êtres intermédiaires entre les hommes et la divinité.

C'est ainsi qu'Ezéchiel (X, 4) voit « la gloire de l'Eternel s'élever de dessus les chérubins. »

Qu'Ezéchias prie en disant : « O Eternel, Dieu d'Israël, *qui est assis entre les chérubins* ! »

Que David parle (1 Chron. XIII, 6) de l'Eternel, « *qui habite entre les chérubins* ; » « *qui est assis entre les chérubins* (Psaume LXXX, 2 et XCIX, 1), etc.

Qu'Esaïe se sert de la même expression (XXXVII, 16).

Il n'y a rien d'étonnant, dès lors, à ce que, prenant la représentation pour la chose, l'auteur des livres de Samuel ait dit (2 Sam. VI, 2) que l'Eternel des armées habitait *entre les chérubins sur l'arche.*

Si donc Jéhovah et son serviteur Moïse voulaient condamner sérieusement le fétichisme, consistant à rendre une sorte de culte à des représentations d'êtres fantastiques ou réels habitant le ciel ou la terre, il faut reconnaître qu'ils s'y sont fort mal pris, et que la tendance des Juifs à se faire des dieux en or n'est que la conséquence forcée de l'imprévoyance de leurs éducateurs.

Quant à l'arche elle-même, qui n'était primitivement, malgré ses dorures et ses chérubins, que le coffre renfermant les tables de la loi hébraïque, elle ne tarda pas à devenir l'objet d'un culte réel et d'une frayeur superstitieuse des plus invétérées. Cela devait être, car Moïse ne pouvait créer la puissante hiérarchie des prêtres de Jéhovah, sans entourer d'une vertu surnaturelle les meubles sacrés confiés à leur garde. En principe, c'était Dieu qui se manifestait aux Juifs par l'intermédiaire de l'arche, matière inerte par elle-même, et c'était à l'Eternel qu'on s'adressait en s'agenouillant devant son sanctuaire ; mais cette distinction, qui a toujours existé, à l'origine de tous

t prise! » s'écriait la belle-fille d'Héli le sacrificateur, Sam. IV, 22); tant l'opinion s'était enracinée que l'arche ait Dieu lui-même et que Dieu ne pouvait être que là ou se rouvait l'arche. Mais ces preuves ne sont rien encore auprès celles qu'on peut tirer de l'institution du serpent d'airain, orte de divinité qui ne se distingue guère du veau-d'or que ar son origine. C'est ce que nous montrerons dans un proin article.

(*La suite au prochain numéro.*)

Des discours évasifs de Jésus.

Parmi les personnes qui, prenant la raison pour guide, ont parvenues à se détacher de toutes les religions révélées, il en est encore beaucoup qui ont conservé pour l'objet u culte de leur enfance une vénération irréfléchie, et qui, out en n'envisageant Jésus que comme un homme et les Évangiles comme une œuvre humaine, continuent à leur accorder une supériorité que ne peut sanctionner un examen ttentif et exempt de préjugés. Ainsi, J.-J. Rousseau et trauss ont prouvé leur admiration pour Jésus jusqu'à en ire un être d'une nature non définie, sorte d'intermédiaire ntre Dieu et l'humanité. Tout récemment, un des plus émients penseurs de notre époque, M. Renan, dans son discours mémorable qui a causé la suspension de son cours au collége e France, s'est exprimé ainsi: « Un homme incomparable, grand que, bien qu'ici tout doive être jugé au point de vue la science positive, je ne voudrais pas contredire ceux i, frappés du caractère exceptionnel de son œuvre, l'appellent Dieu, — opéra une réforme du judaïsme, réforme si rofonde, si individuelle, que ce fut à vrai dire une création toutes pièces. *Parvenu au plus haut degré religieux que mais homme avant lui eût atteint*, arrivé à s'envisager avec eu dans les rapports d'un fils avec son père, voué à son vre avec un total oubli de tout le reste et une abnégation

qui n'a jamais été si hautement pratiquée, victime enfin de son idée et divinisé par la mort, Jésus fonda la religion éternelle de l'humanité, la religion de l'esprit, dégagée de tout sacerdoce, de tout culte, de toute observance, accessible à toutes les races, supérieure à toutes les castes, absolue en un mot. (1) »

Une saine critique ne peut adhérer à ces pompeux éloges. L'authenticité des Evangiles étant plus que suspecte, celle des discours attribués à Jésus est fort problématique; on ne peut donc, d'après les documents qui nous sont parvenus, se faire qu'une idée fort imparfaite de sa doctrine et de son enseignement, ni les séparer des éléments étrangers qui sont venus s'y joindre. Si même on juge la doctrine de Jésus d'après les Evangiles, on n'y trouve pas de quoi justifier l'engouement dont elle a été l'objet, et qui ne s'explique que par l'origine divine attribuée au Nouveau-Testament. Il y a certainement, dans l'enseignement de Jésus, de bonnes maximes de morale, mais qui dès cette époque n'avaient rien de neuf, et qui ne sont que la répétition des philosophes et des révélateurs de l'antiquité. A côté de ces préceptes utiles, il y a aussi des préceptes immoraux et anti-sociaux, des discours d'une obsurité calculée, des prédictions démenties par les événements. Si donc il y a de quoi louer, il ne manque pas aussi de parties à blâmer. Jésus n'a fait en rien avancer la science religieuse, n'a rien appris à l'homme sur sa propre nature ni sur celle de Dieu; il n'a rien révélé, n'a point, à proprement parler, de doctrine qui lui soit personnelle; il a parlé tour à tour pour ou contre le mosaïsme, mais toutefois il s'est prononcé d'une manière plus affirmative en faveur de sa conservation, de sorte qu'il ne mérite pas l'honneur qu'on veut lui faire d'avoir voulu inaugurer une religion sans culte ni prêtres, d'avoir été l'apôtre du déisme. Nous comptons un jour établir, à l'aide des textes, que notre appréciation est

(1) Discours d'ouverture du cours de langues hébraïque, chaldaïque et syriaque, au collège de France; 1862.

rien de trop sévère. Nous ne voulons aujourd'hui appeler l'attention du lecteur que sur un des côtés de la question, sur les discours évasifs de Jésus.

L'homme qui se pose en guide de l'humanité, en fils de Dieu, ayant mission de révéler sa loi, doit formuler nettement son enseignement, de manière à le faire pénétrer dans tous les esprits; il doit être explicite, éviter toute équivoque, tout ambage, et répondre catégoriquement à ceux qui cherchent à s'éclairer auprès de lui. Jésus, au contraire, dans beaucoup de circonstances, répond *en Normand*, c'est-à-dire passe à côté de la question, fait des réponses ambiguës; de sorte qu'on est obligé de l'accuser de manque de courage ou de franchise, ou de constater chez lui l'aveu implicite de son incapacité à résoudre les difficultés qui lui étaient posées. En voici quelques exemples.

I. Il est dit, au dernier chapitre de l'Evangile de saint Jean (v. 20 à 23), que Pierre demanda à Jésus ce que deviendrait Jean, le disciple bien-aimé, et que Jésus lui répondit : « Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que vous importe? Pour vous, suivez-moi. » L'auteur ajoute que, d'après ces mots, le bruit courut que ce disciple ne mourrait point. Pourtant, dit-il, Jésus n'avait pas dit : *Il ne mourra point;* mais : *Si je veux*, etc. — Sans doute, il n'avait pas dit : *Il ne mourra point;* mais il n'avait pas dit non plus le contraire; il avait fait une réponse qui ne décidait pas la question, mais qui, par sa forme ambiguë, semblait confirmer l'opinion qui s'était déjà formée que l'apôtre Jean ne subirait pas la mort, opinion qui pouvait s'appuyer sur les discours où Jésus avait annoncé que plusieurs de ceux qui l'entendaient n'éprouveraient point la mort, qu'ils n'aient vu le Fils de l'homme venir en son règne. (Mat. XVI, 27-28; Marc VIII, Luc IX, 27.) Les disciples, et, après eux, les membres de la communauté chrétienne, crurent donc que Jean ne mourrait pas. La mort de cet apôtre vint donner un démenti à cette opinion que Jésus avait autorisée par son langage énigmatique. Sa réponse peut être comparée à celle des an-

ciens oracles qui calculaient si bien leurs expressions que l'événement, quel qu'il fût, devait toujours leur donner raison. Jésus ici est d'autant plus condamnable que, tout en ne disant rien, il donne à entendre qu'il connaît l'avenir, qu'il ne tient qu'à lui de le révéler, et qu'il a même le pouvoir de conférer à qui il veut l'immortalité. Si un pareil langage se trouvait partout ailleurs que dans un livre inspiré, on n'hésiterait pas à le traiter de charlatanisme (1).

II. Jésus ayant violemment chassé les marchands du temple, les Juifs lui demandent par quel signe il prouvera qu'il a droit d'agir ainsi. (Jean II, 18-19.) La question était convenable et exigeait une réponse précise; car Jésus n'étant revêtu d'aucune magistrature, devait sembler usurper l'autorité publique. Voici sa réponse : « Détruisez *ce* temple, et je le rebâtirai en trois jours. » Les Juifs lui répondent seulement : « *Ce* temple a été quarante-six à bâtir, et vous le referez en trois jours ! » Le dialogue finit là; mais l'évangéliste ajoute que Jésus parlait du temple de son propre corps, et que, quand il fut ressuscité d'entre les morts, ses disciples se rappelèrent ces paroles, crurent à l'Ecriture et aux discours de Jésus.

Reprenons sa réponse aux Juifs. La scène se passe dans le temple; Jésus les invite à détruire non pas un temple quelconque, réel ou mystique, mais *ce* temple, ce qui ne peut s'en-

(1) On demanda à une somnambule, six mois d'avance, s'il pleuvrait le jour d'une certaine fête patronale pour laquelle on faisait de grands préparatifs en prévision du beau temps; elle répondit: *Si je veux qu'il ne pleure pas.* Au jour dit, il plut à verse depuis le matin jusqu'au soir. Quelques fidèles murmurèrent; mais un des affidés de la sybille leur ferma la bouche en faisant observer qu'elle n'avait pas dit: *Je veux qu'il ne pleuve point*; mais *si je veux*, etc. S'il n'eût pas plu, on aurait eu beau jeu pour célébrer sa prescience et même son empire sur les éléments. Quelques badauds voulurent bien se contenter de cette explication : mais ceux-là ne peuvent en rire, qui se prosternent devant l'évangile de saint Jean.

tendre que de l'édifice où l'entretien avait lieu; et il s'engage à le rebâtir en trois jours, ce qui ne peut encore s'appliquer qu'au même édifice. Parler clairement d'une façon à ses auditeurs, en donnant en soi-même à ses paroles un sens tout différent, c'est tromper à plaisir, c'est en réalité mentir avec la vaine excuse d'une restriction mentale ; c'est du jésuitisme pareil à celui de la servante du curé, à laquelle son maître, bien que présent à la maison, a prescrit de dire aux personnes qui se présenteraient qu'il n'y était pas, et qui, pour éconduire un visiteur, sans cependant commettre de mensonge formel, met la main dans sa poche et répond : *Monsieur n'est pas ici*, appliquant par la pensée le mot *ici* à la poche où effectivement son maître n'est pas... Une telle conduite de la part de Jésus n'est-elle pas pitoyable et indigne d'un honnête homme ?

Les Juifs, en entendant sa réponse, ont dû comprendre qu'il offrait de rebâtir le temple en trois jours et de prouver par ce miracle la divinité de sa mission. Celui qui mettrait pour condition à une telle preuve, la destruction préalable du principal édifice d'une nation, serait regardé comme un fou ; et l'on n'hésiterait pas à qualifier ainsi celui qui, se disant envoyé de Dieu, ajournerait à en faire la preuve après qu'on aurait démoli le Louvre ou Saint-Pierre de Rome. Les Juifs montrent donc une extrême condescendance en consentant à prendre au sérieux une proposition aussi extravagante. Ils se bornent à faire une objection sur l'énorme difficulté de la reconstruction en trois jours. Leur observation prouve qu'ils ont pris les paroles de Jésus dans le sens littéral, et il était impossible de les prendre autrement ; la réflexion de l'évangéliste fait voir que les disciples eux-mêmes n'y ont vu que ce sens littéral. Jésus devait donc donner le mot de son énigme et tirer ses auditeurs de l'erreur où ils les voyait plongés. Il se trouve par le fait avoir laissé sans réponse la question primitive sur le droit en vertu duquel il avait expulsé les vendeurs du temple ; et ce qu'il y a de pis, il veut avoir l'air de répondre quoique ne répondant pas, il se com-

plaît à aveugler ses auditeurs; il veut passer pour profond et il compte sur l'ambiguité de son langage pour exciter l'admiration de la foule toujours disposée à admirer d'autant plus qu'elle comprend moins. Ces procédés sont indignes d'un réformateur qui se prétend appelé à régénérer l'humanité.

Sur ce fait, comme sur une foule d'autres, les trois premiers évangélistes sont en désaccord avec le quatrième, et rapportent qu'à la suite de l'expulsion des marchands du temple, les princes des prêtres et les anciens du peuple ayant demandé à Jésus qui lui avait donné ce pouvoir (Mat. XXI, 23; Marc XI, 28; Luc XX, 2), il répondit: « Je vais vous questionner à mon tour, et quand vous m'aurez répondu, je vous dirai par quelle puissance j'agis ainsi. Le baptême de Jean est-il de Dieu ou des hommes? » Se trouvant embarrassés, ils répondirent: Nous ne savons. Jésus leur dit alors: Et moi, je ne vous dirai pas non plus par quelle puissance j'agis ainsi. — Les narrateurs semblent triompher de ce que leur héros a mis ses adversaires *à quia :* il n'y a cependant pas de quoi chanter victoire. Il est toujours facile de poser une question insoluble, et l'on ne peut se dispenser par là de répondre à une question pertinente? N'avoir pour adversaires que des hommes qui, par incapacité ou par excès de prudence, se laissent confondre et battre dans la discussion, c'est une petite satisfaction d'amour propre; mais cet avantage futile ne prouve chez le vainqueur qu'une supériorité relative, qui se réduit à bien peu de chose s'il a affaire à des gens médiocres. C'est ce qui a lieu dans notre cas actuel. Il fallait que les princes des prêtres fussent de bien piètres docteurs pour ne pas pouvoir s'expliquer sur la nature du baptême de Jean. En définitive, Jésus ne s'explique pas sur l'origine de son pouvoir et ne prouve que son impuissance.

MIRON.

(*La fin au prochain numéro.*)

Lettre au Pape sur son allocution aux évêques.

Saint-Père,

Je n'ai la prétention d'être ni saint, ni esprit à aucun de-
ré; cependant j'ose me permettre de prendre auprès de vous
place de celui qui réunit ces deux titres. Il vous a ins-
piré tant de choses fausses ou répréhensibles dans votre
allocution aux évêques, que je suis obligé de signaler tous ses
traits, sous peine de paraître subir les inculpations que
vous avez dirigées contre nous.

D'abord, il vous a suggéré l'idée de nous appeler des arti-
sans de fraudes et des ouvriers de mensonges; ces mots
fraudes, *mensonges*, *artifices*, et beaucoup d'autres aussi in-
jurieux, se reproduisent sans cesse dans votre discours: outre
que cette manière de traiter son prochain n'est conforme ni
aux règles générales de la bienséance, ni aux préceptes de
celui que vous vous glorifiez d'avoir pour maître, je me per-
mettrai de vous demander s'il vous serait possible de justifier
ces qualifications outrageantes. Certains des nôtres, Voltaire
par exemple, ont bien pu être d'une exactitude médiocre, en
décochant contre vous quelques-unes de ces plaisanteries aux-
quelles vous donnez tant de sujet; mais chacun sait ce que
c'est qu'une plaisanterie, et personne ne s'avise d'en prendre
les expressions à la rigueur. Quant à ceux d'entre nous qui
traitent sérieusement les questions qui vous concernent, je
puis vous attester qu'ils le font en conscience; n'ayant pas
d'autre mobile que l'amour de la vérité, ils craindraient par
dessus tout d'y porter la moindre atteinte. Pourquoi donc les
avez-vous accusés si légèrement de fraude et de mensonge?
Serait-ce point parce que ce moyen de faire prévaloir des
doctrines vous est particulièrement connu et vous paraît, en
conséquence celui que chacun doit employer? Qui a fait des
évangiles apocryphes? Qui a composé ces innombrables his-
toires de martyrs toutes plus extravagantes les unes que les

autres, dont vos propres auteurs sont obligés aujourd'hui de nier l'authenticité? Qui a imaginé la prétendue donation faite au Pape Sylvestre par Constantin-le-Grand? Qui a envoyé au roi Pepin cette fameuse lettre écrite au nom de l'apôtre St.-Pierre, et que ce prince barbare devait tout naturellement supposer venir du ciel à son adresse? Qui a fabriqué les fausses décrétales, dont vos prédécesseurs se sont servi si long-temps pour établir leur autorité usurpée? Qui a présenté à la vénération des fidèles cinq ou six têtes de St-Jean Baptiste, autant de prépuces et de cordons ombilicaux de l'enfant Jésus, des saintes larmes conservées dans des fioles, [illegible] de lait de la Vierge-Marie, et mille autres reliques de la même valeur? Vous savez bien que, si quelqu'un peut accuser les autres de fraude et de mensonge, ce n'est pas vous: [illegible] des mots qui ne devraient jamais sortir de votre bouche, parce qu'immédiatement ils font naître les réflexions qu'ils viennent d'exprimer.

Vous prétendez encore que nous blasphémons ce que nous ignorons. Ah! Saint-Père, ce n'est pas nous qui [illegible]

[illegible]

Par exemple, vous prétendez que, *dans la témérité de nos opinions nous allons jusqu'à ne plus craindre de nier audacieusement toute vérité, toute loi, toute puissance et le droit d'origine divine.* Vous savez bien que ces accusations sont d'une fausseté insigne. Nous avouons que nous nions la vérité que vous prêchez, la loi que vous avez faite, la puissance que vous vous attribuez, et le droit que vous avez nommé le droit *canon*: mais quant à la vérité que nous découvrons dans l'observation de l'univers, quant à la loi morale qui ressort de la nature de l'homme, quant à la puissance qui est nécessaire pour le maintien de la société humaine, quant au droit qui résulte pour chacun du devoir qu'il s'impose à l'égard des autres, nous sommes si éloignés de les nier, que nous faisons les plus grands efforts pour en donner une notion exacte à nos semblables, et pour les leur faire accepter à la place de toutes les conceptions absurdes ou abominables que vous leur avez imposées depuis tant de siècles.

Vous dites ailleurs que nous ne *reconnaissons pas d'autres forces que la force matérielle*, et que *nous mettons toute science et toute vérité à accumuler et à augmenter nos richesses matérielles, de toute manière, et à nous rassasier de tous les plaisirs honteux.* Il y a là trois accusations diverses: voyons si elles sont vraies ou bien si elles sont fausses.

1° Est-il vrai que nous ne reconnaissons pas d'autre force que la force matérielle ? non, cela résulte des paroles suivantes, que vous avez prononcées vous-même un peu plus tard: *Ils inventent, dites-vous, et imaginent faussement, dans leur esprit et dans leur pensée, je ne sais quel droit qui n'est renfermé dans aucune limite, sur lequel ils pensent que l'Etat doit s'appuyer, et qu'ils croient être, dans leur témérité, l'origine et la source de tous les droits.* Du moment où nous inventons un droit que nous affirmons la source de tous les droits, il est évident que nous reconnaissons d'autres forces que la force matérielle, à moins que ce droit ne soit la force matérielle elle-même. Eh bien! est-ce la force matérielle que nous regardons comme le droit suprême, source de tous les droits? Vous ne le dites pas formellement, Saint-Père, mais votre silence le donne suffisam-

écrit ces mots : « Je te donne mon cœur, il t'aimera toujours. » — Maintenant, reprit-il, prouve-moi ton amitié; passe de mon côté. La jeune fille obéit...

« Non loin du confessional se trouve le baptistère: c'est dans ce lieu de purification qu'il la conduisit... elle ne devait quitter l'église sans avoir été la victime de ce prêtre cynique.

» Depuis ce jour jusqu'à celui où la clameur publique est venue mettre un terme à tant d'immoralité, tous les coins et recoins de l'église de Champdenier ont été témoins de faits semblables à ceux que je viens de rapporter ; l'autel même n'était pas plus respecté que le baptistère.

» La loi civile n'eut eu rien à voir dans des faits si regrettables, si le prêtre n'eût souillé l'église en y accomplissant habituellement des actes de débauche; mais, comme ces choses se passaient pendant le jour et alors que l'église était restée ouverte, elles tombaient sous l'application de l'art. 330 du Code pénal, qui punit l'outrage public à la pudeur, sans distinction quant au lieu où il est commis. En présence des dénégations du prévenu, le tribunal a été obligé de motiver longuement son jugement, et on peut dire que chaque motif constate une aggravation dans la turpitude. Le vicaire Gauthier a été condamné à une année d'emprisonnement et à deux cents francs d'amende, ce qui est le maximum de la peine applicable.

» On m'assure, mais je me refuse à croire à tant d'impudence, qu'aussitôt après le prononcé du jugement, une sorte de protestation de trois prêtres est venue attrister encore l'auditoire. Ils se sont approchés du condamné et lui montrant le Christ, lui ont dit : « Voyez votre modèle; il aussi a été abreuvé d'outrages ; mais soyez tranquille, celui qui n'a pas condamné la femme adultère, ne vous condamnera pas davantage. »

» Dans l'instruction, la malheureuse mère de Rose a déclaré qu'elle ne quittait jamais sa fille. « Nous étions toujours ensemble, a-t-elle dit, si ce n'est à l'église. »

QUE CEUX QUI ONT DES OREILLES, ENTENDENT.

Imp. Blanchard, Rive

lars 1863. 2e Année. N° 36.

LE

ATIONALISTE

IOURNAL DES LIBRES PENSEURS

ume, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Rationaliste paraît régulièrement toutes les semaines, ix de: 6 fr. par an; — 3 fr. pour six mois; — 1 fr. 50 c. trois mois. — S'abonner et adresser les communications I. Blanchard, imprimeur, à Genève, rue de Rive.

numéro séparé se vend au prix de 15 centimes: à la irie étrangère, quai des Bergues; — chez M. Caille, Chevelu, — chez Rosset-Janin, rue de la Croix-d'Or et du Mont-Blanc, — et chez Mme Préaux, rue de Grenus.

Le Décalogue.

(Suite des Etudes sur l'*Exode*.)

't l'Eternel, lisons-nous aux Nombres (chap. XXI, v. 8), dit à Moïse: Fais-toi un serpent brûlant, et mets-le ıne perche, et il arrivera que quiconque sera mordu, et ·gardera, sera guéri. Moïse donc fit un serpent d'airain, le mit sur une perche; et, quand quelque serpent avait du un homme, cet homme regardait le serpent d'airain était guéri. »

a prétendu que c'est là qu'il faut chercher l'origine du e homœopathique: *Similia similibus curantur*, et que Ezéchias, qui préférait l'allopathie, fit briser cet insigne doctrine médicale rivale de la sienne. Quoi qu'il en soit,

et sans nous attacher à cette facétie de quelque plaisant, il suffit de lire les v. 3 et 4 du chap. XXVIII du second livre des Rois, pour se convaincre que les Juifs n'avaient pas cessé de prendre pour un dieu le serpent d'airain si maladroitement institué par celui-là même qui avait dit : « Tu ne te feras pas d'idole ni de ressemblance des choses qui sont là haut dans le ciel, ou plus bas sur la terre, ou plus bas encore dans les eaux ! »

Voici ce passage, qui nous paraît renfermer un aveu précieux :

« Il fit ce qui est droit devant l'Eternel, comme David son « père avait fait. Il ôta les hauts lieux, il mit en pièces les sta- « tues, il coupa les bocages, et brisa le serpent d'airain que « *Moïse avait fait*, parce que *jusqu'à ce jour-là* les enfants « d'Israël lui faisaient des encensements. » (2 Rois XVIII, 3 et 4.)

En résumé donc, si le second commandement du Décalogue semble résumer d'une manière précise et formelle l'interdiction de toute idolâtrie, les livres sacrés du peuple hébreu nous démontrent eux-mêmes, d'une façon non moins positive, que ce commandement resta presque à l'état de lettre morte dès l'origine du culte israélite, et que ce furent les fondateurs mêmes de la religion hébraïque qui donnèrent les premiers l'exemple de la désobéissance sous ce rapport et du mépris de la loi avec approbation divine.

On nous objectera, sans doute, que ce ne fut pas un culte réel qu'on rendit à l'Arche, aux Chérubins et au serpent d'airain ; qu'ils n'étaient que des représentations des symboles du principe unique de toute grandeur, de toute puissance et de toute bonté, ou tout au moins des instruments au moyen desquels Jéhovah faisait des miracles, et que les hommes lettrés, parmi les Juifs, ne partageaient en rien les croyances matérielles du peuple ignorant. Mais on en peut dire autant des objets du culte et des divergences d'opinions des peuples accusés du plus grossier fétichisme.

Qu'étaient-ce, en effet, que les statues de Jupiter olym-

pien, de Minerve, de Mars ou de Bellone? Des symboles de la puissance, de la sagesse, de la guerre. Si quelques ignorants leur rendaient un culte matériel sans rechercher l'allégorie contenue dans ces œuvres humaines, on ne doit pas oublier que le monde instruit les estimait à leur juste valeur et que, sauf de très-rares exceptions, nul ne songeait à attribuer à la pierre, à l'airain dont elles étaient formées, un pouvoir surnaturel.

Les Egyptiens adoraient les astres, qu'ils voyaient se mouvoir autour d'eux, les ibis et les serpents qui les délivraient des grenouilles; mais ils ajoutaient à peine aux représentations de leurs dieux l'importance que les catholiques donnent actuellement à leurs madones.

Enfin, il n'est pas jusqu'aux *dieux lares*, sorte de divinité domestique attachée spécialement aux intérêts d'une famille, qui n'aient été copiés par les chrétiens, sous la forme des amulettes, des patrons et des saints particuliers. Est-ce à dire que les dévots adorent le laiton ou le papier des médailles ou des images de leurs saints protecteurs? Non, pas plus que le Romain ne rendait un culte véritable à l'ouvrage du potier ou de l'orfèvre en croyant à l'intervention favorable de son dieu du foyer dans les circonstances difficiles de sa vie; pas plus que le sauvage ne croit à la présence du Grand Esprit dans son fétiche de bois.

Il ne faut pas perdre de vue, quand on étudie l'histoire ecclésiastique des peuples, que partout il y a eu deux religions, celles des prêtres, des initiés, des voyants, qu'ils s'appellent moines ou brahmines, derviches ou talapoins, et celle du peuple, qui paie et ne sait pas. La première a pour base l'existence d'une volonté suprême, et pour objet le moyen de battre monnaie avec ce dogme par l'invocation de prétendues révélations surnaturelles. La seconde est un mélange de superstition et de faux jugements, de vertu craintive et de stupide écrasement de la raison.

La première est peut-être celle de Moïse instituant l'arche et

le serpent d'airain ; la seconde est, sans aucun doute, celle de son peuple, qu'il précipitait dans l'idolâtrie au moment où il prétendait l'en éloigner pour toujours.

(*La suite au prochain numéro.*)

Des discours évasifs de Jésus.

(Suite et fin.)

III. Jésus parlant au peuple, dit : « Je suis la lumière du monde. Celui qui me suit, ne marche pas dans les ténèbres; mais il aura la lumière de la vie (Jean VIII, 12). » On trouvera peut-être que Jésus, qui prêche la modestie et l'humilité, n'en donne pas l'exemple en s'exprimant sur son propre compte d'une manière aussi glorieuse. C'est sans doute la réflexion que firent les Pharisiens, qui lui dirent : Vous vous rendez témoignage à vous-même, votre témoignage n'est pas véritable. Jésus leur répond : Quoique je me rende témoignage à moi-même, mon témoignage est véritable, *parce que* je sais d'où je viens et où je vais ; mais, pour vous, vous ne savez d'où je viens ni où je vais. Vous jugez selon la chair, mais moi je ne juge personne. Et si je jugeais, mon jugement serait véritable, parce que je ne suis pas seul, mais moi et mon père qui m'a envoyé. Il est dit dans votre loi : *que le témoignage de deux hommes est véritable* (Deut. XVII, 6 ; XIX, 15). Or, je me rends témoignage à moi-même ; et mon père qui m'a envoyé me rend aussi témoignage. » Ce discours, il faut le reconnaître, ne brille pas par la logique. Jésus commence par reconnaître implicitement que nul ne peut se rendre témoignage à lui-même ; seulement il fait une exception en faveur de celui qui sait d'où il vient et où il va. Mais de ce qu'un homme sait d'où il vient et où il va, on ne peut raisonnablement conclure qu'il ait droit de se rendre témoignage à lui-même, de s'attribuer les plus hautes prérogatives, et, par exemple, de se dire la lumière du monde. Jésus reconnaissant que les Pharisiens ignoraient d'où il venait et où il allait, ne pouvait se pré-

valoir vis-à-vis d'eux de son exception. Ce qui suit, est plus fort. Il invoque une loi qui, en matière criminelle, autorise la preuve du fait légitime par la déclaration de deux témoins. Conclure de là qu'une semblable déclaration suffit pour établir qu'un certain individu *est la lumière du monde*, c'est en vérité divorcer avec le bon sens; et nous demanderons aux plus fervents partisans de l'inspiration des livres saints, ce qu'ils penseraient d'un particulier qui se présenterait devant eux comme étant la lumière du monde, et qui appuierait sa prétention sur la déposition, non-seulement de deux, mais de dix ou de cinquante témoins, quand même ils seraient tous connus, domiciliés et patentés...

Jésus s'étant engagé à faire comparaître deux témoins pour certifier qu'il est la lumière du monde, ne peut se dispenser de cette justification. Or, le premier n'est autre que lui-même. C'est là une très-mauvaise plaisanterie. Il est de principe que nul ne peut témoigner dans sa propre cause. Mais, ici il y a plus: Jésus reconnaît d'abord qu'il ne peut se rendre témoignage à lui-même, et accorde qu'il a besoin de faire confirmer son titre par deux témoins; puis il se pose lui-même comme un des témoins! c'est enfreindre de la manière la plus ridicule le principe par lui admis... L'autre témoin est son père; et comme Jésus a cité la loi qui exige le témoignage de deux *hommes*, il doit être bien entendu pour ses auditeurs, que c'est d'un homme qu'il s'agit, et que le père dont le témoignage est annoncé, est le père naturel de Jésus. Ils lui disent donc: Où est votre père? Jésus leur répond: « Vous ne connaissez ni moi ni mon père; si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon père. » Si les Pharisiens ne connaissaient pas son père, c'était à lui à le leur faire connaître, puisqu'il avait pris l'engagement de produire son témoignage. La scène se termine par les dernières paroles que nous venons de rapporter. Jésus manque donc à son engagement et l'élude par une très-mauvaise raison. La preuve par témoins qu'il avait promise, n'a pas lieu, et il reste sous le coup du reproche qu'il avait reconnu fondé, celui de s'être rendu témoignage à lui-même.

Quel est ce *père* dont il parle et que ses auditeurs ne connaissent pas? Comme la scène se passe à Jérusalem où la famille de Jésus n'était pas connue, comme, d'un autre côté, le quatrième évangile ne dit absolument rien de la naissance surnaturelle de Jésus, on pourrait croire qu'il s'agit de son père naturel et humain. Mais pour quiconque a étudié le style tt les idées du quatrième évangéliste qui pousse jusqu'à la manie le goût de parler par énigmes et à mots couverts, et de donner à entendre qu'il en sait beaucoup plus qu'il ne veut en dire, il est bien plus probable qu'il veut parler de Dieu. Alors pourquoi ne pas le dire tout simplement? Si c'est de Dieu qu'il s'agit, Jésus ne peut se disculper d'avoir commencé par annoncer ce père mystérieux comme un homme dont le témoignage devait venir se joindre au sien; il aurait dû expliquer en quoi consistait le témoignage de Dieu, comment Dieu était son père, si Jésus était enfant de Dieu au même titre que tous les hommes, comme le reconnaît saint Jean lui-même (Jean I, 12; Conf. Mat. V, 9; Euc. VI, 31; 1 Jean III, 1), ou si au contraire Dieu l'avait fait participer à la nature divine. Mais les explications nettes n'entrent pas dans le plan de Jésus ni des évangélistes, qui se complaisent au contraire dans le vague et l'obscurité.

En résumé, dans cette circonstance, le bon sens, la logique sont du côté des Pharisiens, et Jésus n'a pas les honneurs de la lutte.

IV. Les Pharisiens lui ayant demandé (Mat. XXII, 15-22; Marc XII, 13; Luc, XX, 20) s'il était permis de payer le tribut à César, Jésus commence par un reproche très-amer: « Pourquoi me mettez-vous à l'épreuve, hypocrites? » Puis s'étant fait représenter un denier qui portait l'effigie de l'empereur, il leur dit: « Rendez à César ce qui est de César, et à Dieu ce qui est de Dieu. » Les évangélistes ajoutent que ses interrogateurs le quittèrent pleins d'admiration. Bien que cette réponse ait été souvent citée comme un modèle de sagesse, nous n'y pouvons voir qu'un mot à effet, propre à détourner l'attention de la question sans la résoudre, en impli-

quant même des maximes fausses et pernicieuses. De ce qu'il y a en circulation dans un pays, des monnaies frappées à l'effigie d'un prince, il est absurde d'en conclure que toutes ces monnaies sont sa propriété et doivent lui revenir. La circonstance que le denier présenté à Jésus portait l'effigie de César, ne peut donc servir à prouver que ce denier soit dû à César. C'est là cependant ce que semble décider Jésus : qu'aurait-il décidé pour ceux dont la fortune consiste, non en numéraire, mais en immeubles ou en marchandises qui ne portent point l'effigie de César, ou même pour les possesseurs de monnaies nationales antérieures à la conquête? Ils n'auraient donc pas dû de tribut, puisque l'argument ne repose que sur la circonstance de l'effigie?... Qu'un conquérant fasse battre monnaie dans une province conquise, il prouve par là son pouvoir de fait. Mais le fait suffit-il pour engendrer le droit? Les Romains n'avaient sur la Judée d'autre droit que celui d'une conquête récente, et bien des Juifs, fidèles au culte de la patrie, pouvaient refuser de reconnaître au vainqueur une autorité légitime. Les Pharisiens voulaient amener Jésus à se prononcer sur cette question épineuse. Il aurait été beau pour un homme qu'on nous dépeint comme ayant fait courageusement le sacrifice de sa vie à la cause du progrès, de répondre nettement, au risque des dangers qui auraient pu en résulter. S'il ne croyait pas opportun d'agir ainsi, il pouvait se retrancher dans son rôle purement spirituel et se récuser quant aux questions politiques. Mais, puisqu'il veut bien répondre, il doit le faire avec franchise et clarté. Loin de là, il réduit la question à un détail, la circonstance d'effigie, et ne donne pas de solution générale et catégorique. Toutefois, par ces mots : *Rendez à César ce qui est de César*, il penche visiblement du côté du conquérant et semble déclarer la légitimité de tous les pouvoirs de fait, quand même ils n'auraient pas d'autre origine que la force brutale. Cette doctrine est la consécration de toutes les iniquités; par là on érige en *oints du Seigneur*, en représentants de Dieu sur terre, les plus exécrables scélérats, les ravageurs du monde,

les Gengis, les Genséric, les Attila; mais par là aussi on condamne comme une rébellion coupable la lutte héroïque des Juifs et de leurs chefs les Macchabées contre les rois de Syrie, dont le pouvoir était exactement de même nature que celui des Césars.

V. On lit dans le quatrième Evangile (VIII, v. 3 et suiv.): Les Pharisiens amenèrent à Jésus une femme qui avait été surprise en adultère; et lui citant la loi de Moïse qui prononçait pour ce cas la peine de la lapidation (Lévit. XX, 10), ils lui demandèrent son avis. Jésus leur répondit: « Que celui d'entre vous qui est sans péché, lui jette la première pierre. » Cette réponse est souvent citée avec éloges; elle respire une grande indulgence, une douceur touchante opposée à la rigueur excessive de la loi mosaïque; mais, malgré ce qu'elle offre de séduisant, on ne peut y applaudir sans réserve. Dans une société régulière, toute loi doit être exécutée, tant qu'elle n'a pas été abrogée; si elle est vicieuse, il est permis d'en demander la réformation par les moyens légaux; mais jusqu'à ce que ce résultat soit obtenu, chacun doit se soumettre à la loi existante. Chez les Juifs, la difficulté était plus grande qu'ailleurs, parce que la loi était regardée comme l'œuvre directe et immédiate de Dieu lui-même, et par conséquent comme un type parfait, absolu et immuable, auquel il est de [illegible]

ture, avaient beau jeu pour l'accuser de méconnaître l'autorité de la loi pour laquelle il professait un si profond respect. Jésus, au lieu de trancher la difficulté, l'élude avec adresse; son interpellation aux Pharisiens tombe dans la personnalité et passe à côté de la question. Sa réponse équivoque laisse le lecteur dans le doute sur sa pensée et sur son but. A-t-il voulu que la loi fût abrogée et qu'à l'avenir l'adultère fût impuni ou ne fût puni que de peines légères? A-t-il voulu seulement que, pour le cas particulier et à raison des circonstances atténuantes, la loi fût sans exécution? c'est ce qu'on ne peut savoir. Mais on peut à bon droit l'accuser d'avoir manqué de franchise. Un homme qui se dit la lumière du monde doit formuler hautement et nettement sa doctrine, sans s'inquiéter de la réprobation qu'elle peut soulever dans certains partis. N'est-ce pas le sort des réformateurs de rencontrer la contradiction et la persécution? Jésus n'a-t-il pas dit à ses disciples que leur apostolat les exposerait à mille dangers, et qu'il les envoyait comme des brebis au milieu des loups? (Math. X, 16; Luc X, 3). Ne devait-il pas leur donner l'exemple de ce courage qu'il prêchait aux autres?

Sa réponse est encore vulnérable sous d'autres rapports. Il veut que pour condamner autrui, on soit sans péché. Sans doute, il serait scandaleux de voir un juge condamner chez autrui un crime dont il serait notoirement coupable; et dans le cas particulier, Jésus connaissait peut-être la perversité de ses interrogateurs qui, d'après l'historien, avaient agi dans le but de lui tendre un piége. Mais l'iniquité des accusateurs n'est pas un motif suffisant pour arrêter le cours de la justice; il pouvait les récuser et en appeler à des juges plus honnêtes. Le principe qu'il met implicitement en avant, c'est que nul ne peut juger à moins qu'il ne soit irréprochable. S'il en était ainsi, il n'y aurait pas de tribunaux possibles, la justice serait désarmée, et l'impunité serait assurée à tous les forfaits.

Il est clair que Jésus n'avait pas de principe arrêté, mais seulement des aspirations vagues vers une meilleure consti-

lois civiles, peuvent et doivent être séparées de la révélation divine et de l'autorité de l'Eglise.

Oui, nous affirmons que l'Eglise n'est pas une société véritable, parfaite, réellement libre; qu'elle ne jouit pas des droits propres et inébranlables, dont l'a dotée son divin fondateur.

Oui, nous ne craignons pas non plus de répandre, mais sans fraudes ni mensonges, que les ministres sacrés de l'Eglise et le Pontife romain doivent être exclus sans réserve de l'exercice de tout pouvoir ou de tout domaine temporel.

Oui, nous ne nous faisons aucun scrupule d'affirmer, sans impudence, que non-seulement la divine révélation ne sert de rien, mais encore qu'elle nuit à la perfection de l'homme.

Oui, nous ne craignons pas de proclamer que les prophéties et les miracles exposés dans les Saintes Lettres sont des fictions de poëtes, que les mystères sacrés de votre foi sont le résumé des recherches philosophiques, que les livres des deux Testaments ne renferment que des mythes, et que votre Seigneur Jésus-Christ lui-même n'est qu'un mythe, une fiction: à peu près du moins.

Vous déclarez solennellement que vous nous condamnez parce que nous professons toutes ces doctrines; de notre côté nous vous déclarons que tout le monde civilisé vous condamne parce que vous soutenez les doctrines contraires. Nous savons bien que cette sentence ne vous convertira pas plus que la vôtre: mais nous savons aussi que la vôtre se perdra comme un vain son dans les airs, tandis que celle que nous vous imposons, réduira en poudre le trône où vous osez vous poser en demi-dieu.

Chronique.

Aussi longtemps que la discussion entre le *Journal de Genève* et M. Wagner, pasteur de l'Eglise allemande réformée, paraissait devoir se borner à des explications concernant la vie publique ou privée d'un homme, nous nous sommes abste

l'y prendre part. Aujourd'hui la question se présente au jour tout différent. Le *Journal de Genève* a dit, dans second article sur ce sujet, qu'il serait prêt à le défendre soin contre l'intolérance religieuse ou politique. Le monous semble venu, et nous sommes surpris que ce journ lieu de défendre M. Wagner, s'obstine à l'attaquer, enant justement pour point de départ les opinions polit et religieuses de son adversaire.

ous pensons donc qu'il sera de quelque intérêt pour nos urs de posséder les éléments principaux de la discussion, e pouvoir constater ce que nos protestants orthodoxes enève entendent par le libre examen et la liberté de conse.

ous n'insisterons guère sur ce qui concerne les antécés de M. Wagner. Il nous paraît, d'après les lettres ngées, que l'origine de tous ses maux, sa destitution dans nton de Glaris, était un acte de pure intolérance relile, comme on n'en rencontre que trop d'exemples dans isse centrale, et qu'elle fait honneur à ses tendances liles plutôt qu'elle n'entache sa carrière. Dans le canton hurgovie, où tout naturellement la rancune cléricale l'a suivi, M. Wagner n'a pas, comme le *Journal de Genève* rme, été condamné par un tribunal criminel. Les mots *ilité* et de *cour criminelle* jurent trop de se trouver aclés, pour qu'il n'y ait pas là quelque erreur ou quelne de ces restrictions mentales si commodes pour les oroxes. Enfin, quant à la quête qu'il a faite à Bâle, en alint, dit le *Journal de Genève*, un voyage en Amérique, n'y voyons rien que de fort naturel, dans la position déérée où se trouvait M. Wagner, au milieu des persécui qu'il avait à supporter. Tous les jours il vient auprès de quelque personne malheureuse, qui réclame nos sea et nous est recommandée par un ami. Elle doit partir l'Allemagne, pour l'Italie, pour Paris ou Londres; mais u lieu de deux ou trois cents francs, elle ne peut réunir dix francs pour accomplir son projet, nous ne saurions

lui en faire un crime, surtout quand une police ombrageuse et tracassière pour ceux qui n'appartiennent pas au Réveil ou à la Société du Sou protestant, rend impossible, par un ordre d'expulsion, tout effort de réussite de la part de [illegible].

Nous n'attachons donc aucune importance aux expulsions sous le coup desquelles on a voulu faire tomber M. Vagner, et nous sommes certains que, dans le fond, ses ennemis n'y attachaient pas davantage. Ils ont fait feu de bâbord et de tribord, mais le feu de bâbord était une simple diversion.

Pour nous, ce qu'il y a de très grave dans tout le débat, c'est la prétention d'un journal qui dit appartenir à l'Église nationale, d'expulser du protestantisme ceux qui rejettent [illegible]

[illegible]

Nous avons reçu du village de Cranves, en Savoie, le narré d'un évènement qui a causé une pénible impression dans cette commune. Bien que cet évènement date du mois de Janvier, le *Rationaliste* croit devoir en accueillir le récit abrégé, pour l'édification de ses amis. Le 18 Janvier donc, une famille de Genève se rendit à Cranves, pour assister à l'inhumation d'une jeune fille protestante, placée en pension chez un propriétaire de cette localité catholique. Sur l'indication de M. le maire, on dut attendre jusqu'à 4 heures afin de ne pas interrompre le service divin. A l'heure fixée un contre-ordre arriva, M. le curé ayant jugé convenable de disposer pour les siens de la place du cimetière destinée aux défunts d'une autre confession. Il y avait d'autres places disponibles, mais il se refusait à les céder à des personnes mortes hors du giron de l'église catholique. Après bien des discussions, où l'intolérance chrétienne se montra dans toute sa splendeur, force fut d'ensevelir le corps de la jeune fille hors du cimetière, derrière l'église et au bord d'un chemin, où la triste cérémonie s'accomplit. On a lieu de se demander, en présence de tels faits, pour qui sont décrétées, dans les pays catholiques, les lois civiles concernant les inhumations.

Le bruit courait, la semaine dernière, que le Consistoire de l'église nationale protestante de Genève, avait demandé l'institution d'aumôniers de bataillons qui seraient attachés à l'état-major d'une manière permanente, comme les médecins, ou les tambours-majors, de façon à devenir les conseillers obligés du soldat dans sa famille. Ces messieurs n'ont pas pu oublier les services rendus à la foi par le bras séculier du temps de Calvin. Nous espérons bien qu'on y regardera à deux fois avant de réaliser leur belliqueux projet.

Nous avons sous les yeux un projet de concordat élaboré, l'année dernière, par une conférence ecclésiastique protestante à Bâle et recommandé à l'examen des autorités cantonales. Il s'agit de régler ce qui concerne les mariages entre ressortissants des divers cantons. Il nous suffit, pour com-

prendre ce projet, de voir, à l'article 1er, que la fiancée devra présenter *une attestation prouvant qu'elle a été instruite dans la religion chrétienne*. Grand merci, messieurs les ecclésiastiques, nous voulons pouvoir marier nos filles sans passer sous vos fourches caudines !

BRIGANDAGE NAPOLITAIN. — L'*Italia*, du 10 mars, assure que plus de trois cents Espagnols, Belges et Bavarois sont partis de Rome, et ont rejoint des bandes campées dans les montagnes de Castro, Ticchione et San-Francesco. Les religieux de Trisulti et de Casamari fournissent des vivres en abondance à ces bandes, qui sont destinées à envahir le territoire napolitain. Quand donc sera détruit ce foyer de conspiration qui se perpétue à Rome sous la protection des armes françaises ? » (*Siècle*, 12 mars 1863).

CHEMINS DE FER DE ROME. — « Un fait qui peut hâter la solution de la question romaine et servir la nationalité italienne, vient de s'accomplir après de longs atermoiements: c'est l'inauguration du chemin de fer de Rome à Naples. Un premier convoi est parti le 25 février, à six heures un quart du soir, de la gare centrale de Rome, située auprès des ruines des thermes de Dioclétien ; à huit heures et demie, il était à Naples ; encore beaucoup de temps a-t-il été absorbé par l'examen des passeports, les visites des gendarmes, et les formalités minutieuses et vexatoires que le gouvernement pontifical persiste à maintenir, comme il maintient tant d'autres abus.

La nouvelle ligne, longue de 292 kilomètres, dessert Frascati (par un embranchement), Albano, Velletri, Anagni, Ponte-Corso, Capoue, Caserte, en traversant une contrée riche en grands souvenirs. Deux autres lignes, partant des murs de la Ville éternelle, la mettront en communication, l'une avec Civita-Vecchia, l'autre avec Ancône. La partie qui relie Rome à Spolète et Foligno, doit être inaugurée au mois de juillet 1863. » (*Siècle* du 12 mars 1863).

Imp. Blanchard, Rive

21 Mars 1863. 2e Année. N° 37.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu ? — La vérité ! — Consulte ta raison !

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de : 6 fr. par an ; — 3 fr. pour six mois ; — 1 fr. 50 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications chez M. Blanchard, imprimeur, à Genève, rue de Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 15 centimes : à la Librairie étrangère, quai des Bergues ; — chez M. Caille, place Chevelu, — chez Rosset-Janin, rue de la Croix-d'Or et place du Mont-Blanc, — et chez Mme Préaux, rue de Grenus.

Le Décalogue.

(Suite des Etudes sur l'*Exode*.)

... « Car je suis l'Eternel ton Dieu, le Dieu fort et jaloux, « qui punis l'iniquité des pères sur les enfants, en la troi- « sième et quatrième génération de ceux qui me haïssent, et « qui fais miséricorde en mille générations à ceux qui m'ai- « ment et qui gardent mes commandements. » (Exode XX, 5 et 6.)

Chrétiens, inclinez-vous, et croyez, après ces odieuses paroles, à l'inspiration divine de ceux qui les ont écrites ! Donnez-vous la peine d'épeler ces mots tracés en lettres de sang dans votre sainte Bible : « *Je punis sur les enfants l'iniquité des pères* ! »

Votre cœur ne bat pas à rompre votre poitrine, votre front ne se couvre pas de rougeur en lisant cette horrible sentence! Vous cherchez à la justifier bien qu'elle vous paraisse injustifiable, et vous regimbez contre la raison, contre l'équité, contre le bon sens, parce qu'il vous semble impossible que tous les dimanches on vous serve un blasphème en guise de culte rendu à la divinité!

Et cependant, le pasteur qui vous récite gravement ce passage du Décalogue, vous a répété cent fois : Heureux celui qui est altéré de justice! Ceux qui ont le cœur droit, hériteront du royaume des cieux! Comme vous jugerez vous serez jugé! etc., etc. Demandez-lui s'il ferait donner le fouet à un enfant au berceau parce que son grand-père aurait commis, à son service quelque infraction au règlement de la maison? Demandez-lui s'il serait juste qu'un des descendants de Calas fit périr dans les flammes les familles des juges qui, au siècle dernier, ont si légèrement fait rouer vif leur ancêtre? Demandez-lui si les Musulmans ont eu raison de massacrer parfois les Chrétiens, lors même que les Chrétiens ont égorgé les Turcs dans les croisades?

Mais l'horreur vous saisit, quand vous songez que, pour un seul coupable, toute sa descendance, jusqu'à la quatrième génération, descendance représentant plusieurs centaines de malheureux, sera *rendue responsable* de sa faute? Vous cherchez alors quelque moyen de concilier cette foi robuste sur laquelle vous comptez pour obtenir le royaume des Cieux, avec l'impression de profond dégoût qui vous saisit à la gorge. Vous vous dites qu'en définitive nous voyons se réaliser sur la terre cette effroyable menace, puisque les fautes d'un père retombent en misère, en privations, sur ses enfants et ses petits-enfants; qu'en général un père vicieux de corps a des enfants malsains, et que l'exemple de la dépravation conduit fatalement au vice, tandis que l'exemple de la vertu fait aimer la vertu ; qu'enfin, c'est par la force même des choses que tout cela se fait, et que le Dieu des Chrétiens n'en reste pas moins l'idéal de la bonté, de la sagesse et de la justice.

Votre observation serait juste, si c'était nous qui faisions votre Dieu le reproche de punir, par sa libre volonté et en dehors de la marche normale des événements, les enfants pour la faute de leurs pères ; mais vous avez interverti les rôles, et vous avez pris, sans le vouloir, le parti de la raison contre celui de la foi.

De quoi le Dieu des Israélites et des Chrétiens menace-t-il ceux qui ne gardent pas ses commandements? De laisser, à leur égard, un plein essor aux lois de la nature? Non, car il commence par s'intituler le Dieu *fort* et *jaloux*, ce qui s'accorderait mal avec une déclaration de neutralité. *Il punit* jusqu'à la quatrième génération, etc. Son rôle est donc, non point passif, mais actif, et c'est en vertu de sa volonté, et non point par une coïncidence fortuite d'événements, que le *patient* reçoit la peine méritée par son aïeul.

La question n'est pas de savoir si la punition a été opérée par des moyens naturels ou par des voies surnaturelles ; mais bien de décider si Dieu l'a voulu, oui ou non.

Dans le cas de l'affirmative, l'expression de la Bible est exacte, et ce livre, avec un dogme qui révolte le cœur humain, n'est que l'œuvre barbare d'hommes qui ne savaient ce qu'ils disaient ; dans le cas de la négative, cette expression est fausse, et rien n'est moins authentique que les livres prétendus sacrés sur lesquels se base le christianisme.

Que, en vertu de la loi de la pesanteur, un enfant tombant avec son père ivre soit écrasé par ce dernier, ce sera bien l'enfant qui pâtira de la faute du père ; qu'un brigand voulant, la nuit, poignarder un voyageur, donne la mort à son propre fils, il en sera de même. Mais il y a là un concours naturel d'événements, et nous n'en rendons responsables ni la loi de pesanteur, que nous trouvons fort bonne en soi, ni la dureté du métal, ni la circulation du sang dans les veines et les artères, ni la rotation du globe terrestre, qui fait succéder les ténèbres à la lumière.

La Bible, au contraire, prévoit, derrière l'ivrogne et l'assassin, une main divine, faisant perdre au premier son centre

de gravité, et détournant sur un enfant le poignard qui ne lui était pas destiné, et tout cela pour faire glorifier d'âge en âge le nom du « Dieu fort et jaloux qui punit sur les enfants l'iniquité des pères. »

Vous ne vous rendez point encore à l'évidence, et, cherchant dans votre cerveau quelqu'une des raisons qu'on vous donnait au catéchisme pour vous faire admirer cette sauvage exclamation du Dieu des Juifs, vous vous écriez que la miséricorde de l'Eternel est plus grande que sa justice, et que s'il punit jusqu'à la quatrième génération, il récompense jusqu'à la millième.

Il n'en est que plus injuste, et vous n'y gagnez rien. Quel est l'homme, en effet, qui n'a pas, dans sa généalogie, un ancêtre à la deuxième, troisième ou quatrième génération qui se soit conduit légèrement ou méchamment, et en même temps un aïeul qui, à une époque plus reculée, ait été le modèle des vertus?

Qu'adviendra-t-il de lui? Sera-t-il puni parce que son grand-père était un scélérat, ou récompensé parce qu'un de ses aïeux, sous François Ier ou Charlemagne, était un homme de bien!

Si la miséricorde de Dieu est plus forte que son désir de vengeance, tout le monde doit être récompensé, parce que chacun descend d'un mortel vertueux sans qu'il soit besoin de remonter 30,000 ans en arrière.

Si la punition doit avoir son cours, en dépit du correctif de la miséricorde divine, toutes nos observations subsistent et il n'est pas un homme qui ne mérite une terrible punition pour les fautes de ses ancêtres.

Enfin, si chacun, comme nous le croyons, n'est responsable que de ses propres actes, le Décalogue attribue méchamment et faussement à la Divinité une volonté cruelle, injuste et capricieuse.

(*La suite au prochain numéro.*)

Lettre de M. P. Larroque.

Nous avons reçu de M. P. Larroque une nouvelle lettre au sujet du travail publié dans le *Rationaliste* sur la religion naturelle. Nous insérons cette seconde lettre avec autant d'empressement et de déférence que nous avons inséré la première, regardant comme une bonne fortune, pour nos lecteurs, que les considérations qui peuvent être invoquées contre notre propre manière de voir, sur le sujet en question, soient fournies par un homme aussi compétent et aussi loyal que M. Larroque. Notre seul désir est que la lumière se fasse. Ceux donc qui jugeraient que nous avons erré, peuvent adopter l'opinion de notre correspondant, sans cesser pour cela d'être nos amis et nos coopérateurs dans l'œuvre générale que nous poursuivons. Il y a tant de façons d'entendre aujourd'hui le déisme, que chacun peut bien, sans grand scrupule, avoir et conserver la sienne propre. Nous ne réclamons qu'une chose, la tolérance réciproque. Qu'on ne dise point aux rationalistes qu'ils doivent, sous peine de perdre la cause commune, adopter tel ou tel système ; qu'on ne vienne pas ressusciter, dans le domaine de la libre-pensée, une orthodoxie étroite et hautaine, voilà tout ce que nous exigeons. Les objections de M. Larroque seraient à coup sûr susceptibles elles-mêmes de réplique. En principe, elles nous semblent procéder du sentiment plus que de la logique, et si on les pressait un peu, on en ferait sortir, croyons-nous, des conclusions plus favorables au panthéisme qu'au déisme. Mais nous ne voulons pas prolonger un débat qui nous paraît suffisamment éclairci, et nous nous bornons à remercier notre honorable correspondant des paroles de sympathie qu'il daigne nous adresser, en dépit du désaccord partiel qui subsiste entre nous.

A Monsieur le rédacteur du *Rationaliste*, auteur des articles sur la *Religion naturelle*.

Paris, le 7 mars 1863.

Monsieur,

Quelques expressions flottantes de vos sept premiers articles sur la *Religion naturelle* avaient pu faire penser aux

rationalistes spiritualistes que vous n'étiez pas trop éloigné de leurs sentiments sur Dieu, l'âme et l'immortalité. Ils eussent tenu pour une bonne fortune d'ouvrir leurs rangs à un aussi vaillant combattant dans la guerre qu'ils font aux religions du passé, et particulièrement à celle qui est aujourd'hui l'obstacle principal à la réalisation de tout progrès. Mais je vois bien maintenant qu'il faut renoncer à l'espoir de vous faire partager mes idées, comme vous renoncez sans doute vous-même à celui de nous convertir aux vôtres. Si donc j'ajoute quelques réflexions à celles de ma lettre du 25 octobre dernier, c'est uniquement pour l'acquit de ma conscience. Les lecteurs du *Rationaliste*, ayant en main les pièces du procès, seront juges entre nous. Je serai court dans ce qui me reste à dire.

Vos dix derniers articles ont plus particulièrement pour objets les questions de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme. Vous niez la spiritualité, et, après avoir exposé les raisons qui vous paraissent motiver cette négation, vous concluez que l'immortalité n'est qu'une chimère. Cette conclusion est logique, et j'avais moi-même reconnu qu'il n'y avait *pas moins que cela au fond de l'opinion qui méconnaît la distinction fondamentale des deux substances*. Mais, tout en étant régulier dans la forme, un raisonnement peut ne se composer que de propositions fausses; il suffit pour cela que le principe dont il est parti soit erroné. Les preuves de la spiritualité de l'âme se lisent dans les traités de saine psychologie. Elles ne vous convainquent pas; ceux qu'elles convainquent sont aussi autorisés à affirmer l'immortalité de l'âme, sa spiritualité étant supposée, que vous l'avez été à nier son immortalité en supposant qu'elle ne soit pas spirituelle. Pour juger de la vérité intrinsèque de l'une ou de l'autre conclusion, il resterait à examiner leurs points de départ, c'est-à-dire si l'âme est, comme nous le soutenons, une substance distincte du corps, ou bien si elle n'est, comme vous le prétendez, qu'un phénomène, qu'une simple harmonie des fonctions organiques. C'est un sujet trop étendu pour être traité en courant;

j'ai essayé de le traiter ailleurs avec les développements qu'il comporte.. Je me bornerai ici à dire quelques mots de vos principales objections.

Vous nous faites enseigner (page 225) que *tout dans l'univers, hors l'homme, est matière*, et, dans votre résumé général (pages 401 et 402), après avoir dit que vous admettez l'âme humaine *en tant que phénomène* et non *en tant que substance*, vous ajoutez que notre conception de la spiritualité *conduit à nier toute faculté intellectuelle chez les animaux*. Le système qui refuse une âme aux animaux, est abandonné depuis longtemps. La psychologie a fait quelques pas depuis Descartes, et malgré son très-grand respect pour la mémoire du penseur éminent qui a eu le mérite de restaurer la philosophie moderne, elle n'en a accepté qu'avec réserve la glorieuse succession : elle en a déjà rejeté plus d'une affirmation insoutenable, notamment celle que je viens de relater, et à laquelle vous pensez que nous tenons encore. Nous avons, pour croire à l'âme des bêtes, non pas toutes les raisons qui nous font croire à celle de nos semblables, mais plusieurs de ces mêmes raisons, et notre croyance à cet égard n'est pas le moins du monde entravée par l'impossibilité actuelle de trouver des réponses à une foule de questions qu'elle fait naître. « Si vous faites l'âme immatérielle, direz-vous, vous devez « aussi la faire immortelle. » Sans aucun doute ; car la mortalité d'un principe incorporel est, à nos yeux, une claire absurdité. Les âmes des animaux sont donc destinées à des vies autres que leur vie présente, et dont nous ne pouvons nous faire aucune idée. A ne considérer même que leur vie actuelle, quel esprit sérieux peut se défendre d'un sentiment de curiosité en pensant à cette diversité de mondes intellectuels, existant parallèlement au nôtre, et dont nous ne savons rien, sinon qu'ils existent ? Si les questions, qui se pressent dans l'esprit occupé de ces pensées, sont sans intérêt et n'existent même pas pour le matérialiste, elles n'en sont pas moins dignes d'émouvoir profondément le philosophe spiri-

l'immortalité est d'autant plus impérieux que nos facultés intellectuelles et morales sont plus développées. Il n'y a donc aucune parité entre les choses que vous assimilez.

Vous ne voulez pas (pages 340 et 341) qu'on vous dise de laisser à l'homme ce doux et précieux espoir d'une autre vie, qui l'aide à supporter les maux d'ici-bas. A ceux qui vous tiennent ce langage sans croire à l'immortalité, ou qui, y croyant, l'associent à certains plaisirs de béats, vous êtes en droit de répondre qu'ils font appel aux sentiments égoïstes plus qu'à la raison. Nous laissons ce procédé d'éducation religieuse à ces roués de la pire espèce, qui gouvernent les consciences par le mensonge, ou à ces docteurs qui assignent pour but suprême et définitif de la vie présente les satisfactions d'une contemplation inerte. Pour faire des hommes vertueux, nous ne leur enseignons pas à se résigner au mal évitable, contre lequel nous leur disons au contraire qu'il est de leur devoir de lutter sans cesse. Mais nous n'ajoutons pas avec vous que *c'est là le Ciel.* Nous sommes un peu plus exigeants. Je n'en espère pas moins que vous me permettrez de ne pas prendre au sérieux le reproche que vous nous faites et que vous savez bien ne pas aller à notre adresse, d'endormir les souffrances de l'ordre de choses actuel au lieu de travailler à les guérir.

L'idée de l'épreuve, même entendue dans le sens que le déisme y attache, ne vous sourit pas. Vous ne voulez pas que la félicité dont nous sommes capables ait pu être ajournée par Dieu; vous la réclamez sans retard et toute entière: « Que ne commençait-il par nous faire tout de suite heureux? » dites-vous (page 355). Si j'osais répondre à cette question, je dirais que c'est parce qu'un bien mérité a mille fois plus de prix que celui qui ne l'est pas. Votre objection revient à dire que Dieu aurait dû accorder à l'homme le parfait bonheur sans qu'il fût capable de mérite. Mais un être incapable de mérite est incapable de bien et de mal: c'est la condition actuelle de la bête. Ce serait donc dans un abaissement, un amoindrissement de notre valeur morale, que

vous feriez consister le signe le plus éclatant de la bonté de Dieu! Je vous vois repoussant avec indignation cette conclusion. Je n'attendais pas moins de votre noble intelligence. Mais alors repoussez donc aussi les principes qui vous mènent là malgré que vous en ayez.

Vous terminez (page 404) votre travail, si remarquable à tant d'égards, par cette réflexion regrettable : « Nous ne savons trop si le Christianisme ne serait pas, mieux que la « doctrine un peu sèche du déisme, en mesure, aux yeux de « bien des gens, même éclairés, de donner satisfaction au « sentiment sans blesser davantage la raison, et de représenter les traditions religieuses de l'humanité. » J'ignore ce qu'en auront pensé les lecteurs sympathiques du *Rationaliste ;* mais, à coup sûr, cette phrase a dû réjouir nos adversaires communs. Au risque de les réjouir encore, je me vois obligé de vous adresser par réciprocité quelques conseils que j'aurais voulu vous épargner. Vous vous êtes proposé, ainsi que vos très-méritants collaborateurs, d'atteindre un but digne de votre dévouement et de vos talents, celui de chasser définitivement les faux Dieux. Eh bien! je crains que, loin de réussir à renverser leurs temples, vous ne contribuiez à en prolonger la durée par la peur légitime que vos conclusions dernières inspirent à beaucoup d'esprits qui ne demanderaient pas mieux que de venir à un rationalisme vraiment religieux. Mais je sais que de pareilles considérations ne sont pas de nature à vous toucher, parce que c'est avec une parfaite bonne foi que vous soutenez votre thèse. Continuez donc et continuons tous à proclamer bien haut ce que nous croyons être la vérité, lors même qu'il nous paraîtrait que les temps de son triomphe ne sont pas encore arrivés. La sincérité des opinions et le courage de les défendre sont des vertus de première nécessité et qui deviennent tous les jours plus rares : faute de mieux maintenons-en au moins la tradition.

Veuillez agréer, Monsieur, la nouvelle expression de mes sentiments les plus distingués.

P. Larroque.

Le baptême chrétien (1).

Il paraît que décidément la foi s'en va dans ce petit pays de Genève.

Oui, malgré les services réguliers, les publications de tous genres, les conférences en ville et en campagne, les missionnaires français, anglais et autres, les diaconies, la savante organisation du sou par semaine etc., etc... il paraît, disons-nous, qu'il se fait un mouvement d'abandon, et que les efforts des élus du Seigneur sont loin d'avoir tous les résultats désirables. Celà est si vrai que l'un de nos plus éminents pasteurs et professeurs a senti le besoin de faire un livre, mais un livre impérissable, très-portatif à cause de son exiguité, peu coûteux puisque les sacristies le donnent à tout venant, et à la portée de toutes les intelligences... qui ne discutent pas l'opinion de MM. les pasteurs.

Ce livre n'embrasse pas une quantité trop innombrable de questions; non, M. le Pasteur, a jugé que ce n'était pas trop de 48 pages in-18 pour écrire les plus lamentables paragraphes sur l'état actuel de la foi, et pour développer l'incontestable utilité, l'importance de l'institution chrétienne du baptême.

Aussi, M. le Pasteur n'y va pas par quatre chemins, ainsi que dit le vulgaire ; il commence par s'avouer franchement que de nos jours on ne sait plus ce que c'est que le baptême chrétien. Voilà une affirmation qui n'est pas suspecte de partialité à notre égard, et cependant nous n'osons trop nous en réjouir, car M. le Pasteur dit aussi qu'un grand nombre d'hommes regardent encore le baptême (ce que nous regrettons sincèrement) comme une institution civile, le réduisent à une simple mesure de police, et, s'ils le font administrer à leurs enfants, c'est pour être bien en règle.

Assurément voilà une étrange confusion d'idées ainsi que le dit M. le Pasteur (pages 5 et suivantes). D'autres, catholi-

(1)Brochure de 50 pages, par L. Tournier.

ques sans le savoir en font un acte magique, qui, indépendamment de la foi, ouvre la porte du royaume des Cieux. D'autres encore, toujours selon M. le Pasteur, se tourmentent du sort des enfants morts sans baptême et se croient eux-mêmes, par sa seule vertu, héritiers de droit du salut. Enfin quelques-uns pensent que le baptême est une pure cérémonie qui ne fait ni bien ni mal, et qu'il est bon d'accomplir parce que c'est l'usage. Aussi n'hésitons-nous pas à nous associer à M. le Pasteur pour déplorer des maximes aussi fausses, et les abus qui en sont résultés dans la pratique.

Mais, à partir de ce moment, malgré l'évidente bonne volonté que nous y mettons, il nous est impossible de rester d'accord avec l'opuscule que nous citons.

En effet, dans le but de ramener les fidèles au vrai sens du baptême chrétien, de le débarrasser de l'ignorance, superstition, formalisme, irrévérence dont on l'entoure maintenant, M. le Pasteur se livre à une nouvelle démonstration du fatalisme chrétien. Rien n'y manque, ni l'humeur irascible de Dieu, ni le péché originel, ni la miséricorde inouie de ce Dieu qui après avoir lui-même et de sa propre volonté fait tomber l'homme en état de péché, veut bien consentir à le sauver en infligeant à son fils bien-aimé un supplice cruel dont l'efficacité consistera à ouvrir les portes du paradis à quiconque croit en lui.

A ce point, nous rencontrons aussi l'étrange théorie de l'inutilité des bonnes œuvres, et M. le Pasteur va même si loin que la déduction logique de son système serait : que vous fassiez le bien ou le mal ici-bas, cela revient parfaitement au même, puisque, lorsque vous aurez la foi, ce qui pourrait fort bien n'arriver qu'à la fin d'une existence odieuse, *vos péchés vous seront remis, vous ne serez plus sujet à aucune condamnation, et vous serez devant Dieu comme si vous n'aviez jamais commis de fautes*; *le sang de Jésus-Christ vous purifiera de tout péché* (page 9).

Nous le demandons, quelle distinction sérieuse établir entre les déductions d'un pareil système et celles qui résultaient de

la vente des indulgences par les courtiers du Vatican? Aucune, Léon pape vendait le salut à prix d'argent, nos pasteurs le vendent à la condition qu'on les croie sans conteste, c'est-à-dire que nous fassions taire les scrupules de notre intelligence et de notre raison; et, suivant nous, cet esclavage de la pensée est mille fois plus odieux que celui du corps, que le christianisme prétend avoir détruit.

Ainsi que nous avons eu déjà l'occasion de l'établir, considérée du point de vue rationaliste et en dehors de ses résultats dans l'économie politique générale, la prétendue réformation du christianisme est un leurre. Mille points de contact rapprochent invinciblement ces sectes l'une de l'autre, et maintenant que le Protestantisme a accompli l'œuvre qu'il devait faire dans le travail humain, la décomposition se met dans ses eaux stagnantes. D'un pas égal il s'achemine avec ceux qu'il a combattus, disciples de Loyola ou de Jansénius, vers la ruine. Nous ne suivrons pas pied à pied M. le Pasteur dans sa démonstration; un examen détaillé soulèverait un grand nombre de questions subsidiaires, toujours soigneusement contournées par les théologiens.

Entre autres, on pourrait demander ce que pense l'auteur du *Baptême*, du sort de ceux qui, ayant été baptisés d'eau, c'est-à-dire ayant reçu le signe de l'alliance de grâce, meurent avant d'avoir confessé de bouche devant l'Eglise leur consentement personnel au baptême? ce qu'il adviendrait de l'enfant, arrivé au moment de la réception comme catéchumène, qui refuserait de faire sa profession de foi et de se soumettre volontairement à l'usage établi? Ce qu'il adviendrait dans ce cas, nous allons le dire: si l'enfant appartient à des parents ou formalistes et craignant l'opinion, ou ayant la foi, il sera conduit de force, en habit et chapeau noir dans le temple, et si, d'une manière ou d'une autre, il n'accomplit pas l'acte de la réception et n'obtient pas un certificat en règle, paraphé et signé du président du Consistoire et du pasteur de la paroisse, on lui suscitera mille ennuis dans le cours de sa vie, il ne pourra que difficilement accomplir les actes civils auxquels

i donne droit sa qualité de citoyen, et, sans cesse en butte ux vengeances des sectaires dévoués, il sera comme marqué un sceau indélébile de réprobation.

Voilà ce qu'on peut affirmer, en attendant la solution éologique des questions que nous avons indiquées.

Nous ne parlerons pas des longues pages où s'étalent comaisamment tous les préceptes évangéliques qui touchent de ès ou de loin au baptême, ni de celles qui contiennent l'amigourique description des avantages qu'il procure, ni de lles dans lesquelles M. le Pasteur déplore amèrement le oix de parrains et de marraines dont l'impiété est notoire, uelquefois affichée, et qui promettent sans réflexion de faire nnaître à l'enfant, à mesure qu'il avance en âge, la doctrine rétienne: promesse dangereuse et bien irréfléchie, il est ai, mais n'est-ce pas la faute de l'Eglise elle-même qui ormne sans cesse? Au baptême, elle dit aux parrains: Vous omettez? A la réception, elle dit aux catéchumènes: Vous omettez? Au mariage, elle dit encore aux époux: Vous proettez? et *in articulo mortis*, si elle ne fait rien promettre, est qu'elle ne le peut pas.

Vous voyez donc bien que vous *imposez* votre doctrine, et l'elle ne peut être acceptée librement par personne, puisre le serment de ceux qui ont tenu l'enfant sur les fonds bapsmaux, le lie à l'avance; et lorsque vous dites, M. le Pasur, que c'est avec légèreté, impiété, cynisme, que l'on détruit arfois l'œuvre que vous avez faite en administrant le bapme, vous ne vous plaignez en fait que de ce que vous avez ous-même préparé, en n'hésitant pas à couvrir d'une resonsabilité immense, des parrains irréfléchis et après eux des nfants dans les langes.

Ainsi donc, plus nous fouillons avant dans les plaies que it à la société le fatalisme chrétien et les habitudes séculaies qu'il a implantées, plus nous sommes effrayés des ravages ue peut faire la doctrine de l'absurde, même prêchée en ue du bien par des hommes loyaux et sincères.

En terminant, nous imiterons l'auteur que nous venons de

1863. 2e Année. N° 38.

LE
TIONALISTE
JRNAL DES LIBRES PENSEURS

que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

tionaliste paraît régulièrement toutes les semaines,
e: 6 fr. par an; — 3 fr. pour six mois; — 1 fr. 50 c.
s mois. — S'abonner et adresser les communications
Blanchard, imprimeur, à Genève, rue de Rive.
néro séparé se vend au prix de 15 centimes: à la
étrangère, quai des Bergues; — chez M. Caille,
evelu, — chez Rosset-Janin, rue de la Croix-d'Or et
Mont-Blanc, — et chez Mme Préaux, rue de Grenus.

La morale rationnelle.

(1er article.)

Introduction.

pour les Rationalistes, la question des questions!
errain sur lequel il leur importe le plus de se réunir,
ndre et de se constituer solidement.
soutient encore l'édifice des croyances religieuses,
brèche, depuis si longtemps déjà, par la philosophie,
et le sens commun, c'est, principalement, ce vieux
dont est encore imbu l'esprit des masses, par suite
ation cléricale qu'elles continuent de recevoir, que
la morale est intimément lié à celui de ces croyan-
l'un débordement effroyable de corruption et de per-

versité suivrait inévitablement le déclin du culte régnant. Combien de gens, ayant même mis de côté le bagage des mystères et des dogmes chrétiens, continuent à regarder l'Évangile comme le code suprême et définitif de la morale et lui font honneur des idées généreuses, des sentiments de justice et de fraternité que professe la civilisation moderne!

Il est jusqu'à des moralistes, proprement dits, qui, de la meilleure foi du monde, et pour n'être pas allés au fond des choses, concourent plus ou moins directement à maintenir ce préjugé d'une alliance nécessaire entre la morale et la foi. — Tout en étudiant les phénomènes moraux dans leurs manifestations naturelles, tout en déterminant, par les seules données de l'analyse, ce qui est bien et ce qui est mal, et en vertu de quelles considérations il faut pratiquer l'un et fuir l'autre, ces moralistes croient corroborer leurs enseignements en y ajoutant une sanction supra-naturaliste. D'autres pensent que ce n'est pas trop des forces réunies de la révélation et de la conscience pour mieux assurer le triomphe de la vertu.

A nos yeux, ce sont là de graves et dangereuses erreurs. Les bases idéelles, le développement pratique et la sanction de la morale rationnelle, non-seulement diffèrent profondément de ceux de la morale théologique, mais encore sont incompatibles avec eux. Et sur les points même où il semble y avoir accord entre les deux systèmes, la présence du premier ne peut être que fatale au second et aboutit, en fin de compte, à leur énervement commun.

Si la connaissance et la pratique du bien sont attachées, en tout ou en partie, aux lumières prétendues et à l'autorité de la foi, à quoi peut s'y réduire le rôle de la raison? — A approuver et à obéir. Si, au contraire, on veut donner à la raison un empire réel sur la détermination et sur le gouvernement de notre vie morale, n'est-ce point la déclarer insuffisante que de lui chercher un soutien dans les dogmes soi-disant révélés? Et puis, quand il y a divergence et même contradiction entre les préceptes moraux de la théologie et

eux de la raison, comme cela arrive si souvent, auxquels lonnera-t-on la préférence?

Il faut donc choisir irrévocablement entre la morale de la raison et la morale de la foi. Il faut comprendre que l'adoption de l'une emporte le rejet de l'autre.

Mais le choix des Rationalistes ne saurait être douteux. A moins de se renier eux-mêmes, ils ne peuvent faire autrement que de repousser, sans hésitation et sans restriction, tout mélange d'éléments religieux, suivant le sens théologique du mot religieux, dans la construction de l'ordre moral. Nous disons : suivant le sens théologique, car, de même que le sentiment religieux, loin de perdre quelque chose au naufrage des croyances surnaturelles, y puise un caractère supérieur d'énergie et de pureté, — nous l'avons démontré ailleurs*, — de même, la morale sera d'autant plus véritablement religieuse qu'elle dérivera mieux des aspirations et des mobiles rationnels de notre nature.

Le grand point à élucider pour nous est donc de savoir s'il existe effectivement une science de la morale, indépendante des doctrines théologiques, pouvant se suffire à elle-même, susceptible de fournir à la conscience humaine toutes les directions dont elle sent le besoin.

Tel sera l'objet de la présente étude.

Qu'est-ce que la morale, généralement parlant, et quelle est son utilité ? voilà ce que nous rechercherons d'abord. Il s'agira ensuite de découvrir quelles en sont les vraies bases ou quels mobiles président en réalité à la production des actes moraux. Une fois en possession de ces données premières et fondamentales, il nous deviendra facile de tracer le cadre des devoirs que nous avons à remplir dans les divers ordres de faits dont se compose notre existence individuelle et sociale. Enfin, nous examinerons quelle sanction les lois de la morale possèdent, tant au-dedans de nous-même, par l'action propre de la

* Voir l'étude sur le Sentiment religieux dans la collection du *...tionaliste*.

à l'émancipation définitive de la raison des croyances révélées et de tout dogme surnaturel. A ce prix seulement la morale cessera de flotter au gré des illusions et des interprétations jésuitiques, pour devenir une science et pour s'imposer, par les seules forces de la vérité, à toute conscience humaine.

La liste civile de Calvin.

Nous trouvons, dans une note de l'ouvrage remarquable publié récemment par M. le professeur Galiffe, sous le titre de *Quelques pages d'histoire exacte*, les renseignements suivants sur le budget particulier de Calvin et sur le traitement des premiers pasteurs de son Eglise.

« Les ministres avaient alors un salaire fixe, qui, selon l'importance de leur cure, variait de deux cents à trois cents florins (deux mille quatre cents à trois mille six cents francs). Ils avaient, en outre, la jouissance d'une maison meublée assez grande pour loger des pensionnaires, souvent aussi celle d'un jardin productif et de quelques pièces de terre (douze à quinze cents francs). A cela il faut joindre certaines provisions, telles que blé, vin, bois de chauffage, etc., enfin leurs jetons de présence au Consistoire (deux francs par séance) et le produit de certaines amendes, qu'il ne tenait qu'à eux de multiplier beaucoup (mille à douze cents francs). Ce n'est donc pas exagérer que de dire qu'ils avaient le double ou le triple de nos pasteurs actuels, si supérieurs à tous égards à leurs devanciers du 16e siècle, à qui il fallait, en outre, de continuelles allocations supplémentaires en nature ou en espèces. On jugera mieux encore de la valeur relative de leur salaire fixe, en le comparant à ceux de quelques autres fonctionnaires de l'époque. En 1505, le chirurgien de l'hôpital avait 24 florins par an.— Par arrêté du 1er Février 1533, le salaire du régent de la grande école, Jean Chrétien, fut fixé à 5 florins par mois. — Celui des châtelains, qui remplaçaient le Lieutenant de la Justice dans les mandements ruraux, fut fixé, en 1543,

à 50 florins par an. A cette même époque, les honoraires des Syndics étaient de 100 fl., ceux des Conseillers de 25 fl. — En 1546, celui du *Solliciteur des fortifications* (charge alors très-laborieuse) fut réduit à 100 fl. — Enfin, pour terminer par un exemple plus instructif encore, on fixa définitivement, le 21 Janvier 1546, la pension des anciens religieux genevois qui, « par amour pour la Réforme, » avaient quitté leur Ordre ou leurs bénéfices, à 40 fl. (480 fr.) par année, bien entendu pour ceux seulement qui n'avaient aucun autre moyen d'existence, et que l'âge ou la maladie empêchait de remplir quelque charge publique. Dans le cas contraire, ils n'obtenaient que les emplois les plus subalternes, tels que ceux de marguillier, de gardien d'uue tour, de gouverneur d'une horloge, etc., dont les salaires fixes, sans aucun casuel, ne s'élevaient jamais au sixième de la pension de l'espion français Laurent Maigret, dit le Magnifique. — Quant à Calvin, il était assurément trop au-dessus de ces questions pour qu'il ne soit pas ridicule de les lui appliquer; aussi n'en dirons-nous que le strict nécessaire, pour réfuter une fois pour toutes les inconcevables absurdités qu'on a émises à ce sujet. En salaire fixe, il avait le double de ses collègues, c'est-à-dire 500 florins, le florin à 12 sols, soit 50 centimes de valeur actuelle au dire de MM. Haag, à qui nous rappellerons que tous les historiens français, allemands, suisses et italiens, qui se sont occupés de cette question, s'accordent sur ce point que le sol du 15e siècle et celui de la première moitié du 16e, répondent respectivement à un frano et demi et à un franc au moins de notre monnaie. Calvin avait de plus la jouissance de l'une des meilleures maisons de la ville, dont le mobilier et le ménage avaient été complétés avec ceux de l'une de nos plus anciennes et plus riches familles, proscrite par le gouvernement *Guillermin*, — et d'un jardin productif y attenant. Il avait, en outre, son bois de chauffage, douze coupes de froment et deux bossets soit *chars* de vin de douze setiers chacun. — Voilà pour le traitement fixe, qu'on peut bien, sans exagération aucune, estimer de 9 à 10,000 fr. par an. — Le casuel se composait en premier lieu de ses présences au

qu'elle se montrera ferme dans sa résolution. Mais que pensez-vous, Monsieur le Rédacteur, d'un pareil fait se passant au XIX[me] siècle et dans un pays aussi éclairé que le nôtre? Quant à moi, je trouve qu'il faut que nos pauvres ministres soient terriblement hébétés par leurs habitudes d'un autre âge, pour afficher de pareilles prétentions. Agréez, etc. »

UN JEUNE ABONNÉ.

Nous signalons également à l'attention de nos lecteurs la lettre suivante, qui montre si bien à quelles aberrations puériles les populations peuvent être entraînées, quand elles refusent d'écouter une raison virile et le sens commun, pour s'abandonner aux inspirations de quelques vieilles femmes désœuvrées et avides d'influence.

Genève, 23 Mars 1863.

Monsieur le Rédacteur,

« Depuis plusieurs années, je fais la place et les environs pour le compte d'une des meilleures maisons de commerce de Genève ; chaque semaine, je parcours quelques-unes des localités qui bordent le lac ; le Vendredi est spécialement destiné à mes visites à Nyon.

« Donc, Vendredi dernier, 20 courant, j'arrivai dans cette ville par le premier train. Je me rendis chez une de mes pratiques, elle était absente ; j'entrai chez une autre, je ne trouvai personne ; chez une troisième, de même ; plusieurs magasins étaient fermés ; l'inquiétude commençait à me gagner, cela était bien naturel. Cependant je ne tardai pas à m'apercevoir qu'une grande agitation régnait dans la ville. Enfin une bonne vieille m'en fit connaître la cause, en me mettant sous les yeux la *Feuille d'Avis* de la localité, dans laquelle je lus l'annonce suivante :

« La *vente des enfants* des écoles du Dimanche aura lieu.
« *Dieu aidant*, vendredi 20 mars, etc. »

« Je me rendis au local de la vente, où l'on ne vendait pas des enfants, comme le disait l'annonce, mais bien une foule

d'objets de toute espèce. Un buffet fort bien tenu, abondamment approvisionné, et desservi par de charmantes dames fixa surtout mon attention; je puis vous assurer que le gâteau russe était de première qualité, et que pour 25 centimes on avait un fort joli morceau de trois sous. Mais, pardon, ce n'est pas pour vous dire cela que je vous écris.

« Tout en me servant un verre de délicieux punch, l'une de ces aimables limonadières voulut bien me mettre au courant de l'histoire, et à mon tour je vais vous la raconter. Que tout le monde écoute.

« Il y a à Nyon, grâces en soient rendues au Seigneur! des écoles du Dimanche, qui produisent les plus heureux fruits. Une cotisation d'un sou par semaine, fournie par chaque enfant, a permis, avec l'aide et la bénédiction d'En-Haut, de se procurer aux Indes et à un prix convenable un joli petit païen, âgé de 5 ans 4 mois et 8 jours. On l'a fait baptiser; il a pour parrains et marraines plusieurs notabilités de sa ville d'adoption; il se nomme *Emile de Nyon.* L'œuvre du Seigneur est marquée dans son cœur; il connaît déjà presque toutes les fables de la Bible; il écrit les lettres les plus édifiantes à ses chers petits frères de Nyon, dont l'Esprit-Saint s'est servi pour lui faire connaître la vérité qui est en Jésus-Christ son Sauveur et par lequel, quand il n'était que pécheur, il a été racheté au prix de ses mérites et de son sang, et a été appelé des ténèbres à une merveilleuse lumière.

« Mais, comme on a l'intention de faire venir en Suisse cet enfant de bénédiction, et que les sous du Dimanche ne rentraient pas assez vite ni en assez grand nombre, les parrains et marraines ont organisé une vente qui, avec l'assistance de Dieu et de quelques personnes à qui il a ouvert le cœur et la bourse, une somme a été récoltée, qui mettra le petit Emile à son aise, et lui permettra, à l'exemple de son divin Maître, de croître en stature et en sagesse, ce dont nous éprouvons la plus grande satisfaction.

« Ce qui m'a le plus frappé en cette affaire, c'est que contrairement à cette parole de Jésus : *Vous aurez toujours des*

pauvres parmi vous, il n'y a plus à Nyon ni indigents, ni malades, ni malheureux d'aucune sorte; car vous comprenez bien, Monsieur le Rédacteur, que les pasteurs de toutes les églises et toutes les diaconesses qui sont à la tête de cette entreprise n'auraient jamais eu le sens assez perverti, n'auraient jamais poussé l'oubli du devoir et de la charité jusqu'à laisser souffrir leurs frères auprès d'eux pour aller acheter un païen à quelques mille lieues d'ici. Ce serait tellement absurde, tellement scandaleux, tellement monstrueux, que personne ne leur fera l'injure d'une telle supposition.

« Voilà donc, à notre porte, une ville où la souffrance est inconnue, une ville où l'ère de paix, annoncée par les prophètes, est déjà réalisée; et cela, Monsieur le Rédacteur, on me l'a assuré, est dû au séjour mille fois béni de M. Radcliffe.

« Voilà ce que je tenais à vous faire connaître, afin que vous en fassiez votre profit, ainsi que tous ceux qui, avec vous, prêchent l'impiété, l'irréligion, le renversement des doctrines révélées, et toutes sortes d'abominations, c'est-à-dire le triomphe de la Raison.

« Désirant que vous appréciiez mes bonnes intentions, et appelant sur vous l'Esprit d'En-Haut pour qu'il ouvre votre entendement, je prie notre bienheureux Sauveur de vous prendre en sa sainte garde. »

COTON fils.

Chronique.

AFFAIRE ODO RUSSELL. — « Dans la séance de la Chambre des communes du 13 Mars, M. Tirling a appelé l'attention de la Chambre sur une partie de la correspondance relative aux affaires de Rome, et a demandé la communication au Parlement de la dépêche dans laquelle M. Odo Russell a porté à la connaissance du gouvernement anglais les paroles dites par le Pape, dans une conversation qu'il a eue avec cet agent de sa Majesté Britannique, le 26 Juillet 1862, paroles qui ont engagé lord Russell à écrire la dépêche du 25 Octobre, et qui ont fait penser que le Pape se retirerait à Malte.

« M. Layard a répondu qu'il y aurait des inconvénients à déposer, sur le bureau de la Chambre, des dépêches relatives à des conversations privées, que les agents diplomatiques peuvent avoir eues avec le Pape ou tout autre souverain européen; mais il a ajouté que les choses avaient été parfaitement et fidèlement rapportées par le comte Russell, sur l'autorité de M. Odo Russell, et qu'il pensait que ce qui a été dit, est strictement vrai.

« L'orateur a déclaré ensuite que les relations entre M. Odo Russell et la Cour de Rome sont redevenues aussi satisfaisantes qu'elles l'avaient été précédemment. »

(*Indépendance Belge.*)

Nos lecteurs auront à fixer leur opinion entre les dénégations attribuées au Cardinal Antonelli et les affirmations si positives du gouvernement anglais, au sujet de l'idée que le Pape aurait exprimée de se retirer à Malte, dans le cas où il cesserait d'être souverain à Rome. Quant à nous, il y a déjà longtemps que nous savons que cette idée existe: par conséquent, si elle s'est produite d'abord sous la forme d'une plaisanterie, l'agent anglais n'en a pas moins pu juger qu'elle était au fond beaucoup plus sérieuse qu'elle n'en avait l'air. Aussi sommes-nous intimement convaincus que, tôt ou tard, Malte deviendra le séjour définitif du chef de l'Eglise catholique.

Cour d'assises du Morbihan. *Incendie d'une partie de l'abbaye de la Trappe de Tymadeuc, par un père de l'Ordre.*

Mathurin Rault appartient à une famille honorable de cultivateurs; après avoir songé à devenir huissier, se croyant appelé à la vie monastique, il entra, sous le nom de père Arsène, à la Trappe de Tymadeuc. Il paraît avoir exactement observé, pendant plusieurs années, les règles de cette communauté; mais à partir de 1860, on remarqua qu'il commettait sans cesse de graves manquements à ses devoirs de discipline.

Mécontent de la surveillance dont il devint alors l'objet, et dégoûté de la vie religieuse, Rault forma le dessein d'incen-

dier la Trappe de Tymadeuc, et, pour ne pas être exposé aux sarcasmes du monde, de faire croire, en prenant un faux nom, qu'il avait péri dans les flammes victime de son dévouement.

Il exécuta son projet le 2 janvier 1863, ayant profité du moment où les religieux étaient à l'église. A quatre heures et demie du matin, il se rendit dans un des greniers de la Trappe, et mit le feu, à l'aide d'allumettes dont il était porteur, au foin qui s'y trouvait. L'incendie se communiqua promptement aux étables, aux hangars et à l'hôtellerie habitée par les pensionnaires et les voyageurs. Les pertes sont approximativement évaluées à 100,000 fr.

L'alarme donnée, Rault jeta ses sabots et son manteau dans la cour, brûla ses autres vêtements, et parvint, sans avoir été remarqué, dans le cabinet du prieur. Il descendit ensuite par la fenêtre sur la toiture du cloître, qui n'est qu'à dix centimètres au-dessous de l'accoudoir; et, s'étant rendu à la fenêtre du vestiaire, il brisa l'une des vitres, ce qui lui permit de pénétrer dans cet appartement, où il se revêtit d'effets laïques enfermés dans une malle fermée à clef, qu'il réussit à forcer; puis, après s'être emparé de deux chapeaux, d'un paletot et d'un parapluie, qui étaient dans le vestiaire, il descendit dans la sacristie, dans laquelle il prit deux livres, et se dirigea à travers champ, répandant le bruit de sa mort dans les communes qu'il traversait. Bientôt arrêté, Mathurin Rault a reconnu le crime dont il est accusé.

Dans son interrogatoire à l'audience, l'accusé n'a répondu que par signes et monosyllabes, s'en référant aux aveux faits par lui dans l'instruction, et que M. le Président a été obligé de lui rappeler. Voici quelques-uns des passages des interrogatoires écrits rappelés par M. le Président :

D. N'étiez-vous pas clerc de notaire avant votre entrée à l'abbaye? — R. Oui, chez M. Grouhel, à Lamballe.

D. Vos parents ont-ils consenti à vous laisser faire votre profession? — R. Dans le principe, ils s'y sont beaucoup opposés, mais ils ont fini par y consentir, et c'est à la suite de ce consentement seulement que j'ai prononcé mes vœux.

D. En quoi consistaient les vœux que vous avez prononcés? — R. Les vœux ordinaires de chasteté, pauvreté et obéissance, plus le vœu de stabilité, c'est-à-dire de rester toujours dans la même maison, et enfin le vœu de conversion de mœurs, c'est-à-dire de tendre toujours à la perfection.

D. Lorsque vous avez prononcé ces vœux en aviez-vous bien compris la portée? — Oui.

D. Cependant vos derniers actes et votre conduite pendant les dernières années étaient bien contraires à tout ce que vous avez juré ? — R. C'est vrai, une fois ma première infidélité commise, la crainte de la désobéissance et de me voir perpétuellement en faute ont déterminé chez moi un relâchement complet dans la vie sans tache que j'avais menée pendant les sept premières années.

D. Quelles étaient les peines infligées par le supérieur, quand vous aviez fait des infidélités à la règle ? — R. Des peines humiliantes pour de grandes personnes: ainsi être mis à genoux au milieu du réfectoire, manger à terre; mais je dois vous dire que ce n'est pas la crainte de ces peines qui me faisait taire ma conduite au supérieur.

D. Quel était votre confesseur à Tymadeuc? — R. Le père abbé.

D. Etiez-vous obligé d'aller à confesse à lui? — R. Non, j'aurais pu, si j'avais voulu, le changer.

D. Les punitions de manger à terre, à genoux dans le réfectoire, étaient-elles infligées pour les fautes dont on s'accusait en confession? — R. Non, les peines de la confession étaient secrètes comme la confession elle-même.

D. Etaient-elles infligées pour des fautes signalées par d'autres ou accusées, chapitre réuni, par le délinquant lui-même? — R. Il arrivait quelquefois qu'un frère était proclamé, c'est-à-dire qu'une faute commise par lui était signalée par un autre en présence de tout le chapitre; quelquefois c'était le délinquant lui-même qui s'accusait.

D. Un frère était-il obligé de signaler au chapitre une faute commise par un autre frère et dont il aurait été le témoin?

— R. Oui, si la faute n'était que légère ; si au contraire la faute était scandaleuse, le supérieur seul en était averti, et il réprimandait le coupable en tête-à-tête et hors la présence de qui que ce soit.

M. Boullé, procureur impérial, a soutenu l'accusation. M. Pichon, bâtonnier du barreau de Vannes, a présenté la défense de l'accusé. La circonstance aggravante de dépendance de maison habitée ayant été écartée par le jury, et des circonstances atténuantes ayant été admises, Mathurin Rault, en religion père Arsène, a été condamné à vingt ans de travaux forcés. » (*Siècle* du 17 Mars 1863.)

PAUVRETÉ ÉVANGÉLIQUE. — « Le curé du petit village de Wierde, en Belgique, vient de mourir, et ses héritiers font annoncer, dans un journal qui est l'organe de l'épiscopat namurais, la vente des « vins et objets mobiliers » délaissés par le défunt. Cette annonce nous apprend qu'on vendra le jeudi, à 2 heures : 2,500 bouteilles de bons vins de Bourgogne, des années 1842 à 1858 (voir le catalogue). Le catalogue, qui occupe près d'une demi-colonne dans le journal de l'évêché, comprend huit séries ; il est émaillé des noms les plus renommés entre les meilleurs crus de la Bourgogne.

« La même annonce nous apprend encore qu'on vendra 600 bouteilles vides, 50 bouteilles de vieux cognac, du genièvre vieux, 3 tonneaux de vinaigre, 27 couverts d'argent, 2 douzaines de cuillers à café, 8 bons matelas et leurs accessoires, 30 nappes, 200 serviettes, etc. etc.; enfin « tout ce qui garnit une maison confortable. »

« Le digne curé de Wierde était, paraît-il, un ancien moine de l'abbaye de Thélème. On voit qu'il n'avait pas démérité de cette illustre origine. » (*Indépendance belge.*)

Imp. Blanchard, Rive

Avril 1863. 2e Année. N° 39.

LE

RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu ? — La vérité ! — Consulte ta raison !

Le Rationaliste paraît régulièrement toutes les semaines, prix de : 6 fr. par an ; — 3 fr. pour six mois ; — 1 fr. 50 c. par trois mois. — S'abonner et adresser les communications chez M. Blanchard, imprimeur, à Genève, rue de Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 15 centimes : à la librairie étrangère, quai des Bergues ; — chez M. Caille, rue Chevelu, — chez Rosset-Janin, rue de la Croix-d'Or et place du Mont-Blanc, — et chez Mme Préaux, rue de Grenus.

Le Décalogue.

(Suite des Etudes sur l'*Exode*.)

3. Tu ne prendras point le nom de l'Eternel en vain ; car l'Eternel ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris son nom en vain.

4. Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier ; tu travailleras six jours, et tu feras toute ton œuvre, mais le septième jour est le repos de l'Eternel ton Dieu ; tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni ton étranger qui est dans tes portes ; car l'Eternel a fait en six jours les cieux, la terre, la mer et tout ce qui est en eux, et il s'est

reposé le septième jour; c'est pourquoi l'Eternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié. » (Exode XX, 7 à 11.)

Ici s'arrêtent les commandements concernant les devoirs des Juifs à l'égard de Jéhovah. Ne pas adorer les autres dieux, ne pas se faire d'idoles, ne pas prononcer des jurements où se trouve mêlé le nom de l'Eternel, et ne pas travailler le dimanche, tel est l'ensemble de ces devoirs. On voit qu'il n'est question ni de foi en certains dogmes, ni de sentiments moraux, ni d'élévation du cœur vers un idéal céleste. Pourvu que le Dieu des Hébreux n'ait à souffrir d'aucune concurrence, il semble que le reste lui soit assez indifférent. Il n'en est rien, toutefois, car il suffit de lire les chapitres suivants de l'Exode pour se convaincre, au contraire, que jamais Divinité ne s'était occupée avec un soin plus puéril des détails de son culte. Pourquoi n'en est-il pas question dans le Décalogue? Peut-être parce que, comme nous l'avons dit ailleurs, le Décalogue seul serait l'œuvre de Moïse, enchâssée dans un entourage plus récent et d'un caractère infiniment moins élevé.

Nous n'insisterons pas sur ces deux commandements, dont le premier est des plus vagues et dont le second renferme la prétendue consécration divine d'une institution purement humaine. Nous ferons remarquer seulement que, s'il était défendu par l'Eternel de prononcer son nom sans nécessité, il n'était pas moins interdit de prononcer celui des autres divinités. (Exode XXIII, 13.)

Quant au sabbat, nous aurons à revenir sur cet intéressant sujet, en examinant les institutions juives telles qu'elles sont indiquées dans les derniers livres du Pentateuque.

« Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient prolongés dans le pays que l'Eternel ton Dieu te donne. (Exode XX, 12.)

Rien de plus moral sans doute que ce commandement, inscrit dans le cœur de l'homme par la nature elle-même. Tous les peuples de l'antiquité se sont fait un honneur d'insérer dans leurs lois civiles ou religieuses une recommandation du même

geure, et l'on conçoit que le peuple juif, qui avait les qualités comme les défauts des populations nomades, et, par conséquent, faisait grand cas des liens de famille, n'ait pas fait exception à cette règle générale. Il est à remarquer, en effet, que si l'égoïsme national, la cruauté à l'égard des étrangers, l'étroitesse des notions religieuses et cosmogoniques, formaient le caractère distinctif des Hébreux, les relations de la vie intérieure, dans une même tribu, en devenaient nécessairement plus intimes et plus douces. Aussi n'est-ce guère que chez les rois et les prêtres, chez l'aristocratie de ce peuple, qu'on a pu rencontrer de nombreux exemples d'une immoralité poussée parfois jusqu'au plus étrange raffinement.

Il ne faudrait pas croire néanmoins que l'amour et le respect pour les parents fussent l'apanage exclusif des Israélites, et que Moïse ait été le seul à traduire en un article de foi la loi morale la plus incontestée et la plus naturelle. Les auteurs des livres sacrés de l'Inde ont exprimé la même pensée, dans un style qui ne le cède en élévation, en solennité, ni à l'ancien, ni au nouveau Testament :

« Brahma, ô religieux ! est avec les familles dans lesquelles le père et la mère sont parfaitement *honorés*, parfaitement *vénérés*, parfaitement *servis*... Parce qu'un père et une mère sont pour un fils Brahma lui-même.

« Le Précepteur, ô religieux ! est avec les familles dans lesquelles le père et la mère sont parfaitement *honorés*, parfaitement *vénérés*, parfaitement *servis*... Parce que, d'après la loi, un père et une mère sont pour un fils le Précepteur lui-même.

« Le feu du sacrifice, ô religieux ! est avec les familles dans lesquelles le père et la mère sont parfaitement *honorés*, parfaitement *vénérés*, parfaitement *servis*... Parce que, d'après la loi, un père et une mère sont pour un fils le feu du sacrifice lui-même. »

Dans un livre chinois, attribué à Confucius, on lit ces belles paroles :

« Faites revivre en vous les vertus de vos ancêtres ; qui aime ses parents n'oserait haïr personne, qui honore ses parents n'oserait mépriser personne. »

Enfin, un autre livre chinois, antérieur de bien des siècles à l'époque où l'on place Moïse, porte cette recommandation significative :

« Si vos parents sont bons et tendres pour vous, il est juste de leur témoigner de la piété filiale, mais s'ils sont méchants c'est le comble de la piété filiale que de les servir avec obéissance et respect. »

Quelle grandeur de sentiments ! et combien il y a plus de touchante beauté dans cette parole déclarée purement humaine par les Chrétiens, puisqu'elle vient d'un étranger au Christianisme, que dans le commandement soi-disant inspiré de Moïse : Honore ton père et ta mère ! En vérité, s'il fallait absolument croire à une inspiration divine, nous l'attribuerions plus volontiers au législateur chinois qu'au conducteur des Hébreux dans le désert de Sinaï.

Mais puisque nous venons de parler des Chrétiens et du Christianisme, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer l'impression pénible que nous avons ressentie toutes les fois que nous avons lu dans les Evangiles cette apostrophe de Jésus-Christ à sa mère, si peu en harmonie avec le cinquième commandement : *Femme ! qu'y a-t-il entre toi et moi ?* Serait-ce peut-être pour cette parole brutale, qui dut briser le cœur d'une mère, que Jésus eut une vie si courte « dans le pays que son Dieu lui avait donné ? » Les Hébreux durent le croire. Quant à nous, qui ne sommes ni Juifs, ni Chrétiens, nous nous bornons à constater que, seul entre toutes les religions, le Christianisme a le triste privilége d'avoir donné pour sublimes des paroles et des exemples qui eussent été capables de détruire le sentiment de la piété filiale, si ce sentiment avait été moins naturel et moins impérieux. (Voyez Matth. X, 35 ; XII, 48-50, et Luc XIV, 26.)

Mais revenons au Décalogue.

L'amour et le respect pour les pères et les mères étaient, chez les Anciens, les mêmes dans tous les cœurs ; ils devaient s'exprimer aussi d'une manière toute semblable chez les différents peuples ; seule, la sanction religieuse pouvait différer.

L'ardente sympathie pour l'humanité, qui distingue toutes les œuvres des législateurs chinois, leur faisait rapporter au bonheur du genre humain les effets de la piété filiale : admirable religion du cœur, que les promesses d'une égoïste félicité n'avaient pas besoin d'aiguillonner sans cesse !

D'autres peuples, portés aux spéculations mystiques et croyant à l'immortalité de l'âme, donnaient à l'amour filial la sanction d'une autre vie, dont les délices rappellent toujours les goûts et les habitudes de chaque nation.

Le cinquième commandement du Décalogue ne présente ni l'un ni l'autre de ces deux caractères ; il dit simplement : « Afin que tu vives longtemps dans le pays que l'Eternel te donne. » Vivre longuement dans ce monde, voilà ce qui semble être pour Moïse l'idéal du bonheur, la plus magnifique récompense. Quant à l'humanité, chacun sait qu'elle était limitée pour le peuple hébreu par les frontières de la Judée, du désert de Sinaï ou de la terre de Gossen ; il ne faut donc pas s'attendre à ce que le chef de ce peuple parle comme l'aurait fait Confucius. D'autre part, l'immortalité de l'âme ne se trouve mentionnée dans aucun des livres du Pentateuque ; est un dogme qui ne fut connu que beaucoup plus tard, et e les Juifs empruntèrent aux Chaldéens pendant la captide Babylone.

rce fut donc à Moïse, qui ne connaissait ni la notion de anité, ni le dogme de l'immortalité de l'âme, de s'en omme sanction pénale de sa doctrine, à la menace de la ienace d'autant plus terrible que, suivant l'opinion de patriotes, la mort était la destruction totale, éternelle ompensation.

dès lors, bien logique d'admirer et d'adorer comme ine, à la fois la notion d'un paradis avec des ré-

compenses célestes, renfermée dans le Nouveau-Testament, et l'idée toute matérielle et diamétralement contraire que révèle le cinquième commandement du Décalogue? Si Dieu lui-même avait parlé, il est à supposer qu'il se serait mis d'accord avec ses propres paroles, et qu'il n'aurait pas dit aux les chrétiens : La vie est une vallée de larmes; heureux ceux qui en sortent! et avec Moïse : Vous y resterez longtemps si vous obéissez à l'Eternel!

(*La suite au prochain numéro.*)

La morale rationnelle.

(2e article.)

Qu'est-ce que la morale?

On définit ordinairement la morale, la science du bien ou la science du devoir. Mais cette définition a grandement besoin elle-même d'être expliquée et complétée. Le mot MORALE résume un ensemble d'idées qui, bien que familières à tout le monde, sont d'une analyse assez difficile et surtout ne peuvent guère être résumées dans une formule. Pour bien comprendre ce qu'est la morale, ayons donc recours à l'observation des faits.

Il n'en est point de plus saillant ni de plus indubitable que la différence qui existe, aux yeux de tout le monde, entre un honnête homme et un fripon ou, plus explicitement, entre un acte bon et un acte mauvais. Pas n'est besoin même, pour que nous saisissions cette différence, que les conséquences de l'honnêteté et de la perversité nous atteignent directement ou se produisent d'une façon matérielle. Nous jugeons l'acte dans sa nature intime, indépendamment de ses conséquences, voire même en dépit de ses conséquences. Il peut arriver que nous nous trompions en jugeant tel acte bon et tel autre acte mauvais, mais cela prouve seulement que la connaissance réelle de ce qui est bien et de ce qui est mal se distingue du sentiment qui nous

porté à juger, sans amoindrir ni la certitude d'existence ni l'énergie de ce sentiment.

Il faut donc constater d'abord la présence, dans l'homme, d'une faculté qui lui fait apprécier les actes, non d'après leurs effets, mais d'après leur rapport avec un certain idéal, plus ou moins déterminé, d'ailleurs, de bien ou de mal. C'est ce qu'on nomme le *sens moral*.

La puissance et l'universalité du sens moral ne sont pas moins manifestes que sa réalité. Nos propres actions et celles d'autrui, les événements passés comme ceux du jour présent, subissent également son contrôle. Bien plus, ce contrôle n'atteint pas uniquement les faits extérieurs: il scrute les pensées, les intentions, les désirs, et c'est même d'après sa tendance intentionnelle que l'acte, quand acte il y a, est apprécié par le sens moral.

Il en résulte que la compétence de cette sorte de tribunal saisit avant tout la conduite du juge lui-même. Nous pouvons, en effet, aisément prendre le change quant aux mobiles intérieurs de la conduite d'autrui; mais il est beaucoup plus difficile que nous nous donnions le change à nous-mêmes sur ce point. La passion peut nous aveugler, sans doute; cependant, à moins d'une perversité poussée jusqu'à l'abrutissement, le vrai caractère de nos intentions ne saurait échapper longtemps à la sagacité de notre sentiment moral, qui, appliqué de la sorte au jugement des actes personnels, porte le nom de *conscience*.

Ainsi, tout homme renferme en lui-même, dans le sens moral ou la conscience, un juge de sa propre conduite. On peut dire qu'aucun être humain n'est dénué de cet organe, de cet œil intérieur. L'ignorant comme le savant, le pauvre comme le riche, le puissant comme le faible, en est aussi indubitablement pourvu que des yeux du corps. Il n'est pas jusqu'au méchant qui, au sein même de ses égarements, ne sente la présence de ce témoin-juge, et ne subisse ses arrêts. Et l'on ne saurait plus énergiquement exprimer qu'un homme a perdu

ce qui constitue par excellence la valeur de l'être humain, qu'en disant qu'il a perdu le sens moral.

Maintenant quelle est la nature des jugements rendus par la conscience? Cette nature diffère-t-elle d'individu à individu? Change-t-elle, en principe, suivant les temps et les lieux? — Non, elle est homogène chez tous, identique et constante. Le sens moral partout et toujours conclut en faveur du bien et contre le mal. Alors même que les jugements de la conscience sont contradictoires ou erronés, ils ont toujours pour mobile et pour but l'amour et le triomphe du bien. Leur contradiction ou leur erreur vient de ce que l'esprit se trompe ou est trompé, quant à l'intelligence de ce qui est vraiment le bien, et cela prouve, comme nous l'avons déjà fait observer, que la connaissance du bien et du mal est distincte du sens moral, mais sans empêcher que l'amour du bien et la haine du mal ne soient l'essence de ce sentiment.

Faisons un pas de plus dans notre analyse. Le sens moral ne se borne pas à tendre au bien et à repousser le mal; il commande, il exige que nous agissions en conformité de cette tendance et de cette répulsion. Au jugement porté sur les actes ou les intentions par la conscience, à sa préférence de sentiment pour le bien se joint le commandement, l'obligation qu'elle fait à l'homme de pratiquer le bien et de fuir le mal. La conscience devient ainsi un mobile, un principe directeur; elle nous soumet à la loi du *devoir*, ce qui signifie que nous nous sentons astreints, de par notre conscience, à la recherche et à la pratique du bien comme étant l'objet légitime, nécessaire, normal, la *dette*, pour ainsi dire, de chaque homme envers lui-même et envers sa destinée dans l'ordre universel.

Enfin, la conscience fait encore plus que d'aimer le bien et que de nous ordonner sa pratique, plus que de juger tous nos actes et jusqu'à leurs plus secrets motifs: en corrélation de la loi qu'elle leur impose, elle récompense l'observation de cette loi et en punit l'infraction. L'homme qui a accompli son devoir ressent un calme et une joie intimes si délicieux, qu'on peut bien les regarder comme le plus grand bonheur qui soit

accessible à notre nature. Celui, au contraire, qui a forfait à la loi du devoir éprouve une souffrance si profonde et si incurable que rien ne saurait ni la faire oublier, ni la guérir, pas même l'opulence, pas même le pouvoir suprême, ou l'estime abusée des autres hommes. Cette souffrance porte le nom de *remords*. Quel est l'être humain qui ne la connaît pas ? Les Grecs, si ingénieux pour donner une forme à tous les sentiments, ne jugeaient pas que ce fût trop, pour exprimer les tortures du remords, de le représenter par un groupe de divinités vengeresses, les *Euménides*, armées de poignards, et dont les cheveux étaient des serpents, s'acharnant sans trève ni pitié à la poursuite du coupable!

Tel est l'ensemble des éléments générateurs de la morale dits *phénomènes* ou *faits de conscience*, saisis dans leur manifestation intime et en quelque sorte substantielle. Ils peuvent se ramener aux termes suivants :

Sens moral, comprenant l'amour inné du bien et l'appréciation des actes internes et externes par rapport à cet amour;

Conscience, ou obligation inculquée à l'homme d'agir conformément aux impulsions du sens moral;

Devoir, ou expression résumée et abstraite des lois prescrites par la conscience.

Contentement, estime de soi, remords, ou sanction fournie par la conscience elle-même, soit à l'observation soit à la transgression du devoir.

Qui pourrait mettre en doute l'existence ou récuser le témoignage de ces faits? Qui oserait dire, sans se parjurer et sans s'avilir à ses propres yeux, qu'il ignore ce que c'est que le sens moral ou la conscience, et qu'il n'en a jamais entendu la voix? Et dans le cas où semblable mensonge sortirait des lèvres d'un homme, en possession de ses facultés mentales, l'unanime protestation de tous les autres hommes ne détruirait-elle pas la valeur de ce mensonge, déjà [illegible] d'avance par le sens intime de celui qui l'aurait proféré? [illegible]ence universelle sert en effet d'appui ou de con-[illegible]nscience individuelle : la sympathie, l'estime, l'ad-

1 Avril 1863. 2e Année. N° 40.

LE

ATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

...me, que cherches-tu! — La vérité! — Consulte ta raison!

...Rationaliste paraît régulièrement toutes les semaines, ... de: 6 fr. par an; — 3 fr. pour six mois; — 1 fr. 50 c. ...rois mois. — S'abonner et adresser les communications ... Blanchard, imprimeur, à Genève, rue de Rive.

...numéro séparé se vend au prix de 15 centimes: à la ...rie étrangère, quai des Bergues; — chez M. Caille, ...Chevelu; — chez Rosset-Janin, rue de la Croix-d'Or et ... Mont-Blanc, — et chez Mme Préaux, rue de Grenus.

Le Décalogue.

(Suite des Etudes sur l'*Exode.*)

...Tu ne tueras point. » (Exode XX, 13.)

... les peuples ont eu et ont encore pour base de la vie ...le ce grand principe de la condamnation du meurtre. ...ment n'en serait-il pas ainsi, et comment une société ...conque pourrait-elle exister, si elle permettait ostensible...t à ses membres de se tuer entre eux, au fort d'abattre ...aible impunément? Sans doute les temps antiques, le ...en-âge et même l'époque moderne chez certains peuples ...vilisés présentent de nombreux exemples d'une coupa...ance du meurtre commis par les puissants. Comme le ...taine:

miration générale glorifient les actes vertueux, de même que l'animadversion, le mépris, l'indignation publics flétrissent les actions perverses.

Cependant, il faut bien se garder de croire que la conscience personnelle ne soit qu'un écho de la conscience générale. Si cela était, il n'y aurait pas d'autre moralité que celle de l'opinion régnante, autant vaudrait dire, bien souvent, que celle des préjugés du jour; et puis, la conscience personnelle arriverait vite à reconnaître que l'impulsion au bien lui vient du dehors. Comment enfin expliquerait-on qu'un organe se manifestât dans tous les hommes, s'il n'existait pas dans chacun?... Mais c'est précisément, au contraire, parce que la conscience n'est absente en principe chez aucun individu, que toutes les consciences vibrent à l'unisson et que la moralité générale sert de confirmation à la moralité personnelle.

Faut-il une dernière preuve de l'autonomie de la conscience? La voici. Bien loin que ce soit l'opinion publique qui fournisse à la conscience personnelle son mobile premier et sa direction, l'énergique grandeur de celle-ci n'apparaît jamais mieux que lorsqu'elle se met en lutte contre le sentiment général. Est-il de plus beau spectacle dans l'histoire que celui des sages qui ont osé protester et lutter contre les doctrines morales accréditées de leur temps, qui n'ont pas craint d'affronter le mépris et la haine publics pour demeurer fidèles à la loi du devoir, telle que leur propre conscience la formulait?

Tous les progrès moraux de l'humanité sont sortis de cette héroïque résistance de la conscience individuelle contre la conscience générale.

Une dernière observation à ajouter comme complément aux précédentes, c'est que, pour analyser les phénomènes de conscience, nous n'avons dû faire aucune espèce d'appel ni d'emprunt au principe théologique. Il n'y a rien absolument de surnaturel ni de révélé dans ces phénomènes. Ils constituent notre être moral, au même titre que les viscères et les membres constituent notre être physique. Il n'est même pas nécessaire que l'on parte de l'hypothèse d'un dualisme de substance,

esprit et matière, pour constater et déterminer l'existence, la nature propre et le rôle du sentiment moral, de la conscience, du devoir, etc. Ce sont, nous le répétons, des phénomènes, des faits, parfaitement observables en eux-mêmes et auxquels la distinction des substances n'ajoute rien sous le rapport de la certitude, ni sous celui de la destination qui leur est visiblement affectée.

Mais le fonctionnement logique de tout cet appareil implique deux conditions fondamentales : la première, que nous soyons libres d'agir conformément aux injonctions de la conscience, la seconde, que nous sachions en quoi consiste le bien et le mal.

L'examen de ces deux conditions fera l'objet des articles subséquents.

Qu'est-ce que le Rationalisme ?

Nous insérons, avec une véritable satisfaction, dans notre recueil, le discours suivant, qui a été prononcé à l'inauguration d'une section de la Société des Rationalistes dans un canton voisin. La notion que l'on y donne du rationalisme est parfaitement juste : aussi nous recommandons vivement à nos lecteurs de la bien saisir et de s'en pénétrer.

Messieurs.

Affirmer que l'âme humaine renferme en elle-même toutes les facultés qui doivent concourir à son parfait développement ; qu'elle peut répondre à toutes les aspirations de l'individu et de la société ; que l'âme peut, par elle seule, et sans aucune intervention extérieure, connaître tout ce lui est nécessaire pour jouer le rôle qui lui est assigné dans l'ordre universel ; tel est le principe fondamental du rationalisme, ou plutôt le rationalisme tout entier. Aussi le rationalisme repousse-t-il le surnaturel sous quelque forme qu'il apparaisse, en soumettant tous les problèmes dont se compose la destinée

de l'homme à l'examen de la raison, lumière resplendissante qui éclaire l'âme et la dirige dans sa voie.

Le rationalisme a déjà fait bien des conquètes; son autorité n'est plus contestée dans les sciences, ni en politique. Ne sont-ce pas les mille voix du rationalisme que nous entendons s'élever frémissantes aux quatre vents des cieux et dont l'immense clameur fait tressaillir le vieux Monde, qui s'agite en sa longue agonie, espérant vainement éloigner l'heure fatale de la mort qui bientôt sonnera pour lui?

Le rationalisme n'est pas un système, c'est l'esprit de l'humanité manifesté sous toutes ses formes diverses; le rationalisme est la pierre sur laquelle s'élève la société nouvelle. A lui l'avenir! A lui le monde! C'est lui qui donnera une patrie aux nations opprimées; c'est lui qui, au nom de la raison, proclamera le droit à l'existence, l'égalité sociale, le respect de la dignité de l'homme; c'est lui qui réalisera cette grande pensée de la fraternité des peuples, en anéantissant les préjugés qui divisent encore les enfants de la famille terrestre; préjugés qui, trop souvent, hélas! changent des frères en ennemis, en déserts les plaines les plus fertiles, en océan de sang les contrées les plus heureuses; préjugés que les prétendues révélations divines servent à maintenir et à propager. Le Christianisme, la plus haute expression des religions révélées, n'a jamais donné au monde ni la liberté, ni la fraternité, ni la paix, ni le bonheur.

Si, dans le domaine de la science et dans celui de la politique, l'autorité de la raison n'est pas contestée, il n'en est pas de même dans celui de la religion. Après avoir succombé dans la lutte contre la science, les ennemis de la raison, ont essayé de défendre les institutions politiques du droit divin, les pouvoirs établis de Dieu. Débordés de toutes parts, ils ont dû céder encore sur ce point. Aujourd'hui, dans tous les pays parvenus à quelque degré de civilisation, c'est-à-dire dans l'Europe entière, à l'exception des Etats du Pape, les constitutions politiques n'ont d'autre base *avouée* que la Raison. Est-ce à dire qu'elle règne en souveraine? Hélas non! Par-

tout elle lutte encore contre ses ennemis, partout elle a encore des préjugés à combattre et à vaincre.

Poussée dans leurs derniers retranchements, les sectaires de la révélation se défendent avec l'énergie du désespoir ; ils voient leur dernier asile assiégé ; déjà bien des brèches sont faites aux remparts ; un assaut général les menace. Y résisteront-ils ? C'est peu probable.

C'est ici que nous voyons apparaître ce singulier phénomène d'hommes profondément rationalistes, tant qu'il s'agit de science ou de politique, nier l'autorité de la raison en matière religieuse et courber la tête sous la révélation, ce joug honteux et avilisant pour l'homme, insultant pour la divinité.

D'autres, tout en rejetant les doctrines révélées, voudraient faire sortir le rationalisme des livres où sont renfermées les soi-disant révélations, ou tout au moins de l'Evangile, espérant ainsi moins froisser les opinions reçues et éviter le choc violent d'un changement radical.

Le résultat peut-il répondre à l'intention ? c'est ce que nous n'examinerons pas dans ce moment.

D'autres, enfin, ne considérant le rationalisme que sous une seule de ses faces, lui reprochent sa désolante aridité ; ils voudraient sauver du Christianisme quelques-unes de ses manifestations extérieures, une partie de son culte ; ils demandent satisfaction pour le sentiment et l'imagination, aussi bien [illegible]e pour la raison. A ceux-là, je répondrai : Vous prenez [illegible]sition abstraite et scientifique de quelque idée de phi[illegible]e rationaliste pour le rationalisme lui-même. De grâce, [illegible]enez l'étude d'un dogme chrétien dans une disserta[illegible]ogique, et vous me direz de quel côté il y a le plus [illegible]e plus de sécheresse, le plus de vide.

[illegible] que le rationalisme pousse à l'asservissement du [illegible]t de l'imagination, ce n'est que par lui que ces deux [illegible]vent prendre tout leur essor, car, pour le rationa[illegible]arrière ne s'oppose à ses investigations ; nulle [illegible]rie du haut des cieux : Arrête imprudent, tu mar-

ches à l'impiété. Au contraire, obéissant à ce besoin de connaître qui est l'activité de l'âme, le rationaliste a l'infini pour domaine; aspirant à connaître toujours mieux, aspirant à devenir toujours meilleur, aspirant à tout ce qui est grand et noble, à tout ce qui peut élever le type de l'humanité, il applique sa raison à chercher le vrai, le sentiment le guide au bien et par l'imagination il conçoit l'idéal du beau. Croit-on qu'il n'y ait pas-là des éléments bien plus parfaits pour une manifestation extérieure, pour un culte, que dans le christianisme de quelque façon qu'on le considère.

Comment se fait-il que les Rationalistes soient tant divisés? Pourquoi n'y a-t-il pas plus d'unité d'idée parmi eux? nous demande-t-on souvent. Certes, un chrétien a mauvaise grâce à faire cette objection; mais au philosophe qui pose cette question, la réponse est facile: c'est que l'unité d'idées anéantirait tout développement, tout progrès de l'humanité.

Cette unité n'a jamais existé, pas même parmi les plus fervents adeptes des religions révélées, à tel point que Pierre et Paul, ces princes des apôtres, discutaient, pour ne pas dire disputaient entre eux, aussi bien que les disciples de Mahomet et de Moïse.

Il est certain, du reste, qu'il n'y a jamais eu sur la terre deux hommes ayant sur toutes choses la même opinion. Enfin, le principe même du rationalisme s'oppose à l'unité, puisqu'il proclame la liberté de penser la plus illimitée, puisqu'il s'efforce d'augmenter toujours le nombre des idées.

Son essence est le mouvement, la diversité, c'est-à-dire la vie. Mais aucun des divers systèmes rationalistes ne prétend à l'infaillibilité. Qu'ils soient déistes ou athées, spiritualistes, matérialistes ou panthéistes, les libres penseurs ne proclament pas moins les droits absolus de la raison individuelle: tous sont d'accord pour travailler au perfectionnement moral de l'homme et de la société; tous, ils proclament plus fortement qu'aucune secte révélée les saints devoirs de la famille, de l'amitié, de la patrie, de l'humanité. Tous ils considèrent l'accomplissement du devoir comme l'unique source du bon-

heur ; tous ils marchent à la conquête de tous les progrès ; tous ils reconnaissent deux principes pour base fondamentale de leur doctrine. L'un est négatif, savoir : *Toute prétendue révélation émanée de la Divinité est une imposture.*

L'autre est affirmatif, savoir : *Dans toutes les questions que soulève l'esprit de l'homme, la raison seule est un guide sûr, seule elle est la source de la vérité ; tout autre guide ne conduit qu'à l'erreur.*

Et en effet, la raison ne souscrit-elle pas à toutes nos aspirations naturelles ? N'approuve-t-elle pas, ne nous prescrit-elle pas l'amour de la famille, la fidélité dans l'amitié, le dévouement à la patrie et à l'humanité ? Ne condamne-t-elle pas l'abandon aux passions, ne nous retient-elle pas sur la pente du mal ? Ne corrige-t-elle pas les écarts de l'imagination et du sentimentalisme exagéré ? Ses ennemis les plus acharnés ne sont-ils pas eux-mêmes souvent contraints de recourir à son autorité ?

Le Rationalisme est donc la religion du devoir dégagé de tout esprit dogmatique, puisqu'il ne le fait ressortir que de l'âme humaine en développant en elle tout ce qu'elle contient de nobles instincts, de sublimes aspirations. Quelle religion peut prétendre à une base à la fois plus large, plus élevée, plus sanctifiante et plus naturelle ? Quelle religion peut prétendre à mieux satisfaire tous les besoins de la nature humaine ? Aucune. Le Rationalisme fait concourir à notre amélioration, à notre bien-être, à notre bonheur, l'intelligence, le cœur, et jusqu'à nos instincts et à nos passions qui, sans lui, ne seraient pour nous la source que de tristes déceptions, de notre misère morale et de notre dégradation.

Chercher la vérité, voilà notre théologie, faire le bien, voilà notre morale.

Chronique.

Un de ces scandales auxquels donne lieu trop souvent l'immixtion des prêtres dans la cérémonie civile de l'ensevelisse-

ment a eu lieu le 4 de ce mois à J..., près de Ville-la-Grand, en Savoie. Un jeune ouvrier était mort sous un éboulement aux travaux du chemin de fer de Thonon à Collonges. Ses amis avaient fait une collecte pour acheter un bouquet destiné à être placé dans la chapelle des garçons de la localité, et, sur le refus du curé de prêter le drap mortuaire de la commune, un des ouvriers en avait fourni un, de même que des nappes pour porter le cercueil. Pendant la cérémonie, M. le Curé s'empara violemment du drap et du bouquet, qu'il fit emporter chez lui à titre d'honoraires, sans daigner entendre les réclamations de ceux qui se trouvaient ainsi dépouillés. Il voulut s'emparer aussi des nappes, mais l'ouvrier qui les avait fournies s'y opposa énergiquement. Après l'inhumation, force fut encore de lui payer tous les frais, y compris la location de ses propres habits, ainsi que de son livre, de la croix, etc, etc. L'employé qui venait de lui payer ses frais était à peine sorti, qu'il s'entendit rappeler par M. le Curé, qui n'eut pas de honte de lui réclamer les nappes, dont il n'avait pas pu se saisir comme du drap. Il lui fut répondu qu'il pouvait les réclamer par devant le tribunal, et que, d'ailleurs, la mendicité était interdite dans l'empire français.

On affirme que ces exemples de rapacité ne sont pas rares chez certains ecclésiastiques de campagne.

Errata des Nos 25 et 26.

Page 447, ligne 19 (15 en remontant). *au lieu de* prouvé, *lisez* poussé.

Page 450, ligne 15, *au lieu de* seulement, *lisez* sensément.

Même page, ligne 16, *après* quarante-six, *lisez* ans.

Page 463, ligne 3, *au lieu de* légitime, *lisez* litigieux.

Page 466, ligne 32 (5e en remontant), *au lieu de* experts, *lisez* esprits.

Imp. Blanchard, Rive

11 Avril 1863. 2e Année. N° 40.

LE

RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu ! — La vérité ! — Consulte ta raison !

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de : 6 fr. par an ; — 3 fr. pour six mois ; — 1 fr. 50 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications chez M. Blanchard, imprimeur, à Genève, rue de Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 15 centimes : à la Librairie étrangère, quai des Bergues ; — chez M. Caille, place Chevelu ; — chez Rosset-Janin, rue de la Croix-d'Or et place du Mont-Blanc, — et chez Mme Préaux, rue de Grenus.

Le Décalogue.

(Suite des Etudes sur l'*Exode*.)

« Tu ne tueras point. » (Exode XX, 13.)

Tous les peuples ont eu et ont encore pour base de la vie sociale ce grand principe de la condamnation du meurtre. Comment n'en serait-il pas ainsi, et comment une société quelconque pourrait-elle exister, si elle permettait ostensiblement à ses membres de se tuer entre eux, au fort d'abattre le faible impunément ? Sans doute les temps antiques, le moyen-âge et même l'époque moderne chez certains peuples peu civilisés présentent de nombreux exemples d'une coupable tolérance du meurtre commis par les puissants. Comme le dit Lafontaine :

On n'osa trop approfondir
Du tigre, ni de l'ours, ni des autres puissances
Les moins pardonnables offenses.

Mais du moins cette tolérance n'était pas le fait de la [illegible] elle résultait de la faiblesse ou de la cupidité des hom[illegible] chargés de faire respecter cette même loi, identique dans [illegible] les pays, dans tous les temps et chez toutes les races d'ê[illegible] humains.

Doit-on chercher plus que cela dans le sixième commandement du Décalogue ? Présente-t-il un degré du respect de la vie humaine supérieur à celui auquel on était parvenu à sa époque ou égal à ce qu'il y a aujourd'hui de plus avancé ? Cela devrait être, si la religion juive et par conséquent la religion chrétienne étaient divines, et si la Bible était l'œuvre d'un être tout sage, tout puissant et tout bon.

Examinons donc ce qu'il en est à cet égard.

L'inviolabilité absolue de la vie humaine occupe le haut de l'échelle ; l'impunité qui serait assurée légalement aux auteurs de meurtres individuels occupe le bas. Entre ces deux extrêmes, il y a bien des échelons ; nous citerons principalement, en allant de haut en bas, 1° la peine de mort infligée juridiquement aux assassins, puis aux simples meurtriers en vertu de la loi du talion, puis aux voleurs hors ligne, puis aux simples voleurs, puis aux auteurs de délits communs ; 2° la guerre d'indépendance, celle qui se poursuit pour des susceptibilités blessées, la guerre de conquête et d'oppression ; 3° dans la guerre, l'homicide nécessaire à la réussite de l'entreprise, et de l'homicide [illegible]

[illegible]

Pour l'inceste et les péchés contre nature, la mort. (Lévitique XVIII.) Pour la cohabitation avec une esclave affranchie, la mort. (Lévitique XIX.) Pour celui qui suivra ceux qui ont l'esprit de Pyton, la mort. (Lévitique XX.) Pour celui qui aura maudit son père ou sa mère, la mort. (Id.) Pour l'adultère, la mort. (Id.) Pour celui qui aura pris une femme et la mère de cette femme, la mort par le feu en compagnie de ses complices ou victimes. (Id.) Pour la fille d'un sacrificateur qui ne garde pas sa chasteté, la mort par le feu. (Lévitique XXI.) Pour l'aveugle, le boiteux ou le camus de la postérité d'Aaron, qui se sera approché des choses saintes, la mort. (Id.) Pour le blasphème du nom de l'Eternel, fût-ce même par un étranger, la mort. (Lévitique XXIV.) Pour le faux prophète, la mort. Pour le sorcier, la mort. Pour celui qui est en scandale à son prochain, la mort.

La mort, toujours la mort. Et, chose odieuse, dans la plupart des cas c'était le peuple lui-même qui, par la lapidation, était appelé à remplir l'office de bourreau, comme si les massacres ordonnés dans les guerres n'avaient pas suffi pour développer chez les classes inférieures l'instinct de la cruauté! Quoi d'étonnant, qu'après une pareille éducation les malheureux aient tué le bon Dieu lui-même!

Quant à la guerre, on sait comment les ministres de Jéhovah la faisait pratiquer en son nom : les combats étaient des massacres, et quand le Dieu des massacres avait donné la victoire à son peuple chéri, la boucherie continuait jusqu'à ce qu'il ne restât plus un seul ennemi. Les villes prises d'assaut étaient livrées au pillage; leurs habitants étaient passés au fil de l'épée, et, pendant des semaines, le Jourdain roulait des flots de sang. On se rappelle l'affreux récit du massacre des Sichemites par les fils de Jacob. Le fils du roi, amoureux de Dina, l'avait fait demander en mariage au berger Jacob, en s'engageant, pour lui et son peuple, à embrasser la religion israélite, si celle qu'il aimait lui était accordée. Le contrat s'était conclu, et le jour même Sichem, fidèle à sa promesse, faisait circoncire tous ses sujets. Pendant la nuit, les fils de Jacob

pénètrent dans la ville et massacrent hommes, femmes et en-fants, pour la plus grande gloire du Dieu de leurs pères.

La campagne contre les Cananéens n'était pas plus juste que celle-là. C'était une guerre de conquête et d'extermination pour laquelle on avait cru donner un prétexte en invoquant le prétendu séjour du corps d'Abraham sur cette terre, où il avait vécu comme étranger. Quel était le peuple, d'ailleurs, qui n'au-rait pas trouvé des prêtres assez habiles pour obtenir de la divinité spéciale des titres authentiques à la possession du territoire convoité? Quand la Russie, l'Autriche et la Pr se sont partagé la Pologne, n'ont-elles pas invoqué le droit vin et fait chanter le *Te Deum* dans les églises?

Le fait est que les Cananéens étaient les légitimes posses-seurs de la contrée où coule le Jourdain et que les Hébreux en s'emparant de ce pays, ont joué le rôle des Vandales, des Huns, des Goths et des Francs, avec la différence que ces der-niers ont laissé vivre les gens dont ils pillaient l'héritage, tan-dis que, mieux avisés sans doute par leurs communications avec l'Eternel, les Hébreux les ont massacrés jusqu'au der-nier.

Un seul exemple suffira pour montrer jusqu'à quel point les prêtres les plus inspirés, tels que Samuel, par exemple, pous-saient la froide barbarie, l'amour du sang et l'habitude du meurtre inutile à la suite des guerres : « On lui présenta Agag, qui était fort gras et tout tremblant; et Agag dit: Faut-il qu'une mort amère me sépare ainsi de tout?» (Bible, trad. de Sacy, I Rois XV.) On sait le reste : Samuel prit Agag et le coupa en morceaux, en déclarant à Saül que Dieu l'avait re-jeté parce qu'il avait épargné un homme d'entre les Amalé-cites.

(*La suite au prochain numéro.*)

La morale rationnelle.

(3e article.)

La liberté morale.

Pour que les phénomènes de conscience, analysée dans no-tre précédent article, et qui sont le fondement de la morale

tionnelle, n'aboutissent pas à des résultats illusoires, il faut, premièrement, avons-nous dit, que l'homme soit libre d'agir n conformité des injonctions de sa conscience.

L'homme possède-t-il cette liberté? — Ce qu'il y a de sûr, u moins, c'est que l'homme se sent et se juge tel; c'est qu'il t dans une conviction inébranlable d'être libre moralement. t cette conviction se révèle par le caractère impératif luiême des impulsions de la conscience. Si nous ne nous oyions pas libres moralement, notre conscience ne nous donnerait rien. Lorsqu'un individu est enchaîné, sa voté ne lui commande pas de marcher et ne lui imputera point blâme de ne pouvoir le faire. Le rôle rempli en nous par conscience est donc, à nos propres yeux, un témoignage récusable de notre liberté morale.

Mais d'où nous vient cette conviction que nous sommes res, et quelle en est la valeur? — Elle vient de ce que la erté morale n'est pas autre chose qu'un des attributs estiels de la raison qui, étant le fond de l'être humain, se , par cela même, invinciblement préposée au gouverne- de tous les autres éléments intégrants de cet être: imaion, sentiments, caractère, passions, appétits, organes. s sommes donc libres, dans la mesure où nous sommes *sonnables*, c'est-à-dire suivant le degré d'ascendant départi, r notre constitution générale, à la raison, sur l'ensemble nos mobiles.

Mais avant de passer outre, précisons bien ce que nous endons par la raison. C'est, d'une part, l'intelligence, considérée dans sa puissance logique et, comme telle, se rendant ompte de la fin et des moyens, calculant la portée des choses, ournissant à la volonté les directions dont elle a besoin; 'est, d'autre part, une faculté supérieure ayant son essence t ses attributs propres, essence et attributs correspondant trois objets sommaires: le vrai, le beau, le bien. Ces trois bjets forment comme la sphère d'évolution spéciale de la aison et, pour l'homme tout entier, le point de mire, la fin, 'idéal de sa destinée intellectuelle et morale.

Aussi le gouvernement, par la raison, de tous les éléments qui composent l'être humain, ne consiste-t-il pas seulement dans la direction logique de chacun de ces éléments suivant son but et son avantage particuliers, ni même dans le raccordement général de toutes les tendances particulières pour l'utilité commune; la raison entend, de plus, faire prédominer son objet à elle sur celui des autres mobiles. Elle affirme que sa destinée est la destinée suprême de tout l'homme, que le triomphe du vrai, du bien et du beau doit être mis au-dessus de la satisfaction de tous les autres mobiles. C'est ce qu'exprime le caractère impératif de la conscience, nous ordonnant de rechercher et de faire, avant tout, ce qui paraît à la raison devoir être fait, autrement dit le bien. « Fais ce que dois, advienne que pourra. »

La conscience n'est donc pas autre chose, ici, que l'organe de la raison, et la liberté morale pas autre chose que la certitude qu'a la raison de son empire sur tout l'être humain, ou, en d'autres termes, la conviction que ressent la raison qu'elle ne doit se subordonner à aucun autre mobile; que, loin d'avoir à subir aucune dépendance, il lui appartient de diriger et de commander.

La liberté morale s'affirme dans les mêmes termes vis-à-vis des forces extérieures à l'homme. On peut violenter la personne physique de mille manières, mais on ne peut violenter l'être moral qu'en s'emparant de sa raison. C'est pour cela que le despotisme exercé sur la raison par des croyances irrationnelles est le plus funeste de tous les écueils pour la liberté morale.

Cette notion de la liberté morale implique tout naturellement celle de notre responsabilité envers la conscience, et en indique le vrai caractère. Il ne viendra à l'esprit de personne qu'un individu qui a perdu la raison, soit par la maladie, soit par l'âge, soit par toute autre cause, ou que l'enfant qui n'a pas encore de raison encoure la responsabilité de ses actes devant le tribunal de la conscience. Il en ressort aussi que le

gré de développement de la raison sert de limite à celui de responsabilité morale. Le sauvage, le barbare et, plus simement, l'ignorant, subissent, beaucoup plus que l'homme airé et policé, l'entraînement des mobiles inférieurs de noe nature et sont, par conséquent, moins libres.

Il faut raisonner de même touchant l'empire que peuvent ndre fatalement sur nous les besoins physiques et les conions extérieures où nous nous trouvons placés. La faim, le »ld, la douleur, l'instinct surexcité de la conservation peut ffer momentanément la voix de la raison et infirmer les res de la conscience. Cependant aucune de ces circonstanne prévaut d'une façon absolue contre la liberté fondatale dont jouit tout être humain en vertu de sa raison, et t pourquoi l'autorité de la conscience est aussi indestrucle que l'existence de la raison et asseoit notre vie morale r des bases plus fortes que toutes les causes accidentelles extérieures qui lui font obstacle.

II.

élève cependant contre la liberté morale des objections breuses, dont l'une des plus graves est, sans nul doute, lle qui se tire de la tendance naturelle des goûts, des penants, des attractions animiques et sensuelles, ou, plus géralement, de la destination expresse de chacun des mobis dont l'homme est doué. « Ainsi, dit-on, notre nature res'ssaatant le besoin de jouir soit d'une façon soit d'une autre, la liberté morale, conçue comme un principe de résistance à ce besoin, est un non-sens et une déraison. »

L'objection serait fondée, s'il s'agissait de refuser toute satisfaction au besoin de jouir, comme le font les théories de morale ascétique qui se résolvent dans l'abstinence et dans le suicide. Mais si la liberté morale se borne à réclamer un juste et salutaire équilibre entre les satisfactions diverses imposées simultanément par les divers mobiles, l'objection n'a plus de

force. Et cet équilibre, d'où pourra-t-il naître, si ce n' gouvernement de la raison?

Il faut absolument comprendre les deux choses que 1° l'homme est un être multiple, complexe, dans lequel tent un grand nombre de tendances, de besoins, de dé facultés, de sentiments, de passions, etc., qui, toutes e demandent à vivre, à agir, à jouir; 2° chaque force, passion, chaque faculté, est insatiable de sa nature et n rait à rien de moins que d'absorber, à son seul profit l'énergie, toute la vitalité de l'être. Heureusement, il y faculté supérieure et souveraine, la raison, qui se se pour mettre l'ordre dans le ménage, pour répartir à mobile sa part des ressources communes et son lot de faction convenable.

Ne fût-ce que dans l'intérêt, soit du mobile, chez leq bus produirait satiété, blasement, impuissance, soit de vidu entier, qui subirait cruellement le contre-coup de détérioration partielle, il faut qu'une borne, qu'une soit mise à l'expansion de chaque mobile, il faut qu'un cipe de justice distributive, une discipline, une loi d'hy en quelque sorte, tempère les tendances particulières fasse concourir harmoniquement à l'épanouissement du tout.

Mais il ne s'agit pas seulement d'équilibrer les mobi férieurs, il faut subordonner leur essor à celui du mob prême, la raison. Il faut que l'objet de ce grand mobile sa satisfaction, par-dessus tous les autres et, au besoi gré eux. Nous sentons qu'en cela gît notre dignité d'ho Celui, par exemple, qui cède au penchant soit de l'a soit de l'ivrognerie, soit du jeu, au détriment de son de s'éclairer ou d'accomplir sa tâche sociale, nous para prisable. Celui qui perd, dans les plaisirs des sens, sa v intellectuelle ou sa puissance de dévouement à la chose que, à la science, à l'art, aux devoirs de la famille, nou ble se dégrader. Dira-t-on qu'il a été irrésistiblement en par la passion, par une organisation sensuelle?— nous

..s le plaindre, mais nous ne l'estimerons point. Nous le ..sidèrerons comme atteint de maladie morale. Et loin que le ..tacle de tous les déportements de ce genre nous fasse ..ter des droits de la conscience et de l'existence de la li..té morale, nous ne ferons qu'affirmer plus énergiquement ..e et l'autre, par la constatation même des tristes effets qu'en..ne leur déchéance.

.. enfin un homme apporte en naissant une attraction in..ptable pour tel ou tel genre de désordre, le goût du meur..n du vol, par exemple, ou si la somme de raison qui lui ..dévolue par la nature, demeure visiblement trop faible ..maîtriser les brutales exigences de son tempérament, ..considèrerons un pareil homme comme une sorte de mons..; il sera pour nous, dans l'ordre rationnel, l'équivalent .. aveugle, d'un bossu, d'un sourd-muet, dans l'ordre ..siologique; mais nous n'en conclurons rien contre les droits ..la conscience, et nous ne jugerons pas que la manière d'a..de cet être soit bonne, normale, concordante à la vraie ..re de l'homme, et puisse servir de justification pour mé..ître les prescriptions du devoir.

.. a été cependant plus loin encore que de vouloir subor..ner la fiberté morale et la responsabilité qui en dé..le, au degré relatif d'énergie de nos penchants ; cer..s théoriciens de notre temps ont prétendu que c'est dans .. mobiles extérieurs à la raison, dans les passions notam..nt qu'il faut chercher la révélation des destinées réelles de ..omme, et qu'ainsi ce qu'on nomme conscience, devoir et ..erté morale, ne sont que des fantômes créés, par la philoso..ie, pour étayer un prétendu ordre moral qui n'exprime ..n asservissement et une déviation illogiques de notre na..re.

Ce sont là des aberrations dont le sens commun a depuis ..ngtemps fait justice, et que nous ne nous arrêterons pas à ..iscuter.

force. Et cet équilibre, d'où pourra-t-il naître ... gouvernement de la raison?

Il faut absolument comprendre les d...
1° l'homme est un être multiple, com...
tent un grand nombre de tendan...
facultés, de sentiments, de pass...
demandent à vivre, à agir, à ...
passion, chaque faculté, est ...
rait à rien de moins qu...
l'énergie, toute la vital...
faculté supérieure et ...
pour mettre l'ordr...
mobile sa part d...
faction conven...

Ne fût-ce ... dit-on, ...
bus produi... errons bien, ...
vidu enti... était la vérité, il faudrait ...
détério... est-ce pas la lumière que nous ...
soit m...
cipe ... sure cependant, l'athéisme n'est qu'un fantôme ...
en ... sur le fantôme, il s'évanouira!

... qui nous manque au 19e siècle, c'est le courage de son ...tion. Voyez M. Renan, — l'un des meilleurs! — comme il hésite et comme il se dément lui-même, lorsque, après avoir constaté l'absence de l'élément divin dans la nature et dans l'histoire, il s'aperçoit qu'en suivant ainsi jusqu'au bout la méthode expérimentale, Dieu se trouvera exclu de partout. Que fait-il alors? Au lieu de s'avouer franchement qu'il aboutit à l'athéisme et d'en prendre son parti, sa timidité d'esprit, son besoin religieux, il aime mieux sortir de la voie droite de la science pour se précipiter dans un panthéisme idéaliste tout autrement dangereux que l'athéisme scientifique. Il est vrai qu'il s'y trouve à l'aise comme on l'est toujours dans le bleu. Son style net et précis jusque-là, dur même comme le scalpel qui tranche impitoyablement les chairs mortes, s'adoucit et s'éclaire et se colore. Il chante « le Dieu de la conscience qui

...sur le monde idéal et qui a sa raison ...visible... La nature est immorale; ...fier, les plus criantes iniquités; il a ...nes... S'il n'y avait que la na- ... si Dieu est nécessaire. Mais ...homme, Dieu a été prouvé. ...st là seulement que tou- ...le ont leur légitimité. ...l qui est, et la réa- ...rime M. Renan. ...vu ou touché ...l'observation ... simple produit de ...it objective. M. Renan le ...athéisme — « le pain des forts, » ...expression d'un évêque catholique — ...ssé de conclure, suit le conseil de Voltaire : « Si ...istait pas, il faudrait l'inventer ! « Et en effet il l'in- ... ou plutôt il emprunte à la métaphysique l'un de ses ...méraires concepts pour le décorer du nom de *Dieu de* ...*cience*, sans s'apercevoir que si *la nature n'est qu'une* ...*ence, l'homme qu'un phénomène*, s'il n'y a que *l'infini qui* ... conscience elle-même est un vain mot et le Dieu de la ...ence l'illusion d'un moment.

...il nous soit permis de citer textuellement le passage de ...ttre de M. Renan où se trouve résumé son système : « Au ...ors de la nature et de l'homme, y a-t-il donc quelque ...se ? — Il y a tout, répondrai-je ? La nature n'est qu'une ...parence, l'homme n'est qu'un phénomène. Il y a le fond ...rnel, il y a l'infini, la substance, l'absolu, l'idéal ; il y a, ...lon la belle expression musulmane, *celui qui dure ;* il y a, selon l'expression juive, *celui qui est*. Voilà le père du sein ...duquel tout sort, au sein duquel tout rentre... »

...Mais, dans une telle conception, que devient ce *Moi* cons-

...

... Lettre à M. Géroult, *Opinion nationale* du 4 septembre 1862.

Le Panthéisme idéaliste.

Lettre écrite à M. Ad. Guéroult, directeur du journal *l'Opinion nationale* (1).

Paris, Octobre 1862.

Monsieur,

Ce vous sera un honneur d'avoir le premier introduit dans la presse quotidienne l'étude de la question religieuse. Il serait à souhaiter que vos confrères vous suivissent bientôt dans cette voie. Tout le monde y gagnerait : les journalistes, ayant un nouveau et plus vaste thème de discussion, se trouveraient dispensés de ressasser tous les jours sur les actes des gouvernements les mêmes jugements et les mêmes cons... les mêmes éloges et les mêmes critiques ; le public, à qui les journaux pourraient servir une nourriture plus substantielle, plus variée, et qui, sans prétendre habiter constamment les *templa serena* de la philosophie, ne serait peut-être pas ... d'être admis de temps en temps au banquet de Platon; ... philosophes, qui, appelés à s'expliquer devant le vulgaire, seraient tenus de se conformer *au sens commun* et de p... la langue de tout le monde.

Et puis ne pensez-vous pas que la phase des systèmes ... épuisée, que les chefs d'école ont achevé leur tâche, que l'humanité s'est suffisamment imprégnée des idées nouvelles, qu'il est temps d'interroger la société elle-même pour s... ce qu'elle porte dans ses flancs?

(1) Cette lettre, écrite à l'occasion de la discussion religieuse soulevée, en Septembre 1862, par M. Guéroult à propos d'une phrase d'une brochure de M. Renan, et adressée par l'auteur à *l'Opinion nationale*, ne fut jamais publiée. — On n'a jamais su pourquoi. — Comme elle jette quelques lumières sur la question, il est bon qu'elle soit imprimée. Le sujet qui s'y trouve traité n'est pas un sujet d'actualité : il sera encore longtemps à l'ordre du jour et il est du domaine du *Rationaliste* plus encore que d'un journal politique.

Une telle œuvre appartient aux organes de l'opinion pu-
lique et particulièrement à ceux qui sont autorisés à traiter
utes les questions, car la sphère religieuse comprenant l'en-
semble de nos rapports, il est impossible d'étudier l'ordre
eligieux sans étudier en même temps l'ordre politique et
social.

Malheureusement nos publicistes ne paraissent pas bien
nvaincus de la connexité de la religion et de la politique.
problème est cependant le même. Certes la série politique
doit pas être confondue avec la série religieuse : l'une et
re ont leurs lois propres, mais ces lois relèvent toutes
ement de la conscience humaine qui ne peut avoir une
re pour les actes politiques et une mesure différente
r les actes religieux. En effet, quels que soient les actes
ains et quelle que soit la série à laquelle ils se rattachent,
s'agit après tout que de l'homme dans ses rapports di-
s. L'homme est *un*. S'il a des rapports très-multiples, il
qu'une conscience et il ne peut changer de morale, selon
s'agit de politique ou de religion, comme le maître
es de l'*Avare* change le costume selon qu'on lui parle
ne ou écurie.

Tout se tient dans l'ordre moral comme dans la nature. La
gion étant le lien universel, l'Idéal religieux doit être plus
ge, plus compréhensif que l'Idéal social, mais il ne peut
être contradictoire. Il n'y a pas plus deux espèces d'or-
e qu'il n'y a deux espèces de justice. Toutes les sphères de
activité humaine, famille, état, humanité, univers, avec des
apports plus ou moins étendus, ont toutes leur centre dans la
nscience. C'est pourquoi ce qui est le faux devant la science
peut être le vrai aux yeux de la foi, et ce qui est le mal
ans l'Idéal social ne peut être le bien dans l'Idéal religieux.
ne telle divergence serait la négation dans l'ordre. Elle est
npossible. Cependant elle existe dans les esprits, et c'est
irtout à elle qu'il faut attribuer ce trouble de sens moral et
 désarroi de la raison individuelle qui ne sait plus à quelle
ertitude se rattacher.

Il sera grandement temps de mettre l'Eternel moral [illegible] en harmonie avec lui-même.

Comment y parvenir?

Ce ne peut être en l'engageant à renoncer à *ce qu'il* [illegible] pour revenir à des croyances qu'il n'a plus.

Serait-ce donc en lui offrant une de ces transactions ecclésiastiques qui ne remédient à rien et ne satisfont personne, mais qui permettent de dissimuler les ruines sur des replâtrages et de cacher les misères du scepticisme sous les hypocrisies d'une vaine pratique?

Une troisième voie nous est ouverte, c'est celle de la science et de la raison. Marchons-y sans crainte: c'est la voie lumineuse. On n'y avance que lentement, sans doute, mais on s'y rend compte des pas que l'on y fait, et chacun de ses pas nous rapproche du but. Prenez garde, nous crie-t-on, cette route mène à l'athéisme! Nous le verrons bien, marchons toujours! Et puis si l'athéisme était la vérité, il faudrait bien accepter l'athéisme. N'est-ce pas la lumière que nous cherchons?

Qu'on se rassure cependant, l'athéisme n'est qu'un fantôme. Marchons sur le fantôme, il s'évanouira.

Ce qui nous manque au 19e siècle, c'est le courage de nos opinions. Voyez M. Renan, — l'un des meilleurs, — comme il [illegible]

« règne inattaquable sur le monde idéal et qui a sa raison « d'être dans une foi invincible... La nature est immorale; « le soleil a vu, sans se voiler, les plus criantes iniquités; il a « souri aux plus grands crimes... S'il n'y avait que la na- « ture, on pourrait se demander si Dieu est nécessaire. Mais « depuis qu'il a existé un honnête homme, Dieu a été prouvé. « C'est dans le monde de l'idéal et c'est là seulement que tou- « tes les croyances de la religion naturelle ont leur légitimité. « Or, je ne puis trop le répéter, *c'est l'idéal qui est, et la réa-* « *lité passagère qui paraît être* *. » Ainsi s'exprime M. Renan. Et ne demandez pas à cet expérimentaliste s'il a vu ou touché ce phénomène, si ce Dieu de l'idéal s'est révélé à l'observation par quelque fait sensible? Non, c'est un simple produit de l'imagination, une création purement objective. M. Renan le sait. Mais ayant horreur de l'athéisme — « le pain des forts, » cependant, selon l'expression d'un évêque catholique — M. Renan, pressé de conclure, suit le conseil de Voltaire : « Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer! « Et en effet il l'invente, ou plutôt il emprunte à la métaphysique l'un de ses plus téméraires concepts pour le décorer du nom de *Dieu de la conscience*, sans s'apercevoir que si *la nature n'est qu'une apparence, l'homme qu'un phénomène*, s'il n'y a que *l'infini qui soit*, la conscience elle-même est un vain mot et le Dieu de la conscience l'illusion d'un moment.

Qu'il nous soit permis de citer textuellement le passage de la lettre de M. Renan où se trouve résumé son système : « Au « dehors de la nature et de l'homme, y a-t-il donc quelque « chose? — Il y a tout, répondrai-je? La nature n'est qu'une « apparence, l'homme n'est qu'un phénomène. Il y a le fond « éternel, il y a l'infini, la substance, l'absolu, l'idéal; il y a, « selon la belle expression musulmane, *celui qui dure;* il y a, « selon l'expression juive, *celui qui est.* Voilà le père du sein « duquel tout sort, au sein duquel tout rentre... »

Mais, dans une telle conception, que devient ce *Moi* cons-

* Lettre à M. Géroult, *Opinion nationale* du 4 septembre 1862.

Chronique.

Dans peu de temps aura lieu le renouvellement du Consistoire de l'Eglise nationale protestante de Genève; aussi voyons-nous de divers côtés les fidèles s'agiter en sens différent pour obtenir la victoire dans la lutte électorale qui se prépare. Il existe, en effet, deux tendances bien caractérisées dans l'Eglise calviniste : l'une, méthodiste et intolérante, est l'écho des belles choses qui se disent du haut des chaires britanniques; l'autre se rapproche davantage du rationalisme, en ce sens qu'elle rejette les exagérations piétistes, comprend le libre examen et pratique la libre interprétation.

Il est donc évident que nos sympathies sont plutôt acquises au protestantisme modéré, qu'aux fougueux apôtres du genre des Radcliffe, Puaux et consorts.

Ce n'est pas à dire cependant que nous soyons disposés à prendre une part quelconque à la lutte pour le Consistoire. Non, ceux d'entre nous qui sont sortis de l'Eglise nationale protestante, n'ont aucun désir d'y rentrer par l'exercice d'un droit auquel ils renoncent de tout leur cœur. Ils ne peuvent oublier que la libre interprétation n'est pas le libre examen, parce qu'elle n'entraîne pas nécessairement la possibilité du rejet de ce qu'on a trouvé mauvais, et par conséquent de l'inspiration divine de la Bible. Le fossé qui les sépare de l'Eglise nationale est encore, on le voit, assez large et profond pour qu'il ne puisse être aisément franchi. Tant que les protestants ne pourront qu'interpréter et qu'il ne leur sera pas loisible de rejeter ce qui, dans le livre prétendu sacré, choque leur cœur et leur raison, les rationalistes ne seront pas protestants et dès lors, en loyaux adversaires, ils se respecteront assez pour ne se mêler ni de près ni de loin de l'organisation intérieure d'une Eglise dont les éloignent leurs convictions.

Imp. Blanchard, Rive.

18 Avril 1863. 2e Année. N° 41.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu ! — La vérité ! — Consulte ta raison !

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, prix de : 6 fr. par an ; — 3 fr. pour six mois ; — 1 fr. 50 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications chez M. Blanchard, imprimeur, à Genève, rue de Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 15 centimes : à la librairie étrangère, quai des Bergues ; — chez M. Caille, place Chevelu ; — chez Rosset-Janin, rue de la Croix-d'Or et place du Mont-Blanc, — et chez Mme Préaux, rue de Grenus.

Le Décalogue.

(Suite des Etudes sur l'*Exode.)*

Ainsi, pour ce qui concerne la législation pénale d'une part et les usages militaires de l'autre, il est impossible de donner au précepte judaïque : *Tu ne tueras point*, une signification plus relevée que celle de la défense pure et simple du meurtre individuel entre les enfants du pays. Nous venons de voir même que la loi à laquelle les Juifs et les Chrétiens attribuent une origine surhumaine, se trouvait infiniment inféreure à ce qui, pour le monde civilisé, constitue une loi humanitaire et morale.

Etait-elle du moins à l'abri de tout reproche relativement

aux sacrifices humains, cette pierre de touche du degré de civilisation des peuples antiques? Nous le voudrions pour sa gloire, parce qu'elle présente déjà assez d'ombres sur le tableau sans cette tache indélébile. Malheureusement, malgré la meilleure volonté du monde, il nous est impossible de ne pas constater que, non-seulement les sacrifices humains furent usités fréquemment chez les Hébreux, surtout à la suite des guerres que le peuple israélite eut à soutenir après son établissement du territoire cananéen, mais qu'ils étaient peut-être même en usage chez les fondateurs de la nation juive.

Au chap. XXII de la Genèse nous avons vu, en effet, Abraham recevoir sans surprise l'ordre de l'Eternel de sacrifier son propre fils Isaac. Le patriarche ne paraît pas même ignorer la manière d'accomplir cette monstrueuse mission, non plus que le lieu spécial du sacrifice. On pourrait, à la rigueur, supposer qu'il avait appris de son père la façon d'offrir des victimes humaines à Jéhovah, et que, malgré leurs mœurs patriarcales, les premiers Hébreux pratiquaient, avec nombre de leurs contemporains, cette abominable coutume.

Plus loin, dans le chap. XI des Juges, v. 31 à 40, il est fait mention du vœu de Jephthé, homme selon le cœur de l'Eternel, qui dit à ce dernier : « Si tu livres les Hammonites en ma main, alors *tout ce qui sortira des portes de ma maison,* au-devant de moi, quand je retournerai en paix d'après les Hammonites, sera à l'Eternel *et je l'offrirai en holocauste.* Sa fille sortit au-devant de lui après sa victoire, et la Bible dit laconiquement : « Il lui fit selon le vœu qu'il avait fait, et elle ne connut point d'homme. De là vint la coutume en Israël, qu'annuellement les filles d'Israël allaient pour plaindre la fille de Jephthé Galaadite, pendant quatre jours chaque année. »

Ce passage a souvent embarrassé les théologiens, qui voyaient avec peine l'institution des sacrifices humains, aujourd'hui condamnée sans retour par toutes les consciences, saper par la base l'édifice de leur prétendue révélation. I

maginé de l'interpréter à leur fantaisie, comme tant
arties de l'Ancien et du Nouveau Testament, et ils
idu qu'il ne s'agit point, dans l'histoire de la fille
ié, de la mort de cette innocente, mais bien de la
ion de sa virginité à Dieu.

pinion n'est pas soutenable.

d, il n'est nulle part fait mention de consécrations de
chez les Hébreux, qui étaient bien éloignés de con-
virginité comme un état agréable à Jéhovah, ainsi
ouvent ces mots: « Elle s'en alla donc avec ses com-
pleura sa virginité sur les montagnes. »

e, le mot *holocauste* exprime quelque chose de très-
tout le monde connaît, et il ne peut en aucune
traduit par celui de claustration. Il est employé,
pour le sacrifice d'Isaac, et à moins qu'on ne sou-
e le couteau d'Abraham était un cierge, que le bois
r signifie le confessionnal, et le feu du ciel les grilles
re, il est impossible de supposer que Jephthé, s'en-
faire à sa fille ce qu'Abraham avait voulu faire à
est-à-dire de « *l'offrir en holocauste à l'Eternel,* »
lu par là qu'elle ne ferait que rester vierge.

s'il avait existé à cette époque, chez les Hébreux, des
évouées à Jéhovah, et que la fille de Jephthé eût été
ion point à mourir, mais à devenir, jusqu'à un cer-
, l'abbesse d'un monastère, on ne comprendrait pas
tume des jeunes Juives de « pleurer quatre jours
inée » une personne qui n'aurait eu d'autre malheur
de ne pas se marier, ce qui aurait eu déjà lieu pour
avant elle, sans qu'on les eût pleurées.

a fille de Jephthé a bien été immolée à l'Éternel;
sacrifices humains étaient en usage sous l'empire de
ne de Moïse.

ourrions, du reste, appuyer cette démonstration de
du roi de Moab, qui offrit son fils en holocauste, sans
re des Rois lui en fasse aucun reproche; de celui de
milliers de vierges dévouées à l'Eternel à la suite

d'une bataille; de celui des sacrificateurs des hauts lieux sa
fiés sur les autels par le roi Josias, « qui brûla des osse
d'hommes sur eux » après le supplice, etc., etc.

On pourra sans doute nous citer des passages qui parai
établir que Jéhovah a horreur du sang humain, et qu'il ne
que des sacrifices de bestiaux ou de fruits. En effet, nous
vons dans la Bible d'étranges contradictions: aujourd'hui
le dieu paternel de Jérémie, demain c'est le Moloch. Il
croire qu'il y avait deux partis chez les Hébreux, l'un fa
ble, l'autre contraire aux sacrifices humains, et que
d'eux, d'après les fluctuations politiques, a pu intercaler
les saints livres les preuves à l'appui de son opinion.

Quoi qu'il en soit de l'exactitude de cette hypothèse,
renverserait entièrement le caractère divin d'une révé
que les hommes auraient pu modifier à leur guise, il n'en
sort pas moins d'une étude approfondie de l'Ancien Testa
que le 6e commandement du Décalogue interdisait aussi
peuple juif les sacrifices humains, que la cruauté dans la
ou la barbarie dans les dispositions pénales.

Mais, nous dira-t-on, il n'y a dans le Nouveau Testa
aucun exemple de ce genre, et nous réclamons, nous Chré
l'indulgence que vous ne pouvez accorder aux Juifs, bien
nous considérions comme divins les enseignements de
prophètes.

Pardon! Les quatre Evangiles ne sont, d'un bout à l'
que le récit d'un sacrifice humain, celui de Jésus, mis à
parce que Dieu l'avait pour agréable. A notre avis, c'est
qu'un sacrifice, c'est un infanticide du même genre que
que commirent ou voulurent commettre Abraham et Je
à cette seule différence près que ces deux fanatiques pens
apaiser leur Dieu par cette sanglante offrande, tandis q
Dieu des chrétiens, en tuant son fils, savait fort bien q
s'apaiserait point, puisque Satan devait continuer à r
sur la terre, suivant la pittoresque expression du cler
tholique.

Combien sont plus belles, plus concluantes, plus pr

les sentences de religions considérées longtemps comme constituant un affreux paganisme :

« Le juge Kao-yao déclare aimer mieux, dans le doute, s'exposer à ne pas appliquer la loi contre un criminel, que de mettre à mort un innocent. » — Tuez tout, dit l'Eglise, Dieu connaîtra ses élus!

« Ceux qui, en ce monde, dit un livre sacré de l'Inde, sacrifient des victimes humaines sont, dans la demeure de Yama (aux enfers), tourmentés par leurs victimes mêmes, et subissent les mêmes peines que celles qu'ils faisaient souffrir aux autres sur la terre. » — Prends maintenant ton fils unique Isaac, et va me l'offrir à holocauste, dit l'Eternel à Abraham. L'Egypte nous fournit à son tour son contingent de civilisation. Les prêtres de ce pays racontèrent à Hérodote, que le roi d'Ethiopie, Sabacos, lorsqu'il fut maître de l'Egypte, y abolit la peine de mort pour toute espèce de crimes. Les criminels, après leur jugement, étaient condamnés à porter des chaînes et à travailler aux ouvrages publics. — Moïse ordonne de mettre à mort le descendant d'Aaron qui, boiteux, borgne ou bossu se sera approché des choses saintes.

Enfin, le roi Amosis, 1800 ans avant l'époque où l'on place Jésus-Christ, abolit *les sacrifices humains introduits en Egypte par une peuplade barbare et inculte* qui avait envahi la contrée plus de 200 ans auparavant, c'est-à-dire environ 300 ans avant Moïse (Champollion). — Cette peuplade ne serait-elle point celle dont les Hébreux formaient une sorte de tribu? S'il en était ainsi, ce que nous avons tout lieu de croire, on voit quelle valeur il faudrait donner à ce commandement du Décalogue : Tu ne tueras point!

(La suite au prochain numéro.)

Le Panthéisme idéaliste (1).

Qu'il nous soit permis d'insister encore sur la lettre de M. Renan. Cette lettre est très-importante, non-seulement par ce

(1) Suite de la lettre écrite à M. Ad. Guéroult, directeur du journal l'*Opinion nationale*.

qu'elle présente la profession de foi d'un penseur disti
et d'un honnête homme, mais encorc parce qu'elle ré
une doctrine très-répandue de nos jours; de sorte qu
pourrait dire que ce n'est pas un simple écrivain qui s'y
fesse, mais toute une génération.

« L'esprit de M. Renan est au niveau de la pensée con
poraine. Ce philosophe du XIX[e] siècle parle comme
philosophie de son temps. Il en est à l'Idéalisme, parce
c'est là qu'ont abouti tous les systèmes philosophiques,
qui sont partis de la sensation comme ceux qui sont p
l'idée. Descartes et Locke nous y ont menés égalemen
par Mallebranche ou par Spinosa, l'autre par Berkel
par Hume. Le sensualisme de Condillac et de Caban
venu s'y perdre comme le transcendentalisme de Kant
phenoménalisme absolu de Hegel. Et maintenant l'esprit
main, après avoir épuisé tous les systèmes et après les
interrogés une dernière fois dans cette phase nécessai
l'ecclectisme qui précède toute rénovation, se demande si
dre nouveau va enfin se révéler au monde. Mais en atte
et pour échapper à l'abîme du doute ou du néant, les
gés de la raison, comme ceux de la foi, se crampon
débris qui surnagent, et chacun invoque son saint! Ce
jure par saint Hegel, celui-là par saint Condillac; il
encore qui s'adressent à saint Platon ou à saint E
comme d'autres invoquent saint Thomas ou saint A
Mais le doute s'est attaché à leur foi et la dévore, comme
enfermé dans le fruit qui s'est détaché de l'arbre; le
leur échappe de plus en plus; le présent les entoure, les pé
nétre, les domine, et tous, quoi qu'ils en aient, appartiennent à
l'idée nouvelle, qu'ils affirment et confessent par leurs actes,
même quand ils la nient et la contredisent par les opinions
qu'ils suivent ou par les théories qu'ils professent.

Toutes les philosophies, toutes les religions qui mettent
l'homme dans la main de Dieu et concluent à l'absorption de
la personnalité humaine dans l'absolu divin, sont dangereuses
et énervantes. En niant l'autonomie de l'être humain, elles

...uisent le sentiment de la responsabilité morale et font ...tacle à l'activité individuelle, source de tout progrès. On ... où le fatalisme a conduit les peuples qui ont accepté dans ...r rigueur logique ces sortes de conceptions. Mais au moins ...de tels dogmes se mêlaient des croyances plus ou moins an...pomorphiques, qui permettaient aux hommes de s'en rap...rter à une providence divine, d'espérer en la justice, en la ...séricorde d'un Dieu tout-puissant. M. Renan, en présen...t l'idée de conscience comme contradictoire à la notion ...fini, d'absolu, alors qu'il affirme que l'Infini, l'Absolu est ...seul être réel, rend entre l'homme, être conscient, et Dieu, ...e inconscient, tout rapport impossible.

Après avoir appelé l'Infini, l'Idéal, *celui qui est*, *celui qui* ...re, il ajoute : « Voilà le père du sein duquel tout sort, au sein duquel tout rentre. Ecartons de la vie divine toute no...tion relative à notre vie passagère. Cet être absolu est-il libre ? est-il conscient ? Le *Oui* et le *Non* sont également inapplicables à ces sortes de questions. Elles impliquent une illusion absolument incorrigible, la tendance à transporter dans l'existence infinie les conditions de notre existence finie. »

Jusque-là M. Renan se retranche dans un doute plein de ...gesse, mais sa logique l'emporte et le système se montre de ...uveau : « Nous ne concevons l'existence que sous la forme « d'un *Moi* limité. Or, qui ne voit ce qu'une telle conception « a de contradictoire : l'Etre infini présenté comme fini, l'es« prit pur doué d'attributs qui supposent des organes ! Pour « être conséquent, on devrait pousser l'anthropomorphisme « jusqu'à ses derniers excès. Car, ne nous y trompons pas, « toutes les facultés que le déisme vulgaire attribue à Dieu « n'ont jamais existé sans un cerveau. Il n'y a jamais eu de « mémoire, de prévoyance, de perception des objets exté« rieurs, de CONSCIENCE enfin sans un système nerveux. »

Cette critique de l'anthropomorphisme est fondée, nous le voulons bien ; mais comment ne voit-on pas qu'on n'échappe ici à une contradiction que pour tomber dans une autre non

moins frappante? S'il est contradictoire de supposer l'Être *infini* doué d'attributs qui supposent des organes, l'est-il donc moins de refuser à l'Etre *parfait* cet attribut essentiel qu'on appelle la *conscience?* Eh quoi! vous nommeriez Dieu de ses noms d'*Infini*, d'*Absolu*, d'*Eternel;* vous l'appelleriez *le père commun de tous ceux qui cherchent le bien et le vrai;* il serait *le seul être réel, la substance aux mille noms;* il serait enfin *le Dieu de la conscience*, et il n'aurait pas *le sentiment du moi*, il serait INCONSCIENT! Mais à quoi bon cet idéal? Qu'est-ce qu'un Absolu à qui il manque quelque chose? Qu'est-ce qu'un père qui n'a pas le sentiment de sa paternité, et que peut valoir son amour? Qu'est-ce qu'un Dieu de la conscience qui est lui-même inconscient, et quels rapports moraux, quels rapports de conscience l'homme peut-il établir avec un tel Dieu?

Eh quoi! c'est là l'idéal qui se réalise sans cesse, le Dieu qui se connaît et s'affirme dans l'humanité! C'est là le divin modèle offert à notre raison progressive, le type ineffable du bien, du vrai, du beau! Ce Saturne qui ne crée ses enfants que pour les dévorer, cet être sourd, muet, aveugle, insensible, impersonnel, inconscient! Ce monstre!.... oh non! Ce n'est pas là le Dieu de la conscience humaine! Ce Dieu, la terre l'a vomi depuis longtemps et l'a rejeté dans l'abîme. Il n'a rien de commun avec notre idéal et ne peut plus trouver place dans le cœur de notre humanité!

Ainsi, la nature *une apparence*, l'homme *un phénomène*, et Dieu, en tant qu'idéal, en tant que loi de conscience, *impossible, contradictoire!* Mais alors que nous reste-t-il? — « Ce qui *est au fond des choses,* » « la *substance universelle,* » le Pan éternel « *d'où tout sort et où tout rentre,* » mais où nulle individualité ne persiste, ou nulle personnalité ne s'affirme dans sa liberté, où rien ne dit *Moi*, monde imaginaire où l'on prétend trouver la vie sans les êtres vivants qui la maintiennent et la constituent; en un mot, dans le ciel, sur la terre, dans la conscience humaine, le vide, le désert, le néant! Et partant rien pour la nature, qui n'est qu'une fantasmagorie,

rien pour l'âme, qui n'a pas de lendemain, rien pour Dieu relégué dans les limbes de l'inconnaissable, rien, rien, la mort partout, toujours, et l'Univers décapité!

Oh! laissons-nous ramener aux Dieux de notre enfance, au père qui juge et punit, au fils qui meurt et pardonne, à la mère tendre qui pleure et intercède, groupe touchant de la famille humaine réfléchi dans l'azur profond, tableau sincère et décevant comme le mirage au désert, ou bien encore revenons à ces attrayantes personnifications des forces naturelles et des vertus humaines que l'Inde et la Grèce ont revêtues de formes si diverses et souvent si splendides, ou, si vous le préférez, replongeons-nous comme aux premiers jours de la création dans les bras de la nature éternelle, au sein de laquelle rien ne naît, rien ne meurt, bien que tout s'y transforme dans une communion universelle et incessante. Chantons donc avec Lucrèce la déesse aux mille noms et aux mille formes... Mais non, pour la foi comme pour la fleur, il n'est qu'un printemps. L'homme ne peut revenir sur ses pas. Le ciel est devant lui, non derrière; derrière il n'y a que l'abîme où tour à tour se sont précipités tous les Dieux du passé. En avant donc, marchons vers des cieux nouveaux, et soyons convaincus que s'ils sont pleins de lumières nous saurons bien y voir Dieu! Faisons donc la lumière partout, toujours, plus de lumière, plus de lumière!!

Ch. Fauvety.

(La suite prochainement.)

L'intolérance catholique a perdu la Pologne.

Nous avons examiné la question romaine au point de vue du Christianisme. Nous avons prouvé, l'Evangile à la main, que si les peuples ont tort de vouloir secouer le joug du despotisme et de l'abrutissement, au lieu de se féliciter de porter la croix de J.-C., l'Eglise n'a pas moins tort elle-même de ne pas se soumettre avec joie à tout ce qui devrait lui paraître

un décret de la Providence, attendu qu'elle a pour principe qu'un bon chrétien ne doit jamais résister au mal et doit, au contraire, courir au devant de lui pour être glorifié devant Dieu. (V. les textes cités, Nos 33 et 34.)

L'infortunée Pologne est comme l'Eglise catholique, elle ne veut pas non plus se résigner à toutes les conséquences de sa foi : rendre à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César;—tendre la joue droite, quand on l'a frappée sur la joue gauche, et offrir encore son manteau, quand on a déchiré sa robe en lambeaux. Bon gré, malgré, la Pologne veut être libre et indépendante, et elle invoque dans toutes ses prières le Dieu au nom duquel elle devrait être enchantée de se voir ravir son indépendance et sa liberté.

Dans le moment où le sang généreux des martyrs de la liberté polonaise coule à flots sur les champs de bataille, je- [illegible] un coup d'œil rétrospectif sur le rôle du catholicisme [illegible] e d [illegible] lugubre. Voyons si ce n'est pas un singulier [illegible] que les aspirations indépendantes de ce peuple, [illegible] mps que sa dévotion envers la religion qui a le [illegible] à le perdre. On est vraiment ému d'un vif sen[illegible] pour tant d'héroïsme et de libéralisme d'un coté et tant de naïve superstition, tant d'espérance et d'oubli de l'autre.

On se récrie particulièrement contre les défectuosités de l'ancienne constitution républicaine royale et élective de la Pologne, contre les agitations turbulentes et guerrières de la noblesse, contre les faiblesses et les trahisons de ses derniers rois qui, dit-on, l'ont définitivement conduite à sa ruine. Mais, ce que l'on ne dit pas assez, ce que l'on semble généralement taire, par une lâche concession religieuse, ce que l'inexorable histoire démontre avec évidence, c'est que le catholicisme même, auquel cette malheureuse nation reste si étonnamment dévouée, a été la cause la plus [illegible] de son asservissement et de sa chute.

Oui, c'est au christianisme [illegible], ou [illegible] trop bien interprété, que la Pologne doit ses plus grands malheurs.

Les anciens Polonais, comme tous les autres Slaves, vivaient dans un état de liberté purement démocratique. Ils furent convertis au christianisme en 996. Or, déjà cette religion n'était plus que celle des despotes et des dominateurs en sous-ordre, qui n'obéissaient plus aux prêtres que pour que ceux-ci forçassent le peuple de leur obéir. En devenant chrétiens, les Polonais devinrent esclaves avec le reste de l'Europe soumise alors à la féodalité. Mais on ne passe pas tout d'un coup, sans réaction, de la liberté à l'esclavage. Moins d'un demi-siècle après leur conversion (1038), les paysans égorgèrent les seigneurs et les prêtres, renversèrent les églises et les châteaux, et abjurèrent leur foi nouvelle, qui s'était identifiée avec la servitude.

Ce fut leur première tentative d'affranchissement, tentative vaine devant le système féodal sanctionné par le christianisme sacerdotal. La force, comme aujourd'hui, eut bientôt raison du droit, les Polonais redevinrent *chrétiens* et *esclaves*, à l'exception des prêtres et des seigneurs, qui se firent une république comme celle d'Amérique, avec des blancs au lieu de noirs pour ilotes.

Voici la première révolution polonaise étouffée par la religion unie à la tyrannie.

Six siècles se passent, la Pologne se développe au milieu de nombreuses perturbations aristocratiques; elle sert de rempart à l'Europe contre l'invasion des peuples du Nord et des Musulmans ; sa noblesse est chevaleresque; mais le peuple reste esclave! le catholicisme règne en maître absolu.

Une occasion sans pareille se présente, sous le roi Batori, vers la fin du 16me siècle, de réunir à la Pologne l'empire de la Moscovie et du Nord, que ce roi illustre par son talent, sa tolérance, disputait au czar Ivan-le-Terrible. Ivan aux abois se tourne vers le Pape et lui promet de soumettre son peuple à l'Eglise de Rome, à condition qu'il le délivrera de son rival. Le Pape, conséquent avec ses principes, ne pouvait s'occuper du salut d'un peuple devant le salut de l'Eglise et son extension. Il n'y a pas de nations pour l'Eglise, qui a la pré-

tention d'être la nation universelle. Le Pape chargea les jésuites de la négociation, car Batori avait admis et même protégé les jésuites. L'affaire fut bâclée, les Polonais se soumirent humblement et passivement aux intentions du Pape, Batori fut réduit à l'impuissance; le czar délivré se moqua des jésuites et du Pape, et la Russie, plus puissante que jamais, continua sa carrière ascendante.

Ce coup funeste, porté par le catholicisme, a non-seulement frappé sur la Pologne, il frappe encore de tout son poids sur l'Europe entière.

Les jésuites ne pouvaient manquer de faire de la propagande. Le père Possevin, déjà engagé dans la précédente intrigue, voulut convertir les Lithuaniens grecs et en faire des catholiques. On offrait au haut clergé et aux seigneurs d'immenses avantages; c'était une véritable simonie cléricale et laïque, un encan de consciences. L'union fut conclue à Rome en 1595; mais on ne tint pas parole aux parties engagées. Les dupés abjurèrent en protestant contre les persécutions dont ils furent l'objet. On ferma leurs temples, on exila leurs prêtres, on dilapida les biens de leurs églises, on ne baptisa plus les enfants, on ne confessa plus les mourants, on n'enterra plus les morts, on exclut les vivants des fonctions civiles. Ce fut une véritable excommunication, conforme aux principes du catholicisme. Cette persécution facilita aux Russes l'acquisition de Kief et de la petite Russie.

C'est ainsi qu'un jésuite, soutenu par le pape Clément VIII, et approuvé par le roi Sigismond, contribua à l'agrandissement de cet empire qui menaçait naguère l'Europe et qui écrase encore l'infortunée Pologne.

En 1600, Sigismond, qui était prince royal de Suède et en même temps roi de Pologne, perd sa couronne héréditaire, parce que les Suédois luthériens ne veulent pas s'exposer à l'intolérance catholique dont les jésuites sont les agents machiavéliques. Il en résulte une guerre longue et acharnée entre les deux nations, des discordes religieuses arrosées de

sang par les persécutions théologiques en Pologne. C'est déjà un affaiblissement en même temps qu'une calamité.

Mais, quelques années après, le même Sigismond, vainqueur des tyrans de Moscou, refuse pour son fils le trône moscovite qui lui est offert, parce qu'il exigeait, avant tout, que les Russes fissent soumission au pape et aux jésuites, ce que les Russes ne voulurent point accepter. Ce refus impolitique et dévotieux laissa monter sur le trône les Romanoff qui dominent aujourd'hui la Pologne!

(La suite au prochain numéro.)

Ce que verront nos enfants.

AIR: *De la petite colombe.*

I.

Apparaissez, beaux jours qu'en sa détresse
Le pauvre Peuple invoque en frémissant,
Et de l'espoir la voix enchanteresse
Endormira les douleurs du présent!
Déjà l'écho répète un cri de gloire,
Et des abus, condamnés sans retour,
Le nom lui seul appartient à l'histoire... } *bis.*
O mes enfants, le verrez-vous un jour? }

II.

Plus de combats, bonnes gens que nous sommes,
Nous nous aimons, pourquoi nous égorger?
Soyons unis, car aujourd'hui les hommes
N'ont plus de rois ni de dieux à venger.
Pour les tyrans la guerre était féconde:
Ils ont passé, notre loi, c'est l'amour.
La paix, enfin, doit enrichir le monde... } *bis.*
O mes enfants, le verrez-vous un jour? }

III.

Quand les tyrans d'un honteux despotisme
Ne pourront plus couvrir l'humanité,
Vous entendrez le glas du fanatisme,
Grâce au réveil d'un grand siècle irrité.
Avant de croire on voudra tout connaître,
Et la science, avec l'habit de cour
Relèguera la soutane du prêtre.
O mes enfants, le verrez-vous un jour? } *bis.*

IV.

On soutiendra l'orphelin et la veuve,
Les malheureux courbés sur des tombeaux,
Sans exiger qu'ils aient fourni leur preuve
D'hypocrisie, en bénissant leurs maux.
Les indigents, qu'aujourd'hui l'on méprise,
D'un peu d'appui jouiront à leur tour,
Sans dévouer leur famille à l'Eglise.
O mes enfants, le verrez-vous un jour? } *bis.*

V.

Vous le verrez, et ma voix prophétique
En expirant dira ce chant d'espoir:
Les rois s'en vont! Place à la République!
Préparez-vous à la bien recevoir!
Fils de la Suisse, à l'abri des orages,
Vous grandirez dans cet heureux séjour,
Car l'avenir est pour vous sans nuages.
Oui, mes enfants, vous le verrez un jour! } *bis.*

Chronique.

On lit dans l'*Opinion nationale* du 19 Avril 1863:

« Le Protestantisme est essentiellement la religion de la liberté, puisqu'il accorde à l'homme le droit et le devoir de tout examiner, à commencer par la Bible. Mais l'esprit de l'É-

agile a subi au sein d'un certain protestantisme, une dévia-n comparable à celle que lui a fait éprouver le romanisme. ous pouvons même, sans craindre d'être accusé d'exagération, cer absolument sur la même ligue, quant aux doctrines po-ques et sociales, l'ultramontanisme et le piétisme prussien.

« Un de ces piétistes, un homme célèbre de l'autre côté du in, un magistrat élevé et d'un talent hors ligne, M. de Ger-h, vient de prononcer dans une réunion de la Société évan-lique de Berlin, un discours, ou, si l'on veut, un sermon qui a les délices de nos familles cléricales. Nous jugeons utile en reproduire quelques passages, parce que les doctrines posées par M. de Gerlach sont à la fois celles de la *Gazette la Croix*, qui le compte parmi ses collaborateurs, et de ntourage du roi Guillaume.

« Le principe de l'autorité divine et humaine est de nos jours profondément ébranlé, a dit l'éminent magistrat. L'impiété a pénétré dans chaque ville, dans chaque village, dans d'innombrables familles. Le panthéisme; — le monde est Dieu! — l'athéisme; — il n'y a point de Dieu! — dressent partout et hardiment la tête. L'homme profondément ébranlé, conspue les choses saintes et place audacieusement son *moi* sur le trône de l'autorité et sur l'autel même de Dieu. La prédiction du serpent s'accomplit. Vous serez tous comme des dieux! » et de tous côtés se déchaîne la luxure. C'est en des termes pareils que doivent retentir, comme l'appel d'une cloche, le nom de Dieu, et surtout ces mots: « Royauté par la grâce de Dieu! » La royauté personnelle et réelle du Dieu vivant et la royauté de l'homme formée à l'image de cette royauté de Dieu constituent la véritable origine de toutes les majestés humaines, le noyau intime, la substance vivante et permanente de la royauté par la grâce de Dieu.

« Le droit du souverain par la grâce de Dieu est, objecte-t-on, en opposition flagrante avec les autres droits. Aussi s'appelle-t-il roi par la grâce de Dieu! son droit n'est pas à confondre avec celui d'autres autorités, ou républicaines ou secondaires, pas même avec le droit du père de famille!

« Devant le droit royal tout autre droit doit céder. *Ce droit*
« *ne peut être atteint ni par d'autres opposés, ni par des trai-*
« *tés, ni par des traditions, ni par des constitutions, ni par*
« *des serments.* Il est immuable: aussi toute résistance, inerte
« ou active, à ce droit est-elle coupable et injuste. »

M. de Gerlach a parfaitement raison: l'idée de la divinité absolue et de la royauté absolue sont essentiellement liées l'une à l'autre, de même qu'elles dérivent l'une de l'autre. La première est née de la seconde, en Orient, après que l'établissement d'un vaste empire, fondé par la force des armes, eut donné au monde le spectacle d'un despote faisant exécuter ses volontés irrésistibles sur une immense étendue de terres, du sein d'un palais magnifique où sa majesté toute-puissante se tenait cachée aux regards du vulgaire. Aujourd'hui la première paie les dettes de son origine, en donnant à la seconde une puissance de vie que celle-ci ne peut trouver en elle-même. Oui, après que l'idée de la divinité absolue eut prévalu dans le monde occidental par le fait de l'établissement du christianisme, l'idée de la royauté absolue subit une transformation complète, qui ne la rendit que plus terrible: se dépouillant du droit de la force brutale, elle se présenta vêtue du droit divin; elle s'imposa aux hommes comme l'image de la divinité à laquelle ils devaient toute obéissance; et à ce titre elle fit sentir son oppression jusqu'au fond des âmes. Espérons que nous ne tarderons pas à être délivrés de ces deux funestes choses, qui, l'une portant l'autre, ont fait souffrir tant de maux à la triste humanité.

Nous apprenons que les personnes domiciliées à Genève et pratiquant le rite grec sont sur le point de se former en une Fondation et de demander à l'Etat la concession gratuite d'un terrain sur lequel elles construiraient une chapelle pour leur culte. Nous verrons toujours avec plaisir s'accroître le nombre des confessions ou des sectes religieuses dans notre ville; c'est pour nous la meilleure garantie contre le retour à l'intolérance du passé.

Imp. Blanchard, Rive.

ril 1863. 2e Année. N° 42.

LE

TIONALISTE

OURNAL DES LIBRES PENSEURS

ie, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Rationaliste paraît régulièrement toutes les semaines, de: 6 fr. par an ; — 3 fr. pour six mois ; — 1 fr. 50 c. rois mois. — S'abonner et adresser les communications . Blanchard, imprimeur, à Genève, rue de Rive.

numéro séparé se vend au prix de 15 centimes: à la rie étrangère, quai des Bergues; — chez M. Caille, Chevelu, — chez Rosset-Janin, rue de la Croix-d'Or et lu Mont-Blanc, — et chez Mme Préaux, rue de Grenus.

De la chronologie égyptienne.

chronologie de l'Ecriture Sainte a été l'objet de nom- s critiques; plusieurs érudits ont prouvé qu'elle était iliable avec les monuments les plus authentiques de re. Les apologistes du christianisme, reconnaissant toute ité de ce genre d'attaques, ont fait tous leurs efforts nvalider les témoignages qui leur étaient opposés et éduire autant que possible la durée des anciens empi- ont les annales remontent bien au-delà de l'époque à e on place le déluge universel. Or, si la Bible est con- e d'erreur sur un seul point, elle perd à tout jamais estige d'œuvre divine, et le christianisme qui s'appuie tte prétendue révélation, s'écroule irrémissiblement.

On comprend donc l'intérêt capital qui s'attache à la solution d'une telle question.

Ce sont particulièrement les annales égyptiennes dont l'antiquité oppose à la Bible le démenti le plus énergique. Aussi, il est curieux de voir quelle ruse, quelle adresse déploient les écrivains ecclésiastiques pour retoucher, corriger, arranger, bouleverser, dépecer l'histoire d'Egypte, afin de la faire concorder, de gré ou de force, avec le livre par excellence, le livre qui, œuvre de Dieu lui-même, doit être regardé comme parfait jusque dans les plus petits détails, et dont il ne peut être changé ni retranché un seul iota, tant que dureront le ciel et la terre.... La découverte magnifique de Champollion vint jeter un nouveau jour sur un sujet entouré jusque-là de tant d'obscurités. Les savants purent déchiffrer un nombre prodigieux d'écrits remontant à toutes les dynasties, à tous les règnes; l'Egypte tout entière sortit de son tombeau muet depuis quatorze siècles, et vint raconter son passé. Va-t-elle nous confirmer les récits de la Genèse, retracer les événements si extraordinaires du ministère de Joseph et les prodiges bien plus éclatants, accomplis par Moïse et Aaron, nous dépeindre les *dix plaies* suivies de l'immense catastrophe de la Mer Rouge ?

Jusqu'ici, les égyptologues n'ont pas trouvé la moindre mention de ces faits si surprenants, si dignes d'être transmis à la postérité : plusieurs d'entre eux, dans le louable désir de venir en aide à la Bible, se permettent d'indiquer les règnes et à peu près les époques où tout cela est arrivé; ils placent, par exemple, sous le roi Ménéphtah (de la 19e dynastie), la fuite des Israélites et le passage de la Mer Rouge; mais ce sont là de pures conjectures, et ils n'ont encore trouvé, dans les écritures égyptiennes, ni les noms, ni les actions de Joseph et de Moïse.

Quant à la chronologie, nous devons signaler un travail d'autant plus important qu'il émane d'un savant qui se rend à lui-même ce témoignage : « Catholique profondément convaincu de tout ce qu'enseigne ma religion, je respecte les

Livres Saints, je m'incline devant leur autorité, et je crois à l'inspiration divine qui les a dictés. » C'est M. Lenormant, fils de l'illustre professeur du Collége de France, qui, dans deux articles très-intéressants, publiés par la *Revue britannique* (décembre 1862 et mars 1863), a donné l'analyse des monuments égyptiens du Musée de Berlin. Il y fixe à l'an 3730 avant l'ère chrétienne, la fin du règne de l'avant-dernier roi de la troisième dynastie, de Snéphron, sous lequel fut exécuté le plus ancien des tombeaux transportés à Berlin. M. Lenormant fait à ce sujet les réflexions suivantes : « Ce qui est vraiment écrasant pour l'imagination, c'est de trouver, trente-sept siècles avant notre ère, la civilisation égyptienne aussi complètement organisée qu'elle l'était au moment de la conquête des Perses ou de celle des Macédoniens, avec une physionomie complètement individuelle et toutes les marques d'une longue existence antérieure. »

« Les arts, et l'industrie sous le roi Snéphron, ne sont pas dans l'enfance, mais ont atteint une perfection qui dénote l'expérience de bien des siècles.... La langue égyptienne est complètement formée, avec ses caractères propres et séparés des autres idiomes congénères. L'écriture hiéroglyphique se montre à nous, dès ces époques prodigieusement anciennes, avec toute la complication qu'elle a conservée jusqu'au dernier jour de son existence ; et une telle complication suppose, avant d'arriver au temps où le phonétisme vint s'y joindre aux éléments symbolique et figuratif, deux états successifs qui, pour se former et se modifier, ont dû réclamer de longs siècles, un premier état purement figuratif et un second état où le symbolisme a étendu et complété ce que l'on pouvait exprimer avec la méthode figurative. Combien de générations et de siècles écoulés avant la date où a été exécuté ce monument d'une antiquité si surprenante ! »

Voilà, certes, un aveu précieux, et l'on doit savoir gré à l'auteur de n'avoir eu en vue, dans l'étude de la science, que la science elle-même, et d'avoir proclamé hautement et sincèrement le résultat de ses recherches, sans s'inquiéter si la

théologie peut, ou non, s'en accommoder. Toutefois, après le savant vient le croyant qui se préoccupe de l'effroi que de telles vérités historiques vont jeter dans le troupeau des fidèles, et nous allons voir comment il calme leurs scrupules:

« Mais la Bible, vont me dire quelques personnes effrayées de la hardiesse de ces assertions auxquelles le public n'est pas encore très-habitué, et qui sont cependant pour la science *des vérités certaines et démontrées*; mais les 4004 ans auxquels les Livres Saints réduisent le temps écoulé entre la création de l'homme et la venue du Christ sur la terre, les 2348 qu'ils comptent seulement depuis le déluge jusqu'à l'incarnation, comment les faites-vous concorder avec vos dates égyptiennes?..... Je respecte les Livres Saints et je crois à l'inspiration divine qui les a dictés. Mais il est des choses que ces livres ne disent pas, et que seulement les commentateurs ont cru y trouver; ces choses-là, et la chronologie est du nombre, je ne vois rien qui m'oblige à les admettre comme articles de foi, et quand je rencontre des faits positifs qui les démentent, je crois plutôt les faits que les plus ingénieuses combinaisons des commentateurs.

« Un des érudits les plus éminents de ce siècle, qui était en même temps un grand chrétien, Sylvestre de Sacy avait coutume de dire: « On s'inquiète de la chronologie biblique « et de son désaccord avec les découvertes de la science mo- « derne: on a grand tort, car *il n'y a* pas de chronologie bibli- « que. » — Rien n'est plus vrai que ce mot, et les catholiques devraient l'avoir toujours présent à la pensée en s'occupant des histoires primitives de l'humanité. La chronologie n'existe, en effet, que là où se recontrent ses éléments réels, là où l'on possède des monuments qui contrôlent l'exactitude des chiffres transmis par les chronographes, et surtout où l'on connaît la mesure du temps employée par le peuple dont il s'agit de reconstituer les annales. Rien de plus vague par soi-même que le mot *année* et tous les autres mots qui désignent les divisions du temps. Il y a eu des années de 30 jours, d'autres de 3 mois, puis des années lunaires de 353 ou 354

jours, des années solaires vagues de 365 jours, des années solaires fixes de 365 jours et un quart, des années de 365 jours 5 heures 48 minutes 48 secondes, comme celles du calendrier grégorien, et des années encore plus longues, comme étaient les années intercalaires des Grecs. Les différences de ces diverses années, lorsqu'on opère sur une longue suite de siècles, peuvent produire de si énormes erreurs, qu'il est absolument impossible et inutile d'essayer l'établissement d'une chronologie, si l'on ne possède pas le premier et le plus indispensable élément du problème, c'est-à-dire la notion des nombres qu'il s'agit d'examiner. Cet élément, nous le possédons pour l'Egypte, et c'est pour cela qu'une chronologie égyptienne est déjà possible, malgré les obscurités qu'elle présente encore, et qu'avec les progrès de la science elle deviendra, dans un petit nombre d'années, certaine jusqu'à l'origine même de la monarchie. Mais, en revanche, nous n'avons et nous n'aurons jamais aucun moyen de connaître quelle était la durée de l'année des patriarches aux temps de Mathusalem, de Taré ou même d'Abraham. Cela étant, la Bible ne saurait être opposée aux annales égyptiennes, car on ne peut pas contredire le connu et le certain par l'inconnu.

« Quand bien même, du reste, nous parviendrions à déterminer la mesure exacte des années au moyen desquelles Moïse a évalué la vie des premiers ancêtres du peuple hébreu, nous n'aurions toujours pas les éléments d'une chronologie biblique. Le texte hébraïque suivi par saint Jérôme dans la Vulgate, et la version des Septante, ne sont pas d'accord pour l'intervalle entre le déluge et la vocation d'Abraham. On n'y trouve ni le même nombre de générations, ni le même chiffre d'années, et cependant l'un et l'autre de ces textes ont une égale valeur. Il faut donc admettre que le onzième chapitre de la Genèse a subi, sous la main des copistes, dans la suite des siècles, une altération profonde, soit une interpolation dans un cas, soit un retranchement dans l'autre. Cette altération dont il est impossible de déterminer la nature, n'a pas porté sur des choses nécessaires à la foi, le caractère divin du texte

n'en a pas reçu d'atteinte, mais elle empêche tout esprit critique d'y chercher une base à la chronologie. Et d'ailleurs, du moment qu'une altération y est nécessairement constatée, qui oserait affirmer que la généalogie d'Abraham n'en a pas subi d'autres également graves? que, par exemple, des scribes inintelligents et timorés ne l'auraient pas abrégée vers le temps de la captivité pour en faire coïncider les données avec celles de la chronologie traditionnelle et quelque peu mythique des Babyloniens sur la date de la construction de la Tour, de la dispersion des langues, données que M. Jules Oppert vient de retrouver dans les inscriptions cunéiformes gravées sous Nabuchodonoser, à l'occasion des restaurations faites à ce monument, et dont les chiffres sont identiques à ceux du texte hébraïque de la Genèse? »

Ces observations méritent d'être discutées. Une première réflexion se présente tout d'abord, c'est que, quand la science s'échappant des langes où elle avait été emprisonnée pendant le moyen-âge, fait une découverte qui contrarie les affirmations de la Bible, l'Eglise s'émeut, s'indigne, crie au blasphème, proteste au nom de l'infaillibilité des textes sacrés et condamne les téméraires qui osent en contester la vérité absolue; une lutte s'établit entre la raison et la foi; puis arrive un moment où la découverte brille d'une telle lumière qu'il devient impossible d'en nier l'évidence; alors l'Eglise vaincue dans ce combat inégal, se ravise, et ne pouvant avouer sa défaite, sous peine de signer son arrêt de mort, donne aux textes des interprétations forcées, que personne jusque-là n'avait soupçonnées, nie la discordance qu'elle avait commencé par proclamer, déclare les Saintes Ecritures conformes de tout point aux résultats scientifiques, et va jusqu'à assurer que, bien loin d'avoir rien à craindre des découvertes modernes, elle y trouve une nouvelle consécration, et que les auteurs de la Bible, en devinant une science parfaitement inconnue à leur époque, n'ont pu puiser ces connaissances supérieures que dans l'inspiration divine qui éclairait leur esprit et guidait leur plume.

C'est ainsi que l'Eglise, après avoir condamné Gallilée, a fini par concéder que ce pouvait bien être la Terre qui tournait autour du Soleil, et par reconnaître que la Bible n'avait rien de contraire à l'astronomie moderne; de même la géologie ayant assigné au globe terrestre une ancienneté beaucoup plus grande que celle que donne la Genèse, le clergé jeta les hauts-cris, lança des malédictions contre cette science impie qui osait donner un démenti à Moïse, puis obligé de s'avouer l'impossibilité de soutenir cette lutte désespérée, prit le parti de torturer les textes pour en changer le sens, vit dans les *jours* de la création, non plus des révolutions diurnes, mais des époques d'une longueur indéfinie, et transforma Moïse en géologue de première force, auquel les Cuvier et les Elie de Beaumont n'ont rien à apprendre. Il en est de même aujourd'hui de la chronologie : jusqu'ici tous les livres d'histoire, subissant en quelque sorte la consigne ecclésiastique, se sont conformés strictement à la chronologie biblique; quand on lui opposait les annales anciennes remontant à une antiquité plus reculée, les apologistes du christianisme en récusaient hautement l'autorité; mais aujourd'hui ce système n'est plus soutenable; les monuments anciens sont tellement nombreux, tellement authentiques, qu'il faut se résigner à les accepter; c'est alors qu'on croit tout perdu, que vient le changement de tactique, et qu'on déclare la Bible parfaitement conciliable avec cette chronologie *profane* qu'on avait d'abord repoussée comme devant entraîner la ruine de la Bible... N'est-il pas évident qu'un livre qu'on ne peut défendre que par de tels procédés, est bien vulnérable, que c'est en donner une bien pauvre idée que d'y trouver, à volonté et suivant les besoins de la cause, les affirmations les plus contradictoires, qu'il faut que ce livre soit bien dépourvu de clarté et de précision pour qu'on puisse ainsi lui faire dire le pour et le contre, et qu'il est bien peu digne d'être présenté comme l'œuvre de Dieu?...

N'est-ce pas quelque chose d'étourdissant que d'entendre un défenseur de la Bible déclarer avec aplomb qu'*il n'y a pas de chronologie biblique*, et se figurer qu'il suffit de proclamer

une bonne fois cette proposition pour qu'à l'avenir la Bible soit à l'abri de toutes les objections sur la chronologie, sauvée de toutes les contradictions? On comprendrait une pareille défense à l'égard d'un ouvrage qui ne contiendrait aucune date, aucun nom historique, par exemple du Cantique des cantiques. Mais l'auteur du Pentateuque, bien loin de manquer de chronologie, attache aux dates un soin minutieux : dans les chapitres X et XI de la Genèse, on établit la généalogie des descendants de Noé, on détermine l'âge auquel chacun d'eux a eu des enfants, les noms de ces enfants, la durée de la vie de chaque patriarche ; il y a donc une chronologie, vraie ou fausse, c'est là la question ; mais les prétentions à l'exactitude chonologique y sont mieux marquées que dans aucun livre historique. Cette chronologie résulte bien des textes et n'est nullement une affaire de commentateurs ; et ce n'est pas se livrer à des commentaires ni à des interprétations arbitraires, que de se borner à additionner les nombres donnés par la Genèse. On n'est donc pas fondé à prétendre qu'il n'y a pas de chronologie biblique, et l'on ne peut, sous ce vain prétexte, se croire dispensé de toute discussion sur cette matière. Que ne recourt-on à la même échappatoire, quand il s'agit des autres sciences, et que ne dit-on aussi : il n'y a pas d'astronomie biblique, il n'y a pas de cosmologie biblique, il n'y a pas d'histoire biblique? Par là on sauverait toutes les bévues, toutes les contradictions, tout ce qui, en un mot, est en opposition avec la science. Mais tout homme qui n'a pas un parti pris d'étouffer la voix de la raison, ne peut se contenter d'aussi pitoyables excuses. Un auteur a bien le droit de ne parler ni de physique, ni de cosmologie, ni de chronologie : mais s'il en parle, c'est à ses risques et périls ; il s'expose à être discuté, contredit ; et, s'il est convaincu d'erreur, on ne pourra le défendre en disant qu'il n'a ni physique, ni cosmologie, ni histoire, ou qu'il n'avait pas pour but d'enseigner ces sciences (ce qu'on dit du Dieu de la Bible) ; quelles qu'aient pu être les intentions de cet auteur, on ne peut nier qu'il ait erré. Pour un homme, les erreurs peuvent être excusables, *errare*

humanum est ; mais Dieu ne peut errer, et il est clair comme le jour qu'une œuvre convaincue d'erreur ne peut être divine.

MIRON.

(*La suite au prochain numéro.*)

La morale rationnelle.

(4e article.)

La liberté morale est le fonds du rationalisme.

Toutes les dissidences qui peuvent séparer les rationalistes, soit sur le problème des causes premières, soit sur la nature de l'âme et sur ses destinées finales, doivent s'effacer lorsqu'il s'agit du principe de la liberté morale.

De quelque manière, en effet, qu'on entende ces difficiles questions, qu'on soit spiritualiste ou matérialiste, déiste ou panthéiste ou athée, dogmatique ou sceptique, le principe de la liberté morale s'impose également à l'esprit par l'évidence d'intuition et par le raisonnement.

Nous nous voyons, nous nous sentons, nous nous déclarons libres, en principe, de penser et d'agir à notre gré, dans les limites de nos forces intellectuelles et physiques, et cela alors même que nous cédons à un penchant réprouvé par la raison ou bien à une violence extérieure ; car nous distinguons très-nettement notre volonté des entraînements qu'elle subit de gré ou de force. Entre deux impulsions contraires du dehors ou du dedans, je peux choisir. Que ce choix soit judicieux ou insensé, il ne témoigne pas moins de ma liberté morale, et je m'en reconnais également responsable, pourvu qu'il ait été fait en connaissance de cause et avec le consentement intime du *moi*.

S'agit-il d'un conflit entre la passion et le sentiment du devoir ? Si le devoir est sacrifié, la liberté morale s'était déjà affermie par la lutte qui a précédé le triomphe de la passion ; elle s'affirme encore par les protestations de la conscience

vaincue, protestations qui trouvent un écho d'autant plus fort dans la conscience publique que celles du coupable ont été plus faibles.

Ce sont là des *réalités*, antérieures et supérieures à toute idéologie théorique, à toute doctrine philosophique ou religieuse et, surtout, parfaitement indépendantes de toute hypothèse sur Dieu, sur l'univers et sur l'âme. Que l'on parte de laquelle que ce soit de ces doctrines ou de ces hypothèses, la liberté morale demeure un FAIT irrécusable, existant par soi, et qu'il suffit de constater pour qu'aucune subtilité et qu'aucun sophisme ne puisse en obscurcir l'évidence.

Il n'y aurait donc rien de plus arbitraire que la prétention affichée par telle ou telle école d'être seule apte à enfanter ou à défendre la liberté morale, et de refuser aux autres écoles un droit semblable; car tous les systèmes de philosophie morale, quelque divergents qu'ils aient été entr'eux, ont également reconnu que la racine de notre activité est en nous et que notre faculté de vouloir a la raison pour centre de gravité et pour guide. Qu'on ait, d'ailleurs, distingué ou confondu le bien matériel et le bien moral, séparé ou identifié le juste et l'utile, légitimé ou flétri la passion, la personnalité humaine n'en conserve pas moins, aux yeux de tous, son caractère autonome, les mobiles essentiels et le principe de détermination de nos actes moraux restent, de l'aveu de tous, inhérents à cette personnalité.

La divergence entre les écoles ne surgit que lorsqu'il faut déterminer les limites de la liberté morale, la diversité et la valeur relative de nos mobiles d'action ou enfin la véritable nature du bien. Nous ne voulons pas nier l'importance des débats que suscitent ces divers points, mais il importe encore plus de constater au préalable qu'il y a accord sur le fait fondamental de l'existence de la liberté morale.

Cependant, au dire de bien des gens, il ne serait point logique d'admettre ce principe, à moins qu'on ne croie à la spiritualité de l'âme. « Si l'homme, disent-ils, ne contenait

pas deux substances l'esprit, et la matière, tous ses penchants tendraient à des satisfactions physiques, et la raison, synthèse des organes, ne saurait avoir d'autre mission et d'autre pouvoir que de calculer auquel des appétits sensuels, mis en branle par les objets extérieurs, il faut céder tour à tour. Il n'y aurait donc pas d'autre bien, pour l'homme, que le bien des organes, des passions, des sens. Que signifierait dès lors, ce que l'on nomme le sentiment moral, la conscience, le devoir?... »

Ces critiques sont spécieuses; mais elles n'ont rien de solide. Il suffit, pour s'en convaincre, de revenir aux considérations présentées par nous jusqu'ici. Que la raison émane d'une substance à part, ou qu'elle soit la virtualité intime de l'être humain, conçu unitairement, elle existe, elle est intelligente, elle aspire au bien : voilà ce qu'on ne saurait mettre en doute.

Y a-t-il connexité nécessaire entre ces faits et une substance spirituelle? — Pour le démontrer, il faudrait saisir et analyser cette substance à l'état pur, en quelque sorte, c'est-à-dire séparée de l'organisme à l'aide duquel elle se manifeste. On peut observer toutefois que les animaux, qui possèdent bien évidemment une sorte d'esprit, n'ont pourtant pas la liberté morale, comme nous la comprenons dans l'homme. Ce mode d'être ne semble donc point un corollaire essentiel de l'esprit, absolument conçu. En voici une autre preuve. Le spiritualisme définit Dieu, un pur esprit. Or, la liberté morale consistant dans la faculté de choisir entre les divers motifs qui nous engagent à agir de telle ou telle façon, rien de pareil ne saurait exister en Dieu. La diversité et l'antagonisme de nos mobiles d'action, le travail d'intelligence que nous faisons pour discerner le meilleur parti à prendre, l'effort de raison qu'il nous en coûte pour triompher d'un entraînement funeste, tout, jusqu'au mérite que nous avons à ce triomphe, révèle l'imperfection de notre nature. Qu'y a-t-il là d'applicable à l'Être suprême? Étant parfait et tout-puissant, il n'a jamais à choisir, à hésiter, à lutter. La liberté de

Dieu-Esprit a donc encore moins de rapport avec celle de l'homme que n'en a celle-ci avec l'instinct plus ou moins intelligent des animaux.

On fait, de plus, cette objection : « Le déisme peut seul légitimer et expliquer la liberté de l'homme, car autrement, tout procède d'une aveugle fatalité. » A cela, voici ce que répondent les panthéistes : « Loin d'être favorable à la liberté morale de l'homme, le déisme la met en danger. Dans cette conception, l'homme nous apparaît comme un composé d'éléments dont le nombre, la destination et les doses relatives ont été prévus et mesurés par la divine volonté. Une relation si étroite de cause à effet, de producteur à produit, entre le créateur et la créature ne laisse que bien peu de prise à la liberté d'action et à l'autonomie de cette dernière. Partez, au contraire, de l'unité dans la vie universelle. Chaque atôme, chaque molécule, chaque *individualité*, devient une manifestation, un organe, en quelque sorte, de l'Être infini et possède, par conséquent, son germe de spontanéité, de force, de mouvement propre. Chaque être, depuis le minéral jusqu'à l'homme, est donc bien réellement autonome, ou porte en lui-même le principe et la loi de son développement. Dans le minéral, c'est l'attraction moléculaire, dans l'animal, l'instinct, dans l'homme, la raison, c'est-à-dire, une force ayant conscience d'elle-même et douée, par là, de liberté morale. . »

Mais nous n'avons pas besoin de prononcer entre ces systèmes, car, nous le répétons, la liberté morale ne procède d'aucun système. Elle est un des attributs éminents de l'homme rationnel, au même titre que la faculté de voir, d'entendre, de parler, de sentir, etc., est un attribut de l'homme physiologique.

Il faut donc s'attacher inébranlablement au principe de la liberté morale. Il est la pierre angulaire du rationalisme. Proclamer l'homme libre moralement, c'est dire qu'il ne relève que de sa raison, et que cette raison contient tout ce qui est nécessaire à l'homme pour bien vivre et pour remplir ses destinées ; c'est donc l'affranchir, d'un seul coup, de toutes

les tyrannies, internes et externes, auxquelles il a été et peut être soumis. Si la raison, intelligence et amour du bien, forme le gouvernement naturel de l'homme par lui-même, pourquoi subirait-il le joug d'une croyance irrationnelle ? Toute croyance de cet ordre est une atteinte portée à la liberté morale et en implique la négation, car elle suppose la raison incapable de comprendre, par ses propres forces, le vrai et le bien, et de les pratiquer. La liberté morale est donc le premier fondement de la liberté de conscience. Elle est aussi celui de la liberté politique. Les droits du citoyen dans l'Etat ne sont que la consécration légale de ceux que possède la raison sur l'individu. C'est pourquoi le dernier mot du progrès politique est-il le gouvernement de l'homme par lui même, le *self government*. Autant faut-il en dire de la liberté civile, de la liberté économique, de toutes les libertés, en un mot.

L'intolérance catholique a sauvé la Pologne.

(Suite.)

Sous Wladislas IV (1633 à 1648), les excès de la noblesse polonaise sur les Cosaques et les violences inspirées par le jésuitisme pour les convertir au rit romain, finissent par enlever à ce peuple tout droit social, en dépit des lois, des traités et de l'humanité. Le roi Batori avait créé les Cosaques comme frères des Polonais et en avait fait un rempart contre l'invasion des Moscovites, des Tartares et des Turcs ; il avait su respecter leurs droits de citoyens et d'hommes ; mais du moment qu'on voulut leur enlever leur droit naturel de penser et de croire, en les réduisant à l'esclavage, en les forçant aux corvées, en leur enlevant l'exercice de leur religion et en les forçant à recevoir le culte catholique qu'ils avaient en horreur, ils se donnèrent aux Russes, ennemis de la Pologne et de la

papauté. Les Cosaques se vengent cruellement aujourd'hui des fautes et des crimes de l'ancienne Pologne jésuitique!

Sur vingt millions d'habitans, la Pologne comptait alors, au moins, huit millions de partisans de confessions religieuses anti-catholiques. Les persécutions aliénèrent profondément les dissidents. Les jésuites, par leur influence, avaient fait bannir les *ariens* ou *anti-trinitaires* (1668). Les troubles, l'épuisement et la ruine qui résultèrent de ces mesures inquisitoriales, furent terribles.

Bientôt les protestants eurent leur tour; l'intolérance catholique les avait exclus des emplois publics et cette intolérance fut sanctionnée par les lois (1733). La tyrannie légale, la pire des tyrannies, pesa sur quiconque ne recevait pas avec soumission les prescriptions du Saint-Siége.

Cette iniquité sociale provoqua l'attention des puissances qui convoitaient la Pologne. Catherine II, jouant la comédie, rappelle les Polonais au maintien de leurs lois fondamentales et à la *tolérance*! Le roi de Prusse, autre comédien philosophe, non moins avide que Catherine, se fait défenseur des droits de l'*humanité* et de la liberté illimitée de religion. Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche, poussée par son fils Joseph, le philosophe, se joint à ses collègues couronnés. Les dissidents se confédèrent (1769), et mettent leurs droits et leurs libertés sous la protection de la Russie!...

Attentive à la querelle, Rome s'opposa à ce que l'humanité et la justice reprissent leurs droits. Les évêques furent chargés de se sacrifier *à la cause de Dieu* et d'employer au besoin les menaces, les censures et les punitions corporelles. C'était vouloir la perte de la Pologne, ce qui ne tarda pas à se réaliser.

La Russie préluda à cet acte de brigandage, par la violation du territoire de Cracovie, où elle fit arrêter les évêques et les sénateurs soumis à l'influence du nonce pontifical. Cet événement amena un traité de conciliation entre la Pologne et les cours protestantes; mais Clément XIII protesta contre le retour à la tolérance et favorisa de nouvelles confédérations, pour défendre les droits de la *Vierge*, de *l'enfant Jésus* et

du Saint-Siége. Les Russes s'emparèrent de Cracovie après un massacre affreux (1771), tandis que le roi de Prusse enlevait à la Grande-Pologne son or et ses filles.

Chose remarquable ! dans les luttes de chrétiens à chrétiens, les catholiques, persécutés à leur tour, ne trouvèrent d'asile inviolable que chez les Turcs!... Bientôt il ne resta plus au Confédérés de Bar (1772), que la liberté de protester contre le premier démembrement de la Pologne et de se mettre sous la protection de la sérénissime Porte-Ottomane!... La république de Pologne avait cessé d'exister.

(*La fin au prochain numéro.*)

Chronique.

On parle beaucoup d'un sermon véhément qu'aurait fait contre le rationalisme l'un des pasteurs les plus éloquents de l'Eglise nationale. Il aurait prouvé l'impuissance des nouvelles idées à renverser la foi chrétienne, en montrant que jusqu'ici cette foi n'a pas été renversée et qu'elle est encore debout.

A ce sujet, nous poserons un problème : Etant donné l'émoi causé dans le camp orthodoxe par l'apparition du *Rationaliste*, journal qui ne reçoit aucune subvention gouvernementale, on demande combien de temps durerait le christianisme, si ses adversaires possédaient la moitié de la *liste civile* dont il dispose ?

L'éloquent pasteur dont il s'agit voudrait-il prendre l'initiative, dans le sein de la vénérable compagnie, d'une proposition qui rendrait les armes égales ?

Une brochure très-remarquable vient de paraître à la librairie Cherbuliez. Elle est intitulée : *Lettre d'un campagnard aux pasteurs de l'Eglise réformée*. Dès les premiers jours il n'était plus possible de s'en procurer un seul exem-

plaire. Nous avons été plus heureux que bien d'autres, et nous aurons soin de faire part à nos lecteurs de notre bonne fortune.

LES MIRACLES D'UN ZOUAVE. « On parle beaucoup, dit le *Monde*, de la guérison miraculeuse d'une jeune aveugle très-connue par sa piété, guérison qui serait due à l'intercession du zouave Guérin, martyr de Castelfidardo. Notre correspondant déclare vouloir attendre les premiers jugements de l'autorité ecclésiastique pour nous donner les détails de cet événement. « Que si Dieu, dit-il, se manifeste ainsi en faveur de « l'armée pontificale, c'est la justification la plus éclatante « de l'utilité d'une défense que nos ennemis n'ont pas été les « seuls à critiquer; c'est la confirmation de ce que nous avons « si souvent répété : *La défaite de Castelfidardo a été une des « victoires de l'Église au XIX[e] siècle.* »

La cour d'assises de Cagliari (Italie) vient de condamner à trois mois de prison et à cinq cents francs d'amende le médecin-chirurgien Angine, pour quelques propositions erronées(?) sur les blessures et la mort du Christ, qu'il avait développées dans une thèse de chirurgie. (*La Patrie*.)

Il est probable que la thèse de ce brave jeune homme exprimait une chose qui frappe quiconque veut bien y réfléchir, à savoir que les blessures du crucifiement n'étaient pas capables de faire mourir Jésus en neuf heures, et que par conséquent il a été détaché de la croix dans un état de mort apparente seulement, ce qui a rendu sa résurrection singulièrement facile et pas du tout miraculeuse. Mais il paraît qu'en Italie, comme en bien d'autres lieux encore, toute vérité n'est pas bonne à dire, et que celui-là est un grand scélérat, qui donne de la lumière à ceux qui ont une longue habitude des ténèbres.

Imp. Blanchard, Rivr

2 Mai 1863. 2e Année. N° 43.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de: 6 fr. par an; — 3 fr. pour six mois; — 1 fr. 50 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications chez M. Blanchard, imprimeur, à Genève, rue de Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 15 centimes: à la Librairie étrangère, quai des Bergues; — chez M. Caille, place Chevelu, — chez Rosset-Janin, rue de la Croix-d'Or et place du Mont-Blanc, — et chez Mme Préaux, rue de Grenus.

De la chronologie égyptienne.

(Suite et fin.)

Examinons en détail les arguments de M. Lenormant.

1° Nous ne savons pas, dit-il, quel est le laps de temps que désigne la Bible par le mot *année*. — Voilà un singulier scrupule. Pourquoi supposer qu'un auteur, quand il se sert d'un mot usuel, n'y attache pas le même sens que tout le monde? Ne doit-on pas admettre qu'il a écrit pour être compris de ses lecteurs? Chez tous les peuples, un des mots les plus fréquemment employés, est celui qui sert à désigner l'année, c'est-à-dire le temps que met la Terre à parcourir son orbite autour du Soleil. Sans doute, la durée de l'année a varié à cause de l'imperfection des notions astronomiques aux diffé-

rentes époques; mais ces variations ne se sont exercées que dans des limites assez étroites: les hommes les plus ignorants en astronomie comptaient l'année par le retour des saisons, d'un printemps à l'autre ou d'un hiver à l'autre; tous remarquaient que le Soleil descendait progressivement en hiver, jusqu'à un maximum d'abaissement, puis reprenait sa marche ascensionnelle et redescendait au même degré où on l'avait vu l'hiver précédent, et ainsi de suite; c'était là leur année, bien qu'ils ne pussent en calculer la durée avec la même précision que le Bureau des Longitudes. — Il y a eu, nous dit-on, des années de 30 jours, de 3 mois, etc. Nous avouons ne pas connaître de peuple qui ait fait usage de telles années. Mais admettons-les avec M. Lenormant. Qu'y gagnera-t-il? Dans un écrit composé à une époque où les années de 30 jours, par exemple, étaient en usage, on ne parviendra à comprendre le texte qu'en sachant que le mot *année* désigne un laps de 30 jours; une fois cette clef obtenue, toutes les indications données par cet auteur seront concordantes, et quand il parlera d'une durée supputée en années, on saura ce qu'il veut dire, puisqu'il n'y aura qu'à multiplier 30 jours par le nombre de ces années. Mais ce qui est tout-à-fait inadmissible, c'est qu'un auteur, dans un même ouvrage, emploie le même mot dans des sens différents, et désigne par le mot *année*, tantôt une de nos années solaires, tantôt la durée de 30 jours, tantôt celle de 3 mois, et cela sans que rien avertisse le lecteur de ces changements de signification. Un tel auteur mériterait le reproche d'avoir introduit, comme à plaisir, la confusion pour égarer le lecteur et brouiller les événements. Or, dans le Pentateuque, il y a une foule de passages où le mot *année* est évidemment pris dans le sens usuel. Par exemple, dans l'institution du Jubilé (Lévit. XXV), il est dit: « Vous sèmerez vos champs six ans de suite, et vous taillerez votre vigne et en recueillerez le fruit durant six ans; mais la septième année, ce sera le sabbat de la terre, consacré à l'honneur du repos du Seigneur; vous ne sèmerez point votre champ et vous ne taillerez point votre vigne. » Il est dit aussi qu'on doit comp-

ler sept semaines d'années, c'est-à-dire sept fois sept qui font en tout quarante-neuf ans, et qu'on doit sanctifier la cinquantième année qui est l'année du jubilé, où chaque famille rentre dans ses biens, etc. Depuis le déluge jusqu'à la promulgation de la loi, les récits s'enchaînent de manière qu'il est impossible de fixer une époque où le sens du mot *année* aurait changé. Même dans le récit des événements qui suivirent le déluge, le narrateur, en précisant l'âge où chaque patriarche a eu des enfants, a pris le mot *année* dans le sens usuel, puisque ces âges sont de 29 à 35 ans (d'Arphaxad à Tharé, père d'Abraham), que ces âges sont bien ceux où les hommes de nos jours ont le plus souvent des enfants, et qu'on ne peut, pour ces récits, supposer une année plus courte.

La supposition de brèves années est donc chimérique. Et quand même elle serait fondée, les textes sacrés, au lieu d'y gagner, y perdraient, puisque le temps beaucoup trop court, assigné par la Bible à l'intervalle qui s'est écoulé depuis le déluge jusqu'à la fondation des premiers empires et jusqu'aux événements dont la date est parfaitement connue et incontestée, se trouverait considérablement réduit, ce qui ne ferait qu'accroître la divergence de la Bible avec les annales égyptiennes. — Quant aux années plus longues, M. Lenormant ne cite que les années intercalaires des Grecs ; c'étaient, comme le mot l'indique, des années augmentées de *quelques jours* pour compenser les années trop brèves et se retrouver d'accord avec le retour du Soleil au même point du ciel : il y avait de temps en temps une année intercalaire (comme nous avons encore nos années bissextiles) ; mais il n'y eut jamais une série, soit d'années intercalaires, ce qui serait un non-sens, soit d'années plus longues que la révolution annuelle de la Terre.

Les annales juives et égyptiennes s'accordent sur un événement qui peut servir de point de repère, c'est la défaite de Roboam, roi de Juda, et la prise de Jérusalem par Sésac, roi d'Egypte, en 947 avant l'ère vulgaire. Du déluge à cet événement, l'intervalle, d'après la Bible, est égal à la différence entre 2348 et 947, c'est-à-dire 1441 ans. Or, d'après M.

rentes époques ; mais ces variations ne se
dans des limites assez étroites : les ho
rauts en astronomie comptaient l'anné
sons, d'un printemps à l'autre ou
remarquaient que le Soleil des
hiver, jusqu'à un maximum d'
marche ascensionnelle et
on l'avait vu l'hiver précéd
année, bien qu'ils ne pus
précision que le Burea
des années de 30 jo
connaître de peup
admettons-les
un écrit com ayant été
par exemp ... du roi d'Egypte (Exode, II)
dre le te ... être initié aux connaissances
de 30 ... faire usage des mesures de temps employées
donn ... savoir que leur année était réglée d'après
ler ... et des observations régulières ; il serait donc
... invraisemblable que dans ses écrits, où il retrace
... événements liés à l'histoire de l'Egypte, il n'eût pas cru
... employer les mêmes mesures, et qu'écrivant pour des
... qui avaient passé toute leur vie en Egypte, il se fût
... de donner au mot année un sens tout différent de celui
... qui était connu.

... On se prévaut des différences qui se trouvent entre le
texte hébreu suivi par la Vulgate, et la version des Septante.
Mais depuis quand est-on autorisé, pour pallier les erreurs
que renferme un ouvrage, à recourir aux traductions ? Sup-
posons qu'il s'agisse de Tacite et qu'il ait lieu de prendre en
... cet historien, sera-t-on bien venu, pour le disculper,
... la traduction de Dureau de la Malle ou celle de
... traduction ne peut jamais avoir la même
... que l'original ... s'agit de la Bible, telle qu'elle
... les ... et ... de
... humaine. Les Juifs

lexandrie ; c'est l'original qui fait foi en matière
lui que Juifs et chrétiens vénèrent comme
la Vulgate ou traduction de saint Jérôme
a adoptée, le concile de Trente ayant
or aucune autre, et ayant déclaré
le à celle de l'original (1). Peu
es se soient écartés du texte
luction laisse subsister le
a pu avoir pour résultat
trouvaient. D'ailleurs,
difficultés chronolo-
n effet, les manus-
ante, donnent pour
et l'ère vulgaire, 3312 ans suivant
suivant les autres. Cet intervalle serait en-
n insuffisant en présence d'un monument qui date
130 ans avant J.-C., et qui suppose bien des siècles an-
urs, pendant lesquels l'humanité s'est élevée graduelle-
t de l'état rudimentaire à une civilisation très-avancée.

Les textes ont été altérés... — C'est là une affirmation
ement gratuite ; on ne fournit aucun indice à l'appui ; on
fixe ni l'époque, ni les circonstances de cette prétendue
ification. On l'affirme, uniquement parce qu'on est gêné
les textes. Mais, nous le demandons aux apologistes eux-
mês, quel est l'ouvrage pour lequel on se contenterait
ne semblable justification ? Nous ne pouvons juger les au-
s anciens que par les textes qui nous sont parvenus ; et
nd tous les manuscrits sont conformes entre eux, quand
un auteur digne de foi ne mentionne d'attentat contre
égrité du texte, quand la critique n'y découvre aucune
e d'altération, quand les passages ne présentent aucune

(1) *Hæc vulgata in publicis lectionibus, disputationibus, prædi-
tionibus et expositionibus pro authenticâ habeatur, et nemo illam
ere quovis prætextu audeat vel præsumat. (Concil. Tridenti-
n, Sessio IV.)*

Lenormant, nous avons un événement bien attesté par les annales égyptiennes, dont la date remonte à 3730 ans avant J.-C., c'est-à-dire à 2783 ans avant la défaite de Roboam, par conséquent 1342 ans avant l'époque où la Bible place le déluge. Ce déficit doit être augmenté du temps immense qui a dû s'écouler depuis la formation des premières sociétés humaines jusqu'à ce que les Egyptiens soient parvenus à ce degré de civilisation que supposent des monuments magnifiques comme celui dont il s'agit, et qui date de 3730 ans avant J.-C. Pour combler un tel déficit, il ne suffirait pas d'années intercalaires, ni même de doubles années de 730 jours.

Enfin, si l'on regarde Moïse comme l'auteur du Pentateuque, il faudra admettre que ce législateur, ayant été élevé comme le fils adoptif de la fille du roi d'Egypte (Exode, II) ayant dû par conséquent être initié aux connaissances des Egyptiens, a dû faire usage des mesures de temps employées chez eux, et savoir que leur année était réglée d'après des calculs positifs et des observations régulières ; il serait donc tout à fait invraisemblable que dans ses écrits, où il retraçait des événements liés à l'histoire de l'Egypte, il n'eût pas continué à employer les mêmes mesures, et qu'écrivant pour des gens qui avaient passé toute leur vie en Egypte, il se fût avisé de donner au mot *année* un sens tout différent de celui qui leur était connu.

2° On se prévaut des différences qui se trouvent entre le texte hébreu suivi par la Vulgate, et la version des Septante. Mais depuis quand est-on autorisé, pour pallier les erreurs que renferme un ouvrage, à recourir aux traductions ? Supposons qu'il s'agisse de Tacite et qu'on ait lieu de prendre en défaut cet historien : sera-t-on bien venu, pour le disculper, à invoquer la traduction de Dureau de la Malle ou celle de Panckoucke ? Une traduction ne peut jamais avoir la même autorité que l'original. Ici il s'agit de la Bible, telle qu'elle nous vient des auteurs qu'on dit inspirés, et nullement de l'œuvre abandonnée, comme purement humaine, des Juifs

hellénistes d'Alexandrie ; c'est l'original qui fait foi en matière de dogme, c'est lui que Juifs et chrétiens vénèrent comme parole divine; c'est la Vulgate ou traduction de saint Jérôme que l'Eglise catholique a adoptée, le concile de Trente ayant même interdit d'en alléguer aucune autre, et ayant déclaré l'autorité de la Vulgate égale à celle de l'original (1). Peu importe que les traducteurs grecs se soient écartés du texte hébreu : l'infidélité de leur traduction laisse subsister le texte tel qu'il était auparavant, et n'a pu avoir pour résultat de faire disparaître les erreurs qui s'y trouvaient. D'ailleurs, si l'on préfère les Septante, on atténue les difficultés chronologiques, mais on ne les fait pas évanouir : en effet, les manuscrits divergents de la version des Septante, donnent pour l'intervalle entre le déluge et l'ère vulgaire, 3312 ans suivant les uns, et 3716 suivant les autres. Cet intervalle serait encore bien insuffisant en présence d'un monument qui date de 3730 ans avant J.-C., et qui suppose bien des siècles antérieurs, pendant lesquels l'humanité s'est élevée graduellement de l'état rudimentaire à une civilisation très-avancée.

3° Les textes ont été altérés... — C'est là une affirmation purement gratuite; on ne fournit aucun indice à l'appui; on ne fixe ni l'époque, ni les circonstances de cette prétendue falsification. On l'affirme, uniquement parce qu'on est gêné par les textes. Mais, nous le demandons aux apologistes eux-mêmes, quel est l'ouvrage pour lequel on se contenterait d'une semblable justification? Nous ne pouvons juger les auteurs anciens que par les textes qui nous sont parvenus ; et quand tous les manuscrits sont conformes entre eux, quand aucun auteur digne de foi ne mentionne d'attentat contre l'intégrité du texte, quand la critique n'y découvre aucune trace d'altération, quand les passages ne présentent aucune

(1) *Hæc vulgata in publicis lectionibus, disputationibus, prædicationibus et expositionibus pro authenticâ habeatur, et nemo illam rejicere quovis prætextu audeat vel præsumat. (Concil. Tridentinum, Sessio IV.)*

delà et qu'on en fasse un instrument de vengeance surnaturelle entre les mains de Dieu.

II.

Mais il manque un dernier trait au tableau que nous venons de tracer des exagérations théologiques sur le chapitre de la liberté morale.

Ces pieux interprètes de la justice céleste, qui exaltent le libre-arbitre humain jusqu'aux proportions de l'infini, quand il est question de notre puissance pour le mal, nous accordent-ils, du moins, une égale puissance pour le bien? Ils n'en ont garde. L'homme, suivant eux, peut tout par lui-même, en fait de mauvaises actions; il ne peut plus rien par lui-même, dès qu'il s'agit des actes vertueux. Non-seulement il n'y a de bien que celui qui est déterminé par la théologie, non-seulement ce bien-là même n'a de valeur que par la foi; mais encore, quand nous faisons le bien, ce n'est pas nous qui agissons, à proprement parler, c'est Dieu qui agit en nous. C'est Dieu qui nous envoie les bonnes inspirations; c'est Dieu qui nous dispose à suivre ces inspirations, par sa grâce *prévenante*, *efficace*, *sanctifiante*, etc.; c'est Dieu enfin qui nous donne la force de faire ce qu'il nous a inspiré. Tout le rôle et, conséquemment, tout le mérite de l'homme consiste à ne pas « résister à la grâce. » Telle est la pure doctrine théologique. Encore, une partie de ses représentants va-t-elle au-delà. En vertu du dogme de la prédestination, ne peuvent être bons et sauvés que ceux auxquels la faveur divine a, de toute éternité, réservé ce bonheur. Est-il possible de concevoir une application plus révoltante et plus immorale de la fatalité?...

En s'en tenant d'ailleurs aux données orthodoxes de la théologie, touchant notre impuissance d'initiative pour le bien, ne saute-t-il pas aux yeux que la liberté morale n'est, entre les mains des docteurs chrétiens, qu'un moyen d'asservissement de la conscience et de la raison humaines, et qu'il faudrait rejeter cette prétendue liberté, comme le plus illusoire et le plus funeste des biens, si elle faisait réellement partie du domaine de la foi!

L'intolérance catholique a perdu la Pologne (1).

(Suite et fin.)

Nous n'ajouterons rien à ces extraits historiques (2) qui parlent assez d'eux-mêmes: qu'il nous soit permis seulement de déplorer qu'encore aujourd'hui les Polonais, martyrs de leurs sublimes insurrections, veuillent considérer comme des patriotes ceux qui ont préparé par leur intolérance fanatique la ruine de leur patrie; qu'il nous soit permis de nous étonner de leur persistance dans un catholicisme extravagant, dont les chefs n'ont point hésité à sacrifier cette héroïque nation, plutôt que de renoncer à leur intolérance; — de gémir de l'aveuglement de ces infortunés, qui en appellent sans cesse aux messes et aux bénédictions de ces hommes qui les ont perdus; — et qui ont commencé leur nouvelle insurrection sous l'étendard de *Jésus et de Marie* qui, jusqu'à ce jour, leur a été si fatal, qu'on pourrait dire qu'il est maudit par Dieu.

Ils oublient donc, les pauvres dévotieux patriotes, qu'ils ont subi l'humiliation d'être traités naguère (1832), par le pape Grégoire XVI, de « *meneurs malveillants* qui avaient « précipité leur patrie dans un abîme de maux; » que ce pape rendait grâce à Dieu « du rétablissement de *l'ordre à « Varsovie*, ordre que des *prophètes de mensonge* pouvaient « seuls chercher à troubler ; qu'il voulait qu'on obéît au *ma- « gnanime* empereur Nicolas ; qu'il ne permettait de se sous- « traire à la soumisssion *si légitimement* due à toutes les puis- « sances, *comme elle l'était à Nicolas*, que lorsque le pouvoir « viole les lois *de Dieu et de l'Eglise*; » (il ne s'occupe pas des lois humaines,) « et que c'est *à lui* (pape infaillible) à déclarer « quand ces lois sont violées. »

(1) Le titre de cet article, dans le N° 42, contenant un contre-sens formel, doit être corrigé conformément à celui-ci.

(2) V. de Potter, *Hist. phil. du christ.*, et les autorités qu'il cite, t. VIII, page 88 et suiv.

Chronique.

Dans ces derniers jours, l'Académie française avait à décerner un de ses fauteuils, celui qui avait été laissé vacant par la mort de M. le baron Pasquier. La voix publique désignait à son choix M. Littré, qui est en même temps un homme parfaitement honorable dans sa vie privée, un écrivain distingué et un savant de premier ordre. Il paraissait d'autant plus devoir réunir les suffrages de l'Académie, qu'il vient de publier un livre intitulé : *Dictionnaire historique de la langue française*, ouvrage du plus grand mérite, qui rentre précisément dans les attributions de la docte compagnie, et que l'on considère comme devant être un des monuments littéraires de notre siècle.

Malheureusement, M. Littré est un philosophe rationaliste, et Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans et chef du parti clérical en France, compte depuis quelque temps au nombre des quarante immortels. Or ce saint homme a tenu à justifier le mot de Lafontaine :

> Accordez-leur un pied chez vous,
> Ils en auront bientôt pris quatre.

Du moment qu'il fait partie de l'Académie, où il a été admis quoique évêque, il prétend qu'on n'y doit plus faire entrer d'hommes à côté desquels il ne pourrait pas siéger décemment en sa qualité d'évêque. En conséquence, quelques jours avant l'élection, il a lancé dans le public un écrit fulminant contre les libres-penseurs, qu'il représente comme les destructeurs de la morale, et dans lequel M. Littré est particulièrement attaqué.

L'œuvre perfide n'a pas manqué son coup, grâce à l'influence de réaction hypocrite qui se fait universellement sentir aujourd'hui. M. Littré avait pour concurrent M. de Carné, écrivain lourd et filandreux, mais noble de race, légitimiste d'opinion, catholique hautement avoué, en un mot, clérical à tous les titres : M. de Carné a eu 19 voix, contre 11 données à M. Littré.

Le *Temps* assure que les académiciens qui sont restés fidèles à M. Littré, sont : MM. de Broglie père, Thiers, Mignet, de Rémusat, de Sainte-Beuve, Mérimée, Augier, de Sacy, Lebrun, de Pongerville et Ponsard. M. Ampère, toujours d'après le *Temps*, aurait déserté la cause de M. Littré au second tour de scrutin. Naturellement M. Guizot, protestant, a voté avec les ultramontains contre le philosophe et le savant.

Imp. Blanchard, Rive.

9 Mai 1863. 2e Année. N° 44.

LE

RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de: 6 fr. par an; — 3 fr. pour six mois; — 1 fr. 50 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications chez M. Blanchard, imprimeur, à Genève, rue de Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 15 centimes: à la Librairie étrangère, quai des Bergues; — chez M. Caille, place Chevelu, — chez Rosset-Janin, rue de la Croix-d'Or et place du Mont-Blanc, — et chez Mme Préaux, rue de Grenus.

Correspondance.

Nous sommes heureux de pouvoir communiquer à nos lecteurs une lettre de M. Patrice Larroque, qui promet sa collaboration au *Rationaliste*, et qui en même temps nous fait connaître comment notre feuille est appréciée au-delà de nos frontières. Le Président de la Société des Rationalistes lui avait écrit pour le prier de nous accorder son concours si précieux pour nous à tous égards ; M. Laroque lui répond ainsi qu'il suit :

Paris, le 16 avril 1863.

Monsieur le Président,

Dans votre lettre du 30 mars dernier, vous réclamez en termes pleins de bienveillance, ma coopération au *Rationaliste*. Pour répondre à un désir dont je me trouve fort honoré, je vous envoie aujourd'hui deux autres articles que je détache de divers suppléments d'une nouvelle édition projetée de mes deux livres : *Examen critique des doctrines de la religion chrétienne* et *Rénovation religieuse*. Vous en aurez les prémices, qui ne pouvaient être mieux placés que sous votre patronage. Je ne mets à leur publication, ainsi qu'à celle des autres articles dont je pourrai les faire suivre, si vous le jugez utile, d'autres conditions que celle-ci : vos lecteurs doivent être avertis qu'en m'associant de tout cœur à votre courageuse critique du Christianisme, je réserve la pleine intégrité des doctrines que j'ai soutenues dans mes ouvrages relativement à l'œuvre qui doit suivre celle de démolition, et qu'ainsi je décline toute participation à des opinions, émises déjà ou à émettre dans le *Rationaliste*, qui donneraient, à la reconstruction de l'édifice religieux d'un prochain avenir, d'autres fondements que les deux grandes vérités de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme. Pour que cette condition soit remplie, cette lettre devra être placée en tête du premier de mes articles que vous publierez. Il demeure du reste entendu que je trouve parfaitement bon que vous réserviez de votre côté la plus entière liberté de discussion : s'il pouvait en être autrement, votre journal mentirait à son titre.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

P. Larroque.

Lecture de la Bible. Chrétiens des derniers jours. Prolongation de la vie apparente des religions mortes.

I.

Le clergé catholique détourne les simples fidèles de la lecture du texte pur de la Bible comme d'une lecture dangereuse. S'il la permet à quelques-uns, c'est à la condition qu'ils recourront à l'autorité de l'Eglise pour savoir le sens qu'ils doivent attacher aux mots et aux choses. Quelle plus forte présomption contre la sainteté d'un code de religion et de morale, que cette défense de le lire, faite aux croyants par leurs conducteurs spirituels! S'il ne contenait rien qui ne dût édifier les lecteurs, rien qui fût de nature à les scandaliser ou à égarer leur conscience, l'idée d'une pareille défense fût-elle jamais venue à personne, et n'engagerait-on pas, au contraire, tout le monde, amis et ennemis, à l'étudier et à le méditer? Les ministres protestants, déclarant prendre pour base unique de leur foi l'Ecriture-Sainte, interprétée par l'intelligence de chacun des fidèles, ont bien été obligés d'en permettre la lecture; ils la recommandent même, et, dans ces derniers temps, ils ont répandu le texte de la Bible à profusion, de la Bible traduite, ce qui veut dire quelque peu édulcorée et souvent même falsifiée. Mais cela devient une cause incessante de désorganisation de leurs diverses Eglises. Les livres sont susceptibles d'une infinité d'altérations et d'interprétations. Or les protestants n'admettent pas, comme les catholiques, l'existence d'une autorité extérieure chargée de décider souverainement sur l'authenticité, l'intégrité et la pureté du texte sacré, et sur le sens à y attacher. Le protestantisme prête donc le flanc à l'objection capitale du catholicisme, à savoir qu'il ne possède aucun moyen d'avoir une profession de foi commune à tous ses membres. Il manque par conséquent de ce caractère d'unité qu'on n'aurait pas le droit d'exiger d'une religion qui, se

donnant simplement pour le produit de la seule raison humaine, ne saurait prétendre à la perfection et à l'infaillibilité, mais qu'on a le droit d'exiger de toute religion qui se dit l'œuvre même de Dieu. Les ministres protestants, ceux du moins qui sont exigeants en fait de logique, sentent bien cet embarras ; ils se débattent entre leur principe fondamental qu'ils n'osent désavouer ouvertement, et des essais d'interprétation proposés à leurs adhérents sur un ton qui est bien près de celui de l'autorité catholique.

Ce n'est pas tant par ce qu'elle a fait elle-même que par ce qui a été fait à sa suite, que la Réforme a servi la cause du progrès ; et comme cela s'est fait le plus ordinairement malgré elle, nous sommes dispensés de lui en savoir gré. Nous n'acquittons pas moins pour cela le tribut d'admiration qui est dû à ses fondateurs pour avoir osé, à leurs risques et périls, et malgré les difficultés des temps, secouer un joug odieux, excités qu'ils étaient, du reste, par l'exemple de leurs précurseurs, Arnauld de Brescia, Jean Huss, Jérôme de Prague et Savonarola, qui payèrent de la vie le mérite de leur courage. Zwingli, Luther et Calvin n'eussent pas hésité sans doute à monter également sur le bûcher, si ce sacrifice fût devenu nécessaire ; pour sa part, le curé de Zurich l'a bien prouvé en succombant bravement à Cappel, dans les rangs des troupes évangéliques.

II.

Dans aucun temps n'ont été plus nombreux que de nos jours, orateurs, poètes, historiens, philologues, théologiens mêmes, qui, ne croyant pas au christianisme orthodoxe, s'en font un de fantaisie, célèbrent les préceptes de l'*Evangile*, comme ils disent, et exaltent à l'envi les mérites personnels du Christ, dont on ne sait presque rien, d'une science fondée sur des monuments authentiques. Ces chrétiens-là, chrétiens des derniers jours, inspirent, et non sans raison, un véritable effroi au peu qui reste aujourd'hui de vrais chrétiens. Après avoir rejeté successivement tous les dogmes d'une religion, venir prodi-

guer la louange à son fondateur, c'est en effet une dérision suprême, et l'on ne s'y prendrait guère autrement, si l'on se proposait de sonner l'agonie de cette religion. Evidemment ces personnes n'ont jamais fait une étude sérieuse des *quatre* Evangiles, qui d'ailleurs, loin de répudier les livres de l'Ancien Testament, y font appel et prétendent s'y rattacher, en sorte qu'en invoquant ces Evangiles, on est obligé d'admettre tous les livres de la Bible, c'est-à-dire un amas de monstruosités attribuées à Dieu même. Il n'est donc point permis de faire un choix dans ces livres ; c'est un tout dont les parties, quelque disparates qu'elles soient, sont solidaires les unes des autres, et qu'il faut admettre ou rejeter, mais qu'on ne saurait, quand on l'admet, ni retoucher, ni trier, sans témérité sacrilége. Et en supposant même qu'il fût loisible de s'en tenir à ceux des préceptes évangéliques qui sont conformes aux prescriptions de la raison, il serait encore plus simple et plus sûr de demander à la raison elle-même ce qu'elle a fourni aux auteurs des Evangiles, mais dont ceux-ci ont compromis l'autorité morale en l'associant à toutes sortes d'aberrations.

III.

Une religion peut déjà être morte en principe et rejetée par la plupart des esprits éclairés, et subsister longtemps encore d'une vie matérielle, parce qu'elle a été sculptée sur la pierre, gravée sur l'airain, célébrée par des écrivains en renom, et qu'il n'y a rien de moins raisonné, de plus tenace et de plus résistant que les vieilles habitudes. Le paganisme était déconsidéré, non seulement chez les esprits d'élite, mais chez le commun des hommes, quand le christianisme, mettant à profit le malheur politique des temps, a pris sa place, et cependant il a encore vécu plusieurs siècles dans diverses contrées. Le christianisme, déjà fort endommagé, au seizième siècle, par la Réforme, et, au dix-huitième siècle, par la philosophie, vit encore aujourd'hui de cette vie apparente que je viens de dire. Indépendamment des dernières luttes d'une hiérarchie puissamment organisée, qui combat jusqu'à extinc-

tion pour la conservation de ses dignités, de son influence et de ses intérêts, un seule chose suffirait donc pour faire vivre encore matériellement une religion déjà morte spirituellement, c'est l'existence de ses temples et des richesses artistiques qui y sont accumulées. A ces monuments se rattachent, par toutes sortes de liens, de longs usages auxquels ne savent pas toujours se soustraire ceux mêmes qui ne croient plus à cette religion et qui ne la pratiquent plus. Le christianisme avait bien compris cette puissance des produits des arts et de toutes les habitudes journalières qui s'y rattachent : il ne crut pouvoir en finir avec le paganisme qu'en provoquant, de la part des premiers empereurs chrétiens, ces lois sauvages de destruction des monuments du vieux culte, lois dictées par un odieux fanatisme, et que la religion de l'avenir se gardera bien d'imiter. Extirper l'erreur religieuse est donc une des œuvres les plus ardues de ce monde. Je ne dis pas cela, tant s'en faut, pour jeter le découragement dans l'âme des rationalistes qui se sont voués à cette œuvre : le succès en est assuré, mais il ne s'obtiendra qu'au prix des efforts les plus persistants et des plus rudes sacrifices.

P. LARROQUE.

La morale rationnelle.

(6e article.)

Des bornes de la liberté morale.

L'odieux abus que fait la théologie du principe de la liberté morale, prouve mieux que tous les discours combien il importe de fixer les limites auxquelles s'arrête la portée de ce principe.

Nous possédons intérieurement le pouvoir de nous déterminer selon le vœu de notre raison, intelligente et aimant le bien : voilà qui est hors de doute. Mais ce pouvoir n'est pas absolu : ce n'est qu'avec de grands et continuels efforts que l'autorité de la raison prévaut sur les résistances et les solli-

citations de tous nos autres mobiles, quand ils sont en désaccord avec elle. D'ailleurs, la raison elle-même se trompe sans cesse; alors que l'amour du bien est son seul guide, elle en prend, à chaque heure, l'apparence pour la réalité. Tout notre mérite à bien faire résulte même des assauts qu'il nous faut soutenir contre nous-mêmes ou contre maint adversaire extérieur pour y parvenir. Admirerions-nous tant un homme vertueux, s'il était facile de l'être?

Or, reconnaître combien il en coûte à la liberté morale pour triompher des forces qui luttent contre elle, c'est constater ses limites; énumérer et peser toutes les causes d'erreur, d'entraînement, de perversion auxquelles la raison est en butte et succombe si souvent, même chez les meilleurs, c'est montrer que, loin d'être absolue, notre liberté morale n'a qu'une force relative, restreinte, et que cette force l'emporte faiblement sur celle des principes contraires, quand toutefois elle ne leur est pas inférieure.

Il serait même inutile d'émettre des vérités à tel point évidentes et simples, si l'éducation théologique n'avait pas dévoyé, à cet égard, l'esprit humain, en lui inculquant l'idée absurde d'un libre-arbitre sans bornes et se développant, pour ainsi dire, dans une sphère supérieure aux conditions de la vie réelle et aux lois de notre organisme?

Les limites de la liberté morale se trouvent donc, tout d'abord, dans celles de notre raison. « La raison de l'homme, dit « Descartes, est infaillible pour tout ce qu'elle voit claire- « ment et distinctement. » Nous le pensons aussi; mais combien est petit le nombre des choses qui prennent, au regard de notre entendement, un degré de lucidité irréfragable! que de temps et d'études il faut pour ajouter une vérité certaine de plus à la somme des vérités acquises! On en est encore à discuter sur la notion essentielle du bien, ce qui prouve que cette notion est loin d'avoir acquis la clarté et la distinction auxquelles Descartes attache l'infaillibilité rationnelle. Comment donc la liberté morale serait-elle inébranlable, quand

sa base même, la raison, fléchit perpétuellement sous le poids de l'inconnu ou se brise contre d'innombrables écueils?

On objectera que l'imperfection de la raison n'amoindrit point réellement la liberté morale, parce que, se trompant ou non, l'homme reste également maître de lui-même, tant qu'il n'obéit qu'aux lumières de son entendement et aux injonctions de sa conscience.

Cela peut être admis, dans une certaine mesure, pour la raison commune. Et, de fait, il n'y aurait pas de liberté morale, si sa possession exigeait une certitude complète dans tout ce que perçoit l'intelligence humaine. Mais appliquera-t-on le même principe aux défectuosités de la raison individuelle?... Il se manifeste une inégalité énorme d'homme à homme, quant à la puissance de raisonner et de comprendre, et quant à l'amour inné du bien : or, l'individu faiblement doué sous ces divers rapports peut-il être regardé comme aussi libre moralement que tout autre?.... Les grossières exigences du physique, la sensualité, la colère, la paresse et tous les autres ennemis de notre moralité n'ont-ils pas d'autant plus de prise sur un homme que sa raison est moins forte?

Sur ce point, que de circonstances à noter! L'âge, le sexe la race, etc.... Le raisonnement se développe en nous plus lentement encore que les organes, et déchoit presque aussi vite; d'où infériorité relative de la liberté morale pendant l'enfance et pendant la vieillesse. Chez les femmes, le cœur emporte la tête; il en résulte que la vertu est plutôt, pour le sexe féminin, un effet des inclinations naturelles, de la sensibilité de l'âme, du calme des sens, que d'un développement rationel, proprement dit. C'est pourquoi la femme qui a été jetée une fois hors du droit chemin, soit par la passion, soit par des influences extérieures, tombe souvent plus bas et plus irrémédiablement dans la dégradation que l'homme. C'est pourquoi encore la femme comprend et apprécie médiocrement la liberté morale, telle que la réclame le sexe viril, et y substitue avec beaucoup moins de répugnance la soumission aux idées reçues et aux doctrines surnaturelles

Enfin, quoi de plus visible que l'inégalité intellectuelle des races humaines les unes par rapport aux autres? A quelque cause qu'on attribue cette inégalité, elle ne réagit pas moins sur la liberté morale. Une race peu raisonnante subit presque machinalement l'empire des mobiles inférieurs, car plus le gouvernement est faible, plus les gouvernés se montrent indisciplinables.

Parlerons-nous maintenant de la violence naturelle des passions et du degré d'excitation presque infini qu'elles peuvent atteindre?... de leur habileté pour nous donner le change sur le vrai but où elles tendent?.... Qu'une théorie spécieuse leur vienne en aide; qu'elles puissent séduire la conscience par un faux semblant de courage, d'honneur, de dignité personnelle, l'impulsion devient irrésistible.

Chaque homme a non-seulement son caractère propre, mais encore son défaut inné et favori, qui est toujours là, guettant l'occasion, prenant toutes les formes, et revenant à la charge avec une invincible tenacité :

« Naturam expellas furcâ, tamen usquè recurret. »
« *Chassez le naturel, il revient au galop.* »

L'un est irascible, l'autre indolent, un troisième aime le jeu, un quatrième raffole de beaux habits ; celui-ci a l'humeur ombrageuse, celui-là est enclin à la gourmandise, ou bien à la cupidité, ou bien à la profusion; tel est né vaniteux, tel capricieux, tel suffisant, tel poltron, tel effronté, tel jaloux, tel curieux, etc., etc. On peut, absolument parlant, triompher de ces défauts, et notre dignité nous l'ordonne; mais quelle lutte!.... La raison proteste, se cramponne et finit plus ou moins souvent par céder, en dépit d'elle-même. C'est ce qu'exprime si bien le vers du poète :

« ....Video meliora probo que,
« Deteriora sequor. »
« *Je vois le bien, je l'approuve, et je m'abandonne au mal.* »

A cette énergie innée et générale des penchants irrationels

Chronique.

Nous avons pensé qu'il serait intéressant pour nos lecteurs de voir l'effet produit sur l'opinion publique par la préférence que l'Académie française a donnée à M. de Carné sur M. Littré. Les extraits suivants des principaux journaux du parti libéral en France leur feront voir qu'il n'y a eu qu'un cri de blâme dans le monde éclairé, et que l'Académie ne se relèvera pas de sitôt de la déconsidération dans laquelle cet acte honteux l'a fait tomber.

Le Temps. « Mgr l'évêque d'Orléans est devenu le grand électeur de l'Académie : il a écarté M. Littré; il a imposé M. Carné. Le caractère, le talent, la science et tous les titres les plus éclatants ne signifient plus rien, dès qu'on n'a pas l'heur de plaire à Mgr Dupanloup. Le fait est désormais avéré; nous en prenons acte et nous nous en souviendrons.

« C'est du reste avec plus de surprise encore que de douleur que nous enregistrons le résultat du scrutin d'hier. On savait bien que l'élection de M. Littré n'était pas tout-à-fait assurée; mais personne, sauf peut-être Mgr l'évêque d'Orléans, ne pensait que M. de Carné triompherait aussi facilement. Il s'est trouvé évidemment à l'Académie trois ou quatre personnes, assez étrangères au mouvement des choses et des idées de leur temps pour ne rien savoir de M. Littré que son nom, et pour n'avoir appris à le connaître que par la vulgaire fantasmagorie des citations de Mgr Dupanloup. Si nous avions pu le prévoir, nous nous serions donné la peine de discuter la brochure épiscopale; mais nous faisions à l'Académie l'honneur de ne pas le prévoir, et il paraît que nous avions tort. Quoiqu'il en soit, le résultat est là, et nous le déplorons, non pour M. Littré, qui peut parfaitement se passer de l'Académie, mais pour l'Académie, vouée désormais à une décadence irrémédiable.

Le *Journal des Débats*. « Dans un article de la *Gazette de France* contre le savant et honorable M. Littré, on lit les lignes que voici : « Le *Journal des Débats*, à la rédaction « duquel l'apôtre du positivisme participe depuis plusieurs « années, n'a pas dit un seul mot en faveur de son collabo- « rateur. »

« C'est précisément parce que nous avons l'honneur de compter M. Littré parmi nos collaborateurs que nous avons gardé le silence sur sa candidature. Encore l'aurions-nous rompu, malgré nos habitudes de réserve en pareil cas, si M. Littré lui-même, avec cette modestie qui est un des traits les plus touchants de son caractère, ne nous l'avait pour ainsi dire imposé.

« La *Gazette de France* aurait pu remarquer que nous avions aussi gardé le silence sur la candidature de M. J. Janin, qui n'est pas, que nous le sachions, un des apôtres du positivisme, et dont les titres, dans leur genre, ne nous paraissent pas moins éclatants et moins décisifs que ceux de l'auteur du *Dictionnaire historique de la langue française*.

« Les attaques et les injures dont M. Littré a été l'objet, n'ôteront rien à sa renommée dans le monde des Siences et des Lettres, à la profondeur et à l'étendue de ses connaissances, à la noblesse de son caractère et à l'estime dont il est universellement entouré. Membre déjà, depuis bien des années, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Littré a échoué hier devant l'Académie française. C'est un malheur dont il trouvera aisément la consolation dans ses travaux eux-mêmes. Dès hier, ceux de ses amis, qui accouraient tout émus pour lui annoncer son échec, l'ont trouvé calme et tranquille, et n'ont pu qu'avec peine détourner un moment son attention de ses livres. Nous ne plaignons donc pas beaucoup M. Littré; mais nous regrettons profondément que l'Académie française, cette Académie qui se faisait honneur, à juste titre, d'avoir compté parmi ses membres les Montesquieu, les Voltaire et tous les libres penseurs du

dernier siècle, ait hier constitué définitivement dans son sein une nouvelle congrégation de l'*Index*. »

Le *Charivari*. « On prête à l'Académie le ridicule d'avoir repoussé M. Littré par jalousie de métier. M. Littré est en effet un linguiste et un écrivain hors ligne, auteur, entre autres ouvrages, d'un dictionnaire qui sera un des monuments littéraires de notre siècle, tandis que l'Académie, qui a, elle aussi, un dictionnaire à faire, depuis deux cents ans, n'a pu encore en venir à bout; du moins, n'a-t-elle produit qu'une chose informe, qui jouit juste d'autant d'autorité que le petit dictionnaire de poche qu'on achète pour cinquante centimes sur le quai.

« Mais ce sont là de vaines médisances. L'Académie a bien d'autres choses en tête que des questions de littérature et de dictionnaire ; elle a renoncé aux pompes et aux gloires de ce monde ; elle ne songe qu'à faire son salut. La critique et les railleries la touchent fort peu; son unique préoccupation est de marcher dans les voies de l'orthodoxie, guidée par la houlette de M. Dupanloup.

» On a dit qu'elle ne serait plus désormais qu'une annexe du séminaire d'Orléans, et qu'au lieu du frac à palmes vertes, elle aurait la soutane pour uniforme. Toutes ces mauvaises plaisanteries lui sont indifférentes ; elle en est même contente, parce qu'elle peut les recevoir dans un esprit de mortification, et les offrir à Dieu en expiation de ses erreurs et de ses impiétés d'autrefois.

« Il nous semble pourtant que le triomphe du parti clérical n'est pas encore complet. Il est parvenu à faire déclarer M. Littré indigne de s'asseoir parmi les quarante, comme impie; c'est bien, mais ce n'est pas assez. M. Littré a obtenu douze voix : il y a donc à l'Institut douze impies, douze athées, qui viennent de s'associer à l'indignité de M. Littré et déshonorent l'Académie par l'appui prêté à la candidature d'un homme dont les doctrines sont « subversives de toute

morale. » Il faut de toute nécessité qu'une épuration se fasse, et que les douze hommes immoraux dont il s'agit, soient livrés au tribunal ecclésiastique de M. Dupanloup.

» Quant aux autres académiciens qui ont élu M. de Carné, leur vote n'est peut-être pas une garantie suffisante. Il serait bon qu'une commission composée des purs de l'endroit, sous la présidence de M. Dupanloup, procédât à un minutieux examen de leurs ouvrages, pour procéder ensuite à leur exclusion ou à leur admission définitive.

« Espérons qu'on ira jusque-là ; pas de demi-mesures, quand il s'agit du salut éternel, et guerre à l'impie ! »

L'*Indépendance belge*. « Pauvre Académie! quelle belle occasion elle avait d'un quart d'heure de bon sens et de logique! Mais on sent dans sa constitution même, dans son essence, un principe rétrograde si fort, si puissant, que les velléités mêmes de jeunesse et de vie lui sont interdites, et que les avances faites par le hasard, pour une manifestation heureuse, tournent toutes à sa confusion, à son châtiment.

« Mais ce n'est pas l'Académie que je plains surtout; ce n'est pas non plus M. Littré, dont la gloire gagne en popularité ce qu'elle perd en consécration officielle ; c'est ce pauvre M. de Carné, dont tout le monde s'inquiète; comme si l'ivresse d'un triomphe immérité devait le suffoquer de joie et de remords. On se demande ce qu'il a fait. Les plus curieux vont jusqu'à s'informer de ce qu'il fera; et il ne serait pas étonnant du tout qu'un éditeur commît la folie de rééditer les œuvres de M. de Carné, pour profiter d'une curiosité qui ne peut se prolonger indéfiniment.

« On raconte toute une légende à propos de cette élection, et la chronique a de quoi glaner. Il paraît qu'un catholique de l'Académie (ce n'est pas M. de Montalembert, et ce n'est pas M. Dupanloup) avait pris la précaution de collectionner les articles du *National* dans lesquels M. Littré, autrefois, s'était exprimé, avec la franchise qui le caractérise,

sur le compte de MM. Guizot et Thiers, et s'était empressé de mettre sous les yeux des deux académiciens les libres pensées du libre penseur. M. Thiers a souri, et n'en a pas moins donné sa voix à M. Littré; mais M. Guizot, qui avait un des premiers prôné et posé cette candidature, a mieux aimé trahir que pardonner.

« Quant à la fameuse brochure de M. Dupanloup, qui a été le tocsin de la sacristie, on dit qu'elle ne devait pas paraître pour la circonstance; mais que M. Cousin, le rival de La Rochefoucaud... auprès de Mme de Longueville, a exhorté vivement son pieux collègue à lancer le manifeste des Brunswick d'église. M. Cousin, depuis qu'il fréquente les belles dames dans leurs tombes, est devenu dévot à l'excès. Lui qui a proféré jadis ces grandes paroles : « Le Catholicisme n'en a pas pour longtemps dans le ventre! » se mortifie aujourd'hui et voudrait bien se faire nommer cardinal, s'il pouvait! Les conversions, au surplus, sont nombreuses à l'Académie. Quand je pense que M. Viennet, après la nomination de M. Lacordaire, disait tout haut : « Il nous faut maintenant un athée! » C'est peut-être parce qu'il a reconnu que les calomnies étaient trop grossières contre M. Littré et que celui-ci n'était pas aussi athée qu'il en en avait l'air, qu'il a voté contre lui!

« Quoiqu'il en soit des petites manœuvres et des grosses intrigues, il reste ce fait éclatant, que le seul homme en France, qui ait entrepris et achevé l'œuvre d'un académicien, que l'érudit le plus complet, l'écrivain le plus substantiel, l'auteur du *Dictionnaire historique de langue française*, ce fameux dictionnaire, devant lesquels les générations d'académiciens passeraient sans y toucher, n'a pas été jugé digne de figurer parmi les quarante! »

Imp. Blanchard, Rive.

16 Mai 1863. 2e Année. N° 45.

LE

RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de: 6 fr. par an; — 3 fr. pour six mois; — 1 fr. 50 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications chez M. Blanchard, imprimeur, à Genève, rue de Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 15 centimes: à la Librairie étrangère, quai des Bergues; — chez M. Caille, place Chevelu, — chez Rosset-Janin, rue de la Croix-d'Or et place du Mont-Blanc, — et chez Mme Préaux, rue de Grenus.

De quelques arguments des docteurs chrétiens.

I

Ce n'est pas seulement pour recruter des disciples, c'est surtout pour retenir ceux qui sont sur le point de leur échapper ou pour insulter au courage de ceux qui ont déjà pris ce parti, que les docteurs chrétiens se font des auxiliaires de la paresse d'esprit et du penchant à l'imitation. Ils ont inventé une nouvelle espèce de crime en attachant une acception flétrissante à des mots exprimant un acte qui peut, dans certains cas, être des plus religieux et des plus méritoires: fai-

se disant l'œuvre directe de Dieu et demeurant conséquente à son principe, est condamnée à s'attribuer une pareille prérogative. Mais admettons que la maxime *hors de l'Eglise point de salut* appartienne en propre à la religion chrétienne. Eh bien! qu'y aurait-il à en conclure? Que cette religion se fait un mérite de la plus insoutenable de ses prétentions, et qu'elle présente comme témoignant en sa faveur un fait qui, loin d'établir par lui-même la vérité d'une doctrine, établit au contraire par avance une forte présomption de sa fausseté. Il ne faut pas croire du reste que la maxime trop célèbre que je viens de mentionner, soit seulement le fait de quelques docteurs aveuglés par le fanatisme et faussant l'esprit de la doctrine; elle est issue très-naturellement d'une foule de textes non-seulement de l'ancien testament que les chrétiens tiennent pour révélé et sacré, mais encore des évangiles, dont la plupart d'entre eux ne font pas une étude complète et attentive, ou qu'ils lisent avec le parti pris de n'y trouver que la parole de Dieu.

III

On sait avec quelle complaisance les docteurs chrétiens énumèrent les égarements de l'esprit humain: il ne manque guère à leur liste que le plus déplorable de ces égarements, celui qui aujourd'hui encore entrave la marche de l'humanité. La plupart de leurs dogmes étant en guerre ouverte avec les plus simples enseignements de la raison, ils avaient besoin en effet de protester d'avance contre son autorité. Mais leurs déclamations contre les incertitudes, les erreurs mêmes des philosophes, ne sont qu'un vain bruit, destiné à étourdir le vulgaire et à le faire passer à côté des seules questions qui importent. La philosophie ne se donne pas comme la doctrine chrétienne pour le vrai absolu; elle appelle l'examen et la discussion sur ses assertions; elle demande elle-même qu'on les rejette et elle est la première à les rejeter, si elles viennent à être reconnues erronées. Ne cherchant en définitive que la vérité, elle peut en approcher toujours davantage,

tandis qu'une doctrine qui tout d'abord se proclame divine et par conséquent parfaite, non-seulement ne cherche pas la vérité dont elle se croit déjà en possession, mais se place dans l'impossibilité de la trouver, puisqu'en principe elle doit repousser comme impie la discussion portant sur des dogmes qu'elle tient pour révélés par l'être souverainement saint. Les philosophes n'imposent donc aucun de leurs enseignements, mais ils se bornent à les proposer aux méditations et aux libres recherches des hommes qui ne reconnaissent d'autre autorité que celle de la raison et qui la consultent paisiblement; ils n'ont donc jamais pu causer et ils ne causeront jamais de trouble dans les sociétés humaines. Au contraire les docteurs qui se prétendent dépositaires de doctrines établies par Dieu même, d'ailleurs conséquents à leur point de départ, imposent leurs enseignements, recourent dans ce but à des moyens coërcitifs, poussent ainsi les esprits à se révolter contre la plus insupportable des tyrannies et sèment le désordre dans le monde. Les Epictète, les Descartes, les Locke, les Kant n'ont jamais armé les hommes les uns contre les autres. Peut-on en dire autant des Brahmanes, des Bouddhistes, des adorateurs de Jéhovah, des sectateurs de Mahomet, des Ariens, des Iconoclastes, des Protestants et des Catholiques surtout? C'est donc à la philosophie seule et non pas aux docteurs chrétiens, de reprocher à ses disciples leurs disputes, leurs contradictions et leurs erreurs.

P. Larroque.

La morale rationnelle.

(7e article.)

Du développement de la liberté morale.

Si la liberté morale rencontre des bornes et des entraves dans toutes les imperfections de notre nature, elle participe, en revanche, à sa perfectibilité; elle est éminemment progressive.

Cela se conçoit. Liberté morale ne signifiant pas autre chose que possession et gouvernement de l'homme par sa raison, le développement de celle-ci ne saurait manquer de profiter à celle-là.

Cette considération résume, en quelque sorte, toute l'histoire morale de l'humanité. Elle nous fait comprendre que l'état présent de la liberté n'exprime point sa mesure définitive ; que dans l'avenir elle sera plus pleine qu'aujourd'hui, de même que par le passé, elle fut toujours d'autant plus faible, d'autant moins en état de s'affirmer et de se produire, que la raison était moins éclairée.

L'homme commença donc par subir le joug de toutes les forces internes et externes opposées à sa raison. Il n'avait pas même alors clairement conscience d'être libre, et le despotisme, sous toutes formes et à tous degrés, était l'inexorable nécessité de sa faiblesse rationnelle.

Les doctrines théologiques fournirent la base du despotisme moral. Mais, quelque contraire à la liberté que fût ce régime, il lui rendait indirectement hommage en ce que c'était par la soumission volontaire de la raison qu'il maîtrisait la conscience.

Il y a, en effet, cette différence radicale entre le despotisme théologique et le despotisme politique, que le premier a son point d'appui dans la volonté, dans le for intérieur du croyant, de telle sorte que celui-ci se juge libre en obéissant à sa foi; tandis que le second, le despotisme politique, procède par la contrainte matérielle, que l'homme peut subir sans y adhérer moralement. Aussi, le souverain politique s'efforce-t-il d'obtenir sa consécration du pouvoir religieux, ce souverain des âmes. Il veut régner par la grâce de Dieu; il veut abriter sa couronne sous l'égide des croyances. L'Église prête d'autant plus volontiers les mains à ce subterfuge, qu'elle y trouve une garantie de plus pour son propre empire. Car, tout divin que soit déclaré son pouvoir, elle ne demande pas mieux que de lui assurer une protection terrestre contre la rivalité des autres cultes, contre l'esprit de

secte et contre les révoltes de la raison. Mais un jour arrive où l'accroissement de cette dernière tend à saper le despotisme théologique tout entier dans son principe. De ce moment la liberté morale devient l'irréconciliable ennemi de la foi, qui demande, à son tour, au pouvoir politique l'appui qu'elle lui prêtait jadis.

C'est ce qui apparaît surtout dans les temps modernes. La raison, en partie émancipée, revendique le gouvernement moral de l'être humain ; le despotisme théologique veut garder ce gouvernement, même à l'aide de la coërcition matérielle ; et son principal argument pour justifier sa violence consiste à prétendre que, sans la soumission au dogme révélé, il n'y a pas de moralité, partant pas d'ordre social possible.

Il est certain qu'une telle idée est plus apte que toute autre à retarder les progrès de la liberté morale, car la recherche et la pratique du bien étant l'objet suprême de notre destinée et le ciment social, s'il était réellement impossible à la raison de pourvoir à la sauvegarde du bien sans le secours d'une doctrine théologique, quelque peu fondée que fût cette doctrine, son empire serait éternel.

Le doute seul qui existe encore sur ce point important, dans l'esprit des masses, suffit pour mettre en péril l'ordre moral, parce qu'il ôte, à l'un comme à l'autre, principe une partie de leur efficacité. On ne comprend plus une moralité qui réclame l'asservissement de la raison à des croyances puériles et surannées ; mais l'on ne voit pas clairement que la liberté porte en elle tout ce qui est nécessaire pour assurer le triomphe du bien. La conscience flotte entre la raison et la foi, et cette hésitation, en affaiblissant la conscience, profite nécessairement aux forces adverses de la moralité : l'égoïsme, les passions, les appétits sensuels.

Rien n'est donc plus urgent que de dissiper l'incertitude régnante sur ce grave sujet, en montrant que la raison humaine étant le véritable foyer du bien, la liberté morale, attribut éminent de la raison, puise une force chaque jour plus grande, dans son développement.

II.

On peut aisément prouver, d'abord, que les révoltes même de l'intelligence contre toute doctrine irrationnelle ne témoignent pas moins de l'accroissemet de notre liberté morale que de celui de notre entendement. C'est autant parce qu'il se sent tyrannisé et dégradé par une croyance aveugle, que parce que cette croyance répugne à son intelligence, que l'homme ne veut plus l'accepter. Dans l'enfance de la raison, le dogme soit disant révélé joua, au point de vue moral, le rôle d'une discipline d'école; l'enfant devenu homme, ce serait mettre en question sa nature morale que de vouloir prolonger indéfiniment la discipline des croyances.

Il faut donc voir une première preuve du développement de la liberté morale dans le refus que fait désormais la raison, d'acquiescer aux doctrines qui s'imposent à elle par la foi.

En second lieu, l'analyse de ces doctrines fournit un nouveau témoignage de l'accroissement de liberté morale qu'exprime leur rejet. On peut ramener toute la théorie chrétienne à deux points : le péché originel et la rédemption. Or la théorie du péché originel n'implique-t-elle pas, comme nous le disions à la fin du précédent article, une négation flagrante et complète du principe de la liberté morale? serait-ce être libre moralement que de subir la solidarité des actes d'autrui, cet *autrui* fût-il notre père direct, au lieu d'être seulement notre aïeul au centième ou au millième degré? Il n'y a pas de sophisme théologique qui puisse légitimer un tel arrêt.

On nous objecte que les générations sont solidaires les unes des autres pour le bien comme pour le mal. Mais est-il permis de confondre un fait, en ce qu'il a de fatal, avec un principe psycologique qui a pour essence la personnalité distincte de chaque homme? Que j'hérite des acquisitions matérielles de mon père ou de ses infirmités, en quoi ma liberté morale se trouve-t-elle confondue avec la sienne? Ne voit-on pas que, si ma liberté morale et la responsabilité qui en découle, débordent ma raison, ma volonté, ma conscience

·e, elles n'existent plus? Le péché originel met la pro-
ıité à la place de la liberté; celle-ci s'affirme donc par le
'ait qu'elle repousse ce dogme hideux!
:nons maintenant à la rédemption. « Le genre humain, dit-on, a été racheté, lavé de la tache originelle par la volontaire du Christ. » Ainsi, la mort d'un juste, Dieu ou ne, pourrait effacer le crime d'un coupable..: Nouveau de promiscuité. Ne saute-t-il pas aux yeux que l'assas- du Christ n'est qu'un crime de plus à ajouter aux au-, si on le porte au compte de l'espèce humaine en gé-, et qu'il est de nul effet pour elle, si la responsabilité :ure personnelle à chaque homme suivant ses actes?
ı nous citera des exemples analogues de dévouement; ·ictimes sacrifiées pour désarmer la colère du Ciel et pour :r le peuple. Mais cela prouve-t-il autre chose que la dité des préjugés qu'on décore, en tout temps et en pays, du nom de vérités religieuses?... Decius, se jetant le gouffre qu'un tremblement de terre avait ouvert sur le n, n'est martyr que de l'ignorance et se dévoue en pure :. Le grand-prêtre Calchas, déclarant qu'il faut immoler à :une la fille d'Agamemnon, afin d'obtenir une navigation able, n'est que l'interprète d'une repoussante et féroce rstition. La Rédemption est encore pire que tout cela : oser que Dieu exigeait, pour expiation du péché originel, ng de son propre fils, ce n'est pas seulement renverser de en comble toute notion de liberté morale, c'est faire de le monstre le plus atroce, le plus dénaturé et le plus stu- qui se puisse concevoir!
'enez les éléments subsidiaires du dogme chrétien, et vous :z qu'ils ne révoltent guère moins la conscience que ceux nous venons de parler.
avous-nous donc pas raison de dire que le rejet d'une lle doctrine dépose puissamment en faveur de l'énergie sante du sentiment de sa liberté dans l'homme mo- e ?...

III.

Mais ce n'est pas seulement par sa force de négation à l'égard des dogmes théologiques, que la liberté morale révèle ses développements. Les liens étroits qui unissent tous les despotismes, — leur première raison d'être étant la même, comme nous l'avons montré, — font comprendre que la négation duquel que ce soit de ces despotismes, doit être regardée comme une preuve des progrès réalisés par le principe de la liberté morale.

Ainsi, tant d'insurrections nationales faites par tel et tel peuple pour s'émanciper de l'oppression étrangère, et tant de révolutions politiques opérées pour détruire les gouvernements absolus ou pour la suppression des priviléges aristocratiques, partent, avant tout, des profondeurs de la liberté morale. Une nation chez laquelle le sentiment ou le besoin de cette liberté serait encore faible, ne répugnerait fort à aucun genre d'asservissement. La revendication de l'égalité civile émane des mêmes sources, car elle témoigne d'un exhaussement de dignité morale dans l'esprit public. Toutes les conquêtes de l'esprit démocratique: liberté de la presse, liberté d'association et de réunion, garanties parlementaires, séparation des pouvoirs, droits constitutionnels, etc., sont autant de fruits des développements de la liberté morale. Que signifient les luttes contemporaines pour l'abolition de l'esclavage et pour l'affranchissement du travail dans toutes ses manifestations, si ce n'est que la conscience acquise par l'être humain de sa personnalité est incompatible désormais avec tout autre régime que celui qui lui assurera la possession de ses facultés et de ses forces?...

En un mot, c'est la vue claire et distincte de l'autonomie personnelle ou, en d'autres termes, le sentiment, devenu indomptable, de la liberté morale, qui arrache, chaque jour, une pierre des vieilles institutions fondées sur le principe contraire.

IV.

On nous dira peut-être que nous n'avons fait allusion ci-dessus qu'à ce qui regarde la vie publique, et qu'il faudrait montrer le développement de la liberté morale dans la vie individuelle, mais que ce serait beaucoup moins facile; qu'on ne voit pas, par exemple, l'homme de notre temps plus maître de lui-même, plus affranchi de ses passions et de ses vices que ne le furent les générations antérieures, etc.

Il ne serait pas aussi difficile qu'on le croit, d'aborder ce côté de la question. Les déclamations morales contre le temps présent sont de toute époque, et si l'on veut bien n'en pas être dupe, on arrivera sans peine à se convaincre que, somme toute, nous valons mieux que nos pères, et cela, précisément, grâce aux conquêtes de la liberté morale sur le domaine des préjugés, de la superstition et de l'ignorance. Mais l'espace nous manque ici pour développer ce point de vue.

Du reste, nous ne faisons point difficulté de reconnaître que la société actuelle présente le spectacle d'un trouble, d'une sorte d'anarchie morale qui ne profite pas à la cause du bien. Cette anarchie, nous en avons signalé le principe: elle résulte de la lutte qui se produit entre la raison et la foi; d'où il suit qu'elle finira tout naturellement avec le triomphe définitif de la première sur la seconde, à moins que la civilisation ne s'arrête et ne recule, et que le vieux génie du despotisme ne parvienne à étouffer l'essor de la liberté.

Et puis, pour apprécier sainement l'état de la moralité individuelle à notre époque, par rapport au passé, il faudrait tenir compte des transformations que l'idée du bien a subies, tant dans son principe général que dans ses déductions pratiques. Il est certain que, sous bien des rapports, nous ne concevons plus le bien comme on le concevait autrefois, et surtout comme le formulaient les doctrines soi-disant révélées.

L'étude directe du bien domine le sujet en litige, et il est temps que nous abordions cette étude.

Encore le christianisme et l'esclavage.

Nous avons examiné, dans notre premier volume (p. 133, 141 et 339), la concordance du *christianisme et de l'esclavage.* Nous avons démontré que l'Evangile lui semble favorable, et qu'il recommande partout la souffrance, l'abnégation, l'humilité, la soumission quand même au maître et au tyran ; — que les pères, les ministres et l'Eglise ont été unanimes sur ce point ; — que l'Eglise a toujours réclamé avec une implacable tenacité tous les droits de servitude qu'elle tenait du monde païen, et qu'il a fallu bien du sang répandu pour reconquérir les droits de l'humanité, au nom de la justice et de la raison, contre les lois révélées et les décrets impitoyables de leurs interprètes.

Les derniers vestiges de l'esclavage commencent seulement à disparaître de l'Europe par l'affranchissement encore incomplet du serf russe et polonais. La Russie était cependant chrétienne orthodoxe et la Pologne catholique ardente et presque fanatique !

La dévote Amérique est en proie à une guerre abominable causée par l'esclavage que les hommes du Sud veulent maintenir à tout prix, comme une loi de Dieu et de la nature. On est vraiment effrayé et stupéfait, lorsqu'on voit à quel degré d'aberration morale peut conduire l'égoïsme, soutenu par l'interprétation rigoureuse des écritures soi-disant révélées. Et quand on pense que cela a lieu dans un pays républicain, on se demande si l'on rêve ou si l'on est bien éveillé.

Nous empruntons au journal le *Siècle*, du 28 mars dernier, les citations suivantes de journaux du sud de l'Amérique, que nous recommandons à tous les hommes de sens, de raison et de cœur, qui auraient pu se faire illusion sur les tendances barbares et anti-sociales des sécessionnistes.

Parlant des *sociétés libres*, le *Muscogic-Herald* s'exprime ainsi :

« Rien que d'en entendre le nom nous donne le haut de

« cœur. Qu'est-ce autre chose qu'une congrégation d'artisans « graisseux, de sales ouvriers, de fermiers chétifs, de théo- « riciens lunatiques? Dans tous les Etats du Nord nous cher- « cherions vainement une société convenable pour un *gentle-* « *man* bien élevé... elle ne serait guère même une compagnie « acceptable pour le *valet* d'un gentleman du Sud. Voilà « votre société libre! »

En examinant le même sujet, le *Richemond-Enquerer* dit :

« Jusqu'à ces derniers temps, les avocats de l'esclavage se « sont arrêtés à moitié chemin. Ils bornaient leur défense à « l'esclavage des nègres, abandonnant par là le principe de « l'esclavage et reconnaissant que l'esclavage sous une autre « forme était injuste. Le *Sud*, aujourd'hui, maintient que « l'esclavage est *juste*, *naturel et nécessaire*. S'il est beaucoup « plus évident des nègres qu'ils doivent être esclaves que des « blancs (car ils sont seulement propres à travailler et non à « diriger), le principe de l'esclavage en lui-même n'en est pas « moins juste et *ne dépend nullement d'une différence de* « *couleur*. »

Un autre journal de la Virginie, le *Southside democrat*, abonde dans le même sens et s'exprime ainsi :

« Nous en sommes arrivés à haïr toute chose avec la parti- « cule LIBRE, depuis les nègres libres, jusque et à travers le cata- « logue tout entier : ferme libre, pensée libre, travail libre et « écoles libres. Mais la pire de toutes ces *abominations*, c'est « le système moderne d'écoles libres. » — Selon le respec- table organe, « quiconque prend soin de parents pauvres ne « pouvant subvenir de leurs propres moyens à l'éducation « de leurs enfants et de leur famille, doit avoir le droit de « réclamer leurs services, c'est-à-dire de les tenir en escla- « vage. » Il demande une loi formelle en ce sens.

M. Fitzhugh, planteur virginien, dans un livre où il fait la critique des *sociétés libres*, s'appuie sur la Bible en ces termes :

« Les esclaves juifs n'étaient point des nègres. Borner la « justification de l'esclavage à cette race, *serait affaiblir*

« *l'autorité biblique* et perdre tout le poids de l'autorité pro-
« fane, car nous ne lisons rien d'un *esclave noir* dans l'anti-
« quité. L'esclavage, qu'il soit noir ou blanc, est juste et
« nécessaire. »

O! sainte raison! que dis-tu de livres sacrés où l'on peut puiser de semblables arguments?

Et lorsqu'on pense que des cent milliers de coquins ou d'idiots vont se faire tuer pour soutenir ce système infernal!

Que les puissances européennes hésitent à reconnaître ces misérables comme nation indépendante, et que beaucoup d'hommes politiques les poussent dans cette voie odieuse!

Que les Anglais, tout en protestant de leur horreur de l'esclavage, construisent des flottes blindées pour les corsaires de l'humanité!

Que les capitalistes de la vieille Europe sont sur le point d'accorder un emprunt pour le triomphe de cette cause infâme!

N'est-ce pas à faire rougir de porter le nom d'homme avec tous ces êtres-là?

Notice biographique sur M. Littré.

D'après ce que nous avons déjà dit de M. Littré, nous pensons que nos lecteurs recevront favorablement quelques détails biographiques à son sujet empruntés, en partie, à M. Vapereau.

M. Littré est né à Paris en 1801, fit des études brillantes, obtint diverses nominations au grand concours et entreprit l'étude de la médecine. Reçu, au concours, interne des hopitaux, il ne poussa pas plus avant la pratique de la médecine et négligea de prendre le grade de docteur. Esprit curieux et indépendant, il se voua avec ardeur à l'étude et aux recherches laborieuses de l'histoire, des sciences et des lettres: médecine, philologie, idiomes et langages de l'antiquité, religions, etc., etc. Ses recherches portèrent presque sur tout ce qui peut intéresser l'esprit humain et les connaissances humaines.

Ses travaux multipliés ne l'empêchèrent pas de prendre une part active à la rédaction de divers journaux, de préparer et de donner une édition et une traduction des *Oeuvres d'Hippocrate*, qui dès le début de sa publication (1839) le fit recevoir membre de l'Académie des Inscriptions. — Fort heureusement pour l'Académie, M. Dupanloup n'était pas là : Mgr d'Orléans était occupé en Sorbonne à la chaire d'éloquence sacrée, où ses aménités envers Voltaire provoquaient les sifflets de son auditoire, et faisaient suspendre son cours par ordre de l'autorité.

Démocrate en politique, M. Littré prit une part active parmi les combattants de *Juillet 1830*, et entra plus tard à la rédaction du *National*, dont il est resté, jusqu'en 1851, l'un des principaux rédacteurs. Lorsque M. Comte publia ses idées sur la *Philosophie positive*, M. Littré, séduit par les caractères de cette nouvelle doctrine philosophique et sociale, l'embrassa avec ardeur, la défendit dans des brochures, et en fit un résumé habile, qu'il publia en 1845 sous le titre de *Philosophie positive*, 1 vol. in-8. — Si la doctrine de M. Comte a quelques succès dans le monde, c'est en grande partie à M. Littré qu'elle le doit, par l'exposé clair et précis qu'il en a donné, par la ferveur d'adhésion avec laquelle il l'a embrassée, et par les quelques modifications qu'il y a apportées.

Quand arriva la révolution de 1848, M. Littré l'accueillit comme l'avènement de ses opinions ; mais bientôt détrompé, il se retira de la politique active. Rentré dans sa vie d'étude, il reprit ses recherches sur la médecine, les sciences, etc., tout en se livrant à des travaux sérieux sur la langue française, dont chacun maintenant peut apprécier les remarquables résultats. Plusieurs de ses autres travaux ont été publiés dans la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue philosophique*, le *Dictionnaire de médecine*, etc., et dans divers journaux. L'Académie des Inscriptions le choisit, en 1844, pour faire partie de la commission chargée de continuer l'*Histoire littéraire de la France*. En 1854, il fut désigné au choix du Ministre pour prendre place auprès de MM. Cousin, Villemain, Flourens, Mi-

gnet, Vitet, etc., etc., comme rédacteur du *Journal des savants*, auquel il a fourni, depuis, de nombreux articles.

Dans l'énumération des travaux dus à M. Littré, nous nous bornerons à ajouter, à ceux indiqués plus haut, la traduction de l'*Histoire naturelle de Pline* ; et nous terminerons en recommandant à tous les libres penseurs la traduction justement estimée qu'il a donnée en 1840, de l'ouvrage du docteur Strauss, *la vie de Jésus, ou examen critique de sa doctrine*. 4 vol. in-8. Paris, chez Ladrange.

Chronique.

Nous apprenons que de nombreuses adresses de sympathies sont parvenues, de diverses villes d'Allemagne, à M. le pasteur Wagner, à l'occasion de ses récentes publications contre l'orthodoxie intolérante et les dogmes absolus d'une prétendue révélation surnaturelle. L'Allemagne a été le berceau de la réforme religieuse au moyen âge; nous ne sommes pas surpris de la retrouver à la brèche pour la réforme moderne, qui s'accomplit au nom de la raison et du libre examen.

Si nous sommes bien informés, certain pasteur qui avait ouvert la croisade contre le *Rationaliste* dans les *Etrennes religieuses*, et qui a laissé sans réponse les réparties qu'il s'était attirées par ses attaques passablement inconvenantes, M. Martin, puisqu'il faut l'appeler par son nom, aurait transporté sa polémique dans le sein des églises, où il ne risque pas de trouver des contradicteurs auxquels il soit permis de prendre la parole à leur tour. Cela est infiniment plus commode pour lui, nous le comprenons fort bien; mais cela est-il loyal?

M. Littré, que ses talents, ses travaux et son récent échec ont rendu si célèbre dans le monde philosophique et littéraire a été désigné comme candidat au Corps législatif par le Comité de l'opposition à Paris. C'est un signe de temps, dont il faut savoir comprendre la portée.

Imp. Blanchard, Rive.

23 Mai 1863. 2e Année. N° 46.

LE

RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de: 6 fr. par an; — 3 fr. pour six mois; — 1 fr. 50 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications chez M. Blanchard, imprimeur, à Genève, rue de Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 15 centimes: à la Librairie étrangère, quai des Bergues; — chez M. Caille, place Chevelu, — chez Rosset-Janin, rue de la Croix-d'Or et place du Mont-Blanc, — et chez Mme Préaux, rue de Grenus.

Mme d'Héricourt nous ayant promis son concours actif, nous voulons faire apprécier à nos lecteurs l'avantage de cette collaboration, en reproduisant dans notre recueil un article que cette dame a publié, il y a déjà quelques années, dans la *Revue philosophique et religieuse.*

La Bible et la Question des femmes.

« On a tant dit aux femmes que la source de toute vérité, de tout droit est dans la Bible; que du Christianisme date, pour elles, l'ère de l'émancipation; on les a si bien mises hors d'état d'examiner par elles-mêmes ce que ces assertions ont de fausseté, en les maintenant dans une ignorance ou une

futilité systématique, que les Américaines, les Anglaises et *même quelques Françaises* luttant pour l'émancipation de leur sexe, considèrent ces assertions comme parfaitement démontrées et prétendent trouver, dans les écrits judaïco-chrétiens, des textes en faveur de leurs prétentions.

« Quelques-unes d'entre elles, plus instruites, plus indépendantes, savent parfaitement que leurs compagnes font fausse route, qu'elles éloignent la solution de la question, en la maintenant sur le terrain traditionnel, au lieu de la porter résolument sur celui de la raison et du progrès ; mais elles n'*osent* le dire : elles savent que celles qui ont eu le courage d'élever la voix, ont été accueillies par l'anathème des deux sexes : les femmes, par une étrange association d'idées, ne croyant pas qu'on puisse être vertueuses sans s'agenouiller devant la Bible ; les hommes *feignant* d'être du même avis : *c'est leur intérêt*. Par l'esprit d'examen, la raison, la volonté, la dignité de la femme se développe : éclairer la femme, c'est donc gâter le jouet de ces messieurs ; comment voulez-vous qu'ils le permettent ?

« Reculerais-je devant les malveillances, le dédain simulé, les sourdes colères ? Non, certes : il s'agit d'une cause trop sainte, celle des femmes et de l'humanité, pour que je songe aux sentiments qui m'accueilleront : qu'on me lise, que la lumière se fasse pour les femmes, que je rende hésitantes les plus obstinées, que je contribue à faire revenir sur leurs pas les plus progressives, c'est tout ce que je demande ; qu'après cela les autres me crient anathème ! Je ne m'en soucie vraiment pas : j'ai pitié des gens qui veulent se noyer, je ne m'irrite pas contre eux.

« Que mes lectrices me comprennent bien : *je n'attaque pas la Bible ;* mon but est de leur montrer simplement qu'elle est contraire à l'émancipation de notre sexe, et que c'est folie que de l'appeler à notre aide ; que les pasteurs de tous les cultes, juifs ou chrétiens, ont raison de nous combattre au nom de la lettre sacrée.

« Il n'entre pas dans mon plan de discuter la réalité du per-

sonnage de Moïse ni du Christ; d'examiner si le premier est l'auteur du Pentateuque, ou si les *cinq livres* ont été rédigés sous les rois par les *ministres des commentaires.* Je ne puis non plus embrasser toute la législation de Moïse, toutes les prescriptions du Christ et des apôtres : il faut que je me borne à ce qui est strictement nécessaire à la démonstration de la thèse que je soutiens.

« La Bible, comme tout le monde le sait, se compose de l'Ancien et du Nouveau Testament. Pour l'étude que nous allons faire, nous devons considérer successivement l'état de la femme sous le patriarchat dans la Genèse, sous la législation de Moïse, à l'époque des juges ou suffètes et des rois; puis ce que le Christ et les apôtres ont voulu qu'elle fût. Mais pour apprécier convenablement l'enseignement du Christ et de ses successeurs immédiats, il convient de savoir quelle était la position de la femme au moment de leur apparition : sur ce point, la Mischna, commentaire des juges hébreux sur la lettre de Moïse, nous donnera des renseignements fort exacts; car la jurisprudence contenue dans cet ouvrage était en pleine vigueur à l'origine du Christianisme.

« Voyons donc ce que les livres saints font de la fille, de l'épouse, de la veuve, de la femme membre du corps social, héritière, apte à posséder.

« Le père de famille a droit de vie et de mort sur tous les siens, qu'ils soient de son sang ou simplement alliés. Judas, fils de Jacob, apprenant que Thamar, veuve de deux de ses fils et destinée au troisième, est devenue enceinte, dit : « Qu'on la fasse sortir *et qu'on la brûle.* » (Genèse, chap. 38). On se rappelle le sacrifice de la fille de Jephté. *Moïse ne touche point à ce droit* en ce qui concerne la fille.

« Le père a le droit de vendre sa fille comme esclave. *Moïse maintient ce droit* (Exode, chap. 21.).

« Le père a *le droit de prostituer sa fille.* Loth, pour sauver de la brutalité des habitants de Sodome les deux anges qui venaient le prévenir de la ruine de la Pentapole, offre à ceux qui faisaient tumulte à sa porte *ses deux filles*

pures (Genèse, 19). L'hôte du lévite d'Ephraïm, dans un cas semblable, offre sa fille aux Benjamites ameutés (Juges). Moïse défend au père de prostituer sa fille (Lévit., 19), mais il ne fut obéi qu'après la captivité; car ce fut seulement alors que la loi fut en vigueur.

« Le père *vend* sa fille en mariage et ne la consulte pas pour la livrer. Jacob achète ses deux femmes par quatorze ans de travail (Genèse, 29). Rebecca est épousée par procuration, *achetée* par de riches présents, et n'est consultée que pour savoir si elle veut partir immédiatement avec Eliézer (Genèse, 24). Moïse laisse le mariage être la *vente* d'une fille par son père, mais fixe le prix de cette vente (prix de la virginité). Dans la Mischna, nous voyons que les pères, pour tirer plus tôt avantage de leurs filles, *les enduisaient de chaux*, afin de hâter la puberté, car les sages leur défendent d'acheter de la chaux le jour du sabbat, *ne fût-ce que pour en enduire la plus jeune fille.*

« Une fille n'est pas même assurée de rester à son époux qui l'a *payée*, car le père conserve le droit de la reprendre et de la marier à un autre. Jacob se justifie de s'être enfui de chez Laban sans le prévenir, en lui disant qu'il avait craint qu'il ne lui reprît ses filles (Genèse, 31). Le beau-père de Samson reprend sa fille et la marie à un autre (Juges). Saül enlève sa fille Michol à David et en fait de même (Samuël). Ce fait, très-ordinaire chez les anciens peuples, est raconté par les écrivains juifs sans aucun étonnement : c'était l'usage et le droit. Moïse laissa subsister ce droit du père sur sa fille mariée.

« Le mari peut avoir autant de femmes qu'il lui plaît. Abraham en a deux, Jacob quatre, Esaü six ; plus tard David en a dix-huit, Salomon mille, Roboam soixante-dix-huit, etc. Moïse n'interdit la polygamie qu'aux prêtres : le souverain pontife n'aura qu'une femme et n'épousera qu'une vierge ; les autres prêtres n'auront qu'une femme et n'épouseront pas une répudiée (Lévit., 21).

« Le mari avait le droit de renvoyer sa femme, quand elle

ne lui plaisait plus. Moïse conserve ce droit; mais il exige que l'époux lui mette dans la main la lettre de répudiation (Deut., 24). Pour quels motifs le mari fera-t-il un tel outrage à sa femme? le législateur ne s'en occupe pas; le mari *est maître*. La femme peut-elle également quitter son mari? non pas: elle est *sa chose*; *il l'a achetée*.

« L'homme a deux espèces de femmes : l'épouse, de condition libre; la concubine, souvent esclave, soumise à la première.

Les enfants que met au monde la concubine, ne sont pas les siens; elle *accouche pour le compte de l'épouse*, qui a les honneurs de la maternité et nomme l'enfant. Sara, désolée de sa stérilité, conduit sa servante Agar à son mari : Peut-être, lui dit-elle, *aurai-je des enfants par elle* (Genèse, 16). Rachel, jalouse de la fertilité de sa sœur, conduit à Jacob son esclave Bilha. *Elle enfantera sur mes genoux*, dit-elle au patriarche, et *j'aurai des enfants par elle*. Bilha met au monde un fils et Rachel s'écrie, en le nommant Dan : Dieu a jugé en ma faveur, *il m'a donné un fils*. Lia, jalouse à son tour, donne à Jacob son esclave Zilpha, toujours *afin d'avoir des enfants par elle;* et c'est quelque chose de curieux que d'entendre les cris de triomphe et de joie de ces deux sœurs rivales, à la naissance de chacun des enfants qu'*elles mettaient au monde par procuration* (Genèse, 30).

« Le mari peut renvoyer sa concubine encore plus facilement que son épouse; elle peut être châtiée par cette dernière. Agar, fière d'être enceinte, méprise sa maîtresse : Sara châtie la concubine (Genèse, 16). Plus tard, lorsque Sara est mère *par elle-même*, elle fait chasser Agar et son fils Ismaël; et le riche Abraham met hors de ses tentes sa concubine et son propre fils, ne leur donnant qu'un pain et une cruche d'eau (Genèse, 21). Moïse apporte quelque amélioration à la situation précaire de la concubine. La concubine israélite peut bien être vendue par son mari, mais pas à un étranger (Exode, 21).

« L'esclave israélite concubine est affranchie de droit, si

sainte, dans laquelle il met une pincée de terre, et dit à la femme : Si tu n'es pas souillée, sois exempte des malédictions que portent ces eaux ; mais, si tu es souillée, que l'Eternel te livre à l'exécration à laquelle tu t'es assujettie par serment, et que ces eaux, qui portent la malédiction, entrent dans tes entrailles pour faire pourrir ta cuisse et enfler ton ventre. La femme répond : *Amen, amen.* Le sacrificateur écrit les paroles dans un livre, les efface avec l'eau, offre sur l'autel le pain d'orge, puis fait boire les eaux à la femme. Si elle est coupable, dit la Bible, sa cuisse pourrira et son ventre enflera; si elle est pure, non-seulement il ne lui arrivera aucun mal, mais elle aura des enfants.

« Les Docteurs vont plus loin : ils disent qu'aussitôt que la coupable a bu, son visage devient livide, ses yeux sortent de l'orbite, ses veines se gonflent, et veulent qu'alors on la jette hors du temple. Ils ajoutent cependant que l'effet des eaux peut être retardé par des bonnes œuvres pendant un, deux et même trois ans. Lisez, pour plus de détails, le chapitre V du livre des Nombres.

« Quant à la femme reconnue adultère, elle est lapidée avec son complice.

« Nous venons de voir la fille, l'épouse, la concubine, la veuve ; la mère existait-elle? oui, pour la souffrance, pour la sollicitude, non pour le droit. La mère du Pentateuque n'est qu'une terre plus ou moins fertile ; les femmes ne comptent pas dans la génération: voyez toutes les généalogies bibliques.

« La femme de la Genèse n'hérite pas, ne possède rien en propre, pas même les présents que lui vaut sa beauté. Ce n'est pas à Sara que le Pharaon donne des présents pour le temps qu'il l'a eue pour femme ; ce n'est pas à elle non plus que les adresse Abimeleck : tous deux les envoient au possesseur de cette femme, à Abraham.

« Moïse apporte une seule modification à cet état de choses : la femme héritera de son père, *s'il est mort sans enfants mâles* ; mais, dans ce cas, elle ne pourra se marier hors de sa tribu.

« Du reste, le prix de l'achat de sa virginité, celui de la vente de sa personne, comme esclave, appartiennent à son père ; les indemnités données pour les blessures qui lui sont faites, appartiennent à son mari ; elle ne possède toujours rien en propre.

« Ainsi donc, la fille est sous la puissance absolue de son père, qui peut la faire mourir, la vendre, la prostituer, qui la *vend* en mariage et peut la reprendre à son mari pour la donner à un autre : comme fille, c'est une chose.

« L'épouse est sous la puissance absolue de son mari, qui a sur elle à peu près les mêmes droits que le père : comme épouse, c'est une chose.

« La concubine, pauvre femme sacrifiée à l'homme et souvent à l'épouse, est à la merci de tous deux ; ses enfants, le fruit de ses souffrances, ne lui appartiennent même pas : cette femme est moins qu'une chose.

« La mère n'existe que comme terre, comme femelle.

« La femme ne possède rien en propre ; longtemps elle n'hérite pas, et, quand elle hérite, c'est à défaut de mâles.

« Voilà la femme du Pentateuque, Mesdames les biblistes ; cette femme n'est qu'*une chose*, je vous le dirai mille fois, pour que cela vous entre dans la cervelle. Mais, attendez, je n'ai pas fini. »

JENNY P. D'HÉRICOURT.

(*La suite au prochain numéro.*)

La morale rationnelle.

(8e article.)

La connaissance du bien est-elle innée dans l'homme ?

A la fin du second article de la présente étude, après avoir décrit les faits intérieurs auxquels on donne le nom de *phénomènes de conscience* et qui sont la base rationnelle de l'ordre moral, nous disions : « Pour que le développement de

ces phénomènes n'aboutisse pas à des résultats illusoires, il faut : 1° que l'homme soit libre d'agir en conformité des injonctions de sa conscience ; 2° qu'il possède la connaissance du bien. »

L'examen auquel nous nous sommes livrés, touchant la première de ces conditions, nous a conduits aux résultats suivants :

« L'homme se sent et se déclare libre moralement, c'est-à-dire capable de soumettre tous ses mobiles d'action animiques et physiques au gouvernement de sa raison, intelligente et aimant le bien.

« La liberté morale est un FAIT, indépendant de toute croyance supra-naturaliste et même de toute hypothèse métaphysique sur Dieu et sur la nature substantielle de l'âme.

« Ainsi comprise, la liberté morale peut être regardée comme le fondement du rationalisme et comme la source de toutes les autres libertés.

« Les théologiens ont exagéré le principe de la liberté morale, en lui prêtant une puissance absolue qui pût servir de justification aux dogmes chrétiens touchant la responsabilité de l'homme vis-à-vis de Dieu et l'éternité des peines dans l'autre monde.

« La liberté morale trouve, au contraire, des bornes et des entraves dans toutes les forces internes et externes qui luttent contre la raison ; mais elle s'accroît progressivement à mesure que la raison se développe et s'empare mieux de la direction des destinées humaines. »

Ainsi, en résumé, la première condition requise pour que les phénomènes de conscience aient une portée réelle, pour que la loi du devoir s'impose avec toute l'efficacité nécessaire à la production du bien, cette première condition se trouve réalisée : l'homme est né libre.

Nous allons maintenant porter notre étude sur la seconde de ces conditions, consistant dans la connaissance du bien.

II.

Observons d'abord que cette seconde condition n'est pas moins nécessaire à l'existence de l'ordre moral que la première. Cet ordre, en effet, ne pouvant résulter que du triomphe du bien sur le mal, sa réalisation suppose, dans l'être humain, non-seulement la liberté d'agir en conformité de sa raison, mais encore l'intelligence de ce qu'il doit faire.

Or, nous avons reconnu que la raison porte en elle l'amour spontané du bien. Ne doit-on pas en conclure qu'elle le connaît? Rien ne semble, de prime-abord, plus naturel et plus logique que cette conclusion. Serait-il possible d'aimer ou seulement de désirer ce qu'on ne connaît pas? *Ignoti nulla cupido*, dit un proverbe ancien, « de l'inconnu nul désir. » Aussi n'est-il guère d'opinion plus généralement accréditée que celle-là : « Dès que l'homme parvient à l'âge de raison, — qui se fixe, pour cet objet, à sept ou huit ans, — il sait, assure-t-on, distinguer le bien du mal. » Il possède donc dès lors la claire notion du bien.

C'est aux yeux des théologiens surtout que l'homme apparaît doué de cette précoce et merveilleuse sagacité, si favorable aux théories chrétiennes de responsabilité éternelle. Ce qui n'empêche pas, d'ailleurs, ces mêmes théologiens de soutenir que, sans les enseignements de la doctrine révélée, l'homme serait voué irrésistiblement à l'ignorance de la loi de Dieu, c'est-à-dire du véritable bien. D'où il suit que, de l'aveu même de ces grands docteurs, la notion ou la distinction du bien et du mal, qu'ils disent formée naturellement en nous dès l'âge de sept ans, se réduirait à peu de chose, et serait tout-à-fait insuffisante pour notre moralisation.

Les lois humaines sont à la fois moins généreuses et moins sévères que la théologie. Elles ne considèrent pas l'enfant comme susceptible d'agir avec assez de discernement pour encourir la responsabilité pénale de ses actes; elles le maintiennent, conséquemment, en tutèle jusqu'au sortir de l'adolescence. Toutefois, l'opinion qui attribue à l'homme la con-

naissance innée du bien et du mal prévaut avec force dans l'esprit public, même parmi les non-croyants; et c'est un des arguments que les partisans de la religion naturelle opposent le plus volontiers au supra-naturalisme. « Dieu, disent-ils, ou la nature a gravé dans le cœur de l'homme, en le formant, la notion du bien, et il n'y a qu'à suivre cette révélation intérieure pour être vertueux. Aussi existe-t-il une morale commune et universelle que tous les peuples ont connue dès la plus haute antiquité, qui a été enseignée et pratiquée par tous les sages. Qu'est-il donc besoin d'une révélation surnaturelle ? ni même de grandes théories métaphysiques pour nous enseigner nos devoirs ?... »

C'était là, on le sait, une des thèses favorites de J.-J. Rousseau. Voltaire y inclinait fortement, et, depuis lors, cette manière de voir n'a presque rien perdu de son crédit.

Eh bien, pour notre compte, nous n'hésitons pas à la repousser ; nous pensons même qu'elle est contraire à la logique des idées rationalistes et qu'il importe de la combattre comme un préjugé funeste.

Nous croyons à l'existence et à l'innéité du sens ou sentiment moral, mais nous ne croyons pas à l'innéité de la connaissance du bien. On dit que l'un implique l'autre, qu'on ne peut aimer une chose si l'on n'en a pas la notion. C'est une erreur. Pour qu'on désire une chose, il faut avoir un vague instinct de ce qu'est cette chose ou, tout au moins, de son existence, cela est vrai ; mais de cet instinct à la connaissance il y a un abîme.

L'homme, arrivé à la puberté, se sent poussé par le cœur et les sens à aimer la femme: la connaît-il, pour cela?... Le désir de voyager suppose-t-il la connaissance antérieure des pays lointains ? L'amour de la science ne précède-t-il pas son acquisition ?... Le sens moral est un organe, un œil de l'âme, fait pour percevoir ce qui est bien et ce qui est mal; son penchant naturel prouve sa destination et sa conformation, en quelque sorte; il ne prouve pas la possession anticipée de l'objet auquel correspond cet organe.

Si l'on voulait dire que, dès le réveil de la raison dans l'enfant comme dans l'humantié, historiquement conçue, le fonctionnement de la conscience se manifeste et qu'il y a, dès lors, quelque chose qui prend le nom *le bien* et quelque chose qui prend le nom *le mal*, nous en tomberions d'accord. Nous pourrions même admettre qu'à son état le plus élémentaire, le sens moral recèle, dans son aspiration au bien et son aptitude à le saisir, des pressentiments qui sont déjà un germe de perception; mais nous ajoutons que si ce germe n'est pas fécondé et vivifié par l'intelligence, la réflexion, l'étude, par la connaissance acquise, en un mot, il avortera ou ne produira que de misérables préjugés. N'est-ce pas un fait d'expérience universelle?...

S'il y avait, dans le sentiment moral, la notion positive du bien et du mal, verrait-on les idées morales changer et se transformer suivant les temps et les lieux? « Vérité en deçà, erreur en delà! » s'écrie Pascal..., « plaisante justice, qu'un « fleuve ou une montagne déplace!... » Si la connaissance du bien ne formait pas l'objet d'une recherche ou d'une science, serait-elle progressive? Le barbare en saurait autant à cêt égard et aussi sûrement que l'homme civilisé, l'homme inculte que le philosophe.

Comment! l'enfant peut déjà distinguer, dit-on, le bien du mal, et il ne s'est pas rencontré jusqu'ici un penseur capable de formuler la notion essentielle du bien! Non, l'enfant ne sait en cela, comme en toute autre chose, que ce que ses parents ou ses éducateurs lui enseignent.

Gardons-nous donc de confondre le sentiment avec la connaissance. Nous avons aussi l'amour inné du vrai et l'amour inné du beau. Pour autant savons-nous ce que c'est que le vrai et ce que c'est que le beau?...

Nous possédons, à la vérité, une puissance de rapide intuition qui, dans des limites restreintes, devance la connaissance réfléchie et la supplée. « Deux et deux font quatre, » voilà un exemple de cette intuition. Ainsi en est-il pour le beau et pour le bien. La vue de tel objet ou de tel acte suscite

en nous une impression immédiate et comme irrésistible; nous nous écrions : « Cela est beau!... Cela est bien! » Mais ce cri est-il le témoignage d'une connaissance réelle? Cette impression se trouve-t-elle toujours confirmée par l'intelligence? — Loin de là. Ce qui avait paru beau à l'enfant, par exemple, ou à l'homme sans culture, bien souvent ne paraît plus tel à l'homme mûr ou éclairé. L'instinct du beau a besoin d'une forte culture pour devenir, sous le nom de *bon goût*, un principe compétent du jugement dans le domaine esthétique.

Appliquons ces données à ce qui regarde la morale. L'enfant sent vaguement qu'il y a quelque chose qui est le bien, le juste, le convenable ; il sent même, quoique plus vaguement encore, que ce bien est sa règle, son devoir; mais pourrait-il déterminer avec précision en quoi consiste le bien? — Non, à coup sûr, et rien n'est plus facile que de pervertir le sens moral de l'enfant en lui inculquant une fausse théorie du bien et du mal. L'enseignement théologique ne le prouve que trop! Il en est de même de l'homme privé de lumières. Son sens moral est indéniable et aussi puissant que celui de l'homme éclairé; mais sa connaissance du bien et du mal est si faible, si facile à troubler, que les plus mauvaises actions peuvent devenir pour lui un sujet d'admiration et d'estime. C'est ce que montre l'histoire universelle.

Que signifient donc ces grandes notions morales qui, dit-on, se retrouvent, identiques, chez tous les peuples et à toutes les époques? — D'abord on pourrait contester l'universalité ou la constance de ces notions; mais, en l'admettant, il n'est possible d'en tirer qu'une seule conséquence ; c'est que *l'innéité* du sens moral et son rôle, aussi nécessaire que capital dans la vie humaine, ayant fait tourner à son profit les premières lueurs de la réflexion et les premières leçons de l'expérience, il en est résulté un développement précoce et passablement homogène des idées morales correspondant à la nature essentielle de l'homme et aux besoins fondamentaux de la sociabilité.

Tel est le fameux et beau précepte : « *Ne faites pas à*

« *autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-même*, » qui figure, en effet, dans le code moral des plus anciennes sociétés historiques. Mais en examinant de près ce précepte, on fait plusieurs observations importantes. La première, c'est qu'il exprime une loi de réciprocité et qu'il est, par conséquent, un produit de l'expérience sociale ; la seconde, c'est qu'il ne détermine rien d'explicite sur la nature du bien, car il donne simplement pour règle de notre conduite envers autrui ce que chacun sent ou croit être bon pour lui-même. Or, qu'est-ce qui est vraiment bon pour l'individu ? Le précepte en question ne l'explique pas. Est-ce le bien de la raison, de l'intérêt, de la passion, des sens ? Enfin, pourquoi faut-il agir envers autrui comme envers soi-même ? Est-ce par désir de réciprocité, ou par esprit de justice, ou par amour fraternel, ou par sentiment du devoir ? Nouveau problème laissé sans solution.

Evidemment la science du bien reste à faire en entier après des indications de ce genre, et cette science, ce n'est pas au sentiment qu'il faut la demander.

Chronique.

L'élection du Consistoire de l'Eglise nationale protestante de Genève a eu lieu Lundi dernier et a eu le résultat auquel on devait s'attendre : l'Union chrétienne a resserré sa phalange, et la liste qu'elle avait préparée dans le sens de l'orthodoxie la moins accommodante, a passé avec une écrasante majorité. C'est à peine si de 4 à 500 voix se sont portées sur la liste dite libérale, élaborée par la nuance la moins orthodoxe du protestantisme.

Cette fois, les calvinistes se sont comptés : ils se sont rendus 1700 à l'élection de leur autorité ecclésiastique. Les 3 ou 4000 citoyens non catholiques qui se sont abstenus, constituent, à peu d'exceptions près, le noyau des personnes qui, le sachant ou sans le savoir, appartiennent à l'idée rationaliste. En effet, tout semblait devoir attirer à l'élection le con-

cours des croyants, qui, suivant leurs convictions, avaient à repousser ou les tendances méthodistes ou les opinions contraires.

Si maintenant nous faisons le compte détaillé des 1700 votants, nous ne croyons pas être dans l'erreur en comptant 500 libéraux, qui ne se sont point encore dégagés entièrement du joug de l'Eglise, mais qui réclament le droit de libre interprétation des livres soi-disant sacrés, et font, en général, très-bon marché de la prétendue inspiration de ces livres. Sur les 1200 orthodoxes, il en est au moins la moitié que les circonstances, plus que des croyances sérieuses, ont poussés de ce côté-là. Restent 600 électeurs sincèrement attachés aux dogmes qui ont bercé leur enfance. Nous croyons leur faire encore une part très-généreuse.

Que va faire le nouveau Consistoire, et quel sera son programme? L'esprit qui a présidé à sa nomination, l'indique assez clairement : on maintiendra autant qu'on pourra maintenir, et quand on fera quelque concession à l'opinion publique, ce ne sera qu'avec la réserve d'en revenir, dès qu'on le pourra, aux errements des beaux jours du calvinisme. En somme, la conscience des masses, qui réclame, passivement quelquefois, que des progrès interviennent dans le domaine religieux comme dans le domaine politique et social, n'aura fait que perdre au change, et les quelques libéraux introduits dans le Consistoire, en compagnie de ce que l'intolérance protestante a de plus décidé, ne pourront que couvrir de leur popularité les actes d'un pouvoir ecclésiastique élu avec un mandat plutôt restrictif que favorable à la transformation du christianisme telle qu'ils la désirent

Pour nous, comme nous l'avons dit dès que la lutte a commencé, nous restons entièrement étrangers aux différents soulevés par l'intolérance des orthodoxes au milieu de l'Eglise nationale, et nous bornons notre rôle à mentionner ce qui est. sans nous prononcer sur ce qui devrait être.

Imp. Blanchard, Rive

30 Mai 1863. 2e Année. N° 47.

LE

RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de: 6 fr. par an; — 3 fr. pour six mois; — 1 fr. 50 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications chez M. Blanchard, imprimeur, à Genève, rue de Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 15 centimes: à la Librairie étrangère, quai des Bergues; — chez M. Caille, place Chevelu, — chez Rosset-Janin, rue de la Croix d'Or et place du Mont-Blanc, — et chez Mme Préaux, rue de Grenus.

La Bible et la question des femmes.

(Suite.)

« Vous voulez que les femmes soient équivalentes aux hommes en valeur, écoutez Moïse :

» La naissance d'un garçon souille sa mère *sept* jours; celle d'une fille, *quatorze* (Lévit., 12). La purification d'une femme est de *trente-trois* jours pour l'accouchement d'un garçon, de *soixante-six* jours pour celui d'une fille (*idem*); le sexe féminin est doublement impur, comme vous voyez. Si une personne a été vouée à Dieu et qu'on veuille la racheter, voici le tarif du rachat : de la naissance à 5 ans : mâle, 5 sicles; fille, 3 : la fille ne vaut que les trois cinquièmes du gar-

çon; — de 5 à 20 ans : mâle, 20 sicles; fille, 10 : la fille vaut la moitié du garçon ; — de 20 à 60 ans : homme, 50 sicles; femme, 30 : la femme vaut les trois cinquièmes de l'homme: — au-dessus de 60 ans : homme , 15 sicles; femme, 10 : la femme ne vaut que les deux tiers de l'homme. La femme vaut donc toujours beaucoup moins que l'homme (Lévit., 27). Il n'y a que les premiers-nés mâles qui appartiennent à Dieu (Nombres, 3). Les mâles seuls se présentent devant l'Eternel; les mâles seuls peuvent être prêtres. Rien ne peut dispenser un homme d'accomplir son vœu ; mais le père peut annuler celui de sa fille, l'époux celui de l'épouse (Nombres, 30). Moïse a un dédain si grand pour le sexe musculairement plus faible, que ce dédain s'étend jusqu'aux animaux qui doivent être offerts en sacrifice; les mâles sont plus honorables que les femelles (Lévit., 4).

» Eh bien ! cette femme si méprisée, cette femme sans droit dans la famille, sans importance et sans droit dans la nation; cette femme qui n'est qu'une chose, deviendra-t-elle une personne intelligente et responsable, quand il s'agira de délits, de crimes, de punitions? La logique dit non ; écoutez Moïse : Peine de mort contre la vierge outragée dans la ville et l'auteur de son déshonneur (Lévit., 19). Peine de mort contre la femme adultère, incestueuse, et contre ses complices (Lévit., 20). Peine du fouet contre l'esclave fiancée et son séducteur (Lévit. 19). Peine du feu contre la fille du prêtre qui manque à la chasteté (Lévit., 21). Peine de mort contre la jeune épouse qui n'a pas été trouvée pure. Peine de mort contre la devineresse. Peine de mort contre la sorcière. Peine de mort contre la femme idolâtre. Peine de mort contre..... Mais je m'arrête ; le code draconien de Moïse, qui condamne à la lapidation même les animaux, ce code me soulève le cœur de dégoût et de douleur. Je n'attaque pas Moïse, il était de son époque. Ses sacrificateurs, toujours la hache à la main, égorgeant des victimes, il les avait pris de l'Egypte; tous les ustensiles, toutes les cérémonies du culte, il les avait encore pris de l'Egypte; son arche même, avec les chérubins,

n'était que la Bari égyptienne ; la circoncision, la haine du cochon, du lièvre, des mollusques, la vénération pour l'étoffe de lin, les purifications, tout cela était égyptien. Tous les anciens Orientaux étaient polygames, méprisaient les femmes comme des choses et ne les traitaient comme des personnes que quand il s'agissait de crime et de supplice. Moïse leur était supérieur, puisqu'il interdit formellement les sacrifices humains; mais on ne peut jamais exiger d'un homme, quel que soit son génie, de dépasser de beaucoup ses contemporains ; seulement, il est déraisonnable, il est insensé, quand le mouvement providentiel vous fait appartenir à une époque plus intelligente, plus humaine, d'aller demander des textes en faveur de la liberté, de la justice, à un code, à des annales qui suent la barbarie, les larmes et le sang.

« Sous les suffètes ou juges et sous les rois, les mœurs furent les mêmes, furent peut-être pires, parce que les quelques amendements qu'avait apportés Moïse, n'eurent aucune application. Dans cette période de plusieurs siècles, sa loi ne fut appliquée que d'une manière intermittente, à de rares intervalles ; elle était tellement oubliée, que le roi Josias fut fort étonné en écoutant la lecture du Deutéronome, que le grand-prêtre, *non moins étonné*, avait retrouvé dans la poussière du temple. C'est à compter du retour de la captivité de Babylone que la loi mosaïque fut réellement appliquée, fut commentée, et eut sa jurisprudence, consignée plus tard dans la Mischna ; loi et jurisprudence, qui, nous l'avons dit, étaient en pleine vigueur parmi les Juifs du temps de Jésus.

« Le livre de l'Ecclésiastique dit : Mieux vaut un homme vicieux qu'une femme vertueuse. Les auteurs de la Mischna, les Sages, les Rabbins, héritèrent de ce dédain superbe, qui anime encore les Juifs d'aujourd'hui. Le sage Akiba plaint l'homme d'avoir des filles, et le félicite d'avoir des garçons. Le sage José disait : Ne multiplie pas les entretiens avec les femmes, *pas même avec la tienne :* toutes les fois qu'un homme multiplie les entretiens avec les femmes, il se cause un grand préjudice ; il est détourné de l'étude de la loi, *et finit par tomber*

dans la Géhenne. Gamaliel dit : Qui multiplie les épouses, multiplie *les empoisonneuses ;* qui multiplie *les esclaves femelles, multiplie le vice.* Maïmonides, qui vivait plusieurs siècles après Jésus, dit : *Les docteurs ne veulent pas que la femme étudie la loi, parce que, en général, son intelligence n'est pas faite pour la science ;* incapable de comprendre le sens des textes, elle leur donne souvent une interprétation *ridicule et folle.*

« Or il faut, mes chères lectrices, que je vous donne un léger échantillon des interprétations *non ridicules* et *non folles* de ces fameux docteurs, dont l'intelligence est sans doute faite pour la science.

« En parlant de la sanctification du sabbat, Moïse avait tout simplement dit : *Tu ne feras aucune œuvre ce jour-là.* Les docteurs se demandèrent combien d'œuvres étaient défendues, et ils trouvèrent *trente-neuf œuvres-mères,* ce qui leur causa une fort grande joie, attendu que c'était juste le nombre de coups prescrits par Moïse pour la flagellation. Quel rapport entre le nombre des coups et le nombre des œuvres-mères défendues, demanderez-vous ? je ne puis vous satisfaire, puisque les sages ont décidé que mon intelligence n'est pas faite pour la science ; mais écoutez et inclinez-vous devant les interprétations suivantes de la loi, données par ces graves personnages.

« Moïse : Tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là. — *Les Sages et les Rabbins* : [illegible] est défendu de lire ; *donc,* le [illegible] ne pourra, le jour du Sabbat, faire l'appel de ses voyageurs [illegible]

« Moïse : Tu ne feras aucune œuvre ce jour-là. — *Les Sages et les Rabbins* : [illegible] est défendu d'écrire ; or, [illegible] ne tracera pas deux lettres [illegible] quand même on tracerait [illegible] la main gauche ; [illegible]

« Moïse : Tu ne feras aucune œuvre ce jour-là. — *Les Sages et les Rabbins* : Donc, celui qui a mal aux dents, ne se

gargarisera pas avec du vinaigre, mais il peut tremper une mouillette dans du vinaigre pour s'en servir.

« *Moïse :* Tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là. — *Les Sages et les Rabbins :* Donc, on peut se frictionner avec de l'huile, si l'on a mal aux reins, mais pas avec de l'huile de rose.

« *Moïse :* Tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là. — *Les Sages et les Rabbins :* Donc, on peut faire ses ongles avec ses doigts, et arranger sa barbe et ses cheveux; mais on pèche si l'on se sert à cet effet des ciseaux et du rasoir.

« *Moïse :* Tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là.— *Les Sages et les Rabbins :* Donc, il est défendu de moudre; or, comme *limer est analogue* à moudre, il est défendu de limer.

« *Moïse :* Tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là.— *Les Sages et les Rabbins* : Donc, il est défendu de bâtir; or, comme *faire cailler du lait rentre dans l'opération de bâtir*, c'est pécher que de faire cailler du lait.

« *Moïse :* Tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là. — *Les Sages et les Rabbins :* Donc, l'estropié peut sortir avec sa jambe de bois; mais le cul-de-jatte ne peut sortir avec son écuelle.

« *Moïse :* Tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là. — *Les Sages et les Rabbins :* Donc, on peut sortir avec un œuf de sauterelle, talisman contre les maux de jambe; avec la dent d'un renard vivant, talisman pour s'éveiller; avec celle d'un renard mort, talisman pour s'endormir; avec le clou qui retient un pendu, *remède assuré contre la fièvre tierce.*

« *Moïse :* Tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là. — *Les Sages et les Rabbins :* Donc, la femme ne peut sortir avec une fausse dent.

« Croyez-vous que les femmes de Judée aient pu donner des interprétations *plus ridicules et plus folles* du texte si simple de Moïse ? Peut-être... elles étaient à si bonne école! Mais assurément elles n'en auraient pas donné de plus saugrenues que celles que nous venons de lire, et il est plaisant d'entendre ceux qui les ont données, accuser l'intelligence fé-

minine, eux qui ont à peine la logique de Charenton. Je regrette vivement que mon sujet ne me permette pas de donner de plus nombreux exemples de la haute raison des Sages et des Rabbins, car rien n'est réjouissant comme leurs inductions et leurs déductions, et la gravité solennelle qu'ils mettent à annoncer des vétilles.

JENNY P. D'HÉRICOURT.

(*La fin au prochain numéro.*)

Statistique religieuse.

On tomberait dans une grave erreur, si l'on croyait que le redoublement d'ardeur qui se manifeste chez les prêtres des confessions chrétiennes, correspond à une recrudescence de la foi dans les masses. Combien ne voit-on pas de gens se faire du bruit à leurs propres oreilles et se convaincre que tout s'émeut autour d'eux par la seule raison qu'il leur conviendrait qu'il en fût ainsi ? J'ai conversé parfois avec des ecclésiastiques d'humeurs fort diverses.

Les uns, sceptiques au fond de l'âme, dévots à la surface, sentaient bien le terrain manquer sous leurs pieds et l'avenir leur échapper ; mais ils se confiaient dans la force d'inertie d'une institution dix-huit fois séculaire, et pensaient qu'après tout il faudrait encore bien du temps avant que la lumière se fît complètement dans le peuple des campagnes.

D'autres, plus fermes dans leurs convictions, se drapaient dans leur manteau d'indignation et considéraient le mouvement rationaliste contemporain comme une apparition toute accidentelle, occasionnée par la méchanceté de quelques antechrist sentant le fagot à cent lieues à la ronde, philosophes sortant périodiquement de l'enfer pour tourmenter les pauvres âmes catholiques et pour donner finalement au monde le spectacle des triomphes intermittents de la sainte Église. Ils avouaient qu'il y avait bien du mal de fait, que la brèche était large, et que tous les efforts humains seraient impuis-

sants à la combler; mais ils ajoutaient que leur bon Dieu viendrait à leur aide (pour leur conserver le pain quotidien, sans doute) et détruirait les nouveaux Ariens, cette engeance de libres-penseurs.

D'autres, enfin, sortant de réunions où ils n'avaient rencontré que des confrères, intéressés comme eux à se donner du mouvement pour conserver leurs charges et leur bénéfices, marchaient le front serein, le regard victorieux, le jarret tendu, avec un sourire de pitié sur les lèvres toutes les fois qu'on leur parlait des progrès de l'incrédulité. Ne possédaient-ils pas le monde? L'or, la pourpre, les richesses artistiques, l'éclat et le luxe, ce qui séduit et ce qui frappe, manquaient-ils dans leurs églises? Et puis, le bras séculier, ce bras qui, dans bien des pays encore, obéit à la tête cléricale, n'a-t-il pas fait des merveilles dans le domaine de la foi? Donc, pensaient-ils, notre règne s'étend sur le monde, et les attaques des libres-penseurs sont des flèches de Lilipuțiens. Le nain ébranlera-t-il la montagne?

C'est peut-être à cette diversité des appréciations sur la gravité du danger que courent les dogmes révélés, que nous devons le défaut d'ensemble qu'on peut remarquer dans la défense de ces dogmes. Guizot ne parle pas comme Secrétan, ni Montalembert comme Lamennais. Et cependant, protestants et catholiques à divers degrés, ils sont tous des champions de la foi chrétienne. C'est que les uns ont pris la lunette par le gros bout, les autres par le petit, pour constater les dimensions de leur adversaire, et que, n'ayant pas vu clairement ce qui est, ils n'ont pu prévoir ce qui sera.

Devons-nous dissiper ces douces illusions? Pourquoi non? Nous n'avons jamais eu contre les hommes eux-mêmes le moindre sentiment de haine, et nous les verrions avec plaisir chercher un abri avant l'orage. D'autre part, la connaissance exacte de l'opinion publique peut les rendre plus tolérants en fixant des bornes à leur folle confiance, et corriger ainsi ce que l'état transitoire que nous devons nécessairement traverser peut offrir de pénible et de douloureux.

[illegible] universelle.

[illegible] Voltaire ou de Rousseau [illegible] peut-être dans la bibliothèque de la cure.

Toute cette population vous paraît bien solide dans sa croyance, bien dévote, n'est-il pas vrai ? Eh bien, ne vous y trompez pas, elle n'est rien moins que croyante. Elle pratique, il est vrai, mais il y a longtemps qu'elle sait à quoi s'en tenir sur la valeur de ses génuflexions et de ses signes de croix. Les hommes [illegible] en secret de ce qu'ils font en public ; quant aux femmes, demandez-leur si elles croient encore aux sorciers, aux revenants, aux farfadets. Si elles y croient, elles sont à vous, non pas par amour et par conviction, mais par la crainte vague et sans objet que produit l'ignorance. Si elles ne rendent pas une sorte de culte au diable, elles sont perdues pour votre bon Dieu, et leur présence à la messe ou aux vêpres ne prouve rien, sauf la force de l'habitude et la pression que vous exercez encore sur les consciences.

(La suite au prochain numéro.)

De la sanctification du Dimanche

On s'est beaucoup occupé, ces derniers temps, de la sanctification du dimanche. Certain journal de notre ville, qui se fait démocrate frisant le libre penseur quand il en sent le besoin, a pris la rondache à la main et s'est mis à guerroyer contre le travail au jour du sabbat avec une ardeur digne de tous éloges. Ce qu'on eût désiré, néanmoins, c'est qu'il ne mît pas autant d'affectation à employer les mots : Indépendamment des besoins religieux, mots qui reviennent trop souvent dans sa démonstration pour que sa bonne foi n'en reçoive pas de rudes atteintes.

En effet, de deux choses l'une : ou il croit ou il ne croit pas que l'idée que Dieu s'est reposé après six jours de création, est suffisante pour justifier le repos de l'homme le dimanche. S'il y croit, comme semble le prouver la répétition de cette phrase banale, toutes ses autres démonstrations sont superflues, et il aurait pu s'exempter de les produire en prononçant seulement le Sésame ouvre-toi! des chrétiens. S'il n'y croit pas, et que le repos du dimanche soit uniquement à ses yeux un besoin social, ses réticences à l'endroit d'une croyance qu'il ne partage pas sont d'une nature que nous ne nous permettrons pas de qualifier.

Nous n'hésitons pas à le déclarer, le repos du dimanche considéré en dehors de toute prétention religieuse, nous agrée complètement ; seulement, nous désirerions que tout le monde y contribuât, principalement ceux qui le prêchent avec le plus de zèle. Nous voudrions, par exemple, que les grands manufacturiers d'Angleterre, qui ferment leurs fabriques pour aller dans les temples, bonifiassent à leurs ouvriers, sur chacun des six jours de travail de la semaine, la sixième partie du gain présumé du dimanche. Nous voudrions que les pieux Genevois, dont les fonds sont placés sur diverses industries de l'étranger ou de l'intérieur, fissent l'abandon de la septième partie de leurs revenus pour que les artisans

Prenons donc le bâton et le bissac du voyag…
nous en route avec l'intention de trouve…
nous désirons, mais ce qui existe, non p…
nos idées préconçues, mais le fait ex…
sentation embellie, mais la photog…

Nous traverserons d'abord les…
province, comme on les appe…
dans la Bourgogne, dans la…
l'Orléanais, si vous le vou…
il ne manque pas d'é…
dressent dans les air…
Le curé fait d'asse…
femmes et jeune…
dont le maria…
savamment l…
n'existe pa…
si ce n'e…

Tout…
croyan…
tro…
qu…
… dimanche tell…
… même avis dans la positi…
… ouver un argument en faveur de la cessat…
… de tout travail le dimanche, dans la malheureu…
…ude qu'ont un certain nombre d'ouvriers de *faire le lundi*, c'est-à-dire de ne pas se rencontrer à leur ouvrage ce jour-là, et, de prime saut, l'on a admis que c'était là une conséquence de la non observation du sabbat chrétien. Nous ne prétendons pas être infaillibles dans nos appréciations; mais, si nous en croyons de nombreux rapports, les ouvriers *faisant le lundi* ne se trouvent guère que parmi ceux qui ne travaillent pas le dimanche. A une assertion nous en opposons une autre tout aussi rationnelle et qui nous paraît justifiée par les faits. Si la nôtre offre des exceptions, nous croyons qu'il en est de même de celle de nos adversaires, et que le mieux est d'abandonner un argument sans valeur et sans force.

Nous l'avons dit, notre désir est conforme à celui des par-

643

…nctification du Dimanche

…occupé, ces derniers temps, de la sancti…
…rtain journal de notre ville, qui se
…penseur quand il en sent le be-
…ain et s'est mis à guerroyer
…t avec une ardeur digne de
…moins, c'est qu'il ne nuit
…mots : Indépendam-
…ment trop souvent
…n'en respire pas

atiques du repos accordé au travailleur un jour
mais nous voulons que ce repos soit entouré
cessaires non pas pour un accroissement de
s capitalistes, mais bien pour l'allégement
it peser sur l'ouvrier le chômage de 52

ous pour l'humanité, c'est que l'ins-
raison pénètrent de plus en plus
fin que l'homme trouve dans le
ai, le courage dont il a besoin
lieu de toutes les disgrâces
ui se présentent à lui; —
soucis que lui crée l'a-
nt le repos du sabbat,
s lois de la nature,
s, son cœur par la
; — c'est enfin et surtout
cela ni la pression des lois et des rè-
police, ni les coalitions de patrons, pression
franche, moins avouée que l'autre, mais qui n'en est que
s malfaisante.

En somme, nous souhaiterions moins de froids sermons et de faux-semblants de sollicitude pour l'ouvrier, et plus de véritable désir de le soulager, en même temps que plus de respect pour la liberté individuelle.

Le Saint-Sang.

Feuilles détachées de l'album d'un voyageur.

Bruges est une ville originale, pleine des souvenirs du moyen âge, et qui semble faite exprès pour les cérémonies du culte catholique. Elle est bien déchue de son ancienne splendeur et ne vit plus que sur le compte de sa réputation; mais si l'herbe croit dans ses rues, ses édifices renferment encore

qu'on emploie en leur nom et avec leurs capitaux, puissent prendre, sans souci pour la nourriture de leurs familles, le repos qui doit, suivant le journal que nous citons, être productif par le courage qu'il donne pour le travail subséquent. Car, il ne faut pas l'oublier, dans les manufactures dont on nous cite l'exemple, les ouvriers sont presque tous payés à la journée et on ne leur donne que juste de quoi satisfaire aux besoins les plus pressants du jour. S'ils travaillent avec ardeur du lundi au samedi, le maître en tire tout le profit et les conséquences seules du chômage du dimanche les concernent.

Aussi la position des ouvriers d'Angleterre laisse-t-elle beaucoup à désirer et n'est-elle enviée par personne. C'est pourtant cette position qu'on nous montre comme un modèle de christianisme et de civilisation sociale... De christianisme, nous voulons bien le croire, puisque l'Evangile dit que plus on est persécuté et chargé, plus on est heureux ; mais de civilisation sociale, cela est infiniment plus douteux. Nous voudrions savoir, en tout cas, si les capitalistes qui prêchent, les pieds sur les chenets, la sanctification du dimanche telle qu'ils la comprennent, seraient du même avis dans la position de ceux dont ils parlent.

On a cru trouver un argument en faveur de la cessation complète de tout travail le dimanche, dans la malheureuse habitude qu'ont un certain nombre d'ouvriers de *faire le lundi*, c'est-à-dire de ne pas se rencontrer à leur ouvrage ce jour-là, et, de prime saut, l'on a admis que c'était là une conséquence de la non observation du sabbat chrétien. Nous ne prétendons pas être infaillibles dans nos appréciations; mais, si nous en croyons de nombreux rapports, les ouvriers *faisant le lundi* ne se trouvent guère que parmi ceux qui ne travaillent pas le dimanche. A une assertion nous en opposons une autre tout aussi rationnelle et qui nous paraît justifiée par les faits. Si la nôtre offre des exceptions, nous croyons qu'il en est de même de celle de nos adversaires, et que le mieux est d'abandonner un argument sans valeur et sans force.

Nous l'avons dit, notre désir est conforme à celui des par-

tisans systématiques du repos accordé au travailleur un jour par semaine ; mais nous voulons que ce repos soit entouré des garanties nécessaires non pas pour un accroissement de la rente annuelle des capitalistes, mais bien pour l'allégement des charges que fait peser sur l'ouvrier le chômage de 52 jours dans l'année.

Ce que nous souhaitons pour l'humanité, c'est que l'instruction et l'usage de la raison pénètrent de plus en plus dans toutes ses couches, afin que l'homme trouve dans le culte du beau, du bon et du vrai, le courage dont il a besoin pour accomplir son œuvre au milieu de toutes les disgrâces et de tous les incidents fâcheux qui se présentent à lui ; — c'est que, le dimanche, affranchi des soucis que lui crée l'avidité de ceux-là mêmes qui lui prêchent le repos du sabbat, l'ouvrier élève son esprit par l'étude des lois de la nature, son intelligence par des conversations utiles, son cœur par la fréquentation de ses semblables ; — c'est enfin et surtout qu'en n'emploie pour cela ni la pression des lois et des règlements de police, ni les coalitions de patrons, pression moins franche, moins avouée que l'autre, mais qui n'en est que plus malfaisante.

En somme, nous souhaiterions moins de froids sermons et de faux-semblants de sollicitude pour l'ouvrier, et plus de véritable désir de le soulager, en même temps que plus de respect pour la liberté individuelle.

Le Saint-Sang.

Feuilles détachées de l'album d'un voyageur.

Bruges est une ville originale, pleine des souvenirs du moyen âge, et qui semble faite exprès pour les cérémonies du culte catholique. Elle est bien déchue de son ancienne splendeur et ne vit plus que sur le compte de sa réputation; mais si l'herbe croit dans ses rues, ses édifices renferment encore

des richesses artistiques qui rappellent toujours la capitale des Flandres.

Parfois, comme si elle voulait rompre la monotonie de son existence d'aujourd'hui, Bruges se met en habits de fête et demande à son clergé le bruit qui l'a quittée, les splendeurs de sa jeunesse. Chaque année donc, le premier dimanche de Mai, la population des campagnes avoisinantes accourt dans la ville pour la procession du Saint-Sang, la plus vénérée de toutes les reliques flamandes.

Cette fête est l'idolâtrie chrétienne prise en flagrant délit; on ne peut plus s'étonner de rien, dans ce genre d'exercice, quand on l'a vue.

Et d'abord, qu'est-ce que le Saint-Sang? Le voici :

Certain chevalier revenant des croisades se présenta un jour devant le clergé de Bruges et, sortant d'une petite boîte un morceau de ouate sur lequel se trouvaient deux taches rouge-noir, il affirma que c'étaient deux gouttes du sang de Jésus-Christ, et que cette relique aurait le pouvoir surnaturel de défendre la ville contre tout ennemi. Les prêtres ajoutèrent-ils foi à cette extravagante prétention, ou furent-ils bien aises de trouver dans l'étrange cadeau qui leur était fait un véritable filon d'or à exploiter? Cela n'importe pas à notre récit. Le fait est que le morceau de ouate, soigneusement renfermé dans une châsse d'or massif, est solennellement promené toutes les années dans la ville de Bruges, au son des cloches, au bruit du tambour, avec toute la pompe dont on sait entourer les vaines formules d'une foi qui s'en va.

Nous ne parlerons pas de la grand'messe qui précède la procession ; tout le monde sait quel luxe de cierges, de vêtements sacerdotaux, de tableaux aux couleurs voyantes, on déploie dans ces solennités, et il n'est personne dont les oreilles n'aient été frappées du contraste traditionnel que présentent la voix nasillarde du prêtre officiant et l'harmonie des chœurs d'anges.

Le cortége se forme. En tête se place un détachement de dragons, dont l'officier, à la moustache frisée, paraît se préoc-

cuper beaucoup plus des jolies Brugeoises que du rôle ridicule qu'on lui fait remplir. Trois corps de musique ont été convoqués ; ils jouent alternativement des chants sacrés, des marches triomphales et jusqu'à des airs de chansonnettes. Si ce n'étaient les bannières des corporations religieuses, qui s'étalent au soleil, on se croirait partout ailleurs qu'en présence du Saint-Sang. Le cortége est d'une longueur désespérante. Les chanoines suivent les soldats, les moines et moinillons viennent ensuite avec les membres du Conseil municipal de Bruges, qui, dans la cérémonie, ont l'insigne honneur de porter de longs cierges pour l'édification des fidèles. Les capucins apparaissent avec leur bannière, aux coins de laquelle figurent la discipline et la couronne d'épines. Ces braves gens n'ont pas l'air de se servir souvent de leurs emblèmes. Ils sont, du reste, aussi crasseux que possible. Les dominicains vont derrière ; quant aux jésuites, ils sont partout et n'ont pas de place qui leur soit spécialement assignée. Les plus fiers et les plus singulièrement vêtus sont les sacristains : leur costume est un mélange de Louis XI et de moderne.

Au milieu du cortége, entourée de la sainte armée, se trouve la relique dans sa boîte d'or. En l'absence de l'évêque, le premier chanoine la porte à son cou au moyen d'un cordon, à peu près comme les marchands ambulants de cigares portent leur magasin. Partout où passe le Saint-Sang, on se découvre ; les uns s'agenouillent, ce sont les plus pauvres campagnards, d'autres se contentent de saluer profondément. Les curieux les moins disposés à imiter leurs voisins s'effacent derrière les premières files ; les gens de la ville sont en général de ce nombre.

La procession dure deux heures ; le cortége s'arrête sur la place du Palais de Justice, le *Burg*, et là commence l'adoration, sur des trétaux ornés de fleurs. Un jeune prêtre paraît sur la scène ; il fait mille génuflexions devant la boîte renfermant la relique, et l'entoure d'une atmosphère d'encens. Ce n'est là qu'une sorte d'introduction. Le premier chanoine monte à son tour sur l'échafaudage; il renouvelle pour son

compte les cérémonies du jeune prêtre, et, après cent gestes emphatiques, ce dernier lui passe autour du cou la châsse du Saint-Sang. Il l'ouvre, en sort le morceau de ouate, et le présente au peuple. A ce moment, toutes les cloches sont en branle, le tambour bat une marche impossible, les clairons retentissent, et chacun, suivant le degré de foi dont il lui convient de faire parade, se prosterne, s'agenouille, salue ou se découvre. C'est le tableau final, le bouquet de fusées. Tout le monde, après cela, se disperse et se répand dans les rues, où la foire a commencé pour durer la plus grande partie de la nuit avec un bruit infernal et une effrayante consommation de bière et de liqueurs pour tous ces gosiers altérés par l'exercice de la journée.

Vous ne brûlez donc plus les hérétiques ? demandai-je à l'un de mes voisins, bon bourgeois à la figure ouverte, que j'avais vu sourire en me regardant, alors qu'autour de moi toutes les têtes se baissaient. — Ces messieurs ne demanderaient pas mieux, fit-il en me montrant les chanoines ; ils n'ont pas avancé d'une semelle, mais nous.... c'est différent.

La foule s'était dissipée, chacun ne songeait plus qu'aux folles joies, aux sucreries des marchands ambulants, aux cris des saltimbanques établis sur la place, aux rafraîchissements des brasseries. Je me dirigeai machinalement du côté de l'hôtel, en répétant ces mots qui m'avaient frappé : Mais nous, c'est différent !

Chronique.

M. de Carné joue vraiment de malheur : comme si ce n'était pas assez du ridicule que lui a donné son triomphe sur M. Littré, voici le Conseil municipal de Quimper-Corentin (Basse-Bretagne) qui lui vote une adresse de félicitations au sujet de sa victoire. Le monde lettré de Paris ne voulait pas prendre au sérieux les titres académiques de M. de Carné ;

mais la Basse-Bretagne se prononce et Quimper-Corentin trouve ces titres plus que suffisants. Le branle est donné : après l'adhésion de Quimper-Corentin viendront celles de Landerneau, de Pézenas, de Brives-la-Gaillarde et de Saint-Flour. Malheureux M. de Carné! C'est ce qui s'appelle n'avoir pas de chance. (*Charivari.*)

« M. Louis Veuillot, sur le tard, se fait poëte; il ne craint pas, en montant au Parnasse, d'y rencontrer M. Emile Augier. Il va, dans quelques jours, publier chez Gaume un volume de vers, *vers rongeurs*, sans doute! Ce ne seront, en tout cas, ni des madrigaux, ni des bouquets à Chloris. Le vers bien forgé peut devenir une trique, et le pieux écrivain prétend, dit-on, que les libres-penseurs *liront les siens avec le dos.* Archiloque maltraita si cruellement Lycambe et sa fille Néobulé, que tous deux se pendirent. Ainsi M. Veuillot compte pousser les impies au suicide et perdre du même coup leurs âmes et leurs corps. Toutefois, s'il en faut juger par deux ou trois échantillons que l'*Ami des livres* (encore plus ami de M. Veuillot) nous donne avant l'apparition du volume, ceux-là seuls se pendront, que d'autres chagrins auront réduits au désespoir; car, cette fois, *en pinçant devant l'Arche* son nouveau pas de caractère, le danseur vieilli va faire une lourde chute et prêtera à rire aux plus mélancoliques. » (*Presse.*)

Les saints de l'Eglise de Christ viennent de publier contre nous une nouvelle brochure intitulée: *Le grand Credo du 19e siècle; lettre à un pauvre d'esprit par un esprit fort.* Nous pouvons en donner une juste idée à nos lecteurs, en leur disant que c'est l'œuvre d'un Veuillot protestant, excessivement germanique. Autrefois, parce que quelques-uns de nos articles, en très-petit nombre, avaient pris le ton de la plaisanterie, ces Messieurs avaient donné pour mot d'ordre à leurs fidèles de répéter sur toute la ligne que nous ne savions attaquer la

religion que par des quolibets; et ils avaient l'air d'en conclure que, si nous nous servions de pareilles armes, c'était parce que nous n'étions pas de force à en manier d'autres. Nous serions curieux de savoir pourquoi ils recourent aujourd'hui à une artillerie qui leur avait paru si méprisable. Serait-ce par hasard qu'ils trouvent nos idées trop bouffonnes pour les soumettre à une discussion sérieuse? Mais celles qu'ils choisissent pour en faire l'objet de leurs facéties, n'appartiennent pas à tout le corps des Rationnalistes : ce sont des hypothèses particulières, que tel ou tel individu propose pour la solution des questions qui concernent la nature essentielle des êtres ou la destinée de l'homme. Qu'on en détruise une par le ridicule ou par le raisonnement, il en subsiste cent mille autres que l'on peut mettre en avant, et le Rationalisme n'en est pas atteint le moins du monde, parce que sa prétention est, non pas d'avoir trouvé la vérité absolue, mais seulement de la chercher au moyen de la raison. La stratégie de ces Messieurs est complètement en défaut, lorsque, pour nous attaquer, ils s'en prennent à des doctrines particulières. S'ils voulaient nous livrer un combat sérieux et efficace, ils n'auraient qu'une chose à faire, ce serait de réfuter les objections que nous élevons sans cesse contre la religion chrétienne; mais ils s'en donnent bien garde, et cela pour une bonne raison, c'est qu'elles sont absolument irréfutables.

Quoi qu'il en soit, puisqu'ils veulent donner une suite aux *Lettres du Pauvre d'esprit*, nous reprendrons la discussion de ces lettres, que nous avons abandonnée, parce que différentes raisons, indépendantes de notre volonté, nous l'avaient d'abord fait différer de semaine en semaine, et qu'ensuite nous avions jugé que le temps n'était plus opportun pour la reprendre. C'est là une occasion que nous sommes heureux de trouver pour ne laisser sans réponse aucune des mauvaises raisons dont ils ont prétendu se faire une arme contre nous.

Imp. Blanchard, Rive.

6 Juin 1863. 2e Année. N° 48.

LE

RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu ? — La vérité ! — Consulte ta raison !

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de : 6 fr. par an ; — 3 fr. pour six mois ; — 1 fr. 50 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications chez M. Blanchard, imprimeur, à Genève, rue de Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 15 centimes : à la Librairie étrangère, quai des Bergues ; — chez M. Caille, place Chevelu, — chez Rosset-Janin, rue de la Croix d'Or et place du Mont-Blanc, — et chez Mme Préaux, rue de Grenus.

La Bible et la question des femmes.

(Suite.)

Revenons à ce qui concerne la femme dans la Mischna.

La femme n'étudie pas la loi. — Elle est dispensée de lire la *Schéma* (espèce de bréviaire). — L'enceinte qu'elle occupe dans le temple, est plus loin du sanctuaire que celle réservée à l'homme (encore aujourd'hui, dans les synagogues, la femme est reléguée loin de l'homme). — Les droits qu'avait autrefois le père sur sa fille, restent intacts.

La polygamie est maintenue ; le roi peut avoir dix-huit femmes ; mais, si *elles ressemblent à Abigaïl, il peut en prendre*

autant qu'il voudra. On sait qu'Abigaïl était une femme fort intelligente, passablement rusée, qui devint épouse de David.

Le mariage se trouve au chapitre où il est traité de la manière d'acheter et de vendre. Le mariage reste donc une *vente;* mais les sages font une innovation : ils instituent le douaire pour la femme veuve ou répudiée sans cause grave; ce douaire n'empêche pas que le prétendant ne doive payer au père le prix de la virginité, c'est-à-dire la dot.

La jeune fille est fiancée douze mois et doit fidélité à son fiancé, qui, de son côté, ne peut l'abandonner sans un acte de répudiation. — La concubine n'a ni fiançaille, ni douaire.

Le devoir de l'épouse est d'écraser le grain, de cuire le pain, de faire la lessive, la cuisine, le lit, d'allaiter son enfant et de travailler la laine. Si elle amène une esclave à son mari, elle est dispensée des trois premiers travaux; si elle en amène deux, elle est dispensée de cinq; si elle en amène trois, elle est dispensée de tout.

Le mari peut répudier sa femme selon son caprice: l'acte de répudiation doit être écrit de la main du mari et motivé. La répudiée peut être privée de son douaire: si elle a violé la loi de Moïse (elle ne l'étudiait pas); *si elle est sortie sans voile; si elle a filé sur la place publique; si elle a causé avec le premier venu;* si elle a maudit les parents de son mari en sa présence ; *si elle a parlé trop haut;* si le mari la *soupçonne* d'infidélité.

Elle est aussi renvoyée sans douaire, quand elle a trompé sur son état physique ou moral: si, par exemple, elle a fait un vœu avant de se marier, disant n'en avoir pas fait ; ou bien si elle n'a pas accusé des sueurs abondantes, — une mauvaise odeur de quelque partie du corps, — une verrue au visage avec ou sans poils, — une voix masculine, — une cicatrice de morsure...; et encore, *si mulier quædam mamillas nimias habuisset, si inter mamillas intervallum minùs palmo extitisset.*

Mais dans le cas d'imperfections physiques, il faut que le mari prouve que les imperfections ou infirmités ne sont point

survenues depuis le mariage ; qu'elles existaient avant ; qu'en un mot, dit la Mischna, *il a été trompé dans son achat ;* autrement, il est tenu de payer le douaire.

Ainsi l'homme, non-seulement peut répudier sa femme par un pur caprice et la déshonorer, mais encore lui refuser son douaire sous les prétextes les plus futiles, les plus honteux et qui rappellent les vices rédhibitoires des animaux. Il peut encore ne point la répudier, mais la renvoyer de chez lui, la garder sous sa puissance, pourvu qu'il la nourrisse et l'entretienne : faute de quoi, ce qu'elle gagne est à elle.

Comme mère, la femme n'a aucun droit sur ses enfants; au père seul appartient de les vouer au nazaréat, de vendre et de fiancer sa fille ; la mère n'est pas tutrice; le père mourant nomme un tuteur à ses enfants, et, à son défaut, le Sanhédrin. Si l'âge d'être en tutelle est passé pour les enfants, la fille, à la mort du père, tombe sous la puissance de ses frères. Veuve, la femme subit toujours la loi du *Lévirat.*

Si une femme, se croyant veuve, se remarie, et que son mari revienne, ses deux époux doivent la répudier, ne lui donner ni douaire ni nourriture; à la mort de ses époux, ses beaux-frères se font déchausser par elle ; ses enfants sont *bâtards*, le plus grand de tous les opprobres; car les bâtards, ni leurs enfants ne pouvaient jamais entrer dans le temple, et il était défendu à une vierge israélite d'en épouser un. Maïmonide, ce sage tant loué, trouve parfaitement juste que la femme *mariée simultanément à deux hommes* soit traitée comme une prostituée, *lors même*, dit-il, *qu'elle se serait mariée par ignorance et de bonne foi.*

Tout ce que peut acquérir la fille, est à son père : son gain, ce qu'elle trouve, le prix de la vente de sa personne, les arrhes de ses fiançailles, son douaire, si elle est répudiée étant fiancée.

« Ce que gagne et ce que trouve l'épouse, est à son mari ; si elle a été blessée, si on l'a fait avorter, le prix de la réparation appartient encore au mari. Dans le dernier cas, pour fixer le montant de la somme que peut exiger le mari, on se

demande combien la femme, vendue sur le marché, aurait perdu de sa valeur par l'avortement. Si la femme apporte des biens ou en acquiert par héritage, car elle hérite de son père mort sans enfants mâles, c'est le mari qui administre et consomme les fruits.

« Si elle devient veuve, on lui donne son douaire, à moins que son mari ne lui ait fait quelque avantage, auquel cas elle le perd. Elle ne peut aliéner une partie de son bien que *pour sa nourriture*. Si elle meurt, son douaire appartient aux héritiers de son mari ; le reste, à ceux de son père. La femme répudiée ne peut disposer d'aucune partie de son bien sans une autorisation de la justice.

« Ainsi les Sages maintiennent la servitude de la femme ; elle demeure une chose exploitée par le père et le mari, une espèce d'animal qu'on apprécie pour sa beauté, sa fertilité : elle reste outragée dans sa sensibilité, dans sa pudeur, inhabile ou mineure dans l'héritage et la propriété. S'il s'agit de délits, de crimes, de punitions, elle redevient une personne morale, responsable de ses actes ; elle est, comme l'homme, flagellée, tuée par le glaive, étranglée, brûlée, lapidée : la grossesse même ne recule pas pour elle l'heure du supplice ; *elle est mise à mort*, *lors même qu'elle est enceinte*, *à moins*, disent les docteurs, *qu'elle ne soit sur le siége pour accoucher*. Toute la grâce qu'on lui accorde, c'est de la laisser entièrement vêtue quand elle est lapidée ; c'est, quand son cadavre est suspendu au gibet, d'en tourner la face vers la potence.

« Voilà, Mesdames, ce qu'était la femme juive, lorsque vint Jésus, fils d'une Juive et Juif lui-même. »

JENNY-P. D'HÉRICOURT.

(La fin au prochain numéro.)

La morale rationnelle.

(9e article.)

Existe-t-il une notion absolue du bien?

Nous avons montré, dans l'article précédent, que la connaissance du bien et du mal n'est pas innée à l'homme. Nous ferons plus encore aujourd'hui : nous allons prouver que la notion absolue et essentielle du bien lui est inaccessible.

Ecartons d'abord tout sujet de malentendu et d'équivoque. Loin de nous l'intention de refuser à l'homme la puissance de connaître ce qui est bon, honnête, juste, pratiquement parlant, dans les différents ordres de faits dont se compose sa vie individuelle et sociale. Si l'homme ne possédait pas cette puissance, la morale ne serait qu'un vain mot, les prescriptions de la conscience manqueraient de toute autorité légitime. Rien, au contraire, n'est plus irréfragable que le témoignage de notre raison lorsqu'elle prononce sur la valeur morale d'un acte, avec pleine connaissance de cause.

Garder la foi librement jurée, mettre la probité au-dessus du lucre, respecter le droit d'autrui, secourir l'infortune, se dévouer au bien public, etc., etc., voilà des principes de moralité d'une évidente certitude. Mais ce qui donne le même caractère générique à tous ces principes, ou autrement dit, ce qui constitue l'essence du bien en lui même, le sait-on et peut-on l'exprimer? Hélas, non : l'idée radicale et conditionnelle du bien semble dépasser la compréhension de notre entendement.

Il ne faut pas nier pour cela l'existence du bien idéal. Notre raison, par un invincible entraînement va, en ceci comme en toute autre chose, du relatif à l'absolu. Elle nous assure même que l'un n'est que la dérivation de l'autre, et que si le bien absolu n'existait pas, les manifestations relatives que nous en saisissons n'auraient point cette similitude de nature et cette unité originelle dont toute langue humaine rend témoignage

en les ramenant à un terme identique, à un type générateur et commun.

Il en est de même, du reste, des autres données fournies par la raison. Quoique nous ne percevions le vrai que par fragments, en quelque sorte, quoique nos connaissances soient toujours incomplètes et relatives, nous n'affirmons pas moins l'existence du vrai intégral, racine et synthèse de toute vérité partielle, mais dont notre intelligence ne saurait jamais prendre possession. La théorie du beau fournit une conclusion semblable. De celui qu'il nous est donné de sentir et de concevoir nous concluons à l'idéale perfection, quoique nous ne puissions pas comprendre cette perfection et en déterminer la nature. De même, enfin, l'existence des êtres finis nous dévoile l'existence de l'être infini, duquel ils émanent sans solution et sans termes; mais cet être reste, par son infinitude même, insondable à l'esprit humain.

Cependant notre puissance d'induction rationnelle va plus loin encore que d'affirmer le vrai, le beau et le bien absolus sur la simple notion du vrai, du beau et du bien relatifs dont il nous est donné de jouir. Cette puissance nous élève jusqu'à considérer, au point de vue absolu, le vrai, le beau et le bien, comme les parties d'un même tout, ou comme les trois faces d'une même entité. Ainsi nous ne craignons pas de nous tromper en disant que le vrai intégral est, en même temps, le beau parfait et le bien sans mélange de mal, ou, en d'autres termes, qu'il y a identité et unité primordiales entre ces trois principes. Mais ce suprême effort de généralisation métaphysique nous met-il mieux en mesure de définir en quoi consiste, d'une façon générale, le vrai, le beau ou le bien? — Point du tout: il ne ferait que nous rendre cette détermination plus impossible, par cela même qu'il rend le problème plus complexe.

Où commence donc pour nous, réellement, l'intelligence du vrai, du beau et du bien? Elle commence avec l'étude analytique des choses et des êtres. Lorsque, par une attentive observation, nous avons constaté l'existence d'un fait et ses

caractères propres, ou lorsque nous avons clairement saisi le rapport qui lie naturellement entre eux deux êtres ou deux faits, nous nous trouvons en possession d'une vérité. Cette vérité en révèle d'autres ; ainsi se forme et se développe graduellement la connaissance.

Il a fallu bien des siècles pour qu'on en vînt à se convaincre que telle est la seule route qui puisse conduire à la découverte du vrai, du beau et du bien. Il semblait plus commode, plus glorieux et plus court, à la fois, de partir de l'absolu. Rien d'aussi facile, en effet, que d'imaginer à cet égard une hypothèse quelconque, à l'aide de laquelle, ensuite, on prétend tout expliquer et tout prouver. Mais cette méthode ne saurait aboutir qu'à des systèmes plus ou moins ingénieux se détruisant, d'ailleurs, les uns les autres.

C'est ainsi que la morale est demeurée le jouet de l'empirisme ou l'esclave de la théologie, tant qu'on a voulu rattacher son existence à celle d'une connaissance toute formée du bien et du mal que nous apporterions avec nous en naissant, ou à une théorie absolue du bien se construisant *à priori*, dont on tirerait, par le pur raisonnement, toutes les applications pratiques que réclame la sauvegarde de l'ordre moral; et c'est pour voiler aux yeux des masses les folles illusions de cette méthode, qu'on a prêté si souvent aux théories qui en sortaient une origine miraculeuse, et qu'on en a fait des dogmes *révélés*.

Mais l'âge de ces prétendues merveilles est passé. Il faut désormais établir la connaissance du bien sur les mêmes fondements que toute autre connaissance : c'est-à-dire sur l'observation et l'expérience raisonnée des faits. Il faut donc remonter du particulier au général, au lieu de descendre du général au particulier; de cette sorte, la recherche du bien devient l'objet d'une véritable science, dont les données sont susceptibles de démonstration, et s'imposent à la conscience avec le plus grand degré de certitude qui soit accessible, en pareille matière, à notre entendement.

II

Afin de porter, sur un point si important, la conviction dans l'esprit de nos lecteurs, essayons s'il serait possible de fournir d'emblée une notion absolue ou seulement générale du bien. Dira-t-on, par exemple, que le bien c'est l'ordre ou l'harmonie universelle? Dans ce cas, on ne mettrait plus aucune différence entre l'ordre matériel et l'ordre moral, et alors, ce qui forme le trait caractéristique de l'ordre moral, la liberté, disparaîtrait de notre notion du bien, car l'ordre physique est essentiellement marqué d'un cachet de fatalité. De plus, l'ordre physique de l'univers comprend des faits qui sont très-répulsifs à notre sentiment moral, tels que la destruction des êtres animés les uns par les autres, la lutte acharnée et implacable de toutes les races entre elles et l'immolation du faible par le fort. Bien évidemment tout cela et beaucoup d'autres choses qui font aussi partie de l'ordre universel restent en dehors de l'ordre moral, lequel ne commence et n'a de réalité que dans le domaine de la conscience humaine (1).

La notion du bien ne correspond donc pas à celle de l'ordre universel; et identifier ces deux notions c'est détruire la morale.

Y aurait-il une manière de définir le bien en lui-même? Dira-t-on que le bien c'est tout qui correspond à notre destinée morale? Mais il n'y a point là de définition, et nous ne nous trouvons pas plus avancés après qu'avant. Dira-t-on que le bien consiste dans ce qui est utile au point de vue social, ou,

(1) Une preuve bien frappante que l'ordre moral ne saurait être pris pour un corollaire de l'ordre universel, c'est que l'homme ne croit point violer le premier en se soumettant aux nécessités les plus *anti-morales* du second, comme, par exemple, en égorgeant les bestiaux pour en faire sa nourriture. N'aurait-on pas le droit de conclure de ce fait et de tant d'autres, que le bien et le mal n'ont qu'une réalité relative et tout humaine, et qu'il n'y a pas même lieu, par conséquent, d'en poursuivre la recherche dans l'absolu!...

en d'autres termes, que le bien se confond avec l'intérêt général? Il est indubitable que, le plus souvent, l'intérêt général concorde ou doit concorder avec le bien, tel qu'il nous est possible de le concevoir, car, s'il en était autrement, la société humaine serait vouée à un désordre éternel. Mais cette concordance effective entre le bien et l'intérêt général nous dit-elle explicitement ce qu'est le bien? — non, elle nous fournit seulement un procédé expérimental pour découvrir peu à peu en quoi consistera le bien, dans chacun des rapports qui rattachent notre individualité à l'intérêt général, au fur et à mesure que nous comprendrons mieux ces rapports et que nous y harmoniserons ou subordonnerons mieux les intérêts particuliers. L'intérêt général est lui-même un objet d'étude très-multiple et qui ne se révèle point du tout de prime-abord. Comment donc nous fournirait-il *a priori* une notion exacte du bien?

Il faut ajouter même que l'idée du bien et celle de l'intérêt général, quelque concordance pratique qu'elles puissent présenter, sont pourtant très-différentes en principe l'une de l'autre. La conscience est infiniment trop délicate et trop jalouse de ses droits, pour se laisser diriger par la voix de l'intérêt, si large et si bien compris qu'il soit. L'intérêt puise ses déterminations dans un ordre de considérations et de calculs qui répugnent profondément au sens moral, et du jour où l'on aurait démontré que le bien n'est qu'une question d'intérêt, le rôle de la conscience serait anéanti.

Enfin dira-t-on simplement que le bien est ce qui paraît tel à la raison ou ce que prescrit la conscience? Nous y acquiesçons volontiers, pourvu qu'on reconnaisse aussi que la raison et la conscience ont fort besoin d'être renseignées à cet égard et que, par conséquent, la notion du bien ne se forme en elles que lentement et progressivement, d'où il suit qu'elles ne possèdent point cette notion spontanément ni encore moins absolument.

Ces conclusions ne font donc que nous ramener au point de départ de cette étude, en prouvant que la notion par es-

sence du bien n'est guère accessible à l'esprit humain et que, par conséquent, nous ne pouvons avoir, sur ce sujet comme sur tout autre, que des connaissances relatives et spéciales. Mais loin qu'il en résulte un danger pour la morale, c'est au contraire le gage de sa destinée scientifique. Une fois débarrassé du préjugé qui veut faire sortir l'ordre moral d'une idée absolue et inconditionnelle du bien, on travaille avec sécurité à la construction de cet ordre par l'emploi des procédés qui ont créé toutes les connaissances positives et qui en assurent le progrès.

Cependant il nous reste encore une prétention dogmatique à examiner, celle de l'esprit théologique. C'est précisément sur l'impuissance de la raison à formuler l'idée absolue du bien, que les théologiens se fondent pour conclure à la nécessité de la révélation. « L'homme, disent-ils, ne pouvant arriver par lui-même à connaître ce qu'est le bien, il fallait donc que Dieu se chargeât de le lui enseigner miraculeusement, en vue de la destinée morale qu'il lui assigna en le créant. Ainsi la doctrine révélée contient seule tout ce qu'il est nécessaire et désirable à l'homme de savoir à ce sujet. »

Notre prochain article sera consacré à faire justice de ces allégations.

Origine du mal d'après la Genèse. Domination de l'homme sur les animaux.

I.

L'explication que donne l'auteur de la *Genèse*, chapitre 3, de l'origine du mal et de la connaissance qu'en a acquise l'esprit humain, n'est pas seulement puérile, mais de plus elle est dépourvue de sens. En effet, Adam et Eve demeurent dans cet état d'innocence morale, qui est aussi celui de l'enfant à la mamelle et de l'idiot, jusqu'au moment où ils mangent du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal. C'est alors seulement que s'ouvrent les yeux de leur intelligence et

qu'ils acquièrent les premières idées d'ordre moral. Ils n'avaient donc pas ces idées auparavant. Mais une condition indispensable pour agir bien ou mal, c'est d'être pourvu déjà des idées du bien et du mal. Le premier couple humain ne devenait donc capable de pécher qu'après avoir mangé du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, et par conséquent il ne pouvait encourir justement une punition et une punition capitale pour ce premier fait. Ne nous attachons pas à ce que présente d'inadmissible, lorsqu'on la prend dans sa signification première et naturelle, une explication qui fait produire la connaissance de l'ordre moral par la manducation matérielle d'un fruit, parceque absolument on pourrait nous dire que l'arbre de la science du bien et du mal, n'est ainsi appelé que d'une manière figurée, en ce sens que ce fut après avoir mangé de ses fruits que nos premiers parents acquirent les idées de bien et de mal. Mais, quand nous accorderions que le moyen imaginé par l'auteur sacré pour les rendre désormais capables d'agir moralement, fût convenablement choisi, toujours serait-il qu'ils n'auraient pu encourir un châtiment que par un second fait de désobéissance, leur ignorance du bien et du mal devant innocenter le premier aux yeux d'un juge dont la sagesse et la bonté sont infinies. Quand dit-on qu'un enfant devient capable de bien ou de mal moral? lorsque son intelligence est assez développée pour connaître les rapports naturels des êtres et pour comprendre l'ordre ou le désordre, c'est-à-dire la conformité ou l'opposition de ses actes libres à ces rapports naturels. Cette connaissance n'arrive pas tout-à-coup à illuminer pleinement son esprit, mais elle se forme par degrés insensibles, et s'il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'assigner l'instant précis où elle a commencé, il ne l'est pour personne de voir quand elle existe ou quand elle n'existe pas. Du moment où elle a commencé, l'enfant a acquis les premières idées du bien ou du mal moral et a été capable de l'un ou de l'autre et responsable de ses actes à des degrés divers : jusque-là toutes ses actions avaient été innocentes. On dira qu'en créant

exceptionnellement adultes les deux premiers êtres humains, Dieu les avait dispensés de cette longue expérience en donnant surnaturellement à leur intelligence l'idée du bien et du mal moral. L'auteur sacré le dirait aussi que cela n'en serait pas moins une affirmation gratuite. Mais il ne le dit pas, et le contexte de sa narration le dit si peu que nous y voyons Adam et Eve agir comme s'ils n'avaient encore aucune idée du bien et du mal : ils se laissent tromper par le serpent absolument comme le feraient des enfants dépourvus de toute expérience et de toute science morale. Remarquons enfin cet autre non-sens qui est plus particulièrement propre à la théologie chrétienne. Elle enseigne, d'après St-Paul (*Epître aux Romains*, chapitre 5), que *le péché est entré dans le monde* par Adam, et elle attribue à la première faute notre disposition actuelle à commettre le mal. Mais, avant leur chute, nos premiers parents n'étaient pas plus que nous impeccables, puisqu'on nous dit qu'ils ont péché et qu'ils en ont été si cruellement punis. Alors de quoi sert la doctrine du péché originel pour expliquer chez nous une disposition qui existait déjà chez le premier couple humain avant sa première faute? S'il pouvait faillir sans être préalablement déchu et simplement en conséquence de l'imperfection de sa nature, qu'avons-nous besoin d'aller chercher ailleurs la cause de nos propres fautes? La doctrine théologique qui a la prétention de rendre raison de notre nature morale, ne rend donc en réalité raison de rien, puisqu'elle assigne pour cause des faits de l'ordre actuel un fait premier de même nature et qui, par conséquent, demanderait lui-même une explication semblable.

D'après l'auteur de la *Genèse*, chapitres 1 et 2, Adam était assujetti tout aussi bien que les autres animaux à la nécessité de se *nourrir*, et Dieu l'avait placé dans le jardin d'Eden *pour qu'il le cultivât et le gardât.* Un être immortel et qui ne connaît ni la douleur ni le besoin, n'a pas à se préserver d'une destruction qui ne saurait l'atteindre, ni par conséquent à réparer des pertes dont il ne peut souffrir; il n'a donc pas à se

nourrir, car on ne prend pas de nourriture sans être susceptible d'éprouver au moins les besoins de la faim et de la soif. D'un autre côté, on ne garde pas et surtout on ne cultive pas un jardin sans prendre de la peine, et si dès le principe Adam était dans la nécessité de cultiver la terre pour se nourrir, en quoi sa condition antérieure au péché différait-elle de celle qui l'a suivi, et dès lors quel sens attacher aux paroles du chapitre 3 qui attribuent à ce péché, comme à leur cause, la malédiction de la terre, le travail que l'homme sera obligé de s'imposer pour en tirer sa nourriture, les épines qui croîtront sous ses pas et la sueur qui découlera de son front et sera le prix auquel il devra désormais acheter son pain? Est-ce qu'avant son péché Adam ne suait pas, quand il cultivait son vaste jardin? Evidemment les lois générales de sa constitution physique étaient les mêmes que celles qui gouvernent la constitution des êtres issus de sa chair et de son sang. Or demandez à un écolier en physiologie comment pourrait vivre un homme chez qui n'existerait pas la fonction de la transpiration.

II

Au chapitre 1er de la *Genèse*, il est dit que l'homme a été fait pour *dominer* sur tous les animaux de la mer, de la terre et des airs, et Dieu l'invite directement à exercer cette domination. L'homme aime à s'entendre appeler le roi de la création. Il est manifestement supérieur à tous les autres animaux de cette planète, non-seulement par l'ensemble de son organisation physique, mais encore et surtout par son intelligence. Il était naturel qu'il se les assujettît et les fît servir à la satisfaction de ses divers besoins. Mais il n'est que trop porté déjà à s'exagérer son droit de souveraineté sur eux et à croire qu'ils ont été créés uniquement pour le servir. Au lieu de l'exciter à exercer son pouvoir à leur égard, ce qui est superflu et ce qui n'est pas sans dangers, quand on ne lui dit pas en même temps comment et dans quelle mesure il doit le faire, il serait beaucoup plus utile et plus moral de lui recom-

mander de traiter les animaux avec douceur lorsqu'il s'en fait des aides, et d'amoindrir et d'abréger le plus possible leurs souffrances, lorsqu'il va jusqu'à se nourrir de leur chair. Ils sont aussi, particulièrement ceux qui se rapprochent le plus de nous par leur constitution et qui nous rendent le plus de services, sensibles à la douleur : la leur faire subir sans vraie nécessité est un acte de cruauté d'autant plus blâmable que c'est par là que beaucoup d'hommes font l'apprentissage de l'insensibilité et de la dureté envers leurs semblables. Le magisme persan prescrivait au boucher d'adresser sa prière à Ormusd avant de tuer un bœuf ou un mouton. Cette prescription, qui a bien son côté risible, émanait d'un fond de mansuétude trop absent de nos mœurs. Sans aller jusque-là, la morale sérieuse veut qu'on fasse un *devoir* rigoureux d'épargner aux animaux des douleurs inutiles. Or on ne voit nulle part, dans les livres soit de l'ancien soit du nouveau testament, que les religions juive et chrétienne aient expressément formulé ce devoir. On lit bien, dans l'*Exode*, chapitre 23, et au *Deutéronome*, chapitre 22, la recommandation de ramener à son maître le bœuf ou l'âne égaré, et de l'aider à se relever s'il est tombé sous son fardeau ; mais cette recommandation a plutôt en vue l'intérêt du propriétaire que le bon traitement envers les animaux. Si, au chapitre 25 du *Deutéronome*, il est défendu d'emmuseler le bœuf qui foule les grains dans l'aire, c'est une défense qui est de trop là où le nécessaire manque : il y a le temps de chaque chose, temps de travailler et temps de manger, aussi bien pour les bêtes dont l'homme se fait des aides que pour lui-même. On ne voit pas le mal que ferait celui qui, prenant d'ailleurs de son bœuf tout le soin convenable, ne le laisserait pas manger les épis qu'il le ferait fouler, et lui mettrait pour cela à la bouche cette sorte de muselière qu'emploient fort innocemment les paysans de certaines contrées : mieux vaut prévenir ainsi ses tentations que de les corriger à coups de bâton.

P. Larroque.

Chronique.

Intolérance chrétienne. Quelques pauvres diables d'Espagnols, séduits par la propagande de l'Alliance Evangélique, s'étaient faits protestants et avaient répandu autour d'eux leur nouvelle croyance. Le clergé du pays ne tarda pas à en être informé, et fidèle aux traditions de la Sainte Inquisition, il s'empressa de les livrer au bras séculier. En Espagne, comme ailleurs, si les lois sont libérales, les mœurs gouvernementales ne le sont guères : les prosélytes protestants, uniquement coupables d'avoir péché contre le bon sens, furent condamnés à sept ans de travaux forcés sur les galères, à la perte de leurs droits civils et aux frais du procès. Naturellement ils en appelèrent ; voici quel fut le résultat de leur confiance dans la justice de leur pays : Alhama et Matamoros, qui paraissaient être les plus zélés propagandistes, ont obtenu, le premier *neuf ans*, et le second *huit ans* de galères, au lieu de *sept* qui leur avaient été infligés d'abord ; les autres ont été acquittés. Mais cette aggravation de peines ne faisait pas l'affaire du fiscal, qui avait requis *onze ans*, et qui tenait à son chiffre. Il en a donc appelé à son tour à la Cour Suprême, qui ne lui a pas accordé toute la satisfaction qu'il désirait, mais qui lui a donné, du moins, des compensations capables de le consoler : la condamnation d'Alhama a été maintenue à *neuf* ans ; celle de Matamoros a été élevée de *huit* à *neuf* ; et, enfin, un nommé Trigo, qui avait été renvoyé absous par le Tribunal de Grenade, a été condamné à *sept ans*.

Naturellement l'Alliance Evangélique, qui pouvait se reprocher à bon droit d'avoir causé le malheur de ces pauvres gens, s'est émue de la triste position où elle les avait fait tomber et a remué ciel et terre pour les en faire sortir. Une députation composée d'Anglais, de Hollandais et de Prussiens, s'est rendue à Madrid, lord Aberdeen en tête, pour faire des démarches en leur faveur. Elle n'a pu rien obtenir. Peu de temps après, M. Odillon Barrot a porté en Espagne

une pétition adressée à la reine et signée par trente mille dames protestantes ou catholiques pour demander la grâce de ces tristes victimes d'un fanatisme insensé. Le duc de Montpensier s'était chargé de présenter lui-même cette pétition à sa belle-sœur, et il l'avait appuyée avec toute la chaleur qu'une saine raison pouvait lui inspirer. Sa Majesté lui a répondu qu'elle aimerait mieux se voir couper la main droite que de l'employer à donner la signature qu'on lui demandait. Il est probable que Sa Majesté sentait le besoin d'obtenir par la foi la rémission des nombreux et gros péchés commis par la nature. La seule concession qu'elle ait cru pouvoir faire, a été de commuer la peine des travaux forcés en un bannissement d'égale durée; mais la raison qui en a été donnée, et qui paraît vraie, est encore plus curieuse que tout le reste de l'affaire : *on a craint que les galériens ne fussent pervertis par les martyrs.* Voilà jusqu'à quel point d'aberration morale peuvent arriver des consciences dans lesquelles l'élément chrétien, la foi chrétienne, a fini par obtenir une domination absolue.

Nous ne surprendrons personne en disant que cette affreuse iniquité a fait pousser des cris d'indignation dans toute l'Europe. Les protestants surtout appellent toutes les vengeances du ciel et de la terre sur la reine d'Espagne et sur son gouvernement. Cela n'empêche pas ces messieurs d'agir envers nous, dans la mesure de leurs forces, comme les catholiques espagnols agissent envers leurs frères en Christ. Il est vrai qu'ils ne nous donnent guère que des coups d'épingle; mais à la manière dont ils se servent de cette arme, on peut juger du plaisir qu'ils auraient à employer l'assommoir, si les lois des pays où ils vivent leur en laissaient la facilité. Un fait récent, dont l'administration du chemin de fer de Genève à Lyon doit avoir connaissance, prouve assez positivement que cette assertion n'est pas une calomnie.

Imp. Blanchard, Alm.

13 Juin 1863. 2e Année. N° 49.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu ? — La vérité ! — Consulte ta raison !

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de : 6 fr. par an ; — 3 fr. pour six mois ; — 1 fr. 50 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications chez M. Blanchard, imprimeur, à Genève, rue de Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 15 centimes : à la Librairie étrangère, quai des Bergues ; — chez M. Caille, place Chevelu, — chez Rosset-Janin, rue de la Croix-d'Or et place du Mont-Blanc, — et chez Mme Préaux, rue de Grenus.

La Bible et la question des femmes.

(Suite et fin.)

Vous dites qu'il (Jésus) est venu émanciper la femme ; dites-moi : A-t-il tonné contre les droits honteux que s'arrogeait le père ? A-t-il couvert d'ignominie ce père qui exploitait et vendait sa fille ? A-t-il restitué à la mère sa sainte part d'autorité sur ses enfants ? A-t-il attaqué, flétri la polygamie, cette négation du mariage, de l'égalité des sexes, de la dignité de la femme, cette négation de l'amour ? A-t-il attaqué le principe de la répudiation, lui qui la maintient pour l'adultère ? A-t-il établi la réciprocité en proclamant le divorce ? A-t-il donné la véritable notion du mariage, union

sainte entre deux êtres d'une valeur équivalente, et conséquemment égaux en droits? A-t-il dit que les deux sexes sont égaux devant l'héritage, la propriété, le travail et la science? A-t-il rapproché la femme du sanctuaire? L'a-t-il appelée à l'étude de la loi? A-t-il dit un seul mot contre les hontes imprimées au front de la femme par la répudiation, la discalcéation, la preuve de la virginité, le refus du douaire motivé par des infirmités? Et les punitions, les supplices, si largement prodigués à la femme, punie pour la violation d'une loi *qu'on ne lui permettait pas d'étudier*, les a-t-il blâmés une seule fois? Non, Jésus le dit lui-même: *il n'était pas venu renverser la loi ni les prophètes, mais les accomplir*. Il laisse la femme ce qu'elle était, et ne l'estime pas plus que ses contemporains.

Un homme qui dit à une femme, un fils qui dit à sa mère: *Femme, qu'y a-t-il de commun entre toi et moi? mon heure n'est pas encore venue*; ce qui veut dire en bon français: Cela ne regarde pas une femme; laissez-moi tranquille; vous n'êtes pas mon égale en valeur, quoique vous soyez ma mère; je ferai ce qui me semblera bon, et autres locutions semblables; cet homme, je le répète, ne croyait ni à l'égalité des sexes, ni aux droits sacrés de sa mère.

Il faut que l'imagination et la faculté vénérante soient prodigieusement hypertrophiées chez certaines organisations, pour qu'elles attribuent à Jésus des doctrines de notre siècle sur l'émancipation féminine; avec la faculté de lire dans un texte ce qui n'y est pas, ce que les lumières du temps ne permettent pas qui s'y trouve, je ne serais pas étonnée que l'on trouvât un jour un système complet des droits de la femme, de l'égalité des sexes, dans Bouddha, Confutzée, Platon, Mahomet, et même dans Aristote, l'un de nos plus brutaux contempteurs.

Non, Jésus n'a rien dit en faveur des droits de la femme; je défie qui que ce soit de me prouver le contraire.

Ses successeurs immédiats, héritiers de sa doctrine, se sont-ils occupés de la pauvre déshéritée? Deux seulement:

Paul, que l'on nomme, je ne sais réellement pourquoi, le *Grand Apôtre*, et Pierre, compagnon du Christ pendant trois ans.

Le père garde le droit de disposer de sa fille, sans la consulter ; la mère ne reprend pas sa place. « Si quelqu'un « croit que ce soit un déshonneur à sa fille de passer la fleur « de son âge sans être mariée, et qu'il faille qu'elle le soit, « il peut faire ce qu'il voudra ; il ne pèche point ; *qu'il la « marie.* Mais celui qui, n'étant contraint par aucune néces- « sité et étant maître de faire ce qu'il voudra, *a pris une « ferme résolution en lui-même de garder sa fille, fait bien.* « C'est pourquoi celui qui marie sa fille, fait bien ; mais celui « qui ne la marie pas, fait mieux. » (Paul, 1re Epître aux Corinthiens, ch. VII, vers. 36, 37, 38, 39.) Et si la fille veut se marier, quand le père ne le veut pas ? Et si elle ne veut pas se marier, quand il le veut ? Et si la mère n'est pas de l'avis du père ? Cela ne regarde point Paul ; un ex-pharisien ne croit qu'à la puissance paternelle.

« La femme est inférieure à l'homme, car elle a été *créée pour lui*, non *pour elle ;* mariée, elle est sous la puissance de son mari ; elle lui doit *soumission en toutes choses.* L'homme appartient à Dieu, la femme appartient à l'homme ; l'homme est la gloire de Dieu, la femme est la gloire de l'homme ; entre l'homme et le Seigneur, pas d'intermédiaire ; mais entre le Seigneur et la femme, il y a l'homme. La femme ne doit pas enseigner ; elle doit rester dans la modestie, la soumission, le silence ; la femme *mariée*, lors bien même qu'elle aurait toutes les vertus, ne peut être sauvée que *si elle a des enfants.*

« Je veux que vous sachiez que Christ est le chef de tout « homme, et que l'homme est le chef de la femme. L'homme « est l'image et la gloire de Dieu, mais la femme est la gloire « de l'homme. En effet, l'homme n'a pas été pris de la femme, « mais la femme a été prise de l'homme. Et l'homme n'a « pas été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme. « C'est pourquoi la femme, à cause des anges, doit avoir sur

« sa tête une marque *de la puissance sous laquelle elle est.*
« Jugez-en vous-mêmes, est-il de la bienséance qu'une femme
« prie Dieu sans avoir la tête couverte ? » (Paul, 1re Epître
aux Corinthiens, ch. II, vers. 3, 7, 8, 9, 10, 13.) Remarquez
que l'homme est le chef de la femme, et non pas de la sienne
seulement ; car Paul veut que toute femme prie et prophétise
la tête couverte, qu'elle soit *vierge* ou mariée.

« Femmes, soyez soumises à vos maris, comme au *Seigneur* ;
« parce que le mari est le *chef de la femme,* comme Christ
« aussi est le chef de l'Eglise. Comme donc l'Eglise est sou-
« mise à Christ, que les femmes le soient aussi à leurs maris
« *en toutes choses.* Ainsi, que chacun de vous aime sa femme
« comme lui-même, et que la femme *respecte* son mari (heu-
« reusement, elle n'est pas tenue de l'aimer). » (Paul aux
Ephésiens, chap. V, vers. 22, 23, 24, 33.)

Paul répète la même instruction aux Colossiens, et écrit
à Timothée : « Que les femmes se parent d'un vêtement hon-
« nête, avec pudeur et modestie, non avec des cheveux fri-
« sés, ni avec de l'or ou des perles ou des habits somptueux.
« Que la femme écoute l'instruction *dans le silence et une en-*
« *tière soumission. Car je ne permets pas à la femme d'en-*
« *seigner*, ni de prendre aucune autorité sur son mari ;
« *mais il faut qu'elle demeure dans le silence.* Car Adam fut
« formé le premier, et Eve ensuite. Et ce ne fut pas Adam
« qui fut séduit, mais la femme, ayant été séduite, fut cause de
« la transgression. Cependant la femme sera sauvée *en de-*
« *venant mère*, si elle demeure dans la foi, dans la charité,
« dans la sainteté et dans la modestie. » (Paul, 1re Epître
à Timothée, chap. II, vers. 9, 11, 12, 13, 14, 15.)

La polygamie existait du temps des apôtres, on le sait ;
ils ne la défendent qu'aux évêques et aux diacres. « Il faut
« que l'évêque soit mari d'une *seule femme.* Que les dia-
« cres soient maris d'une seule femme. » Suivent les qualités
morales que ces fonctionnaires doivent avoir, ainsi que leurs
épouses. (1re Epître à Timothée, chap. II.)

Les doctrines de Paul étaient si bien celles des autres

apôtres, que Pierre, dans sa 1re Epître, chap. III, dit, en parlant des femmes : « Que leur parure ne soit point celle « du dehors : la frisure des cheveux, les ornements d'or et « les habits somptueux. Que leur ornement soit la pureté in- « corruptible d'un esprit doux et paisible. Car c'est ainsi « que se paraient autrefois les *saintes* femmes qui espéraient « en Dieu, *étant soumises à leurs maris*, comme Sara *qui « obéissait à Abraham et l'appelait son Seigneur.* » Sara ! quel singulier exemple de douceur! Est-ce que Pierre ne se rappelait pas qu'elle avait *battu Agar enceinte*, qu'elle *l'avait fait chasser*, ainsi qu'Ismaël, avec une cruche d'eau et un pain? Est-ce que les femmes chrétiennes auraient été tenues de se laisser mettre au nombre des femmes de Pharaon, et de se laisser enlever, sans mot dire, par Abimélech, pour obéir à leur Seigneur? Quelle sainteté!

Ma tâche est terminée; je crois avoir démontré que le Nouveau, pas plus que l'Ancien Testament, n'est pour l'égalité des sexes devant le droit; qu'au contraire, tous deux proclament l'infériorité de la femme, lui imposent la soumission la plus absolue à son père et à son mari, lui refusent tout droit, comme fille, épouse, mère; la repoussent du sacerdoce, de la science, de l'enseignement; nient son intelligence, outragent sa pudeur, torturent sa sensibilité, permettent la vente et l'exploitation de sa beauté, la tiennent en minorité comme héritière et propriétaire.

« Et c'est en présence de tels faits qu'un grand nombre de femmes s'obstinent encore, en plein XIXe siècle, à s'appuyer sur des textes bibliques pour réclamer leurs droits!

« A toutes celles qui sont atteintes de cette triste monomanie, je dis : Vous faites fausse route; vous entravez notre marche; vous prenez des armes qui, se retournant contre vous, vous tueront. Les pasteurs juifs et chrétiens ont mille fois raison de vous combattre ; car la femme qui croit à l'égalité ou à l'équivalence des sexes, est *en révolte contre la Bible tout entière*, qu'il ne faut pas interpréter à sa fantaisie, mais qu'il faut lire avec simplicité et bonne foi, comme on

lirait tout autre livre, si on veut la comprendre. Si vous ne pouvez détacher votre foi de ce livre, c'est une affaire d'organisation cérébrale et de tempérament ; tout le monde n'est pas doué d'une assez grande énergie, d'une assez grande indépendance pour rompre avec son passé intellectuel et moral ; mais alors soyez conséquentes ; quittez nos rangs et passez dans le camp du despotisme et de la routine.

Nous ne pouvons nous entendre : le droit pour nous est *celui qui est ;* que les révélateurs le nient ou le reconnaissent, que nous importe ! il est par *lui-même*, il se démontre par la raison ; l'humanité ne le crée pas, elle ne fait que le reconnaître, et, tôt ou tard, elle se courbe devant lui, comme devant ce qu'il y a de plus saint au monde.

Femmes rationalistes de tous les points du globe, serrez-vous autour du drapeau de l'émancipation de votre sexe ; c'est celui de la délivrance de l'humanité ; vos armes sont la science, le sentiment, la raison ; point d'alliance adultère avec le passé barbare ; vous en savez plus que lui ; vous avez plus de science, de conscience et de moralité que lui ; luttez, luttez, sans paix ni trève, contre les obstacles que ce passé dresse devant vous, que ces obstacles soient des hommes, des femmes ou des textes. Courage, énergie, persévérance, et le passé sera vaincu.

JENNY-P. D'HÉRICOURT.

Statistique religieuse.

(Suite.)

Nous venons d'examiner d'une manière générale l'état des esprits dans les campagnes, en France, sous le point de vue des croyances religieuses. Entrons dans les particularités, si vous le voulez bien.

Tenez, voici un pauvre paysan qui porte un poulet à son curé. Sans doute la foi la plus aveugle dirige cet acte de condescendance pour le corps ecclésiastique, et nous allons trouver chez ce malheureux, qui donne aux prêtres une partie

de son nécessaire, la tradition catholique du moyen-âge. Il se présente à l'homme noir avec toutes les formes obséquieuses de la vénération, et proteste de son dévouement absolu à la sainte Eglise. Vous vous frottez les mains. Attendez un instant, et suivons le prétendu dévot dans son retour à la maison. Entendez-vous ce qu'il dit ? Il a rencontré un sien compère et tous deux parlent à cœur ouvert de la démoralisation qui règne dans la maison de M. le curé. Les moindres peccadilles du saint homme sont rappelées avec les circonstances les plus aggravantes. Il a certaine servante dont les allures sont fort suspectes, une nièce, avec laquelle il paraît avoir des relations trop suivies. A telle époque, il était aumônier dans un hôpital de femmes, et le bruit court qu'il y a fait des siennes. Son confessionnal n'est pas précisément l'autel de la chasteté. Bref, ces pauvres gens prennent leur revanche de toutes les courbettes qu'ils ont dû faire devant le pouvoir ecclésiastique, et il suffit de les écouter un instant pour s'assurer qu'une haine instinctive les anime, comme jadis, contre les auteurs principaux de toutes les misères qui les accablent.

Voulez-vous que nous remontions d'une classe, et que nous prenions un cultivateur aisé plutôt qu'un pauvre journalier dont le rude labeur a peut-être aigri le caractère ? En voici justement un qui se dirige, en habits de deuil, du côté de la cure. Monsieur le curé le reçoit avec des démonstrations inusitées de condescendance et d'affection, car il est porteur d'une large bourse de cuir, dont il vient verser le contenu dans la main de l'ecclésiastique. Il s'agit de messes hautes dites en l'honneur d'un membre de sa famille, et le digne homme a fait largement les choses ; aussi le gonflement dédaigneux du visage du prélat s'est-il changé en un gracieux sourire à la vue d'un aussi bon chrétien. Et, pourtant, cet agriculteur, qui ne peut pas dire que le prêtre soit la cause de ses malheurs, puisqu'il jouit d'une certaine fortune, et qui n'a, par conséquent, aucun motif général ou collectif de haine contre lui, ce catholique, qui fait une si grosse dépense pour des messes à l'intention d'un de ses parents, ne croit pas à

l'efficacité de ces messes pour procurer au défunt la sortie du purgatoire; c'est tout au plus s'il croit en un autre Dieu que le soleil dont les rayons bienfaisants augmentent chaque année ses revenus.

C'est donc folie de sa part? Non, c'est ostentation, c'est amour-propre de famille. Il n'a pas voulu qu'on rendît moins d'honneurs à son père, à son frère, qu'au père et au frère de son voisin. Il a fait mettre un cierge de plus que pour Nicolas, dont le champ était de quelques arpents plus petit que le sien; mais le désir de rendre service à l'âme du défunt n'entrait pour rien dans cette démonstration des plus mondaines.

Son argent est dans la main du prêtre, dont il vient de prendre congé. M'a-t-il étrillé, ce gaillard-là! murmure-t-il entre ses dents... et tout cela pour manger gras pendant qu'il m'aura ordonné de faire maigre! Trente francs pour un peu de cire et quelques prières qu'il a marmottées, l'homme noir! Quel juif! Aussi, n'était la considération de la famille, le diable m'emporte si je retournerais chez lui!

Voilà la foi qui l'a poussé vers la sainte Eglise: ce n'est pas flatteur pour elle. Du reste, vous ne le verrez guère à l'office.

Parlons un peu maintenant de ce noble campagnard, qui mange ses rentes dans le château de ses ancêtres, et qui donne le ton pour toutes les cérémonies du culte. Il a sa place marquée sous la nef et sait presque par cœur toute la lithurgie catholique. Il a chez lui son prie-Dieu, placé de manière à être vu le plus possible, et quand François va chercher M. le curé pour dîner, il a soin de faire le tour du village. Et, malgré la peine qu'il se donne pour être en exemple aux anciens vassaux de sa famille, il ne peut s'empêcher, s'il a quelque instruction, d'être un peu Voltairien dans le fond de l'âme. Singulière contradiction, direz-vous! Hélas! ses ancêtres, au XVIIIe siècle, étaient ouvertement incrédules; mais la révolution de 1789 a bien changé les choses. La noblesse s'est aperçue que les traditions qui rattachaient à elle les populations, s'étaient lentement affai-

blies, puis rompues avec violence, et que le christianisme était le dernier moyen de domination qui lui restât. Elle est donc redevenue chrétienne, non par conviction, mais par calcul, par crainte des idées égalitaires et de l'émancipation matérielle des peuples. Elle a pu constater qu'elle avait fait fausse route pour ses propres intérêts en donnant l'exemple du doute en matière religieuse, et elle est bravement retournée en arrière, proclamant le catholicisme comme la meilleure sauvegarde des priviléges politiques et sociaux.

Quelques fils de famille, d'une intelligence bornée et d'une éducation plus que médiocre, ont fini par prendre, il est vrai, le moyen pour le but, et sont devenus les plus forcenés croyants; mais le plus grand nombre ne s'est jeté dans les bras du clergé que par pis-aller et sans perdre aucune de ses antipathies d'autrefois. Le bas clergé ne l'ignore pas; sorti des rangs du peuple, il a, lui aussi, son antipathie contre la noblesse, et si prêtres et hobereaux vivent en bonne intelligence, c'est que les uns défendent leur gagne-pain et les autres le maintien de leurs priviléges.

(*La suite au prochain numéro.*)

Fête rationaliste à Chancy.

Cette année, comme la précédente, les amis de la libre-pensée se sont réunis dans le village de Chancy, pour resserrer les liens de solidarité qui les unissent et pour proclamer à ciel ouvert les principes de l'émancipation intellectuelle et morale. Un temps des plus agréables a favorisé cette fête, à laquelle assistaient plus de cent personnes de la ville, de Chêne et de Carouge, outre un certain nombre de citoyens de la campagne. L'hospitalité des Chancinois a été, comme toujours, cordiale, fraternelle et digne dans sa franche simplicité.

Parmi les discours prononcés à cette occasion, nous nous faisons un véritable plaisir de reproduire le suivant qui a tout particulièrement impressionné l'auditoire :

Mesdames et Messieurs,

Je vais vous faire un discours bien long, mais j'espère que vous m'accorderez toute votre indulgence, parce que vous savez que les vieillards sont naturellement un peu radoteurs.

Voici le toast que j'ai l'honneur de vous proposer :

« A la religion progressive et rationnelle de l'avenir ! »

Vous savez tous quel est le but du rationalisme : C'est de secouer le joug d'une foi aveugle qui engendre presque toujours la superstition, le fanatisme, l'intolérance et la persécution.

C'est de soustraire l'esprit humain aux chaînes d'un immobilisme implacable, résultat fatal de dogmes que l'on dit descendus du ciel par une révélation miraculeuse.

C'est de ne croire qu'aux révélations naturelles de la conscience et de la raison, que Dieu nous a données comme des guides bien plus sûrs et positifs que les Codes contradictoires des prophètes de tous les temps et de tous les pays.

On dit et l'on répète sans cesse autour de nous : « Que mettrez-vous à la place de ce que vous voulez renverser ? » — Eternel refrain des esprits timides et de tous ceux qui font de l'erreur métier et marchandise !

Quand un édifice, miné par la vétusté et les vices de construction, menace de crouler sur les passants, on ne s'occupe pas d'abord de voir ce qu'on mettra à la place : on commence par le démolir. Démolissons d'abord l'erreur, le reste ne manquera pas de venir à point.

Ce que nous mettrons à la place, c'est tout simple, d'ailleurs : nous mettrons la conscience éclairée par la raison.

Mais, votre raison, nous dit-on, n'est pas pas d'accord sur tous les points de la science et de la philosophie, et la vérité humaine diffère selon les temps et les lieux.

Oui, c'est vrai, la raison n'a point encore découvert l'absolu, peut-être ne le découvrira-t-elle jamais. Elle se contente de

chercher progressivement la vérité selon les lois du développement intellectuel qu'elle tient de Dieu. On peut affirmer, au moins, qu'elle l'a trouvée en ce qui concerne la morale.

Dans tous les cas, elle ne persécute et ne damne personne pour forcer à croire, et, au contraire, elle appelle loyalement la discussion d'où peut jaillir la lumière.

Mais, qu'est-ce à dire?

Les religions sont-elles plus unanimes que les savants et les philosophes?

Ce qui, pour elles, est vérité en deçà, n'est-il pas imposture au-delà?

Elles se disent toutes divines et infaillibles, et toutes sont divisées par des sectes qui se maudissent réciproquement.

La plus divisée de toutes n'est-elle pas le christianisme, qui a été déchiré par plus de dix mille sectes qui, dans une guerre acharnée, ont couvert et couvrent encore la terre de sang ou de haine.

La philosophie et la science ont-elles jamais donné ce spectacle d'horreurs?

Cependant, le christianisme a la prétention d'être la seule et véritable révélation!

Ah! si l'on pesait le bien et le mal dont les religions ont été la source, on ne serait pas facilement disposé à les absoudre au moment de leur agonie.

Il faut le dire, toutes ont plus ou moins accompli la parole prophétiquement terrible du fondateur mythique du christianisme; toutes ont dit à l'envi dans leur intérêt :

« Je ne suis point venu apporter la paix sur la terre, mais
« l'épée ; car je suis venu séparer le fils d'avec le père, la
« fille d'avec la mère, la belle-fille d'avec sa belle-mère, et
« l'homme aura pour ennemis ceux de sa propre maison.

« Si quelqu'un ne vient pas à moi et ne hait pas son père
« et sa mère, sa femme et ses enfants, ses frères et ses
« sœurs, et même sa propre vie, il ne peut pas être mon
« disciple » (Evangiles selon saint Mathieu et saint Luc).

Si la philosophie avait prononcé de semblables malédictions, il n'y aurait pas, pour la laver, assez d'eau dans le lac de Genève.

Oui, toutes les religions, pour se soutenir, se sont montrées atrocement intolérantes et ont exercé les plus épouvantables représailles au nom d'un Dieu qu'elles avaient fait à l'image de ses soi-disant représentants sur la terre.

La plus intolérante de toutes et la plus exécrable dans ses persécutions, ce fut la religion chrétienne, qui n'a pas hésité à rendre hommage à son Dieu *de paix et de miséricorde* par le massacre de populations entières et par des sacrifices humains qu'elle appelait bénignement des actes de foi (auto-dafé).

Ah ! Messieurs, il faudra bien de la *miséricorde* philosophique pour prononcer sur la tombe de ces religions les paroles bienveillantes qu'on ne refuse pas au dernier des hommes : « Repose en paix et que la terre te soit légère. »

Ce que nous mettrons à la place de ces aberrations de l'esprit humain ?... tout, Messieurs, tout ce qui est bon, juste, moral, tout ce qui est bienfaisant et civilisateur, tout, excepté des dogmes qui entretiennent dans l'humanité l'ignorance et la barbarie.

Ce que nous mettrons à la place ? demandez à l'histoire du progrès si la justice ne vient pas tôt ou tard remplacer l'iniquité ?

Les hommes primitifs et sauvages se mangeaient entre eux, et lorsqu'on a voulu supprimer l'anthropophagie, les gourmets de chair humaine s'écriaient sans doute : Que mangerons-nous à la place ?

On a mis à la place les produits de l'agriculture récoltés par les prisonniers devenus esclaves travailleurs.

Quand il fut question de supprimer l'esclavage, les marchands de bétail humain s'écriaient comme les marchands de patenôtres : Que mettrez-vous à la place ?

On y mit le servage, qui laissait à l'homme la famille et le nom d'homme.

De nos jours, cependant, l'esclavage existe encore, et un grand peuple qui *se dit chrétien* et qui prétend trouver dans le christianisme la justification de son iniquité, se voit puni par où il a péché : il se décime dans une guerre atroce, parce qu'il n'a pas voulu mettre la liberté à la place d'une infamie !

Quand les serfs voulurent secouer le joug des seigneurs et maîtres, on les massacrait en disant : Que mettrions-nous à leur place ?

On y a mis le travail libre et la bourgeoisie ; le monde n'en alla certes pas plus mal.

Quand la bourgeoisie réclama l'abolition de la noblesse et des priviléges, les nobles et les privilégiés criaient à tue-tête: Que mettrez-vous à notre place ? — On y mit l'égalité pour tous et la supériorité seule du talent, du génie et de la vertu.

A la place du despotisme, on mit les droits du peuple, les constitutions représentatives, et les citoyens purent enfin modérer l'exercice du pouvoir absolu.

Savez-vous ce qu'on mit en place des rois dont le despotisme était intolérable ? on y mit la république !..... et je ne sache pas, qu'en Suisse, on ait beaucoup à regretter les tyrans de l'Autriche, anéantis par la flèche de Tell et les héros du Grütli.

Tout se lie dans l'histoire; chaque époque est grosse de l'époque qui lui succède. L'accouchement se fait rarement sans douleur, il est vrai, c'est une loi de la nature ; mais l'enfant vient assez souvent à terme et né viable pour remplacer le vieillard moribond qui succombe dans l'impuissance et la dégénérescence de la longévité.

L'âge moderne est la résultante des âges écoulés et des progrès successifs de la raison. Si cet âge a ses détracteurs, c'est qu'il n'est point encore à la hauteur de l'idéal de la perfection. Il réclame aussi son remplaçant et il l'aura comme ses devanciers.

Eh bien, Messieurs, il en est des religions comme de la sociabilité politique.

Depuis le fétichisme grossier jusqu'au spiritualisme mystique, trinitaire et anthropomorphique de notre temps, toutes les religions se sont remplacées, mêlées, amalgamées, transformées.

Chaque ancienne forme a cédé la place à une forme nouvelle; chaque ère a succédé à une autre ère, suivant que le niveau des idées rationnelles dépassait celui des anciennes institutions, ou que le progrès accompli se corrompait dans des folies rétrospectives ou de création plus récente.

Et, cependant, toutes les religions remplacées et réformées s'étaient dites *infaillibles*!

Ces révolutions, comme en politique, ne se sont point opérées en un jour, sans résistance, sans luttes sanglantes de la partie arriérée ou intéressée des populations. Le préjugé et l'intérêt ne cèdent jamais facilement la partie.

Nous touchons, Messieurs, à une de ces époques critiques; le monde est menacé d'une immense conflagration, soit politique, soit religieuse.

Le christianisme s'est pourri dans ses sectes les plus puissantes. Cicéron disait que le polythéisme n'avait omis qu'une absurdité: celle de *manger ses dieux*. Non contentes d'avoir perfectionné les superstitions antiques, ces sectes ont adopté la théophagie! elles mangent le corps de leur dieu dans un morceau de pain et elles boivent son sang dans un verre de vin, afin, disent-elles, de *faire participer l'homme à la divinité*. Cela ne rappelle-t-il pas ces sauvages qui croient s'incarner la force et le courage en dévorant le corps des guerriers vaincus? mais ces derniers sont moins monstrueusement absurdes.

La réforme protestante a, sans doute, purifié en partie cette étable d'Augias, mais le protestantisme est-il bien chrétien? sa doctrine du libre-examen est-elle bien logiquement enchaînée au dogme de la révélation et aux traditions de l'Eglise qui perpétue le Christ *toujours vivant* dans elle? Cette doctrine n'a-t-elle pas conduit les sectes jusqu'au seuil

du rationalisme, du pur déisme et de la religion dite naturelle?

Ceci prouve, au reste, comment, insensiblement, la raison prend le dessus et se met à la place de l'erreur.

Ce que le protestantisme a fait à l'égard du catholicisme et de ses branches principales, la raison le fait à l'égard du protestantisme. Celui-ci veut en vain imposer des bornes au libre-examen dont il a ouvert le courant. La vérité ne s'accommode pas de ces restrictions timorées ou fallacieuses; elle renverse, comme un torrent, les obstacles qu'on veut lui opposer; elle renversera la dernière digue d'une foi tronquée et trompeuse.

Mesdames et Messieurs, la philosophie du XIX[e] siècle est au christianisme ce que celui-ci fut à la morale de Moïse, des autres théologiens et des anciens sages; elle est une manifestation plus étendue de la conscience humaine, cet *éternel révélateur*, comme dit un éloquent écrivain.

Le christianisme n'a produit, en tous cas, qu'une théorie de devoirs, quelquefois d'une belle apparence, mais trop souvent propre à mutiler les âmes. Ce qu'il a de meilleur, il l'a emprunté, en grande partie, à la raison antique, et c'est encore la raison qui nous a fait connaître la magnifique théorie des droits de l'homme, qui est le complément de ses devoirs. Ces droits sont le point de départ de toute civilisation, de tout progrès, de toute vraie religion. Ils ne failliront point à la rénovation à laquelle nous travaillons et qui fait notre plus doux espoir.

(*La fin au prochain numéro.*)

Chronique.

Réaction prussienne. Dans une ordonnance que le roi de Prusse vient de rendre contre la presse, il est dit qu'un journal sera supprimé, quand on lui reconnaîtra la tendance *à miner dans leurs bases la crainte de Dieu et la moralité, à ravaler et à ridiculiser les doctrines, institutions et usages d'une des con-*

fessions chrétiennes ou des autres sociétés religieuses reconnues. Il n'est pas difficile de reconnaître, à ces traits, l'inspiration des ministres évangéliques. Ces pharisiens modernes, n'osant pas, comme leurs confrères catholiques, lever ouvertement le drapeau de l'intolérance religieuse, se cachent derrière les remparts de la moralité, pour tirer leurs coups contre les adversaires de leurs doctrines abrutissantes. Ils savent très-bien que les intérêts de la morale et des religions sont complètement séparés, que les prétendues révélations ont plutôt nui à la vraie morale qu'ils ne l'ont servie, que, sous leur régime de compression théocratique, les hommes avaient plus d'hypocrisie et moins de moralité réelle que sous l'empire de la raison : mais qu'est-ce que cela leur fait? pourvu que le bétail accoutumé à ne suivre que leur voix, fuie avec horreur quand ils crient : au loup ! il leur importe peu que la vérité ou le mensonge soit au fond de leurs paroles. Ils ne sont pas pour rien de l'ordre des Basiles.

L'Homme fossile. Depuis longtemps, les savants étaient préoccupés de l'idée de trouver des ossements humains à l'état fossile. Ils avaient pleine confiance qu'on arriverait à cette découverte ; mais, jusqu'à présent, on n'y était pas parvenu d'une manière incontestable. Le 28 Mars dernier, M. Boucher de Perthes, qui s'est fait une spécialité de cette sorte d'investigations et qui les poursuit avec une persévérance et un désintéressement sans pareils, a enfin mis la main sur une mâchoire humaine et sur un grand nombre de haches en silex, lesquelles étaient engagées ensemble dans le terrain connu en géologie sous le nom de *Diluvium.* Quelques savants anglais, à qui M. Boucher de Perthes s'était empressé de faire part de sa découverte, avaient élevé, sur son authenticité, des doutes dont toute la presse anglaise avait retenti: mais, ayant été invités à se rendre sur les lieux et à constater par eux-mêmes les caractères du grand fait qui leur avait été annoncé, ils se sont rendus à cette invitation et ont reconnu loyalement qu'ils devaient renoncer à toutes leurs objections. Nous espérons être bientôt à même de mettre nos lecteurs en état d'apprécier les conséquencee qui en résultent touchant la vérité des récits bibliques.

Imp. Blanchard, Aîné.

20 Juin 1863. 2e Année. N° 50.

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de: 6 fr. par an; — 3 fr. pour six mois; — 1 fr. 50 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications chez M. Blanchard, imprimeur, à Genève, rue de Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 15 centimes: à la Librairie étrangère, quai des Bergues; — chez M. Caille, place Chevelu, — chez Rosset-Janin, rue de la Croix-d'Or et place du Mont-Blanc, — et chez Mme Préaux, rue de Grenus.

Le Décalogue.

(Suite des Etudes sur l'*Exode*.)

« Tu ne commettras pas d'adultère. » Exode XX. 14.

Rien n'est plus naturel que cet article de la loi sociale chez un peuple comme les Israélites, où la famille jouait un grand rôle. Il n'est pas nécessaire, pour concevoir qu'il ait été introduit dans la législation hébraïque, de recourir à quelque révélation surnaturelle, parce qu'il faudrait supposer à la fois que les Hébreux n'étaient pas capables de reconnaître par eux-mêmes les inconvénients civils et moraux du dérèglement des mœurs, et que toutes les autres nations an-

tiques, dont les codes mentionnaient une défense du même genre, ont été favorisées d'une révélation miraculeuse toute semblable à celle de la Bible.

Nous allons plus loin, et nous affirmons que c'est dans ce livre, prétendu sacré, moins que dans tous les autres, qu'un tel commandement se trouve à sa place, parce que ses récits, son ton général et les comparaisons qu'il établit presque à chaque page, sont plus faits pour exciter à l'impudicité que pour en éloigner les jeunes imaginations. C'est pourquoi, dans l'origine, la discipline des Juifs ne permettait pas et qu'aujourd'hui encore elle défend de lire, avant l'âge de trente ans, certains endroits de l'Ecriture.

A quoi sert, dans la Genèse, le conte odieux et ridicule du crime des filles de Loth? Pourquoi les détails dégoûtants du livre des Lévitiques, principalement des chapitres XII, XV, XVIII et XX? Pourquoi les histoires révoltantes des anges venus à Sodome, de Juda et de Thamar, d'Amnon, et tant d'autres, qui servent à peine d'occasion à un blâme de l'auteur sacré contre les coupables? Les immondes comparaisons de Jérusalem avec Oola et Ooliba et d'autres courtisanes du même genre ne pouvaient-elles être remplacées par d'autres qui pussent être mises sans danger sous les yeux de ceux pour lesquels elles étaient écrites?

Mais ce sujet a été traité par les critiques avec trop de justesse et d'érudition pour qu'il soit nécessaire de le développer dans ces rapides études; nous devons donc nous borner à renvoyer nos lecteurs aux excellents ouvrages publiés sur ce point spécial, en constatant qu'il n'a jamais été répondu que d'une façon peu sérieuse à leurs allégations.

Ce qui nous frappe tout particulièrement dans la lecture de l'Ancien Testament, c'est la manière toute cavalière dont la femme est traitée et le manque absolu d'égalité qui régnait chez les Hébreux entre l'épouse et le mari. « Tu ne commettras pas d'adultère, » dit la loi. Cela se rapporte-t-il aux deux conjoints, et la fidélité dans le mariage est-elle imposée à l'un comme à l'autre? Non, et c'est justement en cela que

cette partie du Décalogue laisse, comme les autres, beaucoup à désirer. Il n'est, en effet, que la constatation des législations orientales dans les temps antiques, législations qui se montraient d'une implacable sévérité à l'égard de la femme infidèle, tout en autorisant l'époux à prendre autant de femmes et de concubines qu'il lui plaisait d'en prendre.

Il est facile de s'apercevoir que, chez les Hébreux, l'adultère était unilatéral, c'est-à-dire ne se rapportait qu'à la femme. Les patriarches se livraient à ce que nous appelons aujourd'hui l'adultère sous les yeux même de Jéhovah et sans paraître s'en douter le moins du monde.

Abraham eut des enfants de sa servante Agar, au vu et au su de Sara, son épouse. Jacob, époux des deux sœurs, agit de même avec leurs servantes, sans cesser d'être le favori, le confident de l'Eternel. Sous les rois les plus chéris de la Divinité, David et Salomon, non-seulement la polygamie, mais encore le concubinage prend des proportions sultanesques. Et Jéhovah se tait, ses prêtres imitent son silence. Pourquoi cela, si Dieu, l'être immuable par excellence, qui ne peut ni se tromper ni vouloir un jour ce qu'il n'a pas voulu la veille, avait donné au septième commandement du Décalogue le sens moral, logique qu'il aurait dû présenter? Comment aurait-il fermé les yeux sur des transgressions si manifestes, après avoir fait de l'interdiction de l'adultère l'objet d'une révélation que les autres nations n'auraient pas eu le bonheur de posséder?

Donc, l'Eternel avait bien entendu, en dictant le Pentateuque à Moïse, que l'adultère ne se rapportait point à l'homme, mais seulement à la femme, ce que la conscience a rejeté comme une criante injustice. Donc aussi la révélation de l'Ancien Testament, sur laquelle se base celle du Nouveau, est moins avancée que la raison et le bon sens de l'homme. Donc, enfin, ces révélations sont fausses, imaginées pour tenir l'homme dans l'ignorance, et Dieu, c'est-à-dire l'idéal de la perfection, n'a jamais tenu le langage qu'on lui prête dans la Bible.

On nous objectera que le chapitre XX du Lévitique menace de mort « l'homme qui aura commis adultère avec la femme d'un autre. » Cela est juste, mais il devait être puni de mort pour le crime qu'il avait fait commettre à une femme mariée et non pour celui qu'il avait commis lui-même en manquant de fidélité à son épouse. Qu'on lise l'histoire de Juda et de Thamar, et l'on s'en assurera. Juda, homme marié, va chercher dans la rue une courtisane, et il ne se croit pas du tout coupable; l'auteur de la Bible ne l'accuse pas non plus. Thamar, sa belle-fille, a commis une faute, elle doit être mise à mort, et Juda lui-même ordonne le supplice, qui n'est empêché que par la découverte que Thamar n'était autre que la courtisane rencontrée par Juda. Nous laissons de côté les détails de cette vilaine aventure; il est à regretter que l'écrivain sacré n'en ait pas fait autant.

Mais voyez donc jusqu'où va la contradiction :

Complétant le septième commandement, Dieu dit au chapitre XX du Lévitique : « Quant à l'homme qui aura commis un adultère avec la femme d'un autre, on le fera mourir de mort; » et il ajoute au chapitre suivant : « Le sacrificateur ne prendra point une veuve, ni une répudiée, ni une femme déshonorée, ni une paillarde; mais il prendra pour femme une vierge d'entre ses peuples. » Et lui-même ordonne au prophète Osée (chap. I, v. 2; chap. III, v. 1) de prendre une femme débauchée, puis une femme adultère; ce qu'il ne se fait pas dire deux fois. Il commence à prendre Gomer, dont il a deux fils et une fille; puis il acquiert, en serviteur obéissant, une femme adultère pour quinze pièces d'argent et un chomer et demi d'orge.

Tout cela n'est-il pas scandaleux, et peut-on justifier Jéhovah d'un tel oubli de ses propres décrets, en disant qu'il voulait montrer au figuré, par l'exemple de son prophète, que le peuple hébreu s'était prostitué?

Encore une observation, la dernière, car il nous tarde de quitter ce sujet : Dans le Lévitique, l'Eternel ordonne formellement qu'on fasse mourir la femme adultère. Au livre d'Osée,

il paraît avoir changé d'avis, et il dit par la bouche de son prophète : « Je ne ferai point punition de vos filles, quand elles se seront abandonnées, ni des femmes de vos fils quand elles auront commis adultère. » (Osée, IV, 14.)

On le voit, ici comme sur tant d'autres points, rien n'est plus capricieux, plus inconséquent que le dieu des Hébreux, ou plutôt que les hommes qui parlent en son nom après l'avoir fait à leur image. Mieux eût valu ne rien dire que de condamner l'adultère, pour l'ordonner ensuite sous prétexte d'une leçon de morale. C'est ce qu'on ne rencontre dans aucun des livres sacrés des autres peuples ; la Bible a, sous ce rapport, le triste privilége de l'invention.

(*La suite au prochain numéro.*)

La morale rationnelle.

(10e article.)

La connaissance du bien est-elle donnée par la révélation ?

L'impuissance réelle ou apparente de la raison pour déterminer ce qu'est le bien en lui-même semble donner beau jeu aux prétentions théologiques. « Puisque l'homme, nous dit-on, ne peut arriver par les seules forces de son entendement à découvrir la nature intime du bien et que, pourtant, en sa qualité d'être moral, il lui est nécessaire de le pratiquer, n'en résulte-t-il pas forcément qu'une révélation divine était indispensable à l'humanité afin de reconnaître sa voie ? Donc, sans les doctrines révélées, point de lumière véritable pour la conscience ; donc, sans la foi, point de morale. »

Voilà un fier langage : voyons un peu ce qu'il prouve.

Que nous enseigne la révélation touchant la nature du bien ? Rien absolument. Elle ne fait, à cet égard, qu'une chose, c'est d'identifier l'idée du bien absolu avec celle de Dieu. « Dieu réunit en lui toutes les perfections ; il est le bien absolu, comme il est la vérité, la beauté et la vie par essence. » Soit. Il serait, en effet, impossible de formuler une notion métaphy-

sique de Dieu qui ne contînt par tous ces éléments; et, ce qui le prouve, c'est que le déisme philosophique raisonne de même. Mais après avoir dit que le bien absolu c'est Dieu, ou que Dieu est le bien absolu, se trouve-t-on plus avancé dans la connaissance expresse et intelligible du bien?. . . Savons-nous mieux qu'auparavant pourquoi nous donnons pareillement le titre de bons à des actes très-différents les uns des autres? Possédons-nous une boussole pour nous guider moralement, ou une pierre de touche pour distinguer avec certitude ce qui est honnête de ce qui ne l'est pas? L'identification de Dieu et du bien fournit si peu de tels secours qu'elle n'a pas même pu nous renseigner sur l'action providentielle d'une manière acceptable pour la conscience. Puisque Dieu est la bonté, la justice, le bien parfait, ses actes, tels que la révélation les décrit, doivent paraître toujours en harmonie avec les attributs dont on le revêt. Or, est-ce ainsi que le Dieu de la Bible se manifeste à nous? Tous les récits genésiaques et toute l'économie du dogme chrétien ne font-ils pas peser sur l'Etre suprême les plus irréfutables accusations d'imprévoyance, de partialité, d'injustice et de barbarie? Les défectuosités énormes de l'univers créé, la chute du premier homme, la condamnation de l'espèce entière pour punir le crime d'un seul, la rédemption par le déicide, l'inutilité de cette rédemption pour l'immense majorité qu'attend un supplice éternel, sont-ce là les témoignages d'une bonté parfaite autant que d'une sagesse infinie et d'une puissance qui n'a pas de limites? On a beau s'extasier dans les homélies chrétiennes sur la perfection divine, l'ensemble des faits inflige un flagrant démenti aux paroles. On a beau affirmer que Dieu est amour « *Deus caritas est*, » et qu'il a aimé le genre humain au point de donner sa vie pour lui, le bon sens répond que, si Dieu eût été juste, il n'aurait pas frappé les innocents pour le coupable, en supposant toutefois qu'il y avait un coupable, et que, s'il eût été miséricordieux, il aurait pardonné à sa créature. Non, la conduite du Dieu chrétien n'est point celle d'un être moral; et loin de nous révéler quelle est l'essence du bien, elle ne

pouvait que pervertir la conscience humaine et fournir une justification anticipée à tous les excès de l'intolérance et du fanatisme ! C'est ce que démontre l'histoire entière du christianisme.

On objectera peut-être que l'action divine ne nous paraît critiquable que parce que nous ne la comprenons pas, son caractère surnaturel la mettant hors de portée de notre raison. Dans ce cas, il faut du moins confesser que la révélation ne nous sert à rien pour comprendre quelle est la nature essentielle du bien.

II

Ce point tranché, voyons si les lumières de la révélation nous viennent mieux en aide, quant au gouvernement pratique de notre vie. Le christianisme offre, dans ce but, d'une part, l'ensemble des préceptes moraux répandus dans l'Ancien Testament et, d'autre part, l'Evangile, ou l'exemple de la vie du Christ et ses enseignements. Examinons successivement ces deux sources de doctrines morales.

Celles de l'Ancien Testament se trouvent réunies surtout dans le *Décalogue*, ou tableau des commandements de Dieu. Ces commandements sont au nombre de dix et renferment les stipulations suivantes :

Adoration d'un seul Dieu, condamnation du blasphème et de l'idolâtrie, injonction de respect aux enfants pour leurs parents, interdiction de l'homicide, du mensonge, du vol, de la luxure et de l'adultère.

Voilà tout. Sans épiloguer sur les détails, nous admettons que ces prescriptions sont empreintes d'un caractère de moralité. Mais il faut observer d'abord qu'elles n'ont qu'une valeur répressive et relative exclusivement à ce qu'on peut appeler les atteintes au droit commun. Elles disent très en gros ce qu'il faut éviter et non ce qu'il faut faire pour être vertueux. Elles défendent le mal dans ses manifestations les plus grossières; mais elles ne contiennent ni renseignements ni préceptes touchant la pratique du bien, sauf pour le culte

religieux et pour les devoirs de piété filiale. Il est évident, en outre, que le Décalogue ne renferme absolument rien qui lui appartienne en propre, rien qui ne figure aussi bien et, sous divers rapports, beaucoup mieux dans tous les codes non-seulement religieux ou moraux de l'antiquité, mais encore dans les lois de toute société tant soit peu civilisée. A-t-on jamais connu un peuple chez lequel les interdictions contenues dans le Décalogue ne fussent pas aussi formellement édictées? Quelle société humaine serait possible sans la répression du vol, de l'homicide, du faux témoignage, de l'adultère et sans la soumission des enfants à leur père? Où donc trouver ici le témoignage ou seulement la trace d'une révélation surnaturelle, d'une intervention nécessaire et miraculeuse de Dieu pour enseigner aux hommes leurs devoirs?

Autour du Décalogue se groupent les innombrables observances de la loi de Moïse concernant chacun des actes de la vie privée et publique du peuple juif. Nous ne voulons pas nier qu'un certain nombre de ces prescriptions ne porte l'empreinte d'une haute sagesse et d'un profond sentiment de sociabilité, mais combien aussi sont marquées d'un cachet de dureté, comme la peine du talion, « dent pour dent, œil pour œil, etc., » d'égoïsme national, comme la recommandation de faire l'usure aux étrangers, d'injustice, comme tout ce qui regarde le sort de la femme, si complètement asservie à l'homme, traitée comme un objet de commerce par son père, privée de droit à l'héritage, etc., et d'un formalisme ridicule. Les lois mosaïques attestent un degré de connaisssance du bien très-élémentaire, très-insuffisant surtout pour les exigences de la moralité moderne. La meilleure preuve qu'on puisse en donner, c'est que le christianisme leur a substitué l'Evangile, comme exprimant une théorie morale bien supérieure à celle de *l'ancienne loi*.

Voyons ce que nous apprend l'Evangile. La vie du Christ peut être ramenée, sous le rapport de son mérite moral, au dévouement pour une doctrine, dévouement porté jusqu'au

sacrifice de la vie. Tout le reste, humilité, mansuétude, pardon des injures, sympathie à l'égard des faibles et des opprimés ne fait qu'un avec la doctrine et peut d'ailleurs, quant à la pratique personnelle du révélateur, être contesté sur beaucoup de points. Rien de moins concordant ni de moins concluant que les récits des Evangélistes sur les faits et gestes de Jésus, en supposant même que ces récits aient une réelle authenticité historique, ce qui paraît très-douteux. Reste donc le dévouement à la propagation d'une doctrine. Cela constitue, à coup sûr, un fait de haute moralité, nous le reconnaissons ; mais Jésus-Christ est-il le seul homme qui se soit ainsi dévoué sous l'impulsion du mobile moral ? Personne n'oserait le soutenir. Il n'est pas une seule doctrine, soit religieuse, soit politique, soit philosophique, etc., qui n'ait eu ses apôtres-martyrs ; et, pour en citer, on n'aurait que l'embarras du choix. L'exemple donné par le Christ n'a donc rien de surnaturel et ne saurait ni porter avec lui la révélation d'une morale supérieure, ni démontrer que celle dont il fut partisan l'emporte en certitude sur toute autre.

Trouve-t-on du moins dans les enseignements du Christ un degré de connaissance du bien qui justifie l'origine surnaturelle qu'on leur attribue ? Or, nous mettons au défi quelque théologien que ce soit de nous montrer dans l'Evangile un précepte de morale qui ne figure pas dans les doctrines, soit de l'antique Orient, soit de la philosophie grecque, antérieure à la venue du Christ. Humilité, douceur, amour de ses semblables, mépris de la richesse, chasteté, pardon des injures poussé jusqu'à rendre le bien pour le mal, tout cela existe, épars ou réuni, dans les monuments universels de la morale, de Confucius à Platon. Et si l'on peut attribuer une supériorité à l'enseignement du Christ sur celui de ses devanciers, ne doit-on pas l'expliquer tout naturellement par l'époque moins reculée où il vécut ? Jésus accomplit, si l'on veut, une œuvre de synthèse ou de triage sur les matériaux existants, mais sans y ajouter un seul mot de son propre fonds.

Aussi, que de lacunes dans la morale évangélique! Rien de ce qui regarde les institutions publiques n'y tient la moindre place. « Rendez à César ce qui est à César, » et « tout pouvoir vient de Dieu, » voilà ce que sait nous dire l'Evangile touchant les devoirs des gouvernants et des gouvernés à l'égard les uns des autres! Est-il étonnant, dès lors, que l'esprit clérical se soit montré de tout temps favorable au despotisme et l'ennemi né de toute liberté politique? Que nous apprend-on au sujet de la justice, ce premier fondement des relations sociales? — Rien non plus. Aussi le privilége, la caste, l'exploitation aristocratique des masses et enfin l'esclavage ont toujours trouvé dans l'Eglise chrétienne un puissant soutien. Que contient l'Evangile touchant les devoirs du foyer domestique? — Rien encore. Nous y voyons seulement Jésus reniant sa mère et abandonnant de bonne heure le toit paternel (1). Aussi entendra-t-on la théologie chrétienne prêcher hautement le sacrifice des affections et des devoirs de la famille à l'esprit clérical, et placer la perfection morale dans l'abandon de ses parents et de la société pour la recherche du salut personnel au fond d'un cloître.

(La suite au prochain numéro.)

Fête rationaliste à Chaney.

(Suite et fin.)

Ne craignez donc rien, Mesdames; ne craignez rien, âmes tendres et pieuses qui, dans votre anxiété d'avenir, remontez mystiquement à la cause des causes. Ne craignez rien:

---

(1) Le Christ est allé jusqu'à dire: « Si quelqu'un ne hait pas son père et sa mère, sa femme et ses enfants, ses frères et ses sœurs..., il ne peut pas être mon disciple. » Quelque interprétation qu'on donne à de telles paroles, on ne saurait en faire sortir un code de morale familiale.

le sentiment religieux est impérissable, il est incarné au cœur de l'humanité, et vous trouverez toujours et plus largement encore à le satisfaire dans la religion progressive et rationnelle de l'avenir.

La raison se substituera au christianisme, comme celui-ci s'est substitué aux anciennes religions, comme le protestantisme se substitue au catholicisme.

C'est une gravitation morale inévitable, c'est le mouvement progressif de l'esprit humain, aussi nécessaire à l'harmonie des peuples, que le mouvement des astres l'est à l'harmonie céleste.

La compréhension de la cause éternelle et de l'âme universelle, grand-architecte, travailleur par excellence, deviendra de plus en plus pure.

L'étude des lois merveilleuses de la nature nous donnera successivement une idée plus juste et plus satisfaisante de l'être, incompris jusqu'ici, que nous appelons Dieu, et qui est, probablement, le principe actif, vital, spirituel, lumineux, intelligent, organisateur, conservateur et destructeur, que l'on peut nommer la *conscience cosmique*......

La science, éclairée par les rayons de cette conscience universelle, nous révélera de mieux en mieux le secret des lois mathématiques et des anomalies souvent cruelles de cette puissance que nous appelons aussi la providence.

Cherchez, vous trouverez!

Nous saisirons mieux, chaque jour, l'inanité et la perfidie du cérémonial des cultes, combiné pour égarer l'imagination par l'éblouissement des sens, et tendant à matérialiser l'idée religieuse qui se pétrifie dans des pratiques absorbantes et quelquefois abrutissantes.

Le protestantisme n'est-il pas déjà entré dans la voie de ce progrès?

Mais, ce que le protestantisme n'a pas mieux compris que le catholicisme et les autres religions, c'est la puérilité de la prière mendiante et suppliante, qui demande, sous tant de formes opposées, des miracles contradictoires et impossibles. L'Evangile avait été plus conséquent qu'eux, en rejetant les

longues prières qui *dévorent le champ de la veuve et de l'orphelin*; il avait été très-philosophique en déclarant que « *Dieu* « *sait ce dont nous avons besoin avant que nous le lui demandions.* » La conclusion aurait dû être qu'il ne faut pas prier du tout, puisque chaque prière demande une dérogation aux lois de la nature et à l'œuvre de Dieu même.

L'Evangile, néanmoins, n'a point échappé aux contradictions dont il fourmille, dans la seule prière qu'il recommande aux fidèles; car cette prière renferme plus d'un doute injurieux contre la providence et une demi-douzaine d'hérésies!

La prière ne doit plus être que l'élévation de l'âme forte qui remonte à l'enchaînement des causes et des effets, et qui se résout à combattre le mal par le travail, par l'étude, par la réflexion et par l'énergie, à l'imitation de la cause suprême qui paraît être, comme nous, sujette à une perfectibilité progressive.

La religion, déblayée des superfétations superstitieuses, mystiques, quiétistes, ascétiques qui la déshonorent et la troublent, ne sera autre chose que la religion du cœur épris de tout l'idéal du beau, du bon et du vrai, dont le germe est inné en lui.

Dégagée des questions irritantes et insolubles qui divisent, elle deviendra le véritable lien des peuples, lien resserré par la solidarité universelle dans la liberté, l'égalité et la fraternité, les plus féconds, les plus bienfaisants de tous les sentiments religieux.

On sera convaincu avec le philosophe Kant : « que tout « ce qu'indépendamment d'une vie honnête, l'homme croit « devoir offrir à Dieu pour se le rendre favorable, constitue « un faux culte. »

Et ceux qui tiendront encore à se dire *chrétiens*, pourront s'appuyer de l'opinion d'un grand saint (saint Justin), qui prétend que l'homme qui vit *selon la raison est véritablement chrétien*. Il est vrai que l'Eglise n'est pas de cet avis !...

Concevez-vous la quiétude de l'esprit délivré de croyances fantastiques, oppressives, étouffantes; — libre de ces appré-

hensions qui font de Dieu le tourmenteur et le bourreau de ses créatures ?

Le bonheur intellectuel et moral ne perdra rien de son complément ultra-mondain tant désiré, mais aussi trop redouté. La science démontre que rien ne périt dans la nature.

Le principe animique, organisateur, comme chacun le comprenne, dans l'impuissance où nous sommes encore de le définir, ne saurait être anéanti. — Voici pour l'immortalité et même pour l'éternité de l'âme.

Quelles seront ses destinées ultérieures ? Nous n'en savons rien jusqu'à nouvel ordre, à moins de faire acte de charlatanisme.

Est-ce un être individuel, qui conserve son individualité dans un lieu de délices quelconque ? — Nous ne pouvons dire que c'est impossible.

A côté de ce lieu de délices, y aura-il un effroyable lieu de supplices où gémiront le plus grand nombre de nos amis, de nos parents, nos pères, nos mères, nos frères, nos enfants, dont les douleurs nous laisseront insensibles, absorbés que nous serons dans les joies du Paradis ! C'est un affreux système que l'on prête à Dieu et qu'on ne pardonnerait pas aux plus affreux tyrans. J'aime à croire, avec un prince de l'Eglise, que ce système n'a été inventé que pour épouvanter la canaille !

Y aura-t-il des expiations temporaires, espèce de purgation morale, où Dieu, geôlier-docteur-directeur du grand pénitentiaire, nous ferait avaler dans des chaudières d'huile bouillante, la médecine de l'âme ? J'avoue que cette pharmacopée divine ne me paraît pas plus probable que les galères perpétuelles de l'enfer. — Il me semble que nous faisons assez notre purgatoire dans ce monde.

Rentrerons-nous dans le sein de l'âme universelle, comme les gouttes d'eau dans l'Océan ? dans le sein de cette âme dont nous ne serions que les émanations, pour y jouir de ses propres béatitudes et contribuer à son perpétuel travail par de nouvelles transformations, soit dans l'humanité, où nous

souffrirons de tout le mal que nous n'aurons pas détruit, où nous jouirons de tout le bien que nous y aurons préparé, soit à travers l'infini des mondes où nous passerons par la filière toujours ascendante de toutes les vies possibles ?

Il faut le dire, chacun est libre de choisir, selon son imagination, car la raison est impuissante à rien déterminer de ce qui ne peut se prouver par expérience. D'ailleurs, cela n'intéresse en rien la vraie religion qui ne devrait être que l'accession égalitaire de tous aux mêmes droits, aux mêmes devoirs.

Mais, ce que la raison affirme, c'est que rien ne s'anéantit, ni esprit, ni matière. N'est-ce pas assez consolant pour ceux qui, croyant avoir bien mérité dans cette vie, aiment à se flatter de destinées ultérieures plus favorables, quoique inconnues.

Ayons donc confiance dans les sublimes manifestations de l'Etre universel, et, pour cela, nous n'avons qu'un chemin à suivre :

« Fais que dois, advienne que pourra. »

Et remarquez bien, Mesdames et Messieurs, que cette alternative ne vous enlève ni la *foi*, ni l'*espérance*, ni la *charité*, dont quelques-uns de vous se sont fait une si douce habitude dans le christianisme.

Ces trois vertus ne seront plus, sans doute, des vertus *théologales;* mais pour être purement humaines, elles n'en seront pas moins précieuses.

La *foi* ne sera pas de croire à des choses que repoussent la nature et la raison, vertu des dupes au profit des fripons. On *croira* d'autant plus qu'on *saura* davantage. Ce sera la foi de l'intelligence éclairée par l'étude et la réflexion ; la foi dans la justice et le progrès, mobile des plus nobles aspirations.

L'*espérance*, conséquence de la foi rationnelle, ne cessera de fortifier le cœur de l'homme, en le poussant à la justice et

au progrès pour entrer dans les voies de la Providence, qui lui en donnera sa part ici et dans les transformations futures.

La *charité,* dirigée par l'amour de la justice et du progrès, par le sentiment de notre propre imperfection, se traduira par une indulgente fraternité entre les membres d'une même famille, l'humanité.

Je ne sais, Mesdames et Messieurs, si cette religion progressive et rationnelle, si simple, n'est pas de nature à satisfaire les plus intimes instincts de notre âme... Mais alors vous êtes bien difficiles !...

J'ai été bien long, bien incomplet, j'ai abusé de votre patience : mais je termine :

— A nous donc, les femmes et les hommes d'intelligence et de bonne volonté !

A nous, les esprits courageux qui osent secouer les langes de l'enfance et de la superstition !

A nous, les esprits d'élite qui font consister la *religion,* non dans des adorations dont Dieu n'a pas besoin, mais à *relier* tous les cœurs ensemble par la liberté, l'égalité, la fraternité et la justice.

A nous, tous ceux qui pensent que la conscience, éclairée par la raison, est le seul véritable *révélateur,* et que c'est insulter la cause supprême que de supposer qu'elle n'a pas doué l'homme de toutes les facultés qui peuvent conquérir son bonheur sous toutes les formes possibles de l'esprit et de la matière !

Mesdames et Messieurs, à la religion progressive et rationnelle de l'avenir !

Chronique.

CÉLIBAT DES PRÊTRES. Il y a, dans ce moment-ci, une véritable avalanche d'anecdotes scandaleuses à la charge du clergé catholique.

1° On s'entretient beaucoup à Paris d'un scandale dans lequel figurerait un curé de cette ville. Ce curé, depuis long-

temps, était accusé d'entretenir des relations avec sa belle-sœur, qui habitait avec lui. Les choses en étaient venues au point que l'autorité diocésaine a dû enfin ouvrir les yeux, et en ce moment il se poursuit une enquête de laquelle surgissent les détails les plus tristement scandaleux.

2° La Cour d'assises du département de l'Aisne, dans son audience du 23 Mai, vient de condamner à la peine des travaux forcés à perpétuité un prêtre nommé Charles-Eugène Pelletier, pour d'innombrables attentats à la pudeur commis sur de jeunes garçons, particulièrement à l'occasion de leur première communion. Comme il y avait récidive légale, une condamnation entraînait la peine de mort ; mais le procureur impérial a consenti à ce que le jury accorde au coupable le bénéfice des circonstances atténuantes.

3° Dans ces derniers temps, à Turin, une école de frères ignorantins, qui jouissait au plus haut point de la faveur des cléricaux, et qui renfermait un nombre immense d'enfants de ce parti, a dû être dissoute par le gouvernement, également pour de nombreux attentats à la pudeur commis par les maîtres sur leurs élèves. Cinq frères, y compris le supérieur de la maison, ont été arrêtés et livrés à la justice.

4° Le 21 Novembre dernier, deux ecclésiastiques ont comparu devant le tribunal de Bozen (Tyrol), sous la prévention de séduction de la jeunesse à la débauche. L'un est curé d'une commune de la vallée de Perster, l'autre enseignait la religion à Sterzing. Ils ont été condamnés tous les deux à cinq ans d'emprisonnement.

Certainement les magistrats font très-bien en poursuivant sans miséricorde de pareils attentats ; mais les législateurs feraient bien mieux encore en tranchant le mal dans sa racine, c'est-à-dire en abolissant le célibat des prêtres. Comment veut-on que des hommes placés en masse dans une situation contraire aux lois de la nature ne soient pas entraînés sans cesse aux écarts les plus monstrueux ?

Imp. Blanchard, Rive

27 Juin 1863. 2e Année. N° 51.

LE

RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît régulièrement toutes les semaines, au prix de: 6 fr. par an; — 3 fr. pour six mois; — 1 fr. 50 c. pour trois mois. — S'abonner et adresser les communications chez M. Blanchard, imprimeur, à Genève, rue de Rive.

Le numéro séparé se vend au prix de 15 centimes: à la Librairie étrangère, quai des Bergues; — chez M. Caille, place Chevelu, — chez Rosset-Janin, rue de la Croix-d'Or et place du Mont-Blanc, — et chez Mme Préaux, rue de Grenus.

Entrée de Jésus à Jérusalem. — Il chasse les vendeurs du Temple. — Sa condamnation à mort.

I

L'entrée de Jésus à Jérusalem présente plusieurs circonstances, les unes véritablement grotesques, les autres contraires aux lois de la stricte honnêteté. D'après Matthieu, chapitre 21, les disciples font asseoir Jésus, à la fois sur une ânesse et un poulain, ce qui devait donner au public un spectacle peu approprié à la dignité d'une entrée triomphale.

Marc, chapitre 11, et Luc, chapitre 19, le placent seulement sur un poulain que personne n'avait encore monté, ce qui devait en faire une monture fort peu complaisante, et dont les impatiences, inévitables en pareil cas, à moins d'un miracle, ne pouvaient qu'exciter la risée des spectateurs. Dans l'évangile de Marc, des personnes parmi lesquelles on peut supposer que se trouvait le propriétaire du poulain, voyant les disciples le détacher et l'emmener, sans en avoir préalablement demandé la permission, leur adressent des représentations sur cet acte qui partout ailleurs semblerait malhonnête. Les disciples font alors la réponse que Jésus leur avait dictée, et ici il est dit qu'on les laisse aller, ce qui peut absolument s'entendre d'un consentement au moins tacite qu'ils obtiennent et qu'ils auraient dû demander d'abord. Dans l'évangile de Matthieu, Jésus leur avait bien annoncé qu'on les laisserait aller, mais il n'est pas dit qu'ils aient en réalité obtenu la permission qu'ils n'y demandent pas. Dans l'évangile de Luc, Jésus ne leur annonce pas qu'on les laissera aller, et il n'est pas dit non plus qu'ils aient obtenu la permission qu'ils n'y demandent pas davantage. Dans l'évangile de Jean, chapitre 12, il est dit seulement que Jésus trouve un ânon et qu'il monte dessus, comme si c'était là une chose toute simple. S'il agissait ainsi en vertu du souverain domaine de Dieu, il fallait le dire; si c'était en sa qualité d'homme venant donner au monde l'exemple de toutes les vertus humaines et, par conséquent, du respect de la propriété, cela était peu édifiant.

II

Les trois premiers évangélistes placent immédiatement après cette entrée à Jérusalem la scène d'expulsion des vendeurs du temple, que le quatrième place, chapitre 2, près du commencement de la mission de Jésus. Que penser de ces actes de violence exercés contre des vendeurs et des acheteurs établis, non pas assurément dans la partie sacrée du temple, mais dans une de ses enceintes extérieures? C'était là que se

vendaient les victimes que la dévotion juive venait offrir à Dieu, selon la loi de Moïse. C'était sans doute un assez vilain spectacle, que ce marché ; mais il était en harmonie avec le genre de piété du temps et du lieu, et n'était du reste pas plus choquant que ces commerces de diverses sortes qui se font aux portes et jusque dans l'intérieur de certaines églises chrétiennes. Quelque légitime que pût être le sentiment de dégoût, d'indignation même de Jésus, il pouvait l'exprimer d'une façon qui fût moins en désaccord avec ce caractère de mansuétude qu'on lui attribue habituellement. On comprendrait tout au plus que, cédant à un mouvement de sainte colère, il apostrophât les trafiquants, mais non qu'il recourût contre eux à des voies de fait. La narration de Luc est la plus simple et celle qui blesse le moins la vraisemblance : elle permet de supposer que Jésus chasse les vendeurs et les acheteurs par la seule autorité de sa parole, en leur reprochant de convertir *une maison de prière en une caverne de voleurs*. Dans les relations de Matthieu et de Marc, il leur adresse bien le même reproche, mais il ne s'en tient pas aux paroles; il renverse les tables des changeurs et les siéges des marchands de colombes. Dans le récit de Jean, il ne se borne pas à renverser les tables des changeurs, il frappe à coup de fouet les gens et les bêtes ; car on vendait non plus seulement des colombes, mais encore des brebis et des bœufs, ce qui autoriserait au besoin à croire que la scène se passait dans une des parties accessoires du temple. Comment admettre que ce doux Jésus, ordinairement si patient et si maître de lui-même, se soit porté à des actes d'une telle brutalité ? Est-ce là une manière d'agir qui convienne, je ne dis pas à un Dieu ou à son mandataire, mais simplement à un sage? Et ne semble-t-il pas que dans la relation de Jean, le narrateur ou les disciples mêmes de Jésus éprouvent de l'embarras pour s'expliquer sa colère, quand on les voit y chercher l'accomplissement prophétique de ces paroles du psalmiste : *Le zèle de ta maison m'a dévoré?* En admettant même que Jésus eût voulu se comporter de la sorte, on se demande s'il n'eût pas

été empêché dans l'exécution, soit par l'autorité quelconque romaine ou sacerdotale, qui faisait la police des abords d'un temple unique où affluait une si grande foule, soit par le public lui-même des vendeurs et des acheteurs ainsi maltraités. Tout cela s'arrange bien sans doute dans l'esprit de ceux qui tiennent Jésus pour un Dieu, paralysant par sa puissance surnaturelle toute pensée de résistance à ses violences : un miracle n'est pas de trop en effet pour lever de telles difficultés ; mais cela n'est pas tout à fait aussi simple pour nous qui regardons comme certain qu'il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu même, et qui n'avons pas la ressource des miracles.

III

Dans les évangiles de Matthieu, Marc et Jean, le gouverneur romain paraît se contenter d'abandonner Jésus aux Juifs sans prononcer de jugement proprement dit ; mais dans l'évangile de Luc, il prononce bien réellement une sentence de mort. Il prend de l'eau et se lave les mains en présence du peuple, ce qui est une façon très-commode de se débarrasser de la responsabilité de ses iniquités : cette particularité dérisoire ne se trouve que dans l'évangile de Matthieu, non plus que le message de la femme de Pilate, laquelle avait eu un mauvais rêve au sujet de Jésus, message dont le gouverneur aura apparemment fait la confidence à l'évangéliste. Lorsque Pilate, se lavant les mains, dit au peuple : « Je suis innocent du sang de ce juste ; vous en répondrez. » Tout le peuple s'écrie : « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants ! » Cette exclamation, attribuée au peuple, suscite deux observations. D'abord elle revient à ceci : « Nous savons que nous commettons une iniquité et que nous et nos enfants nous en serons punis ; mais peu nous importe. » Or il résulte de l'ensemble des relations évangéliques mêmes que les ennemis de Jésus, à tort sans doute, le croyaient coupable de blasphème ; par conséquent ils ne pouvaient pas le proclamer juste et se déclarer eux-mêmes criminels. En second lieu, il est évident que le cri insensé que l'on prête ici au peuple, a été imaginé au point de vue de l'idée chrétienne,

d'après laquelle tous les malheurs éprouvés dans la suite par les Juifs dispersés étaient la punition du déïcide commis par leurs pères. Il y aurait donc là un indice d'une rédaction du premier évangile, de beaucoup postérieure à l'époque qui lui est attribuée par la tradition chrétienne.

Quand on lit, sans parti pris, les relations évangéliques de la condamnation à mort de Jésus, on demeure persuadé de l'impossibilité que les choses se soient passées comme elles sont racontées. Aucune des accusations portées contre lui n'est de nature à motiver une condamnation capitale, et le juge qui seul pouvait la prononcer, en est convaincu et le déclare publiquement. Il s'est rencontré trop souvent des juges qui, sous l'impulsion de la passion ou de l'intérêt ou de la peur, ont condamné des personnes qu'ils savaient innocentes et qu'ils feignaient de croire coupables ; mais il ne s'en est jamais rencontré qui, ayant le courage de déclarer un accusé innocent malgré les cris d'accusateurs qui demandaient sa mort, aient eu en même temps la lâcheté de le livrer à leur fureur ; une pareille supposition n'est pas soutenable, et ceux qui acceptent de telles fables n'ont, pas plus que ceux qui les ont écrites, étudié la nature du cœur humain et la marche des choses de la vie. Si donc Jésus a été condamné à mort, il faut que d'autres griefs que ceux qui sont mentionnés dans les évangiles, aient été articulés contre lui, et que ces griefs aient été de nature, je ne dis pas à justifier, mais du moins à faire concevoir une pareille sentence. Un trait de lumière percerait ces ténèbres, s'il était constaté que Jésus eût fait beaucoup d'actes comme ceux que les évangélistes lui attribuent, lorsqu'ils le représentent chassant violemment les vendeurs et les acheteurs du temple ; mais ces actes, évidemment attentatoires à la propriété comme à la paix publique, auraient eux-mêmes besoin de preuves, et l'on a vu tout à l'heure qu'ils en étaient dépourvus. Dans cette absence complète de documents véritablement probants, le champ reste ouvert aux conjectures, et ce qui semble le plus probable, c'est que Pilate, poussé peut-être par les prêtres, ennemis déclarés de Jé-

sus, l'aurait en réalité condamné à mort, mais dans des dispositions et au milieu de circonstances tout autres que celles qui sont relatées dans les évangiles. Il est arrêté, accusé, jugé, condamné et exécuté en quelques heures. Etait-ce avec cette précipitation sauvage que s'administrait à cette époque la justice romaine, même dans les pays conquis? L'exemple de ce Barabbas, qu'on nous dit retenu en prison, quoique séditieux et meurtrier, prouverait au besoin le contraire. Que Pilate, comme la plupart des gouverneurs que les maîtres du monde envoyaient dans les provinces nouvellement soumises au joug, agît habituellement avec cette brutalité et cet arbitraire que lui reproche Philon, cela est fort croyable; mais encore faut-il supposer que, lorsqu'il faisait tant que de siéger publiquement comme juge en matière capitale, il ne pouvait pas procéder avec la légèreté, je dirais presque risible, si elle n'était cruelle, que les évangélistes lui attribuent à l'égard de Jésus, tout en nous disant qu'il s'intéressait à sa personne et qu'il voulait l'absoudre.

P. LARROQUE.

La morale rationnelle.

(11e article.)

La connaissance du bien peut-elle être donnée par la révélation? (Fin.)

Le principe essentiel de la morale évangélique, c'est l'amour : « Amour de Dieu et amour du prochain, c'est toute la loi et tous les prophètes, » répètent à l'envi le maître et ses disciples. Considéré comme mobile moral, l'amour peut avoir une certaine valeur que nous examinerons plus tard: comme principe de détermination ou de connaissance du bien, il n'en a pas. Le sentiment moral est lui-même un amour ou une attraction que nous éprouvons naturellement, et avant tout travail de réflexion, pour le bien. Mais cet amour du bien peut-il en donner la science ou la suppléer? Nous avons

prouvé le contraire, et les immenses aberrations morales que présente le tableau des annales humaines le prouvent encore mieux. Donc, ramener le moral à l'amour et l'y concentrer en quelque sorte, c'est tourner le dos au chemin de son développement. Dire que l'amour suffit pour toute science du bien, c'est nier le côté intellectuel de l'œuvre et entraver son exécution. Est-il possible, entre autres choses, de faire sortir une théorie des droits et des devoirs du principe de l'amour? L'amour pourra porter au secours mutuel, à la pitié, à l'aumône, au dévouement; il ne donnera pas la justice. Il manquera donc, par cela même, son but, car, sans justice, sans respect des droits individuels, peut-il régner un amour durable des hommes entre eux? Ils s'appelleront frères à l'église, et, hors de là, ils se haïront, se mépriseront et s'entre-dévoreront.

N'est-ce pas de la puérilité de dire aux maîtres et aux esclaves, aux oppresseurs et aux opprimés: « Aimez-vous les uns les autres, » tant que les institutions qui créent ou maintiennent l'injustice restent debout? Et n'est-il pas dérisoire de joindre à la prédication de l'amour la légitimation de toutes les tyrannies, de toutes les causes d'hostilité contre les hommes?...

En définitive, qu'a produit le grand précepte de l'amour de Dieu et du prochain dans le monde du christianisme? A-t-il éteint les discordes civiles et la guerre? a-t-il fait disparaître l'hostilité des peuples entre eux ou seulement amoindri les préjugés nationaux? a-t-il déraciné l'orgueil des grands et leur dédain pour les petits? a-t-il mis un frein à l'exploitation de l'homme par l'homme? a-t-il brisé les chaînes de l'esclave? a-t-il donné à la femme sa place dans la société civile? a-t-il adouci les lois pénales? a-t-il inculqué un esprit de mansuétude aux croyants à l'égard des non-croyants, ou à l'égard des simples dissidents sur tel ou tel point du dogme?... — Non, non, rien de tout cela n'a été réalisé! L'esprit chrétien s'est fait, au contraire, l'apologiste ou le promoteur de toutes les violences et de toutes les cruautés; il a

demandé ses triomphes au fer et au feu; il a avivé les haines; il a rué l'occident sur l'orient; il a porté le carnage à tous les coins du monde; il a noyé dans le sang, avec d'horribles raffinements de férocité, toute tentative d'émancipation intellectuelle et de discussion religieuse ou philosophique.

Qu'est-il donc sorti, au point de vue moral, du fameux précepte de l'amour, si bruyamment formulé dans les enseignements chrétiens? Il en est sorti quelques institutions de charité, la pratique de l'aumône, des hôpitaux. Et pour cela, l'Eglise a réclamé l'accaparement de toutes les richesses matérielles, capté le patrimoine des familles, imposé les dîmes écrasantes aux peuples, et enfin préconisé la paresse et la mendicité!

L'Evangile contient, indépendamment du commandement de l'amour, quelques préceptes moraux, tels que l'humilité, la condamnation des richesses, le pardon des injures, la chasteté, noyés dans un déluge de vaines paroles, de paraboles équivoques, de raisonnements évasifs ou faux. Ces préceptes moraux eux-mêmes, en ce qu'ils ont d'acceptable, n'appartiennent pas plus à l'Evangile qu'à tout autre code de morale, car ils se retrouvent partout. Seulement, l'Evangile les a exagérés et fait tourner par là contre l'intérêt véritable de la morale.

Ainsi, la modestie, recommandée par tous les moralistes anciens, en devenant l'humilité chrétienne, a favorisé l'hypocrisie, la bassesse et l'orgueil. L'esprit clérical s'est chargé, à toutes les époques, et se charge encore de le montrer. La condamnation absolue des richesses, mise en lieu et place de la modération, de la générosité et du désintéressement des anciennes doctrines, a fait obstacle au développement du bien-être général et servi de prétexte au clergé pour dépouiller le plus qu'il a pu son troupeau et s'emparer lui-même, avec une insatiable cupidité, des biens de ce monde, sous le beau semblant d'en sanctifier l'emploi. Ainsi encore, pour la chasteté: à force d'anathématiser la *chair*, on a poussé une partie de la société dans un célibat contre nature, mais sans

rendre les mœurs générales plus pures. Le respect humain et la médisance y ont seuls gagné. Voit-on moins de prostitution et d'adultères dans le monde chrétien qu'on en voyait dans le monde païen? Cela est fort douteux. Chez nos ancêtres de l'antique Germanie, avant l'apparition de l'Evangile, la monogamie régnait, et avec plus de sincérité que chez nous. Enfin, quant au pardon des injures, le pousser, suivant le principe évangélique, jusqu'à tendre la joue au soufflet, profite plus à la dissimulation ou à la poltronerie qu'à la grandeur d'âme. Le ressentiment trop comprimé se change en fiel. Qu'y a-t-il de plus rancunier qu'un dévot et de plus vindicatif qu'un prêtre?

C'est pourtant à ce léger et suspect bagage que se réduisent toutes les lumières morales de l'Evangile. Ce qui trompe beaucoup sur l'étendue de ces lumières, c'est que l'Eglise y a joint un grand nombre de formules empruntées à la morale rationnelle et une nomenclature des vices et des vertus, signalés de tout temps comme tels par le bon sens public. Ainsi fait-elle encore maintenant, en s'appropriant le plus qu'elle peut, sans craindre même quelquefois de démentir ouvertement ses propres doctrines, les acquisitions de la philosophie et de la civilisation, en matière de connaissance du bien. La tactique du christianisme, au sujet de la question de l'esclavage, offre un admirable exemple de ce genre d'appropriation. Ses docteurs, sentant qu'il n'y a plus moyen de soutenir l'esclavage, tournent bride et poussent immédiatement l'impudence jusqu'à proclamer que c'est à l'Evangile qu'est due la transformation des idées modernes sur ce point; mais ils devraient nous dire à quelle page du saint livre ils puisent leurs arguments?

Cependant il n'y aurait que demi-mal, si la révélation n'avait d'autre résultat que de revêtir d'un prestige surnaturel et, par conséquent, illusoire, les renseignements moraux qu'elle prend à la sagesse humaine et qu'elle ne fait, le plus souvent, que dénaturer. Son tort le plus grave est de rendre impossible le développement des connaissances positives en

morale, comme en tout ordre de choses, et qui pis est encore, de rendre les erreurs indéracinables. Une fois admis, en effet, que toute connaissance du bien émane de la révélation, comment pourrait-on, soit avancer, soit changer de route? La révélation est infaillible; donc ce qu'elle dit doit être tenu pour absolument et éternellement vrai, et l'on ne saurait rien trouver au-delà ni ailleurs. La recherche du bien par des voies rationnelles est déclarée, de cela même, à la fois stérile et impie; la morale devient un appendice de la théologie; le bien s'identifie avec les dogmes révélés. Dès lors, le prêtre, érigé en arbitre de l'ordre moral, doit être obéi, quoiqu'il commande. S'il dit: « Mentez, volez, tuez; Dieu le veut! » le fidèle n'a point à s'enquérir et à discuter: le salut est au bout de sa soumission; l'enfer éternel punira sa résistance!

Il n'y aucune exagération dans nos paroles. L'histoire du christianisme est là pour le prouver. Le mot célèbre du cardinal-légat, au sujet des Albigeois: « Tuez les tous; Dieu saura bien reconnaître ceux qui sont à lui! » n'était qu'une conséquence logique du principe fondamental de la morale chrétienne. Il est de l'essence de toute morale théologique de subordonner la conscience à la foi. Conséquemment, plus de liberté d'action, ni plus de science du bien. Croire est le fondement de toute vertu comme de toute sainteté; ne pas croire, la source et l'apogée de toute perversion!

C'est ce que répètent tous les jours, sur tous les tons et aussi ouvertement que le milieu où ils parlent le permet, les représentants du dogme chrétien.

Sa Majesté la reine d'Espagne n'est donc que trop fidèle à ses croyances religieuses, lorsqu'elle fait grâce du bagne à des protestants, non par clémence, mais dans la crainte qu'ils ne *souillent les galériens* par le contact ou la prédication de l'hérésie.

Tel est le dernier terme des bienfaits de la révélation en matière de connaissance du bien!..

La relique de Charroux et l'évêque de Poitiers.

Une ardente polémique s'est engagée, il y a quelque mois, à propos de la découverte qui aurait été faite à Charroux, dans le diocèse de Poitiers, d'une relique d'une nature tellement malséante, qu'on éprouve de la répugnance à la définir; et de la pompe extraordinaire avec laquelle Mgr l'évêque Pie aurait restauré le culte de ce précieux joyau. Les quolibets ont plu de toutes parts, et le sujet y prêtait sans doute; Mgr Pie, tout meurtri de sa déconvenue dans le panégyrique du zouave Gicquel, fut en butte à tous les traits de la satire. Il a pris récemment la plume pour se justifier, et a lancé une brochure intitulée : *Allocution prononcée par Mgr l'évêque de Poitiers dans la conférence ecclésiastique supérieure de sa ville épiscopale, à l'occasion de la controverse soulevée au sujet des reliques de Charroux.* Il se compare modestement à saint Augustin, victime de l'envie, et se pose complaisamment en martyr ; bien qu'il s'efforce de prendre un ton béat et confit en douceur évangélique, on voit percer chez lui le dépit le plus amer. Il est dur, pour un homme d'esprit, de jouer un rôle ridicule et de passer pour un niais. Il crie à la calomnie, et il prétend la confondre. Il admet bien qu'on a retrouvé une partie des célèbres reliques qui faisaient autrefois la gloire et la vogue de l'abbaye de Charroux : dans ces reliques si heureusement retrouvées il reconnaît des morceaux de la vraie croix et différents objets tellement embrouillés ou avariés qu'on ne peut plus au juste en démêler la nature, mais qu'on doit néanmoins tenir pour saints et vénérables en vertu de la maxime : *Reliquiæ antiquæ habendæ sunt in eâ veneratione in quâ hactenus fuerunt.* Mais il est faux, dit-il, qu'on ait retrouvé le résidu de la circoncision qui faisait autrefois partie de ces reliques ; et tout ce qu'on a dit à ce sujet, a été inspiré par la rage de l'impiété. Sans doute, Mgr Pie fait bien de démentir des récits inexacts et de rétablir la vérité des faits : mais est-

il fondé à se plaindre de la *calomnie?* La calomnie consiste à imputer à quelqu'un des faits qui n'ont pas eu lieu et qui sont de nature à nuire à sa considération. Or, le fait qui lui était imputé par la presse, avait-il rien d'odieux ou de blâmable? C'est lui-même qui s'est chargé de répondre à cette question. Il ne nie pas qu'autrefois la relique de nature scabreuse et qu'il n'ose pas nommer, ait fait partie du trésor de Charroux, et il approuve pleinement le culte qui lui était rendu. « Le premier mystère douloureux de la vie de notre divin Sauveur a été le mystère de la circoncision, accompli à Bethléem, huit jours après la naissance de l'enfant-Dieu.... Les hommes de ce siècle n'ont pas la simplicité de foi ni la gravité d'esprit requise pour entendre ce que la tradition nous a transmis sur ce point. Ils souriraient de pitié, si, par exemple, les paroles contenues dans le livre si autorisé des *Révélations de sainte Brigitte* étaient placées sous leurs yeux. Le moyen âge, ce qui veut dire le peuple chrétien d'autrefois, possédait une instruction religieuse qui, en déterminant pour lui l'objet de ses croyances et de ses pratiques, mettait les intelligences à l'abri des dévergondages dont nous avons été témoins. On est d'accord que la relique de l'enfant-Dieu, qu'on a cru posséder à Charroux, n'avait pas fait partie des présents envoyés par Charlemagne, et qu'elle datait tout au plus de Charles-le-Chauve. » Il cite ensuite des brefs de Papes, qui ont consacré et autorisé le culte qui était rendu à ladite relique conservée à Charroux. S'il en est ainsi, ce n'est donc pas *calomnier* l'évêque actuel, que de lui attribuer, même inexactement, une action qu'il regarde comme sainte et méritoire, pratiquée par ses prédécesseurs et sanctionnée par les souverains pontifes; il n'était donc pas fondé à se plaindre si fort et à déblatérer à ce sujet contre l'impiété et le *voltairianisme.*

Mgr l'évêque est humilié de l'accueil fait par le dix-neuvième siècle au retour des choses du moyen âge, au rétablissement d'un culte contre lequel s'élèvent le bon sens et le bon goût, d'une idolâtrie grossière dont le grotesque rappelle la

vénération des Thibétains pour les reliques musquées du Grand Lama... Mais le catholicisme étant infaillible, ne peut reconnaître qu'il ait jamais erré, ni rien désavouer de son passé; il est condamné à en porter tout le fardeau. Aussi Mgr Pie, malgré toute l'indignation que lui cause l'imputation inexacte d'avoir restauré le culte du résidu de la circoncision et d'avoir marché ainsi sur les traces des païens adorateurs du Phallus, glorifie ce même culte dans le passé. Bien plus, il ne peut se dispenser de le glorifier dans le présent. Car lui qui a été grand-vicaire du diocèse de Chartres, il ne peut ignorer que l'église de Coulombs possède un saint prépuce, le seul véritable, bien entendu, lequel est réputé avoir une vertu souveraine pour guérir la stérilité des femmes, conformément aux pieuses traditions répandues jadis par les bons moines de Coulombs, grands experts en cette matière. Il y avait, en outre, un saint prépuce à l'église de Saint-Jean de Latran à Rome, un autre au Puy en Auvergne, un à Hildesheim en Allemagne et un à Anvers, sans compter celui de Charroux; il y avait à Anvers *une belle confrérie du saint et sacré prépuce de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui y a été envoyé vers l'an 1100 par Godefroy de Bouillon* (1). Chacun de ces prépuces était le seul entier et véritable, comme le prouvaient les prêtres qui en étaient dépositaires. Le curé Thiers, docteur en théologie, qui donne tous ces détails dans sa *Dissertation sur la sainte larme de Vendôme*, cite le théologien Jacques de Voragine qui dit positivement (*Légend.*, *13*) que notre Seigneur est ressuscité avec son prépuce, par la raison que son corps a dû être complet pour entrer dans le royaume des Cieux : « *Cùm caro præputii sit de veritate humanæ naturæ, resurgente Christo, rediit ad locum suum glorificatum.* » Par la même raison, le jésuite Suarès assure que Jésus-Christ a repris son prépuce, qu'*il l'a maintenant dans le Ciel*, et que sans cela son corps serait en quelque sorte imparfait : « *Præputium non deest nunc*

(1) Chevard, *Histoire de Chartres*, tome II, page 256.

corpori in cœlo, quia esset aliqua imperfectio (1). » Que resterait-il donc aux montreurs de prépuces?...

Voilà certes un bel et grave sujet à traiter entre théologiens ; Mgr l'évêque de Poitiers a beau jeu, après cela, de fulminer contre les *stupides et obscènes* attaques de l'impiété!.. Une religion qui propose à la vénération de ses sectateurs, de telles immondices, est-elle en droit de se moquer du fétichisme des sauvages? N'est-elle pas tombée au dernier degré de la superstition?

MIRON.

Bibliographie.

Nous trouvons dans un journal de Paris l'appréciation suivante sur les ouvrages de M. Patrice Larroque, dont nous avons eu l'occasion d'entretenir plusieurs fois nos lecteurs :

« Sous les titres d'*Examen critique des doctrines de la Religion chrétienne* et de *Rénovation religieuse* (Paris, 1860), M. Larroque, ancien recteur de l'Académie de Lyon, a publié deux ouvrages qui indiquent les aspirations nouvelles des Sociologistes religieux (nous ne disons ni catholiques, ni protestants, ni même chrétiens) et qui, à ce point de vue, méritent d'être étudiés avec soin.

« Dans l'*Examen*, l'auteur se propose de démontrer que les dogmes fondamentaux du christianisme : *Péché originel, Trinité, Divinité de Jésus, Présence réelle, Eternité des Peines*, etc., que la Bible, que les Evangiles, que les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, fourmillent de contradictions, d'erreurs, d'impossibilités ; qu'ils sont non-seulement au-dessus de la raison, mais contre la raison, celle-ci étant l'ensemble des facultés au moyen desquels nous distinguons le vrai du faux, le bien du mal. Deux volumes sont consacrés à cette

(1) Thiers, *Dissertation sur la sainte larme ;* édition de 1751, Amsterdam, page 27.

ation, et c'est beaucoup trop en vérité. Depuis Arius
el, en passant par Luther et par le dix-huitième
té dit et redit sur ces matières. La discussion à
M. Larroque, est grave, digne, sérieuse;
ien à la foudroyante critique de Voltaire;
horieuse argumentation des Feuerbach,
Strauss, etc.
s longtemps. Pour croire, contre son
à la Présence réelle; pour ad-
...ments les plus intimes de justice, le
...el et l'éternité des peines; pour accepter les
...rmités de la Bible, il faut posséder une foi aveugle et dire résolument avec saint Augustin : *Credo quia absurdum*, à moins de supputer avec Pascal et de dire : « Nous ne pouvons « rien gagner à ne pas croire, mais nous pourrions y perdre. « — Donc croyons. »

« Le Christianisme, dit M. Larroque, n'a été qu'une mo- « dification du Paganisme... Le Christianisme a entravé pen- « dant plusieurs siècles la marche de l'Humanité... Le Chris- « tianisme n'est déjà plus la religion du présent, comment « pourrait-il être la religion de l'avenir? » — Puisque telles sont les opinions de l'auteur, c'est au développement de cette thèse qu'il aurait dû consacrer ses efforts; l'histoire philosophique et politique du Christianisme n'a pas encore été écrite d'une main ferme et impartiale; celui qui accomplira dignement cette tâche difficile, aura bien mérité de la philosophie et de la Sociologie. Mais pour que cette histoire soit impartiale et vraie, il ne faudra pas se placer à un point de vue restreint, exclusif, il ne faudra pas confondre les époques historiques et nier les services qu'a pu rendre à l'Humanité le Christianisme à son origine, en raison des obstacles qu'il peut opposer aujourd'hui, au développement de la philosophie, du progrès, de la liberté et de la civilisation. »

Nous relevons avec plaisir l'assurance de l'auteur de cet article, que « le débat est clos depuis longtemps; » mais nous

ne pouvons nous empêcher de croire que le débat n'est pas si bien clos pour les masses, qu'il ne puisse justifier encore la publication de bien des œuvres du mérite de celles de M. Larroque. Malheureusement, les ouvrages de Feuerbach, de Schleiermacher et de Strauss ne sont pas à la portée du public, et la critique de Voltaire offre des lacunes qu'il importe de combler. Il nous semble donc qu'on ne peut engager trop vivement les hommes de raison, de cœur et d'esprit, à poursuivre avec leurs propres armes la luttte de l'émancipation intellectuelle des peuples.

Quant à l'histoire philosophique et politique du Christianisme, elle a été écrite en traits de feu par de Potter, dont l'ouvrage doit se trouver dans toutes les bibliothèques rationalistes.

Chronique.

CONGRÈS CATHOLIQUE. « Dans deux mois se réunira à Malines un grand congrès de catholiques belges.. Les plus grandes notabilités du monde religieux y seront présentes. La France, l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre y auront leurs plus grands orateurs. Le président général du congrès est M. le baron de Gerlach, fondateur de la Société de Saint-Vincent de Paul de Belgique. Les secrétaires sont : M. Ducpétiaux, l'une des lumières du droit administratif belge, et M. Barthélemi Du Mortier, le célèbre orateur catholique du Parlement belge. Cette assemblée catholique coïncidera, à Malines, avec un jubilé pour la célébration duquel cette ville prépare des fêtes on ne peut plus brillantes; elle sera inaugurée par une messe pontificale, célébrée, le 18 Août prochain, par S. Em. le cardinal Sterckx, primat de Belgique. »

(*Le Monde.*)

Imp. Blanchard, Rive.

TABLE ANALYTIQUE

des

Articles contenus dans le deuxième volume du **Rationaliste**

(*Année 1862-1863.*)

Avis de la rédaction.

Articles philosophiques.

Articles d'actualité.

Articles de polémique.

Critique de la Bible.

Variétés.

Dialogues.

Bibliographie.

Poésie.

Pensées-Anecdotes.

*

Chronique et Nouvelles locales.

TABLE ALPHABÉTIQUE.






UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03665 1175

